



HAL
open science

Victor Collin de Plancy et la connaissance de la Corée en Occident

Stéphanie Brouillet

► **To cite this version:**

Stéphanie Brouillet. Victor Collin de Plancy et la connaissance de la Corée en Occident. Héritage culturel et muséologie. Université Paris I, 2019. Français. NNT : . tel-03130262

HAL Id: tel-03130262

<https://hal.science/tel-03130262v1>

Submitted on 8 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THESE DE DOCTORAT

**Préparée au sein de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Pour l'obtention du titre de Docteur
Spécialité Histoire de l'art**

Présentée et soutenue publiquement le 29 novembre 2019

par

Stéphanie BROUILLET

Victor Collin de Plancy et la connaissance de la Corée en Occident

Thèse dirigée par Dominique POULOT

Membres du jury de soutenance

Chang-Ming Peng, professeure des universités – Université Lille 3

Yannick Bruneton, professeur des universités – UMR 8173 Chine Corée Japon EHESS-CNRS

Dominique Poulot, Professeur des universités – Université Paris 1, Directeur de thèse

Chae-Duporge Okyang, Maître de conférences au département LEA (anglais-coréen), UFR Langues et Civilisations, Université Bordeaux-Montaigne.

Pierre Cambon, Conservateur en chef, Musée national des arts asiatiques - Guimet



Table des matières

Avant-propos et remerciements	8
Introduction : Collin de Plancy et la connaissance de la Corée en France	15
L'Asie, une passion ancienne	15
L'Asie au XIXe siècle : naissance de la sinologie et des collections publiques d'art asiatique, entre admiration et pillage	18
Le Japon « découvert », la Corée « oubliée »	19
Victor Collin de Plancy, diplomate et érudit	24
Etat de la recherche sur Victor Collin de Plancy	24
Les études coréennes aujourd'hui, en France	26
Histoire de l'art coréen en France	27
Victor Collin de Plancy et la connaissance de la Corée en Occident	30
PREMIÈRE PARTIE : DÉCOUVRIR LA CORÉE, UN PAYS MÉCONNU : 1887-1894	35
I.1. A la découverte du « Royaume ermite »	35
I.1.1. La Corée en 1886 : un « Royaume ermite » menacé	36
1.1.1.1. Un pays resté longtemps fermé aux influences étrangères et contraint de s'ouvrir par la force	36
1.1.1.2. Un pays menacé tentant de se moderniser	39
1.1.1.3. Les délicates relations franco-coréennes avant la signature du traité de 1886	42
I.1.2. La Corée vue de France : entre velléités coloniales et fantasmes exotiques	44
1.1.2.1. L'intérêt pour l'Asie à l'aune des intérêts coloniaux français	44
1.1.2.2. Charles de Montigny et l'arrivée en France des premiers objets coréens	46
1.1.2.3. Le « pays du matin calme » dans les descriptions des premiers voyageurs français, une vision fantasmée	49
I.1.3. L'arrivée de Collin de Plancy en Corée : un diplomate français dans un royaume en difficultés	51
1.1.3.1. Les négociations du traité au travers de la correspondance de Collin de Plancy : entre difficultés diplomatiques et « paradis des bibeloteurs »	51
1.1.3.2. Une mission attractive pour un diplomate ambitieux et cultivé	56
1.1.3.3. Des conditions de vie rigoureuses	60
I.2. Découvrir la Corée et enrichir les collections françaises : le premier séjour de Collin de Plancy en Corée	63
I.2.1. Un interprète ambitieux devenu consul de France en Corée	64

1.2.1.1 La formation à l'Institut National des Langues Orientales : des cours de chinois appliqués à la diplomatie.....	64
1.2.1.2. D'interprète à consul : une promotion difficile, une carrière aux évolutions limitées.....	68
1.2.1.3 Un « honnête homme » appartenant à plusieurs sociétés savantes.....	75
I.2.2. Des rapports étroits avec Sèvres et un intérêt marqué pour la céramique.....	79
1.2.2.1. Les premiers rapports avec Sèvres : des porcelaines chinoises en 1887.....	79
1.2.2.2. Les cadeaux diplomatiques : des vases de Sèvres offerts au roi ; des bols coréens offerts au Président Sadi Carnot.....	81
1.2.2.3. Enrichir le musée de Sèvres : l'envoi de céramiques.....	82
1.2.2.4. La poursuite de la collecte d'informations et le second envoi de céramiques.....	84
I.2.3. La note sur la porcelaine de Billequin, un texte rédigé à la demande de Collin de Plancy	88
1.2.3.1. La mission de Billequin pour le musée national de la céramique de Sèvres.....	88
1.2.3.2. La note sur la porcelaine coréenne de Billequin, et sa publication.....	89
1.2.3.3. Une approche de la porcelaine coréenne par la traduction de sources chinoises	92
I.3. La mission de Charles Varat, la présentation de la Corée au musée d'ethnographie du Trocadéro.....	96
1.3.1. Le séjour de Charles Varat en Corée en 1888.....	97
1.3.1.1. Un premier voyage audacieux : la traversée de la péninsule de Séoul à Pusan en passant par Taegu.....	98
1.3.1.2. L'acquisition d'objets, rendue possible par Collin de Plancy.....	102
1.3.1.3. Le <i>Tour du Monde</i> : un récit humain et dénué d'a-priori.....	104
1.3.2. La galerie coréenne de Charles Varat au musée d'ethnographie du Trocadéro.....	109
1.3.2.1. Un intérêt ethnographique marqué : chamanisme et art populaire.....	110
1.3.2.2. Une présentation immersive : mannequins et « dioramas ».....	112
1.3.3. Une collaboration brutalement interrompue et le transfert des collections au musée Guimet.....	116
1.3.3.1. Compléter les collections de Charles Varat : l'envoi de meubles et livres.....	116
1.3.3.2. La création d'une galerie coréenne au musée Guimet.....	120
1.3.3.3. La mort brutale de Charles Varat et sa succession difficile.....	126
DEUXIEME PARTIE : Promouvoir la Corée, un pays menacé : 1895-1904.....	130
II.1. Distribuer les œuvres coréennes dans les musées français.....	130
II.1.1. Répartir les collections en tenant compte des spécificités des institutions.....	130
II.1.1.1. Les objets semblables répartis entre deux musées différents.....	130

II.1.1.2. La correspondance avec le musée Guimet : valoriser la peinture coréenne	132
II.1.1.3. Les objets mis de côté à Sèvres pour des envois ultérieurs à Rouen ou Limoges	136
II.1.2. Des intérêts très variés : objets techniques, spécimens naturels et « bibelots » japonais	138
II.1.2.1. Valoriser les techniques : tapisseries et outils astronomiques	138
II.1.2.2. Le naturaliste : des spécimens pour le Muséum national d'histoire naturelle	142
II.1.2.3. Les objets japonais à Guimet et Sèvres : la Corée éclipsée	143
II.1.3. Les collections françaises par rapport aux collections étrangères constituées au même moment : l'exemple des collections coréennes aux États-Unis	147
II.1.3.1. La Smithsonian Institute de Washington et la collection de Pierre Louis Jouy : le modèle pour la connaissance de la céramique coréenne	148
II.1.3.2. John Baptiste Bernadou : collecte méthodique et ethnologique	153
II.1.3.3. La collection du Révérend Allen : cadeaux diplomatiques, ethnologica et porcelaines	157
II.2. La Bibliographie coréenne de Maurice Courant : un intérêt marqué pour les livres et l'écrit	158
II.2.1. Une entreprise menée à l'instigation de Collin de Plancy	159
II.2.1.1. Collin de Plancy, instigateur du projet de Bibliographie coréenne	160
II.2.1.2. Des achats nombreux qui alimentent par la suite la bibliothèque de l'INALCO	163
II.2.1.3. Collin « abandonne » l'ouvrage	166
II.2.2. Un outil de valorisation de la culture coréenne	170
II.2.2.1. Objectif et méthode de la Bibliographie coréenne	170
II.2.2.2. Un aperçu extrêmement complet de la culture et de l'histoire coréennes	172
II.2.2.3. Un ouvrage aride et difficile d'accès qui ne rencontre pas son public en France	174
II.2.3. Un concurrent moins sérieux pourtant mieux reçu du grand public en France : <i>En Corée</i> de Claire Vautier et Hyppolite Frandin	176
II.2.3.1. Deux auteurs sujets à caution : Hippolyte Frandin et Claire Vautier	177
II.2.3.3. Ethnocentrisme et image négative de la Corée	183
II.3. Le pavillon coréen à l'exposition universelle de 1900	184

II.3.1. Collin de Plancy, promoteur du pavillon coréen à l'exposition universelle de Paris de 1900	186
II.3.1.1. Collin de Plancy convainc le gouvernement coréen de participer à l'exposition universelle.....	186
II.3.1.2. Rassembler les amis de la Corée : la commission chargée de préparer la participation à l'exposition universelle.....	189
II.3.1.3. Collin de Plancy, soutien indéfectible malgré des aléas.....	192
II.3.2. Les collections exposées : entre présentation de la Corée ancienne et volonté de faire preuve de modernité	195
II.3.2.1. Un résumé de l'art et de la culture coréens	196
II.3.2.2. Mettre en valeur l'imprimerie coréenne : les livres prêtés par Collin	199
II.3.2.3. Les porcelaines du pavillon : pièces anciennes et contemporaines.....	200
II.3.3. Collin de Plancy, artisan de la répartition des collections présentées entre les différentes institutions françaises	203
II.3.3.1. La répartition des objets entre les institutions françaises.....	203
II.3.3.2. Les objets remis au musée Guimet : la peinture à l'Ambroisie	205
II.3.3.3. La reconnaissance coréenne : Collin de Plancy décoré	207
TROISIEME PARTIE : « Rester fidèle » à la Corée, un pays « disparu », 1906-1922	211
<i>III.1. L'actualité d'un pays en train de disparaître : « veille documentaire » et réseau d'amis de la Corée</i>	211
III.1.1 De Joseon à Chosen : la disparition de la Corée	211
III.1.1.1. La disparition de l'Empire de Corée : la guerre russo-japonaise de 1904-1905	212
III.1.1.2. La Corée à l'heure japonaise : Chosen.....	214
III.1.1.3. Collin de Plancy : un engagement discret ?	217
III.1.2. Collin de Plancy au cœur d'un réseau d'amis marginalisés de la Corée.....	222
III.1.2.1. La Corée en héritage : Eugène Bradier (1877-1945).....	222
III.1.2.2. Maurice Courant, un coréanologue en province	225
III.1.2.3. Monseigneur Mutel (1854-1933), missionnaire dans une colonie japonaise	229
III.1.3. Oublier la Corée ? L'absence de publication et de soutien officiel à la cause coréenne.....	231
III.1.3.1. Une abondante documentation sur la céramique coréenne	231
III.1.3.2. L'impossibilité d'écrire sur la Corée ?.....	236

III.1.3.3. L'absence de Collin de Plancy aux côtés des lobbyistes français pro-coréens à partir de 1919	237
III.2. La vente de la collection personnelle de Victor Collin de Plancy en 1911	239
III.2.1. Collin de Plancy, « bibeloteur » ou « collecteur » ?	240
III.2.1.1. La variété des objets rassemblés pendant la carrière de Collin de Plancy	240
III.2.1.2. L'absence de céramiques coréennes	242
III.2.1.3. L'abondance de bibelots et de « produits de décoration »	243
III.2.2. Le goût du « lettré » : un intérêt marqué pour la peinture et la culture lettrée.....	246
III.2.2.1. La collection de peintures coréennes : un résumé exhaustif de l'art pictural de la péninsule	246
III.2.2.2. Le remarquable ensemble de portraits de fonctionnaires lettrés	248
III.2.2.3. Collin numismate : les monnaies coréennes	250
III.2.3. Les livres précieux et leur entrée dans les collections publiques	252
III.2.3.1. Les livres précieux : clou de la vente de la collection	252
III.2.3.2. L'enrichissement indirect des collections publiques : les achats de la Bibliothèque Nationale de France et de Jacques Doucet	253
III.2.3.3. Le cas particulier du <i>Jikji</i>	258
III.3. Le retour aux origines : les dons aux institutions troyennes après 1911	262
III.3.1. Collin cartophile : la collection de cartes postales répartie entre la Société de Géographie et la bibliothèque de Troyes	262
III.3.1.1. La constitution de la collection de cartes postales	262
III.3.1.2. Souvenirs d'un monde en voie de disparition	265
III.3.1.3. Témoigner des événements contemporains	267
III.3.2. Le legs de 1922 : mémoires ou objets d'art ?	269
III.3.2.1. Le fonds photographique et les papiers d'agent conservés aux Archives diplomatiques	269
III.3.2.2. La donation de 1916 à la Société Académique de l'Aube : tourner la page de l'Asie	272
III.3.2.3. Le legs de 1922 à la Société Académique de l'Aube : des souvenirs personnels et paternels	276
III.3.3. Valoriser les activités de son père, Jacques Collin de Plancy	278
III.3.3.1. Le parcours étonnant de Jacques Collin de Plancy (1794-1881), de libre-penseur à propagandiste catholique	279

III.3.3.2. Victor, l'héritier d'un nom usurpé : le procès de 1906-1908.....	282
III.3.3.3. Le classement des archives paternelles et leur legs à la bibliothèque de Troyes	291
CONCLUSION.....	293
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	299
ARCHIVES CONSULTEES	299
Archives nationales.....	299
Archives municipales, Paris	301
Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, La Courneuve.....	302
Archives départementales de l'Aube, Troyes	303
Archives de la société de géographie, Bibliothèque nationale de France, site Richelieu	303
Archives des missions étrangères de Paris, Paris, rue du Bac.....	304
Médiathèque Jacques Chirac - Médiathèque de l'Agglomération Troyenne, Troyes.....	304
New York Public Library – Manuscripts and Archives Division.....	304
Musée national des arts asiatiques - Guimet, Bibliothèque et Archives, Paris	304
Institut de France, Manuscrits, Paris.....	304
Sèvres – Manufacture et Musées nationaux, Département des Collections, Service des Archives et de la Documentation, Sèvres	304
SOURCES IMPRIMEES	306
BIBLIOGRAPHIE.....	317
ANNEXES.....	336
Archives du musée national de la céramique relatives à Victor Collin de Plancy.....	336
4W48	336
4W57.....	337
4W389.....	340
4W559 DONS 1889	350
Dossier porcelaines Extrême-Orient.....	351
Médiathèque de Troyes. Fonds Collin de Plancy. Carton 9. Dossier céramique. Lettres de Maurice Courant à Collin de Plancy.....	358
1. 13 juillet 1893, Maurice Courant à Collin de Plancy, Château de la Croix Saint Alban, Chambéry.....	358
2. 7 juillet 1893, Maurice Courant à Collin de Plancy	358
3. Tokyo, le 3 mai 1894, Maurice Courant à Collin de Plancy	359
4. 9 octobre 1893, Maurice Courant à Victor Collin de Plancy, La Croix	361

5. A Tokyo, 8 janvier 1894, Maurice Courant à Collin de Plancy	361
6. A bord du « Natal » 17 mai 1896, Maurice Courant à Collin de Plancy	362
7. Lettre de Maurice Courant (3, chemin du chancelier Ecully, Rhône), 29 novembre 1909.	364
Chronologie comparative	365
Stéphanie Brouillet, COURANT, Maurice (12 octobre 1865, Paris – 18 août 1935, Lyon).	381
Rituels chamaniques du « Royaume Ermite » : découvrir le chamanisme coréen en France à la fin du XIX ^e siècle, Stéphanie Brouillet dans <i>Histoire de l'art. Asie-Occident</i> , n°82, 2018/1, pp.133-144	388

Avant-propos et remerciements

En juillet 2011, je commençai ma carrière de conservatrice en tant que responsable des collections asiatiques du musée national de la céramique de Sèvres, avec comme mission de préparer l'ouverture d'une salle qui leur serait consacrée dans le musée. Ce fut l'occasion de découvrir pour la première fois le riche fonds de céramiques coréennes du musée, rapportées par un diplomate, Victor Collin de Plancy. J'avais déjà eu l'occasion de croiser ce nom dans les inventaires du musée national des arts asiatiques Guimet lors d'un stage à la section Japon. J'étais également familiarisée avec l'œuvre de Jacques Collin de Plancy, le père de Victor, auteur d'un *Dictionnaire infernal* célèbre, grâce à un travail collectif portant sur le thème des vampires mené pendant ma scolarité à l'Institut National du Patrimoine.

En 2014 était validé le projet d'une année croisée France / Corée sous l'égide de l'Institut Français. L'idée de consacrer une exposition à Victor Collin de Plancy a pris alors forme. En préparant l'exposition, j'ai eu la chance de découvrir le fonds conservé à la médiathèque de l'agglomération troyenne, ainsi que le fonds des papiers d'agent de Collin de Plancy, conservé aux Archives Diplomatiques. Ces deux fonds largement inédits constituaient une base précieuse pour une exposition, mais également pour un projet de recherche plus approfondi et plus ambitieux, d'où l'idée de prolonger l'exposition par une thèse de doctorat.

Je voudrais remercier ici l'ensemble des personnes qui m'ont aidée et soutenue d'abord dans la préparation de l'exposition *Corée Mania. Roman d'un voyageur*, qui s'est tenue au musée national de la céramique de Sèvres de janvier à juillet 2015, puis au musée national Adrien Dubouché de Limoges en 2016 et qui a servi de première étape à cette thèse.

Je tiens à remercier le National Museum of Korea, The Cultural Heritage Administration of Korea et la Overseas Korean Cultural Foundation qui ont soutenu le projet d'exposition financièrement en contribuant notamment au financement du catalogue et en me permettant de faire un voyage d'étude en Corée. Je remercie

également le centre culturel coréen qui s'est associé à l'événement et à sa promotion, et notamment Georges Arsenijevic, conseiller culturel.

Sèvres – Manufacture et musées nationaux

Romane Sarfati, directrice de l'établissement

Eric Moinet, qui était directeur des collections en 2015,

Clarence Jaccard-Briat, secrétaire générale en 2015.

Laurence Tilliard, cheffe du service des collections qui par ses conseils avisés, ses relectures patientes, son expérience en matière de médiation m'a aidée à traduire en exposition les recherches que j'avais pu mener. Elle m'a également encouragée à poursuivre ces recherches avec une grande bienveillance.

Giancarla Cilmi, boursière du programme Immersion du Labex Cap, qui a accepté de partager avec moi ses recherches sur les collecteurs-voyageurs à l'origine des collections du musée national de la céramique de Sèvres.

Anne-Lise Auffrey, doctorante au musée national de la céramique, travaillant sur l'histoire du musée de la céramique

Quiterie d'Aries, stagiaire que j'ai eu le plaisir de suivre ou de retrouver pour trois stages, et qui est aujourd'hui régisseuse au musée du Quai Branly – Jacques Chirac.

Elise Fin, administratrice de la base Micromusée de Sèvres jusqu'en 2016 qui m'a fourni des données issues de la base, et écoutée avec beaucoup de patience.

Coralie Coscino, cheffe du service des collections documentaires et Coralie Dusserre qui m'ont également beaucoup aidée, en m'accueillant régulièrement en salle de lecture, en m'orientant dans mes recherches, en me témoignant leur confiance en me laissant naviguer en toute autonomie dans les archives du musée.

Mes anciens collègues de Sèvres, qui ont accompagné le projet d'exposition, et m'ont apporté leur soutien pour ce projet de thèse : Virginie Desrantes, Jean-Gérald Castex, Sonia Banting, Cécile Dupont-Logié.

Jean-Claude Duvic, assistant restaurateur sous la supervision de Véronique Milande.

Au musée national Adrien Dubouché de Limoges, Céline Paul, directrice, qui m'a fait confiance pour adapter l'exposition sur place, et ses collègues, Etienne Blondeau, Jean-Charles Hameau.

L'équipe de la délégation au développement culturel de Sèvres : Laurence Maynier, alors déléguée au développement culturel, Muriel Sassen, qui était responsable du mécénat, Mayumi Kervella, chargée de production de l'exposition, Sandrine Vallée-Potelle avec qui j'ai pu travailler sur le projet d'édition du catalogue, Sylvie Perrin, responsable de la communication, et Marion Schock et Karin Hardy, pour la médiation.

Merci également à Vincent Dupont-Rougié, scénographe, qui en mettant en scène le propos de l'exposition, l'a rendu intelligible d'une autre façon, m'ouvrant même des perspectives pour mes recherches ultérieures.

Je voudrais également remercier l'ensemble des conservateurs des collections françaises qui ont par leurs prêts participé à l'exposition Corée Mania, par leurs écrits contribué à son catalogue et, par leurs conseils, orienté et soutenu mes recherches.

Musée national des arts asiatiques - Guimet

Sophie Makariou, présidente du musée

Pierre Cambon, conservateur général, responsable de la section Corée

Hélène Bayou, conservateur en chef, en charge de la section Japon

Michèle Galdemar, gestionnaire de la base de données Micromusée qui a eu la gentillesse de m'adresser pour mes recherches des exports de la base concernant Victor Collin de Plancy et Charles Varat

Cristina Cramerotti, conservatrice de la bibliothèque du musée, qui m'a reçue pour que je puisse consulter les archives du musée.

Bibliothèque nationale de France

Laurence Engel, présidente

Laurent Héricher, conservateur en chef du service des manuscrits orientaux, qui m'a présenté les imprimés coréens provenant de la collection de Collin de Plancy, et qui a partagé avec moi ses réflexions et difficultés concernant le *Jikji*.

Olivier Loiseaux, conservateur en chef, responsable des collections de la Société de géographie au département des cartes et plans.

Médiathèque Jacques Chirac – Troyes Champagne Métropole

Je remercie vivement François Berquet, conservateur, qui m'a orientée dans le fonds Collin de Plancy, m'a donné accès aux archives et aux cartes postales, m'a également emmenée dans les magasins afin que je puisse mesurer sur place l'étendue du fonds et m'a fourni de précieuses indications bibliographiques.

Musée des arts et métiers

Anne-Laure Carré, responsable de la collection du pôle Matériaux

Philharmonie de Paris, musée de la musique

Philippe Bruguière, conservateur en charge des instruments non européens, qui m'a présenté l'ensemble des instruments coréens provenant du pavillon de la Corée à l'exposition universelle de 1900 et accepté de les présenter dans l'exposition à Sèvres, malgré des conditions climatiques difficiles.

Institut National des Langues et Civilisations Orientales – Bibliothèque universitaire des langues et civilisations

Marie-Lise Tsagouria, directrice

Laurent Quisefit, bibliothécaire référent sur les fonds coréens

Joëlle Garcia, responsable de la mission action culturelle

Archives du Ministère des affaires étrangères

Richard Boidin, directeur des archives

Jean-Philippe Dumas, conservateur en chef du patrimoine, responsable du fonds photographique

Luc Vandenhende, chargé de la régie des prêts

Christophe Villecroix, gestion des photographies

Musée d'art et d'histoire de Troyes

Chantal Rouquet, conservateur en chef du patrimoine, directrice

Claudie Pornin, conservateur du patrimoine

Christelle Prunier, assistante principale de conservation

Mélanie Kaspescyk, service pôle muséal

Musée du Quai Branly – Jacques Chirac

Stéphane Martin, président

Julien Rousseau, conservateur responsable de l'unité patrimoniale des collections
Asie

Daria Cervoli, chargée de l'unité Asie

Je tiens à remercier les personnes qui m'ont accompagnée dans mon travail et m'ont aidée dans mes recherches.

A l'Université Paris 1

Dominique Poulot, professeur à l'université Paris I, pour ses conseils et sa compréhension, et pour avoir tenu compte de mes autres obligations, notamment professionnelles ;

Zinaïda Polimenova, chargée de pilotage et de valorisation de la recherche

Arnaud Bertinet, maître de conférence

Antoine Scotto, chargé de gestion administrative et financière

Je tiens également à remercier les responsables et personnels des bibliothèques et centres d'archives qui m'ont accueillie lors de mes recherches.

Institut National d'Histoire de l'Art

Martine Poulain, directrice de la bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, ainsi que l'ensemble du personnel de la bibliothèque ;

Archives de Paris

L'ensemble du personnel des Archives de Paris

Archives nationales

L'ensemble du personnel des Archives Nationales, sur les sites de Paris (CARAN) et de Pierrefitte

Archives départementales de l'Aube

Nicolas Dohrmann, directeur

Archives des Missions étrangères de Paris

Ma gratitude va également aux chercheurs qui ont pris le temps de m'orienter et de répondre à mes questions, notamment Marc Orange, ancien directeur du centre d'études coréennes du Collège de France, qui a eu la gentillesse de m'offrir son *Inventaire analytique des Archives françaises relatives à la Corée* ; Francis Macouin, ancien conservateur de la bibliothèque du musée Guimet, rencontré lors

d'un colloque sur les arts asiatiques organisé par Mme Okyang Chae-Duporge à la Bibliothèque des Langues et Civilisations ; Geneviève Lacambre, conservateur général honoraire du patrimoine, qui m'a fourni des renseignements très précieux sur Charles de Montigny ; Jean-Paul Desroches, conservateur général honoraire du musée Guimet qui m'a offert un ouvrage richement illustré sur les relations franco-chinoises.

Merci à Adrien Bossard, directeur du musée des arts asiatiques de Nice et ancien élève, qui a pris le temps, en plein montage d'exposition de m'assister pour la transcription des caractères chinois.

Etant actuellement en poste au Mobilier national, je tiens à remercier mes supérieurs et mes collègues qui m'ont encouragée à poursuivre des recherches personnelles, aussi éloignées soient-elles de mes actuelles attributions :

Christiane Naffah-Bayle, ancienne directrice des collections du Mobilier national

Thierry Sarmant, actuel directeur des collections du Mobilier national

Marie-Amélie Tharaud, responsable patrimoine chez Hermès, ancienne inspectrice des collections du Mobilier national, et dont la soutenance de thèse en 2018 m'a motivée à achever la mienne

Emmanuelle Federspiel, inspectrice des collections du Mobilier national, camarade de promotion de l'INP, pour sa présence bienveillante et réconfortante au quotidien

Mes collègues du Mobilier National : Françoise Cabioc'h, Hélène Cavalié, Céline Delamotte, Arnaud Denis, Jean-Jacques Gautier, Hélène Gasnault, Sandra Isakovitch, Morgane Lucquet-Laforgue, Nathalie Machetot, Lucile Montagne, Gérard Rémy.

Je remercie également mes amis docteurs dont l'exemple et les conseils m'ont guidés pour la rédaction de ma thèse : Agueda Iturbe Kennedy, auteure d'une thèse remarquable sur les entrées de villes au XVIIIe siècle soutenue en décembre 2017 ; Gaëlle Rio, conservatrice du patrimoine, directrice du musée de la vie romantique, et qui a brillamment soutenu en décembre 2018 une thèse sur l'histoire du musée de la Marine.

Je tiens à remercier mon père, Pascal Brouillet, premier docteur de la famille, et ma mère Pascale Brouillet, pour sa relecture attentive et ses corrections judicieuses et pour son soutien de chaque instant ; ainsi que mes enfants : Jean, né quelques semaines après l'inauguration de l'exposition *Corée Mania*, qui a fait sa première visite guidée d'exposition à un mois, en présence de la présidente du musée national de Corée et Manon, née en 2018 qui à peine plus âgée a participé à un colloque sur les arts coréens à l'Inalco. Ils ont dû pendant quelques temps partager leur mère avec un diplomate mort au siècle précédent, et je les remercie pour leur patience. Enfin, ma gratitude va à mon mari, Tangi, qui a durant ces quelques mois de rédaction vespérale, beaucoup progressé au tennis de table et renoué avec le plaisir du cinéma. Il a partagé dès le début mes doutes, mes interrogations, mes découvertes enthousiastes ou mes déconvenues avec patience et bienveillance, a été un soutien logistique précieux dans l'exercice d'équilibriste entre activité professionnelle, enfants et vie familiale, m'a soutenue par ses conseils, et entourée de toute son affection.

Introduction : Collin de Plancy et la connaissance de la Corée en France

L'Asie, une passion ancienne

Dès l'Antiquité, les Romains connaissent l'existence de la Chine, cet empire oriental important et développé. Certaines de ses productions parviennent jusqu'en Europe par voies terrestres (les routes de la soie) voire maritimes (via l'Inde). Dès le Moyen-âge, les cours européennes acquièrent de rares objets chinois, considérés comme de précieuses curiosités. Ils arrivent en Europe par l'intermédiaire des Perses, des Byzantins, des Arabes et des Mongols, notamment lorsque ces derniers règnent sur la Chine, sous le nom dynastique des Yuan. A la soie et aux épices, s'ajoutent quelques rares pièces de céramiques glaçurées vert olive, présents des sultans d'Egypte aux doges vénitiens. Certains de ces objets parviennent à la cour de France. Marie de Médicis, reine jusqu'en 1610 puis régente du royaume, fait établir un vendeur d'objets chinois dans la galerie du Louvre¹.

L'afflux d'objets chinois se fait particulièrement important à partir du XVI^e siècle et de l'ouverture des voies maritimes et des rapports directs avec les pays asiatiques par les Portugais, qui établissent vers 1535-37 des relations régulières avec les Chinois et installent un comptoir à Macao. Jaloux du succès des Portugais dans le commerce avec la Chine, les autres nations engagent leurs navigateurs à découvrir des voies plus directes. Après avoir encouragé les initiatives individuelles, les Etats décident de les fédérer au sein de compagnies officielles. La première compagnie des Indes Orientales est créée en décembre 1599 par la reine Elisabeth I^e. Les Hollandais suivent en 1602 et évincent progressivement les Portugais dans le commerce avec la Chine et le Japon.

Les Compagnies des Indes orientales ont pour rôle d'importer des produits en provenance de Chine et du Japon, soies, étoffes, porcelaines, laques ... En France, en 1719, les sociétés de commerce existantes sont rassemblées en une seule compagnie universelle des Indes orientales. Au cours du XVIII^e siècle, le commerce avec

¹ *Encounters : the meeting of Asia and Europe 1500-1800*. Exhibition, Londres, Victoria and Albert Museum, Septembre – Décembre 2004, Londres : Victoria and Albert Museum, 2004

l'Extrême Orient s'accroît de façon considérable. De nombreux objets orientaux parviennent également en Europe par le biais des ambassades que les souverains asiatiques envoient en Occident. C'est le cas de l'ambassade siamoise de 1686 qui marque profondément les esprits. Les milliers d'objets d'art de Chine et du Japon apportés par les envoyés du roi de Siam prennent place dans les maisons royales. Ces cadeaux magnifiques – porcelaines chinoises, tapis de Perse, paravents de la Chine, meubles, brocarts, objets en nacre et en laque – sont soigneusement inventoriés. La présence d'objets asiatiques dans les collections royales et aristocratiques françaises est donc ancienne et importante. La première porcelaine chinoise importée en Occident et référencée – le vase Gaignières - Fonhill aujourd'hui conservé au musée national d'Irlande – a ainsi fait partie de collections françaises prestigieuses, notamment celle du Grand Dauphin, fils de Louis XIV².

Dès le XVIIe et le XVIIIe siècles, aristocrates et souverains constituent des collections d'objets exotiques importées par la Compagnie des Indes Orientales³. On peut citer entre autres la collection de porcelaines *kakiemon* japonaises du prince de Condé, qui sert de source d'inspiration pour la production de la manufacture de Chantilly, placée sous la protection du prince⁴. Ou encore la collection de laques japonais de la reine Marie-Antoinette constituée patiemment par des achats ou des dons et conservée aujourd'hui entre Versailles et le musée du Louvre. Plus nombreux encore sont les objets rassemblés dans un but décoratif uniquement, les porcelaines de la Compagnie des Indes, transformées par les marchands merciers parisiens en objets de luxe propres à orner dessus de cheminée ou cabinets, les laques japonais montés sur du mobilier français, les soieries chinoises servant à confectionner des toilettes élégantes⁵. Les objets chinois envahissent les intérieurs et inspirent un courant sinisant dans les arts décoratifs français, les faïenceries et les décorateurs rivalisant d'inventivité dans la réalisation de ces « chinoiseries » plaisantes. L'Extrême-Orient occupe une place importante dans la culture matérielle française dès le XVIIe siècle à la fois grâce à la présence d'authentiques objets asiatiques, et à

² Belevitch-Stankevitch, Henri. *Le goût chinois en France à l'époque de Louis XIV*. Paris, 1970

³ Cordier, Henri. *La Chine en France au XVIIIe siècle*. Paris: Laurens, 1910

⁴ Honour, Henry. *Chinoiseries. The Vision of Cathay*. Londres, 1961

⁵ Brunel, Georges (dir.). *Pagodes et dragons. Exotisme et fantaisie dans l'Europe rococo : 1720-1770*, Paris: Paris Musées, 2007

celles d'objets hybrides - vases montés, panneaux laqués retravaillés - et de « chinoiseries »⁶.

A cette présence matérielle importante s'ajoute une présence intellectuelle forte particulièrement à partir du XVIIIe siècle : la sinophilie des intellectuels des Lumières est connue et se répand jusque dans les cercles proches du monarque⁷. Henri Bertin (1720-1792), contrôleur général des finances du roi Louis XV, est ainsi un grand sinophile, collectionneur d'objets et de peintures chinoises et protecteur de deux jeunes Chinois venus se former en France. Les récits de voyages et les écrits des Jésuites permettent aux intellectuels européens de découvrir des faits qui les fascinent et remettent en cause des croyances pourtant assurées. Le contact avec l'empire chinois, puissant, développé – plus que l'Europe dans certains domaines – et très ancien marque les esprits européens. A partir du XVIIe siècle, à mesure que les contacts se font plus fréquents, l'intérêt pour la Chine évolue et se fait plus scientifique et méthodique. En 1665, Johan Nieuhoff, intendant de l'ambassadeur hollandais, fait le récit de son voyage en Chine. Cette publication illustrée et traduite dans toute l'Europe connaît un grand succès jusqu'au XVIIIe siècle sous le titre *Ambassade des Hollandais à la Chine ou Voyage des Ambassadeurs de la compagnie hollandaise des Indes Orientales*. Les récits et les descriptions des Jésuites sont diffusés dans les *Lettres édifiantes et curieuses*. La description de la Chine par le Jésuite Du Halde, publiée en 1735, compile ces informations et a également une influence importante. Les articles de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert consacrés à la Chine témoignent de la propagation de ces connaissances, d'un intérêt pour sa philosophie et ses techniques. Les informations diffusées par ces biais viennent confirmer l'image positive dont jouit déjà l'Empire céleste.

⁶ Rey, Marie-Catherine (dir.), *Paris 1730-1930 : A Taste for China*. Hong Kong: Hong Kong Fine Arts Museum, 2008

⁷ Cordier, Henri. *La Chine en France au XVIIIe siècle*. Paris: Laurens, 1910. Hughes, P. *Eighteenth-century France and the East*. Londres: The Trustees of the Wallace Collection, 1981

L'Asie au XIXe siècle : naissance de la sinologie et des collections publiques d'art asiatique, entre admiration et pillage

Dans les premières années du XIXe siècle, la discipline de la sinologie se structure progressivement. En 1814, une chaire de « langues et littératures chinoises et tartares-mandchoues » est créée par Antoine Isaac Silvestre de Sacy (1758-1838), enseignant de persan au collège de France et fasciné par l'Asie⁸. Elle est attribuée à Pierre Abel Rémusat (1788-1832) qui publie plusieurs manuels de grammaire et de linguistique ainsi que des traductions d'ouvrages chinois sur des sujets variés. Après sa disparition prématurée, lors de l'épidémie de choléra à Paris en 1832, Rémusat est remplacé par Stanislas Julien (1799-1873) qui exerce jusqu'à sa mort et imprime sa marque à la sinologie française naissante. A l'Institut National des Langues Orientales, créé en 1795 avec pour ambition de former des interprètes pour le commerce et la diplomatie, il faut attendre 1841 pour qu'un cours de chinois moderne soit proposé⁹.

Ce besoin d'interprètes répond à l'augmentation des relations commerciales et diplomatiques avec l'Extrême-Orient¹⁰. Un premier traité signé en 1844 établit des rapports officiels entre la France et la Chine. En 1848, Charles de Montigny crée la première concession française à Shanghai¹¹. Le réseau diplomatique français se développe par la suite et évolue en fonction des intérêts du pays en Chine et – à partir de 1885 – en Indochine. Mais les rapports créés ne sont pas toujours uniquement diplomatiques. En 1860, des soldats français et britanniques engagés dans la « seconde guerre de l'Opium » pillent méthodiquement les trésors du Palais d'été, à proximité de Pékin. Les objets rassemblés – porcelaines, laques, meubles, bronzes – sont expédiés en France, notamment à l'impératrice Eugénie. Ces trésors volés

⁸ Angel Pino, « Les débuts du chinois à Langues O' », dans Jacques Dumasy (dir.), *La France et la Chine. De la méconnaissance à la reconnaissance, 1248-2014*, Editions Nicolas Chaudun, Paris, 2014, p.397-398. Espagne, Michel ; Lafi, Nora ; Rabault-Feuerhahn, Pascale, *Un pionnier de la découverte de l'Orient en Europe. Silvestre de Sacy. Le projet européen d'une science orientaliste*, Paris : Editions du Cerf, 2014

⁹ Pierre Labrousse (dir.), *Langues'O, deux siècles d'histoire de l'Ecole des langues orientales*, Paris, 1995, p.33

¹⁰ Rey, Marie-Catherine (dir.), *La soie et le canon. France-Chine 1700-1860*, Exposition au Musée d'histoire de Nantes, Château des Ducs de Bretagne, Paris : Gallimard, 2010.

¹¹ Jacques Dumasy (dir.), *La France et la Chine. De la méconnaissance à la reconnaissance, 1248-2014*, Editions Nicolas Chaudun, Paris, 2014, p. 169

s'ajoutent aux biens exportés massivement depuis Canton, à destination du marché occidental.

Les musées français s'ouvrent également aux collections chinoises : le musée national de la céramique dès son premier inventaire de 1806 et par la suite grâce aux envois des voyageurs tels que le Capitaine Laplace dans les années 1830, Jules Itier, photographe ayant accompagné la mission commerciale de Lagrenée en Chine en 1844, ou encore la collection rassemblée par le consul Ernest Frandon, 1200 pièces acquises en 1894 ; le musée Adrien Dubouché de Limoges dès 1850¹² ; le musée du Louvre avec la création d'une section des arts chinois et japonais, division du département des objets d'art, liée notamment au généreux legs d'Ernest Grandidier en 1894¹³.

Le Japon « découvert », la Corée « oubliée »

Aux côtés de la Chine, le pays qui fascine également les Occidentaux est le Japon. Son ouverture sur le monde au milieu du XIXe siècle, après des siècles de fermeture, entraîne un engouement important. La participation de clans japonais (Saga, Satsuma) à l'exposition universelle de 1867, puis celle officielle du pays en 1878 accroissent encore cet enthousiasme¹⁴. Des voyageurs français se rendent alors au Japon, au premier rang desquels Emile Guimet (1836-1918) qui effectue en 1876-1877 un tour du monde en compagnie du peintre Félix Régamey. Ils séjournent quelque temps au Japon et en rapportent des collections abondantes qui servent à établir à Lyon un musée des religions en 1879, transféré dix ans plus tard à Paris, les collections étant données à l'Etat¹⁵. On peut citer également Henri Cernuschi (1821-1896), homme d'affaire d'origine italienne. Lors d'un séjour en Asie en 1870, il rassemble des collections chinoises et japonaises importantes présentées dès 1873 au

¹² Pauline d'Abrigeon, « La collection extrême-orientale du musée Adrien Dubouché de Limoges », *Les Cahiers de l'École du Louvre* [En ligne], 6 | 2015, mis en ligne le 01 avril 2015, consulté le 30 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cel/317> ; DOI : 10.4000/cel.317

¹³ Voir la thèse de Sangchel Sin, *Présentation des ensembles d'arts asiatiques en France, XVIIIe – XIXe siècles. Evolution des conceptions muséales*, Université Paris IV Panthéon Sorbonne, sous la direction de Mme Françoise Hamon, 2007

¹⁴ Voir les travaux de Geneviève Lacambre, notamment *A l'aube du japonisme*. Catalogue d'exposition à la Maison de la Culture du Japon, décembre 2017

¹⁵ Francis Macouin, Keiko Omoto, *Emile Guimet et les arts d'Asie. Quand le Japon s'ouvrit au monde*, Gallimard, Paris, 2001

Palais de l'Industrie, avant d'être exposées dans un hôtel construit aux abords du parc Monceau en 1874¹⁶.

L'Asie, on le voit, fait partie intégrante de la culture matérielle et intellectuelle française dans la seconde moitié du XIXe siècle, et l'ouverture plus ou moins contrainte de la Chine et du Japon aux intérêts occidentaux accroît cette présence matérielle, rendue d'autant plus visible qu'elle coïncide avec la création de musées ouverts au public.

Mais la Corée fait figure d'oubliée dans ce mouvement de découverte de l'Extrême-Orient. Elle occupe pourtant une place centrale dans l'histoire de l'est asiatique : elle intègre les influences venues de Chine et c'est souvent par son intermédiaire que ces dernières sont transmises au Japon. Ainsi du bouddhisme, parvenu dans la péninsule par les routes terrestres : le roi de Kudara adresse au VIe siècle une statue de Shakyamuni ainsi que des rouleaux d'écritures bouddhiques au souverain japonais, qui, séduit, adopte le bouddhisme comme religion officielle. Un autre exemple connu de transferts culturels depuis la Corée vers le Japon est celui de l'industrie porcelainière. A la suite des invasions japonaises du XVIe siècle, des potiers coréens sont emmenés par les soldats japonais. Installés sur l'île de Kyûshû, ces artisans coréens créent une industrie porcelainière florissante en adaptant les techniques utilisées en Corée, elles-mêmes largement inspirées de la Chine. Véritable passerelle entre la Chine et le Japon, la Corée est pourtant méconnue en Occident.

Elle est ainsi totalement absente de la culture matérielle européenne avant la seconde moitié du XIXe siècle, les premiers objets coréens ne parvenant en Occident que dans les années 1850, encore qu'avec parcimonie. En France, les envois de Charles Montigny, consul de France en Chine, en 1852, comptent parmi les premières pièces coréennes à intégrer les collections nationales (celles du musée de Sèvres et du musée de la Marine).

La Corée n'est cependant pas complètement ignorée par ceux qui s'intéressent à l'Asie. On lui attribue ainsi parfois – bien qu'à tort – l'invention de la porcelaine peinte. Les porcelaines japonaises *kakiemon* avec leur décor asymétrique d'émaux

¹⁶ Michel Maucuer et Gilles Béguin, *Henri Cernuschi, 1821-1896 : voyageur et collectionneur*, Paris, Paris-Musées, 1998

bleus, verts et rouges, sont ainsi parfois désignées comme « coréennes ». A Chantilly, la manufacture qui imite les porcelaines de la collection personnelle du prince de Condé adopte volontiers un décor dit « coréen », celui d'un tigre près d'une barrière¹⁷. Au XIXe siècle encore, Albert Jacquemard (1808-1875), attribue à la Corée les porcelaines considérées comme les plus anciennes. En 1866 il écrit ainsi : « Il a été question bien des fois de l'intervention des Coréens dans l'éducation des Chinois et des Japonais ; cette intervention avouée dans les livres des deux nations, nous obligeait à trouver le caractère des œuvres du peuple initiateur¹⁸. » Malgré ces assertions limitées, la connaissance de la Corée reste faible dans le dernier quart du XIXe siècle en France.

Les ouvrages relatifs à la Corée sont ainsi rares avant 1886¹⁹. La péninsule n'est d'abord connue qu'au travers des mentions laconiques qui y font allusion dans des récits ou des observations géographiques relatifs à la Chine à partir du XVIe siècle. En 1599, la carte de Van Langren et Florent intitulée *Exacta et accurata delineatio cum orarum maritimarum tum etiam locorum terrestrium quae in regionibus China, Cauchinchina, Camboja sive Champa, Syao...*, datée précisément de 1599, montre ainsi, sous l'influence des Portugais, une « Ilha de Corea » au large des Chinae (sic). En 1653, le naufrage du vaisseau hollandais *Sperwer* sur les côtes de l'île de Quelpaert (Cheju-do) fournit une occasion de décrire cette contrée méconnue qui y gagne la réputation d'un pays inhospitalier et dangereux, dont les habitants (les Coréens) sont réputés hostiles aux étrangers. Après treize ans de captivité, sept marins parviennent à s'échapper. Le capitaine Hendrik Hamel (1630-1692), en tire un récit de captivité et une description du pays. Publié en 1668 et traduit en 1670, la *Relation du naufrage d'un vaisseau hollandais sur la côte de l'île de Quelpaert* accompagnée d'une description du royaume de Corée, d'abord traduite en anglais,

¹⁷ Brunel, Georges (dir.). *Pagodes et dragons. Exotisme et fantaisie dans l'Europe rococo : 1720-1770*, Paris: Paris Musées, 2007

¹⁸ Albert Jacquemard, *Les merveilles de la céramique, ou l'art de façonner et décorer les vases en terre cuite, faïence, grès et porcelaine depuis les temps antiques jusqu'à nos jours. Tome I. Orient*, Hachette, Paris, 1866, p. 181

¹⁹ Laurent Quisefit, « Les voyageurs français en Corée au XIXe siècle », in Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur. Victor Collin de Plancy. L'histoire des collections coréennes en France*, Editions Loubatières / Sèvres – Cité de la Céramique, 2015, p.30-33

puis en français, reste jusqu'au XIXe siècle une des seules sources d'information de première main sur la Corée.

Au XVIIIe siècle, les Jésuites présents à la cour de Chine mentionnent bien la péninsule coréenne, mais ne s'y rendent pas. C'est que le royaume de Joseon refuse de reconnaître l'autorité du céleste empire passé depuis l'avènement de la dynastie des Qing sous la domination mandchoue. La *Description de la Chine*, du père Du Halde, publiée en 1735 intègre les lettres du Père Régis, jésuite chargé d'une mission à la frontière entre la Corée et la Mandchourie. Ces documents relatifs à la Corée sont intégrés par l'abbé Prévost (1697-1763) dans le volume 6 de l'*Histoire générale des voyages* paru en 1747 qui rassemble la relation de Hamel et les lettres de Régis pour former un chapitre « Corée ».

Les circumnavigations scientifiques de La Pérouse (1741-1788) à bord de *L'Astrolabe* et de *La Boussole* sont l'occasion d'une première description directe des côtes de la péninsule. La désastreuse opération militaire de l'amiral Roze (1812-1883) en 1866 offre l'opportunité de rassembler documents et informations. Le magazine *L'Illustration* donne dès l'année suivante le récit des événements du point de vue français, tandis que les diverses publications sur l'expédition de Corée s'échelonnent de 1867 à 1883. L'article « Une expédition en Corée », par Henri Zuber, ancien officier de marine devenu peintre, est publié en 1873 dans *Le Tour du monde*. Il s'agit à la fois du récit de l'expédition et des impressions sur le pays. Le texte, bien que bref, est illustré de gravures et d'une carte de l'auteur. Henri Zuber publie également une *Note sur la carte de Corée*, pour la société de Géographie, en juin 1870. D'autres membres de l'expédition diffusent leurs remarques sur la péninsule dans les bulletins de diverses sociétés savantes. C'est le cas de Jouan dont le récit « L'expédition de Corée en 1866 : épisode d'une station navale dans les mers de Chine » paraît en 1868 dans le *Bulletin de la société des lettres de Cherbourg* ; ou encore de de Rostaing, dont la « Note sur une récente exploration du Han-Kyang en Corée » est publiée dans le *Bulletin de la société de Géographie* dès janvier 1867.

Malgré l'expédition de l'amiral Roze, les informations qui circulent sur la Corée au milieu du XIXe siècle sont souvent des informations anciennes, de seconde

main, traduites du chinois, de l'anglais ou du japonais. C'est le cas de celles diffusées par Léon de Rosny (1837-1914), orientaliste autodidacte et voyageur immobile qui s'intéresse à la Corée dans une présentation intitulée *Sur la géographie et l'histoire de la Corée* composée à partir de traités chinois. C'est le cas également du récit du lieutenant de vaisseau G. Baudens qui traduit dans un article de 1884 un ouvrage plus complet de William Elliot Griffis, paru en 1882. Ce dernier n'avait d'ailleurs pas lui-même voyagé en Corée, partant du postulat que « les voyageurs ne voient jamais qu'une portion à la fois du pays » et qu'un « compilateur en état de contrôler les sources de ses informations et suffisamment maître de son style, se trouve être l'homme le plus apte à présenter un travail utile au lecteur moderne, si désireux de tout connaître dans le moins de mots possible. » De fait, Griffis, et son traducteur après lui, relaient des informations erronées, notamment la présence en Corée d'alligators et de singes, attestée dans une édition modifiée du récit de Hendrik Hamel (édition de Gillis Jossten Saagman de 1668).

L'examen du catalogue de la collection d'ouvrages de Collin de Plancy sur la Corée, léguée par ce dernier à la bibliothèque de Troyes permet de dresser un panorama relativement complet des publications sur la péninsule dans la seconde moitié du XIXe siècle. Ses notes manuscrites font également état de lectures complémentaires, assorties parfois de commentaires critiques. Sa bibliothèque contient ainsi plusieurs ouvrages récents ou contemporains sur la Corée : les ouvrages de Maurice Courant, le récit de voyage de Georges Ducrocq (*Pauvre et douce Corée*, Paris, H. Champion, 1904), et l'ouvrage spécialisé de Laurent Cremazy (*Le code pénal de la Corée*, Séoul, 1904, ouvrage dédié à Collin de Plancy par son auteur qui avait été conseiller juridique en Corée). Sont présents également des récits de voyageurs étrangers : Angus Hamilton (*En Corée*, Paris, F. Juven, s.d.), Ernest Oppert (*A forbidden Land : Voyages to the Corea*, London, 1880), William Elliot Griffis déjà cité (*Corea, the Hermit Nation*, Londres, 1882), Percival Lowell (*Chosön, the land of the morning calm, a sketch of Corea*, Boston, 1886), ou John Ross (*History of Corea ancient and modern*, Paisley: J. and R. Parlane, s.d.), ainsi que les ouvrages de son collègue diplomate américain Horace W. Allen (*A Chronological Index. Some of the Chief Events in the Foreign intercourse of Korea*, 1901 et 1902).

Collin portait visiblement un grand intérêt à ses récits. Il adresse ainsi à la Société de Géographie, pour publication, un résumé de celui que le Colonel Chaillé-Long a rédigé après son voyage en Corée²⁰.

Victor Collin de Plancy, diplomate et érudit

En 1886, un traité diplomatique négocié entre la France et la Corée ouvre enfin la péninsule aux voyageurs français. C'est dans ce contexte que Victor Collin de Plancy, diplomate français originaire de Troyes et formé à la langue et à la culture chinoises à l'Institut National d'études des langues orientales, parvient en Corée en 1887. Fils de Jacques Collin de Plancy, éditeur et polygraphe catholique, et d'Augusta Clarissa Bradier, fille d'un bonnetier de la région de Troyes, Collin a fait des études de droit et de chinois, avant de s'engager dans la carrière d'interprète, et d'être admis finalement dans la carrière diplomatique. Ses intérêts sont nombreux et variés : des insectes et batraciens, en passant par l'histoire du livre, ou les influences artistiques croisées entre la Chine et l'Europe. Pendant toute sa carrière, vingt années passées en Extrême-Orient dont treize en Corée, il rassemble documents, objets, informations pour les institutions françaises. Son action coïncide parfaitement avec les vingt années d'ouverture de la Corée sur le monde, entre la signature des premiers traités autour des années 1880 et l'annexion par le Japon après 1905.

Etat de la recherche sur Victor Collin de Plancy

La vie de Victor de Collin de Plancy n'a pas fait l'objet de nombreuses publications scientifiques, malgré l'abondance des sources à disposition des chercheurs.

Les sources contemporaines de Collin de Plancy sont nombreuses. Une partie de ses archives personnelles est conservée à la Médiathèque de l'agglomération troyenne. Outre les ouvrages de sa bibliothèque, on retrouve dans ses archives des

²⁰ AMAE, 21 ADP, Affaires diverses politiques, Corée, 1889-1890

documents intéressants concernant son goût pour l'art coréen, et les recherches sur l'histoire de la céramique coréenne.

Une autre partie des archives de Collin de Plancy, concernant plus particulièrement son activité diplomatique, est conservée aux Archives du Ministère des Affaires étrangères : dossier administratif personnel, échanges avec des correspondants de Collin, ou ses successeurs au poste de consul général en Corée, papiers d'agent.

Les institutions avec lesquelles Collin a été en contact conservent également des documents de sa main, ou documentant son action : Archives nationales, Archives des Missions étrangères, archives du musée national de la céramique de Sèvres ou du musée Guimet. Ces derniers documents permettent de retracer l'histoire des collections coréennes de ces musées.

Outre ces sources originales, de la main de Collin de Plancy, ou émanant de ses interlocuteurs, les récits de voyage de ses contemporains évoquent parfois Collin de Plancy. C'est le cas notamment du récit de Charles Varat en Corée, qui ne tarit pas d'éloge sur le diplomate²¹ ; des écrits de Maurice Courant qui travailla à ses côtés en Corée²² ; mais aussi du récit d'Hippolyte Frandin²³, successeur de Victor Collin de Plancy au poste de consul en Corée, qui est lui beaucoup plus critique, sans toutefois citer le nom de son prédécesseur. D'autres récits permettent d'évoquer la place de la diplomatie française dans la Corée de la fin du XIXe siècle²⁴.

L'article de Rémi Tessier du Cros²⁵, ambassadeur de France en Corée de 1975 à 1980, retrace la vie et l'œuvre diplomatique de Victor Collin de Plancy en s'appuyant

²¹ Charles Varat, « Voyage en Corée », *Le Tour du Monde*, vol. I, 1889, p. 421 et vol. I, 1892, p.289-368

²² Maurice Courant, *Bibliographie coréenne. Tableau littéraire de la Corée. Contenant la nomenclature des ouvrages publiés dans ce pays jusqu'en 1890 ainsi que la description et l'analyse détaillées des principaux d'entre ces ouvrages*, Paris, E. Leroux, 1894-1901 et *Souvenirs de Séoul. Corée, 1900*, Paris, imprimerie de la Photo-couleur, 1900.

²³ Hippolyte Frandin et Claire Vautier, *En Corée*, Paris, 1904

²⁴ Voir notamment l'anthologie rassemblée par Charles-Edouard Saint-Guilhem et Loïc Madec, *Corée. Voyageurs au Pays du matin calme, 1788-1938*, Editeur Omnibus, Paris, 2006 et les récits de Charles Varat et Charles Chaillé-Long édités par Francis Macouin, *Deux voyages en Corée*, Editions Kailash, 2000

²⁵ Rémi Tessier du Cros, « Victor Collin de Plancy à Séoul 1888-1906 », dans *Culture coréenne*, no 52, 1994, p. 16-22

surtout sur les archives des affaires étrangères et celles des missions. Sont brièvement évoquées les actions diplomatiques de Collin en faveur des conseillers techniques français et en faveur des missionnaires. En ce qui concerne l'art, Teissier du Cros évoque le rôle d'initiateur de Collin de Plancy dans la grande entreprise de Maurice Courant, la *Bibliographie Coréenne*, ainsi que dans la participation coréenne aux expositions universelles.

Les études coréennes aujourd'hui, en France

Le centre de recherches sur la Corée de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales a orienté ses recherches dans les champs de l'histoire et de l'historiographie, de l'anthropologie et de l'ethnologie, de la géographie et de l'urbanisme. Les grands axes de recherche actuellement développés sont : la traduction de textes coréens importants ; étude des capitales coréennes, historiquement, géographiquement et au niveau de l'urbanisme ; étude de la violence socio-culturelle et politique en Corée ; la recherche sur la « coréanité » et ses frontières, notamment dans le cadre des identités régionales et religieuses. Des recherches précédentes sur les chamanismes en Corée, l'histoire socio-culturelle de la Corée des XVIIIe et XIXe siècles ont conduit à plusieurs publications importantes, parmi lesquelles on peut citer l'ouvrage de Francis Macouin sur la Corée de Joseon²⁶.

L'institut d'études coréennes du collège de France abrite une bibliothèque de 30 000 ouvrages, dont 70% en coréen, relatifs à la littérature, la religion, l'histoire, la philosophie et pour une moindre part aux sciences sociales et aux beaux-arts. Parmi les publications de l'institut, plusieurs sont indispensables pour retracer l'histoire de Victor Collin de Plancy. On peut citer d'abord les inventaires des archives françaises relatives à la Corée par Marc Orange, ancien directeur de l'institut²⁷, ainsi que les

²⁶ Francis Macouin, *La Corée du Choson. 1392-1896*, Guide Belles Lettres des Civilisations, Paris, 2009

²⁷ Marc Orange, *Archives françaises relatives à la Corée : inventaire analytique. Ministère des affaires étrangères. 1*, Paris, Collège de France. Institut d'études coréennes, 1987 et *Archives françaises relatives à la Corée : inventaire analytique. Ministère des affaires étrangères. 2*, Paris, Collège de France, Institut d'études coréennes, 2013

éditions des travaux de Maurice Courant par Daniel Bouchez²⁸, ou celle plus récente de sa correspondance²⁹.

Histoire de l'art coréen en France

Quelques collections coréennes françaises ont fait l'objet de publications, parfois aidées par la Fondation pour le patrimoine culturel coréen.

Pendant sa fermeture pour travaux, le musée Guimet a organisé à Dijon une exposition dont le catalogue *Âges et visages de l'Asie*, publié en 1996 évoque la figure de Charles Varat et les collections coréennes du musée³⁰. Le catalogue des collections coréennes du musée Guimet publié par Pierre Cambon³¹ en 2001 à l'occasion de la réouverture du musée et de la recréation d'une section coréenne présentée au public fait le point sur les objets coréens rapportés au XIXe siècle par Charles Varat et Collin de Plancy, ainsi que sur les acquisitions plus récentes. L'ouvrage très complet et trilingue - anglais, français, coréen - succède à un premier catalogue réalisé par des Coréens avec le soutien du National Heritage of Korea, mais distribué uniquement dans des bibliothèques spécialisés et étudiant surtout les œuvres elles-même plus que leur contexte de collecte. Pierre Cambon est également l'auteur d'un certain nombre d'articles sur les collections coréennes du musée Guimet³².

La collection de céramiques coréennes du musée de Sèvres a fait l'objet d'une publication bilingue en 2004 avec le soutien d'une fondation coréenne. Cette publication ne présente cependant le contexte d'acquisition des objets que très sommairement, et n'évoque que brièvement le rôle majeur de Collin de Plancy dans la constitution de cette collection. Cette publication n'a fait l'objet que d'une diffusion

²⁸ Daniel Bouchez, « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant (1865-1935) », *Journal Asiatique*, 271, 1983, p. 43-150, [en ligne] halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00724923/document. ; *Cahiers d'études coréennes*, 1 : *Études coréennes de Maurice Courant*, éd. Daniel Bouchez, 1983 ; *Cahiers d'études coréennes* 2 – *La Corée ancienne à travers ses livres*, éd. Daniel Bouchez, 1985 (il s'agit de l'édition à part de l'introduction à la *Bibliographie coréenne*).

²⁹ *Une amitié pour la Corée. « Cher Monsieur Collin de Plancy »*, Institut d'Études coréennes, 2017

³⁰ *Âges et visages de l'Asie : un siècle d'exploration à travers les collections du musée Guimet* : Dijon, Musée des Beaux-Arts, 2 juillet-28 octobre 1996

³¹ Pierre Cambon, *L'art coréen au musée Guimet*, Editions RMN, Paris, 2001

³² Pierre Cambon, « Peinture bouddhique "à l'ambrosie"... Une peinture coréenne du XVIIIe siècle de la collection Collin de Plancy », dans *La Revue du Louvre et des musées de France*, n°5-6, 1994, pp.63-73

très restreinte, sous la forme d'échanges avec des bibliothèques. Par ailleurs, un important travail de récolement a permis de retrouver un certain nombre d'œuvres inédites, et de réattribuer des œuvres réinventoriées au fond donné par Collin, en particulier le Vase au Dragon, chef d'œuvre des collections coréennes de Sèvres. Un certain nombre de documents d'archives restés inédits car récemment classés permettent de retracer l'arrivée des œuvres à Sèvres, les choix muséographiques du conservateur, etc...

La bibliographie récente en France sur la Corée et les collections coréennes en France rend hommage à Collin de Plancy, sans qu'aucun ouvrage monographique ne lui soit pour autant consacré, à l'exception du catalogue de l'exposition « Roman d'un voyageur » qui constitue une sorte de premier chapitre du présent travail.

Plusieurs auteurs consacrent leurs travaux aux relations entre la France et la Corée à la fin du XIXe siècle. C'est le cas de Frédéric Boulesteix, décédé en 2004 et dont un recueil d'articles est publié en 2015 à l'occasion des années croisées France - Corée³³. Les textes de ce recueil analysent les écrits des voyageurs français en Corée et étudient la vision qu'ils donnent du pays. Collin de Plancy n'ayant lui-même jamais publié de récit sur son séjour coréen, il n'est pas présent dans l'ouvrage qui permet néanmoins de bien cerner le contexte. L'autre spécialiste des relations franco-coréennes est Pierre-Emmanuel Roux qui au travers de ses articles et surtout de l'ouvrage exhaustif et bien documenté *La Croix, la baleine et le canon : La France face à la Corée au milieu du XIXe siècle* retrace le contexte historique de l'instauration des relations diplomatiques entre la France et la Corée³⁴.

En 2006, Elisabeth Chabanol, directrice de l'antenne coréenne de l'Ecole Française d'Extrême-Orient dirige un ouvrage collectif lié à une exposition consacrée à l'établissement des relations franco-coréennes en 1886. C'est naturellement que Collin de Plancy y est évoqué, son rôle dans l'établissement de ces relations étant

³³ Frédéric Boulesteix, *La Corée, un Orient autrement extrême : essai de géopoétique*, Paris : Atelier des cahiers, 2015

³⁴ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon : la France face à la Corée au milieu du XIXe siècle*, Paris, les Editions du Cerf, 2012

central³⁵. La suite de cet ouvrage collectif, toujours dirigé par Elisabeth Chabanol et intitulé *Souvenirs de Séoul* est parue en mars 2019³⁶. Il contient des articles de spécialistes, parmi lesquels un article fondamental de Francis Macouin sur le rapport de Collin de Plancy aux livres coréens.

Si Collin de Plancy apparaît dans la plupart des ouvrages consacrés à cette période essentielle des relations franco-coréennes, ou aux collections coréennes, aucun travail n'analyse spécifiquement son action. L'exposition « Corée Mania. Roman d'un voyageur », centrée sur la figure de Collin de Plancy est surtout l'occasion de faire découvrir les collections coréennes françaises au public lors des années croisées France - Corée. La catalogue³⁷ fait intervenir les conservateurs et responsables des collections coréennes présentées : Pierre Cambon pour le musée Guimet³⁸, Philippe Brugières pour la Cité de la Musique, Laurent Quisefit pour la BULAC³⁹, Jean-Philippe Dumas pour les Archives Diplomatiques⁴⁰, Chantal Rouquet pour le musée de Troyes⁴¹. Il propose une première analyse de la spécificité de l'action de Collin de Plancy en faveur de la Corée.

³⁵ Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul. 1886-1905 : France-Corée*, Séoul, École Française d'Extrême Orient, 2006

³⁶ Elisabeth Chabanol, *Souvenirs de Séoul : destins croisés France-Corée de 1886 aux années 1950*, Paris : l'atelier des Cahiers, 2019

³⁷ Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur. Victor Collin de Plancy. L'histoire des collections coréennes en France*, Sèvres- Cité de la Céramique / Editions Loubatières, 2015

³⁸ Pierre Cambon, « La diplomatie culturelle, de Varat à Collin de Plancy. Les collections coréennes du Musée Guimet au XIXe siècle » in Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*, op. cit., 2015, 8-14

³⁹ Laurent Quisefit, « Les voyageurs français en Corée au XIXe siècle », in Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*, op. cit., 2015, p.30-33

⁴⁰ Jean-Philippe Dumas, « La collection de photographies de Victor Collin de Plancy conservée aux Archives du Ministère des Affaires étrangères », dans Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*, op. cit., 2015, p. 66

⁴¹ Chantal Rouquet, « Victor Collin de Plancy, un homme curieux des choses et ouvert aux autres », dans Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*, op. cit., 2015, p. 76

Victor Collin de Plancy et la connaissance de la Corée en Occident

L'action du diplomate pour faire connaître en France les richesses culturelles et artistiques de son pays de prédilection est guidée par plusieurs principes qui en font un cas particulièrement intéressant à étudier.

En premier lieu, il agit pour le compte d'institutions avec lesquelles il prend l'habitude de collaborer. Rassemblant informations et objets, il se comporte ainsi en collecteur plus qu'en collectionneur. Il ne constitue pas une collection au sens d'un « ensemble d'éléments groupés en raison de certains points communs, résultant de choix successifs faits systématiquement par un individu (...) dans une intention particulière⁴² ». Les objets rassemblés sont souvent expédiés directement vers les institutions françaises bénéficiaires de son travail. Son activité est plus proche de la collecte : « Action de recueillir des choses dispersées en vue d'une action précise ; produit de cette action⁴³ ». Collin acquière des objets pour les collections nationales françaises, en vue de les enrichir et de les compléter, répondant parfois même aux commandes des conservateurs français. Plutôt que d'une collecte, on peut d'ailleurs parler de multiples collectes, toutes consacrées à des objets spécifiques, liés aux caractéristiques, à l'orientation scientifique des institutions partenaires : spécimens naturels pour le Muséum, céramiques pour le musée de Sèvres, livres pour l'Ecole des Langues orientales, objets d'astronomie pour l'Observatoire, etc... Plus qu'un collectionneur qui « aime à réunir des objets ayant certains points communs, en raison de leur valeur scientifique, artistique, esthétique, documentaire, affective ou vénale⁴⁴ », Collin est un collecteur, bras armé des musées parisiens en Extrême-Orient, comme d'ailleurs nombre de ses contemporains, collecteurs voyageurs de diverses professions⁴⁵.

Mais Collin de Plancy ne se contente pas de ses propres efforts en matière de collecte. Il n'hésite pas à faire appel à des amis ou collègues pour accroître les

⁴² Trésor de la Langue Française Informatisé

⁴³ Trésor de la Langue Française Informatisé

⁴⁴ TLFi

⁴⁵ Article collectif à paraître dans les cahiers du LABEX CAP sur les collecteurs voyageurs du musée national de la céramique de Sèvres

connaissances générales sur la Corée. Il suscite ainsi les recherches sur la Corée : celles de Billequin sur la porcelaine, malheureusement interrompues par le décès du chimiste ; celles de Maurice Courant sur la littérature et l'impression coréennes publiées dans la monumentale *Bibliographie coréenne*. Il encourage les dons aux musées français : celui du président Sadi Carnot qui remet au musée de Sèvres les cadeaux remis par le roi Gojong, celui du colonel américain Lee, sensibilisé par le diplomate français à la collecte, et qui offre par l'intermédiaire de Collin un grand vase au musée de la céramique de Sèvres. Il épaulé les collecteurs, en particulier l'explorateur Charles Varat qui séjourne en Corée en 1888 et qui rassemble - avec l'aide de Collin de Plancy - une importante collection d'artefacts et de spécimens ethnographiques. Au cœur d'un réseau de fidèles auquel il transmet son intérêt pour la Corée, il agit en véritable « révélateur » d'un pays méconnu, orchestrant sa présentation au public parisien lors de l'exposition universelle de 1900. Ses possessions méthodiquement dispersées à la fin de sa vie – vente de sa collection personnelle en 1911, dons et legs divers notamment à la Société Académique de l'Aube – parviennent pour l'immense majorité dans des musées ou institutions publiques.

Son double rôle de collecteur et d'impresario au service d'un pays dans lequel il séjourne treize ans, et d'institutions françaises auxquelles il demeure fidèle du début de sa carrière jusqu'à la fin de sa vie, fait de Collin de Plancy une figure incontournable de la connaissance de la Corée en France. C'est bien entendu le cas de son vivant, et notamment pendant les deux décennies, de 1886 à 1906, pendant laquelle la Corée indépendante est rendue accessible aux voyageurs occidentaux. Mais c'est toujours le cas aujourd'hui : la majeure partie des collections coréennes aujourd'hui conservées en France et présentées au public ont pour origine les envois de Collin ou de ses proches au tournant du XXe siècle. Analyser les modes de constitution de ces collections et le rôle central de Collin de Plancy permet donc de mieux comprendre la manière dont la Corée est présentée au public en France.

En mai 1887, Victor Collin de Plancy séjourne quelques jours à Séoul : il a pour mission de faire ratifier le traité d'amitié entre la France et la Corée, négocié et signé par ses amis et collègues l'année précédente. S'il s'agit de son tout premier voyage dans la péninsule, il ne s'agit pas de son premier contact avec le « royaume ermite ». Son maître à l'Ecole des Langues Orientales, le comte Kleczkowski est en effet un des rares Français - en dehors des missionnaires - à s'être rendu en Corée avant la signature du traité de Ganghwa, en 1877. Ce traité imposé par le Japon ouvre le royaume coréen aux influences extérieures après une période de fermeture de plusieurs siècles. Victor Collin est également en contact avec les négociateurs du traité de 1886, ses collègues à l'ambassade de France en Chine. Leur correspondance évoque à la fois les péripéties politiques de la négociation, mais aussi un pays charmant, « paradis des bibeloteurs ».

En 1888, Victor Collin de Plancy est nommé consul sur place. Si les conditions de vie sont d'abord difficiles, il s'attache rapidement à ce pays dont il découvre la culture et l'art. Dès 1889, il expédie en France des céramiques, des objets astronomiques, des spécimens naturalisés, qui viennent enrichir les collections des institutions françaises.

Il accueille également en Corée l'explorateur Charles Varat (1842-1893). Ce riche industriel effectue en Corée une mission pour le compte du ministère de l'instruction publique. Les collections patiemment rassemblées avec le concours de Collin de Plancy sont expédiées en France et présentées au musée d'ethnographie du Trocadéro. En 1891, Collin de Plancy quitte son poste à Séoul pour le Japon, avant de rejoindre la France. Il y travaille alors à la diffusion des connaissances sur la Corée en participant au classement des collections de céramiques coréennes qu'il a offertes au musée national de la céramique de Sèvres, encourageant la publication d'une note sur ce sujet, et en facilitant le transfert des collections de Charles Varat au musée Guimet.

En 1894, Victor Collin est nommé à Tanger, ce qui l'éloigne de son pays de prédilection. La même année, le décès prématuré de Charles Varat, et l'invasion par le Japon de la péninsule coréenne, à l'occasion du conflit qui l'oppose à la Chine, semblent clore ce moment de découverte du pays (Première partie).

Mais, fidèle, Collin de Plancy demande et obtient de retourner en Corée. Il est nommé sur place en 1895. La situation a changé. Le pays vit sous la menace d'une invasion japonaise après l'assassinat de la reine Min par des soldats japonais. Les intérêts occidentaux en particulier russes, sont de plus en plus présents et le pays se modernise rapidement : construction de chemins de fer, modernisation de l'armée, création d'un réseau postal. Cette modernisation est l'occasion pour Collin de Plancy de proposer aux Coréens des conseillers français. La communauté française en Corée grandit progressivement.

En France, Collin de Plancy travaille à distance à mieux faire connaître la Corée. Il répartit les collections rassemblées entre différentes institutions : le musée Guimet, le musée national de la céramique de Sèvres, le musée de l'Observatoire, le Muséum d'histoire naturelle, la bibliothèque de l'École des Langues Orientales, le musée des Gobelins, ont tous en commun d'avoir reçus des dons du diplomate.

Il soutient également une initiative importante, et qu'il a initié : la publication par Maurice Courant (1865-1935) d'une *Bibliographie coréenne*, véritable somme de connaissances sur la Corée, en trois tomes plus un supplément, qui fait encore aujourd'hui autorité parmi les spécialistes du pays.

Cette intense activité de promoteur de la Corée en France culmine en 1900 avec la participation du pays à l'Exposition universelle de 1900 organisée à Paris, dont Collin de Plancy est une des chevilles ouvrières.

Mais les menaces qui pèsent sur la Corée se concrétisent en 1904 avec la guerre russo-japonaise. La Corée est à nouveau envahie par le Japon, contrainte de signer un traité de protectorat. La victoire sur la Russie donne à l'Empire nippon toute latitude pour faire de la péninsule coréenne une colonie à l'image de ce que les Occidentaux pratiquent eux-mêmes en Asie. En 1906, Collin de Plancy est le dernier diplomate occidental à quitter la Corée. Il n'y reviendra plus. La domination japonaise sur la Corée, devenue sous le nom de Chosen une province de l'empire japonais se renforce et se maintient jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. (Deuxième partie)

De retour en France, après un court séjour en tant que ministre plénipotentiaire à Bangkok, Collin de Plancy reste fidèle à la Corée, dont les soutiens français se raréfient. Maurice Courant, nommé à Lyon, accaparé par des tâches administratives et l'enseignement, souffrant d'une blessure à la main, ne se consacre plus que marginalement au pays. Les missionnaires français encore présents sur place doivent composer avec l'occupant japonais. Collin de Plancy lui-même continue à s'intéresser au pays, comme en témoignent les documents précieusement rassemblés, notamment ceux consacrés à la céramique coréenne. Mais cette science accumulée ne fait jamais l'objet d'une publication.

Le diplomate disperse également les derniers objets extrême-orientaux en sa possession lors d'une vente en 1911. On y retrouve bibelots chinois, japonais et coréens, textiles de décoration, mais surtout les précieux livres imprimés et illustrés publiés par Maurice Courant dans sa *Bibliographie coréenne*, dont le *Jikji*, premier imprimé du monde suivant la technique des types métalliques amovibles, et qui constitue aujourd'hui encore un enjeu diplomatique et culturel majeur entre la France et la Corée.

Avant sa mort en 1922, Victor Collin – il a perdu le droit en 1908 d'accoler à son nom de famille le "de Plancy" utilisé par son père – se consacre à la mémoire de ce père, Jacques Collin de Plancy, polygraphe et éditeur, dont il rassemble et classe avec soin les archives léguées à sa ville natale de Troyes, s'éloignant encore davantage de la Corée qui l'a occupé une grande partie de sa vie. (Troisième partie).

PREMIÈRE PARTIE : DÉCOUVRIR LA CORÉE, UN PAYS MÉCONNU : 1887-1894

Cette période correspond aux débuts de l'ouverture de la Corée au reste du monde, et au premier séjour de Collin de Plancy dans le pays, de 1888 à 1892. Cela coïncide avec une première phase de découverte de la culture coréenne. La date de 1894 est une date clé : Collin de Plancy séjourne alors en France et y classe notamment les céramiques données au musée de Sèvres. La date correspond aussi aux décès de Charles Varat, ethnologue et voyageur, et d'Anatole Adrien Billequin (1836-1894), chimiste et professeur à Pékin. Collin de Plancy contribue à faire connaître les actions de ces deux personnages au service de l'art coréen.

I.1. A la découverte du « Royaume ermite »

Le royaume de Joseon est gouverné depuis la fin du XIV^e siècle (1392) par les souverains de la dynastie Yi. Les premiers monarques de cette dynastie se sont appuyés sur les principes du néo-confucianisme venu de Chine pour rétablir l'ordre après l'écroulement de la précédente dynastie Goryeo et les invasions mongoles du XII^e siècle⁴⁶. En s'appuyant sur les principes confucéens de respect de l'autorité et des ancêtres et d'études des classiques, le fondateur de la dynastie Yi réforme profondément l'Etat dont la gestion est confiée à une caste de lettrés-fonctionnaires, les *yangban*⁴⁷. La nouvelle dynastie se place naturellement sous la tutelle politique de l'empire chinois, considéré comme le suzerain naturel du Royaume. La Corée se développe au XV^e et au XVI^e siècles. Mais en 1592, le Japon dirigé par Toyotomi Hideyoshi (1537-1598) envahit brutalement la Corée. La péninsule est ravagée, la dynastie bouleversée, les artisans notamment céramistes déportés au Japon. Cinq ans plus tard, une nouvelle invasion japonaise bouleverse à nouveau le pays. Le suzerain chinois, appelé en renfort, s'avère impuissant à contenir l'armée japonaise, et c'est

⁴⁶ Les Mongols envahissent et pillent la péninsule coréenne à cinq reprises en 1232, 1235, 1238, 1247 puis entre 1253 et 1258. Voir Pascal Dayez-Burgeon, *Histoire de la Corée des origines à nos jours*, Editions Tallandier, Paris, 2012, p. 67

⁴⁷ Pascal Dayez-Burgeon, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2012, pp 76-77

finalement des victoires navales remportées par des marins coréens, au rang desquels l'amiral Yi Sun-Sin, devenu un héros national⁴⁸, qui permettent à la Corée de conserver son indépendance. En 1627 et 1637, ce sont les Mandchous qui envahissent la péninsule par le Nord et forcent le monarque à signer un traité d'allégeance. Ces multiples invasions poussent la Corée à adopter une stricte politique de fermeture vis-à-vis de l'étranger. Les étrangers sont interdits sur le territoire, et ceux qui parviennent par accident sur le sol coréen ont l'interdiction de quitter le pays. C'est le cas du Hollandais Hendrik Hamel (1630-1692). Suite au naufrage de son vaisseau sur les côtes de l'île de Quelpaert (Jeju-do), il passe treize ans en captivité avant de parvenir à s'échapper avec quelques-uns des naufragés. Son récit de voyage publié en 1668 et traduit en français en 1670 est pendant de longues années le seul document sur la Corée disponible en Occident⁴⁹.

I.1.1. La Corée en 1886 : un « Royaume ermite » menacé

1.1.1.1. Un pays resté longtemps fermé aux influences étrangères et contraint de s'ouvrir par la force

Refermée sur elle-même, la Corée du début du XIXe siècle affronte de graves difficultés tant économiques – sécheresses et inondations provoquent des périodes de famines – que démographiques – la péninsule connaît en 1822 un terrible épisode de choléra, ou politiques – le gouvernement est aux mains de clans qui se disputent le pouvoir et les paysans à bout se révoltent régulièrement⁵⁰. Dans ce contexte difficile, les influences étrangères sont très mal perçues. C'est le cas par exemple du catholicisme qui tente de s'implanter. En 1831, le pape Grégoire XVI ayant érigé la Corée en vicariat apostolique charge les missions étrangères de Paris d'évangéliser le pays. Les paysans perçoivent dans cette doctrine religieuse venue de l'étranger un moyen d'améliorer leurs conditions de vie. Les *yangban* épris de néo-confucianisme y voient une remise en cause de l'ordre traditionnel, une influence de l'étranger et un

⁴⁸ Pascal Dayez-Burgeon, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2012, p. 85

⁴⁹ Hendrik Hamel, *Relation du naufrage d'un vaisseau hollandais sur la Coste de l'isle de Quelpaerts*, Paris, 1670. Voir Laurent QUISEFIT, « Les voyageurs français en Corée au XIXe siècle », op.cit., 2015, p.30

⁵⁰ Pascal Dayez-Burgeon, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2012, p. 103

risque pour la stabilité du pays. De grandes purges ont lieux en 1839, puis en 1846 et en 1866⁵¹ lors desquels périssent trois évêques et sept missionnaires français, ainsi que plus de 8000 fidèles convertis.

Le pays suscite néanmoins l'intérêt des puissances occidentales. Plusieurs tentent de forcer le pays à s'ouvrir. Le modèle est celui des deux opérations successives menées par le Commodore américain Matthew Perry au Japon. Par la menace, il obtient la signature d'un traité favorisant les Etats Unis, signé en 1854 et mettant fin à une politique de fermeture du pays dirigé par le shogunat des Tokugawa. Cette ouverture forcée pousse le pays à changer de système politique et à se moderniser⁵². A plusieurs reprises des puissances occidentales menacent de la même façon la Corée, mais sans résultat. Ce sont d'abord les Britanniques qui prennent comme prétexte le droit des baleiniers britanniques de pratiquer leur activité dans les eaux coréennes pour tenter d'imposer la signature de traités commerciaux en 1816 et 1832⁵³.

C'est ensuite la France qui organise des expéditions punitives en Corée suite aux massacres des missionnaires. La première de ces expéditions menée par le contre-amiral Jean-Baptiste Cécille en 1846 fait suite à la première guerre de l'Opium et s'inscrit dans le contexte de l'ouverture de la Chine au commerce français avec la signature d'un traité négocié par Lagrenée. Les Français voient alors dans la Corée un emplacement stratégique pour y fonder un comptoir commercial et un établissement militaire et affermir la présence française en Extrême-Orient, en s'appuyant sur les efforts des missionnaires français présents sur le territoire⁵⁴. L'expédition échoue et déclenche en représailles une nouvelle flambée de persécutions contre les catholiques.

Les Russes mettent à leur tour la pression sur la frontière septentrionale de la Corée en 1864 et 1865, en partant de la nouvelle ville de Vladivostok, récemment fondée sur la façade sur l'océan Pacifique, arrachée à la Chine⁵⁵. Face à ces menaces,

⁵¹ Charles Dallet, *Histoire de l'Eglise de Corée : précédée d'une introduction sur l'histoire, les institutions, la langue, les mœurs et coutumes coréennes*, Paris, 1874

⁵² *Le Japon : Des Samouraïs à Fukushima*, collection « Pluriel », Hachette, Paris, 2011, p. 240

⁵³ André Fabre, *Histoire de la Corée*, Langues et Mondes – l'Asiathèque, Paris, 2000, p. 174

⁵⁴ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, pp.62 et suivantes

⁵⁵ Pascal Dayez-Burgeon, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2012, p. 109

le régent Daewongun répond avec fermeté : de nouveaux massacres de catholiques ont lieu, parmi lesquels des prêtres français. L'équipage du *Général Sherman*, navire américain venu négocier un traité de commerce, est massacré au printemps 1866.⁵⁶ Ces événements déclenchent une nouvelle expédition française menée par l'Amiral Roze à l'été 1866, sans doute de son propre chef (voir plus loin). L'opération se solde par un échec diplomatique et militaire, l'expédition rapporte néanmoins en France une série de 300 manuscrits royaux pillés à la bibliothèque royale de l'île de Ganghwa⁵⁷. Une nouvelle expédition américaine en 1871, censée venger l'incident dramatique du *General Sherman* n'obtient pas plus de résultat.

Ce sont finalement les Japonais qui obtiennent en 1876 la signature d'un traité d'amitié et de commerce profondément inégal. Le Japon a retenu la leçon occidentale, et c'est par la force et la menace qu'il obtient ce traité, inspiré par celui même qu'il avait été contraint de signer avec les États-Unis en 1853. Une première mission diplomatique envoyée en mai 1875 n'ayant pas abouti, une première opération militaire est menée en rade de Ganghwa en octobre aboutissant à une démonstration de force et au massacre de la garnison coréenne. Au retour en février 1876 de deux navires de guerre nippons, le roi Gojong cède et accepte la signature d'un traité qui autorise le Japon à établir des concessions dans plusieurs ports, et lui accorde la clause de la nation la plus favorisée⁵⁸. Les puissances occidentales ont pour la première fois été précédées par un pays asiatique. La Corée est contrainte de s'ouvrir, et pour résister à l'influence japonaise, le roi Gojong choisit de multiplier les traités d'amitié : en 1882 avec la Chine et les États-Unis, en 1883 avec la Grande-Bretagne et l'Allemagne, en 1884 avec la Russie.

En 1902, un observateur français remarque : « Ce « royaume ermite » est bien fait pour tenter la curiosité, car il est très peu connu. Le nombre de nos compatriotes qui ont erré sur ses routes est facile à compter et il n'y a pas très longtemps encore, la presque île de Corée était même considérée comme une île. Il vivait, depuis des siècles, bien tranquille, retiré sur lui-même, dans cette douce torpeur du réveil du matin (...) »

⁵⁶ Pascal Dayez-Burgeon, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2012, p. 110

⁵⁷ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 194

⁵⁸ Pascal Dayez-Burgeon, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2012, p. 114

Et le voilà maintenant brutalement arraché à sa quiétude et entraîné, à son corps défendant, je vous prie de le croire, dans l'orbite de la politique extrême-orientale⁵⁹. »

C'en est fini politiquement du « Royaume Ermite », mais cette vision demeure dans les récits des premiers voyageurs à y pénétrer et à en découvrir les charmes.

1.1.1.2. Un pays menacé tentant de se moderniser

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, la politique coréenne est marquée par des oscillations permanentes entre volonté de moderniser le pays ou de conserver intact son système confucéen, entre isolationnisme et volonté d'ouverture, entre influence de la Chine, suzeraine historique, et du Japon dont la modernisation accélérée à l'école de l'Occident doit pour certains lettrés servir de modèle et dont les appétits territoriaux s'éveillent. Cette opposition est incarnée par la lutte qui oppose au sommet de l'état le régent Daewongun, père du roi Gojong, et le clan de la reine Min, épouse du Roi⁶⁰.

En 1863 lors du décès du roi Cheolchong sans héritier, le pouvoir échoit à un jeune garçon de onze ans, le roi Gojong (1852-1919). C'est en réalité son père qui l'exerce, sous le titre de régent, Daewongun. Le Régent prend plusieurs mesures pour rétablir l'autorité d'un Etat menacé : réformes des examens ouvrant l'accès aux fonctions officielles, interdiction des écoles confucéennes qui constituaient des contre-pouvoirs et des lieux de corruption, élargissement de l'assiette fiscale aux aristocrates lettrés, introduction d'une nouvelle unité monétaire ⁶¹. Il décide également de faire reconstruire le palais Gyeongbokgung, le palais royal détruit lors des invasions d'Hideyoshi à la fin du XVIe siècle et resté à l'abandon au centre de la capitale⁶². Cette décision est lourde de conséquences : les frais de reconstruction sont très élevés, le finances de l'Etat, qu'avaient pourtant contribué à rétablir les réformes

⁵⁹ Jean-Jacques Matignon : *L'Orient lointain. Au pays du calme matinal*, 1902 in *Voyageurs au pays du matin calme*, op.cit., 2006, p.172

⁶⁰ Pascal Dayez-Burgeon, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2012, p. 117

⁶¹ Samuel Guex, *Au pays du matin calme. Nouvelle histoire de la Corée des origines à nos jours*, Flammarion, Paris, 2016, p. 198

⁶² Samuel Guex, *Au pays du matin calme*. op.cit., 2016, p. 198

précédentes ne suffisent pas à couvrir les dépenses et le Régent doit recourir aux « contributions volontaires », c'est-à-dire aux corvées pourtant abolies au siècle précédent⁶³.

Cette politique ambitieuse mais parfois incohérente provoque des mécontentements dans de nombreuses parties de la population, et notamment chez les aristocrates qui jugent que le Régent les prive de leurs privilèges. En 1873, les clans aristocratiques se liguent avec la Reine Min, épouse du roi Gojong. Le Daewongun est contraint de céder le pouvoir à son fils, et surtout au clan Min⁶⁴. C'est le parti de la Reine qui décide d'ouvrir le pays en signant – sous la menace – le traité de 1876 avec le Japon et d'engager la Corée sur la voie de la modernisation en s'inspirant des efforts menés par la Chine voisine, où le Roi dépêche une ambassade chargée de rapporter des techniques occidentales utilisées en Chine, notamment en matière d'armements⁶⁵. Des réformes modifient également l'administration avec la création d'un département chargé des relations extérieures, sorte de ministère des affaires étrangères qui négocie des traités avec d'autres puissances pour tenter de rétablir un équilibre avec le Japon⁶⁶.

Malgré les réformes, les conditions matérielles restent difficiles pour les paysans et les soldats. Une révolte éclate en 1882. Des violences visent les Japonais présents en Corée et les ministres partisans des réformes. La Chine est appelée en renfort, les Japonais ripostent et le Daewongun est rétabli provisoirement à la tête de l'Etat⁶⁷.

Mais la révolte la plus importante a lieu en 1884 lors du « coup d'état de Gapsin ». Des réformistes parmi lesquels Kim Ok-Gyun (1851-1894) prennent le contrôle du palais royal avec l'aide de troupes japonaises. Ils espèrent accéder au pouvoir et imposer des réformes modernisatrices, en refondant notamment l'administration. La situation dégénère rapidement, la population se retournant contre la légation japonaise. Les troupes chinoises rétablissent l'ordre, les meneurs du coup d'Etat sont obligés de fuir, mais des troupes japonaises ne tardent pas à

⁶³ Pascal Dayez-Burgeon, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2012, p. 175

⁶⁴ Samuel Guex, *Au pays du matin calme*. op.cit., 2016, p. 206

⁶⁵ André Fabre, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2000, p. 180

⁶⁶ Samuel Guex, *Au pays du matin calme*. op.cit., 2016, p. 208

⁶⁷ André Fabre, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2000, p. 181

intervenir en représailles. C'est finalement une convention entre la Chine et le Japon, ignorant la Corée, met fin au désordre, la convention de Tianjin signée en 1885⁶⁸.

On le voit, la situation politique du pays dans lequel débarque Collin de Plancy est complexe. Aux intrigues de palais qui faisaient toute la vie politique de la Corée au début du XIXe siècle s'ajoutent les intérêts chinois et japonais, suivis par les appétits occidentaux. A cela s'ajoute un climat social agité : les révoltes paysannes sont fréquentes, en raison des mauvaises conditions de vie provoquées par des sécheresses ou des pluies trop abondantes et entretenues par des mouvements de pensée subversifs à l'image du mouvement *donghag* (savoir oriental). Ce mouvement né d'une synthèse entre bouddhisme, confucianisme et chamanisme excite la xénophobie et le rejet de l'Occident tout en critiquant les inégalités sociales causées par le système sclérosé. Ses dirigeants sont régulièrement arrêtés et condamnés, mais ses idées restent vives dans la population⁶⁹.

La situation du pays n'a cependant pas de quoi faire peur à Collin de Plancy, que son expérience en Chine, à une époque tout aussi troublée, a préparé. Ainsi, en septembre 1884, alors qu'il exerce la gérance du consulat de Shanghai dans l'attente de l'arrivée du nouveau titulaire, une flambée de xénophobie conduit les autorités à instaurer un blocus du port. Les menaces se font plus précises, notamment envers les Français et en février 1885, Collin de Plancy décide d'accord avec le ministre russe de faire amener le pavillon français et d'arborer le drapeau russe sur le consulat et les édifices municipaux de la concession. Le 20 mars 1885, le sous-préfet cesse toutes relations et correspondances avec le consulat général français, tout passant par l'intermédiaire du consul russe. La signature du traité entre la France et la Chine en juin 1885 vient mettre un terme à une situation difficile⁷⁰. Le sang-froid et le sens de la diplomatie dont fait preuve Collin de Plancy dans une situation délicate ont sans doute encouragé ses supérieurs à lui confier la gestion du poste diplomatique à Séoul.

⁶⁸ Pascal Dayez-Burgeon, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2012, p. 114

⁶⁹ Samuel Guex, *Au pays du matin calme*. op.cit., 2016, p. 270

⁷⁰ Nicole Bensacq-Tixier, *Histoire des diplomates et consuls français en Chine (1840-1911) : histoire des relations avec le gouvernement impérial et les puissances présentes en Chine, évolution des postes, des carrières et des conditions de vie*, Paris : Les Indes Savantes, 2008, p. 264

1.1.1.3 Les délicates relations franco-coréennes avant la signature du traité de 1886

Outre la situation politique coréenne, déjà fort compliquée, une difficulté supplémentaire réside pour Collin de Plancy dans la nature des relations entre la France et la Corée. En effet, les premiers contacts entre les deux pays sont marqués par la violence et l'incompréhension mutuelles. Les premiers Français à pénétrer (de manière illégale) sur le territoire coréen sont en effet des missionnaires catholiques arrivés par la frontière terrestre avec la Chine. Leur ministère s'effectue dans le plus grand secret, le christianisme ainsi que la présence des étrangers étant prohibés par le régime coréen. Les missionnaires sont ainsi cachés chez les Coréens convertis, et ne se déplacent que rarement, dissimulés sous l'ample costume de deuil traditionnel, décrit par les voyageurs⁷¹.

Le Daewongun, régent et père du roi Gojong, s'inquiète de ces pressions et tolère mal la présence des missionnaires étrangers. En 1866, il ordonne l'exécution de chrétiens. Trente convertis coréens sont mis à mort, et neuf missionnaires catholiques dont huit Français⁷². L'un d'eux, le Père Felix-Claire Ridet, échappe à la répression et parvient à fuir le pays pour la Chine où il se rend immédiatement à la Légation de France à Pékin pour réclamer au chargé d'affaire français une intervention militaire en représailles. Henri de Bellonet, représentant de la France en Chine, voit dans cette demande une opportunité de renverser le roi de Corée, perçu comme très faible politiquement et militairement, et de faire du pays une colonie française à moindres frais⁷³. L'opération cependant ne rencontre pas l'aval du ministère des affaires étrangères, tardivement consulté, et qui voit d'un mauvais œil cette tentative, alors que les efforts de la France se concentrent alors plutôt sur la péninsule indochinoise⁷⁴.

Malgré ces préventions, le contre-amiral Roze (1812-1883), est chargé par Bellonet de cette opération militaire. Une première expédition de reconnaissance

⁷¹ Charles Dallet, *Histoire de l'Eglise de Corée*, op. cit., Paris, 1874

⁷² Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 188

⁷³ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 190

⁷⁴ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 194

permet au contre-amiral de repérer une île permettant d'effectuer le blocage de la rivière Han, voie d'accès fluvial à la capitale Séoul. Entre octobre et novembre 1867, le contre-amiral Roze et ses troupes effectuent le blocage en occupant l'île de Ganghwa⁷⁵. L'objectif de Roze est d'obtenir de la Corée la signature d'un de ces traités inégaux auparavant imposés à la Chine et au Japon. Il l'indique lui-même : « Si je parvenais à conclure un traité basé sur les immunités habituelles entre nations civilisées, le coup de main de Kanghwa aurait rendu, sans coûter un seul homme, un grand service au commerce et à la civilisation⁷⁶. » Mais le ton insultant des messages français, l'incompréhension entre Coréens et Français font échouer ces tentatives de pourparlers. La démonstration de force qui suit – incendie des bâtiments gouvernementaux de l'île de Kanghwa, pillage de la bibliothèque royale (manuscrits, argent, armes) – ne parvient pas plus à convaincre les Coréens et conduit au contraire à de nouvelles exécutions de chrétiens⁷⁷. Le régime coréen réussit également à rassembler des troupes et à les envoyer à Ganghwa. Bien qu'insuffisamment équipée et préparée, l'armée coréenne inflige une cuisante défaite aux Français, peu nombreux et affaiblis par une épidémie de variole, au mont Chongjok⁷⁸. L'amiral Roze rebrousse chemin, emportant le butin obtenu par pillage. L'incident est vite oublié côté français, d'autant plus que l'opération n'avait pas fait l'objet d'une autorisation formelle⁷⁹.

Côté coréen, la victoire de Chongjok est perçue comme un événement important, une démonstration de force contre une puissance considérée comme menaçante depuis la prise de Pékin en 1860. La victoire politique et militaire des Coréens est même inscrite dans les annales chinoises de la dynastie des Qing⁸⁰.

Après l'ouverture forcée du pays par le Japon, la France décide finalement à son tour d'entamer des négociations pour signer un traité d'amitié, mais les événements de 1867 sont encore bien présents à l'esprit des dirigeants coréens et rendent la mission des diplomates français très délicate.

⁷⁵ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 191

⁷⁶ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 191

⁷⁷ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 195

⁷⁸ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 258

⁷⁹ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 259

⁸⁰ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 265 et 267

I.1.2. La Corée vue de France : entre velléités coloniales et fantasmes exotiques

L'intérêt des Français pour la Corée se conçoit dans le vaste espace extrême-oriental et à l'aune de la constitution d'un empire colonial dans la seconde moitié du XIXe siècle. A l'image de ses voisins occidentaux, la France cherche à faire valoir ses intérêts commerciaux dans les pays récemment ouverts à l'Occident, en Chine et au Japon, et bientôt dans la péninsule indochinoise qui devient la pièce maîtresse de l'empire français en Asie. La Corée est un des pions dans ce vaste échiquier et l'intérêt que lui portent les dirigeants français est fonction du succès français dans d'autres territoires.

1.1.2.1. L'intérêt pour l'Asie à l'aune des intérêts coloniaux français

L'Orientaliste Léon de Rosny (1837-1914), spécialiste du Japon et fondateur en 1857 de la société d'ethnographie américaine et orientale est un des premiers commentateurs français à s'intéresser à la Corée dès la fin des années 1850 et à prôner une intervention française dans la péninsule. En 1858 il publie de manière anonyme un ouvrage *La France dans les mers asiatiques* dans lequel il insiste sur la situation géographique favorable de la Corée, et sur la possibilité pour la France en s'en emparant de constituer un axe Cochinchine/Corée. Il compare la Corée à une « sentinelle avancée qui semble avoir pour consigne d'arrêter la marche sans cesse envahissante de la Russie dans l'Asie centrale. Ouverte au commerce de l'Europe et à la colonisation française, cette belle presqu'île deviendrait au point de vue politique une de contrées les plus importantes de tout l'extrême Orient⁸¹. » Rosny soutient même la rumeur selon laquelle « le roi de Corée avait proposé la cession d'une partie importante de son territoire à la France et même sollicité son protectorat⁸². » Dans *Tableau de la Cochinchine* publié en 1862, Léon de Rosny insiste : « La Corée (...) était désignée à la Russie, qui déjà l'entoure de son suaire glacial⁸³. »

⁸¹ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 172

⁸² Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 173

⁸³ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 279

Les prétentions russes sur la Corée s'affirment à partir des années 1850. En 1854, une première expédition est menée sur la côte orientale avec comme objectif d'obtenir un port méridional, libre des glaces hivernales. En 1860, un traité avec la Chine offre à la Russie une frontière nord avec la Corée. Les commentaires et les expéditions françaises sont en grande partie des réactions aux expéditions russes dans la région⁸⁴.

Mais les commentateurs visent également les ressources attribuées à la Corée. En 1864, un ouvrage sur la Corée par Sir Allen Young est publié en France dans le Bulletin de la société française de géographie. La Corée y est ainsi décrite : « Ce pays est situé sous les latitudes tempérées (...) Il est très peuplé. Sa population est industrielle et civilisée, et les Européens pourraient faire avec elle des échanges lucratifs, si le pays n'était pas encre si complètement fermé au reste du monde, qu'aucun vaisseau ne peut entrer dans ses ports. (...) On dit que la Corée contient des villes considérables, des districts populeux, de grandes rivières navigables pour des vaisseaux (...) On trouve dans la Corée de la soie, du coton, du chanvre, du riz, du blé, du tabac, de l'or, de l'argent, du cuivre, du charbon, des fourrures et les mêmes produits manufacturés que ceux de la Chine et du Japon⁸⁵. » Dans les *Annales françaises du commerce extérieure* les ressources minérales suivantes sont attribuées à la Corée, considérée comme une province chinoise : or, charbon, argent, plomb, cuivre⁸⁶. Le ginseng apparaît également comme une ressource désirable, mais bien en deçà de l'or. Dans le fascicule *La France dans les mers asiatiques*, Rosny commente : « La grande importance de la Corée consiste dans ses richesses minéralogiques. La quantité d'or qu'elle contient est vraiment considérable, mais l'absence de débouchés l'empêche d'y acquérir sa valeur réelle. (...) Cette contrée possède en outre de l'argent, du plomb, du fer, des topazes et du sel gemme⁸⁷. » Ce mythe d'un eldorado aurifère coréen est lié aux exagérations médiévales de Marco Polo dans sa *Description du Japon*. Plus proche de Rosny, la découverte en 1855 de minerais en Chine du Nord

⁸⁴ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p.280

⁸⁵ *Bulletin de la société française de géographie*, Paris, 5e série, t. 10, juillet-décembre 1865, pp. 345-346

⁸⁶ *Annales du commerce extérieur*, Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 213

⁸⁷ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 219

permet d'espérer que des mines se trouvent également en Corée. Cet espoir guide les premières demandes de conquête de la part des Français.

En 1858, la signature d'un traité de commerce avec le Japon détourne l'attention des orientalistes, et notamment de Rosny qui s'intéresse alors à la langue et la culture japonaises. L'industrie de la soie japonaise paraît être un débouché rêvé pour sauver l'industrie lyonnaise mise en danger par une maladie des vers à soie. La soie coréenne a mauvaise réputation et ne commence à intéresser en France qu'après les années 1877⁸⁸. Au-delà du Japon, la conquête en 1862 de la Cochinchine permet à la France de prendre pied de manière pérenne en Asie. La politique française s'oriente alors vers la sauvegarde de ses intérêts dans cette partie de l'Asie. Les instructions remises à Collin de Plancy lorsqu'il prend son poste en Corée sont claires à ce propos. La France en Corée se doit de ménager à la fois la Chine, dont la bienveillance est nécessaire à une installation viable dans la péninsule indochinoise, et le Japon, avec lesquels les intérêts commerciaux sont très importants. La conquête de la Corée n'est plus d'actualité, elle reste dans l'esprit des diplomates français une province marginale de l'Extrême-Orient dans lequel la présence française se joue ailleurs.

1.1.2.2. Charles de Montigny et l'arrivée en France des premiers objets coréens

Charles de Montigny (1805-1868) fait partie dans les années 1840 et 1850 des fervents partisans de la colonisation de la Corée. Plusieurs intérêts le motivent. Tout d'abord la protection des missionnaires français menacés par la politique violente de répression du christianisme est perçue comme l'« instrument idéal pour la propagation de l'influence politique et morale françaises en Chine, étant donné que la France n'y avait pas encore vraiment d'intérêts commerciaux. » La protection des

⁸⁸ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 177

70 000 chrétiens présents sur le territoire coréen aurait permis d'avoir un poids politique, et des débouchés commerciaux⁸⁹.

Le deuxième axe de la politique de Charles de Montigny en Corée est le soutien dans les eaux territoriales coréennes des intérêts de la flotte des baleiniers français attirée dans la région par une forte concentration de baleines au nord-est de la péninsule⁹⁰. Le naufrage d'un baleinier en 1851 donne justement l'occasion de se rendre en Corée. Le *Narval*, parti du Havre en 1850 s'échoue en avril 1851 à Pigum. Quelques marins s'échappent et parviennent à Shanghai où ils retrouvent Montigny. Ce dernier, qui se proclame ministre plénipotentiaire en Cochinchine, Corée, Japon, organise aussitôt une expédition en compagnie de son interprète Michel Alexandre de Kleczkowski (1818-1886) et du directeur d'une maison de commerce britannique à Shanghai, M. James Mac Donald, ainsi que de cinq matelots du *Narval* et d'une vingtaine de Chinois⁹¹.

La mission accoste à Cheju et y rencontre Yi Hyon'gong, protecteur des frontières, sous une pluie battante. Coréens et Français communiquent en chinois, par écrit. Ils finissent par retrouver les naufragés, emprisonnés dans des cellules. Montigny et Kleczkowski ne « furent pas long à se persuader que leur arrivée épargnait aux infortunés un départ pour le continent coréen où ils auraient certainement péri de faim et de misère⁹². » Bien que les naufragés soient secourus et puissent retourner à Shanghai sains et saufs, Montigny tente sans succès de monter l'événement en épingle pour obtenir un mandat du gouvernement français pour une intervention officielle en Corée afin de garantir les intérêts économiques français notamment dans la pêche à la baleine, et une réparation financière pour les massacres de missionnaires et les humiliations subies par ses prédécesseurs⁹³. Montigny fait de son aventure un autoportrait dithyrambique bien éloigné du récit circonstancié de Mac Donald, le commerçant britannique qui faisait partie de

⁸⁹ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 86

⁹⁰ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 103

⁹¹ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 123

⁹² Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 125

⁹³ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 130-131

l'expédition, paru dans le *North China Herald* de Shanghai, et dans le *Chinese Repository* de Canton en juillet 1851⁹⁴.

Si l'expédition n'a pas de suite, elle est néanmoins l'occasion pour le consul de rapporter en France des objets coréens. Quelques-uns d'entre eux parviennent dans les collections du musée de la marine. Ils sont connus par une mention manuscrite ajoutée à un exemplaire du catalogue de la collection rassemblée par Charles de Montigny et édité en 1854⁹⁵. Dans cet exemplaire⁹⁶ sont listés à la main des « Objets non compris dans la collection chinoise, cédés à l'Etat par M. de Montigny et donnés par lui au Musée Impérial. » A la page 8 sont également mentionnés des « Objets de Corée provenant de l'Expédition de Mr de Montigny dans ce pays en 1851 pour y opérer le sauvetage des 20 naufragés français du Narval » : « Un manteau en papier coréen, imperméable, un grand drapeau coréen en tissu de bambou, délicatement travaillé et un serre-tête en crin noir d'un travail très remarquable, un vase coréen en métal jaune du pays servant à différents usages domestiques et même de vase nocturne⁹⁷, un éventail coréen en papier imperméable et une enveloppe renfermant du papier à écrire, un paquet d'étoffes fabriquées dans les îles Liéou-Tabou. » L'ensemble des objets asiatiques rapportés par Charles de Montigny est exposé au musée de la marine du Louvre en 1854 avant d'être présentée dans une salle du Palais des beaux-arts de l'Exposition universelle de 1855. C'est là qu'elle est acquise par le ministère d'Etat et de la maison de l'Empereur pour le musée de la Marine. Les objets sont par la suite déposés, et il est aujourd'hui difficile de retrouver les pièces coréennes évoquées⁹⁸.

⁹⁴ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 130

⁹⁵ *Catalogue sommaire des objets d'art antique et de Haute curiosité de la Chine composant la collection de M. de Montigny, consul de France à Shang-Kai et Ning-Po*, Paris, Maulde et Renou, 1854

⁹⁶ Retrouvé par Madame Geneviève Lacambre dans la documentation du département des peintures du Louvre. Je tiens ici à la remercier de m'avoir indiqué l'existence de ce document et d'avoir eu la gentillesse de m'en adresser une copie.

⁹⁷ Ce pot de chambre métallique semble avoir fasciné les voyageurs français. Charles Varat le mentionne dans son récit, illustré par une représentation de cet objet que les Coréens de l'époque Joseon transportaient partout avec eux.

⁹⁸ Geneviève Lacambre, « Les collections chinoises et japonaises du musée de la Marine avant 1878 : un cas marginal pour l'ethnographie », dans Marie-Barbara Le Gonidec et Didier Bouillon (dir.), *Le rôle des voyages dans la constitution des collections*, 130e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005, p.94-109

Deux vases sont également offerts par Montigny au musée de la céramique de Sèvres en mars 1856. Ces deux bouteilles en terre cuite à glaçure marron, d'usage courant sont caractéristiques de la production céramique populaire de l'époque Joseon. L'inventaire du musée de Sèvres mentionne les conditions dans lesquels ces objets ont été collectés en Corée : « Ces bouteilles ont été rapportées par Mr de Montigny, consul de France à Schang Kaï lorsqu'il dut en 1851 opérer le sauvetage de l'équipage du baleinier le *Narval*, naufragé sur les récifs de l'île de l'oiseau volant : Elles lui avaient été apportées pleines de rafraîchissement par les habitants du littoral.⁹⁹ »

1.1.2.3. Le « pays du matin calme » dans les descriptions des premiers voyageurs français, une vision fantasmée

La Corée est une péninsule montagneuse aux confins de l'Asie. Cette situation géographique particulière est soulignée par les voyageurs qui y voient un « Finistère », une terre éloignée à la fois au sein du continent asiatique et au sein de l'espace d'échanges et de rencontres constitué par le Pacifique et les mers bordant la Chine¹⁰⁰. Le pays est perçu par les rares observateurs comme primitif, sauvage. S'y attachent deux poncifs. Le premier est celui de « pays du matin calme ». Cette expression est introduite en 1855 par Léon de Rosny. Ce spécialiste du Japon s'intéresse un temps à la Corée. Il publie plusieurs articles consacrés à la péninsule en utilisant des sources chinoises. Son but est d'encourager une intervention française en Corée et la colonisation d'un pays dont la situation géographique lui paraît favorable. C'est à lui que l'on doit la traduction du nom de la dynastie Joseon en « pays de l'élégance matinale », appellation poétique et séduisante qui se décline dans les récits ultérieurs en « royaume de la Sérénité du Matin » chez Charles Dallet en 1874¹⁰¹ ou en « pays de la fraîcheur matinale » chez Emile Bourdaret en 1904¹⁰². Le

⁹⁹ Musée national de la céramique, inventaire, MNC 4952.1 et 4952.2

¹⁰⁰ Frédéric Boulesteix, « La Corée, un Orient autrement extrême », *Revue de littérature comparée*, vol. no 297, no. 1, 2001, p. 95

¹⁰¹ Charles Dallet, *Histoire de l'Eglise de Corée*, op.cit., Paris, 1874

pays du « matin calme » est dans l'esprit des voyageurs un pays ancien, éloigné et mystérieux, préservé de la modernité et ayant conservé sa sagesse orientale. Mais ces mêmes caractéristiques peuvent être vues négativement comme des archaïsmes, un immobilisme indolent et enfantin qui aurait besoin d'un « réveil » apporté par des colonisateurs intéressés¹⁰³.

La même ambivalence est attachée au terme de « Royaume ermite ». Cette expression est forgée de toutes pièces par les Anglo-saxons et non pas le résultat d'une tentative de traduction depuis le coréen, contrairement à l'expression de « matin calme » ou à celles de « pays du soleil levant » ou de l'« empire du milieu » qui servent à désigner le Japon ou la Chine et sont des traductions du nom que ces pays se sont donnés à eux-mêmes. La notion de « royaume ermite » sert d'abord à désigner une terre d'évangélisation pour les missionnaires protestants américains. Dans l'esprit des voyageurs occidentaux, elle incarne un pays préservé, terre fermée et isolée, conservatoire des pensées, de l'art et de l'esprit dévoyés en Chine. Mais cet ermite est aussi endormi, son esprit affaibli et étroit le poussant parfois vers la cruauté envers les Chrétiens ou les paysans affamés par des fonctionnaires corrompus et inefficaces¹⁰⁴.

Le voyageur Peter Vay de Vaya résume bien cette impression d'inquiétante étrangeté¹⁰⁵ que suscite la Corée chez les voyageurs :

« Le pays, les gens et la vie sont bizarres et totalement différents de ce que nous voyons et de ce que nous rencontrons dans toute autre partie du monde. Il n'y a rien de plus impressionnant pour un voyageur venant directement de quelque port de l'Occident que d'aborder en ce pays, le plus extrême du continent oriental. C'est comme s'il avait mis les pieds dans un monde à l'envers ; tout est à l'encontre de ce qu'il a été accoutumé de voir. Les faits et les idées sont opposés aux nôtres ; les choses matérielles et intellectuelles semblent être gouvernées par

¹⁰² Emile Bourdaret, *En Corée*, Paris : Plon-Nourrit, 1904

¹⁰³ Frédéric Boulesteix, « La Corée, un Orient autrement extrême », *op.cit.*, 2001, p. 105

¹⁰⁴ Frédéric Boulesteix, « La Corée, un Orient autrement extrême », *op.cit.*, 2001, p. 107

¹⁰⁵ Frédéric Boulesteix, *La Corée, un Orient autrement extrême. Essai de géopoétique*, *op.cit.*, 2015, p. 18

d'autres règles et d'autres lois naturelles. L'origine de la Corée se perd dans le domaine du mythe et du mystère ; son passé est si varié, si mouvementé, que nous le considérons comme légendaire. Et son présent reste fidèle à la tradition¹⁰⁶. »

I.1.3. L'arrivée de Collin de Plancy en Corée : un diplomate français dans un royaume en difficultés

Collin de Plancy est envoyé en Corée pour apporter les éléments de ratification du traité d'amitié entre la France et la Corée négocié en 1886.

1.1.3.1 Les négociations du traité au travers de la correspondance de Collin de Plancy : entre difficultés diplomatiques et « paradis des bibeloteurs »

S'il ne fait pas partie de la délégation chargée des pourparlers, Collin de Plancy est aux premières loges pour évaluer les difficultés des négociateurs qui, chefs et collègues du diplomate à la Légation de France à Pékin, le tiennent informé quotidiennement de leurs avancées.

La délégation est en effet composée de Georges Cogordan (1848-1904¹⁰⁷), ministre plénipotentiaire, Maurice Paléologue (1859-1944), diplomate et Arnold Vissière (1858-1930)¹⁰⁸, interprète. Collin de Plancy lui-même avait semble-t-il été

¹⁰⁶ *Empires et empereurs*, 1908 in *Voyageurs au pays du matin calme*, op.cit., 2006, p.379

¹⁰⁷ Georges Cogordan (1849-1904) est originaire de Lyon. Après des études de droit, il rentre au ministère des affaires étrangères comme attaché surnuméraire. En 1885, il se porte volontaire pour les difficiles négociations avec la Chine qui aboutissent à la signature d'un traité de commerce. Fort de ce succès, il est nommé ministre plénipotentiaire pour négocier le traité d'amitié avec la Corée. Il mène par la suite une carrière politique au conseil général des Basses Alpes. Il termine sa carrière de diplomate au Caire, comme ministre plénipotentiaire de 1^e classe. Cf Nicole Bensacq-Tixier, *Dictionnaire du corps diplomatique et consulaire en Chine, 1840-1911*, Paris : Les Indes savantes, 2003, pp. 134-37

¹⁰⁸ Arnold Vissière (1858-1930) est, comme Collin de Plancy, un ancien élève de l'Institut des Langues Orientales. Nommé interprète à la légation de France en Chine, il se distingue rapidement par sa grande maîtrise de la langue et sa connaissance de la culture chinoises. Il participe avec Cogordan et Patenôtre aux négociations avec la Chine puis à celles avec la Corée, qui aboutissent à la signature de trois traités de commerce et d'amitié. Il renonce par la suite à une carrière dans le corps consulaire au profit du poste de

pressenti pour faire partie de la mission, comme en témoigne un courrier de mars 1886, adressé à Collin par Maurice Paléologue : « La question de Corée commence à nous occuper. Le traité doit préparer le terrain en ce qui concerne les missionnaires. L'intention de M. Cogordan est d'envoyer à Séoul quelqu'un à qui il s'en remettrait du soin de préparer le traité. Ce quelqu'un partirait une dizaine de jours avant lui. Vous conviendrait-il d'être ce quelqu'un? On avait pensé à Bezaure qui sera peut-être chargé du consulat de Séoul si on en crée un, mais M. Cogordan à qui j'ai suggéré votre nom, préférerait de beaucoup vous confier cette mission¹⁰⁹. »

Finalement, Collin de Plancy est chargé de gérer la légation de France en l'absence de ses collègues, qui lui rendent compte régulièrement des négociations en cours en Corée. Ainsi, le 13 mai 1886, Cogordan écrit à Collin : « Il y a ici de grandes difficultés que je ne soupçonnais pas ayant été induit en erreur par l'optimisme des missionnaires et par les bonnes paroles de Li Tchong Tchang. Je n'ai donc pas pu encore partir. Les négociations n'étaient pas même commencées. Le résident du Toeng Li Yamm coréen a horreur des Chrétiens et ne veut nous accorder que le traitement accordé aux Anglais et aux Allemands. » Deux jours plus tard, c'est au tour de Paléologue de se plaindre de l'attitude peu conciliante des Coréens, notamment en ce qui concerne la question des missionnaires, dont la France avait fait un des points essentiels de la négociation, souhaitant obtenir pour ces derniers la liberté absolue d'exercer leur ministère, et la fin des persécutions contre les convertis. « Voici le seizième jour que je suis à Séoul et je ne vous étonnerai pas en vous disant que les négociations ne sont pas plus avancées aujourd'hui qu'au jour de mon arrivée à Hanyang. Nous avons rencontré sur la question des missionnaires une résistance absolue et si catégorique qu'elle est certainement, à n'en pas douter, appuyée et encouragée par la Chine¹¹⁰. » La Chine était en effet, au moins théoriquement, toujours le suzerain du royaume de Corée. Cependant, les décisions politiques étaient

professeur, titulaire de la chaire de chinois de l'Ecole nationale des langues orientales. Nicole Bensacq-Tixier, *Dictionnaire du corps diplomatique et consulaire en Chine*, op.cit., 2003, pp. 563-567

¹⁰⁹ Archives du Ministère des Affaires étrangères (AMAE), Papiers d'agents, Fonds Collin de Plancy, PAAP 50, 4 mars 1886

¹¹⁰ AMAE, Papiers d'agents, Fonds Collin de Plancy, PAAP 50, 15 mai 1886, Maurice Paléologue à Victor Collin de Plancy

alors prises en toute autonomie par le régent Daewongun, resté hostile à la France depuis 1867 et le coup de force du contre-amiral Roze.

Le 26 mai, Cogordan poursuit : « Je suis ici dans un vrai guépier, je ne sais encore quand nous en sortirons, bien que le moment me semble proche où nous aurons forcément une solution bonne ou mauvaise (...) Ici, cela va mal en dépit des bonnes paroles de Si et des espérances optimistes des missionnaires qui sont forts niais, ignorants comme des carpes de tout ce qui se passe et se pense au palais¹¹¹. » Par le même courrier, il incite Collin à partir pour Tientsin. Cogordan doit en effet s'y arrêter à son retour de Corée, avant de regagner la France, et il charge Collin de lui apporter à Tientsin ses bagages ainsi que les documents importants parvenus à la légation pendant son absence. Cependant, début juin, il reconnaît avoir fait partir Collin à Tientsin trop tôt : « trompé par les Coréens qui avaient consenti à certaines conditions à fixer l'heure de la signature du traité et qui ensuite ont prétendu n'avoir rien promis. Ajoutez à cela que Li Hong Tchang me nuit tant qu'il peut, que notre agent est une infâme canaille, W. Denny, seul homme juste et craignant le Seigneur. W. Denny ne peut pas voir le roi. Il est chambrier et annulé par ce galopin de régent Taotai¹¹². Vous voyez que je ne suis pas sur un lit de roses. Je compte pourtant m'en sortir bientôt et arriver dans quelques jours à Tientsin, où je serai heureux de vous voir avant de partir¹¹³. »

Mais au-delà des difficultés diplomatiques, les correspondants de Collin lui décrivent également le pays avec enthousiasme. Ainsi de Vissière : « Nous voici installés à Séoul depuis trois jours, dans l'ancienne maison de M. Möllendorff. Habitation dans le genre japonais : maisons de bois, chambres basses, fenêtres à coulisses Les Coréens se sont montrés très empressés et pendant trois jours nous avons vécu aux frais du roi qui nous faisait envoyer des vivres et les meubles dont nous avons besoin. A peine arrivés à Séoul, trois membres du Fong li Yamen sont venus souhaiter la bienvenue au ministre et on a bu le champagne qu'ils avaient fait apporter exprès. (...) Le pays est très joli et la route est meilleure que celles de Chine.

¹¹¹ AMAE, Papiers d'agents, Fonds Collin de Plancy, PAAP 50

¹¹² Il s'agit du régent Daewongun

¹¹³ AMAE, Papiers d'agents, Fonds Collin de Plancy, PAAP 50, 2 juin 1886, Cogordan à Collin de Plancy

Nous voyagions sur des petits poneys coréens ainsi que l'escorte de quatre hommes que nous a transmis le Pimangent. Ceux-ci font le service de garde à Séoul et sont enchantés de leur sort. Séoul est une très grande ville, dans une position très pittoresque, entourée de montagnes. La légation de Russie où nous avons vu M. Waeber, occupe une colline d'où l'on découvre toute la ville. C'est un superbe emplacement. Nous avons fait dans Séoul une entrée solennelle : quatre hommes et un caporal d'armes en tête, les deux chaises vertes de M. et Mme Cogordan, à huit porteurs chacune, puis MM Paléologue, Delaroche et moi à cheval, puis le ministre coréen Tchao sur sa litière à peau de tigre, M. Delpit, lieutenant de vaisseau à cheval. Ainsi du reste de l'escorte sur deux lignes, Amélie à cheval, les bagages, chaises, chevaux, etc... Le tout Séoul s'est précipité dans les grandes rues commerçantes, que nous suivions, pour voir passer un si brillant cortège. La population a d'ailleurs été très respectueuse et pas gênante du tout¹¹⁴. »

Sous la plume de Vissière, la Corée apparaît vivante, colorée, pittoresque, agréable et accueillante. Dès son arrivée, Vissière remarque également : « On trouve ici de beaux meubles, des coffrets ornés de cuivres assez bien travaillés et des boîtes de fer constellées d'argent. Les prix sont encore très modestes. J'ai acheté un énorme et très beau bahut pour dix dollars (beaux bois, charnières nombreuses en cuivre, à forme de papillons). » Quelques jours plus tard, Vissière exprime le même enthousiasme, et conseille même à Collin de Plancy de venir résider dans ce pays qui l'a semble-t-il séduit : « Séoul est décidément une ville très intéressante. Je vous conseille de vous y faire nommer résident, les environs sont charmants, et les rapports avec les Coréens sont faciles. Vous pourrez bibeloter. (...) La température est délicieuse, nous faisons de longues promenades dans la ville¹¹⁵. » Un des attraits principaux de la vie en Corée semble bien résider dans cette possibilité d'y « bibeloter ». Vissière poursuit : « le Ministre a augmenté considérablement sa collection de couteaux. J'ai acheté un vieil atlas coréen manuscrit, avec ma carte du monde qui est une perle, et je propose de lui faire voir le jour à Paris, il y a aussi beaucoup de livres et de beaux meubles. Certains coffrets de toilette rouges à

¹¹⁴ AMAE, Papiers d'agents, Fonds Collin de Plancy, PAAP 50, Courrier de Vissière 9 mai 1886

¹¹⁵ AMAE, Papiers d'agents, Fonds Collin de Plancy, PAAP 50, Courrier de Vissière, 15 mai 1886

garnitures de cuivre se vendent par douzaines aux membres de notre légation. On les emballe par huit à la fois, le prix de chacun monte rarement à une piastre. Quant aux petites boîtes de fer, niellées d'argent, le prix en est assez élevé, au moins 3 dollars, quelque fois jusqu'à 10 dollars. ».

Le même jour, dans un courrier évoquant le retard pris dans les négociations diplomatiques avec la Corée, notamment sur la délicate question des missionnaires, Paléologue renchérit sur le sujet des bibelots : « Nous passons notre temps à bibeloter. Le seul article intéressant est le meuble orné de vieux cuivres. Le bon marché en est inouï. Nous avons fait main basse sur tout ce que les marchands et ébénistes avaient de coffrets en laque rouge (laque grossière) couverts de cuivres ciselés. Ces coffrets servent, je pense, à la toilette des dames et ne coûtent même pas une piastre : on les paierait au moins 4 dollars à Pékin. Nous en avons acheté déjà 32 et j'en ai dix pour ma part. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il y en a un pour vous et qu'en raison des bas prix vous ne pourrez pas refuser de l'accepter de moi¹¹⁶. »

Lorsque Collin de Plancy est nommé en Corée, c'est encore aux « bibelots » que pensent ces collègues en lui adressant immédiatement des « listes de course ». Cogordan adresse la sienne en même temps que ses remerciements : « J'apprends maintenant qu'on vous envoie en Corée et je vous en félicite. (...) Si vous trouviez quelques poteries (vases ou plats) céladons, de vieilles porcelaines (ou fayences ?) de Corée, je vous prierais aussi de me l'apporter¹¹⁷. » Quelques mois plus tard, il s'enquiert à nouveau d'objets « éminemment coréens c'est-à-dire ni chinois ni japonais : porcelaine, écaille, voir un paravent si vous en trouviez un très joli avec des peintures sur soie. Je vous ouvre volontiers un crédit particulier de trois cent francs¹¹⁸. »

¹¹⁶ AMAE, Papiers d'agent, PAAP 50, Courrier de Paléologue, 15 mai 1886

¹¹⁷ AMAE, Papiers d'agent, PAAP 50, Courrier de Cogordan, 15 avril 1887

¹¹⁸ AMAE, Papiers d'agent, PAAP 50, Courrier de Cogordan, 9 septembre 1887

1.1.3.2. Une mission attractive pour un diplomate ambitieux et cultivé

Ainsi, lorsqu'il est nommé en 1887 en Corée, Collin n'ignore-t-il rien des difficultés diplomatiques ni des attraits culturels de la Corée. Le contexte politique difficile est également souligné par les instructions adressées à Collin lorsqu'il est en 1888 nommé consul et chargé d'inaugurer la représentation française en Corée¹¹⁹.

« En ce moment où vous allez prendre possession de votre poste, il me paraît nécessaire de vous tracer quelques directions touchant l'attitude que vous aurez à observer tant à l'égard de la cour de Séoul que vis à vis des représentants des puissances étrangères accréditées auprès d'elle. Nous n'avons pas sur les Coréen une autorité politique aussi importante que deux des autres Etats d'Asie mais notre situation en Indochine nous fait une nécessité de suivre attentivement les aspirations politiques des gouvernements qui se disputent l'influence dans toutes les régions de l'Extrême Orient. De ce point de vue vous serez sans doute en mesure de recueillir d'utiles informations dans un pays qui est aujourd'hui le centre de compétitions si ardentes. La France restant en dehors de ces compétitions et ne pouvant être soupçonnée d'aucune visée inquiétante, son représentant sera, par là même, dans une situation particulièrement favorable pour inspirer confiance au roi et aux membres du gouvernement.

Je me plais donc à penser que vous aurez eu le temps de nouer des relations amicales avec les mandarins et avec vos collègues étrangers, vous pourrez m'adresser sous le timbre de la Direction des Affaires politiques une correspondance suivie qui permettra à mon département de contrôler les renseignements fournis par nos ministres à Pékin et Tokio. Je vous autorise d'ailleurs à entrer avec l'un et l'autre de ces agents en communication directe. »

¹¹⁹ AMAE, Corée, Correspondance politique, Instructions adressées à Collin de Plancy

On le voit, la première mission de Collin de Plancy en Corée ne concerne aucunement le pays lui-même. La France se concentre alors sur la colonisation de l'Indochine. Cette présence croissante irrite en effet les Chinois, et la question de la délimitation des frontières entre Tonkin et Chine du sud est une question épineuse, objet de nombreuses négociations¹²⁰. Par ailleurs, les industriels français, en particulier les soyeux lyonnais, dont l'industrie avait été mise en péril par une grave maladie du ver à soie, ont développé des liens commerciaux importants avec le voisin japonais¹²¹. Or ces deux pays se disputent alors la tutelle de la Corée. La Chine possède une prétention historique, l'empire étant officiellement le suzerain de la dynastie Joseon régnant sur le royaume de Corée. Mais le Japon, qui s'est engagé avec ardeur dans la voie de la modernisation, entend démontrer en Corée qu'un pays asiatique est capable, à l'image des puissances occidentales, de conquérir, d'administrer et de moderniser des colonies. Le pays a par ailleurs déjà envahi la péninsule coréenne, au XVIe siècle¹²².

La mission, délicate de Collin de Plancy, consiste donc à ménager tous ces acteurs importants pour la France, sans pour autant s'aliéner le gouvernement coréen en refusant de prendre parti. Il doit, en entretenant des relations avec l'ensemble des représentants étrangers en Corée, obtenir des informations utiles dans les relations avec ces deux pays asiatiques privilégiés. Les instructions précisent ainsi : « A peine est-il besoin de vous dire que vous devez éviter de prendre parti dans la lutte d'influence que se livrent vos collègues à Séoul. » Photographies¹²³ et correspondance indiquent que Collin s'intègre parfaitement à la communauté diplomatique présente à Séoul, mais il est difficile d'évaluer si les renseignements qu'il retire de ses fréquentations servent les intérêts de la France en Indochine et dans le reste de l'Extrême Orient.

La lettre de mission insiste sur l'attitude que Collin doit avoir vis-à-vis du représentant de la Chine qui bénéficie d'un statut spécial à la cour de Corée, en tant

¹²⁰ Jacques Dumazy, *La France et la Chine, 1248-2014 : de la méconnaissance à la reconnaissance*, Paris : N. Chaudun, 2014

¹²¹ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 179

¹²² André Fabre, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2000, p. 86

¹²³ AMAE, Fonds photographique, fonds Collin de Plancy

que représentant d'un pays qui se considère encore, malgré le peu d'effet d'un tel statut, comme le suzerain de la Corée. « A l'égard du représentant de la Chine, la situation est plus délicate par suite de la suzeraineté qu'exerce l'Empire du milieu sur la Corée. (...) Je crois savoir, pourtant que certains privilèges honorifiques sont accordés à Yuen Tantaï (...) Vous devez, bien entendu, accepter, à cet égard, l'état de choses existant. » En insistant à ce point sur la bonne entente avec la Chine, les instructions adressées à Collin de Plancy laissent également percevoir le peu de cas que le département fait de la Corée : « Au surplus, l'importance de nos bonnes relations avec la Chine est tellement hors de proportions avec les intérêts que nous pouvons avoir de Corée, que vous ne devez rien négliger pour entretenir des rapports amicaux avec le résident impérial. (...) Votre tact et votre prudence vous permettront, je n'en doute pas, d'observer cette attitude sans froisser les susceptibilités de la cour de Séoul. »

La seconde mission de Collin de Plancy est plus spécifiquement orientée vers la défense des intérêts français en Corée même. Il s'agit de se faire le porte-parole des savoir-faire français et de recommander des conseillers techniques français : « Vos efforts seront tendu à donner une idée aussi favorable que possible de la civilisation et du perfectionnement de notre industrie afin que chaque fois où les Coréens auraient à faire appel à des étrangers, ils soient disposés à s'adresser à nous. » Collin s'acquitte très bien de cette partie de sa mission. Dès son arrivée, il offre ainsi au souverain coréen des vases de Sèvres (voir plus loin) et des catalogues richement illustrés¹²⁴. Par la suite, il recommande des compatriotes qui occupent toutes sortes de fonctions à la cour¹²⁵ : Laurent Crémazy, magistrat, est ainsi nommé conseiller juridique et rédige le premier code pénal de la Corée, Rémion, ancien ouvrier de la Manufacture de Sèvres se voit quant à lui confier l'installation et la gestion d'une manufacture de porcelaines (voir plus loin).

¹²⁴ AMAE, Correspondance politique, Corée

¹²⁵ Marc Orange, « Victor Collin de Plancy et les conseillers français », dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul, 1886-1905*, op.cit., 2006, Séoul, 2006, p. 106

Enfin, la dernière mission de Collin concerne l'épineuse question des missionnaires :

« Le traité du 4 juin 1886 formant la base de nos relations avec la Corée, il vous appartient d'en surveiller attentivement l'exécution. C'est, sans doute, à l'occasion des missionnaires français que vous aurez le plus souvent l'occasion d'en invoquer les clauses. Bien que la Corée semble résolue à entrer sans arrière-pensée dans la voie de la civilisation européenne, les anciens préjugés contre les chrétiens sont loin d'avoir disparus, et, de ce chef, nous sommes obligés d'apporter beaucoup de prudence dans l'exercice du protectorat religieux. »

Cette prudence s'exprime dans les consignes données. Loin de demander à Collin de Plancy une intervention directe et ferme auprès des dirigeants coréens, il lui est recommandé de s'appliquer à « calmer les impatiences des missionnaires et leur recommander de s'en tenir rigoureusement aux dispositions du traité, qui a grandement amélioré leur situation. En restant sur le terrain légal et en s'efforçant de répandre parmi les indigènes les éléments de notre civilisation, ils contribueront à faire apaiser les animosités dont ils ont à souffrir aujourd'hui et à préparer aux missions un avenir meilleur. »

Cet « avenir meilleur » doit passer, dans le meilleur des cas, par un édit de tolérance et de liberté religieuse, à l'image de celui concédé par la Chine en 1846. « Mais elle ne saurait être obtenu par des négociations proprement dites, qui, si habilement qu'elles soient menées, auraient toujours une apparence de pression étrangère qui les feraient probablement échouer. C'est naturellement dans vos conversations avec les ministres, qu'il vous sera peut-être possible d'aborder (...) les enseignements qu'elle comporte en vous appliquant à combattre des préjugés peu compatibles avec la prétention d'ancrer la Corée à la civilisation européenne. » On le voit, les instructions données à Collin l'invitent au tact, à la prudence, à des conversations mondaines, plus qu'à des négociations ou à des démarches officielles. Seule incitation à la fermeté : « J'ai hâte d'ajouter que s'il importe d'agir avec réserve dans une situation si délicate qui touche à des actions si profondément ancrées dans

les esprits, il conviendrait au contraire d'apporter de la plus grande énergie pour rappeler les autorités coréennes à la stricte observation du traité, si les missionnaires agissant dans les limites de leurs droits venaient à être molestés. »

Les instructions données à Collin de Plancy laissent entrevoir une Corée, lieu de rivalités feutrées entre des puissances éloignées se disputant par coteries interposées un peu d'influence auprès du roi. Le seul risque clairement identifié est celui de violences populaires à l'encontre des chrétiens et des missionnaires. Le pays est manifestement perçu comme provincial et paisible, éloigné des vrais enjeux d'un Extrême-Orient qui excite par ailleurs les appétits des puissances occidentales. La possibilité d'un conflit armé qui éclate pourtant en 1894, n'est pas évoquée, et n'est sans doute pas venue à l'esprit des experts du département.

1.1.1.3. Des conditions de vie rigoureuses

Malgré les échos positifs recueillis auprès de ses amis et collègues et qui poussent Collin de Plancy à accepter le poste diplomatique à Séoul, les conditions de vie en Corée sont rudes à la fin du XIXe siècle alors que la modernisation du pays n'a pas encore véritablement commencé. Les hivers sont rigoureux, les étés très secs et chauds.

En 1886, on gagne Séoul à pieds ou à cheval depuis le port de Chemulpo, sous escorte, les routes n'étant pas sûres. Jean-Jacques Matignon décrit ainsi la route jusqu'à la capitale :

« Une quarantaine de kilomètres, soit à pied, soit sur un de ces microscopiques poneys coréens, rageurs, quinquex, qui ne demandent qu'à vous mordre, vous jeter par terre ou se rouler dès que vous êtes en selle. (...) La route est intéressante. Le pays est très accidenté ; la capitale est, en effet, séparée de la mer par une large bande de collines qui ne sont que des contreforts de la grande chaîne de montagnes qui court du Nord au Sud de la presque île¹²⁶. »

¹²⁶ Jean-Jacques Matignon : *L'Orient lointain. Au pays du calme matinal*, 1902 in *Voyageurs au pays du matin calme*, op.cit., 2006, p.172

La capitale, blottie au sein des collines, est encore provinciale et peu occidentalisée, et les conditions de vie pour les Occidentaux y sont très difficiles. Collin de Plancy décrit les siennes dans un courrier adressé au Ministère des affaires étrangères en février 1889 :

« La maison que j'occupe, située dans la partie la plus basse et considérée, même par les indigènes comme la plus malsaine de la ville, est bornée en outre par une sorte de grand égout à ciel ouvert qui charrie toutes les immondices de cette agglomération d'au moins cent mille habitants. C'est dire dans quelle atmosphère chargée de miasmes pestilentiels nous vivons : il s'en est suivi que malgré un acclimatement que je pouvais croire complet, après dix ans de séjour à Pékin, j'ai contracté les fièvres aussitôt après mon installation et qu'à son tour M. Guérin n'a pas été épargné. Avec le printemps qui amènera le dégel des détritiques amoncelés dans les rues pendant tout l'hiver, la situation sera encore plus pénible et dès que les grandes chaleurs se produiront, nous aurons beaucoup à souffrir. Il règne alors, dans la capitale de la Corée, resserrée sous une ceinture de montagnes, une température que l'on a comparée à celle de l'Afrique centrale et Votre Excellence comprendra combien l'existence devient intolérable en juillet et en août où le thermomètre marque la nuit plus de 30 degrés centigrades au-dessus de zéro. Je viens en conséquence solliciter de Sa Bienveillance la permission de m'absenter cet été, si aucune affaire grave ne me retient à mon poste¹²⁷. »

Le diplomate espère une réponse à l'été, les communications entre la France et la Corée étant très lentes. Ces conditions ne diffèrent pas forcément de celles des diplomates en poste en Chine, sauf à Pékin. Les difficultés de logement sont récurrentes chez les diplomates en Asie, puisque le loyer est à leur charge de même que les réparations et les aménagements¹²⁸. Ils doivent en avancer les frais avant de tenter d'obtenir des indemnités de remboursement. En Chine, les postes

¹²⁷ AMAE, Collin de Plancy, personnel, dossiers 2e série, volume 374, Collin de Plancy, courrier de février 1889

¹²⁸ Nicole Bensacq-Tixier, *Histoire des diplomates et consuls français en Chine, 1840-1912*, op.cit., 2008, p.431

diplomatiques sont ainsi en très mauvais état, à tel point que certains consuls emménagent chez les représentants d'autres nations.

En Corée, Collin de Plancy contracte une affection qui le suit toute sa vie. Il s'en explique dans un courrier :

« J'invoquais pour justifier cette requête, l'état de santé dans lequel je me trouvais à mon arrivée en France. (...) Depuis lors, j'ai dû, en raison de l'affection du larynx dont j'étais atteint, faire au Mont-Dore un séjour prolongé et subir une opération pour laquelle les honoraires de chirurgien se sont élevés à mille francs. J'espère que votre Excellence, prenant en considération les dépenses qu'a entraînées pour moi une maladie contractée pendant ma gestion du poste de Séoul, consentira à m'attribuer le bénéfice des dispositions que j'ai pris la liberté d'invoquer¹²⁹. »

Les congés ont une durée de cinq mois tous les trois ans ou plus, pendant lesquels les agents ne touchent que la moitié de leur traitement¹³⁰. Les maladies sont fréquentes chez les diplomates en poste en Asie, à une époque où la vaccination n'existe pas et où sévissent dans la région des épidémies meurtrières à l'image de la peste bubonique ou du choléra. Fernand Scherzer, diplomate en Chine et correspondant du musée national de la céramique de Sèvres meurt ainsi en mer, lors de son rapatriement en France, de maladie, à l'âge de 36 ans¹³¹. « Presque tous les agents contractaient toutes sortes de maladies, dysenterie, paludisme, fièvre jaune, malaria, affections graves du foie... Ils étaient forcés de rentrer en France pour s'y faire soigner. La plupart du temps, ils prolongeaient leur congé au-delà du temps réglementaire¹³². »

A ces conditions de vie difficiles s'ajoute l'isolement du poste diplomatique à Séoul qui ne compte au départ que deux personnes, Collin et son secrétaire – interprète. Les autres légations étrangères sont encore peu nombreuses et la situation politique tendue ne favorise pas les mondanités, courantes à Pékin ou Tokyo. Lorsque Collin est nommé à Tokyo, Cogordan lui écrit qu'il comprend que Collin s'y plaise :

¹²⁹ AMAE, Collin de Plancy, personnel, dossiers 2e série, volume 374, Collin de Plancy, courrier du 18 décembre 1898

¹³⁰ Nicole Bensacq-Tixier, *Histoire des diplomates et consuls français en Chine, 1840-1912*, op.cit., 2008, p.395

¹³¹ Nicole Bensacq-Tixier, *Histoire des diplomates et consuls français en Chine, 1840-1912*, op.cit., 2008, p.434

¹³² Nicole Bensacq-Tixier, *Histoire des diplomates et consuls français en Chine, 1840-1912*, op.cit., 2008, p.395

« Après la triste solitude coréenne, la vie gaie et mondaine doit vous paraître une chose délicieuse¹³³. »

Si on doit en croire Hippolyte Frandin qui succède brièvement à Collin de Plancy en Corée, la vie du consul n'a peut-être pas été si solitaire. Frandin raconte ainsi dans son livre *En Corée* publié en 1904 une histoire séduisante : « Une danseuse attachée à la maison royale se distinguait de ses compagnes par son indiscutable beauté, telle même pour des yeux européens. Un jeune chargé d'affaires (il vit encore et je ne puis divulguer son nom) fut particulièrement frappé par la grâce et le charme de cette jeune femme. Il la demanda au roi Li-Hi, qui, très généreusement, lui en fit don. La danseuse, étant essentiellement esclave, dut, sans protester, suivre son nouveau maître¹³⁴. » Si le récit ne désigne pas nommément le diplomate, il est aisé de le reconnaître dans la description de ce « jeune chargé d'affaires ». L'histoire éminemment romanesque se poursuit avec le départ du couple de Corée pour Paris, où la jeune femme devenue l'épouse du diplomate reçoit une instruction française mais finit par dépérir. « Les brumes de l'Occident ennuageaient son front bronzé par le chaud soleil oriental. » Rappelé en Corée, Collin y serait naturellement retourné avec son épouse. Or « Li-Tsin avait laissé un ennemi à Séoul. [...] Le mariage avec un étranger n'affranchit pas l'esclave coréenne. Li-Tsin, reprise à son mari [...] fut réintégrée au collège royal des danseuses et dut reprendre son ancien métier. Mais, à jamais conquise aux moralités de la civilisation, incapable de meurtrir à nouveau sa chair des chaînes rejetées, Li-Tsin se suicida en avalant des feuilles d'or. » Pour aussi séduisante que soit cette histoire, les sources fiables manquent en France pour en attester la véracité.

I.2. *Découvrir la Corée et enrichir les collections françaises : le premier séjour de Collin de Plancy en Corée*

¹³³ AMAE, Papiers d'agent, PAAP 50, Cogordan à Collin de Plancy, mars 1892

¹³⁴ Hippolyte Frandin et Claire Vautier, *En Corée*, op.cit., 1904, p 137 et suivantes

I.2.1. Un interprète ambitieux devenu consul de France en Corée

Victor Collin de Plancy est le premier diplomate nommé comme représentant de la France en Corée, pays considéré diplomatiquement par la France comme provincial, excentré et dépourvu d'intérêts stratégiques majeurs. De quel bagage intellectuel dispose Collin de Plancy à son arrivée en Corée ? Quels ont été son parcours antérieur, sa formation et sa carrière ? Son regard sur la Corée conditionne celui de la France, à la fois du Ministère des affaires étrangères auquel il envoie ses rapports, mais aussi celui du public de connaisseurs qui fréquente les musées à qui Collin de Plancy fait parvenir des objets coréens soigneusement choisis.

1.2.1.1 La formation à l'Institut National des Langues Orientales : des cours de chinois appliqués à la diplomatie.

Collin s'inscrit aux cours de chinois en 1873 à l'âge de 18 ans. L'année suivante, il obtient une bourse du Ministère des Affaires Etrangères d'un montant de 300 francs¹³⁵. Devenu pensionnaire du ministère, il s'engage à mener une carrière d'interprète au service du ministère une fois ses études achevées. Parmi ses camarades figure Joseph Hippolyte Frandin (1852-1826) qui lui succède brièvement en Corée de 1894 à 1895, ainsi que Maurice Jametel (1856-1889), qui devient plus tard un sinologue fameux¹³⁶. Pourtant, la sinologie n'est pas l'objectif de l'enseignement de l'école. Quand Collin de Plancy intègre l'Ecole des Langues orientales, le cours de chinois est en pleine réforme sous l'impulsion du professeur et diplomate lui-même, le comte Michel Alexandre de Kleczkowski (1818-1886). Il ne s'agit pas de former des scientifiques mais des hommes de terrain interprètes versés dans la langue chinoise tant parlée qu'écrite, ainsi que dans les manières des lettrés chinois, leurs homologues sur le terrain.

¹³⁵ Archives Nationales, 62 AJ/39

¹³⁶ Archives Nationales, 62 AJ/16

Le professeur de Collin de Plancy, le comte Kleczkowski a suivi un parcours similaire à celui qu'emprunte par la suite son élève. Praticien de la langue, il parvient par dérogation à intégrer le corps consulaire. Mais ce mode d'accès étant considéré comme moins prestigieux, son avancement est freiné par rapport aux consuls ayant suivi la voie traditionnelle. Il en conçoit un certain dépit et se tourne alors vers l'enseignement en briguant la chaire de chinois de l'INALCO¹³⁷.

Pendant les nombreuses années qu'il passe en Chine, le comte Kleczkowski s'intéresse à la Corée, à la suite de son supérieur et mentor, le diplomate Charles de Montigny (1805-1868) Ce diplomate à la forte personnalité s'intéresse de près à la péninsule. Il perçoit la protection des missionnaires comme l'« instrument idéal pour la propagation de l'influence politique et morale françaises en Chine, étant donné que la France n'y avait pas encore vraiment d'intérêt commerciaux¹³⁸ » L'heure est à la conquête de l'Indochine, mais Charles de Montigny et son secrétaire Kleczkowski intègrent volontiers la Corée dans ce plan. Charles de Montigny se revendique ainsi en 1850 « ministre plénipotentiaire en Chine, Cochinchine, Corée, Japon¹³⁹ »

En avril 1851, le baleinier Narval, parti du Havre en 1850 s'échoue au large de la côte du Chôlla, sur l'île de Pigum¹⁴⁰. Charles de Montigny se porte au secours des matelots restés en Corée avec son interprète, Kleczkowski. L'expédition accoste à Cheju et rencontre Yi Hyon'gong, protecteur des frontières, sous une pluie battante, avec forces cris. L'audience se déroule par écrit, en chinois, Kleczkowski écrivant les questions auxquelles répond le préfet¹⁴¹. En effet, si le coréen parlé est fort différent du chinois, les lettrés écrivent en chinois et maîtrisent les caractères. Seule leur prononciation diffère. Les naufragés sont retrouvés et ramenés sains et saufs en Chine. Une lettre est adressée au roi de Corée, qui ne sera vraisemblablement jamais expédiée à Séoul.

Le comte Kleczkowski devenu professeur a-t-il raconté cet épisode à ses étudiants, et donc à Collin de Plancy ? C'est possible. En effet, le cours qu'il enseigne à l'INALCO est centré sur la pratique de la langue dans un cadre diplomatique. Une

¹³⁷ Nicole Bensacq-Tixier, *Dictionnaire du corps diplomatique et consulaire en Chine*, op.cit., 2003

¹³⁸ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 86

¹³⁹ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 94

¹⁴⁰ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 119

¹⁴¹ Pierre-Emmanuel Roux, *La croix, la baleine, le canon*, op.cit., 2012, p. 125

séance hebdomadaire est ainsi réservée à l'étude et à la traduction de documents diplomatiques et commerciaux¹⁴². Fort de son expérience passée, le professeur accorde une grande place à l'écrit : « comme celle du lettré-fonctionnaire, la culture du diplomate est aussi une culture de l'écrit. » Un diplomate en Chine devait pouvoir rédiger directement un document dans la langue du pays, ou au moins apporter des corrections à des documents soumis par les Chinois. Cette capacité était la garantie du secret des affaires et de l'efficacité de la diplomatie¹⁴³. Une autre séance hebdomadaire est ainsi consacrée à la rédaction de dépêches. Peut-être Kleczkowski avait-il également en tête l'entrevue avec le fonctionnaire coréen, pendant laquelle des échanges n'avaient pu avoir lieu qu'en chinois et à l'écrit, la langue chinoise écrite constituant en Extrême-Orient une sorte de *lingua franca* dont l'usage était répandu chez tous les lettrés. L'enseignement de Kleczkowski comportait ainsi quatre séances hebdomadaires, comme en témoigne l'affiche du cours de 1874-1875 : « Le professeur enseignera les lundis, les dialogues de l'*Arte China* du P. Gonzalvèz, les mercredis, il expliquera le *Saint Edit de K'ang-Chi*, texte et paraphrases. Les vendredis, il fera traduire un choix de documents diplomatiques et commerciaux¹⁴⁴. »

L'orientation pratique de l'enseignement du chinois se manifeste également par l'emploi au sein de l'école de répétiteurs indigènes chargés d'enseigner aux élèves l'art du dialogue à la chinoise. Ces répétiteurs sont des lettrés, lauréats de concours mandarinaux mais n'ayant pu trouver d'office satisfaisant en Chine. Le premier d'entre eux est ainsi un Chinois converti au christianisme. La connaissance du français n'était pas indispensable, Kleczkowski estimant que de ne parler qu'en chinois est le plus sûr moyen de progresser dans l'acquisition de cette langue

¹⁴² Isabelle Rabut, « Un siècle d'enseignement du chinois », in Marie-Claire Bergère et Angel Pino (dir.), *Un siècle d'enseignement du chinois à l'École des Langues orientales (1840-1945)*, Paris, l'Asiathèque, 1995, p. 265

¹⁴³ Isabelle Rabut, « Un siècle d'enseignement du chinois », op.cit., 1995, p. 222

¹⁴⁴ Angel Pino et Isabelle Rabut, « La Chaire de Chinois à l'affiche de l'école des Langues O. 1843-1945 », in Marie-Claire Bergère et Angel Pino (dir.), *Un siècle d'enseignement du chinois à l'École des Langues orientales (1840-1945)*, Paris, l'Asiathèque, 1995, pp. 315-337

difficile¹⁴⁵. Les séances avec le répétiteur sont ainsi quotidiennes, à raison de deux heures par jour¹⁴⁶.

Dans toutes ses séances, Kleczkowski ne se contente pas d'enseigner la langue chinoise, sa grammaire et son phrasé. Bien au contraire, il s'agit pour les élèves, aspirants diplomates, de maîtriser également les codes de la culture chinoise traditionnelle, en particulier celle des lettrés, leurs homologues en Chine, tous issus d'un moule classique très prégnant¹⁴⁷. Kleczkowski indique lui-même dans son manuel *Cours graduel de chinois* p. LXVII : « On ne peut, dans cette discussion laborieuse [avec des fonctionnaires chinois] obtenir même un semblant de succès que si l'on connaît bien, non-seulement la langue usuelle des Chinois, mais encore, plus ou moins, tous leurs auteurs, leurs classiques, leurs proverbes, leurs traditions, leurs lois, leurs institutions, et surtout, la portée réelle de leur esprit, de leur jugement et de leurs tendances ! » Il intègre donc à son enseignement linguistique l'étude des classiques chinois comme le *Livre des mille caractères* et le *Classique des trois caractères*¹⁴⁸. Au-delà des classiques, il s'agit également pour les élèves de connaître la géographie, les mœurs, les institutions chinoises. Le manuel du comte est ainsi constitué d'une compilation de phrases, de dialogues assortis de notes portant sur la valeur des mots, ou la combinaison des mots, mais aussi sur la géographie, les institutions, les coutumes et les idées des Chinois¹⁴⁹. Cet enseignement est renforcé par une conférence mensuelle consacrée à la géographie physique, politique et commerciale de la Chine et à son histoire, complétée par un cours complémentaire de géographie, d'histoire et de législation des Etats de l'Extrême-Orient, par Guillaume Pauthier, rapidement interrompu du fait du décès prématuré de l'enseignant¹⁵⁰.

¹⁴⁵ Laurent Galy, « Les répétiteurs indigènes pour la langue chinoise. 1873-1925 » in Marie-Claire Bergère et Angel Pino (dir.), *Un siècle d'enseignement du chinois à l'École des Langues orientales (1840-1945)*, Paris, l'Asiathèque, 1995, pp. 287 - 313

¹⁴⁶ Angel Pino et Isabelle Rabut, « La Chaire de Chinois à l'affiche de l'école des Langues O. 1843-1945 », op.cit., 1995, pp. 315-337

¹⁴⁷ Isabelle Rabut, « Un siècle d'enseignement du chinois », op.cit., 1995, p. 222

¹⁴⁸ Isabelle Rabut, « Un siècle d'enseignement du chinois », op.cit., 1995, p. 223

¹⁴⁹ Isabelle Rabut, « Un siècle d'enseignement du chinois », op.cit., 1995, p. 258

¹⁵⁰ Angel Pino et Isabelle Rabut, *La Chaire de Chinois à l'affiche de l'école des Langues O. 1843-1945*, pp. 315-337

Kleczkowski se félicite de sa méthode qui permet aux élèves d'acquérir rapidement les bases nécessaires à l'exercice de leurs fonctions en Extrême Orient : « Plusieurs de nos élèves (...) ont appris à parler *couramment* le chinois et à traduire, *tout seuls et sans dictionnaire*, des dépêches relativement faciles. On voudra bien admettre qu'un tel résultat obtenu au bout de trois années d'études à *Paris* n'est pas à dédaigner¹⁵¹. »

Collin suit les cours trois années de suite jusqu'en 1876. Ses résultats semblent avoir été satisfaisants. Il obtient ainsi la mention bien aux premiers examens oraux qu'il passe en 1874¹⁵². Il reste attaché à son *alma mater* à laquelle il envoie des ouvrages rares et précieux acquis en Corée et décrits dans la *Bibliographie coréenne* (cf plus loin). En 1876, lorsqu'il obtient son diplôme, Collin de Plancy est donc prêt à partir pour la Chine. La culture chinoise lettrée à laquelle l'a initié l'enseignement de l'Ecole des Langues orientales, s'ajoute à sa vision d'occidental lorsqu'il découvre la Corée dix ans plus tard.

1.2.1.2. D'interprète à consul : une promotion difficile, une carrière aux évolutions limitées

Parallèlement à ses études de chinois, Collin de Plancy suit des cours de droit et obtient sa licence en 1876. Il envisage sa licence de droit comme un outil afin d'intégrer la carrière diplomatique à laquelle il aspire mais dont l'accès nécessite à l'époque une fortune personnelle conséquente. En effet, une fois le concours réussi, l'aspirant fonctionnaire doit effectuer un stage à l'étranger pendant lequel il ne perçoit pas de solde¹⁵³. Cette mesure est un frein important, notamment pour des jeunes gens ambitieux mais dénués de fortune personnelle comme Collin de Plancy.

A l'issue de ces études de chinois et de droit, Collin de Plancy désire vivement intégrer la carrière diplomatique. Titulaire d'une bourse du Ministère des Affaires

¹⁵¹ Isabelle Rabut, « Un siècle d'enseignement du chinois », op.cit., 1995, p. 266

¹⁵² Archives Nationales, 62 AJ/32

¹⁵³ Christophe Charles, *Les Hauts fonctionnaires en France au XIXe siècle*, Gallimard : Julliard, Paris, 1980, p. 155 et suivantes

étrangères pendant ses études à l'INALCO, il doit à ce dernier plusieurs années en tant qu'interprète. Ses professeurs le convainquent qu'accepter une telle position ne peut que le servir pour la suite de sa carrière.

Il est vrai qu'à la fin du XIXe siècle les interprètes avaient un rôle fondamental dans ces régions instables politiquement et où la maîtrise des langues occidentales était rare. Paul Pelliot indique ainsi dans la nécrologie qu'il consacre à Arnold Vissière en 1930 que les interprètes en Extrême-Orient n'avaient pas seulement pour rôle de traduire les dépêches, « mais étaient les véritables conseillers des ministres par leur familiarité avec une civilisation très différente de la nôtre, très attachée à ses vieilles traditions et qu'il fallait bien connaître pour traiter avec elle sans la froisser inutilement¹⁵⁴. » Kleczkowski avait ainsi lui-même commencé sa carrière comme interprète avant de finir diplomate. Maurice Jametel (1856-1889) et Devéria avaient quant à eux rejoints la carrière consulaire.

En effet, malgré l'importance de leurs fonctions, la position d'interprète n'offre que peu d'attraits : pas d'avantages matériels, traitement de 5000 francs annuels seulement, perspectives de promotion nulles¹⁵⁵. Le seul intérêt réside dans la possibilité de quitter l'interprétariat pour devenir consul. Cette voie semble donc être pour Collin de Plancy le moyen le plus simple d'accéder à la carrière qu'il désire, comme il s'en exprime lui-même dans un courrier adressé en 1880 à Monsieur de Freycinet, Ministre des affaires étrangères :

« Je suis entré, en 1872, à l'Ecole des Langues orientales où j'ai suivi, pendant les quatre années réglementaires, le cours de chinois. Sur le conseil de mon professeur, M. le Comte Kleczkowski, j'ai fait en même temps mes études de droit pour être à même d'obtenir, après avoir rempli les conditions nécessaires le grade d'élève-consul à Shang-hai ou à Yokohama. Muni du brevet de l'Ecole et du diplôme de licencié en droit, je me présentai en 1877 au Directeur des consulats et demandai à être admis à faire, dans les bureaux du ministère, le stage d'usage. M. Meurand me

¹⁵⁴ Paul Pelliot, « Nécrologie d'Arnold Vissière », *T'oung Pao*, vol. XXVII, 1930, n°41, p. 407

¹⁵⁵ Nicole Bensacq-Tixier, *Histoire des diplomates et consuls français en Chine, 1840-1912*, op.cit., 2008, p. 387

laissa espérer une réponse favorable. Sur ces entrefaites, une vacance s'étant produite en Chine, dans le corps de notre Interprétariat, on me conseilla d'accepter le poste d'élève-interprète à Pékin, en m'assurant que je trouverais dans le drogmanat un avancement aussi rapide que dans la carrière consulaire.¹⁵⁶ »

Or la situation change à partir de la fin des années 1870, précisément lorsque commence la carrière de Collin de Plancy, avec la réorganisation des services du drogmanat et de l'interprétariat par le ministère des affaires étrangères. Soucieux de la désaffection croissante dont souffrent ces services, le Ministère limite les voies d'accès aux carrières diplomatiques ou consulaires pour des agents « plus capables, qui cherchent dans les consulats une position indépendante et une meilleure pension de retraite¹⁵⁷. » Le décret du 18 septembre 1880 qui achève la réorganisation du service indique ainsi « Ce qui détourne nombre de jeunes gens de mérite d'embrasser la carrière du drogmanat et de l'interprétariat, c'est qu'elle ne présente pas une hiérarchie qui leur assure de sérieuses garanties d'avancement et d'avenir. » Le décret vise donc « à rehausser dans une certaine mesure la carrière d'interprète tout en la bornant, en supprimant notamment toutes les passerelles directes vers les corps consulaire et diplomatique¹⁵⁸. »

Dans cette période de transition, l'accès à la carrière consulaire est donc plus compliqué, ce dont Collin de Plancy fait les frais. Malgré le soutien de ses supérieurs, très satisfaits de sa formation et de son zèle et qui n'hésitent pas à lui confier des missions excédant de beaucoup celles d'un simple interprète¹⁵⁹, la promotion dans le corps consulaire lui est refusée. La raison qui lui est opposée est que Collin n'a pas passé le concours consulaire, étant parti directement pour la Chine à la fin de ses études. Les requêtes adressées par Brenier de Montmorand et par M. Patenôte, supérieurs de Collin en Chine, ne modifient pas dans un premier temps l'attitude du

¹⁵⁶ AMAE, Collin de Plancy, personnel, dossiers 2e série, volume 374, Collin de Plancy, 15 mai 1880

¹⁵⁷ Laurent Galy « Entre sinologie pratique et sinologie savante : les interprètes professeurs de l'école des langues orientales vivantes, 1871 – 1930 », dans Marie-Claire Bergère et Angel Pino (dir.), *Un siècle d'enseignement du chinois à l'École des Langues orientales (1840-1945)*, Paris, l'Asiathèque, 1995, p. 144

¹⁵⁸ Laurent Galy « Entre sinologie pratique et sinologie savante », op.cit., 1995, p. 143

¹⁵⁹ AMAE, Collin de Plancy, personnel, dossiers 2e série, volume 374, Collin de Plancy

département. Pire, lorsqu'en mai 1880 Collin de Plancy sollicite un congé pour se rendre en France et se présenter au fameux examen consulaire, appuyé en cela par ses supérieurs¹⁶⁰, ce congé lui est refusé.

Face à ce qui est considéré comme une injustice, les recommandations se multiplient en faveur du jeune interprète, notamment de la part du député du Cantal, Francis Charmes mobilisé par Bourée, ministre à Pékin, par dépêche privée le 26 juin 1881 :

« Vous adjure, bien cher maître, m'assister pour obtenir nomination Collin Plancy comme secrétaire Pékin ; si refus, je perdrai auxiliaire inappréciable car il quittera ; licencié en droit, ses services valent et prouvent mieux que tous les examens. Or nos règlements ne sont pas des lois, aidez-moi de votre crédit si vous avez confiance dans mon jugement, mon expérience, mon zèle¹⁶¹. »

Collin obtient finalement un congé, le premier après 6 ans passés en Chine, mais on lui refuse en France le droit de se présenter au concours, sous prétexte que la bourse dont il a bénéficié pendant ses études l'engage à rester interprète. C'est malade et déprimé qu'il rejoint la Chine, au point qu'un médecin appelé à son chevet adresse un courrier officiel à ses supérieurs¹⁶². Cet ostracisme est jugé inadmissible par Bourée, supérieur de Collin qui adresse en juillet 1881 une lettre au Ministre, Barthélémy Saint Hilaire :

« J'ai déjà eu l'honneur d'entretenir votre Excellence de la situation particulière de M. Collin de Plancy (...) J'apprends aujourd'hui que tout

¹⁶⁰ Patenôtre écrit à Herbette le 30 mai 1880 pour appuyer la demande de Collin de Plancy : « M. Collin de Plancy qui est licencié en droit (c'est le seul de nos agents de Chine qui soit dans ce cas) souhaiterait d'obtenir le poste d'élève consul à Shang-haï, convaincu non sans raison qu'en suivant la filière de l'Interprétariat, il n'a aucune chance d'avenir. Comme on lui objecte qu'il n'a point passé l'examen consulaire, il demande qu'on le mette à même de s'acquitter de cette formalité en lui accordant un congé pour rentrer en France. Je prends la liberté de recommander sa requête à votre bienveillant examen. Je me suis à ce propos que répéter ce que M. Brenier de Monmorand a déjà écrit au département : M. Collin de Plancy est intelligent, instruit et travailleur. Vous n'auriez certainement pas à regretter de lui avoir facilité l'accès de la carrière consulaire. » AMAE, Collin de Plancy, personnel, dossiers 2e série, volume 374, Collin de Plancy

¹⁶¹ AMAE, Collin de Plancy, personnel, dossiers 2e série, volume 374, Collin de Plancy

¹⁶² AMAE, Collin de Plancy, personnel, dossiers 2e série, volume 374, Collin de Plancy

espoir de voir se réaliser un désir auquel je m'étais très vivement associé est perdu et que M. Collin de Plancy ne pourrait avoir accès dans la carrière diplomatique qu'après avoir été admis aux examens de Paris (...) J'aurais d'autant mieux aimé que les choses puissent s'arranger, sans nécessiter le départ de cet agent, que son concours m'est ici particulièrement précieux et que son éloignement laisserai certainement pour un temps, dans la légation, un vide très difficile à combler. Je m'y résignerais pourtant si cela était indispensable, et c'est à la justice de Votre Excellence non moins qu'à sa bienveillance que je viens faire appel, en la suppliant de ne pas prolonger un état des plus pénibles pour un des jeunes gens les plus méritants et les plus intéressants de la carrière. (...) Il est à noter, d'ailleurs, que les qualités de cet agent sont si bien de celles qui doivent distinguer un bon secrétaire de légation que M. Bremier de Montmorand, M. Patenôtre et moi, nous l'avons successivement absorbé, l'éloignant par les occupations multiples que nous lui donnions des études de chinois qu'eussent comportées des fonctions normales et il s'en est suivi que la voie de l'interprétariat se trouve désormais fermée à M. Collin par l'abandon dans lequel il a dû laisser ses travaux de linguistique, non moins que par les répugnances insurmontables que lui eût, en tout état de cause, inspirées cette carrière. (...) Permettez-moi d'espérer, Monsieur le Ministre, que la mince faveur d'un congé ne sera pas du moins refusée à M. Collin. J'y attache d'autant plus de prix que c'est la seule chance qui lui reste pour arriver à faire partie d'un personnel où ses aptitudes, son patriotisme ardent, sa droiture et son excellente éducation, le mettraient, je m'en porte garant, bien vite hors pair¹⁶³. »

Bourée alerte Sadi Carnot, futur président de la République, qui prend également le parti de Collin. Enfin, le 15 septembre 1883, un décret nomme Collin de Plancy consul de 2^e classe, chargé des fonctions de secrétaire d'ambassade de

¹⁶³ AMAE, Collin de Plancy, personnel, dossiers 2e série, volume 374 de Collin de Plancy

deuxième classe à la légation de Pékin¹⁶⁴. Cette nomination obtenue de haute lutte en faisant intervenir supérieurs, protecteurs, proches, n'est pas un fait exceptionnel dans la haute administration et les dossiers personnels des collègues de Collin de Plancy sont remplis de lettres de sollicitation¹⁶⁵.

Cette nomination n'est cependant pas le terme des ennuis que Collin rencontre avec le département. Cet état de fait était d'ailleurs courant pour les interprètes qui parvenaient à accéder au corps consulaire « par effraction ». En pratique, ils se heurtaient à l'ostracisme de collègues entrés dans la carrière consulaire par la grande porte, celle de l'examen d'élève-consul¹⁶⁶.

La nouvelle carrière de Collin commence pourtant sous des auspices favorables. Il est appelé en septembre 1884 à prendre la gérance du consulat de Shanghai en attendant l'arrivée du nouveau titulaire Emile Désiré Kraetzer. La tâche est délicate, les autorités locales souhaitant interrompre les relations avec le consulat général. Les lettrés chinois du poste sont menacés de mort, un barrage est entrepris au port. En février 1885, Collin décide de faire amener le pavillon français et de se mettre sous la protection du ministre russe dont les relations avec les autorités chinoises sont meilleures. Un traité signé le 9 juin 1885 met fin à cette situation difficile. En octobre, Collin remet le service au titulaire¹⁶⁷. Il est pourtant mal récompensé de sa mission puisqu'en juillet 1886 un arrêté le décharge des fonctions de consul qu'il vint pourtant de remplir pendant trois ans et le réintègre dans son rôle d'interprète chancelier¹⁶⁸. Son supérieur, Constans proteste immédiatement contre une mesure arbitraire éminemment injuste : « Je me borne à vous faire remarquer, Monsieur le Ministre, que la mesure prise à l'égard de M. Collin, blessera très vivement, si elle est maintenue, l'amour propre de cet agent... ». Face à cette

¹⁶⁴ Nicole Bensacq-Tixier, *Dictionnaire du corps diplomatique et consulaire en Chine*, op.cit., 2003, pp. 137 – 142

¹⁶⁵ Christophe Charles, *Les Hauts fonctionnaires en France au XIXe siècle*, Gallimard : Julliard, Paris, 1980, p. 155 et suivantes

¹⁶⁶ Laurent Galy « Entre sinologie pratique et sinologie », op.cit., 1995, p. 143

¹⁶⁷ Nicole Bensacq-Tixier, *Histoire des diplomates et consuls français en Chine, 1840-1912*, op.cit., 2008, p. 264

¹⁶⁸ Nicole Bensacq-Tixier, *Dictionnaire du corps diplomatique et consulaire en Chine*, op.cit., 2003, pp. 137 – 142

opposition, Charles de Freycinet fait marche arrière et confirme à Collin son intégration dans le corps consulaire.

Après cet incident, Collin obtient un congé pour regagner la France en 1887. Il se voit confier une mission sur la route du retour, celle d'apporter en Corée les éléments de ratification du traité signé en juin 1886. Il est ensuite nommé consul à Séoul, en qualité de consul et commissaire du gouvernement, avec un traitement de 80 000 francs. Il prend ses fonctions en 1888¹⁶⁹. Cette nomination, si elle confirme le début de carrière de Collin dans le corps consulaire avec l'obtention du grade de consul de 1^e classe en décembre 1888, n'est pourtant pas une récompense. Le poste diplomatique en Corée est à créer, et seul un interprète, M. Guérin, est nommé pour seconder le consul. Les conditions de vie sont extrêmement difficiles et le Ministère des Affaires étrangères s'intéresse peu à ce poste isolé et à ce pays méconnu et périphérique. Le reste de la carrière de Collin de Plancy confirme que ses débuts difficiles ne lui ont pas été pardonnés par ses supérieurs au niveau du Ministère. Remplacé en Corée par Hippolyte Frandin en 1889, il est d'abord nommé à Pékin, avant qu'une nouvelle décision ne le nomme à Tokyo, tout en le maintenant temporairement à Séoul dans l'attente de Frandin, qu'une mission plus intéressante et surtout mieux rémunérée retient en Chine¹⁷⁰. Le même schéma se reproduit en 1893 puisqu'il est successivement nommé à Washington, Athènes (sans avoir même le temps de prendre son poste dans ces deux villes) avant de rejoindre le consulat de Tanger, alors même qu'il avait expressément demandé un poste en Extrême-Orient¹⁷¹. Il n'obtient pas de poste consulaire en Chine, ce qui aurait pourtant été le couronnement de sa carrière.

Les difficultés rencontrées par Collin ont dû être d'autant plus difficiles à supporter que quelques années plus tard, la voie vers la carrière consulaire s'ouvre très largement aux interprètes issus de l'École des Langues Orientales. Dans les années 1890, de nombreux consulats sont ainsi créés au sud de la Chine, en lien avec la domination française au Tonkin. Le ministère recrute alors massivement dans le

¹⁶⁹ Nicole Bensacq-Tixier, *Dictionnaire du corps diplomatique et consulaire en Chine*, op.cit., 2003, pp. 137 – 142

¹⁷⁰ Nicole Bensacq-Tixier, *Dictionnaire du corps diplomatique et consulaire en Chine*, op.cit., 2003, pp. 172

¹⁷¹ AMAE, Collin de Plancy, personnel, dossiers 2e série, volume 374

corps des interprètes pour ces nouveaux postes. Les interprètes sont tous volontaires, contrairement aux agents de grade supérieurs, nommés d'office et ne maîtrisant pas la langue. Les interprètes « sont poussés autant par le désir de faire carrière que par l'attrait de la découverte d'un pays inconnu, réputé pour avoir l'une des plus vieilles et riches civilisations du monde¹⁷². » À la fin du XIXe siècle, 30% des agents consulaires ou diplomatiques en Chine sont ainsi passés par la voie de l'interprétariat.

La carrière de Collin de Plancy apparaît donc en demie teinte, malgré les louanges constantes de ses supérieurs directs. Cela explique peut-être que le diplomate ait recherché dans la valorisation des arts et la collection d'objets extra-européens une autre forme de reconnaissance.

1.2.1.3 Un « honnête homme » appartenant à plusieurs sociétés savantes

Outre son diplôme de chinois et ses études de droit, Collin de Plancy s'intéresse à de nombreux sujets variés, en véritable « honnête homme¹⁷³», homme instruit, connaisseur, ouvert d'esprit. Il se rapproche en cela de nombreux diplomates de son époque, qui jouissant d'une fortune importante et de temps libre, se livrent à des occupations intellectuelles, voyagent, collectionnent et accumulent connaissances et objets sur les pays où ils séjournent¹⁷⁴.

Pendant ses jeunes années, Collin de Plancy se passionne ainsi pour les sciences naturelles, en particulier l'entomologie. Dans les années 1877-78 il fait paraître plusieurs articles consacrés à la faune de sa région natale, voire au-delà. Il

¹⁷² Nicole Bensacq-Tixier, *Histoire des diplomates et consuls français en Chine, 1840-1912*, op.cit., 2008, p.388

¹⁷³ D'après le Trésor de la Langue française informatisée : « Homme du monde, d'un commerce agréable, aux manières distinguées, à l'esprit fin et cultivé, mais non pédant. *Un de ces honnêtes gens qui ne visaient point à être auteurs, mais qui se bornaient à lire, à connaître de près les belles choses, et à s'en nourrir en exquis amateurs, en humanistes accomplis* (SAINTE-BEUVE, *Nouv. lundis*, t. 13, 1868, p. 227)

¹⁷⁴ Voir par exemple : *Au royaume d'Alexandre le Grand. La Macédoine antique*, Sous la direction de Sophie Descamps-Lequime, assistée de Katerina Charatzopoulou - Catalogue d'exposition, Paris, musée du Louvre (13 octobre 2011 - 16 janvier 2012) - Musée du Louvre Editions / Somogy Editions d'art, 2012. Les collections macédoniennes du Louvre ont été constituées notamment grâce aux dons des consuls de France.

consacre ainsi un article non daté aux mantes religieuses¹⁷⁵, puis plusieurs articles aux insectes, reptiles et batraciens : *Note sur la découverte de la mutille européenne (Mutilla Europea Fabr.) dans le Département du Pas-de-Calais* (Impr. Oberthür, Rennes, non daté)¹⁷⁶, *Recherches sur l'alimentation des reptiles et des batraciens de France* (Impr. Durand, Paris, 1876), *Catalogue des reptiles et batraciens du département de l'Aube et étude sur la distribution géographique des reptiles et batraciens de l'Est de la France* (Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur, 1877), *L'accouplement et la ponte chez les lézards de France* (Bulletin de la Société zoologique de France, Paris, 1877), *Note sur les insectes diptères parasites des batraciens* (Imp. Lucan, Paris 1877)¹⁷⁷. Cette production relativement importante est concentrée sur trois ans, entre 1876 et 1878, à la fin de ses études et avant son départ pour la Chine. Cet intérêt explique l'appartenance de Collin de Plancy à plusieurs sociétés savantes orientées vers les sciences naturelles, et démontrant son intérêt pour le terroir et la ruralité : Société d'Acclimatation, Société Protectrice des animaux, Société des agriculteurs de France et Société Académique de l'Aube¹⁷⁸.

Son départ pour la Chine ne marque pas un coup d'arrêt à ses activités d'entomologiste amateur. Victor Collin de Plancy se livre ainsi à la collecte d'échantillons entomologiques. Ses découvertes sont publiées en 1880 par Fernand Lataste (1847-1934), zoologiste français¹⁷⁹.

Les activités scientifiques de Collin de Plancy se recentrent progressivement sur la découverte de la Chine. Il est ainsi membre du Comité des Travaux historiques et scientifiques du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, et correspondant du ministère. Ses activités en faveur du ministère, notamment le don

¹⁷⁵ Victor Collin de Plancy, *Distribution géographique de la mante religieuse en France*, Rennes, Editeur : typ. Oberthür, sans date

¹⁷⁶ La Mutille européenne est un insecte parasite

¹⁷⁷ Chantal Rouquet, « Victor Collin de Plancy, un homme curieux des choses et ouvert aux autres », op. cit., 2015, p.76

¹⁷⁸ Chantal Rouquet, « Victor Collin de Plancy, un homme curieux des choses et ouvert aux autres », op. cit., 2015, p.76

¹⁷⁹ Fernand Lataste, : *Batraciens et reptiles recueillis en Chine par V. Collin de Plancy attaché à la légation de Pékin*, Saint-Ouen, impr. De J. Boyer, 1880

de collections à des musées nationaux, lui valent ainsi les Palmes Académiques¹⁸⁰. En 1879, il publie la traduction en français d'un ouvrage du sinologue allemand Emil Bretschneider (1833-1901) intitulé *Recherches archéologiques et historiques sur Pékin et ses environs*. L'intérêt que Collin de Plancy porte à Bretschneider est peut-être lié à ses recherches de naturaliste, le sinologue allemand étant également versé en botanique et auteur de plusieurs ouvrages sur la flore chinoise¹⁸¹. La traduction de Collin de Plancy paraît chez l'éditeur E. Leroux en 1879. Cet éditeur est spécialisé dans la publication d'ouvrages consacrés à l'Extrême-Orient. En 1911, le catalogue de la vente de la collection de Collin de Plancy est publié chez le même éditeur.

En 1898, Collin de Plancy fait paraître une seconde traduction, cette fois-ci directement à partir du chinois et liée de manières étroites à ses activités diplomatiques puisqu'il s'agit des *Règlements des concessions étrangères de Tjeungnam-hpo et de Mo- Hpo. Suivi des Règles pour la désignation des membres élus des conseils municipaux de ces concessions* (Shanghai, Imprimerie de la Presse Orientale, 1898). Cette traduction a probablement été préparée lors de son séjour chinois.

Le cas de Collin de Plancy n'est pas isolé parmi les diplomates, notamment en Extrême-Orient. Les agents du ministère à l'étranger jouent ainsi un rôle important dans la connaissance en France des pays où ils résident, en particulier la Chine¹⁸². Ce rôle est encouragé par certains organismes ou ministères comme le ministère de l'Instruction Publique et des beaux-arts. Des diplomates volontaires sont ainsi désignés comme correspondants du ministère à qui ils envoient régulièrement des rapports qui peuvent faire l'objet de publication. Ces rapports concernent l'histoire, l'art, les mœurs, les phénomènes naturels. Vissière envoie ainsi en 1890 une traduction d'un récit de voyage à Pan Ting Nim au Tonkin qu'il désire faire paraître dans le bulletin de géographie historique, recueil publié depuis 1886 par le ministère de l'Instruction Publique. Les relations doivent être relativement suivies, puisque le

¹⁸⁰ Chantal Rouquet, « Collin de Plancy, un homme ouvert d'esprit », op.cit, 2015, p.76

¹⁸¹ Henri Cordier, « Nécrologie du Docteur Emile Vasilievitch Bretschneider » dans *T'oung Pao*, 1901

¹⁸² Nicole Bensacq-Tixier, *Histoire des diplomates et consuls français en Chine, 1840-1912*, op.cit., 2008, p. 428-429

titre de correspondant n'est accordé qu'aux correspondants qui envoient au minimum un mémoire tous les deux ans¹⁸³.

Outre les rapports, nombreux sont les diplomates à envoyer en France des échantillons représentatifs de l'art de leur territoire d'adoption, allant parfois jusqu'à s'endetter, à l'image de Ernest Frandon qui rassemble une importante collection de céramiques lors de son séjour en Chine du sud, qu'il se voit contraint de vendre à des musées français en 1894¹⁸⁴. Ces envois valent parfois aux diplomates des promotions dans la carrière diplomatique, mais sont surtout récompensés par des décorations. Victor Collin de Plancy est ainsi nommé Officier d'académie en juillet 1881 et Officier de l'Instruction publique en décembre 1887¹⁸⁵.

Au-delà du ministère, les sociétés savantes jouent également un rôle dans cette diffusion des connaissances rassemblées par les diplomates. C'est le cas des sociétés académiques locales, telle que celle de l'Aube aux travaux de laquelle participe Collin de Plancy¹⁸⁶. C'est également le cas de la Société de Géographie de Paris qui organise des conférences, les publie et attribue des prix et des médailles¹⁸⁷. Même si ces prix sont souvent accordés à des explorateurs plus qu'à des diplomates, la Société de Géographie s'intéresse aux travaux ou aux informations collectées par ces derniers. Collin choisit d'ailleurs la Société de Géographie comme lieu de destination d'une partie de sa collection de cartes postales d'Extrême-Orient (cf Partie III).

Si professionnellement, Collin de Plancy demeure en marge des postes enviés au sein du Ministère des affaires étrangères, il est bien intégré à un réseau savant – ministères, musées, éditeurs, sociétés savantes – qu'il va mettre à profit lors de ses séjours coréens, et au-delà.

¹⁸³ AMAE, Papiers d'agents, Fonds Collin de Plancy, PAAP 50, Vissière à Collin de Plancy, 24 novembre 1890

¹⁸⁴ Nicole Bensacq-Tixier, *Histoire des diplomates et consuls français en Chine, 1840-1912*, op.cit., 2008, p. 428 / Archives du Musée national de la céramique de Sèvres, 4W386

¹⁸⁵ Archives Nationales, Dossier Léonore

¹⁸⁶ Jean-Pierre Chaline, *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France, XIXe-XXe siècles*, Paris : Ed. du CTHS, 1998

¹⁸⁷ Alfred Fierro, *La Société de Géographie : 1821-1946*, Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IVe section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Genève : Droz ; Paris : H. Champion, 1983 et Dominique Lejeune, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIXe siècle*, Paris : Albin Michel, 1993

I.2.2. Des rapports étroits avec Sèvres et un intérêt marqué pour la céramique¹⁸⁸

La Manufacture de Sèvres et le musée national de la céramique qui lui est associé occupent dans la seconde moitié du XIXe siècle une place de choix dans la vie culturelle et intellectuelle française. Créée au milieu du XVIIIe siècle par Ory de Fulvy, aristocrate passionné, puis rachetée par le roi, la Manufacture nationale de Sèvres a pu se maintenir après la Révolution française en se réinventant sans cesse. Au XIXe siècle, Alexandre Brongniart (1770-1847) dirige la Manufacture et y adjoint un musée national de la céramique et du verre, destiné à conserver et présenter des céramiques de toutes époques et provenant du monde entier. Minéralogiste, il met en place un réseau de voyageurs collectant des œuvres pour le musée, sur le modèle du réseau des collecteurs naturalistes du Museum National d'histoire naturelle. S'il souhaite constituer un musée de toutes les céramiques, de tous les pays et de toutes les époques, il s'intéresse particulièrement aux productions asiatiques, en particulier chinoises et japonaises¹⁸⁹. Ses successeurs et notamment Champfleury (1821-1889) poursuivent son oeuvre et font appel notamment aux diplomates résidant à l'étranger.

1.2.2.1. Les premiers rapports avec Sèvres : des porcelaines chinoises en 1887

C'est dans ce contexte que Victor Collin de Plancy, alors interprète, entre en contact avec Sèvres. Sans doute a-t-il entendu parler du musée de Sèvres par ses collègues et prédécesseurs ou ses enseignants.

En 1878, le premier envoi de céramiques coréennes au musée de Sèvres provient ainsi de Charles de Montigny.

¹⁸⁸ Cette partie reprend en les actualisant les informations présentées dans l'article suivant : Stéphanie Brouillet, « Victor Collin de Plancy : la révélation de la céramique coréenne en France », in Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur* op. cit., 2015, pp. 17-29

¹⁸⁹ Archives de la Manufacture de Sèvres, dossier Brongniart

En 1887, alors que Collin s'apprête à quitter son poste de consul de 2e classe à Shanghai pour une mission en Corée, le diplomate fait don à Sèvres d'un « chapiteau ou vase en forme de vasque à fleurs, posant sur un socle rond fond turquoise, frise circulaire d'oves en relief. Le corps du vase bleu turquoise avec des feuillages et des ornements en relief, les anses en S à feuillages ornemanisées en haut relief et le bord fond jaune de cire. Provenant du palais d'Été des empereurs de la Chine¹⁹⁰. » Cet objet a été retrouvé par le diplomate sur les ruines du palais, détruit en 1860 par les troupes françaises et britanniques¹⁹¹. A cet envoi s'ajoutent des photographies prises sur les lieux. On y voit le diplomate et ses collègues installés dans des bosquets devant un portique ruiné¹⁹².

En 1888, le diplomate fait don d'un vase chinois « destiné à la Birmanie ou peut-être à l'Inde¹⁹³ ». Il indique également dans ses courriers vouloir enrichir le musée de pièces chinoises destinées à la Mongolie : « La Manufacture ne possède aucun spécimen de porcelaine chinoise fabriquée pour la Mongolie. Si j'ai l'occasion de retourner à Pékin, je tâcherai de vous en procurer un [...]. Ces vases sont d'autant plus remarquables qu'ils portent toujours une inscription en Mongol. Enfin, on en trouve quelquefois avec des caractères arabes, mais ils sont fort rares et je ne me rappelle plus si le musée en possède de ce genre¹⁹⁴. » A son arrivée au Japon, Collin demande également au conservateur de lui indiquer « ce qui pourrait être intéressant pour compléter vos collections. Je m'efforcerai de le trouver. J'ignore ou plutôt je ne me souviens plus de ce que vous possédez en fait de porcelaine même si je crois me rappeler que vous n'avez pas d'émaux ni de cloisonnés japonais¹⁹⁵. »

C'est donc naturellement que Collin de Plancy poursuit ses envois au musée une fois en poste en Corée. Il indique dans ses courriers son désir de renforcer les

¹⁹⁰ Inventaire du musée national de la céramique, MNC 8553

¹⁹¹ Archives du musée national de la céramique (AMNC), 4 W 57, Lettre de Collin de Plancy à Champfleury, Paris, 14 novembre 1887

¹⁹² AMNC, 4 W 389

¹⁹³ AMNC, 4 W 389, Lettre de Collin de Plancy à Champfleury, Séoul, le 16 juillet 1888

¹⁹⁴ AMNC, 4 W 389, Lettre de Collin de Plancy à Champfleury, Séoul, le 16 juillet 1888

¹⁹⁵ AMNC, 4 W 389, Lettre de Collin de Plancy à Edouard Garnier, conservateur du musée national de la Céramique, Tokyo, le 20 janvier 1892

collections du musée de la céramique, mais également les connaissances générales en matière de céramiques coréennes.

1.2.2.2. Les cadeaux diplomatiques : des vases de Sèvres offerts au roi ; des bols coréens offerts au Président Sadi Carnot

Lorsqu'il prend son poste en Corée, Collin désire également faire connaître au roi de Corée les productions de la manufacture. Il est ainsi l'artisan d'un échange de cadeaux entre le roi et le président de la République française qui offre trois vases de Sèvres au souverain¹⁹⁶ : un vase de Salamine et deux vases Clodion. Ces objets, aujourd'hui conservés au musée national du palais de Corée, à Séoul, ont été envoyés en Corée à la demande de Collin de Plancy. Dans une lettre du 20 février 1888 adressée au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, les trois objets sont mentionnés : « Dans le choix qui fut fait à cette occasion, on comprit aussi une vasque d'assez grande dimension qu'on destinait au Roi de Corée. [...] Il serait à souhaiter qu'on pût joindre à cette vasque une paire de vases pour donner à ce cadeau plus d'importance¹⁹⁷. » C'est Collin lui-même qui les remet au monarque coréen : « J'ai présenté ces jours-ci au Roi de Corée les trois vases que le ministère des Beaux-Arts avait bien voulu me donner pour ce souverain. Le cadeau a été accepté avec beaucoup de plaisir et sa Majesté Coréenne m'a avoué n'avoir jamais rien vu d'aussi beau¹⁹⁸. »

En remerciement de ce cadeau, le Roi de Corée adresse au Président de la République, Sadi Carnot, deux bols coréens en céladon datés de la fin du XIIe siècle ou du début du XIIIe siècle, au milieu de l'époque Koryo (918-1392). Le premier porte un délicat décor incisé de motifs de perroquets sous une couverte céladon. Le second est orné de pivoinés, motif caractéristique. Ces deux objets sont de grande qualité ce dont témoigne leur couverte céladon aux délicats reflets, appelée *bisaek* en Corée, et considérée comme la plus belle des teintes de céladon. Collin de Plancy ne se contente pas de transmettre au Président le message d'amitié du roi coréen. Il encourage

¹⁹⁶ AMAE, Série 2, Personnel, Volume 374 Cote 394QO/374. Lettre de Collin de Plancy au Ministère des Affaires étrangères, Sans Date. Collin insiste également dans le courrier pour que soit envoyé à l'ambassade un buste de la République en biscuit de porcelaine de Sèvres

¹⁹⁷ AMAE, Série 2, Personnel, Volume 374 Cote 394QO/374

¹⁹⁸ AMNC, 4 W 389. Lettre de Collin de Plancy au conservateur du Musée national de la céramique, Séoul, le 16 juillet 1888

visiblement Sadi Carnot à faire don des bols coréens au musée de la céramique : « Le roi de Corée a offert divers cadeaux à M. le Président de la République et parmi ceux-ci deux bols d'une superbe conservation, avec ornements au trait, que l'on considère ici comme remontant au 13^e siècle. C'est ce que j'ai vu de mieux jusqu'à présent et en transmettant ces objets à Paris, j'ai indiqué l'intérêt qu'il y aurait pour la manufacture à les posséder. Je pense que M. Carnot consentira volontiers à vous les donner¹⁹⁹. » C'est chose faite en 1889 : « J'ai reçu il y a quelques jours votre aimable lettre du 26 janvier, où vous me parliez des deux bols offerts par le Roi de Corée à Monsieur le Président de la République. (...) Je viens de lire avec plaisir dans les journaux que Monsieur Carnot a bien voulu s'en dessaisir en faveur de Sèvres²⁰⁰. »

1.2.2.3. Enrichir le musée de Sèvres : l'envoi de céramiques

Lorsqu'il est nommé en Corée, Collin de Plancy poursuit sa collaboration avec Sèvres, en faveur de la découverte de la céramique coréenne. Son attention est attirée sur cette production par Cogordan, artisan de la signature du traité d'amitié entre la France et la Corée, qui séjourne brièvement dans le pays en juin 1886. Apprenant que Collin de Plancy est nommé en Corée, il lui adresse la demande suivante : « Si vous trouviez quelques poteries (vases ou plats) céladons, de vieilles porcelaines (ou fayences ?) de Corée, je vous prierais aussi de me l'apporter²⁰¹. »

Cogordan n'est pas le seul à solliciter Collin. Lorsque Champfleury, conservateur du musée, apprend l'installation de ce dernier en Corée, il le presse de questions sur la production locale. « Par une communication particulière en date du 9 mai 1888, le Conservateur du musée de Sèvres a appelé mon attention sur la question de la céramique coréenne. Il ajoutait qu'il serait à souhaiter que les collections confiées à sa garde s'accrussent de divers types de cette fabrication²⁰². » Collin prend cette demande très au sérieux et entreprend des recherches sur l'histoire

¹⁹⁹ AMNC, 4 W 57, Lettre de Collin de Plancy à Champfleury, 23 novembre 1888

²⁰⁰ AMNC, 4 W 57, Lettre de Collin de Plancy à Champfleury, le 1^e mai 1889

²⁰¹ AMAE, Papiers d'Agents, Lettre de Cogordan à Collin de Plancy, 15 avril 1887

²⁰² AMNC, 4 W 389, Lettre de Collin de Plancy au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, le 21 mars 1889

de la porcelaine coréenne. Il fait également parvenir onze objets coréens, accompagnés de notes.

Quatre objets sont des porcelaines de l'époque Joseon (1392-1896) dont deux céramiques pour les lettrés²⁰³ et une belle bouteille en porcelaine blanche à décor bleu sous couverte. Cinq autres objets datent de l'époque Koryo (935-1392). Ils ont été trouvés « lors de fouilles effectuées dans des tombeaux (XIV^e ou XV^e siècle)²⁰⁴ » Dans une lettre précédente, Collin indique : « s'il était permis de fouiller les anciens tombeaux, on arriverait à composer une série qui donnerait des termes de comparaison, mais c'est là une chose impossible²⁰⁵. » Collin a-t-il obtenu une autorisation spéciale pour procéder aux fouilles, jugées impossibles quelques mois plus tôt ? Les objets envoyés sont en tout cas anciens et deux très abîmés ont une couverte en partie disparue à la suite d'un séjour prolongé sous terre. Deux objets sont de bonne qualité : une bouteille en céladon, datant du XIII^e siècle et un pichet à vin à l'anse lacunaire, et dont la forme témoigne d'une influence de la production chinoise de Yaozhou. Le pichet a probablement été produit dans des fours de la région centre-ouest de la péninsule coréenne. Enfin, une bouteille en terre cuite noire à couverte naturelle dont la forme régulière annonce déjà les céladons, avec notamment la lèvre ourlée qui prolonge le col long, est un des deux seuls exemples conservés à Sèvres de production de la période du Silla Unifié (668-935).

Un des objets envoyés provient du Colonel John G. Lee, officier américain chargé de mission auprès du roi de Corée²⁰⁶, qui le tenait lui-même d'un interprète coréen. L'épaule large, l'ouverture et le pied étroits, et le col court constituent l'unique

²⁰³ MNC 8750

²⁰⁴ AMNC, 4 W 389, Note pour le musée de Sèvres sur les objets contenus dans la caisse envoyée par M. Collin de Plancy à S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts

²⁰⁵ AMNC, 4 W 57, Lettre de Collin de Plancy à Champfleury, 23 novembre 1888

²⁰⁶ Le colonel John G. Lee fait partie d'un groupe de quatre officiers américains nommés comme conseillers militaires auprès de l'armée coréenne (avec William M. Dye, Edmund H. Cummins, et Ferdinand J.H. Nienstend). Il semble que le comportement de John G. Lee n'ait pas été adapté, et il est renvoyé en 1889, un an après son arrivée. Voir les Minutes diplomatiques américaines à propos de la Corée, dont des extraits sont conservés dans le Fonds de Collin de Plancy donné à la Société de Géographie (Microfilm Carton COR – CZ 309 à 316), ainsi que *Korean-American relations : documents pertaining to the Far Eastern diplomacy of the United States*, édité par Spencer J. Palmer, Berkeley University of California Press, 1951, pp. 146-167, ou Donald M. Bishop, « Sustaining Korean Independence : American Military Missions to Korea, 1882-1896 », Ohio State University, 1974, pp. 108-127

décor de ce vase à couverte blanche légèrement craquelée. Il est caractéristique des porcelaines blanches produites pour les lettrés entre le XVIIe et le XIXe siècle dans le pur respect de la sobriété confucéenne.

Collin de Plancy informe les résidents étrangers en Corée de ses recherches sur la céramique coréenne et de son désir de rassembler des objets pour le musée de Sèvres. Lee avait pour mission de moderniser l'armée coréenne, sur le modèle de l'armée américaine. Un de ses subordonnés coréens, l'interprète Yi Hak-Kim, lui remet un vase ancien. Lee l'adresse donc à Collin : « Revenant à notre conversation de ces derniers jours au sujet du désir que vous aviez d'envoyer au musée national de Sèvres quelques échantillons de porcelaines coréennes, j'ai l'honneur de vous offrir un vase qui m'a été donné l'été passé par un de mes officiers interprètes et qu'on dit âgé de cinq cent ans. Comme ce jeune homme n'avait aucun intérêt à me faire ce cadeau ou à me tromper en le faisant, je suis disposé à croire ce vase assez ancien. Si vous l'en jugez digne, je vous prie de l'adresser au musée national de Sèvres²⁰⁷. » Lorsqu'il l'envoie à Sèvres, avec les céramiques qu'il a rassemblées lui-même, Collin de Plancy émet des doutes sur la datation très ancienne proposée par l'officier américain. "Le plus grand vase est celui qui a été offert par le Colonel Lee. Malgré l'assertion du donataire, je ne crois pas que cet objet remonte au-delà du XVIIe siècle²⁰⁸. » La datation proposée par Collin est plus conforme à la réalité. Cela témoigne chez le diplomate d'une bonne connaissance du développement de la céramique en Corée.

1.2.2.4. La poursuite de la collecte d'informations et le second envoi de céramiques

Au-delà de l'envoi des objets, Collin s'applique à rassembler des informations sur les techniques de fabrication, les périodes et les lieux de production, conformément aux instructions données aux voyageurs qui collectent pour le musée de Sèvres, et en lien avec Champfleury. Collin indique ainsi qu'il poursuit les

²⁰⁷ Archives du musée national de la céramique, 4 W 389, Copie traduite de la lettre adressée par John G Lee à Collin de Plancy le 7 janvier 1889 à Séoul

²⁰⁸ Archives du musée national de la céramique, 4 W 389, Lettre de Collin de Plancy au conservateur du musée, juin 1889

recherches commencées, à la demande de M. Deck, administrateur de la Manufacture²⁰⁹. « La réunion des fragments ne m'empêche pas de rechercher des spécimens plus complets. Outre ceux que j'ai pu trouver dans le sol, j'ai acquis de jolis vases fort anciens, l'un notamment de forme lagène²¹⁰, décoré de charmants bouquets blancs sous émail céladon et une trentaine d'autres échantillons que je réserve au musée, mais que je garde provisoirement comme types, pour m'aider dans ma classification²¹¹. » Il demande également à ce que lui soient facilités les envois promis : « Si ce n'était pas trop abuser de votre obligeance, je vous prierais de me faciliter l'expédition ultérieure de ces objets en m'envoyant une dizaine des étiquettes que le ministère des Beaux-arts remet aux personnes chargées des missions, pour être apposées sur les caisses de collections destinées à l'Etat. »

L'art céramique coréen découvert par Collin est très différent de ce que peuvent laisser penser les textes de ses contemporains. Si le pays ne recèle pas de porcelaines à décor polychrome, la production va cependant au-delà des « poteries plus ou moins grossières » décrites par du Sartel²¹². Collin commence donc des recherches sur le sujet, malgré l'absence de sources précises :

« Je continue les investigations sur les céramiques indigènes, mais plus je pénètre dans les phases de fabrication, plus je me sens environné de ténèbres : il faut marcher sans guide. J'ai vainement consulté ici tous les plus hauts fonctionnaires : personne n'entend un mot à cette question complexe. En outre, j'ai cherché les livres coréens qui auraient pu traiter ce sujet : il n'en existe pas. Je m'efforce en ce moment de découvrir, dans les ouvrages chinois ou japonais, quelques indications. (...) De mon côté, je poursuis un certain nombre de fouilles qui m'ont déjà fourni une grande quantité de fragments du plus vif intérêt et permis de restituer une sorte de chronologie dans les étapes de fabrication. Autant qu'il m'est donné d'en juger dès maintenant, l'art de la terre a été beaucoup plus avancé en

²⁰⁹ AMNC, 4 W 389, Note pour le directeur de la Manufacture nationale de Sèvres, Victor Collin de Plancy, Tokyô, 21 juillet 1891

²¹⁰ Forme de bouteille antique au long col

²¹¹ AMNC, 4 W 57, Lettre de Collin de Plancy à Champfleury, 10 octobre 1889

²¹² Octave du Sartel, *La porcelaine de Chine*, Paris, A. Morel, 1881

Corée et a subi plus de transformation que je ne l'aurais supposé tout d'abord. Mais, puisque j'ai entrepris cette étude, vous estimerez sans doute comme moi qu'il faut tâcher de la faire aussi complète que possible, et je vous demande encore un crédit de quelques mois avant de vous transmettre les notes archéologiques que vous désirez. Dès que je me serai fait une quasi certitude, je vous communiquerai les résultats auxquels je serai arrivé²¹³. »

Collin s'emploie à rassembler des échantillons lors de fouilles dans des anciens tombeaux, mais aussi – semble-t-il – dans des anciens fours et lieux de production, tels que les fours à poteries près de « Jondo », dont il possédait une photo²¹⁴. Outre le rassemblement d'échantillons et les fouilles, les recherches de Collin portent également sur les ouvrages chinois, japonais ou européens ayant pu évoquer la porcelaine coréenne²¹⁵.

Mais en 1891, une nouvelle affectation force le diplomate à renoncer à ses recherches et à envoyer à Sèvres plus rapidement que prévu l'ensemble des objets trouvés. « Mon intention avait été d'opérer le classement de ces objets avant de les expédier, mais les nécessités de service qui m'ont obligé à quitter la Corée pour me rendre au Japon ne me l'ont pas permis²¹⁶. » Ce sont alors onze caisses contenant 260 céramiques ainsi que des tessons et des fragments qui parviennent au musée de Sèvres. « Outre les objets à peu près intacts, j'avais réuni un grand nombre de fragments qui devaient m'être utiles pour la rédaction d'une note sur l'histoire et la fabrication de la porcelaine coréenne²¹⁷. »

L'envoi est ainsi résumé : 23 poteries mates, 35 terres vernissées décorées par incrustation, 23 décorées en gravure au trait, 66 à décor de différentes couleurs, et

²¹³ AMNC, 4 W 57, Lettre de Collin de Plancy à Champfleury, 10 octobre 1889

²¹⁴ Médiathèque de l'agglomération troyenne, Fonds Collin de Plancy, Carton 10, Dossier Céramique asiatique, n°8

²¹⁵ Médiathèque de l'agglomération troyenne, Fonds Collin de Plancy, Carton 10, Dossier Céramique asiatique

²¹⁶ AMNC, 4 W 389, Note pour le directeur de la Manufacture nationale de Sèvres, Victor Collin de Plancy, Tokyo, 21 juillet 1891

²¹⁷ AMNC, 4 W 389, Note pour le directeur de la Manufacture nationale de Sèvres, Victor Collin de Plancy, Tokyo, 21 juillet 1891

113 porcelaines unies ou à décor variées²¹⁸. Cet envoi compte de nombreuses pièces importantes. Plusieurs objets témoignent de la production du royaume de Silla à l'époque des Trois Royaumes (300-668). Ces pièces en grès montées sur des pieds ajourés ou au décor gravé sont caractéristiques de cette production. Les céladons occupent une place de choix, avec une soixantaine d'échantillons : jattes à décor en relief sous couverte, petits flacons, bouteilles et pichets. A cet ensemble appartiennent la bouteille à décor floral incrusté sous couverte céladon déjà évoquée par Collin en 1889, ainsi que la bouteille à décor de grues sous couverte céladon. Mais on trouve aussi des pièces plus récentes, comme des porcelaines blanches d'époque Joseon, et des objets de lettrés – pots à pinceaux, encrier, reposoir à pinceaux – qui constituent un répertoire relativement complet des formes et des motifs présents dans cette production spécifique.

Figurent également dans cet envoi des pièces de l'extrême fin du XIXe siècle, d'une qualité moindre comme cette bouteille en grès brun recouverte d'une couverte blanche ivoire craquelée pour imiter la porcelaine²¹⁹. Certains objets du lot ne sont manifestement pas coréens, comme un grand vase à anses à la couverte vert foncé et au décor gravé sous couverte²²⁰. Il pourrait s'agir d'un objet chinois ou japonais, que Collin aurait acquis en Corée.

C'est enfin dans cet ensemble que figurent deux objets qui semblent indiquer une provenance royale. Le premier est le grand vase au dragon, datant de la seconde moitié du XVIIIe siècle²²¹. Chef-d'œuvre de la collection coréenne du musée national de la céramique, il mesure 60,2 cm de hauteur et 47,2 cm dans son diamètre le plus large. Sa forme est celle du *maebyong*, un vase au pied étroit, à l'épaule large, et au cou étroit, dérivé du *meiping* chinois, vase décoratif servant à présenter des branches fleuries, en particulier de prunus (le premier arbre à fleurir au printemps). Le vase est décoré en bleu de cobalt sous couverte, le col, l'épaule et le pied sont décorés de frises de motifs géométriques empruntés au monde chinois, tels que les champignons *reishi*

²¹⁸ AMNC, 4 W 389, Edouard Garnier, Conservateur du musée, 23 mars 1892

²¹⁹ MNC 9753

²²⁰ MNC 9756

²²¹ Stéphanie Brouillet, « Grand vase au dragon », MNC 9795, in Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*, op. cit., 2015, p. 40-41

décorant l'épaule. Sur la panse du vase se déploient deux dragons imposants, au milieu de nuées. Chacun des dragons possède cinq griffes. Le nombre de griffes des dragons était strictement codifié et dépendait de l'importance du destinataire de l'objet. Cinq griffes témoignent d'une destination royale. Les dragons possèdent un air féroce, leur corps est couvert d'écailles de poissons bien détaillés. Ils poursuivent le *cintanami*, joyau précieux exauçant les désirs, dont l'origine est à rechercher dans la tradition bouddhique. Les dragons sont rendus avec un luxe de détails qui témoignent du talent du peintre, sans doute un peintre de l'Académie Royale. Les vases en porcelaine à décor de dragons étaient réservés à l'ornementation des salles du trône. Ils étaient disposés par paire, de part et d'autre du siège du souverain et recevaient des fleurs. Parmi les exemplaires de cette production royale qui subsiste aujourd'hui, ce vase est le plus grand. Collin l'a peut-être acquis directement auprès du souverain.

I.2.3. La note sur la porcelaine de Billequin, un texte rédigé à la demande de Collin de Plancy

Comme avec le major américain Lee, Collin n'hésite pas à mobiliser son réseau amical et professionnel en faveur de la connaissance de la Corée et de sa production céramique. Sa correspondance témoigne des multiples questions qu'il pose à Maurice Courant ou à Arnold Vissière : dates des ambassades coréennes en Chine, traductions de textes anciens, etc²²²...

Un de ses contacts mobilisés est Anatole Adrien Billequin (1836-1894), chimiste et professeur à Pékin, rencontré quand Collin était en poste à l'ambassade de France dans la capitale impériale chinoise.

1.2.3.1. La mission de Billequin pour le musée national de la céramique de Sèvres

²²² AMAE, Série 2, Personnel, Volume 374 Cote 394QO/374

Billequin est un ancien chef des travaux chimiques au Conservatoire des arts et métiers et à l'école centrale des arts et manufactures. Il est engagé en 1866 par le gouvernement chinois pour occuper une chaire de chimie à l'université de Pékin. Il y entreprend la traduction d'un certain nombre d'ouvrages de chimie. Ses connaissances scientifiques et linguistiques en font un candidat idéal pour étudier la porcelaine chinoise et intéressent la Manufacture de Sèvres. Cette dernière lui confie donc en mission en 1875. Concentrée sur la production chinoise, cette mission s'étend aussi aux pays voisins, en particulier à la Corée. « Quand aux pièces confectionnées, le désir se résumerait dans l'envoi de porcelaines [...] tant anciennes que modernes provenant des fabriques de la Corée d'où l'on prétend que l'art de la porcelaine est passé au Japon²²³. »

Billequin parvient à se procurer à Pékin des exemplaires de céramiques coréennes qu'il envoie au musée de Sèvres dès 1877. La plupart sont des objets relativement récents (période Joseon 1392-1910) datant du XVIIIe ou XIXe siècle. Il s'agit de porcelaines blanches. Le tonnelet en porcelaine blanche est de grande qualité. Il s'agit d'ailleurs de la pièce la plus chère du lot, acquise 16 francs par Billequin à Pékin, alors que les autres pièces ne coûtent pas plus de 2,50 francs²²⁴. Les autres pièces témoignent de défauts de fabrication²²⁵, tels que fentes ou éclats dus à la cuisson, ou d'une production régionale de moindre qualité²²⁶. Seule une bouteille à la couverte céladon très foncée date probablement de l'époque Kôryô, (918-1392), même si Billequin la pense moderne²²⁷.

1.2.3.2. La note sur la porcelaine coréenne de Billequin, et sa publication

²²³ AMNC, 4 W 388. Renseignements demandés par l'administrateur de la Manufacture nationale de Sèvres à M. Billequin, professeur de chimie à l'université de Pékin, 18 mars 1875

²²⁴ AMNC, 4 W 388. Prix d'achat à Pékin des objets envoyés par M. Billequin

²²⁵ MNC 7377

²²⁶ MNC 7373

²²⁷ AMNC, 4 W 388. Produits chinois envoyés par M. Billequin correspondant de la direction des Beaux Arts, classés et catalogués par Gerspach, chef du bureau des manufactures nationale,s 1876-1877

Lorsque Collin arrive en Chine en 1877, il fait la rencontre de Billequin et échange sans doute avec lui sur ses recherches. A son arrivée à Séoul, il sollicite ses amis de Pékin, comme il l'indique lui-même à Champfleury : « J'ai demandé à des amis de Pékin et de Tokio d'examiner les documents qu'ils auraient entre les mains²²⁸. »

Le premier à lui venir en aide est le fidèle Maurice Courant, auteur de la *Bibliographie coréenne* (voir II.2). Leur correspondance est emplie de dialogues sur des sujets variés et notamment la céramique coréenne : dates des ambassades siamoises en Corée et nature des tributs²²⁹, traduction de caractères présents sur une porcelaine coréenne et datation de tuiles vertes²³⁰, vase coréen portant une inscription²³¹.

Collin consulte également Billequin au sujet des sources chinoises concernant la céramique coréenne. En juin 1890, le diplomate demande ainsi à Vissière, un de ces correspondants les plus réguliers, et sa source d'informations principales pour tout ce qui touche à la légation de France à Pékin de relancer Billequin au sujet de la porcelaine coréenne. Vissière lui-même est également sollicité pour effectuer des recherches. Il répond à Collin : « Je ne puis vous répondre encore au sujet de la lettre que vous avez adressée à Billequin relativement à la porcelaine de Corée ; Billequin hante fort peu ici depuis sa grande brouille avec les Lemaire, et il en résulte que nous ne le rencontrons pas souvent. Dès que je le verrai, je lui parlerai de votre affaire. Quant à moi, je ne connais rien, dans les livres chinois qui traite du sujet en question.²³² » Puis, quelques mois plus tard, il revient sur le sujet : « Je ne perds pas de vue vos recherches sur la porcelaine et les monnaies de Corée et je compte vous envoyer un jour ou l'autre, une petite note là-dessus²³³. »

²²⁸ AMNC, 4 W 57, Lettre de Collin de Plancy à Champfleury, 10 octobre 1889

²²⁹ MAT, Fonds Collin de Plancy, 9^e carton, 3^e dossier, n°11, Lettre de Maurice Courant à Collin de Plancy, 13 juillet 1893

²³⁰ MAT, Fonds Collin de Plancy, 9^e carton, 3^e dossier, n°11, Lettre de Maurice Courant à Collin de Plancy, 3 mai 1894

²³¹ MAT, Fonds Collin de Plancy, 9^e carton, 3^e dossier, n°18, Lettre de Maurice Courant à Collin de Plancy, 17 mai 1896

²³² AMAE, Papiers d'agents, Fonds Collin de Plancy, PAAP 50, Lettre de Vissière à Collin, 23 juin 1890

²³³ AMAE, Papiers d'agents, Fonds Collin de Plancy, PAAP 50, Lettre de Vissière à Collin, 29 décembre 1890

Bien qu'il ne les ait semble-t-il pas directement communiqué à Collin de Plancy, Billequin avait rassemblé une documentation suffisante pour lui permettre de rédiger une note manuscrite consacrée aux origines de la céramique coréenne et à ses commentaires dans la littérature chinoise. Il prend visiblement contact avec Emile Guimet dans le but de faire publier ces recherches aux éditions créées par le philanthrope dans son musée.

Mais Billequin décède brutalement en 1894, laissant la note inédite. Désireux de publier néanmoins cet article, Guimet se tourne alors vers Collin de Plancy, à qui il écrit pour demander des conseils. Ce dernier peut lui répondre :

« J'ai beaucoup connu M. Billequin, mais j'ignorais le travail dont vous parlez. Je lui avais précisément demandé des indications sur les informations contenues dans les livres chinois relativement à la porcelaine coréenne. C'est probablement à la suite de ma communication qu'il aura fait les recherches dont il s'agit. Pour avoir des renseignements à cet égard, il serait bon de vous adresser à M. Devéria, professeur de chinois à l'Ecole des Langues orientales qui était un grand ami du défunt. Par lui, vous pourriez obtenir que le manuscrit fut publié dans les mémoires du musée Guimet²³⁴. »

Le 18 mars, le conservateur du musée, Deshayes écrit ainsi à Guimet :

« Monsieur Devéria a obtenu de Madame Billequin qu'elle nous donne les notes manuscrites de son mari sur la porcelaine coréenne. Ces notes sont très courtes, comprenant quelques extraits traduits du *King Té Tchîn tao lou*, complétant et relisant les mêmes passages traduits par Julien – et quelques extraits du *Tao Thone*, autre ouvrage sur la céramique chinoise. Je pensais que l'on pourrait faire faire une petite plaquette mais véritablement c'est un peu court. M. Leroux contacté conseille de faire simplement paraître ces notes dans une revue. J'ai écrit à Collin de Plancy pour lui demander ce qu'il pensait de ces notes. M. Collin de Plancy

²³⁴ Archives du Musée National des Arts Asiatiques Guimet, Lettre de Collin de Plancy à Emile Guimet, 5 mai 1895

m'ayant dit, en me donnant le moyen de nous le prouver, qu'elles avaient été écrites à sa demande et à son intention, peut-être M. de Plancy voudrait-il les compléter ?²³⁵ »

Collin de Plancy décline cependant la proposition de Deshayes : nommé au Maroc en 1895, il indique « J'ai dû abandonner tous travaux sur l'Extrême-Orient en raison de mes occupations ici qui sont d'un tout autre ordre et qui ne me laissent aucun loisir²³⁶. »

Le Manuscrit est finalement publié tel quel en mars 1896 dans le volume 7 de *T'oung pao. Archives pour servir à l'étude de l'histoire, des langues, de la géographie et de l'ethnographie de l'Asie orientale*, la revue du musée Guimet.

1.2.3.3. Une approche de la porcelaine coréenne par la traduction de sources chinoises

Avant les envois de Collin et la publication de la note de Billequin, la céramique coréenne était en France une inconnue, comme le souligne Edouard Garnier, conservateur du musée national de la céramique, dans une note de 1892 :

« La nombreuse collection des poteries et porcelaines coréennes que nous a envoyée M. Collin de Plancy, premier secrétaire de la légation de France à Tokio, apporte de nouveaux documents pour l'histoire de la céramique dans l'Extrême-Orient. A l'exception des deux coupes dont le roi de Corée avait fait don en 1889 à M. Le Président de la République (...), de quelques pièces données la même année par M. Collin de Plancy et de fragments sans importance qui figurent dans les réserves du musée Guimet, la céramique coréenne n'était pas représentée dans les collections européennes et ses caractères étaient si mal définis que les écrivains les plus autorisés avaient jusqu'ici attribué à la Corée des porcelaines qui provenaient de la Chine. Cette lacune était d'autant plus regrettable que les

²³⁵ Archives du Musée National des Arts Asiatiques Guimet, Lettre de Deshayes à Guimet, 18 mars

²³⁶ Archives du Musée National des Arts Asiatiques Guimet, Lettre de Collin de Plancy à Emile Guimet, 5 mai 1895

Coréens ont été, en céramique, les maîtres des Japonais, qui, aujourd'hui encore, copient leurs procédés d'incrustation de pâtes diversement colorées dont M. Collin de Plancy nous a donné de beaux spécimens remontant au XIV^e et au XV^e siècles²³⁷. »

Pour Edouard Garnier, l'étude de la céramique coréenne s'inscrit dans une perspective plus large de meilleure compréhension de l'histoire de la porcelaine en Extrême Orient. Il s'agit de comprendre comment s'articulent les différentes traditions céramiques chinoises, japonaises et coréennes. Le fait que les Japonais tiennent la céramique coréenne en si haute estime, comme l'indique Maurice Courant²³⁸, a conduit certains auteurs européens du XIX^e siècle à envisager qu'elle pouvait être même antérieure à la porcelaine chinoise.

Ainsi, Albert Jacquemard (1808-1875), amateur et collectionneur, auteur d'une classification de la céramique inspirée par les principes des sciences naturelles ²³⁹, regroupe-t-il dans une catégorie dite « famille archaïque » les porcelaines considérées comme les plus anciennes et attribuées à la Corée²⁴⁰. Il écrit en 1866 : « Il a été question bien des fois de l'intervention des Coréens dans l'éducation des Chinois et des Japonais ; cette intervention avouée dans les livres des deux nations, nous obligeait à trouver le caractère des œuvres du peuple initiateur²⁴¹. »

Jacquemard nuance son propos en 1873 en attribuant à la Corée la primauté uniquement sur la porcelaine peinte : « Il eût été naturel, selon les apparences, de parler des Coréens avant les Chinois et les Japonais, puisque les documents écrits nous ont signalé ceux-ci comme tributaires des premiers au point de vue des arts céramiques. Mais, en examinant les faits, on reconnaît bientôt qu'il ne s'agit, dans

²³⁷ Rapport trimestriel d'Edouard Garnier à l'administrateur de la manufacture, août 1892, Archives de Sèvres Cité de la Céramique, 4 W 70

²³⁸ « Elle a depuis des siècles ses amateurs fanatiques au Japon. », Maurice Courant, *Souvenirs de Séoul*, p. IV

²³⁹ Pauline d'Abrigeon, « Des sciences naturelles à l'histoire de l'art : la porcelaine chinoise dans les classifications françaises du XIX^e siècle », in *Histoire de l'Art*, n°882, Asie-Occident, Paris, 2018, pp.110-112

²⁴⁰ A. Jacquemard et E. Le Blant, *Histoire artistique, industrielle et commerciale de la porcelaine*, Paris, J. Techener, 1861

²⁴¹ Albert Jacquemard, *Les merveilles de la céramique, ou l'art de façonner et décorer les vases en terre cuite, faïence, grès et porcelaine depuis les temps antiques jusqu'à nos jours. Tome I. Orient*, Hachette, Paris, 1866, p. 181

l'enseignement coréen, que de la porcelaine peinte, la moins ancienne de toutes dans l'Extrême-Orient²⁴². » Jacquemard étaye ces assertions en attribuant à la Corée les porcelaines à décor *kakiemon* parvenues en Europe au XVIIIe siècle et très appréciées des collectionneurs. Estimant leur décor archaïque et leur caractère plus ancien, il les attribue à la Corée, et estime que ces pièces ont pu contribuer au développement des porcelaines à décor polychrome en Chine et au Japon.

Octave du Sartel s'oppose fermement à l'interprétation de Jacquemard :

« Si l'on a cru pouvoir les attribuer à la Corée (...) c'est sans doute parce qu'il a semblé naturel de penser que cette grande péninsule (...) avait été le chemin forcément suivi par les sciences et les arts pour passer du Céleste Empire au Japon (...). Que la Corée, ait été, pour bien des choses, comme le trait d'union entre les deux grands pays, (...) cela est possible ; mais il ne paraît pas qu'elle ait su arrêter au passage et pratiquer le secret de fabriquer et d'orner la porcelaine. »

Du Sartel poursuit en réfutant également l'opinion selon laquelle l'art céramique japonais devrait beaucoup aux potiers coréens : « de l'histoire de la porcelaine au Japon il résulte (...) que les Coréens n'étaient pas plus avancés que les Japonais et que jusqu'à la fin du XVIe siècle, ils ne produisaient que des poteries plus ou moins grossières, à décors rudimentaire²⁴³. » L'auteur conclue de ces informations qu'il n'existe pas de porcelaines coréennes.

L'Histoire et fabrication de la porcelaine chinoise publié par Stanislas Julien en 1856 d'après un ouvrage chinois mentionne cependant l'existence de porcelaines coréennes :

« J'ignore à quelle époque elles ont pris naissance. Elles sont extrêmement minces et leur émail ressemble un peu à celui de *King-Te-tchin*. Il y en a d'un bleu pâle (...), d'autres ont de petites fleurs et ressemblent aux porcelaines dites *Pé-ting* (...). Si elles sont ornées de branches de fleurs blanches, elles n'ont dans ce royaume qu'une valeur médiocre. (...) Mais les tasses en forme de courge (...) et les jarres en forme

²⁴² Albert Jacquemard, *Histoire de la céramique, étude descriptive et raisonnée des poteries de tous les temps et de tous les peuples*, Hachette, 1873, p. 117

²⁴³ Octave du Sartel, *La porcelaine de Chine*, Vve A. Morel, 1881, p. 14

de lion (...) sont regardées comme fort remarquables²⁴⁴. »

Du Sartel réfute cette preuve en indiquant qu'il s'agit sans doute d'une fausse interprétation²⁴⁵, et en affirmant que si les Coréens avaient su produire de la porcelaine, on en trouverait des exemples en Europe.

La note de Billequin vient ainsi combler une lacune évidente dans la connaissance de la céramique extrême-orientale. Elle a pour objectif de « caractériser la porcelaine coréenne, préciser [...] les signes distinctifs », de « rechercher l'ordre chronologique de fabrication des produits de ces trois pays (Chine, Japon et Corée) et de faire ressortir l'influence artistique qu'ils ont eue réciproquement les uns sur les autres. » Billequin cherche en vain des traces de porcelaines dans les listes des tributs offerts par le royaume de Corée à son suzerain chinois.

Il s'intéresse alors aux ouvrages sur la céramique, et notamment au *King-teh-Tchin Tao-lou* (Histoire de la fabrication de la porcelaine de Jingdezhen) qui indique que « les porcelaines de Corée sont verdâtres : les gens du pays appellent cette couleur *Féi-tsoui*, litt. Couleur de martin pêcheur. ». Ces céladons de l'époque Koryo sont en effet très réputés en Chine. L'ouvrage décrit également les formes étranges et appréciées de ces objets, comme des brûle-parfums avec couvercle supportant un animal fantastique accroupi sur une feuille. Billequin ajoute ainsi : « il ne faut pas perdre de vue qu'il n'est jamais question que de porcelaine monochrome blanche, verdâtre, tirant plus ou moins sur le bleu, et nullement de porcelaine décorée d'émaux. ». Ces conclusions remettent en cause l'attribution des *kakiemon* à la Corée, et l'idée que la porcelaine coréenne aurait été plus ancienne que la porcelaine chinoise. Elles mettent en lumière la production la plus importante de la céramique coréenne, celle des céladons, très nombreux parmi les objets donnés à Sèvres par Collin.

Que ce soit par ses envois, ses recherches personnelles ou celles qu'il suscite, Collin est le véritable révélateur de la céramique coréenne en France.

²⁴⁴ Stanislas Julien, *Histoire et fabrication de la porcelaine chinoise*, Mallet-Bachelier, Paris, 1856, p. 35

²⁴⁵ Octave du Sartel, *La porcelaine de Chine*, Vve A. Morel, 1881, p. 14

I.3. *La mission de Charles Varat, la présentation de la Corée au musée d'ethnographie du Trocadéro*

Grâce à l'ouverture de relations diplomatiques avec la Corée, la péninsule devient un objet de recherche pour les orientalistes, et une destination pour les voyageurs audacieux. Le premier d'entre eux à effectuer le voyage est Charles Varat (1843-1893). Ce parisien fortuné, ouvert d'esprit, se définit lui-même comme « explorateur » sur sa carte de visite²⁴⁶. Avant la Corée, il a ainsi mené des expéditions en Europe, en Asie et en Amérique. Un article du *Monde Illustré* détaille ses voyages : « En Amérique : New-York, les chutes du Niagara, Québec, Montréal, Winnipeg, Galgari, Vancouver (...) En Afrique : tout le nord, de Tanger à Tunis (...) Enfin en Asie, il faisait le Z classique des Indes, de Calcutta à Delhi, de Delhi à Bombay, de Bombay à Madras, et de Madras à Tussi-Corin où il s'embarquait pour visiter Ceylan, puis partie de la Birmanie, de la Malaisie, du Siam, du Cambodge, de la Cochinchine, de l'Annam et du Tonkin. Ce fut ensuite le tour de la Chine du sud, Macao, Canton, Hong-Kong, puis, plus haut, Shanghai où remontant le Yang-Sé par Nanking, Hang—Kao, Yschang, il pénétrait en sampan, à six cents lieues dans l'intérieur.²⁴⁷ »

Certains de ces voyages sont l'occasion pour Charles Varat de collaborer avec le Ministère de l'Instruction Publique et de rapporter des objets. C'est le cas d'une mission en Suède et d'une en Russie, au cours de laquelle il s'intéresse aux Samoyèdes. Il rapporte de ces deux voyages des objets destinés au musée d'ethnographie du Trocadéro²⁴⁸. Ces explorations s'inscrivent dans le cadre des missions du ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts²⁴⁹. Le ministère

²⁴⁶ Pierre Cambon, « La diplomatie culturelle, de Varat à Collin de Plancy. Les collections coréennes du Musée Guimet au XIXe siècle » op.cit., 2015, p. 8-14

²⁴⁷ « Une mission en Corée », Article du *Monde Illustré*, 15 février 1890, p. 103

²⁴⁸ Archives nationales, F/17/3012 : Dossier n°1. M. VARAT. Mission dans la Russie septentrionale et la Sibérie. Arrêté du 16 juin 1886

²⁴⁹ Voir : *Des voyageurs à l'épreuve du terrain : études, enquêtes, explorations, 1800-1960*, Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, 2016 ; Jean-Christophe Bourquin, *L'Etat et les voyageurs savants : légitimités individuelles et volontés politiques : les missions du ministère de l'Instruction publique, 1842-1914*, Thèse soutenue en 1993 à Paris I, sous la direction d'Antoine Prost ; Stéphanie Soubrier, « Les éconduits de la Science : les demandes de missions lointaines rejetées par le ministère de l'Instruction publique (1842-1900) », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, vol. 57, no. 2, 2018, pp. 75-90

encourage des voyageurs à mener des missions d'exploration systématique de contrées peu connues, parfois en assurant une partie du financement mais surtout en facilitant les démarches diplomatiques, en lien avec le Ministère des Affaires étrangères. Les voyageurs en mission sont ainsi accueillis dans les représentations françaises à l'étranger et aidés dans leurs démarches par le personnel diplomatique. Ces missions ont pour objectif de rassembler des informations précises sur un territoire donné : géographie, ethnologie, production artisanale, qui ont vocation à être publiées. Elles doivent également permettre de rassembler des objets destinés à enrichir les musées français.

Un des points faibles cependant des missions menées sous l'égide du Ministère de l'Instruction Publique réside dans la variété des voyageurs mandatés, et dans l'absence de formation spécifique qui permettrait d'homogénéiser la collecte de données et d'objets, contrairement à la pratique du Muséum national d'histoire naturelle jusqu'au milieu du XIXe siècle²⁵⁰. En réalité, ces missions reposent surtout sur la bonne volonté d'explorateurs fortunés, dont le manque de connaissances et de méthodes est plus ou moins compensé par la curiosité intellectuelle. C'est dans ce contexte que s'inscrit le voyage que Charles Varat effectue en Corée en 1888. C'est d'ailleurs lui-même qui sollicite le ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts pour cette mission, afin de bénéficier de recommandations auprès des agents diplomatiques français en Corée : « En 1886, l'un de vos prédécesseurs a bien voulu me confier une mission ethnographique au pays des Samoïèdes, l'accueil fait par votre Département à la collection que j'ai rapportée de mon exploration et que j'ai offerte à l'Etat m'encourage à solliciter de votre haute bienveillance une nouvelle mission pour la Corée²⁵¹. »

1.3.1. Le séjour de Charles Varat en Corée en 1888

²⁵⁰ Yves Laissus, « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot ». In *Revue d'histoire des sciences*, tome 34, n°3-4, 1981. pp. 259-317

²⁵¹ AN, F/17/3012, Lettre de Charles Varat au Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts, 12 avril 1888

1.3.1.1. Un premier voyage audacieux : la traversée de la péninsule de Séoul à Pusan en passant par Taegu

Charles Varat se rend en Corée à l'automne 1888. Il fait auparavant une escale en Chine. Un courrier de Vissière adressé à Collin de Plancy en septembre 1888 nous en apprend plus sur les plans de Charles Varat et peut-être sur ses motivations pour se rendre en Corée²⁵². Vissière écrit : « Nous avons reçu ce matin la visite de M. Charles Varat, explorateur délégué du ministère de l'instruction publique que vous devez connaître pour l'avoir vu à Paris avant son départ. » C'est sans doute lors d'une rencontre à Paris, qu'évoque Charles Varat dans son récit de voyage, que le diplomate, préparant son propre départ pour la Corée a encouragé l'explorateur à se rendre également dans le pays. Vissière décrit ainsi les objectifs de Charles Varat :

« Il compte rester quelques jours à Pékin, voir la grande muraille, puis s'embarquer à Tientsin pour Tchemoulpo. De là, il ira vous voir à Séoul et compte faire par terre l'excursion de Séoul à Pusan où il s'embarquerait pour le Japon, Shanghai, les ports du Yangtse, etc. etc. Il a l'air d'un joyeux compagnon et m'a apporté une lettre d'introduction de M. Girard de Rialle²⁵³. »

Arrivé en Corée en juin 1888, Collin de Plancy est ainsi rejoint quelques mois plus tard par Charles Varat qui séjourne quelques temps à la légation de France. Le personnel diplomatique est réduit à Collin lui-même et son secrétaire Guérin. Le voyageur est accueilli chaleureusement et les rapports entre les deux hommes semblent avoir été amicaux. Charles Varat dresse en tout cas un portrait très sympathique de Collin de Plancy dans son récit de voyage publié en 1892 :

« C'est que M. Collin de Plancy est bien l'homme le plus aimable et l'ami le plus dévoué que je connaisse, car son cœur a toutes les

²⁵² AMAE, Papiers d'agents, Fonds Collin de Plancy, PAAP 50, Lettre de Vissière à Collin de Plancy, 8 septembre 1888

²⁵³ Julien Girard de Rialle (1841-1904) est un diplomate et érudit. Il effectue plusieurs missions anthropologiques en Syrie et en Allemagne. Il est chef du service des archives du ministère des affaires étrangères de 1880 à 1888 avant d'être nommé à la Légation de France à Santiago du Chili. Il est l'auteur de plusieurs écrits sur l'histoire des religions, notamment américaines. Il est également membre de la Société d'anthropologie de Paris. Cf Léon Lejéal, Nécrologie : J. Girard de Rialle in *Journal de la société des américanistes*. Nouvelle Série, Tome 3, N°2, 1906, p. 307

délicatesses, et son esprit est des plus distingués. C'est certainement, parmi les nombreux diplomates que j'ai eu l'honneur de connaître dans mes voyages, un de nos agents les plus remarquables. J'ai eu l'avantage, durant mon séjour chez lui, d'assister à quelques-uns des incidents politiques qui surgissent souvent dans ces pays neufs, et j'ai toujours trouvé chez notre représentant une justesse de coup d'œil, une rapidité d'exécution, et une sûreté de main qui lui font le plus grand honneur. Nul mieux que lui ne sait asseoir avec plus de gracieuse droiture la partie adverse sur le fagot d'épines, et je dois ajouter qu'il est admirablement secondé par son chancelier, M. Guérin. Telle fut, grâce à ces excellents amis, la charmante organisation de ma vie à Séoul²⁵⁴. »

Ce séjour à Séoul est l'occasion pour le voyageur de rassembler des objets mais aussi de préparer la suite du voyage. Charles Varat entend être le premier Occidental à parcourir la Corée par la voie terrestre, de Séoul à Pusan, ville portuaire du sud-est de la péninsule, d'où il compte s'embarquer pour le Japon.

« M. Collin de Plancy approuve absolument ce projet, mais il me conseille de passer par Taïkou, la capitale du Kyengsang-to. Ceci double presque la longueur du voyage, par suite des difficultés de la route, mais offre un bien plus grand intérêt ethnographique que la voie directe. »

Son périple doit le mener à Taegu, dans le centre est, et lui permettre de visiter des monastères bouddhiques, réfugiés dans les montagnes de l'intérieur du pays, depuis l'interdiction du culte bouddhique dans les centres urbains²⁵⁵. Un tel voyage n'est pas facile à organiser en 1888 : les routes sont peu entretenues et peu sûres. Des révoltes paysannes ont lieu régulièrement dans l'intérieur du pays et des bandits

²⁵⁴ Charles Varat, « Voyage en Corée », in *Le Tour du Monde* LXIII, Paris : Librairie Hachette et Cie, Premier semestre 1892, pp. 289-368

²⁵⁵ La dynastie Joseon s'appuie sur un néo-confucianisme strict excluant progressivement les autres religions, notamment le bouddhisme et le chamanisme. Ces expressions religieuses demeurent néanmoins vivaces dans les campagnes, ou pratiquées par les femmes, y compris celles de l'aristocratie lettrée. Des cérémonies chamanistes ont même lieu à la cour du roi Gojong, à l'instigation de son épouse, la reine Min. Voir Francis Macouin, *La Corée de Choson*, op.cit., 2009

harcèlent les rares voyageurs. Nombreux sont les *yangban*, lettrés de l'aristocratie de la dynastie Joseon, à ne jamais avoir quitté Séoul.

Pour mener à bien cet ambitieux projet, Charles Varat a besoin d'appuis. Il lui faut d'abord constituer une escorte de gens de confiance et rassembler chevaux, armes et provisions. Il a également besoin de saufs-conduits officiels lui permettant d'être accueilli par les autorités locales, et de lettres de change lui permettant de régler en route ses dépenses courantes. Toutes ces démarches sont accomplies avec célérité grâce aux efforts de Collin de Plancy. Ce dernier obtient ainsi du roi un laisser-passer officiel pouvant servir de carte de visite à Charles Varat auprès de tout lettré rencontré. Ce laisser-passer invite également les autorités locales à subvenir aux besoins du voyageur, et à lui faciliter l'acquisition de biens intéressants. Collin de Plancy réfléchit en effet aux difficultés financières soulevées par l'entreprise de Charles Varat :

« La seule monnaie ayant ici cours légal est la sapèque. Au taux actuel, 1300 de ces pièces de cuivre représentent une piastre, soit environ 4 francs. Or s'il est aisé de faire des paiements peu importants avec une espèce fiduciaire si encombrante, son emploi devient impossible quand il s'agit d'emporter avec soi les fonds destinés à assurer les dépenses d'une longue expédition. Il eut fallu à M. Varat cinq ou six chevaux de bât pour transporter un millier de francs²⁵⁶. »

Collin de Plancy obtient du gouvernement coréen un moyen de lever cette difficulté, décrit par Charles Varat :

« Je ne sais donc comment fixer la somme exactement nécessaire à mon voyage, aucun Européen ne l'ayant fait, sans compter que je désire acheter en route tout ce qui me semblera intéressant au point de vue de ma collection. M. Collin de Plancy, avec son tact habituel, tourne la difficulté en m'obtenant une lettre de crédit sur le Trésor royal. Cette missive, magnifique spécimen de papier coréen, est écrite entièrement à l'encre de Chine et surchargée de deux sceaux rouges ; en voici la traduction :

²⁵⁶ AN F17/3012, Copie du rapport adressé par Collin de Plancy au Ministère des Affaires étrangères concernant la mission de Charles Varat, 1^e décembre 1888

«Ordre du ministre des affaires étrangères aux mandarins de chaque localité.

«Nous avons reçu de M. Collin de Plancy, commissaire du gouvernement français auprès de nous, une lettre où il est dit que son compatriote, M. Varat, sur les ordres du roi de France (!!!), est venu chez nous pour étudier nos habitudes, nos usages, nos mœurs, et réunir à ses frais une collection de tous nos produits artistiques, industriels et agricoles, qu'il offrira à son pays.

«Dans ce but il veut traverser la Corée et se rendre à Fousan en passant par Taïkou,

«C'est pourquoi nous envoyons cette lettre pour lui assurer une belle chambre (?), lui fournir tout ce dont il aura besoin et lui ouvrir un crédit sur notre Trésor royal. Avancez donc les sommes qu'il vous demandera contre son reçu, qui nous sera ensuite remboursé ici. Inclinez-vous et obéissez.

«Signé: Ministre des affaires étrangères». Muni de ce précieux document, il ne me reste plus qu'à organiser ma caravane. »

Dernier préparatif pour le voyage prévu par Charles Varat : l'épineuse question de l'interprète. Varat ne parle pas coréen, et n'écrit pas le chinois, qui lui permettrait de communiquer par écrit avec les lettrés rencontrés pendant son voyage. Là encore, Collin intervient : « M. Collin de Plancy pousse l'amabilité jusqu'à me donner pour interprète un des lettrés de la Légation, nommé Ni, qui a appris en partie notre langue grâce aux Pères et à notre éminent représentant²⁵⁷. »

Tout est donc prêt pour le voyage périlleux qui doit mener Charles Varat à Pusan. Le *Monde illustré* décrit ainsi le périple :

« A la tête d'une petite caravane composée de huit chevaux et de douze hommes, notre explorateur s'engage résolument sur une route que ni lui, ni aucun de ceux qui l'accompagnent n'avaient encore parcourue, et cela au moment même où, par suite d'un commencement de famine, des troupes de bandits ravageaient la campagne attaquant les villages pillant et

²⁵⁷ Charles Varat, « Voyage en Corée », op.cit., 1892

brûlant les maisons, violant les femmes et massacrant les voyageurs. Il échappe à tous ces dangers et à ceux que présentait un pays absolument montagneux, repaire de bêtes féroces²⁵⁸. »

Le journaliste exagère ici les périls et l'exploit réalisé par Charles Varat. Quelques années auparavant, en 1883, l'Américain Pierre-Louis Jouy a ainsi effectué quelques excursions vers l'intérieur du pays, ainsi que sur la côte orientale, sans rencontrer de « bêtes féroces ».

1.3.1.2. L'acquisition d'objets, rendue possible par Collin de Plancy

Lors de son séjour à Séoul et pendant tout son périple dans la péninsule, Charles Varat fait l'acquisition de nombreux objets. Son goût et sa culture d'explorateur le porte vers l'acquisition de témoignages ethnographiques : costumes, pots de chambre, objets du quotidien. Il s'intéresse également à la culture et aux religions populaires notamment au chamanisme et au bouddhisme. La mission qui lui avait été confiée était moins précise, puisqu'il était censé « recueillir des collections scientifiques destinées à l'Etat ²⁵⁹ ». C'est donc bien sa sensibilité particulière qui s'exprime dans la collection rassemblée, essentiellement ethnologique, et qu'il désigne comme telle.

A Séoul, il bénéficie de l'aide et de la complicité de Collin de Plancy qui l'emmène visiter les boutiques des antiquaires, accueille les marchands venus apporter leurs supposés trésors au voyageur, négocie les prix, commente les achats.

Charles Varat décrit la façon dont il constitue une collection complète à Séoul :

« M. Collin de Plancy a fait répandre le bruit qu'un voyageur français achète des échantillons de toutes les productions du pays, et se tient à la légation tous les matins à la disposition des négociants. Aussi ceux-ci arrivent-ils de très bonne heure et en grand nombre, munis de leurs marchandises, que j'examine avec le plus grand soin au point de vue de ma collection ethnographique coréenne, rejetant impitoyablement tout ce qui vient de l'étranger. M. Collin de Plancy est assez aimable pour

²⁵⁸ « Une mission en Corée », Article du Monde Illustré, 15 février 1890, p. 103

²⁵⁹ AN, F/17/3012/1, Arrêté de mission, 19 avril 1888

mettre à ma disposition quelques indigènes lettrés, ses secrétaires, auxquels il apprend chaque jour le français. Ceux-ci me donnent de nombreuses explications sur tous les objets dont j'ignore l'usage. Ils rectifient les prix, parfois ultra-fantaisistes, des vendeurs, qui acceptent ou refusent nos offres, sans que je perde mon temps en marchandage et manque aucun achat, le commerçant me rapportant le lendemain ce qu'il a refusé de céder la veille²⁶⁰. »

Charles Varat bénéficie ainsi de l'aide, fort utile des interprètes de la légation de France, ce qui lui permet d'acquérir des objets précisément datés et dont l'usage lui est expliqué par des Coréens. Ces informations sont précieusement collectées, au même titre que les objets eux-mêmes, dont elles éclairent usages et significations. Le récit de Charles Varat dans *Le tour du monde* est très complet. L'auteur comptait d'ailleurs rédiger un ouvrage ethnologique savant plus approfondi, avant que la mort ne l'emporte prématurément²⁶¹.

En plus des objets fournis par les marchands informés de ses souhaits, Charles Varat fréquente en compagnie de Collin de Plancy les échoppes des artisans, ce qui lui permet de se familiariser avec les techniques de fabrication des objets acquis :

« Nous voici arrivés dans une rue où l'on vend des meubles ; j'en trouve de différentes époques. Les plus anciens sont laqués ou peints de couleurs contrastantes du plus brillant effet ; quelques-uns sont enrichis de minces bandes d'ivoire ou d'os qui forment comme un cloisonné carré, où l'on coule une légère couche de corne fondue dont la transparence dorée illumine d'un éclat spécial les vives peintures qu'elle recouvre et protège. D'autres, moins antiques, sont laqués en noir et incrustés de superbes nacres, produit naturel du pays, donnant aux meubles de ce genre une richesse incomparable par la beauté du dessin et l'éclat de la lumière qu'elles emmagasinent. Enfin on en fait aujourd'hui en bois poli orné de cuivre, dont les formes rappellent étrangement nos meubles du moyen âge. J'ai rapporté plusieurs échantillons des différents types que

²⁶⁰ Charles Varat, « Voyage en Corée », op.cit., 1892

²⁶¹ Henri Cordier, "Charles Varat, Nécrologie", *Toung Pao*, Vol. 4, No. 3 (1893), p. 311

nous venons d'analyser : ce sont de véritables spécimens de la fabrication coréenne²⁶². »

Plusieurs remarques témoignent de la précision de la collecte de Charles Varat, qui s'informe notamment systématiquement de l'usage des objets acquis, en fonction notamment des classes sociales en Corée. Ainsi, à propos des meubles décrits précédemment, il remarque :

« Malheureusement on ne les trouve que chez les mandarins, les nobles, ou des personnages fort riches, car pas plus en Corée qu'au Japon les gens du peuple n'ont de meubles. Les sièges sont inconnus dans ces deux pays : on s'assied simplement par terre ; on couche de même : les pauvres sur le plancher, et ceux qui sont plus fortunés sur des nattes ou entre deux petits matelas très minces²⁶³. »

Cette indication laisse à penser que Charles Varat a eu l'occasion de pénétrer dans des intérieurs coréens, non seulement ceux des *yangban*, mais également des intérieurs plus modestes. La description donnée correspond en tout cas de très près aux réalités sociologiques de la vie quotidienne en Corée à la fin de la période Joseon²⁶⁴.

Charles Varat veille sur l'emballage et l'expédition des caisses d'objets. Grâce à l'aide toujours efficace de Collin de Plancy, les différents colis sont exemptés de la visite et des droits de douane à leur sortie du territoire coréen²⁶⁵.

1.3.1.3. *Le Tour du Monde* : un récit humain et dénué d'a-priori

En 1892, Charles Varat fait paraître un récit de son voyage en Corée dans le journal *Le Tour du Monde*, en plusieurs épisodes. Dans l'esprit de l'explorateur, il ne s'agit que d'une sorte d'introduction à un ouvrage plus ambitieux qui doit paraître aux Editions Hachette, comme le signale l'introduction de son récit :

²⁶² Charles Varat, « Voyage en Corée », op.cit., 1892

²⁶³ Charles Varat, « Voyage en Corée », op.cit., 1892

²⁶⁴ Francis Macouin, *La Corée du Choson*, op. cit., 2009

²⁶⁵ AN F17/3012, Copie du rapport adressé par Collin de Plancy au Ministère des Affaires étrangères concernant la mission de Charles Varat, 1^e décembre 1888

« Ce récit de voyage n'est qu'un fragment du volume que M. Charles Varat doit publier prochainement sur la Corée. Ce volume sera divisé en trois parties : la première résumera les travaux dont ce pays, si peu connu, a jusqu'ici été l'objet; la seconde contiendra le récit même du voyage, que nous donnons aujourd'hui; dans la troisième, enfin, l'auteur se propose de déterminer, tant d'après ses observations personnelles que d'après les travaux de ses devanciers, la personnalité ethnique du peuple coréen. C'est donc seulement la partie anecdotique que nous détachons à l'avance du travail de M. Varat; elle fera, certainement, pressentir tout l'intérêt du reste. »

Le voyageur décède finalement brutalement en 1894, et n'a pas le temps de publier son livre sur la Corée, dont il ne reste que le récit paru dans *Le tour du monde*, récit salué par les contemporains pour son authenticité et les renseignements précis qu'il apporte sur la contrée méconnue qu'est encore la Corée à cette époque. Ainsi, la nécrologie que lui consacre la Société d'Ethnographie dont il était membre insiste sur l'originalité de sa démarche qui s'appuie sur l'exploration et l'observation et non pas sur une bibliographie préexistante et moins renseignée.

« A peine la tombe est-elle fermée sur son vénérable président, M. Adolphe Franck, membre de l'Institut, qu'elle s'ouvre à nouveau pour recevoir un autre de ses plus estimés membres, M. Charles Varat, le premier explorateur français en Corée, et ancien président de notre Comité Sinico-Japonais, décédé à Paris, le 2 avril 1893.

Non seulement la Société perd un des plus sympathiques de ses membres, mais encore un savant distingué. Sa science n'était point une science étayée sur les données d'auteurs qui n'ont écrit sur la Corée que d'après les renseignements puisés dans des récits plus ou moins originaux et véridiques, mais une science acquise par ses voyages et les études qu'il fit dans la presqu'île asiatique. Mœurs publiques et privées, usages, gouvernement, religion et caractère des Coréens, sont dépeints par lui

dans toute leur véracité, leur authenticité. M. Ch. Varat n'a écrit que ce qu'il a vu et étudié²⁶⁶. »

Charles Varat reconstitue dans son récit toutes les étapes de sa découverte de la Corée, depuis les préparatifs en amont, en Chine, jusqu'à une excursion en Sibérie, à Vladivostok. Cette excursion répond à un objectif d'observation ethnographique :

« Deux heures après, nous quitions la Corée pour nous rendre en Sibérie, où j'espérais compléter mes études ethnographiques dans le nord, comme je l'avais fait à l'est en parcourant une partie de Yéso et tout le Japon, enfin à l'ouest en visitant la Chine du nord, du centre et du sud; on ne peut en effet connaître l'ethnographie d'un peuple que si l'on a des idées générales sur les pays qui entourent. »

Bien qu'amateur, Charles Varat souhaite visiblement mener ses recherches avec une grande rigueur et professe un certain professionnalisme. Ce qui le distingue d'autres voyageurs contemporains - outre cette volonté scientifique - c'est son absence d'a-prioris sur la Corée pour laquelle il professe une tendresse et admiration. Il explique ainsi :

« On me répétait partout, en Europe, en Amérique, au Japon et même en Chine, que la Corée est un pays médiocre au point de vue ethnographique. En effet, rien, de prime abord, de plus triste, de plus pauvre, de plus lamentable qu'une ville coréenne quelconque, même la capitale. (...) Mais si l'on se donne la peine de soulever les voiles, que de curieuses observations s'offrent aussitôt à vous! et quelle superbe moisson ethnographique vous attend, en dehors des magnifiques monuments qui attestent encore toutes les splendeurs passées! »

Sous sa plume, les chapeaux coréens sont « d'une rare perfection d'exécution et de forme. Je connais maintes Parisiennes qui n'hésiteront pas à en faire venir lorsqu'elles le connaîtront », le « papier coréen dépasse de beaucoup tout ce que la Chine et le Japon ont produit de mieux dans ce genre. (...) Sa solidité n'a d'égale que sa souplesse: c'est le premier papier du monde » et les « bijoux de haut goût,

²⁶⁶ D. Marceron, « Chronique du personnel : Charles Varat » in *Bulletin de la Société d'ethnographie*, Paris, 30 avril 1893

prouvent que le Coréen n'ignore rien des arts les plus délicats et sait y mettre un caractère personnel. »

Son récit mêle descriptions géographiques, observations sociologiques précises, renseignements historiques glanés auprès de Collin de Plancy et considérations ethnographiques, le tout raconté avec humour. Les anecdotes piquantes sur l'ivresse des palefreniers qui l'accompagnent dans son voyage ou le pittoresque des cérémonies chamaniques ne sont pas condescendantes, et Charles Varat n'hésite pas à rire de lui-même. En témoigne le dialogue rythmant le récit, à propos d'un vase qui intrigue le voyageur :

« Nous sommes rejoints par un élégant cavalier que nous reconnaissons pour un homme de cour (...). Il est suivi par un serviteur à pied portant sur son épaule, dans un filet en corde, une boîte ronde de cuivre, de 25 centimètres de diamètre sur 12, qui étincelle aux rayons du soleil couchant, avec des reflets d'or. Frappé du cérémonial de ce nouveau portage, je demande à mon compagnon de promenade si ce vase n'est pas une boîte à conserves. Il se met à rire.

« Ah! je devine, lui dis-je: c'est un grand drageoir.

- Vous n'y êtes pas, me dit-il; ce vase, toujours en métal, avec couvercle et sans anse, joue un rôle bien plus important dans la vie coréenne. Il est obligatoire pour tous; aussi chacun a le sien et ne le quitte jamais, même en visite et surtout en voyage. (...)

- Mais quel est donc son usage?

- Il sert de jour et de nuit, dans la solitude, et en pleine réunion, enfin chaque fois que la nécessité s'en fait sentir. Voici comment: sur un signe, le préposé vous le remet en main propre et on le glisse doucement sous sa longue redingote. Sa fonction remplie, remettant prudemment le couvercle, on le sort de l'asile où il a été un instant caché, pour le rendre au serviteur attentif: celui-ci sait ce qu'il lui reste à faire, pendant qu'on continue tranquillement la conversation, comme si rien ne s'était passé. De plus, ce meuble tient lieu de crachoir et remplace au besoin un bougeoir lorsque son propriétaire en a fait disposer le couvercle à cet effet: enfin,

précieuse cassette! il sert souvent d'oreiller aux déshérités de ce monde. Aussi, vu son quintuple usage en Corée, ajouta mon compagnon. je vous conseille, lorsque vous en parlerez, de l'appeler le «vase national».

- Non pas, fis-je, car tous les peuples civilisés l'emploient: mais je trouve que, n'étant plus ici «de chambre», puisqu'il circule librement partout, ni «de nuit», car nous le rencontrons en plein soleil, il convient de l'appeler, vu ses fonctions multiples, «l'indispensable». »

Enfin, Charles Varat ajoute à son récit de voyage des contes ou légendes coréennes, sans doute entendus lors de son périple à l'intérieur de la Corée. Ainsi de cette légende expliquant l'apparence des poteaux géographiques indicateurs, à l'effigie de mandarins :

« A une époque très ancienne, le ministre d'État Tsang conduisit dans une chambre écartée sa fille, qui était jeune, fort belle et pas encore mariée, et il lui dit: «Mon enfant, si quelqu'un a une bonne récolte, doit-il la conserver pour lui, ou bien la donner à quelqu'un de ses voisins ou amis? – Comment mon auguste père peut-il me faire une telle question? il doit garder sa moisson pour lui et sa famille. – Eh bien, tu as prononcé toi-même ta sentence: tu es ma fleur, mon fruit, et tu ne seras qu'à moi». Et il en fit sa femme. De désespoir, elle se suicida. Bientôt survint en Corée une grande sécheresse, et malgré tous les sacrifices offerts aux dieux par le souverain et tous les mandarins, le ciel restant d'airain, une multitude de gens moururent de la famine. Le roi invita alors tous les fonctionnaires à se joindre à lui pour délibérer à ce sujet, et l'étonnement fut grand quand le ministre Tsang se présenta au conseil, son chapeau couvert de rosée lorsque le soleil brillait des feux les plus ardents. Le roi fit aussitôt arrêter le général, et celui-ci avoua son crime au milieu des tortures. Il fut en conséquence condamné à être coupé en morceaux, et dès lors on plaça son effigie sur les poteaux de routes pour rappeler à tous que le châtement de la faute d'un seul s'étend souvent sur tout un pays. »

Toute la sensibilité artistique et la tendresse de Charles Varat pour la Corée se manifestent dans un épisode raconté avec simplicité par l'explorateur. Passant la nuit dans une auberge de campagne, il en profite pour observer une de ses récentes acquisitions, un petit paravent coréen *Munjado*, aujourd'hui au musée Guimet, orné de caractères évoquant les vertus du lettré et dont la finesse lui rappelle les miniatures indiennes ou persanes. Cette contemplation lui inspire des réflexions générales sur l'art coréen :

« Nous l'avions constaté déjà en admirant la superbe ordonnance des palais et des principaux monuments de Séoul, les peintures des pavillons des portes de Taïkou, les merveilleux costumes de la cour du gouverneur, les sculptures et l'architecture si pittoresques de Mil-yang, enfin toutes les productions manuelles et même le théâtre monologuiste, si vivant, si humain, si personnel. Là-dessus je souffle ma bougie et m'endors en souriant à la pensée qu'on m'avait représenté ces aimables Coréens comme de véritables sauvages. »

Loin de considérer les Coréens comme des sauvages, Charles Varat s'en est fait des amis et ses descriptions complètent son exposition ethnographique pour mieux faire connaître au public français cette Corée méconnue qui l'a séduit. Mais son décès empêche finalement l'explorateur d'aller jusqu'au bout de son ambitieux projet et de joindre à la galerie coréenne ouverte au musée Guimet un ouvrage de vulgarisation précis et complet sur la Corée.

1.3.2. La galerie coréenne de Charles Varat au musée d'ethnographie du Trocadéro

Charles Varat apporte un grand soin aux objets collectés, qu'il fait emballer et expédier en France. Il demande ainsi que les caisses expédiées ne soient ouvertes qu'en sa présence. « J'ai l'honneur de vous adresser quinze caisses contenant partie de la collection ethnographique que j'ai réunie durant ma mission en Corée. Pour éviter un désordre irréparable, il est nécessaire que ces divers colis ne soient ouverts

qu'en ma présence²⁶⁷. » Il classe, ordonne, expose sa collection, et se préoccupe de son devenir.

1.3.2.1. Un intérêt ethnographique marqué : chamanisme et art populaire

Charles Varat a pour objectif de constituer une collection ethnographique, représentative de l'identité coréenne, à l'exclusion de tout objet étranger, comme il le précise lui-même dans son récit : « j'examine [les objets] avec le plus grand soin au point de vue de ma collection ethnographique coréenne, rejetant impitoyablement tout ce qui vient de l'étranger²⁶⁸ ». À de rares exceptions près, les objets sont pour la plupart contemporains de la collecte, et l'explorateur ne s'intéresse que peu aux manifestations de l'art coréen ancien.

Deux moyens existent pour se rendre compte de la variété de la collection constituée. Le premier consiste à étudier les inventaires de cette collection au musée national des arts asiatiques – Guimet. Cependant, ces inventaires sont relativement incomplets. En effet, alors que la galerie coréenne est constituée en 1890, à l'issue de la présentation ethnographique au musée du Trocadéro, les objets ne sont portés sur les inventaires qu'en 1910, alors même que Charles Varat est décédé depuis 1894. De plus, l'ensemble des objets ne sont pas inscrits. C'est le cas par exemple d'un ensemble de miniatures de Kisan présentant pourtant un fort intérêt ethnographique. Ces 170 peintures à l'encre, parfois rehaussées de couleurs constituent une encyclopédie vivante et détaillée de la vie coréenne à la fin de la période Joseon. Le peintre Kisan (Kim Chun-gun) semble avoir réalisé ces peintures pour des clients étrangers, des feuilles comparables se retrouvant dans des collections ethnographiques en Occident, par exemple à Hambourg ou Leyde²⁶⁹. Sur chacune des feuilles, le peintre a figuré des personnages engagés dans une activité caractéristique, se détachant sur la feuille nue, sans cadre précis. Sont ainsi représentés avec forces

²⁶⁷ AN, F/17/3012, Lettre de Charles Varat au Directeur de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, 28 décembre 1888

²⁶⁸ Charles Varat, « Voyage en Corée », op.cit., 1892

²⁶⁹ Pierre Cambon, « Scènes de genre, par Kim Chun-gun (Kisan) », in Pierre Cambon, *L'art coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, p. 276 et Pierre Cambon (dir.), *Tigres de papier, cinq siècles de peinture en Corée*, Gand : Snoek, Paris : Musée national des arts asiatiques – Guimet, 2015

détails différents artisanats, mais aussi des scènes paysannes, des danses ou des funérailles. Ce répertoire se révèle un très précieux complément de la collection rapportée par Varat, les scénettes éclairant parfois l'usage de certains objets collectés.

D'autres lacunes des inventaires du musée Guimet sont dues aux mouvements qui affectent les collections dès le début du 20^e siècle, avec l'envoi d'objets à des musées en région. Le premier musée à bénéficier d'un dépôt est le musée d'ethnographie de la Faculté de médecine de Bordeaux²⁷⁰. Cette faculté, centre de formation des médecins de la Marine, dont le célèbre sinologue et explorateur Victor Segalen (1878-1919), abrite en son sein un musée d'ethnographie créé en 1894. D'abord nommé « Musée de Pathologie exotique et d'Etudes coloniales », il devient rapidement le « Musée d'ethnographie et d'études coloniales ». Les collections sont constituées de nombreux dons d'anciens élèves de l'Ecole de Santé de la Marine en poste dans les colonies, et de dépôts consentis par l'Etat à partir de 1900 à la demande de Paul Lemaire, secrétaire général de la Faculté de Médecine et de Pharmacie. Par décret du 19 décembre 1900, le ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts décide ainsi de l'envoi à Bordeaux de collections, notamment asiatiques, entreposées alors au musée du Trocadéro, ou provenant du musée Guimet. Parmi les objets envoyés figurent, en 1904 des objets coréens provenant de la collection Varat²⁷¹ : « Don de M. Varat, sujets coréens et armures diverses – très importante collection ethnographique de la Corée. Elle a rempli la rotonde et la galerie coréenne. Les 3/4 de la collection ont été prêtés à la Faculté de médecine de Bordeaux. Les pièces les plus importantes sont restées dans la rotonde ²⁷² ». Suivront des dépôts à Nantes, Le Havre ou La Rochelle²⁷³.

Restent 335 numéros²⁷⁴ inscrits sur les inventaires, qui mélangent également parfois les objets donnés par Collin de Plancy, et ceux collectés par Charles Varat dans le cas des peintures ou bien du mobilier²⁷⁵.

²⁷⁰ Voir notamment : Sophie Chave-Dartoen, « Musée universitaire et recherche scientifique : le Musée d'ethnographie de l'Université de Bordeaux » in *Culture et recherche* 133, 2016, pp. 47-48.

²⁷¹ AN, F21/4472, Arrêté du 1^e février 1904

²⁷² Inventaires du musée Guimet : Collections regroupées sous un numéro global, MG 14060

²⁷³ Pierre Cambon, « La collection Varat, de la mission en Corée, 1888 à l'Exposition de Paris, 1889 », op.cit., 2015, p. 118

²⁷⁴ Inventaires du musée Guimet : Collections regroupées sous un numéro global, MG 14060

Le second moyen d'appréhender la collection Varat est l'observation des illustrations choisies par Charles Varat pour son récit publié dans *Le Tour du Monde* ou dans l'article du *Monde illustré*. Inventaires et illustrations permettent de se rendre compte de la richesse et de la variété de la collecte effectuée par Charles Varat : « A côté de la production matérielle, céramique, bronze, artisanat en bois, il s'intéresse aux masques, aux costumes, aux meubles, sans oublier les peintures à valeur auspiciuse, le bouddhisme ou bien le chamanisme. L'intérêt de la collection est dans le choix qui apparait ouvert, dans la sélection des objets, souvent de qualité, dans le fait qu'ils renvoient aux temps de la Corée Joseon, encore indépendante, dans le fait enfin que leur origine est claire et très précisément datée, donnant un repère dans le temps²⁷⁶. »

Parmi ces objets, certains sont des pièces uniques, dont aucun exemple ne subsiste en Corée. C'est le cas par exemple de la série des neufs masques en bois peints et tissus représentant des personnages de la société de Joseon – un aristocrate *yangban*, une danseuse *kisaeng*, une paysanne, un moine débauché au visage grimaçant – et utilisés dans des cérémonies chamaniques ou des danses paysannes, se rapprochant de représentations théâtrales²⁷⁷. Ces témoignages précieux de pratiques chamaniques propres à la Corée et encore répandues – malgré les multiples interdictions royales – à la fin de l'époque Joseon sont aujourd'hui fort rares.

1.3.2.2. Une présentation immersive : mannequins et « dioramas »

La visée ethnographique de la collecte de Charles Varat se manifeste également dans la présentation que l'explorateur installe à son retour au musée d'ethnographie du Trocadéro. Cette exposition, inaugurée en 1889, est connue grâce à des gravures publiées dans la presse, et surtout grâce à un album de photographies, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale de France, et ayant appartenu à Victor Collin

²⁷⁵ Inventaires du musée Guimet : Collections regroupées sous un numéro global, MG 14060

²⁷⁶ Pierre Cambon, « La collection Varat, de la mission en Corée, 1888 à l'Exposition de Paris, 1889 », op.cit., 2015, p. 118

²⁷⁷ Pierre Cambon, *L'art coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, pp. 225-228

de Plancy, comme l'indique l'*ex-libris* apposé sur la première page²⁷⁸. Cet *ex-libris* est d'ailleurs accompagné d'une note manuscrite, de la main de Collin de Plancy : « Au sujet des collections réunies par Charles Varat voir : Le tour du monde, 1892, tome LXIII, 1635 à 1639^e, livraisons. p 289 à 368. Le monde illustré, 15 février 1890, 34^e année, n°1716, p. 103 à 106. Le Journal des voyages, n°895, 896, 897 ; 2, 9 et 16 septembre 1894²⁷⁹. »

Les photographies montrent la mise en scène très réaliste et pédagogique, mais aussi théâtralisée. Les représentations évoquent les différentes étapes de la vie en Corée, à travers des tableaux : la jeunesse, l'âge mur, la mort. Les scènes resituent les objets à leur place, dans leur contexte d'origine. Se succèdent ainsi un danseur funèbre masqué, une danseuse *kisaeng* munie de couteaux, une scène d'intérieur aristocratique représentant un couple, un aristocrate endormi dans un intérieur, des catafalques funéraires. Les mannequins à taille humaine sont habillés avec les costumes rapportés, et installés dans des attitudes naturelles et frappantes. Ils sont entourés d'objets représentatifs, reconstituant des intérieurs typiques. Ainsi, le couple de jeunes mariés est figuré dans un intérieur *yangban* caractéristique : un petit paravent *munjado*, exaltant les huit vertus propres au confucianisme délimite l'espace ; à l'arrière, on remarque un coffre en deux parties, ornés de motifs incrustés en nacre, ainsi qu'un petit meuble à décor de paysages taillés dans des écorces de tortues devant lequel sont disposés un banc à motifs ajourés et un petit coffre. Le jeune marié porte un costume traditionnel, grand manteau noir sur un costume blanc large, chapeau haut de forme. La jeune femme, agenouillée à ses côtés a les cheveux coiffés de manière sophistiquée et tend la main vers son époux, de façon très naturelle. Cette scène est expliquée dans un article du *Monde illustré*, dans lequel le journaliste dit tenir ses informations de l'explorateur lui-même : « Lorsqu'un enfant riche est orphelin de ses père et mère, on le marie vers huit ou dix ans avec une femme d'une vingtaine d'années qui se trouve par là-même chargée d'administrer tous les biens de l'enfant – (cette) même coutume a lieu pour les petites filles. Ces enfants qui sont dès lors considérés comme homme et femme mariés en portent

²⁷⁸ Bibliothèque nationale de France, département Fonds du service reproduction, PETFOL-OE-185

²⁷⁹ Article de V. Demays

l'habillement et les insignes » (fig. 11 : « petit marié de dix ans et sa femme. Meubles divers »)²⁸⁰.

Une autre scène représente un lettré endormi dans son intérieur meublé par des coffres aux ornements en laiton ou en incrustations de nacre. Il est vêtu d'un costume blanc, barbu, et allongé dans un lit en bois à ornements ajourés, la nuque posée sur un oreiller cylindrique. Malgré le soin apporté à la reconstitution, on repère une incohérence dans cette scène d'intérieur. En effet, dans le coin droit se dresse un poteau totémique (*changsung*). Ces poteaux dont la partie supérieure est grossièrement taillée pour figurer un visage coiffé d'un chapeau de *yangban* ne se dressent pas en intérieur, et n'ont pas de rapport avec les pratiques lettrées. Il s'agit en réalité de poteaux prophylactiques signalant l'entrée des villages²⁸¹. La présence de ce poteau, aujourd'hui conservé au musée d'ethnologie de Bordeaux, dans la scène consacrée à l'intérieur des lettrés, est ainsi une erreur, difficilement compréhensible de la part du collecteur, qui a acquis cet objet lors de son voyage dans l'intérieur du pays, et qui fait preuve par ailleurs d'une grande rigueur. Il connaît d'ailleurs parfaitement l'usage de l'objet comme en témoigne l'article dans le *Journal des voyages* : « Aux différents croisillons des chemins, on rencontre parfois des bornes de bois, hautes de deux mètres et ressemblant de loin à un promeneur isolé dans la campagne²⁸². »

La séquence consacrée aux rites funéraires associe la présentation de catafalques funéraires et le mannequin d'un danseur masqué. L'article du *Monde illustré* fait le récit d'une cérémonie, expliquant l'importance de chacun des éléments représentés :

« (Afin) d'égarer dans la montagne le mauvais esprit du mort (et) d'honorer dans le sanctuaire des ancêtres le bon esprit – dans ce but, des danseurs funèbres, costumés et masqués de la façon la plus tragique, dansent, autour du cercueil, pour empêcher le mauvais esprit de s'échapper. De plus, l'enterrement a lieu la nuit, dans un superbe catafalque garni de brillantes étoffes de soie qu'on emporte à la lueur des

²⁸⁰ « Une mission en Corée », *Monde Illustré*, 15 février 1890, p. 104

²⁸¹ Francis Macouin, *La Corée du Choson, 1392-1896*, op.cit., 2009, p. 132

²⁸² V. Demays, « La Corée et les Coréens », op.cit., 16 juin 1894, p.181

torches par les chemins les plus invraisemblables, faisant de temps en temps pirouetter le mort sur lui-même, pour que le mauvais esprit ne puisse retrouver son chemin, tandis qu'au contraire la cérémonie faite, on ramène dans un petit meuble, délicatement sculpté, le bon esprit logé dans des tablettes d'où il protégera, honoré par elle, la famille entière.²⁸³ »

Le dernier mannequin représente une danseuse de la cour, *kisaeng*. Leurs danses compliquées sont décrites par les voyageurs européens, en particulier Pierre Loti, dans *La jeunesse de Madame Prune*²⁸⁴. La jeune femme costumée est équipée de poignards qu'elle utilise pour danser.

Les reconstitutions occupent l'espace central de la zone d'exposition. Les autres objets sont présentés dans de grandes vitrines, très chargées, dont le fond est décoré par des peintures populaires auspicieuses en grand nombre : représentations d'animaux totémiques (coqs, tigres), de divinités chamaniques, thèmes de la longévité avec les « Dix Symboles de la Longévité²⁸⁵ ». Devant ces peintures, sur des étagères en bois peint s'accumulent statuettes apotropaïques, instruments de musique, vases en porcelaine dans lesquels sont parfois disposés des fleurs. En outre, deux vitrines présentent des costumes : une des vitrines est consacrée à l'art militaire, avec un costume de fantassin et une selle de cheval, aujourd'hui conservée au musée du Quai Branly, ainsi que des insignes de fonctionnaires ; la seconde représente un costume de gouverneur. L'article du *Monde illustré* commente :

« Tel est le magnifique costume de gouverneur avec son casque d'or, sa robe de soie rouge bordée de noir et son superbe tablier, véritable merveille de broderie coréenne, au bas duquel pendent de longues franges de soie multicolore » (fig. 14), ou « l'uniforme d'un général coréen fait prisonnier par les Japonais » (fig. 12), voire celui « d'un soldat de sa suite (fig. 13). Tous les ornements du premier sont en or ou sur soie, ceux du second sont en cuivre sur coton. Ils remontent à 1522²⁸⁶ »

²⁸³ « Une mission en Corée », in *Monde Illustré*, 15 février 1890, p. 104

²⁸⁴ Pierre Loti, *La jeunesse de Madame Prune* in *Voyageurs au pays du matin calme*, op.cit., 2006

²⁸⁵ Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*, op. cit., 2015

²⁸⁶ « Une mission en Corée », Article du *Monde Illustré*, 15 février 1890, p. 104

1.3.3. Une collaboration brutalement interrompue et le transfert des collections au musée Guimet

1.3.3.1. Compléter les collections de Charles Varat : l'envoi de meubles et livres

En 1890, Collin de Plancy est nommé à Tokyo. Avant son départ de Corée, et à la demande de Charles Varat, il effectue des achats importants pour le musée Guimet qu'il fait expédier depuis le Japon en 1893. Il s'agit d'un bahut en bambou, de deux armoires constituées chacune de deux parties²⁸⁷. Ces armoires répondaient à un souhait de Charles Varat de compléter la collection qu'il avait constituée en fournissant au musée Guimet des éléments de mobilier de valeur, provenant de milieux aristocratiques et témoignant de l'excellence de l'artisanat coréen.

Les objets amassés par Charles Varat avaient en effet plutôt un intérêt ethnographique et témoignaient de la vie quotidienne et de l'artisanat courant. Mais, contrairement au musée d'ethnographie du Trocadéro spécialisé dans la monstration d'artefacts du quotidien témoins de pratiques étrangères – en particulier religieuses – le musée Guimet avait pour ambition de présenter de véritables œuvres d'art. Ce qui convenait donc pour le musée d'ethnographie du Trocadéro ne pouvait suffire pour l'établissement d'une galerie coréenne digne de ce nom au musée Guimet. D'où la demande adressée par Charles Varat à Collin de Plancy encore présent en Corée – et par la suite la demande de Guimet lui-même concernant la peinture coréenne – de compléter ces collections par des témoignages d'artisanat plus élaborés.

Dans le récit de son voyage, Charles Varat décrit les meubles coréens : « certains (...) sont laqués en noir et incrustés de superbes nacres, produit naturel du pays, donnant aux meubles de ce genre une richesse incomparable par la beauté du dessin et de l'éclat de la lumière qu'elles emmagasinent²⁸⁸. » Plus loin, Varat déplore même : « Malheureusement, on ne les trouve que chez les Mandarins, les Nobles ou des personnages fort riches, car, pas plus en Corée qu'au Japon, les gens du peuple n'ont de meubles²⁸⁹. »

²⁸⁷ Archives Nationales, F17 2949, « Annexe à la lettre de Tôkyô », 6 mars 1893

²⁸⁸ Charles Varat, « Voyage en Corée », op.cit., 1892

²⁸⁹ Charles Varat, « Voyage en Corée », op.cit., 1892

Dans un courrier de mars 1893 adressé au ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts²⁹⁰, Collin de Plancy explique ainsi sa démarche :

« J'ai reçu (...) la lettre (...) par laquelle Votre Excellence a bien voulu me témoigner sa satisfaction pour l'assistance que j'avais prêtée à son Département en recueillant au Japon des collections ethnographiques destinées à l'Etat et en continuant à Mr Varat le concours que je lui avais précédemment donné en Corée. Pendant le séjour que cet explorateur a fait dans ce dernier pays, il n'avait pas réussi à se procurer certains modèles intéressants de l'industrie coréenne dont j'ai pu plus tard acquérir des spécimens. Au moment où se prépare l'inauguration de la galerie affectée au Musée Guimet aux produits de la Corée, il me paraît opportun d'offrir ces objets à l'Etat et j'ai en conséquence l'honneur de les envoyer à Votre Excellence. »

Les deux armoires expédiées par Collin répondent ainsi aux vœux de Charles Varat. Le premier est un bahut bas²⁹¹, en bambou, muni de quatre portes ornées de plaques de bambou contrastant représentant des paysages. Le paysage est le genre pictural valorisé par le confucianisme. Au XVIIIe siècle, le genre de la peinture de paysage en Corée s'émancipe de son modèle chinois en prenant exemples non plus sur les peintres prestigieux du passé mais bien sur les paysages réels de la péninsule, notamment le Kumgangsan, « Montagne du Diamant ». Ce sont ces paysages que l'on retrouve représentés sur le meuble bas, dans un style caractéristique, l'ébéniste ayant pour chacun d'entre eux créé une perspective à vol d'oiseau pour suggérer l'espace et la profondeur. Ce petit meuble était utilisé dans le *sarangbang*, espace de travail des lettrés *yangban* et véritable cœur de la demeure aristocratique coréenne²⁹². Le soin apporté à la représentation paysagère indique que ce meuble était effectivement destiné à des lettrés. Le matériau employé, de par sa finesse et sa légèreté est également caractéristique : les meubles coréens sont mobiles, l'intérieur devant être le plus dépouillé possible. Ils sont également bas comme ce bahut, l'usage étant de vivre à même le sol, couvert de papier huilé et sous lequel passe des canalisations

²⁹⁰ Archives nationales, F17 2949, Tokyo, le 6 mars 1893

²⁹¹ Pierre Cambon, « Cabinet de Salon », in Stéphanie Brouillet (dir), *Roman d'un voyageur*, op. cit., 2015, p. 182

²⁹² Francis Macouin, *La Corée du Choson, 1392-1896*, op.cit., 2009, p. 132

chauffant la maison, appelées *ondol*²⁹³. En 1866, l'ambassadeur de Chine à la cour de Séoul notait ainsi : « Les Coréens s'assoient par terre et, par suite, leurs tables sont peu élevées au-dessus du sol²⁹⁴. »

Les deux autres meubles sont des armoires constituées chacune de deux parties amovibles. Ces coffres *nong* répondent aux exigences de simplicité et de sobriété de la maison coréenne, ces meubles servent à la fois d'armoires, de coffres de voyage et d'ornements de la maison.

La première armoire²⁹⁵ est revêtue de plaques d'écaille selon une technique traditionnelle, celle du *hwagak*. Il s'agit de corne de bœuf découpée puis chauffée afin d'être aplaties et de constituer de fines lamelles translucides. Ces lamelles sont ensuite peintes sur le revers avec des pigments de couleur vive, avant d'être collées sur le bois des meubles. Charles Varat avait repéré cette technique originale de décoration lors de son séjour à Séoul :

« Nous voici arrivés dans une rue où on vend des meubles J'en trouve de différentes époques. Les plus anciens sont laqués ou peints de couleurs contrastantes du plus brillant effet ; quelques-uns sont enrichis de minces bandes d'ivoire ou d'os qui forment comme un cloisonné carré, où l'on coule comme une légère couche de corne fondue dont la transparence dorée illumine d'un éclat spécial les vives peintures qu'elle recouvre et protège²⁹⁶. »

Le meuble envoyé par Collin de Plancy possède ainsi une riche ornementation colorée, les lamelles de cornes forment cent soixante-treize carrés s'insérant entre des baguettes peintes en rouge vif. Chacun de ces carrés porte un symbole auspiceux. Le *yin* et le *yang* associés ornent les battants des portes. Les autres motifs sont des motifs animaliers ou floraux ayant une valeur positive dans le taoïsme ou dans le confucianisme. Leur association est proprement coréenne et se retrouve dans l'art dit

²⁹³ Francis Macouin, *La Corée du Choson, 1392-1896*, op.cit., 2009, p. 132

²⁹⁴ Cité par Pierre Cambon, « Cabinet de Salon », in Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*, op.cit., 2015, p. 182

²⁹⁵ Pierre Cambon, *L'art coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, p. 261

²⁹⁶ Charles Varat, « Voyage en Corée », op.cit., 1892

*minhwa*²⁹⁷ de la fin de l'époque Joseon. On retrouve le cerf, symbole d'immortalité, le couple de canards promettant un mariage heureux, le dragon porteur de bonheur, le tigre protecteur contre les maladies, mais également pivoines, fleurs de lotus, pruniers. La vivacité des couleurs indique que l'objet – très luxueux – était destiné à la partie *anch'ae* de l'habitation coréenne, partie traditionnellement réservée aux femmes, et notamment à l'*anbang*, pièce intérieure qui constituait le centre de la vie des femmes et des enfants²⁹⁸. La richesse du meuble et sa technique précieuse prouvent qu'il était destiné à un intérieur aristocratique.

Le dernier meuble est également un buffet *nong*, aux serrures en forme de papillon, et à la riche ornementation de nacre²⁹⁹. Dans son récit, Charles Varat évoque ainsi ce type de meuble : « D'autres, moins antiques, sont laqués en noir et incrustés de superbes nacres, produit naturel du pays, donnant aux meubles de ce genre une richesse incomparable par la beauté du dessin et l'éclat de la lumière qu'elles emmagasinent³⁰⁰. » Ce type de meuble dérive d'une tradition chinoise mais la technique diffère par sa simplicité : les motifs sont esquissés à l'encre sur le bois, les lamelles de nacre collées à la surface en suivant le dessin, et le tout est recouvert de plusieurs couches de laque qui sont poncées une fois sèches afin de laisser apparaître la nacre. Le thème est également typiquement coréen, l'association de fleurs, d'oiseaux et de papillons étant connue sous le nom de *hwajodo* – littéralement « fleurs et oiseaux » - thème courant dans l'élite lettrée coréenne et synonyme de printemps, d'amour et de fidélité³⁰¹. Rendu ici avec vivacité, il décore un meuble qui a pu constituer un trousseau de mariée et orner une chambre conjugale.

Le choix de ces meubles indique que Collin possédait une connaissance fine de l'artisanat coréen. Il a ainsi pu se procurer des exemples caractéristiques de formes artistiques typiquement coréennes. Au-delà de la valorisation d'un artisanat traditionnel, c'est également l'intérieur typique d'un lettré coréen de la fin de l'époque Joseon que ces meubles restituent et notamment la différence fondamentale entre les

²⁹⁷ L'art *Minhwa* est un art populaire qui se développe à la fin de la période Joseon, voir Francis Macouin, *La Corée du Choson, 1392-1896*, op.cit., 2009 et Pierre Cambon, *L'art coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, p.11

²⁹⁸ Francis Macouin, *La Corée du Choson, 1392-1896*, op.cit., 2009, p.150

²⁹⁹ Pierre Cambon, *L'art coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, p. 259

³⁰⁰ Charles Varat, « Voyage en Corée », op.cit., 1892

³⁰¹ Pierre Cambon, *L'art coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001

espaces réservés aux hommes, au premier rang desquels figure le *sarangbang*, cabinet de travail, et ceux réservés aux femmes, *l'anbang*. Collin de Plancy a pu visiter des maisons traditionnelles de lettrés. Une de ses photographies conservée aujourd'hui aux Archives Diplomatiques en témoigne : il s'agit du portrait du général Han-Kyon-Syel, accompagné de ses fils encore enfants, dans leur intérieur. Le général en tenue traditionnelle – *hanbok* et coiffe traditionnelle lettré – pose assis devant un paravent peint représentant des canards. A sa gauche, un coffret en bois laqué est posé sur une petite table devant laquelle a été disposé un arbuste en pot³⁰². Ces visites, comme celles faites au Roi, ont permis à Collin de Plancy de bien connaître la décoration des intérieurs coréens.

Aux meubles il faut ajouter également six livres indiqués comme des dons de Charles Varat mais portant l'ex libris au nom de Victor Collin de Plancy, notamment un soutra bouddhique édité dans un monastère, le Yongju-sa en 1796 : *Soutra pour les bienfaits reçus de nos parents, Pulso taebo pumo unjong kyong*³⁰³.

1.3.3.2. La création d'une galerie coréenne au musée Guimet

Dès l'exposition au musée du Trocadéro, Charles Varat cherche une solution pérenne pour exposer au moins une partie de la collection coréenne rassemblée. Il mobilise ainsi ses réseaux et s'entretient régulièrement avec Ernest Hamy (1842-1908), anthropologue, fondateur et conservateur du musée d'ethnographie du Trocadéro³⁰⁴. L'insistance de Varat est décrite avec humour par Hamy dans un courrier adressé fin 1889 au ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts :

« Je suis fort embarrassé de Varat pour l'instant. Ce voyageur de Corée, qu'on n'a pas décoré, s'agite et se lamente, une collection unique, qu'il faut remettre en caisse et dont ses concitoyens vont être privés pour bien longtemps peut-être !!

³⁰² AMAE, Fonds photographie « Collin de Plancy », A000141

³⁰³ Francis Macouin, « Victor Collin de Plancy et les livres », dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul*. Op.cit., 2019, p. 20

³⁰⁴ Notice d'autorité Bibliothèque Nationale de France, Hamy, Ernest-Théodore (1842-1908)

Il m'est venu une idée, que je vous soumets. Si vous demandiez à Guimet de l'hospitalité chez lui, ce serait un commencement, un premier pas dans la direction où nous cherchons à l'engager tous deux.

Pour moi, je ne vois qu'un des petits cabinets d'en haut, à prêter à Varat, en lui en confiant la clef. (...) Un mot à ce sujet, je vous prie. Son fidèle Passepartout a commencé hier la déposition des objets. M. H. Hamy³⁰⁵ »

L'idée de Hamy est immédiatement relayée par le ministère, qui adresse un courrier à Guimet en ce sens, quelques jours plus tard :

« Vous avez du remarquer, au musée d'Ethnographie où elle est provisoirement exposée, l'importante série de documents que M. Charles Varat a rapporté de la mission dont il était chargé en Corée. Elle renferme, vous le savez, de nombreux spécimens qui présentent un véritable intérêt au point de vue de l'Histoire des Religions. M. Varat exprime le désir très légitime que sa collection soit montrée au public dans des conditions convenables et d'une manière permanente. D'autre part, je ne dispose pas pour cet objet d'un local suffisant au musée Ethnographique. Dans cette situation, je serais d'avis de faire profiter le Musée Guimet de la très intéressante collection que M. Varat a réunie, et je viens vous demander si vous voyez des inconvénients à cette attribution³⁰⁶. »

L'article qui paraît en février 1890 dans *Le Monde illustré* peut-être dans ce contexte perçu comme une tentative de Charles Varat de faire pression sur le ministère et sur le musée Guimet afin de régler définitivement le sort de sa collection, désormais conservée en caisse. Le journaliste, qui dit tenir toutes ses informations de l'explorateur, conclut ainsi son article : « Rarement une collection aussi considérable a été réunie et a mieux présenté au point de vue ethnographique la personnalité même du peuple dont on faisait l'étude », et d'exprimer le souhait que cette « magnifique exposition », « fermée aujourd'hui

³⁰⁵ AN, F 21/4472, Courrier du 3 décembre 1889

³⁰⁶ AN, F 21/4472, Courrier du 7 décembre 1889 adressé au Directeur du Musée Guimet

par suite de la réorganisation du musée ethnographique, ne tardera pas, nous l'espérons, à être à nouveau ouverte au public³⁰⁷. »

Il faut cependant attendre 1891 pour que le Ministère prenne officiellement la décision de transférer les collections ethnographiques asiatiques du musée du Trocadéro au musée Guimet³⁰⁸. Le transfert s'effectue à l'été 1891. Charles Varat se voit confier plusieurs espaces du musée Guimet afin de présenter sa collection : une galerie coréenne installée au deuxième étage, ainsi que la Rotonde du dernier étage³⁰⁹. Varat s'inspire pour cette présentation du mode de présentation adoptée au musée d'Ethnographie du Trocadéro. Sur des photographies de la Galerie Coréenne datées de 1893³¹⁰, on retrouve ainsi les mannequins costumés : deux danseuses encadrent un *yangban* en grande tenue, devant un imposant paravent. Vitrines contenant les objets, peintures mais aussi chapeaux ou ombrelles, sont disposés contre les parois de la salle.

Dans l'organisation de ces galeries, Charles Varat bénéficie de l'aide d'un Coréen, le premier à se rendre en Europe : Hong Jong-ou (1850-1914)³¹¹. Issu d'une famille de *yangban* désargenté, il assiste en 1886 à la signature du traité d'amitié entre la France et la Corée. Il obtient par la suite un passeport l'autorisant à étudier le droit en France. En 1888, il se rend au Japon, où il séjourne deux ans, avant de parvenir enfin en Europe en 1890. La date exacte de son départ pour le Japon n'est pas connue, il est possible qu'il ait rencontré Victor Collin de Plancy arrivé en juin 1888. Hong Jong-ou s'était en tout cas rapproché avant son départ des missionnaires catholiques qui lui avaient remis une lettre de recommandation pour Mgr Mutel, ancien missionnaire français en Corée, rentré en France entre 1888 et 1890. A son arrivée à Paris, Hong Jong-Ou se rend naturellement aux Missions Etrangères à

³⁰⁷ « Une mission en Corée », in *Le Monde Illustré*, 15 février 1890, p. 104

³⁰⁸ AN, F21/4470, Courrier d'Émile Guimet au Directeur des Beaux-Arts, juillet 1891

³⁰⁹ Pierre Cambon, « La collection Varat, de la mission en Corée, 1888 à l'Exposition de Paris, 1889 », op.cit., 2015, p. 118

³¹⁰ Pierre Cambon, *L'art Coréen au musée Guimet*, op.cit, 2001, p. 17

³¹¹ Félix Régamey, « Un assassin politique », in *Le monde illustré* du 24 juin 1894 ; Francis Macouin, « Le musée Guimet, la Corée et Maurice Courant » in Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul*, op.cit., 2006, pp. 115-120 ; "Hong Jong-ou, un Coréen à Paris (1890-1893)", in Li Jin-Mieung et Yi Saankyun, *France-Corée, 130 ans de relations, 1886-2016*, Paris : L'Harmattan, 2016, pp. 49-71

Paris, mais Mgr Mutel vient justement de repartir en Corée. Il est alors pris en charge par le dessinateur Félix Régamey (1844-1907) qui l'héberge plusieurs mois. Félix Régamey est un proche d'Emile Guimet qu'il avait accompagné lors de leur voyage en Asie. C'est sans doute lui qui le recommande au musée Guimet où il est embauché afin de classer les ouvrages en coréen rapportés par Collin de Plancy et Charles Varat, puis d'aider ce dernier à organiser les galeries coréennes du musée. Sa mission d'abord officieuse est officialisée par un arrêté le nommant « collaborateur étranger » en juin 1892, et lui proposant une indemnité mensuelle de 100 francs³¹², à la demande d'Emile Guimet : « En considération des services qu'il m'a rendus jusqu'ici et de ceux plus importants que j'attends de lui pour le classement et l'installation de la collection coréenne de M. Varat, j'ai l'honneur de vous proposer de régulariser la situation de M. Hong Jong-ou³¹³. » Dans son travail au musée Guimet, l'aristocrate lettré et confucéen se retrouve confronté au matériel ethnographique rapporté par Charles Varat, matériel dominé par le chamanisme et les pratiques populaires. Avec son aide, Charles Varat organise la galerie, avec cartels en français, en *hangul* (l'alphabet coréen) et transcription française³¹⁴.

Outre cette activité, le Coréen semble avoir bénéficié de l'aide financière de plusieurs protecteurs, comme l'indique Félix Régamey : « Quelques personnes, dans un but patriotique et désintéressé, ont pris à leur charge l'entretien du premier Coréen venu en France. Ils pensent que leur protégé saura reconnaître les bienfaits d'un pays qu'il aime et qu'on veut lui faire aimer davantage³¹⁵. » Victor Collin de Plancy fit-il partie de ces bienfaiteurs ? C'est ce que laisse entendre un courrier de Maurice Courant adressé à Collin de Plancy en 1894 : « Kim Ok Gyun (en caractère chinois) vient d'être assassiné à Chang Hai par Hong Jong-Ou (en caractère chinois) votre protégé que vous avez rapatrié en Asie, les journaux sont pleins de l'affaire³¹⁶. »

³¹² AN F 21/4471/1b

³¹³ AN F21/4471/1b, Lettre d'Emile Guimet au Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, 10 juin 1892

³¹⁴ Pierre Cambon, *L'art Coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, p. 15

³¹⁵ Félix Régamey, « Un assassin politique » in T'oung-Pao, 1894, p. 263.

³¹⁶ AMAE, Papiers d'agents, Fonds Collin de Plancy, PAAP 50, Lettre de Maurice Courant à Victor Collin de Plancy, 23 mars 1894

Hong-Jong Ou procède également à la traduction, ou libre adaptation, de plusieurs ouvrages coréens en français, notamment *L'Histoire de Chunyang*, publiée en 1892 sous le titre de *Printemps parfumé*, en collaboration avec l'écrivain J.H. Rosny³¹⁷. Jamais pendant son séjour il ne s'intéresse au droit ou aux institutions françaises, contrairement à ce qui constituait son objectif initial. De retour en Asie, en 1893, il planifie et organise à Shanghai l'assassinat de Kim Ok-Gyun, un de ces compatriotes, artisan d'un coup d'état en 1884 et coupable à ses yeux et à ceux du roi de Corée de favoriser en Corée les intérêts japonais. Cet acte politique lui vaut un retour triomphal en Corée, et l'accès à une position privilégiée auprès du souverain qui vient de proclamer l'Empire de Corée. Ses nouvelles fonctions l'amènent à rencontrer à nouveau Victor Collin de Plancy, de retour en Corée en 1895.

La galerie coréenne du musée Guimet ouvre ses portes le 11 avril 1893 aux termes de plusieurs mois d'efforts de Charles Varat. Le 22 avril, ce dernier décède des suites d'une congestion pulmonaire, à l'âge de 51 ans. Henri Cordier, qui rédige la nécrologie du donateur, établit un lien entre son activité passionnée et son décès prématuré :

« M. Charles Louis Varat est mort le 22 avril 1893 (...). Il avait fait différents voyages dans le nord de la Russie et visité la Corée qu'il avait traversée de Tche-moul-pu à Séoul, et de Séoul à Fou-san. Dans diverses conférences à la Société de Géographie et au Congrès des Sociétés savantes, il avait fait connaître quelques-uns des résultats de ses explorations dont l'ensemble devait former un grand volume qui allait paraître chez les Hachette. M. Varat a eu seulement le temps de nous donner dans le Tour du Monde (mai et juin 1892) un récit de son voyage en Corée. Il avait rapporté de nombreuses collections exposées provisoirement au Trocadéro en 1889 ; ces collections installées depuis au musée Guimet étaient visibles depuis le 11 avril. On attribue à la fatigue de l'organisation de son musée, la grande faiblesse qui a permis à une congestion pulmonaire d'enlever en quelques jours un homme duquel une

³¹⁷ Félix Régamey, « Un assassin politique », op.cit., 1894

robuste constitution semblait présager encore de nombreuses années d'activité.³¹⁸ »

Le contenu de la galerie est salué par la presse :

« Un volume ne suffirait pas pour décrire tous les objets intéressant les arts, les sciences, l'agriculture, l'industrie et le commerce, rassemblés par M. Varat et exposés au musée des Religions mais nous en avons dit assez pour montrer l'importance et l'intérêt qu'offre cette collection ethnographique, l'une des plus considérables qui aient jamais été réunies ; c'est grâce à elle que nous avons pu faire connaître les Coréens à nos lecteurs³¹⁹. »

Il semble qu'une partie de la collection de Charles Varat ait été destinée au musée national de la céramique de Sèvres³²⁰. Dès novembre 1888, Collin annonce à l'administrateur de Sèvres l'arrivée probable de céramiques collectées par Varat :

« M. Varat [...] a recueilli une importante collection ethnographique qui contient plusieurs spécimens de porcelaine indigène. Je lui ai conseillé de faire don de ces objets à la manufacture et notre compatriote s'est rendu à cette proposition. Vous recevrez donc, vers le mois de juin ou juillet prochain, ce qui pourra commencer une série nouvelle dans votre musée, où j'espère que vous consacrerez une vitrine spéciale à la Corée³²¹. »

En juin 1889 une caisse arrive en effet à Paris, comme en témoigne une lettre adressée au directeur des Beaux-Arts : « Je viens de recevoir une caisse de porcelaines de la Corée que M. Varat, chargé de mission, a recueilli au cours de son voyage dans ce pays. Cet envoi est destiné à la manufacture nationale de Sèvres³²². » Le 17 juin, une lettre de relance invite l'administrateur de la Manufacture à venir

³¹⁸ Henri Cordier, "Charles Varat, Nécrologie", *Toung Pao*, Vol. 4, No. 3 (1893), p. 311

³¹⁹ V. Demays, « La Corée et les Coréens », op.cit., 16 juin 1894, p.181

³²⁰ Stéphanie Brouillet, « Victor Collin de Plancy, la révélation de la céramique coréenne en France », op.cit., 2015

³²¹ AMNC, 4 W 57, Lettre de Collin de Plancy à Champfleury, 23 novembre 1888

³²² Archives Nationales, F 17/3012, Lettre à M. Larroumet, Directeur des Beaux-Arts, 6 juin 1889

récupérer une caisse de porcelaines coréennes stockée provisoirement au dépôt central des livres du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, rue de Grenelle³²³.

Pourtant, rien n'indique à Sèvres que les objets envoyés par Varat soient effectivement parvenus au musée. Les seuls objets coréens inventoriés en 1889 sont les dons de Sadi Carnot et de Collin lui-même. Charles Varat ne figure pas dans la liste des donateurs du musée. Rien non plus ne permet de penser que ces objets ont été inventoriés avec une provenance erronée (chinoise ou japonaise). Plusieurs campagnes d'inventaire de pièces restées sans numéro ont eu lieu au 20^e siècle, mais les pièces coréennes données par Varat n'y figurent pas. Que sont devenues ces céramiques ? Ont-elles été d'abord présentées au musée du Trocadéro avec le reste des collections de Varat ? Des céramiques sont en effet visibles sur les clichés pris de cette exposition³²⁴. On remarque, entre autres, un vase à haut col portant un décor très discret, également représenté dans l'édition spéciale du *Monde illustré* consacrée à cette présentation. Mais il est difficile de dire s'il s'agit là des pièces destinées à Sèvres, et encore plus de connaître leur lieu actuel de conservation.

1.3.3.3. La mort brutale de Charles Varat et sa succession difficile

La collaboration entre Charles Varat et Collin de Plancy se poursuit au Japon où Collin de Plancy est secrétaire à la Légation de France de 1891 à 1893.

Charles Varat effectue des fouilles dans le nord du pays, sur l'île de Hokkaido, autrefois appelée l'île du Yeso. Cette île est à la fin du XIX^e siècle un territoire encore peu exploré rattaché à l'empire du Japon en 1868 au moment de la révolution de Meiji. L'île est peuplée en partie par les Aïnus, une ethnie différente des Japonais vivant dans l'archipel principal. Ce peuple de pêcheurs et chasseurs possède une culture et une religion spécifique, de type animiste, l'ours étant l'entité la plus

³²³ AMNC, 4 W 389, Lettre du directeur des Beaux-Arts à l'administrateur de la Manufacture nationale de Sèvres, 17 juin 1889

³²⁴ Recueil, Exposition d'objets rapportés par Charles Varat, Bibliothèque Nationale de France

vénérée. Leur artisanat est également différent de celui des Japonais peuplant l'archipel principal, la gravure sur bois étant particulièrement développée. Le mode de vie des Aïnus est décrit par le Révérend anglais John Bachelor (1855-1944) installé dans l'île pour évangéliser les populations autochtones, et qui publie en 1892 un ouvrage fondateur *The Ainu of Japan : the religion, superstitions, and general history of the hairy arborigines of Japan*³²⁵. Il est possible que Charles Varat ait eu connaissance de cet ouvrage avant de se rendre sur place, notamment via la Société de Géographie dont il était membre et qui consacrait des conférences ou des comptes rendus aux publications récentes.

Aux recherches ethnographiques menées par Charles Varat dans le nord s'ajoutent des recherches archéologiques. Charles Varat acquiert ainsi des poteries préhistoriques. Ces céramiques *jōmon* constituent les témoignages les plus importants d'une civilisation japonaise préhistorique qui couvre une période de 15 000 à 300 environ avant notre ère. Les premiers témoignages de cette civilisation ont été mis au jour à partir de 1877 par Edward Sylvester Morse (1838-1925), naturaliste américain qui entreprend des fouilles et amasse une collection de plus de 5000 poteries japonaises dont une partie est publiée en 1886 dans *Japanese Homes and Their Surroundings*.³²⁶ Il s'agit de céramiques, parmi les plus anciennes du monde, montées au colombin et ornées de motifs obtenus par impression de cordes, ou par le modelage. Plusieurs siècles séparent les artefacts rassemblés à Hokkaido et les poteries *jōmon* et il est surprenant que Charles Varat se soit intéressé à des sujets si éloignés les uns des autres.

Aucun document ne permet de prouver que Collin de Plancy a participé aux collectes effectuées par Charles Varat au Japon, comme c'est le cas pour les collections coréennes. Cependant, le diplomate prête assistance à son ami explorateur puisque c'est lui qui procède à l'envoi des pièces en France :

« Tôkyô, le 5 novembre 1892. Monsieur le Ministre, J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence (...) quatre caisses contenant des collections ethnographiques. Les objets qui les composent sont des instruments de

³²⁵ Reverend John Bachelor, *The Ainu of Japan : the religion, superstitions, and general history of the hairy aborigines of Japan*, Londres, Religious Tract Society, 1892

³²⁶ Edward Sylvester Morse, *Japanese Homes and Their Surroundings*, New York, Harper, 1886

l'âge de pierre et des poteries provenant de fouilles effectuées dans l'île du Yeso et ont été acquis par M. Charles Varat chargé d'une mission scientifique par le Département de l'Instruction Publique, qui compte les offrir à l'Etat³²⁷. »

Ces caisses ne parviennent cependant pas immédiatement au musée Guimet, suite au décès brutal de Charles Varat. Tous les projets en cours se trouvent stoppés, et notamment le transfert des dernières caisses du musée du Trocadéro vers le musée Guimet. Les caisses envoyées par Collin de Plancy du Japon, restées fermées, ont été en effet expédiées au Trocadéro. Charles Varat laisse un testament très précis qui ne prend cependant pas en compte les derniers envois. Il meurt également sans héritier direct, n'étant pas marié. Ces héritiers – des nièces et un oncle – demandent alors la mise sous séquestre de l'ensemble de ces caisses, afin d'établir un inventaire précis de leur contenu et de l'inclure dans la succession³²⁸.

La succession est compliquée par de multiples recours en justice des héritiers de Charles Varat, les caisses de la collection restent coincées, sous séquestre, au musée du Trocadéro. Face à cette impasse, Deshayes, conservateur au musée Guimet, décide de faire appel à Collin de Plancy, comme il en rend compte à Guimet :

« Quant aux caisses de poteries préhistoriques japonaises appartenant à la collection Varat et provisoirement sous séquestre au Trocadéro, après avoir pris avis de M. Collin de Plancy, qui avait été consulté et est très au courant de l'affaire, j'ai été voir l'héritier de Varat, M. Larousse, et sur son conseil ai écrit au notaire de l'institut en lui proposant de nous nommer séquestre en place de M. Hebert du Trocadéro et de nous autoriser à ouvrir les caisses et explorer leur contenu. Le Notaire m'a répondu que rien n'était plus facile que d'obtenir ce que je demandais puisque cela dépendait de l'Etat³²⁹. »

Collin de Plancy répond de bonne grâce à Deshayes :

³²⁷ Archives Nationales, F17 3012

³²⁸ CARAN, Archives notariales, MC et CII 1194

³²⁹ Archives du Musée National des Arts Asiatiques Guimet, Lettre de Deshayes à Guimet, 18 mars

« Cher Monsieur, (...) Il ne faudrait pas attendre cette époque pour réaliser votre intéressant projet et je m'efforcerai de vous aider à le réaliser. La première chose à faire serait de voir M. de St Arromant qui est au courant de la question des poteries et objets du Yeso. Il a été convenu entre les héritiers de M. Varat, l'Instruction Publique et moi, que le ministère serait sequestre des caisses : c'est un monsieur Hebert (?) qui représentait le chef du service sus-mentionné. Le ministère peut donc, au lieu de garder les caisses en magasin, les remettre au musée Guimet. S'il y a besoin d'une démarche auprès de la famille de M. Varat, il suffirait de s'adresser à M. Larousse, 16 boulevard de Clichy, qui est consentant. Par lui, vous aurez l'adresse de l'exécuteur testamentaire. En une course de voiture, vous aurez accompli toutes les formalités nécessaires. Quant au catalogue sommaire de la collection, je l'ai à Paris, et je vous le remettrai à mon retour³³⁰. »

Les démêlés judiciaires autour des caisses de Charles Varat démontrent surtout l'ambiguïté du statut des objets collectés par l'explorateur amateur : ce qu'il envisage comme une collecte ordonnée et dirigée destinée à être présentée telle qu'elle dans un musée est considérée par les conservateurs tant au musée d'ethnographie du Trocadéro qu'au musée Guimet comme un rassemblement hétéroclite d'objets d'intérêt relatif, et par ses héritiers comme une collection personnelle pécuniairement valorisable.

De la recherche des objets à leur exposition finale au musée Guimet, Collin de Plancy est un associé de choix pour Charles Varat dont il poursuit l'œuvre après la mort. La patrimonialisation des objets coréens grâce à leur exposition au musée Guimet lui est en grande partie imputable. Il prend en charge directement et indirectement la mise à disposition du public français des collections coréennes rassemblées par lui-même ou avec son concours.

³³⁰ Archives du Musée national des Arts asiatiques Guimet, Lettre de Collin de Plancy à Deshayes, mai 1895

DEUXIEME PARTIE : Promouvoir la Corée, un pays menacé : 1895-1904

1895 marque un tournant dans l'histoire de la Corée avec les conséquences de la guerre sino-japonaise : la péninsule est envahie par les Japonais qui triomphent des Chinois, suzerains traditionnels. La souveraine coréenne est assassinée par les Japonais, dont la présence se fait de plus en plus menaçante. Le roi tente de sauver son pays en proclamant l'empire de Corée.

En France, les connaissances sur la Corée s'accroissent grâce à Collin de Plancy qui s'emploie à distribuer les collections coréennes rassemblées dans les institutions françaises. 1895 est aussi l'année de la publication de la *Bibliographie coréenne* en France par Maurice Courant, vaste entreprise d'érudition initiée par Collin de Plancy et qui ambitionne de faire découvrir au public français la culture coréenne à travers ses livres. En 1900, la Corée participe enfin pour la première et la dernière fois à une exposition universelle à Paris avec l'édification d'un pavillon présentant l'art et l'industrie du pays.

Cette période correspond aussi au second séjour de Collin de Plancy en Corée, de 1895 à 1904, interrompu uniquement en 1900 lors de l'exposition universelle pour laquelle le diplomate s'implique activement en allant jusqu'à prêter des objets lui appartenant.

II.1. Distribuer les œuvres coréennes dans les musées français

II.1.1. Répartir les collections en tenant compte des spécificités des institutions

II.1.1.1. Les objets semblables répartis entre deux musées différents

Collin semble avoir procédé avec soin à la répartition des objets rapportés de Corée. Deux vases semblables envoyés l'un au musée national de la céramique de

Sèvres³³¹, l'autre au musée Guimet³³², témoignent de cette volonté de garantir au mieux la visibilité des objets rassemblés. Il s'agit de deux vases à support en forme de tortue. L'animal est dans les deux cas représenté bouche ouverte, avec deux dents pointues comme des crocs et des yeux globuleux sur le sommet de la tête. Les vases portent sous le support une marque en bleu en chinois fait référence au règne de Wanli, sous la dynastie chinoise des Ming (1563-1620). La tortue supporte un vase de forme traditionnelle, dite *meiping* en chinois ou *maebyong* en coréen, au décor de dragon gravé en relief sur fond blanc. Les deux vases ne se distinguent que par la couleur de la tortue : peinte en rouge de cuivre pour le vase conservé à Sèvres, et laissée blanche, avec uniquement un rehaut de bleu de cobalt pour les yeux pour celui du musée Guimet.

La tortue est un symbole auspice venu de Chine, protecteur contre les influences néfastes. Marcel Granet écrit ainsi : « Toutes puissantes dans le monde, les tortues sont une image de l'univers. (...) Leurs carapaces, en effet, carrées par le bas, sont rondes par le haut³³³ », à l'image de la représentation chinoise du monde. En Corée, les tortues, très présentes dans les contes, incarnent également la longévité et la puissance. Les tortues sont associées ici au dragon, figure tutélaire majeure du monde sinisé, incarnation de la royauté et de la prospérité. Ces deux animaux appartiennent également au répertoire de l'art populaire de la fin de l'époque Joseon, appelé *minhwa*, qui se développe à partir du XVIIe siècle sous la forme de peintures aux vives couleurs représentant des motifs auspiceux : les « Dix symboles de la longévité³³⁴ », ou encore le thème du « Tigre et de la pie³³⁵ » (*Chakodo*). La facture même des deux objets est relativement grossière et indique une production tardive.

Rares sont les objets de ce type existant aujourd'hui. Outre les deux conservés en France, d'autres existent dans des collections américaines, mais aucun n'est

³³¹ Stéphanie BROUILLET, « Vase à support en forme de tortue », in Stéphanie Brouillet (dir.) *Roman d'un voyageur*, op.cit., 2015, p. 230

³³² Pierre Cambon, « *Maebyong* à la base en forme de tortue », in Pierre Cambon, *L'art coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, p. 212

³³³ Cité par Pierre Cambon, *L'art coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, p. 213

³³⁴ Stéphanie Brouillet, « Vase aux Dix symboles de la longévité », Stéphanie Brouillet (dir.) *Roman d'un voyageur*, op.cit., 2015, p. 226

³³⁵ Stéphanie Brouillet (dir.) *Roman d'un voyageur*, op.cit., 2015, p. 236

conservé en Corée³³⁶. Tous sont datés de la fin du XIXe siècle ou du début du 20^e. Une peinture de cette époque par le dernier peintre de cour de la dynastie Joseon permet de mieux comprendre la fabrication et l'usage de ces vases³³⁷. Elle représente un banquet officiel auquel sont conviés des diplomates étrangers. La vaisselle est de style européen, sauf deux vases au centre de la table, à décor gravé et posés sur des socles en forme de tortue ou de dragon. Les deux vases sont entourés d'un ruban et remplis de fleurs. Ce genre de vases devait donc être produit pour la décoration des tables lors des banquets donnés en l'honneur des diplomates occidentaux. Il est possible que ces vases aient ensuite été offerts ou vendus à prix raisonnables aux diplomates intéressés. Cela expliquerait que Collin de Plancy ait pu se procurer ces exemplaires, malgré la rareté de ces productions. Qu'il ait choisi d'acquérir deux vases quasiment identiques prouve qu'il avait déjà la volonté de répartir ces objets une fois de retour en France.

II.1.1.2. La correspondance avec le musée Guimet : valoriser la peinture coréenne

Collin de Plancy s'inscrit dans un réseau d'intellectuels et d'amateurs d'art au service des musées français. En juillet 1894, à la suite de l'affaire Varat, Emile Guimet se permet de lui écrire pour l'orienter vers des achats spécifiques, plus artistiques, qui viendraient compléter les collections ethnologiques rapportées par Charles Varat. Il désire en particulier obtenir des spécimens de peintures.

Dans un courrier, Emile Guimet indique que son attention a été attirée sur la peinture coréenne par la *Bibliographie coréenne* de Maurice Courant : « Vous avez certainement en main la Bibliographie Coréenne de M. Courant. La note que l'auteur a rédigée page CLXIX de son introduction relative aux peintures de deux temples du Dieu de la Guerre, situé à l'Est, hauteur au Sud de Séoul, de la bonzerie de Sin hsein, de celle de Biong Tjyou, où ce n'est plus de l'art coréen mais de l'art humain, donne à

³³⁶ Eom SEUNGHUI, « The ceramic cultural exchange between Korea and France in Korean modern period », in *Journal of Korean Modern and Contemporary Art History*, Seoul, 2013, p. 34

³³⁷ Eom SEUNGHUI, « The ceramic cultural exchange between Korea and France in Korean modern period », in *Journal of Korean Modern and Contemporary Art History*, Seoul, 2013, p. 35

penser qu'il existe des vestiges d'art coréen d'un ordre plus élevé que celui que nous connaissons ici, répondant davantage à l'idée que j'en ai formé d'après l'histoire japonaise³³⁸. »

La note évoquée par Emile Guimet concerne la peinture coréenne, jugée supérieure à celle du Japon et de la Chine par Maurice Courant : « Il n'est pas inutile d'ajouter que, pour la couleur, la composition, l'ordonnance des masses, les artistes coréens sont bien supérieurs à leurs voisins de l'ouest et de l'est. » L'auteur cite en exemple les peintures des deux temples du dieu de la guerre du sud et de l'est de Séoul, représentant les scènes principales de la vie du dieu : « la vivacité et l'harmonie des couleurs, la disposition des masses dans les batailles, l'approfondissement des lointains, toute la perspective témoignent d'une habileté remarquable, on ne sent nulle gaucherie et nul effort. » Un autre exemple est celui des peintures représentant des scènes de l'enfer bouddhique, dans un style analogue, à la bonzerie Sin Hsein. Le dernier exemple, repris par Guimet est un tableau de petites dimensions conservés à la bonzerie de Biong Tjyou : « le sujet est un ascète en méditation dans la forêt, la chair légèrement rosée, la barbe et les cheveux blancs du vieillard accroupi, mettent sous la verdure sombre une lumière surnaturelle, l'expression de la physionomie est d'une intensité remarquable : ce n'est plus de l'art coréen, c'est de l'art humain. Les artistes qui ont peint ces œuvres, sont des bonzes, m'a-t-on dit; mais on a oublié leurs noms et on ne sait ce qu'ils sont devenus³³⁹. » Maurice Courant ajoute également : « On brode sur soie, au Palais, des paravents représentant des paysages, qui sont exécutés avec une très grande finesse et présentent une grande ressemblance de style avec les peintures dont j'ai parlé. »

On comprend que ces descriptions élogieuses, et la comparaison avec les peintures chinoises et japonaises aient pu attiser la convoitise d'Emile Guimet. Ce dernier se rapproche de Collin de Plancy avec l'intention explicite d'obtenir de tels échantillons pour son musée : « N'y aurait-il pas quelques moyens de se procurer des spécimens de cet art, ou à défaut des originaux, des photographies ? Vous vous êtes toujours montré si aimable à notre égard que je crois pouvoir attirer votre attention

³³⁸ Archives du musée Guimet, Courrier d'Emile Guimet à Victor Collin de Plancy, 20 juillet (sans date)

³³⁹ Maurice Courant, *Bibliographie Coréenne*, Introduction, p. CLXIX, Note

sur ce qui peut nous intéresser particulièrement. » Il ne semble pas douter ni du bon vouloir ni de la réussite de Collin de Plancy dans cette entreprise, puisqu'il lui adresse ses « remerciements anticipés pour ce qu'il vous plaira de faire pour nous. »

Emile Guimet est exaucé rapidement. Lors de son premier séjour, Collin avait en effet fait l'acquisition de spécimens de peintures proprement coréennes. Envoyées au musée d'ethnographie du Trocadéro avec les collections de Charles Varat, elles rejoignent par la suite les collections du musée Guimet.

Mais Collin de Plancy se procure également des exemples de peintures lettrées, exécutées par des peintures *yangban*, voire par des fonctionnaires de l'Académie de Peinture. C'est le cas par exemple d'une représentation de chevaux dans un paysage par Yi Myong-gi (1756- ?)³⁴⁰. Cette peinture sur papier possède encore son montage d'origine, sous forme de rouleau. Le bâton de suspension est orné d'ornements métalliques ne semblant répondre à aucune utilité. La peinture est signée par Yi Myong-gi (1756- ?) sous son nom de pinceau « Hwasan gouan ». Peintre de cour, actif dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, connu pour ses talents de portraitiste, il travailla parfois en collaboration avec le peintre Kim Hong-Do (1745-1814 ?), fameux pour ses scènes de genre sur la vie coréenne.

Le thème des chevaux, s'il n'est pas si fréquent en Corée, est un thème traditionnel de la peinture chinoise de lettrés. Certains peintres chinois, notamment sous les Tang (618-907) s'étaient ainsi spécialisés dans ce genre de scènes à l'image de Han Kan (actif dans les années 740-760). Le thème connaît un renouveau dans la Chine des Qing (1368-1911) notamment avec l'influence à la cour de Chine des peintres Jésuites européens comme Giuseppe Castiglione (1688-1768), spécialisé dans les portraits et les représentations équestres. Dans cette peinture coréenne, les chevaux sont figurés dans diverses attitudes : le cheval central, isolé, s'ébroue, tandis qu'en haut de la composition, deux chevaux galopent, les yeux exorbités, et sont représentés avec une grande vivacité. Le paysage et les animaux sont rendus dans un camaïeu de beige, d'ocre, de bruns, de jaune ou de blanc. La profondeur est suggérée grâce à une technique propre à la peinture extrême-orientale, par un empilement de plans : des replis de terrain au premier plan, s'étageant en hauteur, et une plaine dans

³⁴⁰ Musée Guimet, MG 15601. Voir Pierre Cambon, *L'art Coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, p. 248-249

la partie supérieure, ouvrant vers des mondes plus lointains. Par son thème et sa facture, la peinture s'inscrit dans la tradition picturale chinoise, mais le réalisme et la fraîcheur, le caractère direct et la vitalité sont proprement coréens.

Un autre exemple de cet intérêt pour la peinture classique lettrée est le paravent aux fleurs et oiseaux, de Yi Han-Ch'ol (MG 15581)³⁴¹. Ce paravent à dix panneaux représente des oiseaux et des fleurs couleur argent sur un fond en soie bleue. Il appartient au genre traditionnel des peintures des « fleurs et oiseaux », *hwajodo* en coréen. Ce thème relève de la culture chinoise classique, l'empereur Huizong des Song (1082-1135) s'y étant par exemple illustré. A la fin de l'époque Joseon, il constitue toujours l'une des cinq catégories du concours d'entrée à l'Académie de Peinture³⁴², organe officiel recrutant des peintres fonctionnaires, aux côtés des bambous, du paysage, du portrait et de la peinture animalière. L'auteur de ce paravent, Yi Han-Ch'ol (environ 1812-1900), fils d'un peintre de l'Académie, appartient d'ailleurs lui-même au Bureau des Arts. Il exerce son talent dans des domaines éclectiques et est réputé à la fois pour ses paysages, dans le style de son aîné, le célèbre peintre Kim Hong-do (1745-1814), mais aussi pour ses portraits de cours officiels.

Ce paravent est très représentatif de la peinture *hwajodo* coréenne : le thème et la technique sont inspirés de la Chine, les représentations en argent sur fond bleu ayant été mises au point sous les Ming (1368-1644), mais le traitement naturaliste, la recherche de volume et l'emprunt de certains motifs – le phénix, les canards – à la peinture populaire de la fin de l'époque Joseon appelée *minhwa* témoignent d'une recherche proprement coréenne. Le peintre ayant vécu à la fin du XIXe siècle, Collin de Plancy a pu visiter son atelier et acquérir sur place les feuilles du paravent, qui n'avait jamais été monté avant son arrivée en France.

Georges Ducrocq, l'auteur de *Pauvre et Douce Corée*, paru en 1904, décrit ainsi ce type de paravent :

³⁴¹ Pierre Cambon, *L'art Coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, pp. 249-250

³⁴² Pierre Cambon, *L'art Coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, p. 250

« Pour les jours de pluie ou d'hiver, quand ils ne peuvent jouir de la campagne, les Coréens ont des paravents qui leur en donnent l'illusion. Leurs peintres ont le talent de jeter sur le morceau de soie une branche d'épine en fleurs, un vol de cigognes, une libellule ou simplement une rose (...) et, comme ils improvisent, leurs dessins sont capricieux et vivants comme la nature même. (...) C'est un plaisir de visiter leurs ateliers et de les voir travailler. Ils s'installent dans une chambrette tapissée de papier et chauffée par-dessous à la mode coréenne ; ils se couchent à plat ventre sur le parquet tiède ; une banderole de soie est devant eux ; d'une main légère ils trempent leur pinceau dans les godets et, sans croquis, peignent d'un trait leurs fleurs sur l'étoffe. Leur calme est étonnant : ils soutiennent leur poignet droit de la main gauche, ils ont l'air d'écrire et ils sont si sûrs d'eux-mêmes qu'ils mettent pour travailler une casaque de soie bleu de ciel qu'ils ont bien garde de tacher et qu'ils invitent leurs amis et leurs parents à assister à leur besogne. L'œuvre d'art prend naissance au milieu des conversations, entre deux tasses de thé³⁴³. »

Bien que ce paravent ait été donné dans le but de répondre à la demande expresse du fondateur du musée Guimet, il n'est présenté au public que depuis 1995, ayant pu être monté dans l'ordre initial prévu par le peintre et indiqué au dos de chaque feuille³⁴⁴.

II.1.1.3. Les objets mis de côté à Sèvres pour des envois ultérieurs à Rouen ou Limoges³⁴⁵

Collin de Plancy ne s'est pas contenté d'alimenter les musées parisiens avec des œuvres coréennes. Il a également pensé aux musées en région.

Lors de son départ de la Corée pour le Japon, Collin fait un envoi important de céramiques au musée national de la céramique de Sèvres. Il précise que cet envoi précipité n'est pas classé comme il l'aurait souhaité. Il demande expressément au

³⁴³ Georges Ducrocq, *Pauvre et douce Corée*, Paris : H. Champion, 1904, p. 48p

³⁴⁴ Pierre Cambon, *L'art Coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, p. 250

³⁴⁵ Stéphanie Brouillet, « Victor Collin de Plancy : la révélation de la céramique coréenne en France », op. cit., 2015, pp. 17-29

conservateur d'attendre son retour en France pour effectuer ce travail. Collin désire en effet « se mettre à la disposition du conservateur du musée pour effectuer la mise en ordre de la section coréenne³⁴⁶. »

Il faut donc attendre son congé, puis sa nomination au poste d'attaché au Ministère des Affaires Etrangères en 1894 pour qu'un tri des pièces soit effectué. Les pièces choisies et classées par le musée sont inventoriées. Les pièces inventoriées à cette occasion sont au nombre de 156, bien inférieur aux 260 pièces envoyées en 1891. Cette différence s'explique par la volonté du donateur et du conservateur de l'époque d'effectuer un tri dans les collections entre celles destinées à être exposées à Sèvres, et celles destinées à être déposées dans d'autres musées. Ce souhait est exprimé par Collin en 1891 : « Plusieurs objets feront sans doute double emploi dans la collection exposée à Sèvres. Je propose de les garder provisoirement en magasin, pour être plus tard, après un examen définitif, attribués soit au musée Guimet (galerie coréenne de M. Varat), soit aux musées céramiques de Limoges et de Rouen³⁴⁷ ».

Garnier, conservateur du musée, exprime le même désir :

« Cette collection qui ne comprend pas moins de 260 pièces de diverses natures – parmi lesquelles quelques-unes, bien qu'en poterie assez commune cuite en grès, sont d'une extrême élégance et d'une grande pureté de formes – est destinée au retour de M. Collin de Plancy et après avoir fait avec lui le choix des pièces qui devront entrer dans nos vitrines, à être réparti entre divers musées, celui de Limoges entre autres³⁴⁸. »

Si le tri semble bien avoir été effectué en 1894, ce qui a permis de sélectionner les 156 pièces inscrites alors sur l'inventaire, il semble que les pièces « restantes » n'aient pas été déposées dans d'autres musées. Le musée Adrien Dubouché notamment ne compte pas de céramiques coréennes dans ses collections. Cependant, en 1904, une série de 76 pièces identifiées comme coréennes, est inscrite dans les inventaires du musée de Sèvres sans indication de provenance. Parmi ces pièces figurent des céladons, des *bunchong* (dont une coupelle portant une inscription l'identifiant

³⁴⁶ AMNC, 4 W 389, Note pour le directeur de la Manufacture nationale de Sèvres, Victor Collin de Plancy, Tokyô, 21 juillet 1891

³⁴⁷ AMNC, 4 W 389, Note pour le directeur de la Manufacture nationale de Sèvres, Victor Collin de Plancy, Tokyô, 21 juillet 1891

³⁴⁸ AMNC, 4 W 70, Rapport trimestriel d'Edouard Garnier à l'administrateur de la manufacture, août 1892

comme une production destinée à la cour royale de Corée³⁴⁹) et des porcelaines blanches. Ces pièces correspondent à celles décrites dans l'« Etat des pièces de porcelaines coréennes offertes au musée de Sèvres par M. Collin de Plancy » établi en 1892³⁵⁰, et qui n'avaient pas encore fait l'objet d'une inscription sur les inventaires. Pourquoi ces pièces n'ont-elles pas été déposées comme prévu ? Pourquoi les avoir inventoriées sans en indiquer la provenance ? Aucune correspondance sur le sujet de céramiques coréennes n'a pu être retrouvée entre le musée national de la céramique de Sèvres et les musées de Limoges ou de Rouen. Le décès en 1903 d'Edouard Garnier conduit probablement à l'oubli de ces céramiques et à leur inventaire rétrospectif. Force est de constater que – du vivant même de Collin de Plancy – les volontés du donateur n'ont pas été respectées et les musées en région n'ont pas pu bénéficier des dépôts ou des transferts d'affectation envisagés.

II.1.2. Des intérêts très variés : objets techniques, spécimens naturels et « bibelots » japonais

L'intérêt de Collin de Plancy pour les arts coréens s'étend au-delà des peintures et des céramiques et il rassemble des objets et spécimens divers pour des institutions variées et très spécialisées.

II.1.2.1. Valoriser les techniques : tapisseries et outils astronomiques

Collin de Plancy a eu à cœur de distribuer les objets collectés dans des institutions où ils seraient susceptibles d'être le mieux mis en valeur. C'est le cas par exemple d'objets dont l'intérêt est plus technique qu'historique ou artistique et qu'il adresse à des institutions spécialisées. Au premier rang de ces objets figurent deux tapisseries chinoises dont Collin de Plancy fait don en 1884 au musée des Gobelins³⁵¹. Fondé en 1878, ce musée, attaché à la manufacture nationale de tapisseries des

³⁴⁹ MNC 12090

³⁵⁰ AMNC, 4 W 389

³⁵¹ GOB 242 et 243

Gobelins est logé dans une galerie construite expressément, à la lisière est de l'enclos des Gobelins abritant la manufacture depuis 1662. Collin de Plancy fait don au musée de deux tapisseries chinoises en 1888.

La première tapisserie représente un cerf et une biche dans un paysage, la seconde un bélier, un mouton et une chèvre. Elles sont attribuées au règne de Kangxi et datées de la fin du XVII^e siècle. Les tapisseries ont été encollées sur une toile, et fixées dans un cadre, sous verre, à une époque indéterminée.

Le don de ces tapisseries chinoises ne semble pas avoir été suivi du don de tapisseries ou de tissages coréens. Pourtant, Collin de Plancy en possède comme le montre le catalogue de la vente de sa collection en 1911 qui comporte plusieurs entrées « étoffes » listant notamment des « tapis à offrande » bouddhiques en soie³⁵² ou un oriflamme de temple³⁵³.

Pourtant, une des caractéristiques des relations de Victor Collin de Plancy avec les institutions françaises est la fidélité. En dehors de la relation très étroite que le diplomate entretient avec le musée national de la céramique de Sèvres, ce trait se révèle dans ses rapports avec le musée de l'Observatoire³⁵⁴.

Ainsi, en 1887, l'état annuel de l'Observatoire de Paris indique l'entrée dans les collections d'un planisphère céleste confectionné en Chine en 1741³⁵⁵. Ce don s'accompagne sans doute aussi de photographies, comme l'indique la correspondance entre Vissière et Collin de Plancy :

« Vous avez sans doute appris que, à la suite du don que vous avez fait à l'observatoire de Paris de petites photographies des instruments astronomiques de Pékin, l'Amiral Mouchez a demandé à notre légation de faire exécuter pour son musée de grandes et nombreuses reproductions des mêmes instruments. Child vient de les terminer et nous allons envoyer

³⁵² Etoffes n°265 à 267

³⁵³ Etoffes n°264

³⁵⁴ James Lequeux, Laurence Bobis, *L'Observatoire de Paris : 350 ans de science*, Gallimard, 2012

³⁵⁵ *Rapport annuel sur l'état de l'observatoire de Paris, pour l'année 1887, présenté au conseil dans sa séance du 21 janvier 1888* par M. le Contre-Amiral Mouchez, directeur de l'Observatoire, Paris, 1888, p. 21-22

le paquet à Paris par la prochaine malle avec quelques renseignements.

J'espère qu'après cela, vous allez au moins recevoir le mérite agricole³⁵⁶. »

Le don d'objets chinois au musée de l'Observatoire semble d'après Vissière avoir intéressé beaucoup son directeur, l'Amiral Mouchez (1821-1892), astronome, directeur de l'Observatoire et fondateur du musée de l'Observatoire chargé de conserver des instruments astronomiques et des documents anciens permettant l'étude de l'histoire de l'astronomie.

Ce don est suivi en 1889 d'un autre, coréen cette fois. Le rapport annuel de 1889 mentionne le don par M. Collin de Plancy d'un large planisphère dressé par le Bureau astronomique de Séoul, remis à l'Observatoire par l'intermédiaire de M. Varat. Il est toujours conservé au musée de l'Observatoire³⁵⁷. Ce planisphère céleste en carton peint et laiton est orné de caractères chinois et d'étoiles dorées sur fond bleu foncé. Il porte au recto une représentation de la voie lactée, de plusieurs étoiles individuelles ainsi que des noms des éléments principaux de chaque constellation. Au verso sont indiqués les mois, les heures, les nombres de 1 à 30, les divisions de l'année en 34 parties et emplacement des équinoxes et des solstices. Selon Suzanne Débarbat, astronome, l'objet est à rapprocher d'un planisphère créé par Pak Kyu-soo (1807-1877) et conservé au Musée royal de Séoul. Davantage qu'une simple carte du ciel, il était probablement utilisé comme les astrolabes, bien qu'il n'y ait pas de réglette mobile, peut-être manquante³⁵⁸.

En 1892, « quatre estampages de pierres gravées » offerts par Collin de Plancy parviennent également à l'Observatoire « par l'obligeant intermédiaire de son successeur dans ce poste, M. Courant, qui nous a envoyé en même temps les notices relatives aux quatre pièces en question placées à Séoul, dans l'ancien local du Bureau d'astrologie³⁵⁹. »

³⁵⁶ AMAE, Papiers d'agents, Vissière, Pékin, 8 sept 1888

³⁵⁷ Inv. 94. Notice en ligne <http://obsprm-bibliotheque.skin-web.org/fr/museum/document/planisphre-cleste/112899cb-5e07-4747-b8fe-cf1a2be51fc4?q=s%C3%A9oul&pos=5>, consulté le 12/06/2019

³⁵⁸ Notice en ligne

³⁵⁹ *Rapport annuel sur l'état de l'observatoire de Paris, pour l'année 1892*, Paris, 1893, pp.24-25. Voir Francis Macouin, « Victor Collin de Plancy et les livres », dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul*. Op.cit., 2019, p. 19

Grâce aux bons soins de Charles Varat ou de Maurice Courant, ces objets sont parvenus sans encombre à bon port. Ce ne semble pas être le cas d'envois ultérieurs de Collin de Plancy comme en témoigne un courrier qui lui est adressé en octobre 1892 :

« Je suis bien surpris et contrarié de la mésaventure arrivée au petit colis que vous m'aviez confié à mon premier séjour à Séoul renfermant un cadran solaire coréen. J'avais placé la petite caisse dans mes bagages et je l'avais religieusement rapporté à Tientsin et donnée à M. Lefèvre, chancelier du consulat, au moment où il expédiait à Paris, par le consulat général de Shang-hai la valise de la légation. Cette remise et l'expédition du petit colis aux Affaires étrangères ont eu lieu le 3 ou le 4 octobre 1890. Le bulletin d'expédition de la valise diplo partie à cette date de Tientsin pour Paris doit le mentionner. L'objet a dû arriver le 15 novembre aux Aff. Etran et le bureau spécial chargé du dépouillement des courriers pourrait renseigner sur la transmission ultérieure du colis à l'adresse de l'amiral Mouchez; La lettre d'envoi était jointe à la petite boîte, il n'est donc pas surprenant que lettre et paquet aient subi le même retard. M. de Lucy Fossarien n'a jamais eu le petit colis entre les mains parce qu'au moment où je suis arrivé à Kobe mes bagages ont été transportés directement du bateau Owari maru à la gare après avoir été désinfectés comme les voyageurs à l'hôpital de quarantaine. Je n'ai donc pas ouvert mes bagages à Kobé et le petit colis a voyagé tout le temps avec moi jusqu'à Tientsin. Je pense que vous aurez pu retrouver la piste de votre envoi à l'amiral Mouchez en vous adressant au bureau des arrivées du Ministère des Affaires Etrangères à Paris. Dans tous les cas, je me propose bien quand j'irai à Paris de poursuivre ces recherches³⁶⁰. »

Le musée de l'Observatoire conserve – outre le planisphère déjà évoqué – un cadran solaire, une boussole, une boussole géomantique et une règle astronomique

³⁶⁰ AMAE, Papiers d'agents, Collin de Plancy, PAAP 50, Duc d'Aumale, 4 octobre 1892

provenant de Corée, et offerts également par Collin de Plancy³⁶¹. L'un de ces objets est peut-être le cadran solaire un temps égaré.

Ces deux exemples montrent que Victor Collin de Plancy a apporté son concours à des institutions spécialisées, relativement récentes sur la scène culturelle parisienne, par la collecte d'objets pouvant enrichir utilement leurs collections. L'attention portée à ce que nous appellerions aujourd'hui le « projet scientifique » de l'établissement, et la fidélité des liens tissés avec le personnel de ces institutions sont des constantes dans l'activité de collecteur de Collin de Plancy.

II.1.2.2. Le naturaliste : des spécimens pour le Muséum national d'histoire naturelle

Auteur de plusieurs articles sur les insectes, les reptiles et les batraciens, c'est naturellement que Collin de Plancy poursuit ses recherches dans ce domaine à son arrivée en Extrême-Orient. De là datent également ses relations avec le Muséum national d'histoire naturelle.

Plusieurs publications témoignent de l'envoi de spécimens naturels aux Muséum national d'histoire naturelle. En 1880, Fernand Lataste (1847-1934), zoologiste français publie ainsi *Batraciens et reptiles recueillis en Chine par V. Collin de Plancy attaché à la légation de Pékin*³⁶² (Impr. De J. Boyer, Saint-Ouen, 1880). En février 1879, Eugène Simon (1848-1924), arachnologiste attaché au Muséum décrit dans une communication à la Société entomologique de France les trente-huit espèces d'arachnides qu'il a pu identifier parmi les nombreux spécimens recueillis aux environs de Pékin par Victor Collin de Plancy « qui consacre à des recherches d'histoire naturelle les moments de loisir que lui laissent ses fonctions à la Légation française ³⁶³. » Plusieurs espèces sont même nommées d'après le diplomate :

³⁶¹ Règle astronomique, inv. 136, Cadran Solaire, inv.135, Boussole coréenne, inv.134, Boussole géomantique coréenne, inv.133

³⁶² Lataste, Fernand. *Batraciens et reptiles recueillis en Chine par M. V. Collin de Plancy, ... par Fernand Lataste*. Saint-Ouen: impr. de J. Boyer, 1880

³⁶³ Eugène Simon, « Etudes arachnologiques. 11e Mémoire. XVII. Arachnides recueillis aux environs de Pékin par M. V. Collin de Plancy. », op.cit., 1880

l' « Erigone Plancyi ³⁶⁴ », ou encore le « Coelotes Plancyi » de la famille des Agelenidae³⁶⁵, dédiée à « M. V. Collin de Plancy qui l'a recueillie aux environs de Pékin, ainsi que tous les Arachnides qui font l'objet de ce travail. »

Comme pour les autres institutions, la collaboration se poursuit après l'arrivée de Collin en Corée. En octobre 1894, le livre des entrées au Muséum National d'Histoire naturelle note ainsi l'arrivée de plusieurs reptiles et batraciens de Corée (Séoul) et du Japon (Tokyo), don de M. Collin de Plancy. ³⁶⁶ L'étude de ces spécimens par les naturalistes du Muséum National d'Histoire naturelle permet là encore de découvrir une nouvelle espèce de batracien, baptisée d'après Victor Collin de Plancy³⁶⁷. Cet envoi de batraciens et reptiles est associé également à un envoi d'insectes qui ne semble pas avoir révélé de nouvelles espèces.

Les recherches naturalistes de Collin de Plancy semblent l'avoir occupé jusqu'à la fin de sa carrière, puisque des spécimens collectés en 1907 en Thaïlande, alors que le diplomate est en poste à Bangkok, parviennent au Muséum national d'histoire naturelle en 1908³⁶⁸.

II.1.2.3. Les objets japonais à Guimet et Sèvres : la Corée éclipsée

En 1891, alors qu'il séjourne au Japon, Collin de Plancy expédie au musée national de la céramique de Sèvres deux objets japonais curieux : une sculpture de Bouddha, entouré de plusieurs petits personnages affairés, et une grande tête, bouche ouverte et langue pendante.

Le Bouddha est représenté assis en tailleur sur un socle en forme de fleur de lotus, une main posée sur ses genoux, paume vers le ciel ; l'autre main levée et ouverte face au spectateur, bénit et veut rassurer le disciple, dans un geste « de l'absence de crainte ». Il est vêtu d'une robe drapée laissant voir la poitrine. Autour

³⁶⁴ Eugène Simon, « Etudes arachnologiques. », op.cit., 1880, p. 113

³⁶⁵ Eugène Simon, « Etudes arachnologiques. », op.cit., 1880, p. 115

³⁶⁶ Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (France). Collection : Reptiles & Amphibiens (RA). Spécimen MNHN-RA-1894.469. <http://coldb.mnhn.fr/catalognumber/mnhn/ra/1894.469> Consulté le 14/06/2019

³⁶⁷ Laurent Quisefit, Conférence, INALCO, mars 2015

³⁶⁸ Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (France). Collection : Cryptogames (PC). Spécimen MNHN-PC-PC0722504. <http://coldb.mnhn.fr/catalognumber/mnhn/pc/pc0722504> Consulté le 14/06/2019

de lui, seize disciples ou *rakan*, au crâne rasé et portant des robes monastiques sont occupés à poncer la surface de la statue à l'aide de rabots et à achever le portrait de leur maître. Ils sont représentés dans toute sorte d'attitude, l'un d'eux s'accrochant par exemple au socle pour grimper. L'objet est en céramique mais certaines parties – petits disciples, parties saillantes comme les pieds – sont en plâtre. Le tout est recouvert de laque : une couche inférieure rouge est recouverte d'une couche noire dont l'irrégularité produit des nuances, révélant le rouge, comme sur le visage ou la poitrine de la divinité.

Cet objet surprenant ne semble pas avoir d'équivalent. Il provient du Japon, où Victor Collin de Plancy séjourne en 1891 comme secrétaire d'ambassade à Tokyo. Acquis probablement pour son caractère étrange et pittoresque, il est montré à des spécialistes qui ne peuvent indiquer de provenance, ni dater l'objet avec précision.

Une des hypothèses soulevées au XIXe siècle est que la statue aurait pu être un *ex-voto* sculpté en souvenir de la restauration ou de l'inauguration d'un monument religieux, "entre autres du colossal Bouddha du temple de Nara ³⁶⁹". Cette interprétation se base sur l'attitude de la divinité, identique à celle du Bouddha de Nara, ancienne capitale impériale située à proximité de Kyôto. Cette statue gigantesque et très célèbre a effectivement été restaurée au XVIIe siècle, à la suite d'un incendie ayant détruit le hall qui l'hébergeait, reconstruit par la suite. Mais certaines curiosités dans la fabrication de l'objet laissent penser que l'objet pourrait avoir été modifié, en particulier les parties en plâtre qui contrastent avec le reste en céramique. L'objet pourrait avoir été modifié au 19e siècle, peut-être pour être vendu plus facilement à un amateur étranger, ce qui était une pratique commune³⁷⁰ dans le Japon de cette époque.

La tête japonaise, associée au Bouddha a été retrouvée par Collin dans le jardin de la légation française. Elle constituait la partie supérieure d'une grande statue de Cho-Jo, divinité des buveurs de Saké, acquise par le ministre des affaires étrangères

369 "A la manufacture de Sèvres", Article du Journal *Le Temps*, 30 juin 1893. Cet article découpé figure dans les archives personnelles de Collin de Plancy conservées à la Médiathèque de l'agglomération troyenne. Dossier sur la Céramique Coréenne, n°6

370 Des céramiques dites de "Satsuma" étaient ainsi artificiellement vieillies par des marchands qui les plongeaient dans des bains ou noircissaient les craquelures de la couverte avec de la fumée.

du Japon vers 1876³⁷¹. Sur la tête était placé un grand vase dont la partie inférieure trouée communiquait avec la tête de la divinité de sorte que l'on pouvait servir des boissons par sa bouche ouverte.

Ces deux objets connaissent un grand succès à leur arrivée à Sèvres comme en témoignent des articles de presse qui leur sont consacrés. Dans le journal *Le Temps* du 30 juin 1893, un article évoque ainsi les objets japonais offerts par Collin de Plancy :

« Le musée céramique de Sèvres vient de s'enrichir de plusieurs pièces d'un intérêt capital pour l'histoire de la céramique et d'une haute valeur d'art. En première ligne, nous citerons un groupe en terre cuite, à patine bronzée, mesurant 0m85 de hauteur et représentant Bouddha assis sur la fleur symbolique du lotus, posée elle-même sur un soubassement d'une grande richesse et d'une extrême élégance. Le dieu, les paupières à demi fermées, est abimé dans la contemplation de l'absolu ; la main droite ouverte et levée, semble bénir ; la gauche, étendue est appuyée sur le genou, la paume en dehors ; le corps est d'une magnifique ordonnance et les plis tombants de la robe sont d'une ampleur et d'une souplesse surprenantes. Sur tout le monument sont disséminés les seize disciples de Bouddha – les seize ra-kan – terminant la statue de leur maître. Ces figurines d'une hauteur moyenne de 0m20 sont merveilleuses d'exécution. Les uns, accroupis sur le dieu, rabotent et cisèlent la statue, les autres, assis sur la plinthe, travaillent ou se reposent, endormis. Rien ne peut donner une idée de la variété d'attitudes de ces seize petits personnages qui grouillent et s'agitent dans des poses d'une vérité charmante autour du Dieu dont la majesté surhumaine donne l'impression d'une inexprimable grandeur.

(...)

Parmi les autres dons faits par M. Collin de Plancy, nous mentionnerons également une tête d'un modelé puissant et d'un beau caractère provenant d'une statue plus grande que nature, en grès de Bizen,

371 "A la manufacture de Sèvres", Article du Journal *Le Temps*, 30 juin 1893.

exécutée dans la célèbre fabrique connue sous le nom de Imbei, vers la fin du siècle dernier, statue personnifiant Cho-Jo, la divinité des buveurs de saké. Cette statue, achetée vers 1876 dans une boutique d'Osaka par le comte Okuma, ancien ministre des affaires étrangères du Japon, avait été placée par lui dans une de ses propriétés, elle supportait un vase de forme ovoïde tronquée, d'une grande pureté de ligne, percé au fond d'un trou circulaire qui communiquait avec un conduit creusé dans l'intérieur de la tête et qui, en se rétrécissant, venait aboutir à l'extrémité de la langue par où s'échappait, en un filet mince, le liquide (saké) que l'on versait dans le vase les jours de réjouissance publique. Cette statue, brisée probablement dans un moment d'effervescence populaire, avait disparu. La tête a été retrouvée dernièrement par M. Collin de Plancy, dans le jardin de la légation française ; quant au vase, qui mesure 50 centimètres de hauteur sur 42 dans son plus grand diamètre, il était resté chez le comte Okuma, qui l'offrit à M. Collin de Plancy pour en faire don au musée de Sèvres.³⁷² »

Cette énigmatique statue japonaise et la tête qui l'accompagne relèvent plus de la curiosité et de l'anecdote que de l'histoire de l'art. Elles éclipsent chez les commentateurs la collection coréenne déjà offerte au musée et pourtant numériquement, historiquement et artistiquement largement supérieure à la statue japonaise. L'article cité ne les mentionne même pas.

Un autre ensemble japonais est offert par Collin de Plancy au musée Guimet en novembre 1893. Il s'agit d'un ensemble de mobilier en laque miniature accompagné de poupées. Ces objets servaient pour la célébration du festival Hina Matsuri, connu sous le nom de festival des filles ou de fêtes des poupées, le 3^e jour du 3^e mois lunaire. C'est l'occasion dans chaque famille d'exposer des poupées richement habillées suivant la mode de l'époque Heian (794-1185) (appelées *hina ningyô*) avec leur mobilier miniature en bois laqué³⁷³. L'ensemble offert par le diplomate compte 57 pièces : poupées représentant l'empereur et l'impératrice, des danseuses, des

³⁷² "A la manufacture de Sèvres", Article du Journal *Le Temps*, 30 juin 1893. Cet article découpé figure dans les archives personnelles de Collin de Plancy conservées à la Médiathèque de l'agglomération troyenne. Dossier sur la Céramique Coréenne, n°6

³⁷³ Ishii, Minako. *Girls' Day/Boys' Day*. Honolulu: Bess Press Inc., 2007; Pate, Alan Scott, *Japanese Dolls: The Fascinating World of Ningyo*, 1992.

serviteurs, des musiciens, chacun accompagné des accessoires de sa fonction (instruments de musique, sabres, éventails, arcs) mais aussi des objets de toilette en laque ou en métal, coffrets de rangement, le tout miniature et orné d'un décor de rinceaux en or sur fond noir, parfois accompagnés de fleurs stylisés. Les objets miniatures sont encore conservés au musée national des arts asiatiques – Guimet³⁷⁴, tandis que les poupées, déposées au musée d'ethnographie de l'Homme dans les années 1930 sont aujourd'hui au musée du Quai Branly³⁷⁵.

Ces objets japonais révèlent un intérêt de Collin de Plancy pour l'ethnologie, voire la « curiosité³⁷⁶ ». Leur intérêt historique est faible, et ils relèvent plus du « bibelot ³⁷⁷ ». Ce sont pourtant ces objets, et non pas les ensembles réfléchis et historiques provenant de Corée qui marquent les commentateurs contemporains.

II.1.3. Les collections françaises par rapport aux collections étrangères constituées au même moment : l'exemple des collections coréennes aux États-Unis

A l'époque où Collin de Plancy séjourne en Corée, d'autres résidents étrangers profitent de la période d'ouverture du pays pour rassembler des objets et des informations afin de mieux connaître et comprendre ce pays resté longtemps méconnu. C'est en particulier le cas des États-Unis, dont l'histoire des relations avec la Corée possède quelques similitudes avec celles que la France entretient avec la péninsule. En effet, les premiers rapports entre Américains et Coréens sont marqués par la violence réciproque : celle de l'expédition punitive de 1871 qui répond au massacre par les Coréens des marins américains du bateau le General Sherman (1866). Par la suite, les relations se pacifient, et en 1882 (soit cinq ans avant la France), un premier traité d'amitié est signé. Comme pour la France, les premiers Américains à se rendre en Corée sont des missionnaires, ministres du culte protestant qui font aussi parfois office de diplomates. Formés par des institutions nationales,

³⁷⁴ MG 10417 à 10470

³⁷⁵ Numéros dans les inventaires du musée Guimet : MG 10452, 10453, 10454, 10455, 10457, 10459, 10460, 10461, 10463, 10464, 10465, 10466.

³⁷⁶ TLFi : « aspect étrange, caractère insolite »

³⁷⁷ TLFi : « petit objet servant à la décoration des maisons, généralement exposé dans une vitrine ou sur une étagère » ou « article de peu de valeur ou de mauvais goût »

comme la Smithsonian, les Américains résidant en Corée s'activent pour rassembler spécimens naturels et artefacts, afin de rendre compte aux États-Unis de l'ethnologie et de la culture du « Hermit Kingdom ».

II.1.3.1. La Smithsonian Institute de Washington et la collection de Pierre Louis Jouy : le modèle pour la connaissance de la céramique coréenne

Trois collecteurs sont ainsi à l'origine de la constitution de la collection coréenne du Smithsonian Institute de Washington : Pierre Louis Jouy (1856-1894), ornithologue ; Horace W. Allen (1858-1932), médecin et missionnaire, et John Baptiste Bernadou (1858-1908), officier de la Navy. Ces collectes sont très précoces, puisqu'elles interviennent dès la signature du traité d'amitié américano-coréen, avant le premier séjour de Victor Collin de Plancy en Corée.

La plus ancienne collection rassemblée est celle de Pierre Louis Jouy, ornithologue³⁷⁸ et copiste au musée national américain depuis 1877. Sa démarche et sa collection ont une grande influence sur Victor Collin de Plancy.

En 1881, Pierre Louis Jouy est désigné pour former les officiers de marine aux techniques de collecte et envoyé au Japon où il reste jusqu'en 1883, date à laquelle il accompagne en Corée le premier ambassadeur américain, Lucius H. Foote (1826-1913). Il devient par la suite conseiller de l'administration coréenne qui l'envoie à Busan. Premier occidental à se rendre dans cette ville portuaire du sud est de la Corée, correspondant au Royaume ancien de Silla, il s'y installe et y réside pendant deux ans et demi. Il effectue plusieurs voyages à Ulsan, Daegu, et Wonsan, ainsi que sur la côte orientale.

A son retour aux États-Unis, en 1887, il fait don de sa collection au musée national. Parmi les objets rassemblés figurent 40 objets divers (objets religieux, livres, peintures, objets d'art et armes), 43 photographies et surtout une collection de

³⁷⁸ Chang-su Houchins, *An ethnography of the Hermit Kingdom : the J.B. Bernadou Korean Collection 1884-1885*, Washington, D.C. : Smithsonian Institution press, 2004, p. 18

64 poteries funéraires³⁷⁹. En 1898, il vend à l'institution une remarquable collection d'oiseaux, de 547 spécimens, dont certains coréens³⁸⁰.

Mais c'est surtout la collection de poteries qui intéresse Collin de Plancy. Les objets sont publiés en 1890 sous le titre *Collection of Korean Mortuary Pottery in the US National Museum*³⁸¹. Collin de Plancy s'est appliqué à traduire intégralement cet ouvrage en français, comme le prouvent des notes manuscrites présentes dans ses archives personnelles³⁸². Le texte est traduit en français. Certains termes complexes sont dans un premier temps laissés en anglais, la traduction étant ajoutée par la suite en marge. Collin reproduit même certains dessins de pièces ou de motifs décoratifs (chevrons, ajours).

Le début de la traduction explique les circonstances des découvertes de poteries.

« A son arrivée à Pousan dans l'hiver de 1883, M. Pierre Louis Jouy vit son attention attirée par ses poteries différentes de celles employées dans le pays et qui lui furent apportées par les Japonais. Ceux-ci y attachaient une très grande valeur et les envoyaient en grande partie à leurs amis spécialement à Osaka. » L'intérêt porté par les Japonais aux poteries est, pour Jouy, un gage de qualité. Le texte se poursuit par la description des autres objets trouvés dans le même contexte : « Parmi ces objets on trouvait outre les poteries, rings of copper heavily gilded, parts of bronze horse-trappings (harnais) other buckles and other ornaments and objects of stone. [en marge : anneaux de cuivre recouverts d'une épaisse dorure, parties d'ornements de selle, de harnais de bronze, 4 boucles et autres ornements et des objets de pierre.]

Les plus intéressants de ces objets étaient arrowbeads of slate and daggers of slate or shorke with the handle and blade in one piece. [en marge : pointes de flèches d'ardoise et poignard d'ardoise ou de / avec la

³⁷⁹ Chang-su Houchins, *An ethnography of the Hermit Kingdom : the J.B. Bernadou Korean Collection*, op.cit., 2004, p.18

³⁸⁰ Clark, Austin Hobart, *Report on a collection of birds made by Pierre Louis Jouy in Korea*, Washington, 1911

³⁸¹ Pierre Louis-Jouy, « The Collection of Korean Mortuary Pottery in the U.S. National Museum » in *Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution, Showing the Operation, Condition, and Expenditures of the Institution for the Year Ending June 30, 1888*. Vol. 2, *Report of the U.S. National Museum*, 589-96, Washington : Government printing Office, 1890

³⁸² Médiathèque de Troyes, Archives personnelles de Collin de Plancy, Carton 9

poignée et la lame d'une seule pièce] Ces dernières portaient les traces d'une longue exposition à l'air indiquant ainsi la marque d'une grande antiquité mais étaient décrites comme prises dans des coffres en pierre dans les tombeaux ce qui donnerait la raison à leur presque complet état de conservation. »

Cette mention des tombeaux dans lesquels ont été trouvées les céramiques explique sans doute la volonté de Collin de mener lui-aussi des recherches archéologiques. Parmi les objets trouvés et collectés par Jouy figurent des grès du royaume de Silla. Ces grès sans couverte, cuits à haute température, présentent des formes caractéristiques : bol sur pied ajouré, coupe couverte³⁸³. Collin réussit également à s'en procurer puisque plusieurs grès de Silla figurent dans les objets rapportés et offerts au musée national de la céramique de Sèvres.

« Les spécimens indiqués ci-après que j'ai appelés poteries mortuaires sont sans émail (quelques pièces présentent apparemment un émail accidentel en éclaboussures). Elles varient comme couleur d'un bleuâtre sombre ou ardoisé au brun foncé ou rouge clair. Comme forme, elles sont archaïques, contenant des modèles dont on ne retrouve plus l'équivalent dans la poterie actuelle. Sur certains cas, elles se rapprochent des anciennes poteries étrusques, notamment dans les diverses styles de tasses (tazza), coupe basse sur une tige supportée par une base élargie (shallow goblet on a stem supported by a flaring base).

Beaucoup des anciennes formes quoique d'une grande beauté et « utility » ne se retrouvent pas dans la poterie actuelle qui est de beaucoup inférieure comme gracieux de dessin et variété de forme. Par exemple, le pot à anse qui est une forme commune dans la poterie mortuaire ne se voit plus surtout dans la poterie actuelle de Corée et des pays orientaux en général sauf quand ils ont manifestement introduit à notre époque.

Le décor des poteries est formé de lignes taillées en creux, dans la plupart des cas au moyen d'un instrument en forme de peigne. On voit aussi des dessins simplement géométriques et contre hâchés (cros

³⁸³ Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*, op. cit., 2015, p. 136-139

hatching) : aussi des points et des « excisions » qui ornent les bases des jarres et les couvercles de quelques-uns.

Les informations recueillies auprès des gens instruits résultent le fait que les poteries étaient faites autrefois pour contenir les offrandes au défunt et étaient enterrées avec le corps et que cette pratique a subsisté jusque vers le 12^e siècle.

Une coutume semblable était en vigueur dans le sud du Japon et les poteries étaient d'ailleurs d'une forme semblable comme leur ornementation comme on le voit pour les n°94520.1 et 94520.2 de cette collection, spécimens venant de Nara, l'ancienne capitale du Japon. Des spécimens du même genre ont été recueillis dans les tombeaux du Yamato.

La planche LXXXVI met en parallèle les faïences de Corée, du Japon et de spécimens étrusques et romains dont des ? aux spécimens coréens ? Parmi ces derniers figure notamment un vase romain dont la base est orné d'ouvertures triangulaires d'un dessin exactement semblable à celui des poteries coréennes. »

Pierre Louis Jouy s'intéresse également aux productions contemporaines, et pas uniquement aux pièces archéologiques. Il livre ainsi une description des différents types de céramiques produites en Corée à l'époque de son séjour sur place (toujours d'après la traduction faite par Collin de Plancy) :

« La poterie communément en usage en Corée aujourd'hui consiste en 3 sortes : la plus belle est en porcelaine blanche, pale buff ou bluish, quelquefois décorée en bleu [couleur buffle pâle ou bleuâtre] et avec un émail épais, elle est employée pour la table et consiste en plats, bols, bouteilles, quelquefois en cuvettes. La 2^e qualité est une poterie jaune pâle, émaillée, principalement en forme de bols, non décorés et usitée par les classes plus pauvres. Elle ressemble beaucoup à la poterie commune de cuisine en usage dans tout le monde aussi bien sur les cuisines civilisées que barbares. Le 3^e genre est de l'espèce la plus commune, faite de terre brun foncé ou reddish, émaillée à l'intérieur et à l'extérieur et a peu ou

point de décors sauf une ligne ondulée produite par le wiping off (essuyage) de l'émail, leaving the lighter under surface to show through. Quelques pièces ont leur bordure (rebord) dentelé ou cannelé et sont ornées de lignes en creux (incised) mais généralement sont entièrement nues et sans ces ornements. Cette poterie dont une pièce se trouve dans la collection (une bouteille à huile n°94519) est plus spécialement employée comme jarres à huile ou à eau et pour les bols et les plats communs de la cuisine coréenne. Les tuiles des maisons sont fait de la même argile. »

Si Jouy a rapporté des exemplaires de chacun de ces types, Collin a privilégié quant à lui les qualités supérieures. Ainsi ne figurent pas de poteries du 3^e genre dans les collections rapportées à Sèvres ou à Guimet. Ces poteries, appelées *onggi* sont pourtant très couramment utilisées dans la vie quotidienne : elles servent notamment à mettre en saumure le *kimchi*, un chou fermenté qui associé au piment rouge constitue le plat national coréen et un condiment incontournable à chaque repas. Collin aurait pu très facilement, comme Jouy l'a fait avant lui, se procurer des exemplaires de ces poteries courantes. Il a donc délibérément écarté ces objets de sa sélection, privilégiant les pièces anciennes ou de qualité supérieure et s'écartant ainsi de la vision ethnologique de ces prédécesseurs ou d'un Charles Varat.

Jouy a enfin été le premier, avant Collin, à s'intéresser aux techniques de fabrication et à observer les potiers coréens au travail. Il décrit ainsi la fabrication des céramiques coréennes :

« Le tour du potier coréen consiste en une table circulaire de 2 à 3 pieds de diamètre épaisse de 4 à 6 pouces, faite de bois massif de façon à contribuer à lui donner l'impulsion quand elle tourne, comme on peut général elle ne diffère pas sensiblement d'une table de « modeler ». Cette machine est enfoncée dans une dépression du sol et est actionnée / tourne facilement au moyen de petites roues qui tournent dans une cavité creusée au-dessous. La table étant sur un pivot au centre, la roue est mise en action directement par le pied, sans l'aide d'une pédale quelconque. Le potier se

tient accroupi devant la roue ou siège au même niveau qu'elle et un espace devant laissé entre son siège et la roue pour faciliter ses mouvements, avec son pied gauche au-dessous de lui, il étend le pied droit et pousse le rebord de la roue avec la plante de son pied nu, lui donnant ainsi l'impulsion. »

Pierre Louis Jouy publie ainsi un article intitulé « Korean potter's Wheel » en 1888 dans le journal *Science* dans lequel il détaille ses observations³⁸⁴. Collin ne semble pas avoir eu connaissance de cet écrit, qui ne figure pas dans sa bibliothèque et n'est pas mentionné dans ses notes personnelles. Il s'est moins intéressé aux techniques contemporaines qu'à l'ancienneté et à l'histoire de la céramique coréenne, se distinguant là-encore de ses prédécesseurs.

II.1.3.2. John Baptiste Bernadou : collecte méthodique et ethnologique

La plus importante collection coréenne de la Smithsonian Institution a été rassemblée par un autre collecteur, John Baptiste Bernadou (1858-1908), de mars 1884 à avril 1885. Bernadou est un officier de la Navy américaine. A la demande du département de la Navy, les officiers de marine recevaient une formation officielle par la Smithsonian Institution, afin de procéder lors de leurs déplacements à des collectes d'objets et de données. Dans le cas de Bernadou, la collecte effectuée en Corée n'est pas une mission accessoire, mais bien la raison de sa présence dans la péninsule coréenne. En effet, c'est le Professor Spencer F. Baird (1823-1887), secrétaire de la Smithsonian Institution et directeur du National American Museum qui est à l'initiative de l'envoi d'un militaire en Corée³⁸⁵. En octobre 1882, c'est lui qui recrute Bernadou pour le préparer à la mission qu'il envisage. En 1883, E.D. Nichols, acting secretary of the Navy explique ainsi que Bernadou est envoyé en mission par le Musée national américain, et que « this employment on shore duty is required by public

³⁸⁴ Pierre Louis Jouy, « The Corean Potter's Wheel », *Science*, 12, n. 294, septembre 1888, p. 144-145

³⁸⁵ Chang-su Houchins, *An ethnography of the Hermit Kingdom : the J.B.Bernadou Korean Collection*, op.cit., 2004, p.15

interests³⁸⁶. » Le musée national, outre la formation initiale, fournit les crédits nécessaires la mission, le passeport de Bernadou, des appareils pour ses recherches. Il obtient également pour l'officier de marine le statut d'attaché à la légation de Séoul³⁸⁷.

A son arrivée en Corée en mars 1884, Bernadou est reçu par l'ambassadeur M. Foote. Il commence à apprendre le coréen avec l'interprète de la légation. En septembre, il adresse un premier rapport à la Smithsonian Institution pour rendre compte de ses premiers efforts, et expliquer ses projets pour la suite³⁸⁸. Il entend d'abord acquérir suffisamment de maîtrise de la langue coréenne pour pouvoir échanger avec des Coréens. Cet intérêt pour la langue parlée et commune s'accompagne d'une volonté d'étudier l'ethnologie coréenne et la vie quotidienne. Dans un second temps, il entend visiter l'intérieur de la Corée, et notamment le nord de la péninsule, afin d'être en mesure de formuler des observations générales. Le rapport fait également état des premiers objets rassemblés à Séoul : poteries, peintures, objets en métal et incrustés, meubles, reliefs en bois, livres³⁸⁹. Jusqu'en avril 1885, Bernadou effectue plusieurs excursions dans la péninsule accompagné par des guides coréens et assisté par les autorités coréennes. Il rassemble des spécimens ethnologiques à Songdo, Pyongyang, Uiju, Unsan.

A son départ en avril 1885, Bernadou a collecté 156 items, tous destinés au musée national américain, accompagnés d'une note « Notes on Collections of Korean Articles » décrivant de manière individuelle chacun des objets dont le nom est inscrit en *hangul*, suivi d'une transcription indiquant la prononciation. Les descriptions complexes sont parfois clarifiées par des dessins³⁹⁰. Ces efforts de description s'accompagnent d'un souci de classification, cependant moins abouti. Les catégories adoptées sont en effet surprenantes et ne correspondent ni à la technique ou au

³⁸⁶ Chang-su Houchins, *An ethnography of the Hermit Kingdom : the J.B.Bernadou Korean Collection*, op.cit., 2004, p.15

³⁸⁷ Chang-su Houchins, *An ethnography of the Hermit Kingdom : the J.B.Bernadou Korean Collection*, op.cit., 2004, p.16. Bernadou demande sans succès à obtenir un appareil photographique

³⁸⁸ Chang-su Houchins, *An ethnography of the Hermit Kingdom : the J.B.Bernadou Korean Collection*, op.cit., 2004, p.16

³⁸⁹ Chang-su Houchins, *An ethnography of the Hermit Kingdom : the J.B.Bernadou Korean Collection*, op.cit., 2004, p.16

³⁹⁰ Chang-su Houchins, *An ethnography of the Hermit Kingdom : the J.B.Bernadou Korean Collection*, op.cit., 2004, p.16

matériau, ni à l'usage. On trouve ainsi une catégorie « robes de deuil » - vêtements utilisés par les lettrés – et une autre « vêtements pour hommes », les deux semblant redondantes.

Parmi les objets rapportés la catégorie la plus représentée est celle des vêtements, avec 77 lots représentant la diversité des costumes coréens de la fin de la période Joseon : costumes d'hommes, femmes, enfants, vestes, pantalons, chapeaux, coiffes, chaussons, chaussures, bijoux, chapeau de deuil pour homme très large en paille, épingles à cheveux, éventails, peignes, textiles pour ranger les peignes, etc... Cet ensemble impressionnant prouve la fascination qu'exerce sur les premiers Européens à s'aventurer sur le territoire le costume traditionnel dont les voyageurs remarquent l'aspect étrange – aussi éloigné du costume européen que de ceux portés par les Japonais et les Chinois – et la blancheur immaculée. L'habit exotique et pur en vient à incarner l'image du « royaume ermite » sous la plume des voyageurs occidentaux. Il n'est donc pas étonnant de trouver un grand nombre de costumes dans cette collection ethnologique. S'ajoutent à ces costumes 7 pièces de textiles (tissus de soie ou de coton), ainsi que deux stores et nattes en *bojagis*³⁹¹.

A titre de comparaison, Victor Collin de Plancy ne rapporte pas de costumes, et seulement quelques pièces de tissus. La vente de ses collections en 1911 compte ainsi 14 lots de textiles, dont plusieurs bannières bouddhiques³⁹².

Le second ensemble est constitué d'une vingtaine d'objets domestiques utilisés dans la vie quotidienne : 2 meubles en bois avec serrures métalliques, 2 boîtes métalliques avec incrustations d'argent, 4 ustensiles cuisine en métal, 4 bouts d'oreiller représentant différents matériaux et techniques décoratives (bois, nacre, tissu), ainsi que des cartes de jeu, jeu d'échec, dominos, instruments de musique et une figure expiatoire en paille utilisée dans les cultes et cérémonies chamaniques.

Le troisième ensemble dans la collection Bernadou est constitué par 20 œuvres graphiques : peintures, xylographies, dessins. Dix peintures naïves, dans le

³⁹¹ Les *bojagis* sont des pièces de tissu carrées, brodées ou fabriquées à partir de morceaux de tissus cousus servant à emballer des présents.

³⁹² *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, Etoffes, n°264-270

style populaire du *minhwa* représentent des animaux, des phénix, ou les 10 symboles de la longévité dans un style vivant et colorée. Des peintures de ce style sont présentes dans la collection rapportée par Charles Varat³⁹³. Neuf autres peintures sont plus soignées, dans un style plus proche de celui de lettrés, et représentent différents sujets : beauté debout, animaux et plantes, scènes aquatiques, paysage mélancolique³⁹⁴. Un recueil de scènes de la vie quotidienne, le *Pungsok-do* de l'artiste Han jin O (ECC 77119 :1 à 28) correspond au recueil rapporté par Charles Varat³⁹⁵. Ce recueil présente un intérêt ethnologique important puisqu'il documente des aspects de la vie quotidienne ou des pratiques artisanales : on y voit par exemple le potier sur son tour.

Figurent également dans la collection Bernadou, neuf lots de céramiques (dont un set d'objets funéraires en porcelaine blanche comprenant onze objets), majoritairement contemporaines de la collecte, dont une petite jarre de cuisine, *onggi danji* (ECC 121617), du même style que la pièce rapportée par Jouy, style absent des collections rapportées en France par Collin.

Le reste de la collection est constitué de sept livres imprimés dont deux en *hangul* et les autres en chinois, de cinq objets d'écriture (papiers, portes pinceaux, syllabaire) et de deux cartes (une carte de Séoul et une du monde vue par les Coréens).

On le voit, la collection rapportée par Bernadou est fort différente de celle constituée par Collin de Plancy. Les objets collectés sont beaucoup plus proches des objets ethnologiques rapportés par Charles Varat, certes avec la complicité active de Collin de Plancy. Charles Varat a porté à la Corée le même intérêt ethnologique que Bernadou, mais y a consacré moins de temps que son prédécesseur américain. Contrairement à Bernadou qui commence par apprendre la langue orale (et même écrite comme en témoigne ses tentatives d'écrire en *hangul*), Charles Varat s'appuie sur les connaissances, notamment linguistiques, du représentant français. Le

³⁹³ Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*, op. cit., 2015, p. 236-237

³⁹⁴ Chang-su Houchins, *An ethnography of the Hermit Kingdom : the J.B. Bernadou Korean Collection*, op.cit., 2004

³⁹⁵ Pierre Cambon, *L'art coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, p. 276

voyageur fortuné n'est pas non plus formé aux pratiques de la collecte ethnographique de la même façon que Bernadou, et s'appuie sur son goût et son ressenti, mais aussi sur les indications de Victor Collin de Plancy. Charles Varat passe ainsi sans doute à côté d'objets ethnologiquement intéressants, que Victor Collin de Plancy néglige à l'image des jarres *onggi*.

Mais, grâce à la fine connaissance des civilisations asiatiques de son conseiller, Charles Varat s'oriente vers une collecte d'objets religieux, en particulier des peintures chamaniques ou des sculptures bouddhiques achetées dans des temples de montagne lors du voyage entrepris dans la péninsule. Ces objets très précieux sont absents de la collecte de Bernadou.

En 1890, Bernadou présente ses observations sur la Corée lors d'une conférence à la société nationale de géographie, qui fait par la suite l'objet d'une publication accompagnée de cartes³⁹⁶. Les collections rapportées sont également décrites dans le rapport annuel de la Smithsonian Institution que Collin consulte³⁹⁷. Le diplomate s'intéresse sans doute à ce document lorsqu'il propose à Maurice Courant d'établir une préface à la *Bibliographie coréenne* en faisant le point sur les écrits consacrés à la Corée publiés dans des langues occidentales. Mais la démarche de Bernadou en tant que collecteur n'a que peu d'écho avec celle mise en place par Collin de Plancy.

II.1.3.3. La collection du Révérend Allen : cadeaux diplomatiques, *ethnologica* et porcelaines

Horace W. Allen (1858-1932) est le troisième contributeur de la collection coréenne de Washington. Contrairement aux deux précédents, que Collin de Plancy n'a pas pu rencontrer, Allen est présent en Corée pendant la plus grande partie des deux séjours qu'y fait Collin et les deux hommes ont eu l'occasion de se fréquenter

³⁹⁶ Chang-su Houchins, *An ethnography of the Hermit Kingdom : the J.B. Bernadou Korean Collection*, op.cit., 2004, p.17

³⁹⁷ Walter Hough, « The Bernadou, Allen and Jouy Korean Collections in the US National Museum », in *Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution, Showing the Operation, Condition and Expenditures of the Institution for the Year Ending June 30, 1891. Report of the US National Museum*, Washington : Government Printing Office, 1892, pp. 429-488

Premier missionnaire protestant arrivé en Corée fin 1884, Horace W. Allen sauve aussitôt après son arrivée le neveu de la Reine, le Prince Min Yeong-ik³⁹⁸. Cet exploit lui vaut d'être nommé médecin de la cour et de devenir un proche conseiller du monarque. Il est ainsi désigné assistant et conseiller du premier ambassadeur coréen envoyé aux États-Unis en 1887, Pak Jeong-yang. En 1889, il est nommé secrétaire de l'ambassade américaine à Séoul, avant d'être promu ambassadeur en 1897. Lors de son séjour américain entre 1887 et 1889 il dépose sa collection d'objets coréens au musée national américain. Ce dépôt temporaire se transforme en don définitif en 1928. La collection, constituée donc lors du premier séjour coréen de Allen, et antérieurement à l'arrivée de Collin de Plancy dans la péninsule comporte 118 numéros, des spécimens ethnologiques coréens ainsi que plusieurs cadeaux offerts par le roi de Corée, Gojong³⁹⁹.

Victor Collin de Plancy a considérablement enrichi de nombreuses institutions françaises par des dons d'objets coréens, en tenant compte systématiquement des spécificités et de l'objectif des établissements qu'il soutient par ses dons et l'envoi de documentation. Cependant, la comparaison avec d'autres collections constituées à la même époque et dans les mêmes conditions que celles qu'il rassemble, montre qu'un biais dû à sa formation lettrée, influencée par la culture chinoise traditionnelle, l'a conduit à négliger certains aspects populaires de la culture ou de la vie quotidienne coréennes qui ont intéressés d'autres collecteurs, à l'image des poteries communes en terre cuite, ou des *bojagis*. Les collections coréennes actuellement conservées en France sont toujours les héritières de cette vision particulière.

II.2. La Bibliographie coréenne de Maurice Courant : un intérêt marqué pour les livres et l'écrit

³⁹⁸ Chang-su Houchins, *An ethnography of the Hermit Kingdom : the J.B.Bernadou Korean Collection*, op.cit., 2004, p.18

³⁹⁹ Chang-su Houchins, *An ethnography of the Hermit Kingdom : the J.B.Bernadou Korean Collection*, op.cit., 2004, p.18

Publiée de 1894 à 1901 la *Bibliographie coréenne* compte trois volumes auquel s'ajoute un supplément. Cette vaste somme de connaissances avait pour ambition de recenser et lister l'ensemble des ouvrages publiés en Corée, et d'en donner un résumé susceptible d'orienter les recherches futures d'éventuels Orientalistes intéressés par le pays. Maurice Courant (1865-1935) et Victor Collin de Plancy, ses concepteurs, avaient espéré en faire pour les Français un ouvrage de référence sur la Corée et l'entrée naturelle vers des études coréennes.

II.2.1. Une entreprise menée à l'instigation de Collin de Plancy

Le premier volume de la *Bibliographie* est publié en 1894 à Tôkyô où se trouve alors Maurice Courant, en tant qu'interprète. Le jeune homme a une formation similaire à celle de Victor Collin de Plancy. Licencié de droit, il a également suivi les cours de chinois de Gabriel Devéria (1818-1899) et de Maurice Jametel (1856-1889), mais également les cours de japonais de Léon de Rosny (1837-1914) à l'Ecole de Langues orientales vivantes⁴⁰⁰. Diplômé en 1888, il s'engage dans une carrière d'interprète pour le Ministère des Affaires étrangères, et est envoyé en tant qu'élève interprète à Pékin puis à Séoul⁴⁰¹. Il rejoint la légation de France en Corée en mai 1890 en remplacement de François Guérin, interprète chancelier. Le personnel de la légation est à l'époque très réduit, les deux seuls Français étant le consul et commissaire de la France en Corée, Victor Collin de Plancy, et Maurice Courant, interprète chancelier. Les deux hommes travaillent ensemble jusqu'en 1891, date à laquelle Victor Collin de Plancy est nommé à Tôkyô, mais ils restent en contact jusqu'à la fin de la vie de Collin de Plancy, en 1922, comme l'attestent les courriers échangés.

⁴⁰⁰ « Les élèves brevetés de langue chinoise à l'école des Langues O. 1874-1945 » in Marie-Claire Bergère et Angel Pino (dir.), *Un siècle d'enseignement du chinois à l'Ecole des Langues orientales (1840-1945)*, op.cit., 1995, pp. 3339-356

⁴⁰¹ Bouchez, Daniel. « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant, 1865-1935 ». *Journal Asiatique*. Leuven : Peeters Publishers, 1983. <halshs-00724923>, p. 4

II.2.1.1. **Collin de Plancy, instigateur du projet de *Bibliographie coréenne***

Maurice Courant vit mal sa nomination à Séoul, où les conditions de vie sont difficiles, et les perspectives d'évolution de carrière assez faibles. Collin de Plancy va tout mettre en œuvre pour lui rendre le séjour agréable. Maurice Courant l'en remercie en 1892, alors qu'il vient d'apprendre sa nomination à Pékin : « Voilà donc achevé mon séjour à Séoul, séjour que j'avais vu de fort mauvais œil, les trois premiers mois m'ont été durs à passer, et vous avez pu vous en apercevoir, quoique vous ayez eu la discrétion de ne m'en rien faire sentir, discrétion dont je vous suis infiniment reconnaissant. Mais les dispositions d'esprit où je me trouvais alors, il aurait fallu bien peu de chose pour que la Corée ne fût tout à fait à dégoût et que je fisse tout pour en sortir. Grâce à vous, le pays m'a été supportable d'abord, et ensuite je m'y suis intéressé, grâce à vous seul, la vie monotone de Séoul au lieu de me peser, m'est devenue agréable. Le spectacle de votre activité toujours amie et de votre volonté toujours élevée m'a fortifié et m'a aidé à m'affirmer moi-même à moi-même : il me semble ainsi, pour présomptueuse que puisse paraître l'affirmation. Et si je n'ai que peu profité du modèle, je l'ai eu sous les yeux et le garde présent à l'esprit⁴⁰². »

Afin d'occuper Maurice Courant, Victor Collin de Plancy imagine une entreprise propre à plaire à son subordonné dont il connaît le goût pour l'étude et l'attachement à l'Ecole des langues orientales vivantes, leur commune *Alma mater*. Maurice Courant avait en effet profité de son séjour à Pékin pour rédiger une étude sur la cour de Pékin, qui lui avait valu en 1891 le prix de l'interprétariat. Prélude à une œuvre plus ambitieuse, elle est publiée sans l'accord de Maurice Courant, qui abandonne ce travail pour se consacrer aux études coréennes⁴⁰³. Victor Collin de Plancy réclame alors l'aide de son interprète pour mener à bien un projet qu'il présente comme ancien, celui de dresser un tableau littéraire de la Corée, au travers du recensement des ouvrages publiés.

⁴⁰² AMAE, Papiers d'agents. Fond Collins de Plancy, PAAP 50, Lettre de Maurice Courant à Victor Collin de Plancy, Séoul, 21 janvier 1892

⁴⁰³ Bouchez, Daniel. « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant, 1865-1935 ». op.cit., 1983, p. 4

« Je n’imaginai pas le moins du monde que les études de littérature coréenne eussent été, dans votre première idée, destinées à m’occuper et à me faciliter la vie à Séoul ; je croyais que c’était un projet déjà formé par vous et qui n’attendait pour se réaliser que les circonstances favorables ; je croyais que mon arrivée pouvait seulement être rangée parmi ces circonstances. Mais vous m’apprenez que spécialement à mon intention vous avez dessiné ce plan : je suis tout confus, ne sachant comment j’ai mérité d’être l’objet de votre attention et de vos préoccupations ; je suis tout heureux, car il me semble voir là de votre part un jugement favorable sur moi (...) ⁴⁰⁴»

Dans la même lettre, Maurice Courant décrit avec force ce que l’ouvrage doit, selon lui à Collin de Plancy :

« A qui, je vous prie, en appartient l’idée primitive ? est-ce moi qui ai eu la pensée de regarder les livres coréens, de les rechercher, de fouiller les échoppes des librairies ? ne vous souvenez-vous pas de mes résistances ? Combien de mois m’avez-vous entretenu de ce projet avant que je voulusse y collaborer ? et quand je m’y suis mis, c’est uniquement pour vous être agréable, plus tard seulement je m’y suis intéressé. Et encore, comment comprenais-je la chose d’abord ? Je pensais faire de simples notices, très brèves et sèches, à la façon de Mollendorf ; qui a donné la vie à ce squelette, qui a mis les renseignements, les analyses, le souffle ? Qui si ce n’est vous par vos conseils et votre exemple ? Et de plus qui a trouvé le plan de l’ouvrage ? Qui a fait toutes les recherches dans les livres européens ? Qui m’a montré l’intérêt et la nécessité de ces rapprochements ?

Vous n’avez rien fait ! L’idée première ; les moyens d’exécution : le plan ; les procédés et formes de rédaction ; les rapprochements bibliographiques : cinq ou six chapitres de notices, en somme plus du tiers de l’ouvrage ou volume rédigé ; voilà ce que vous avez fait : et vous appelez

⁴⁰⁴ AMAE, Papiers d’agents, Fonds Victor Collin de Plancy, PAAP 50, 25 février 1892, Maurice Courant à Victor Collin de Plancy, réponse à la lettre du 3 février

ça rien ?? – En vérité ! Mais qu’ai-je fait moi-même ? Je me suis efforcé de suivre vos conseils et j’ai travaillé sous votre direction ; j’ai été un peu plus qu’un traducteur ou un copiste mais non pas un collaborateur. Si un nom ne devait pas être sur le titre, ce serait le mien et non pas le vôtre, et si vous persistiez dans vos sentiments, le livre se trouverait s’être fait tout seul et n’avoir pas d’auteur : ce serait au moins extraordinaire. »

Au moins dans les premiers mois de conception de l’ouvrage, il semble donc que Victor Collin de Plancy et Maurice Courant aient travaillé ensemble.

D’autres personnes ont collaboré au projet notamment les lettrés coréens employés au commissariat de France, et parmi eux Yi Inyông dont Courant écrit qu’il fut « un collaborateur patient, perspicace et consciencieux⁴⁰⁵ ». Monseigneur Mutel, vicaire apostolique de Séoul, apporte également son aide aux deux diplomates notamment en poursuivant sur place les recherches après le départ de Collin et de Courant. La correspondance entretenue par Courant et Collin avec le missionnaire montre à quel point son concours est précieux dans la rédaction de la *Bibliographie* et même, au-delà, dans les liens qu’entretiennent les diplomates avec la Corée.

Outre l’idée même du projet de tableau de la littérature coréenne, Collin propose à Courant une ébauche de plan depuis Tokyo où il a été muté en 1891. Il effectue également des recherches dans les ouvrages européens, recherches qui devaient servir à la rédaction de l’introduction⁴⁰⁶. Il prend également en charge la rédaction d’une partie des notices notamment sur les ouvrages consacrés aux relations entre la Corée et les autres pays asiatiques, Chine, Japon et Mongolie.

Enfin, dans la genèse de la *Bibliographie coréenne*, Collin se charge de contacter l’Ecole des langues orientales afin de leur proposer d’éditer l’ouvrage achevé. A la fin de 1891, un accord est trouvé : Charles Schefer, administrateur de l’établissement, accepte la publication, charge pour Collin de Plancy et Maurice Courant de trouver un imprimeur, de préférence en Asie, en mesure d’imprimer les

⁴⁰⁵ Cité par Bouchez, Daniel. « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant, 1865-1935 ». op.cit., 1983, p. 7

⁴⁰⁶ Daniel Bouchez. « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant, 1865-1935 ». op.cit., 1983, p. 8

caractères chinois et coréens. Les deux diplomates, en poste en Asie, doivent achever l'ouvrage et contrôler l'impression en corrigeant les épreuves.

II.2.1.2. Des achats nombreux qui alimentent par la suite la bibliothèque de l'INALCO

Une des tâches principales nécessaires à la rédaction d'un ouvrage aussi ambitieux consiste dans la recherche des livres coréens. Collin de Plancy entraîne donc Maurice Courant dans les rues de Séoul à recherche des ouvrages vendus dans des échoppes tenues par des lettrés désargentés. Maurice Courant décrit ces librairies dans l'introduction de sa *Bibliographie coréenne* :

« A Séoul et en province, dans-les ruelles tortueuses et sales comme sur les places poudreuses, on voit de petits étalages en plein vent, abrités du soleil par une toile grossière ; et, près de l'étalage, un jeune garçon se tient accroupi (...) il vend des épingles de cheveux, (...) des pinceaux, de l'encre, du papier et des livres⁴⁰⁷. »

« Habituellement les livres soignés font l'objet d'un commerce spécial et on ne les mélange pas avec les blagues à tabac et les serre-tête. Les boutiques des libraires sont toutes réunies vers le centre de la ville (...) Un peu à l'écart du bruit qui se fait dans ce centre des affaires, assez près pour profiter du mouvement des allants et venants, le libraire trône accroupi au fond de sa boutique, derrière son étalage disposé en pente sur le plancher qui est un peu en retrait, de façon que les clients soient à l'abri tandis qu'ils font leurs achats ; ce libraire est un homme de bonne mine, qui porte, avec des vêtements de soie, la petite tiare en crin réservée aux nobles, qui fume sa longue pipe en causant avec quelques visiteurs assis près de lui et qui ne se dérange que pour les acheteurs importants. Il rougirait de mettre en montre ces volumes communs et à bas prix qui sont écrits en langue coréenne ; s'il en a, il les relègue dans un coin ; ce qu'il

⁴⁰⁷ Maurice Courant, *Bibliographie coréenne*, 1894, p. XIX

expose, ce sont des livres en langue chinoise, des exemplaires neufs des classiques, des exemplaires d'occasion des ouvrages les plus variés par le sujet, les plus différents par la date, les uns imprimés, les autres manuscrits ; parfois des éditions assez communes parfois des éditions royales, de grand format, d'une typographie soignée, sur un papier souple et fort, de teinte légèrement ivoirine et rappelant le papier impérial du Japon⁴⁰⁸. »

Lors de ces virées dans les échoppes, les deux hommes repèrent des livres alors dédaignés par les lettrés : ouvrages bouddhiques, œuvres populaires en langue coréenne, ouvrages relatifs à des pratiques taoïstes ou chamaniques décriées par des lettrés empreints de confucianisme ⁴⁰⁹. Maurice Courant et Collin de Plancy recueillent avec les ouvrages la mémoire orale des lettrés de la fin de la dynastie Yi, notant interprétation et attribution fournis par leurs interprètes⁴¹⁰.

Le diplomate obtient également des dons de livres coréens de la part du roi de Corée. Ces ouvrages sont destinés à enrichir les collections de la bibliothèque de l'Ecole des Langues orientales où ils sont encore conservés aujourd'hui. En août 1891, Maurice Courant écrit ainsi à Collin de Plancy :

« Les livres donnés par le Roi seront en effet envoyés au MAE et non au Président de la République, et mention sera ajoutée dans la lettre que ces volumes sérieux sont d'un intérêt tout spécial pour l'Ecole des Langues ; les notices sont déjà mises à leur lieu et place. Je viens de finir l'examen et les entrées détaillées de tous les livres vous appartenant que j'ai encore ; j'attendrai encore avant de les envoyer à Paris, afin d'y joindre ce que je pourrais encore acheter pour le compte de l'Ecole.⁴¹¹»

⁴⁰⁸ Maurice Courant, *Bibliographie coréenne*, 1894, p. XX - XXIV

⁴⁰⁹ Bouchez, Daniel. « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant, 1865-1935 ». op.cit., 1983, p. 12

⁴¹⁰ Bouchez, Daniel. « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant, 1865-1935 ». op.cit., 1983, p. 140

⁴¹¹ AMAE, Papiers d'agents, Fonds Victor Collin de Plancy, PAAP 50, Maurice Courant à Collin de Plancy, 14 août 1891

Collin continue ses achats de livres après avoir quitté la Corée. Au Japon, il recherche ainsi des livres précieux coréens, ou intéressants la Corée, et envoie les informations à son ancien subordonné.

Quelques jours après le courrier précédent, Maurice Courant indique ainsi à Collin :

« Pouvez-vous trouver quelque chose au Japon ? J'ai achevé les notices sur les ouvrages bouddhiques ; je puis donc expédier tous ces volumes à l'Ecole et n'attends que vos instructions pour le faire. Faut-il dire à M. Lambreult que vous désirez que ces volumes ne soient pas mis maintenant à la disposition du public ? Si vous écriviez vous-même à ce sujet ? Je conserve bien entendu le catalogue de la bibliothèque royale et trois ouvrages de géographie qui me sont nécessaires jusqu'au moment où j'aurais mis le point final au manuscrit et n'aurai plus qu'à vous l'expédier. ⁴¹²»

Nombre d'ouvrages importants sont achetés en deux exemplaires par Collin de Plancy. Les livres font l'objet d'une notice dans la *Bibliographie coréenne* puis un exemplaire est expédié à Paris et l'autre rejoint la collection personnelle de Victor Collin de Plancy.

Les registres des dons à l'Ecole Nationale des Langues Orientales permettent de recenser plus de six cent numéros, dont cent quatre-vingt neuf ouvrages coréens offerts en 1891⁴¹³. Les ouvrages sont variés, à la fois manuscrits ou imprimés. Les éditions du XIXe siècle dominant, même si quelques livres sont parfois plus anciens, par exemple un ouvrage bouddhique consacré au rituel publié en 1635, le *Suryuk much'a p'yongdung chaeui ch'waryo*, ou le *Sangye piyo* consacré aux rites mortuaires et aux funérailles, dans une édition de 1744. Figurent également des recueils officiels consacrés aux événements solennels de la Cour (*Chinson uigwe*) que Collin a pu acquérir (ou se voir offrir par le Roi) en plusieurs exemplaires. Les ouvrages collectés traitent de tous les sujets : géographie, hippologie, art militaire,

⁴¹² AMAE, Papiers d'agents, Fonds Victor Collin de Plancy, PAAP 50, Maurice Courant à Collin de Plancy, 27 août 1891

⁴¹³ Francis Macouin, « Victor Collin de Plancy et les livres », dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul. Destins croisés France-Corée de 1886 aux années 1950*, Atelier des Cahiers, Collection Essais, 2019, p. 21

techniques médicales. Un ensemble de livres consacrés au taoïsme témoigne des changements importants qui agitent la Corée de la fin du XIXe siècle, le taoïsme ayant été banni au XVIe siècle⁴¹⁴. Enfin, des livres de langue, dictionnaires de caractères chinois et manuels de langue pour le chinois parlé occupent une place importante, liée naturellement à l'objectif de l'École des langues orientales.

A ses envois personnels s'ajoutent des livres offerts par le roi Gojong au président de la République Sadi Carnot, que le diplomate incite à remettre à l'INALCO, à l'image des céladons offerts au musée national de la céramique de Sèvres. Il s'agit de deux livres liés à l'histoire : le *Hwich'an ryosa*, sur l'histoire de Koryo imprimé entre 1770 et 1777, et le *Wonhaeng ulmyo chongni uigwe*, relatant le déplacement du roi Chongjo (règne 1776-1800) à la tombe de son père en 1795, ouvrage illustré d'une représentation très précise du cortège royal dans son entier⁴¹⁵.

La collection d'ouvrages coréens de la Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations (BULAC) doit ainsi beaucoup aux dons de Collin de Plancy.

II.2.1.3. Collin « abandonne » l'ouvrage

En juin 1891, Victor Collin de Plancy quitte Séoul pour Tokyo. Il poursuit sur place la rédaction des notices promises et les fait parvenir à Maurice Courant, ainsi qu'un plan de l'ouvrage, à la fin de l'été⁴¹⁶. Mais, sans doute trop pris par ses fonctions à la légation de France, il annonce au début de l'année 1892 à Maurice Courant qu'il renonce à signer l'ouvrage, et même à en rédiger l'introduction qui devait lui revenir selon le programme initial. Maurice Courant s'insurge alors de ce choix :

« Mais je ne puis accepter ce que vous me dites de ce tableau de la littérature coréenne : vous vous plaisez à rabaisser et diminuer ce que vous avez fait d'une manière vraiment étrange. (...) »

Pourquoi renier l'ouvrage que vous avez fait ? Pourquoi vouloir m'en laisser tout le poids ? Si l'ouvrage est bon, je ne puis accepter pour

⁴¹⁴ Francis Macouin, « Victor Collin de Plancy et les livres », op.cit., 2019, p. 24

⁴¹⁵ Francis Macouin, « Victor Collin de Plancy et les livres », op.cit., 2019, p. 25

⁴¹⁶ Bouchez, Daniel. « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant, 1865-1935 ». op.cit., 1983, p. 7

moi seul l'approbation qu'il obtiendra ; et s'il était mauvais ... ? S'il était mauvais, il me semble que nous devrions partager les responsabilités. Mais je ne m'arrête pas sur cette dernière hypothèse, où m'a seule entraîné la force du dilemme. Je vous retourne une phrase de votre lettre : serait-il juste que je me donnasse comme seul auteur d'un livre où vous avez travaillé au moins autant que moi ? En admettant que j'acceptasse cette combinaison, elle semblerait étrange aux personnes à qui j'ai parlé de l'ouvrage en disant ce qui est, c'est-à-dire que nous y avons travaillé ensemble ; cette combinaison, vous me la proposez maintenant : mais si j'y consentais, ne s'élèverait-il pas un jour en vous, à votre insu même, quelque voix m'accusant d'indélicatesse ? Ce à quoi je ne saurais m'accommoder. Et enfin, tout cela ne serait-il pas, ce serait me mentir à moi-même que de mettre mon nom seul sur le titre, alors que seul vous avez conçu le plan et que vous avez largement contribué à l'exécution⁴¹⁷ ».

Malgré la véhémence de son ancien subordonné, Victor Collin de Plancy ne revient pas sur sa décision, et confie intégralement le devenir de l'ouvrage conjoint aux bons soins de Maurice Courant. Celui-ci ne manque d'ailleurs pas d'informer son maître des moindres avancées de l'ouvrage. Car, contrairement à ce qu'il écrit en 1892, la *Bibliographie* est alors loin d'être achevée.

Il profite d'un congé en France pour avoir accès aux ouvrages conservés à la Bibliothèque nationale de France (notamment les ouvrages royaux rapportés par le contre-amiral Roze suite à l'expédition militaire de 1867), ainsi qu'au British Museum de Londres. Nommé à Tôkyô en 1892, Maurice Courant y poursuit ses achats et ses recherches. En 1894, il écrit ainsi à Collin de Plancy :

« J'ai, pour mon malheur, fait la connaissance des bouquinistes et leur ai déjà laissé pas mal de piastres ; outre les ouvrages purement japonais, j'ai trouvé quelques belles éditions d'historiens chinois et quelques ouvrages coréens curieux et longtemps cherché. »

⁴¹⁷ AMAE, Papiers d'agents, Fonds Victor Collin de Plancy, PAAP 50. Maurice Courant à Collin de Plancy, 26 février 1892

En 1894, l'ouvrage est enfin prêt, et l'impression commence. Maurice Courant choisit un imprimeur japonais, capable de rendre les inscriptions, et d'imprimer les caractères chinois, japonais, coréens et mongols.

« Comme je vous le disais, la Bibliographie en est à la page 160 pour l'impression et plus avant pour les placards ; ces 160 nous mènent au n°247 et vers la fin du livre III (Confucianisme), le premier volume aura environ 600 pages et sera suivi d'un ou deux autres ; j'ai mis des culs de lampe et des planches nombreuses tirées des dessins, ouvrages et atlas coréens. Je vous enverrai quelques spécimens de tout cela pour vous en donner une idée⁴¹⁸. »

Collin s'intéresse de près aux avancées de la Bibliographie. Même s'il refuse de rédiger l'introduction, il fait des remarques à son ancien interprète, qui prouve son degré d'implication, mais aussi son érudition et l'intérêt qu'il porte à l'histoire de la langue et de la littérature coréennes. Les lettres échangées entre les deux hommes sont d'ailleurs emplies de caractères chinois ou coréens, signes que Collin de Plancy, bien qu'ayant délaissé la carrière d'interprète pour celle de diplomate, n'a pas totalement abandonné la maîtrise et l'étude du chinois. L'échange à propos de la date d'introduction du *hangûl*, l'alphabet coréen, en est un bon témoignage :

« Je vous suis reconnaissant de m'avoir fait remarquer que le 之綱 qui date de 1432 contient du 諳文, je ne saurais expliquer le fait ; les textes officiels, dont je donne des traductions exactes, emploient à propos du 世宗 des expressions qui ne peuvent s'appliquer qu'à une invention nouvelle : impossible de traduire autrement. L'autorité du lettré coréen de M. Devéria me semble contestable ; vous savez combien les Coréens sont en général ignorants de leurs antiquités ; le Tai tong oun ok ni le Tjo tour ok ne parlent de ce 金春澤. Je ne puis accorder grande valeur à l'opinion qui attribue l'invention des caractères à 檀君, personnage absolument légendaire et qui est descendu du ciel.

⁴¹⁸ Médiathèque Jacques Chirac, Troyes. Papiers Collin de Plancy, carton 9. Maurice Courant à Victor Collin de Plancy, 3 mai 1894

Je me rappelle, en effet, le fragment de porcelaine, pourriez-vous m'envoyer copie des caractères ? Je connais, en effet, aujourd'hui trois ou quatre caractères coréens qui ne sont plus usités et que j'ignorais alors. L'affirmation de Klaproth me paraît bien hasardée et, pour ma part, j'admets l'introduction des caractères chinois en Corée pour cette fin du 19^e siècle, à laquelle Klaproth rapproche l'invention du *hangeul*. Cette question se rattache à celle de l'extension de la domination des 漢 en Corée, laquelle me semble très obscure et que je n'ai pu encore élucider à ma satisfaction. Quoi qu'il en soit, pour l'alphabet coréen, je vais donner dates, 1446 et 1432, et j'y insisterai dans la préface.⁴¹⁹ »

Deux ans sont nécessaires à l'impression de l'ouvrage. Si Courant suit lui-même l'impression des deux premiers volumes, il est par la suite nommé en Chine, à Tientsin, en juin 1895, alors même qu'il avait demandé à retourner à Séoul où Collin de Plancy vient d'être nommé. Courant lui adresse les épreuves pour relecture. En témoigne cette lettre de mai 1896, rédigée à bord du bateau « Natal » qui ramène Maurice Courant en France après un douloureux séjour en Chine (il vient de perdre, le même jour, ses deux fils, suite à une épidémie de choléra) :

« Mon premier soin à bord, maintenant que je suis débarrassé de la correction des épreuves et des emballages, c'est de vous donner de nos nouvelles. Réellement mon séjour à Tôkyô a été écrasant d'occupations : après cinq ou six heures de correction d'index, les chiffres et les caractères me tourbillonnaient devant les yeux ; pendant ce temps, j'ai fait imprimer 21 feuilles, soit 168 pages : restent environ 16 feuilles d'index que M. Tronquois⁴²⁰, un ami à moi, qui connaît bien M. Devéria, va achever : il en est tout à fait capable et m'a déjà suppléé pendant une partie de mon séjour à Tientsin. D'ici à 2 mois ½ ou 3 mois, j'espère que nous aurons vu

⁴¹⁹ Médiathèque de l'agglomération troyenne, Papiers collin de Plancy, carton 9, Maurice Courant à Victor Collin de Plancy, 3 mai 1894

⁴²⁰ Emmanuel Tronquois (1855-1918), voir Marquet Christophe. « Emmanuel Tronquois (1855-1918), un pionnier des études sur l'art japonais. Sa Collection de peintures et de livres illustrés d'Edo et de Meiji ». In: *Ebisu*, n°29, 2002. pp. 115-165

la fin de ce travail. J'ai recommandé à M. Tronquois de vous envoyer toute la collection des épreuves, dès que l'impression sera finie⁴²¹. »

Même s'il refuse de signer l'ouvrage et d'en rédiger l'introduction ou la préface, Collin de Plancy veille ainsi attentivement sur la publication de la *Bibliographie coréenne*.

II.2.2. Un outil de valorisation de la culture coréenne

De simple « tableau synthétique de la littérature coréenne », l'ouvrage s'est transformé en vaste *Bibliographie*, contenant des notices détaillées et une somme extrêmement complète des connaissances coréennes dans tous les domaines, de la littérature populaire aux codes législatifs, en passant par les manuels d'astronomie ou d'art militaire. C'est en réalité un portrait très précis de la Corée de la fin de l'époque Joseon que dresse Maurice Courant dans son ouvrage. La *Bibliographie* porte comme sous-titre « Tableau littéraire de la Corée contenant la nomenclature des ouvrages publiés dans ce pays jusqu'en 1890 ainsi que la description et l'analyse détaillées des principaux d'entre ces ouvrages. » Recenser l'ensemble des livres coréens publiés, voilà l'ambition – énorme – de Maurice Courant et Victor Collin de Plancy.

II.2.2.1. **Objectif et méthode de la *Bibliographie coréenne***

Dans l'introduction à l'ouvrage, Maurice Courant détaille rapidement la méthode adoptée pour mettre au point sa bibliographie. Après avoir évoqué les circonstances de la préparation de la *Bibliographie* et rappelé ainsi le rôle fondamental de Victor Collin de Plancy, Maurice Courant évoque les références qui lui ont permis de compiler les ouvrages présentés et notamment les bibliothèques fréquentées. Dans la *Bibliographie* sont ainsi listés l'ensemble des livres accessibles, avec leur localisation : bibliothèques japonaises (Shoji et Ueno), françaises (Bibliothèque Nationale de France, Ecole des langues orientales, musée Guimet) et le British Museum de Londres. En Corée, la bibliothèque royale de Kyujang kak (Cabinet des édits royaux) lui reste néanmoins toujours fermée. Collin de Plancy

⁴²¹ Maurice Courant à Victor Collin de Plancy, Médiathèque de l'agglomération troyenne, papiers collin de plancy, carton 9, 17 mai 1895

parvient à obtenir un catalogue sommaire de cette bibliothèque, le *Naegak changso hwip'yon* (Catalogue des livres du Cabinet intérieur), mais qui ne contient que des titres classés d'après la rime de leur dernier idéogramme, et qui n'est pas d'un grand secours au bibliographe⁴²².

Victor Collin de Plancy met également à sa disposition sa vaste collection personnelle, et encourage ses collègues étrangers à en faire de même⁴²³. Maurice Courant arpente enfin les librairies de Séoul, comme il l'évoque lui-même dans l'introduction de sa *Bibliographie* : « la plupart des boutiques de Séoul furent fouillées, les fonds de librairie me passèrent sous les yeux ; j'achetais à mesure ce qui me semblait le plus intéressant et je prenais des notes précises sur le reste⁴²⁴. »

Maurice Courant ne se contente cependant pas de recenser les livres qu'il parvient à consulter. Il utilise les listes d'ouvrages présentes dans certains d'entre eux pour compléter sa bibliographie en citant des livres qu'il n'a pas pu parcourir⁴²⁵ : les listes de titres présentes dans les parties rituelles d'ouvrages juridiques (*Taeh'on hoet'ong* ou *Collection des Statuts fondamentaux* par exemple), des catalogues de bibliothèques alors disparues (tel le catalogue des livres conservés en 1720 à la cour des interprètes et présent dans le *T'ongmumgwang chi, Historique de la cour des interprètes*). Une liste d'ouvrages contenue dans le *Taedong unbun kunok* (*Dictionnaire coréen par rimes*) lui est particulièrement utile puisqu'elle contient 189 titres. Ce manuscrit lui est fourni par Mgr Mutel, vicaire apostolique de Séoul qui s'avère d'une grande aide pendant toute la préparation de l'ouvrage et bien au-delà et qui fait copier l'ouvrage à destination de son ami⁴²⁶. Courant utilise également le *Taedong unbu kunok, Dictionnaire des choses du XVIIe siècle* listant les livres antérieurs à l'invasion japonaise de 1592, et le *Hu Chagyong py'on* de Kim Ch'angjip, mort en 1722 et membre de la faction conservatrice au pouvoir en Corée jusqu'à la fin

⁴²² Daniel Bouchez, « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant (1865-1935) » op.cit., 1983, 271, p.50

⁴²³ Maurice Courant, Introduction à la *Bibliographie coréenne*, 1894, p. XXVI

⁴²⁴ Maurice Courant, Introduction à la *Bibliographie coréenne*, 1894, p. XXVI

⁴²⁵ Daniel Bouchez, « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant (1865-1935) » op.cit., 1983, 271, p.53

⁴²⁶ Daniel Bouchez, « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant (1865-1935) » op.cit., 1983, 271, p.50

de la dynastie⁴²⁷. Courant traduit ces catalogues et intègre les données à sa *Bibliographie* ce qui lui permet de citer des livres disparus ou non localisés à la fin du XIXe siècle.

La grande force de la *Bibliographie coréenne* et ce qui en constitue aujourd'hui encore l'intérêt pour les chercheurs coréens est l'importance accordée aux livres alors dédaignés par les lettrés et trouvés dans les échoppes des libraires : ouvrages bouddhiques ou chrétiens, écrits condamnés par le régime et surtout œuvres populaires (romans ou pièces de théâtre) écrites en coréen, dont certaines ne sont connues que grâce à lui⁴²⁸, ayant disparu dans les troubles liés à la fin de l'Empire de Corée en 1905 ou plus tard pendant la guerre de Corée.

II.2.2.2. Un aperçu extrêmement complet de la culture et de l'histoire coréennes

La *Bibliographie coréenne* recense 3821 ouvrages classés en neuf sections – enseignement, études et langues, confucianisme, littérature, mœurs et coutumes, histoire et géographie, sciences et arts, religion, relations extérieures, elles-mêmes divisées en trente-six chapitres.

Maurice Courant connaissait bien la taxinomie asiatique en vigueur dans l'établissement de bibliographies puisqu'il a utilisé de nombreuses bibliographies utilisant cette classification pour mettre au point son propre ouvrage. Cette méthode de classification appelée *Gyeong-sa-ja-jib* met en avant les classiques bouddhiques (*gyeong*), l'histoire (*sa*) et la littérature (*jib*), tandis que l'ensemble des autres sujets : civilisation, société, science, art, technologie, sont regroupés dans la dernière partie (*Ja*)⁴²⁹. Maurice Courant choisit donc de s'éloigner de cette taxinomie orientale et

⁴²⁷ Daniel Bouchez, « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant (1865-1935) » op.cit., 1983, 271, p.55

⁴²⁸ Hee-Jae Lee, « Maurice Courant et la *Bibliographie coréenne* », dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul*, op.cit. 2006, p. 57

⁴²⁹ Hee-Jae Lee, « Maurice Courant et la *Bibliographie coréenne* », op.cit., 2006, p. 56

d'utiliser une classification originale⁴³⁰. Il revient néanmoins à la classification asiatique traditionnelle pour les livres anciens relevant du confucianisme. Sont listés dans ces différentes catégories non seulement des livres mais également des dictionnaires (certains en mandchou, mongole, japonais ou sanskrit), des cartes, des descriptions et des récits de voyage sur la Corée, ou encore des charmes populaires relevant du chamanisme⁴³¹.

Chacun des ouvrages est accompagné d'une description bibliographique complète : le ou les auteurs (rédacteur, traducteur, illustrateur, etc.), le titre, les éléments de publication (lieu, éditeur, année de publication, nombre de volumes, de pages, illustrations, cartes, diagrammes)⁴³². Mais le plus important sont les éléments explicatifs ajoutés par Maurice Courant notamment le lieu de conservation de l'ouvrage quand il a pu le consulter, mais surtout le résumé explicatif de l'ouvrage, des commentaires sur son intérêt, parfois un résumé biographique du ou des auteurs dont les noms sont indiqués en caractères chinois mais transcrits selon la prononciation coréenne, enfin des références bibliographiques, notamment aux publications occidentales les plus récentes.

La notice du roman coréen *Histoire de l'année Im Tjin* (année de l'invasion de la Corée par le Japon [1592])⁴³³ est un bon exemple de ce type de notices : « HISTOIRE DE L'ANNÉE Im Tjin.

3 vol. in-8 carré.

L.O.V.—Brit. M—Coll. v. cl. Gabelentz⁴³⁴.

À l'époque de Syen Ijo, en la 4^e lune de l'année im tjin (1592), les soldats japonais attaquèrent Pou san, et se répandirent dans toute la Corée; le 3 du 5^e mois, étant maîtres du Kyeng syang to, ils marchèrent sur Séoul ; le Roi se sauva dans le Hpyeng an. Les huit provinces étaient fort troublées ; les Japonais assiégèrent Hpyeng yang, le Roi s'était réfugié à Eui tjou. Il demanda du secours à l'Empereur de Chine, qui lui envoya un

⁴³⁰ Hee-Jae Lee, « Maurice Courant et la *Bibliographie coréenne* », op.cit., 2006, p. 54

⁴³¹ Maurice Courant, *Bibliographie coréenne*, n° ????

⁴³² Hee-Jae Lee, « Maurice Courant et la *Bibliographie coréenne* », op.cit., 2006, p. 57

⁴³³ Maurice Courant, *Bibliographie coréenne*, n°814, p. 428

⁴³⁴ Ces sigles indiquent que ce livre est conservé à la British Library.

grand nombre de soldats. A ce moment, Ri Syoun sin qui inventa le bateau-tortue, Kim Tek ryeng, et Kim Eung sye se concertèrent pour chasser les Japonais, qui durent se retirer, et le Roi retourna au Palais.

Cf. Aston, *On Corean popular literature* (Transactions of the Asiatic Society of Japan, vol. XVIII, 1890). » Ce type de notice détaillé est d'autant plus précieux que l'ouvrage dont il s'agit a disparu à l'heure actuelle.

II.2.2.3. Un ouvrage aride et difficile d'accès qui ne rencontre pas son public en France

La *Bibliographie coréenne* est publiée en quatre volumes entre 1894 et 1901. Cette vaste entreprise est toujours reconnue aujourd'hui par les coréanologues comme une source importante de savoirs sur la Corée.

Cependant, à l'époque, elle ne reçoit pas l'attention qu'elle mérite et ne permet pas de faire émerger réellement la coréanologie du vaste champ des études orientalistes en cours de structuration. La Corée n'est pas assez connue pour qu'un ouvrage aussi aride attire les lecteurs. Une bibliographie est une « Notice, catalogue, livre où figurent les informations relatives aux écrits concernant un même sujet⁴³⁵ ». A ce titre il s'agit d'un ouvrage savant, que l'on consulte plus qu'on ne le lit, et auquel ne se réfèrent que des spécialistes. Le sous-titre *Tableau littéraire de la Corée* affiche l'ambition initiale de l'ouvrage, celle de faire découvrir la littérature du pays à un public qui en ignorait même l'existence. Le moyen emprunté ne parvient pas au but initial⁴³⁶. Pour faire découvrir le pays à des néophytes, un ouvrage plus court aurait été plus efficace. L'introduction de la *Bibliographie coréenne* dresse sur 170 pages un panorama synthétique et pertinent de l'histoire de la Corée, de sa langue, de sa littérature et de l'impression coréenne. Elle a toutes les qualités pour devenir un texte de référence sur la Corée : condensée et évocatrice, Maurice Courant y évoque le pays avec tendresse et clairvoyance. Editée à part, cette introduction aurait pu susciter l'intérêt des orientalistes, voire du grand public. C'est le cas à l'étranger. Une

⁴³⁵ Trésor Informatisé de la Langue Française, « Bibliographie », consulté le 07/06/2019

⁴³⁶ Daniel Bouchez, « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant (1865-1935) » op.cit., 1983, 271, p.70

première traduction partielle en anglais par JS Gale est publiée dans *The Korea Review* en 1901. Ce mensuel en anglais fondé par le missionnaire et journaliste américain Home B. Hulbert (1863-1949) est publié à Séoul de 1901 à 1905, à la suite du *Korean Repository*, publié de 1892 à 1901⁴³⁷. En 1936, une nouvelle traduction, intégrale cette fois-ci et due à W. Massy Royds paraît dans *Transactions of the Korea Branch of the Royal Asiatic Society*, XXV, ce qui prouve que l'introduction n'est pas tombée dans l'oubli même après la mort de son auteur en 1935. Le texte est également traduit en japonais en 1912 et 1936⁴³⁸. En France, aucune publication à part ne la met en valeur.

Quant au reste de l'ouvrage, il s'adresse plutôt à des spécialistes de l'histoire, de la linguistique, de la littérature, de l'ethnologie, de l'histoire des sciences, des arts et des techniques, des religions. Maurice Courant a pris soin de détailler le contenu des livres pouvant intéresser ces collègues travaillant dans ces différents domaines, et de signaler les aspects importants ou inédits⁴³⁹. Mais les sciences orientalistes se structurent alors non pas par domaine mais par secteur géographique⁴⁴⁰. Les spécialistes que cherchent à attirer Maurice Courant ne vont pas chercher d'informations aussi pertinentes soient-elles dans un ouvrage consacré à un pays obscur et la *Bibliographie* n'est presque jamais citée⁴⁴¹.

Edouard Chavannes (1865-1918)⁴⁴², éminent sinologue, salue pourtant dans le *Journal asiatique* la parution du premier tome de cette *Bibliographie*⁴⁴³. Dans sa recension, il indique que l'ouvrage dépasse de beaucoup ce qu'on peut attendre d'une bibliographie ordinaire par l'étendue de certaines analyses et qu'il s'agit là d'une

⁴³⁷ Andre Schmid, "Two Americans in Seoul, Evaluating an Oriental Empire, 1905-1910", *Korean Histories* 2.2, 2010, p.7-23

⁴³⁸ Daniel Bouchez, « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : op.cit., 1983, p.70, voir note n°74

⁴³⁹ Daniel Bouchez, « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant (1865-1935) » op.cit., 1983, p.71, voir note n°74

⁴⁴⁰ Rabault-Feuerhahn, Pascale. « « Les grandes assises de l'orientalisme ». La question interculturelle dans les congrès internationaux des orientalistes (1873-1912) ». *Revue germanique internationale*, no 12 (8 novembre 2010): 47 67

⁴⁴¹ Daniel Bouchez, « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant (1865-1935) », op.cit., 1983, p.71

⁴⁴² Catherine Dzalba-Lindis, « CHAVANNES, Edouard », *Dictionnaire critique des historiens de l'art français*, INHA, 2011, consulté le 07/06/2019

⁴⁴³ *Journal Asiatique*, 9-V, 1895, pp 539-542

somme importante de savoirs, les titres étant accompagnés de brèves notices décrivant le contenu des livres. Le compte-rendu concerne cependant surtout l'introduction de l'ouvrage et des notions inédites telles que l'ancienneté et la qualité de l'imprimerie coréenne ou encore la prééminence du confucianisme dans la péninsule. A propos de cette introduction, Edouard Chavannes indique même qu'il s'agit d' « un chapitre entier ajouté à l'histoire de la civilisation en Extrême-Orient. »

Cependant, Edouard Chavannes conclue son compte-rendu en émettant le vœu que l'auteur de la *Bibliographie* puisse « revenir en France et faire un catalogue raisonné des livres chinois que possède la Bibliothèque nationale », marginalisant ainsi les études coréennes. A part Maurice Courant lui-même, la France ne compte à l'époque aucun spécialiste susceptible d'exploiter à sa juste mesure la *Bibliographie*. Et Maurice Courant a mis la barre trop haute pour que d'autres Orientalistes osent s'emparer du sujet, notamment en instaurant l'habitude de transcrire titres et noms coréens selon la lecture coréenne et non pas chinoise. Pour se conformer à cette pratique, et donc utiliser convenablement la *Bibliographie*, il fallait donc apprendre à lire l'écriture coréenne (en sus des caractères chinois) et rechercher dans les dictionnaires de caractères chinois édités en Corée la prononciation locale⁴⁴⁴. Cela excluait de fait des sinisants de bonne volonté, tels que Maurice Jametel ou Léon de Rosny qui, avant la publication de la *Bibliographie coréenne*, s'étaient aventurés à publier des articles consacrés à la Corée.

La *Bibliographie coréenne* en fondant la coréanologie en France, contribue ainsi paradoxalement à marginaliser la discipline. Elle constitue en cette fin de siècle à la fois l'acte de naissance d'un nouveau segment de l'orientalisme, et sa dernière expression d'envergure avant les années 1950. L'invasion de la Corée en 1905, et la marginalisation de Maurice Courant lui-même au sein des études orientalistes participent également de ce mouvement.

II.2.3. Un concurrent moins sérieux pourtant mieux reçu du grand public en France : *En Corée* de Claire Vautier et Hyppolite Frandin

⁴⁴⁴ Daniel Bouchez, « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant (1865-1935) » op.cit., 1983, p.74

Le but de la *Bibliographie coréenne* est pour ses deux concepteurs de faire connaître au public français un pays mystérieux dans toute sa richesse et sa variété. Les notices, très complètes, présentent ainsi un tableau nuancé de l'état des connaissances en Corée à la fin du XIXe siècle. Mais le format choisi est trop complet, trop érudit, pour que l'ouvrage puisse vraiment toucher un vaste public.

Quand paraît l'ouvrage en France, d'autres récits sont à la mode et bénéficient d'une audience plus large : les récits de voyage. Parmi les nombreux récits paraissant régulièrement dans des revues, telle *Le Tour du monde*, plusieurs sont consacrés à la Corée entre 1886 et 1905. En 1904 paraît ainsi *En Corée*, par l'éditeur Delagrave. Ce récit connaît un certain succès et est plusieurs fois réédité jusqu'en 1917. Récit plaisamment écrit rempli d'anecdotes piquantes, *En Corée* aligne un à un les clichés européens sur l'Extrême-Asie. On y croise des mandarins faignants et fourbes, des paysans « crasseux », une danseuse séduite et abandonnée, réduite au suicide, des rituels exotiques impliquant de la bouse de dromadaire... Bien loin de la vision scientifique rigoureuse donnée par Maurice Courant, c'est pourtant ce récit qui imprègne la vision française de la Corée au début du XXe siècle.

II.2.3.1. Deux auteurs sujets à caution : Hippolyte Frandin et Claire Vautier

Les deux auteurs de *En Corée* ne prétendent pas donner à leur récit le soin et le caractère scientifique que Collin de Plancy et Maurice Courant s'efforcent de donner à la *Bibliographie Coréenne*.

Hippolyte Frandin (1852-1926) est un diplomate⁴⁴⁵. Camarade de Collin de Plancy sur les bancs de l'Ecole des langues orientales, il en sort avant d'être diplômé pour entrer dans la carrière d'interprète, avant, comme Collin, d'intégrer la carrière diplomatique. Frandin possède l'avantage sur son camarade d'être issu d'une famille de diplomates. Nommé en Chine, il obtient une position importante à Tientsin grâce

⁴⁴⁵ Nicole Bensacq-Tixier, *Dictionnaire du corps diplomatique et consulaire en Chine, 1840-1911*, op.cit., pp. 230-235

à de bons rapports avec le Vice-Roi. En 1890, il est chargé de présider la commission de délimitation des frontières entre la Chine et le Tonkin. En 1892, il est nommé consul en Corée, en remplacement de Collin de Plancy, nommé à Tôkyo. Il y reste jusqu'en 1894 avant de poursuivre sa carrière en Chine puis en Amérique latine (Bogota et Quito) et à Sidney.

Il semble que les rapports entre Collin de Plancy et Hippolyte Frandin n'aient pas été des plus cordiaux. Dans un courrier de juin 1895 par lequel Collin demande à être à nouveau nommé en Corée (il est alors en poste à Tanger, ce qui ne semble pas lui convenir), il ne peut masquer une certaine animosité vis-à-vis de son ancien condisciple :

« Lorsqu'en 1887 je fus nommé à Séoul, (...) mon ambition était d'y être promu à la 1^e classe de mon grade et d'y être maintenu plus tard comme consul général. Les circonstances ne l'ont pas permis et le Département s'étant trouvé dans la nécessité de rechercher un poste pour M. Frandin, je fus en 1890 nommé 1^e secrétaire à Pékin et remplacé par cet agent à Séoul, sans avoir sollicité de changement⁴⁴⁶. »

Il partage cette méfiance avec son ami Vissière. En 1894, ce dernier demande à Collin de l'informer de la date de départ en France de Frandin, afin que son épouse, qui doit effectuer le même trajet, ne se trouve pas dans le même navire⁴⁴⁷.

Frandin ne semble par ailleurs pas avoir fait l'unanimité en Corée. Monseigneur Mutel écrit ainsi au Ministère des Affaires étrangères en 1893 pour se plaindre longuement de Frandin et de son attitude à l'égard des missionnaires. L'affaire est relativement sérieuse. La mission principale du représentant français en Corée consiste en effet à garantir aux missionnaires français la liberté d'exercer leurs activités en toute sécurité. Les missionnaires constituent d'ailleurs l'essentiel des Français présents en Corée. Les termes du traité d'amitié sont assez clairs sur le sujet, et la lettre de mission adressée en 1888 à Collin de Plancy l'est également⁴⁴⁸. Tout en « calm[ant] les impatiences des missionnaires », en leur recommandant de rester

⁴⁴⁶ AMAE, Collin de Plancy, personnel, dossiers 2e série, volume 374, Courrier du 29 juin 1895 adressé à Monsieur Revoil, directeur du Cabinet, du personnel et du secrétariat, Ministère des affaires étrangères à Paris

⁴⁴⁷ AMAE, Papiers d'agent, Collin de Plancy, PAAP 50, Courrier de Vissière à Collin de Plancy, 12 juin 1894

⁴⁴⁸ AMAE, Correspondance politique. Instructions à Collin de Plancy, 1888,

« sur le terrain légal (...) en s'efforçant de répandre parmi les indigènes les éléments de notre civilisation », contribuant ainsi à « faire apaiser les animosités dont ils ont à souffrir aujourd'hui et à préparer aux missions un avenir meilleur », Collin doit s'efforcer d'obtenir pour les missionnaires une plus grande liberté d'action, non pas par « des négociations proprement dites, qui si habilement qu'elles soient menées, auraient toujours une apparence de pression étrangère qui les feraient probablement échouer », mais par la persuasion et le tact, lors des contacts avec les ministres coréens. Collin de Plancy s'acquitte avec brio de cette mission, obtenant pour les missionnaires l'autorisation de construire une église dans la capitale. A son départ en 1891, les travaux sont bien engagés, un clocher est prévu.

Frandin nommé consul sur place s'inquiète de l'ampleur du projet, et s'en ouvre au Saint-Siège, auquel il adresse un courrier afin de demander une réprimande officielle pour les missions lazaristes en Corée. Admonesté par le siège des Missions à Paris, ainsi que par le Ministère des Affaires étrangères, Mgr Mutel s'insurge d'un procédé qu'il trouve déplaisant :

« Jamais M. Frandin n'a manifesté le moindre désir de voir les plans de notre église. Plusieurs fois, il a visité les travaux commencés, et comme les plans ont toujours été sur le chantier au su et au vu de tout le monde, il les aurait pu voir, s'il l'avait désiré. Jamais M. Frandin ne m'a écrit à ce sujet : bien plus (...) jamais M. Frandin ne m'a écrit ni officieusement ni officiellement, et, ce qui paraîtra incroyable jamais M. Frandin ne m'a fait réponse à une seule de mes lettres soit officielles soit particulières. (...) En vérité, pareille manière d'agir est-elle d'un protecteur bienveillant ou d'un ennemi déloyal ? En somme, dans toute cette affaire, M. Frandin nous a absolument desservi. (...) De plus, il s'est laissé jouer par les Coréens qui ont appris là, pour en profiter largement plus tard, qu'on peut donner de bonnes paroles à un Commissaire de France et que celui-ci daigne s'en contenter. Ils n'étaient point habitués à tant de condescendance⁴⁴⁹ ! »

⁴⁴⁹ AMAE, Corée, Affaires diverses politiques, Affaires religieuses 1, Lettre de Mgr Mutel, 4 avril 1893

Si l'évêque critique fermement l'attitude de Frandin, il loue au contraire celle de son prédécesseur :

« Tous les missionnaires catholiques de Corée sont Français et nous sommes les seuls Français qui soient dans ce pays. À défaut de toute autre considération, celle-là devrait suffire à M. Frandin pour ne pas nous marchander la protection que le gouvernement de la République a voulu nous assurer en envoyant un commissaire en Corée. C'est du reste, ce qu'avaient très bien compris ses prédécesseurs, M. Collin de Plancy et M. Rocher. Jamais nous n'avons eu qu'à nous louer de leurs bons offices. »

Rentré en France, Frandin choisit comme co-auteur de son récit sur la Corée, une co-auteur énigmatique, Mme Claire Vautier, née Vigneau, « de l'opéra ». Romancière, musicienne et pamphlétiste elle est l'auteur de plusieurs autres ouvrages aux sujets sulfureux. Elle écrit ainsi un pamphlet critique contre le Marquis Saint-Yves d'Alveydre (1842-1909), érudit à tendances occultistes et fondateur de la théorie de la synarchie⁴⁵⁰. Elle publie par la suite plusieurs romans dont les titres évocateurs et paradoxaux ont un goût de scandale : *Femme et prêtre*, en 1894, qui raconte l'histoire d'une jeune fille éprise d'un jeune et beau curé, qui décide, pour le suivre, de se travestir, ou encore *Adultère et divorce* en 1889. Il est difficile d'expliquer pourquoi Frandin a recours à Claire Vautier pour rédiger ses souvenirs de voyage et il est douteux que cette dernière y ait jamais séjourné.

II.2.3.2. Un récit de voyage « amélioré » dans la veine des écrits orientalistes fantaisistes

Plusieurs épisodes relatés dans le récit de voyage relèvent de la pure invention fantaisiste et sont probablement dûs à Claire Vautier.

Ils témoignent d'une méconnaissance évidente de la Corée de l'époque et doivent plus aux clichés répandus au XIXe siècle sur l'Orient en général qu'à une observation fine et censée. C'est le cas par exemple de la piquante anecdote sur le

⁴⁵⁰ *Monsieur le Marquis. Histoire d'un prophète*, paru en 1886. La synarchie est un principe de gouvernement où le pouvoir est exercé collégalement. Cette théorie politique a été développée par le Marquis Saint-Yves d'Alveydre aux travers de plusieurs ouvrages parus dans les années 1880.

mandarin chinois en visite en France qui souhaite loger dans un hôtel favorable au feng-shui (présenté à tort comme une déesse de l'eau et du vent à satisfaire) Ne trouvant aucun logement convenable, l'entourage de l'ambassadeur fait venir un sorcier et le convainc, avec l'aide de l'alcool, de pratiquer une cérémonie pour rendre l'endroit choisi acceptable. Le récit mêle bizarrerie et exotisme (le sorcier utilise des boulettes de fiente de chameau) et clichés sur l'ivrognerie des Chinois.

De même, le passage sur les religions coréennes peut difficilement être attribué à un diplomate instruit ayant séjourné en Corée. En effet, le bouddhisme est considéré comme la religion la plus importante de Corée et présenté dans des termes énigmatiques : « Il appert (sic) de l'étude de ces doctrines que le bouddhisme se greffe sur le sivaïsme (...). D'après la doctrine monothéiste, Tout est compris dans ces trois termes : Dieu, l'âme, la matière. Issouara, Ilva ou Dieu est la cause efficiente. Il meut la matière passive et sans fin et lui seul la féconde. » Cette description nébuleuse est très éloignée de la réalité des pratiques religieuses coréennes de l'époque, telles qu'elles peuvent être décrites par d'autres voyageurs français et qui toutes s'accordent sur la prééminence du confucianisme et la survivance de pratiques chamaniques.

Un autre passage du livre *En Corée* semble être également le fruit de l'imagination de Claire Vautier. Il s'agit de l'histoire de Li Chin :

« Une danseuse attachée à la maison royale se distinguait de ses compagnes par son indiscutable beauté, telle même pour des yeux européens. Un jeune chargé d'affaires (il vit encore et je ne puis divulger son nom) fut particulièrement frappé par la grâce et le charme de cette jeune femme. Il la demanda au roi Li-Hi, qui, très généreusement, lui en fit don. La danseuse, étant essentiellement esclave, dut, sans protester, suivre son nouveau maître. »

C'est dans ces termes que débute le récit que Hippolyte Frandin et Claire Vautier consacrent à cette jeune danseuse de la cour qui aurait été l'épouse de Victor Collin de Plancy. Si le récit ne désigne pas nommément le diplomate, il est aisé de le reconnaître dans la description de ce « jeune chargé d'affaires ». Cette histoire éminemment romanesque se poursuit avec le départ du couple de Corée pour Paris,

où la jeune femme devenue l'épouse du diplomate reçoit une instruction française mais finit par dépérir. « Les brumes de l'Occident ennuageaient son front bronzé par le chaud soleil oriental. » Rappelé en Corée, Collin y serait naturellement retourné avec son épouse.

Or « Li-Tsin avait laissé un ennemi à Séoul. [...] Le mariage avec un étranger n'affranchit pas l'esclave coréenne. Li-Tsin, reprise à son mari [...] fut réintégrée au collège royal des danseuses et dut reprendre son ancien métier. Mais, à jamais conquise aux moralités de la civilisation, incapable de meurtrir à nouveau sa chair des chaînes rejetées, Li-Tsin se suicida en avalant des feuilles d'or. »

Ce récit comporte de nombreux éléments propres à séduire le public parisien de l'époque. Le roman qu'avait tiré Pierre Loti de son mariage avec une jeune Japonaise dans *Madame Chrysanthème* en 1888 avait ainsi remporté un immense succès, et le destin de Li Chin semble s'inscrire dans cette tendance. La jeune femme décrite est une danseuse de la cour, une esclave, figure dans laquelle se mêlent charme, exotisme et interdit. L'histoire d'amour qui la lie au diplomate est d'abord idyllique – il l'aime dès le premier regard, obtient sa main sans difficulté, la ramène en France et l'épouse – avant de sombrer dans le tragique. La description du séjour parisien de la jeune femme relève du pathétique : « Elle devint si menue, la pauvre petite Coréenne, qu'elle ressemblait, dans son large fauteuil à oreilles, à un petit singe que, pour plaisanter, on aurait costumé en femme. » Enfin, la fin tragique devait être propre à enflammer l'imagination : l'esclave, retournée à sa situation initiale, met fin à ses jours d'une façon étonnante et qui devait frapper l'imagination des lecteurs (bien que cela ne corresponde aucunement à une pratique coréenne) : en « avalant des feuilles d'or ». Un tel récit eut pu inspirer à Puccini un second volet à son *Madame Butterfly*.

Collin, bien que n'étant pas nommé, y joue un rôle négatif, puisque les auteurs lui reprochent d'avoir délaissé sa compagne lors de son séjour en France, de l'avoir cantonnée au « gynécée coréen », et de l'avoir, une fois rentrés en Corée, abandonnée à son triste sort. S'il est difficile de savoir si cette histoire fit du tort à Collin de Plancy en France au début du XX^e siècle, elle marque encore les esprits aujourd'hui, et notamment en Corée où des auteurs contemporains ont consacré des romans à la

jeune Li Chin. C'est le cas par exemple de Shin Kyung Sook et de son roman *Li Chin* paru en Corée en 2007 et traduit aux éditions Picquier en 2012. La romancière y raconte une histoire d'amour tragique entre deux mondes et deux époques. Elle n'hésite pas à inscrire son héroïne dans l'histoire en la faisant participer à des événements réels en Corée : la révolte de 1884 pendant laquelle la reine dut fuir le palais et les assassins envoyés par son beau-père, ou l'attaque du palais en 1895 par les Japonais, qui coûta la vie à la Reine Min et à ses suivantes. La vie parisienne de Li Chin y est également décrite avec précision, et la jeune femme fait même la rencontre de Maupassant... Li Chin est présentée comme une danseuse à la beauté idéale, d'une grande sensibilité et possédant une intelligence aiguisée. Elle ne laisse indifférent aucun des protagonistes masculins, à commencer par Collin de Plancy qui s'éprend d'elle au premier regard. Au travers de ce roman, comme du récit de Frandin et Vautier, c'est une légende qui s'incarne, bien loin semble-t-il de la vie rangée que mena Collin de Plancy.

II.2.3.3. Ethnocentrisme et image négative de la Corée

Outre les éléments inventés et romanesques présents en grand nombre dans ce récit « amélioré », l'ouvrage d'Hippolyte Frandin se distingue également par sa vision négative du pays. Il décrit le pays et son expérience dans des termes parfois violents. D'après lui, le Coréen « vole son prochain avec désinvolture », l'architecture coréenne est « d'un primitif assez comique » et « la malpropreté [...] endémique ». L'auteur se contente la plupart du temps de reprendre les clichés fréquents sur la Corée, un « royaume ermite », bloqué dans le passé, un « pays du matin calme », endormi voire moribond. Autre affirmation péremptoire, d'autant plus dommageable qu'elle nie indirectement l'utilité de toute *Bibliographie coréenne*, celle selon laquelle il n'existe pas de littérature coréenne. Maurice Courant lui reproche d'ailleurs son ignorance :

« Après un long séjour en Corée, bien des résidents ne se doutent pas qu'il existe des livres coréens ; ceux même que leur situation met en

rapports fréquents avec les indigènes et qui étudient leur langue, savent à peine s'il y a une littérature coréenne⁴⁵¹. »

Plusieurs allégations témoignent également de contresens. Ainsi de l'origine de l'hôtel accueillant les étrangers à Chemulpo, nommé « Daïboutes » et tenu par des Japonais. Frandin affirme qu'il s'agit du nom du premier notable japonais installé en Corée. Or le nom « Daïboute » dérive du terme japonais Daibutsu qui désigne une statue géante de Bouddha. Daniel Bouchez, ancien directeur de recherche au CNRS, regrettait ainsi que le récit de Frandin, bien que de médiocre qualité, ait pourtant remporté un succès relativement important en France à l'époque, aux dépens, semble-t-il de la *Bibliographie Coréenne*⁴⁵². Frédéric Boulesteix commente également : « Frandin (...) fait preuve ici de ses connaissances tout à fait limitées et de sa mauvaise appréciation. Il place des pagodes au-dessus des portes et tend à nous montrer la naïveté des gardes coréens à qui il dit qu'il vient présenter ses hommages au roi du pays. (...) H. Frandin dont le livre eut un succès retentissant lors de sa publication, n'a jamais fait preuve d'un esprit d'observation et d'analyse très subtile, contrairement à son prédécesseur Collin de Plancy⁴⁵³. »

Malgré son introduction érudite et complète, ses trois volumes et son *Supplément*, la *Bibliographie coréenne* souffrit donc de son manque d'accessibilité, de son caractère par trop érudit, ainsi que de son objectivité même, qui empêchaient ses éventuels lecteurs d'y retrouver clichés et stéréotypes qui leur aurait rendu familier cet Orient « autrement extrême », pour reprendre l'expression de Frédéric Boulesteix.

II.3. Le pavillon coréen à l'exposition universelle de 1900

⁴⁵¹ Maurice Courant, *Bibliographie coréenne*, p. XIX

⁴⁵² Daniel Bouchez, « Un précurseur méconnu des études coréennes, op.cit, 1983

⁴⁵³ Frédéric Boulesteix, *Images de Séoul*, p. 23

Afin de comprendre l'importance de la participation de la Corée à l'exposition universelle de 1900, il s'agit de replacer cette participation dans le contexte de ces grands rassemblements. Un commentateur contemporain indique ainsi : « On compare souvent les expositions universelles à de grands tournois internationaux. L'image, bien qu'usée par un emploi trop fréquent, garde sa force et sa justesse. C'est bien un tournoi qui se prépare, un combat courtois, sans mort ni blessure, dans un décor de fête, une lutte de gala, mais où les adversaires mesureront néanmoins leur puissance, leur adresse, leur somptuosité, et s'efforceront même de trouver le défaut de la cuirasse⁴⁵⁴. »

Pour la Corée, la participation à l'exposition universelle organisée à Paris en 1900 est un acte politique fort. En 1895, le roi Gojong proclame l'Empire Coréen dans une ultime tentative de préserver l'indépendance de son pays menacé par les appétits japonais et occidentaux⁴⁵⁵. L'exposition universelle est une occasion parfaite pour le jeune empire de présenter son art, sa culture et ses rares industries au reste du monde, et de chercher des soutiens. La Corée s'inscrit donc parmi les nations participantes, aux côtés de trente-cinq autres pays⁴⁵⁶, dont notamment la Chine, qui elle-aussi participe pour la première fois officiellement à une exposition universelle⁴⁵⁷. Pour les grandes nations bien établies, « se manifestent (...) deux désirs plus discrets, mais non moins fermes. D'abord affirmer sa vitalité propre, briller d'un éclat positif; ensuite, se mesurer avec les autres champions, et particulièrement avec celui qui convie à la lutte⁴⁵⁸. » Le but de la Corée est à la fois plus modeste mais crucial : il s'agit de prouver au monde son existence par le biais d'un pavillon, véritable ambassade du pays.

⁴⁵⁴ Michel Corday, « Les étrangers à l'exposition », *La Revue de Paris*, 6, nov-décembre, 1899, pp. 557

⁴⁵⁵ André Fabre, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2000, p. 301

⁴⁵⁶ Les nations officiellement représentées en 1900 sont Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Bosnie, Chine, Corée, Danemark, Équateur, États-Unis, Espagne, Finlande, Grèce, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Japon, Luxembourg, Libéria, Maroc, Mexique, Monaco, Pays-Bas, Perse, Pérou, Portugal, Roumanie, Russie, Saint-Marin, Serbie, Siam, Suède, Suisse, Transvaal, Turquie.

⁴⁵⁷ Linda Aimone, Carlo Olmo, *Les expositions universelles 1851-1900*, Belin, Paris, 1993, p. 217

⁴⁵⁸ Michel Corday, op.cit., 1899, p.379

« C'est définir les palais étrangers (...) que de les nommer des ambassades. (...) Décorés des riches collections de l'art national, ce seront, construits sur le sol même de la mère patrie, de petits monuments officiels d'accueil et de réception⁴⁵⁹. »

II.3.1. Collin de Plancy, promoteur du pavillon coréen à l'exposition universelle de Paris de 1900

La participation de la Corée à l'exposition universelle de 1900 n'est pourtant pas une première pour le pays. La Corée a déjà participé modestement, sous la forme d'un stand installé tardivement, à la fin de l'exposition universelle de 1889 à Paris⁴⁶⁰. Un « étal de marché » lui a également permis de présenter quelques objets à l'exposition universelle de Chicago en 1893⁴⁶¹. Dès 1893, Hippolyte Frandin, chargé d'affaires à la légation de France en Corée, rapporte à son ministère de tutelle à Paris que le gouvernement coréen est enthousiaste à l'idée de participer à l'exposition universelle prévue par la France en 1900. Le chargé d'affaires fait même des demandes de catalogues illustrés de l'Exposition universelle de 1889 afin de les offrir au souverain coréen⁴⁶².

II.3.1.1. Collin de Plancy convainc le gouvernement coréen de participer à l'exposition universelle

L'invitation officielle du gouvernement de la République française à participer à l'exposition universelle de 1900 parvient en Corée en janvier 1896 par l'intermédiaire de G. Lefèvre, chargé d'affaires de France en Corée ⁴⁶³. Le gouvernement coréen répond favorablement mais ne promet qu'une chose, l'envoi d'un délégué officiel accompagnant les commerçants coréens susceptibles de

⁴⁵⁹ Michel Corday, « Les étrangers à l'exposition », *op.cit.*, 1899, p.558

⁴⁶⁰ Elisabeth Chabanol, « Le pavillon de la Corée à l'Exposition universelle de 1900 à Paris. 14 avril (inauguration officielle) – 12 novembre 1900 », dans *Souvenirs de Séoul*, *op.cit.*, 2006, p. 133

⁴⁶¹ Daniel Kane, « Display at Empire's End. Korea at the World's Fairs », *Korean Culture*, 2001, 22(2), p. 23

⁴⁶² Elisabeth Chabanol, « Le pavillon de la Corée à l'exposition universelle de 1900 à Paris », *op.cit.*, 2006, p. 134

⁴⁶³ Elisabeth Chabanol, « Le pavillon de la Corée à l'exposition universelle de 1900 à Paris », *op.cit.*, 2006, p.134

participer à l'exposition⁴⁶⁴. Cela est loin d'être suffisant pour participer à une exposition universelle. Chaque pays invité doit mettre en place une structure pour organiser, décider et gérer ses intérêts en fonction de ses moyens. L'ensemble des frais nécessaires à la mise en place de ce pavillon est en effet à la charge du pays participant. Or les ressources financières de la Corée sont limitées, comme le souligne déjà Frandin en 1893, qui indique que le pays est « plus riche en bonne volonté qu'en argent (...) et qu'il y aurait à l'aider pécuniairement, soit par l'achat des collections, soit en facilitant le transport des marchandises et des personnes qui seraient dirigées vers Paris⁴⁶⁵. »

C'est à Collin de Plancy qui retrouve son poste en Corée en avril 1895 qu'il incombe de concrétiser la participation du tout jeune Empire. En octobre 1896, il demande à la partie coréenne de désigner un délégué⁴⁶⁶. Ces délégués sont des ambassadeurs éphémères, commissaires généraux extérieurs. A l'époque, la Corée n'a pas de représentant diplomatique en Europe, et le choix d'un délégué de confiance sur place s'avère délicat. Afin d'aider la Corée, Alfred Picard (1844-1913), commissaire général de l'exploitation de l'exposition propose qu'un Français, Edouard Mène (1833-1912), médecin de l'hôpital de Saint Jean de Dieu, ancien président de la société des études japonaises, chinoises et indochinoises en 1885 qui s'occupe tout spécialement des questions d'Asie⁴⁶⁷, veille aux intérêts coréens⁴⁶⁸. Mais les Coréens tardent à se décider. L'envoi d'un ambassadeur coréen en Europe, le général Min Tong-hwan, cousin de la reine Min et du roi de Corée, semble être une solution. Mais ce dernier ne parvient jamais à Paris⁴⁶⁹. Le gouvernement coréen désigne enfin – sur l'insistance de Collin de Plancy – un représentant en France, le tailleur de diamant français Charles Roulina (1836-1912)⁴⁷⁰. Ce dernier avait présenté

⁴⁶⁴ AMAE, Affaires diverses commerciales. 1894-1901. Exposition de 1900. Corée. Annexe à la dépêche commerciale envoyée par G.Lefèvre, commissariat de la République française en Corée à la Sous-direction des affaires commerciales, 28 janvier 1896.

⁴⁶⁵ AMAE, Affaires diverses commerciales. 1894-1901. Exposition de 1900. Corée. 12 juillet 1893. Lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre du Commerce et de l'Industrie, à laquelle est jointe la copie de la lettre du 7 mai 1893 envoyée par le consul de France à Séoul au ministre des Affaires étrangères.

⁴⁶⁶ Elisabeth Chabanol, « Le pavillon de la Corée à l'exposition universelle de 1900 à Paris », op.cit., 2006, p. 134

⁴⁶⁷ Base LEONORE, Dossier LH/1823/50, Edouard Mène

⁴⁶⁸ Elisabeth Chabanol, « Le pavillon de la Corée à l'exposition universelle de 1900 à Paris », op.cit., 2006, p. 135

⁴⁶⁹ Elisabeth Chabanol, « Le pavillon de la Corée à l'exposition universelle de 1900 à Paris », op.cit., 2006, p.134

⁴⁷⁰ Base LEONORE, Dossier LH/2397/68, Charles Roulina

son artisanat lors de l'exposition universelle de 1889. Un livret joint à son dossier personnel de Légion d'honneur présente son activité « Tailleries françaises de diamants », et les difficultés rencontrées (techniques provenant de Hollande, difficultés à trouver des apprentis, manœuvres « déloyales » des concurrents). La raison pour laquelle il a été désigné par le gouvernement coréen pour être le consul général du pays en France reste pour l'instant mystérieuse, mais peut-être son expérience en tant que participant à une exposition universelle a-t-elle convaincu les officiels coréens qu'il était bien placé pour organiser la participation du pays à la manifestation de 1900.

Cependant, malgré la nomination de Charles Roulina en tant que consul, aucun commissaire général n'est désigné. Ces commissaires sont pourtant des maillons indispensables de la participation des pays étrangers. « A ces ambassades éphémères, il faut des ambassadeurs. Ce sont les commissaires généraux étrangers. Leur tâche est lourde. Ils servent constamment d'intermédiaire entre leur pays et l'administration de l'Exposition. Sous ce double contrôle, ils sont, comme leur titre l'indique, les grands maîtres, les seuls organisateurs de leur Exposition⁴⁷¹. » « La moitié de ces commissaires généraux appartiennent d'ailleurs au corps diplomatique. Une dizaine occupent ou occupèrent de hautes situations politiques. Des hommes de science ou de négoce complètent ce remarquable ensemble⁴⁷². » Pour la Corée, le choix est d'autant plus crucial que le commissaire ne doit pas seulement être un diplomate, un facilitateur. C'est d'un mécène dont le pays a besoin. Alors que « les parlements votent à l'envi des subventions destinées à couvrir les frais de cette participation officielle⁴⁷³ », le pays n'a que peu de moyens pour financer la réalisation d'un pavillon national et la présentation d'œuvres coréennes en France. Il lui faut donc compter sur des financements privés.

C'est encore Collin de Plancy qui vient au secours du gouvernement coréen en proposant à celui-ci de nommer le Baron Alphonse Delort de Gléon (1843-1899) en

⁴⁷¹ Michel Corday, « Les étrangers à l'exposition », *op.cit.*, 1899, p. 360

⁴⁷² Michel Corday, « Les étrangers à l'exposition », *op.cit.*, 1899, p.360

⁴⁷³ Michel Corday, « Les étrangers à l'exposition », *op.cit.*, 1899, p. 360

tant que délégué du gouvernement impérial en France, chargé de l'organisation du pavillon⁴⁷⁴.

II.3.1.2. Rassembler les amis de la Corée : la commission chargée de préparer la participation à l'exposition universelle

Le Baron Delort de Gléon, ingénieur de l'École nationale des Mines de Paris, a créé en Egypte la distribution des Eaux du Caire, ainsi que la raffinerie du Caire et le Crédit foncier Egyptien⁴⁷⁵. En une vingtaine d'années passées dans la capitale égyptienne, il amasse une collection importante. Il est également un familier des expositions universelles. A l'exposition universelle de 1889, il est délégué de l'Egypte. Il imagine un mode de présentation original de l'art et de la culture égyptiennes. Sa fameuse « rue du Caire » regroupant éléments authentiques d'architecture égyptienne venus du Caire, reconstitution plus ou moins réinterprétées de bâtiments ou de motifs décoratifs égyptiens, et animations exotiques⁴⁷⁶ est un des incontournables de l'exposition de 1889.

La raison pour laquelle Collin de Plancy fait appel à Delort de Gléon n'est pas clairement établie. Bien qu'absent de Paris pendant l'exposition universelle de 1889 Collin de Plancy a dû avoir connaissance du succès remporté par la Rue du Caire par la presse de l'époque. Par ailleurs, il est possible que le baron Delort de Gléon lui ait été recommandé par Maurice Courant. En effet, celui-ci avait épousé la fille de Charles Schefer (1820-1898), enseignant de persan puis directeur à l'École des Langues orientales⁴⁷⁷. Charles Schefer était lui-même un collectionneur passionné notamment par l'art égyptien d'époque mamelouke⁴⁷⁸.

Si l'expérience précédente du baron Delort de Gléon et sa fortune personnelle en font un bon candidat pour être nommé délégué, il doit s'entourer de personnalités

⁴⁷⁴ Elisabeth Chabanol, « Le pavillon de la Corée à l'exposition universelle de 1900 à Paris », op.cit., 2006, p.135

⁴⁷⁵ Base Léonore, Dossier Alphonse Léopold Delort de Gléon, LH/718/71

⁴⁷⁶ Mercedes Volait, "La rue du Caire" dans : *Les Expositions universelles à Paris, de 1855 à 1937*, dirigé par Myriam Bacha, Paris, 2005, pp. 131-134

⁴⁷⁷ Daniel Bouchez, « Un précurseur méconnu des études coréennes : Maurice Courant », op.cit., 1983, p.11

⁴⁷⁸ Henri Cordier, *La Collection de feu M. Charles Schefer, objets d'art et de curiosité orientaux, chinois et européens*, Paris, vente du 8 au 11 juin 1898. Voir aussi Mercedes Volait, « Amateurs français et dynamique patrimoniale : aux origines du Comité de conservation des monuments de l'art arabe » dans Daniel Panzac et André Raymond, *La France et l'Egypte à l'époque des vice-rois 1805-1882*, Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, 2002, p. 311-326

connaissant bien la Corée. C'est chose faite en 1898, avec la nomination de plusieurs personnalités au sein d'une commission parisienne chargée de l'élaboration du pavillon coréen. Outre Charles Roulina, consul général, s'y ajoutent le Docteur Mène, recommandé dès 1896 par Alfred Picart, ainsi que deux proches de Collin de Plancy : l'orientaliste Maurice Courant, avec qui le diplomate avait collaboré pour la *Bibliographie coréenne*, ainsi que le commandant Vidal, chef d'escadron d'artillerie alors en poste en Corée⁴⁷⁹.

Le premier rôle du commissaire général d'une exposition est d'obtenir un terrain afin d'y édifier un pavillon.

« Que de soucis représente déjà pour eux l'érection de ce pavillon national. Il leur a fallu demander du terrain, en obtenir moins qu'ils n'en avaient sollicité, batailler pour en regagner encore. Leur emplacement bien arrêté. Ils en ont pris officiellement possession. Selon les pays, la solennité fut marquée d'un lunch ou d'une prière, quelquefois par les deux solennités. Après quoi, l'on hissa le drapeau national. (...) On le voit, la besogne est minutieuse et complexe⁴⁸⁰. »

En 1900, la tâche est encore compliquée par le nombre important de nations participantes. Les pavillons sont ainsi répartis en trois groupes : le long du quai d'Orsay, au pied et de la Tour Eiffel et au Trocadéro. Malgré les efforts de Delort de Gléon et son projet ambitieux, il n'y a plus de place pour la discrète péninsule dans aucun de ces trois espaces. La concession finalement octroyée est située du côté ouest du Champs de Mars, le long de l'avenue de Suffren, non loin de la section des industries chimiques, entre la confiserie anglaise Baker et l'annexe de la classe Parfumerie⁴⁸¹. Cet emplacement excentré fait dire à Maurice Courant :

« Perdu sur les frontières ultimes du Champ-de-Mars, adossé à l'avenue de Suffren, le pavillon coréen reste ignoré de la foule : il semble que, par timidité ou modestie, la Corée ait voulu retrouver en ce coin écarté l'image

⁴⁷⁹ Elisabeth Chabanol, « Le pavillon de la Corée à l'exposition universelle de 1900 à Paris », op.cit., 2006, p.136

⁴⁸⁰ Michel Corday, 1899, p. 360

⁴⁸¹ « Plan d'ensemble de l'exposition de 1900 » dans A. Quantin, *L'exposition du siècle. 14 avril – 12 novembre 1900. Paris*. Paris, Le monde moderne, 1900, p. V

de l'isolement où elle s'est longtemps complu. S'il en est ainsi, elle a réussi, peut-être au-delà de ses désirs, car seuls les familiers de l'Extrême-Orient et les amis du jeune empire péninsulaire ont su aller découvrir cette gracieuse installation⁴⁸². »

La commission menée par Delort de Gléon élabore d'abord pour la Corée un projet ambitieux comportant deux parties que le baron détaille lui-même dans un courrier adressé au directeur général de l'exploitation en novembre 1898 :

« Cette section comprendrait deux parties : l'une officielle, l'autre pittoresque et d'attraction. La partie officielle se composerait d'un grand pavillon (dans le style du palais d'été de l'empereur Li-Hi) qui renfermerait les collections du gouvernement, les collections d'art moderne et rétrospectif, et tous les produits de l'agriculture, des mines, de l'industrie, du commerce, etc...etc... (...) La seconde partie de la section représenterait un coin animé de la Corée, une rue à Tchemul'po avec ses maisons et bâtiments habités par des familles nombreuses et d'origine authentique vendant, et quelques-unes même fabriquant leurs produits, rue très animée avec sa maison de thé, avec ses forains et ses acrobates en plein air, etc...etc... Des cérémonies et des fêtes animeront, à certains jours, ce quartier coréen... ⁴⁸³»

Ce projet de rue coréenne reprend l'idée de la « rue du Caire » organisée pendant l'exposition universelle de 1889 et qui avait rencontré un grand succès. Il s'agissait à la fois d'un complexe architectural regroupant trois portes monumentales, deux sanctuaires, un *sabil-kuttab* (fontaine-école, édicule caractéristique du Caire) servant de commissariat, des échoppes, maisons et cafés. Un minaret reproduisant celui d'une mosquée du Caire complétait l'ensemble. Les motifs ornementaux étaient des moulages de bâtiments existants au Caire, les *moucharabiehs*, balcons en bois et revêtements en carreaux de céramiques étaient des éléments authentiques appartenant à la collection personnelle rassemblée par le baron Delort de Gléon

⁴⁸² Maurice Courant, « Le Pavillon coréen au Champs-de-Mars » dans : Souvenir de Séoul. Corée 1900, Imprimerie La Photo-Couleur, 1900, p. III

⁴⁸³ Archives Nationales, Paris, série F/12/4357, Courrier du 25 novembre 1898

pendant son séjour au Caire⁴⁸⁴. Mais ce que les commentateurs retiennent de la « rue du Caire » c'est surtout son animation humaine : des artisans, des âniers venus du Caire, des derviches tourneurs, des danseuses, qui se produisaient régulièrement⁴⁸⁵.

Pour la « rue du Caire », le baron connaissait bien le sujet, la ville du Caire où il avait vécu dix ans et dont il avait rapporté des centaines d'objets de collections. Sa démarche était marquée par un souci d'authenticité et une volonté archéologique. «J'ai fait tous mes efforts pour inventer le moins possible et rester dans l'interprétation d'une sincérité absolue», écrit Delort dans sa présentation du projet⁴⁸⁶. Mais dans le cas du pavillon coréen, le projet de Delort de Gléon est issu complètement de son imagination comme le prouvent les projets adressés par le délégué aux instances administratives de l'exposition chargée de valider chaque étape. Le pavillon censé s'inspirer du palais d'été de l'empereur de Corée est plutôt de type chinois, et doit plus aux chinoiseries européennes qu'à l'architecture coréenne réelle⁴⁸⁷. Ce manque d'authenticité est critiqué jusqu'au sein de la commission. Le commandant Vidal indique ainsi :

« Les attractions que M. Delort de Gléon voulait offrir aux Parisiens, étaient vraiment bien peu intéressantes et n'eussent pas été du goût de tout le monde : les Coréens n'auraient rien à gagner à des exhibitions ennuyeuses qui, même dans un cadre purement coréen, lassent vite les spectateurs européens⁴⁸⁸. »

II.3.1.3. Collin de Plancy, soutien indéfectible malgré des aléas

Ce projet ne voit jamais le jour. En novembre 1899, quelques mois avant l'ouverture de l'exposition, le baron Delort de Gléon décède. Le projet perd son « sponsor ». Mais, Collin de Plancy convainc le gouvernement coréen de maintenir sa participation malgré les difficultés. Les Coréens espèrent que le pavillon pourra être

⁴⁸⁴ Mercedes Volait, "La rue du Caire", op.cit., 2005, p.133

⁴⁸⁵ Mercedes Volait, "La rue du Caire", op.cit., 2005, p. 134

⁴⁸⁶ Delort de Gléon, *L'Architecture arabe des khalifes d'Égypte à l'Exposition universelle de Paris en 1889 : la rue du Caire*, Paris: Plon, 1889, p. 9

⁴⁸⁷ Elisabeth Chabanol, « Le pavillon de la Corée à l'exposition universelle de 1900 à Paris », op.cit., 2006, p.139

⁴⁸⁸ AMAE, Affaires diverses commerciales, 1894-1901. Exposition de 1900, Corée, Shanghai, 1^e février 1900. Lettre du commandant Vidal, attaché militaire, au ministre de la Guerre.

construit comme prévu. Mais en janvier 1900, une entente intervient entre les héritiers du Baron et l'administration de l'exposition. La caution versée par le baron à la signature du contrat de location de l'espace leur est retournée, à charge pour eux de faire disparaître les bâtiments déjà construits et de remettre le terrain en état⁴⁸⁹. A quelques mois du début de l'exposition, la Corée n'a plus ni mécène, ni projet...

Les rapports entre Collin et le Baron étaient amicaux. Ce dernier ne tarit pas d'éloge sur le consul français : « Cette exposition pour laquelle nous savons pouvoir compter sur le concours très actif de notre Ministre à Séoul, Monsieur Collin de Plancy, promet d'être très importante, très curieuse et très complète⁴⁹⁰. » Il semble que les rapports entre Collin de Plancy et les héritiers du Baron Delort de Gléon aient été tout aussi cordiaux. En témoigne une statuette figurant dans les collections léguées par Collin de Plancy à la société académique de l'Aube⁴⁹¹. Elle représente une jeune Coréenne, dans un costume traditionnel, robe nouée sous la poitrine laissée nue. Le socle porte une inscription « A M. Victor Collin de Plancy. En souvenir du Baron Delort de Gléon. Baronne D. de G. Octobre 1903 ». La figurine témoigne autant de la vision pittoresque que le baron aurait voulu donner à la participation coréenne à l'exposition universelle de 1900 que de la reconnaissance de sa famille pour le soutien apporté par Collin de Plancy au projet du Baron.

Suite au décès de Delort de Gléon, le flambeau est repris par le Comte Armand Mimerel (1867-1928). Cet avocat et industriel français, propriétaire de concessions au Congo français⁴⁹², assume le commissariat général du pavillon coréen en France espérant recevoir du gouvernement coréen une concession minière en Corée⁴⁹³. Mimerel s'investit financièrement dans la réalisation d'un pavillon plus modeste, réplique de la salle du trône de l'ancien palais des rois de la dynastie Yi, réalisé par

⁴⁸⁹ Elisabeth Chabanol, « Le pavillon de la Corée à l'exposition universelle de 1900 à Paris », op.cit., 2006, p. 136

⁴⁹⁰ Archives Nationales, série F/12/4357, Courrier du 25 novembre 1898

⁴⁹¹ Musée Saint Loup, Troyes, 16.6.23

⁴⁹² Archives Nationales. Dossier personnel de légionnaire d'Armand Florimond Joseph Auguste MIMEREL, LH/1882/51

⁴⁹³ Elisabeth Chabanol, « Le pavillon de la Corée à l'exposition universelle de 1900 à Paris », op.cit., 2006, p.139

l'architecte Eugène Ferret, architecte de l'opéra de Saïgon et familier de l'Asie⁴⁹⁴. L'architecture du pavillon s'inspire – d'après des plans et des photos – de la salle du trône du palais Kyongbok à Séoul. Elle est décrite par Maurice Courant qui en loue la simplicité.

« Regardez, avant d'entrer, le pavillon même, copie d'une de ces salles royales qui sont les appartements d'apparat des palais, les chapelles du culte des anciens souverains. Un soubassement rectangulaire en pierre avec balustrades et degrés d'accès; au centre, ménageant un large promenoir tout autour, le bâtiment rectangulaire; un toit en tuiles grises alternativement convexes et concaves, qui assurent l'écoulement de l'eau, et dont les jours et les ombres rompent la teinte uniforme ; le toit est élevé, fort incliné, l'arête faîtière horizontale ; les quatre arêtes d'angle descendant en courbe gracieuse, parfois avec une cassure au tiers de la longueur, sont relevées par des figurines fantastiques en terre cuite; ce toit, un peu lourd, est porté sur des colonnes cylindriques d'un rouge vif, l'affleurement des poutres de la charpente est sculpté, peint de blanc, noir, bleu, vert, de toutes couleurs voyantes qui, je ne sais comment, et surtout sous la splendide lumière de Corée, s'harmonisent et soutiennent, enlèvent ce toit un peu massif, lui donnant une légèreté qui étonne quand on y regarde de près. C'est là toute la construction, car les murs, quand il y en a, ne sont que du remplissage, et toujours, sur les deux façades antérieure et postérieure, sont remplacés par de hautes portes en bois plein dans le bas, en une sorte de moucharabiyeh à un mètre et demi du sol. A l'intérieur, la construction s'accuse avec autant de simplicité : le sol dallé ou tapissé de papier huilé, les colonnes rouges et les moucharabiyeh du pourtour, le plafond à caissons peints et sculptés : on peut voir la photographie d'un beau plafond de ce genre dans cette publication. Ce style architectural est

⁴⁹⁴ Elisabeth Chabanol, "Korean collections kept overseas : The Case of the Korean Pavillion at the Paris Exposition of 1900" in 5th World Congress of Korean Studies de l'Academy of Korea Studies, « Korean Studies for the Advancement of Global Civilization », 2010, p.2

chinois d'origine (...) la Corée a conservé à ce style une austérité, un bon goût qui ne sont pas sans grâce. »

Pendant toute la phase de préparation du pavillon, Collin de Plancy joue les intermédiaires et presse tant le gouvernement coréen que le gouvernement français afin d'accélérer les procédures et de favoriser l'érection d'un pavillon coréen. Le rôle de Collin de Plancy est d'ailleurs reconnu par les observateurs de l'époque puisqu'il est régulièrement cité dans les articles de presse comme un des artisans de la participation coréenne à l'exposition⁴⁹⁵.

II.3.2. Les collections exposées : entre présentation de la Corée ancienne et volonté de faire preuve de modernité

Le rôle de Collin de Plancy ne s'est en effet pas limité à l'organisation diplomatique et administrative de la participation de la Corée à l'exposition universelle de 1900. Il est également en grande partie à l'origine de l'exposition qui y est présentée, dont il fournit les objets aux côtés de ceux prêtés par d'autres collectionneurs français, ainsi que par le gouvernement coréen. A Séoul, il est assisté de Charles Alévêque⁴⁹⁶, professeur de français et délégué au Bureau des mines de la Maison impériale de Corée qui rédige en français et en *hangul* les étiquettes explicatives jointes aux œuvres rassemblées par le gouvernement coréen avant leur expédition vers le France⁴⁹⁷.

Le diplomate demande ensuite un congé exceptionnel afin d'être présent pour la mise en place de l'exposition au sein du pavillon coréen, assister à l'exposition et veiller à la répartition des œuvres dans les musées français⁴⁹⁸. Sa propre collection est présentée au pavillon comme en témoigne la liste d'admission à l'exposition : collection de livres et d'albums, médailles, soies brodées, meubles, céramiques,

⁴⁹⁵ Société de Géographie, Fonds Collin de Plancy, Dossier de presse sur le pavillon de la Corée avec des articles des journaux suivants : Petit Temps, Figaro, Libertés

⁴⁹⁶ Marc Orange, « Victor Collin de Plancy et les conseillers français », dans Elisabeth Chabanol, *Souvenirs de Séoul*, op.cit., 2006, p. 106

⁴⁹⁷ Elisabeth Chabanol, "Korean collections kept overseas : The Case of the Korean Pavillion at the Paris Exposition of 1900", op.cit., 2010, p.4

⁴⁹⁸ AMAE, Collin de Plancy, personnel, dossiers 2e série, volume 374, Collin de Plancy

armes... et peaux de panthères⁴⁹⁹. D'autres amateurs apportent leur concours à cette présentation : Vidal, attaché militaire français en Chine, proche de Collin de Plancy qui met à disposition un casque en fer damasquiné et incrusté, ou encore Arnold Vissière (une grande armoire)⁵⁰⁰.

II.3.2.1. Un résumé de l'art et de la culture coréens

Une fois encore, c'est Maurice Courant qui décrit le mieux le contenu du pavillon coréen :

« Ce que l'on trouve au pavillon coréen, c'est un résumé de la civilisation du pays. Voici des soieries diverses, des légères comme des gazes, d'autres épaisses unies ou brochées; beaucoup sont de teintes vives et heurtées, quelques-unes d'une harmonie très douce; on sait quel travail patient et délicat il faut pour préparer la soie, la teindre, la tisser; l'existence de la soie dans un pays, c'est une promesse pour l'avenir, c'est aussi le signe d'une civilisation déjà singulièrement raffinée et délicate (...). La métallurgie en cuivre est très avancée; la vaisselle des riches Coréens est tout entière en un laiton d'une couleur et d'une sonorité parfaites ; les bols à couvercle, les coupes, les vasques, de tailles et de formes diverses, sont d'un galbe très simple et très pur, d'une régularité géométrique. D'autre part (...) on a longtemps ouvragé le fer pour en orner des coffres avec une délicatesse qui rappelle le travail de certaines gardes de sabre japonaises ; un joli spécimen de ces meubles de Hoyeng-yang est placé à droite de la salle. Les incrustations d'or et d'argent sur fer sont d'un art souvent gracieux, toujours très achevé. La porcelaine moderne est relativement grossière; mais on trouve fréquemment des fragments, parfois des vases entiers, dont la fabrication remonte à quatre ou cinq cents ans, et dont la terre est revêtue d'un bel émail gris avec dessins sous

⁴⁹⁹ Archives Nationales, ANF. Série F/12/4224, Dossier 2, Corée. Les pièces anciennes ou d'art.

⁵⁰⁰ Archives nationales, Série F/12/4224, Dossier 2. Correspondance relative à l' « exposition centennale ». Corée. Demandes d'admission approuvées. Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes

couverte. La céramique coréenne présente encore d'autres types moins connus, et dont l'origine est mal établie ; elle a depuis plusieurs siècles ses amateurs fanatiques au Japon. M. Collin de Plancy, chargé d'affaires de France en Corée, dont les collections ornent l'exposition coréenne, par un don fait au musée de Sèvres a permis aux amateurs français de se faire une idée de ces produits céramiques nouveaux pour eux. L'ébénisterie produit des coffrets de bois incrustés de nacre, des meubles en bois divers à ornements de cuivre, des cabinets d'écaillé qui, par leur élégance et leur bon goût, ne seraient déplacés dans aucune demeure.

Faut-il citer pour l'ameublement ces nattes ornées de caractères ou d'animaux d'un dessin large un peu schématique; suivant leur nature, elles servent de jalousies devant les fenêtres, de tapis, de divans ou matelas pour une population qui vit accroupie et qui laisse toujours ses chaussures à la porte extérieure de la maison. L'exposition nous présente toute une curieuse collection de chaussures, depuis les sabots montés sur deux planches de dix centimètres de haut, taillés dans un seul bloc et qui, ressemblant aux geta japonaises, servent comme elles pour les temps de pluie, jusqu'aux mignons souliers brodés des femmes de la noblesse (les femmes coréennes, sans aucun artifice, ont le pied fort petit). Nous voyons aussi d'intéressants bijoux, des épingles, des cassolettes en filigrane d'or, des couteaux de luxe à manche et gaine en bois, jade, métal sculpté, ciselé, incrusté, orné de mille manières. Et un peu plus loin, pour compléter l'histoire du costume, des mannequins : l'homme en deuil avec son costume de chanvre écru et son énorme chapeau de paille, en forme de tronc de cône, d'un mètre de diamètre à la base ; le mandarin en uniforme ordinaire, puis en costume de cour; le garde royal vêtu de couleurs voyantes avec des plumes de paon au chapeau ; dans une autre vitrine, un costume de commandant en chef, ayant, dit-on, une origine historique, casque, longue cotte d'étoffe vermillon, doublée, ouatée, ornée de métal. Je regrette seulement de ne pas voir une collection complète des chapeaux, elle eût été curieuse, car le peuple coréen a inventé et porte encore

quelques-unes des coiffures les moins pratiques et les plus étranges qu'on puisse imaginer⁵⁰¹. »

Dans *Paris exposition 1900. Guide pratique du visiteur de Paris et de l'exposition* (1900), sont listées les curiosités exposées au pavillon coréen : « les œuvres d'art anciennes et modernes, peintures, aquarelles, dessins, porcelaines et faïences de toutes les époques, des Bronzes, des Objets religieux et de culte, des Instruments de Musique, des Monnaies anciennes et modernes et des Armes. » Le *Petit Temps* retient des monnaies ou encore une chaise à porteurs du général Legendre, présentée avec un mannequin portant un costume d'hiver⁵⁰². Le journaliste J. Evrard de Libertés relève les « porcelaines anciennes provenant en partie des collections de M. Collin de Plancy⁵⁰³ ». Emile Berr dans *Le Figaro* évoque un « extraordinaire petit cabinet dont les portes sont faites d'écaillés d'huitres perlières incrustées, en pâte d'argent, dans le bois », des bijoux, des armes, des instruments, des souliers d'enfant et de femme, des manteaux en papier, des candélabres, des poupées symboles de fécondité, dont une oie, emblème de fidélité conjugale en bois sculpté et peint, ornement rituel des mariages, à l'image de celui conservé au musée du Quai Branly.⁵⁰⁴ La liste des biens approuvés par l'administration de l'exposition fait écho et complète ces commentaires. On y trouve, de la part du gouvernement impérial de Corée, Séoul : sucres et confiseries, cuirs et peaux, vieilles monnaies, instruments de musique anciens, panneaux et gravures, porcelaines et terres cuites, coiffes de rois et d'empereurs, objets religieux d'or ou d'argent, bronzes anciens incrustés, armes antiques, etc...⁵⁰⁵

⁵⁰¹ Maurice Courant, "Le Pavillon coréen au Champs-de-Mars" 1900, page III

⁵⁰² Société de Géographie, Fonds Collin de Plancy, Dossier contenant des coupures de presse, *Petit Temps*, 26 juin 1900

⁵⁰³ Société de Géographie, Fonds Collin de Plancy, Dossier contenant des coupures de presse, *Libertés*, juillet 1900

⁵⁰⁴ 71.1971.66.5

⁵⁰⁵ Archives Nationales. ANF. Série F/12/4224, dossier 1, liste par classe des demandes d'admission du gouvernement impérial de Corée. Groupes III à XVIII. Classes 11 à 120 and Dossier 2, Corée. Les pièces anciennes ou d'art.

Des photographies prises à l'intérieur du Pavillon permettent également d'avoir une idée des objets exposés et de leur mode de présentation⁵⁰⁶. On y voit des étendards suspendus au plafond, des œuvres peintes accrochées au mur. Certaines photographies ou gravures sont présentées sous verre dans des portants que l'on pouvait feuilleter. Les autres objets sont exposés dans des vitrines plates. Des mannequins habillés et portant une ombrelle sont dressés dans la galerie, sur les côtés.

II.3.2.2. Mettre en valeur l'imprimerie coréenne : les livres prêtés par Collin

Deux ensembles suscitent cependant la plus grande curiosité des commentateurs de l'époque. Il s'agit tout d'abord des livres anciens, en particulier les livres de la collection personnelle de Collin de Plancy.

« Plusieurs vitrines leur sont consacrées, et c'est justice. Beauté du papier, épais, résistant, de trame cotonneuse, parfois mat, parfois poli, et d'un ton d'ivoire; grandeur des formats; tracé élégant, sobre et plein des caractères qui flattent l'oeil, et sont véritablement parlants; illustrations encore un peu raides et hiératiques, mais souvent bien simples et gracieuses. Il m'est revenu que ces vitrines ont été, pour quelques amateurs bibliophiles, une révélation. Le public, en effet, ignorait jusqu'ici qu'il y eût en Corée une imprimerie et une littérature florissantes (...). Je rappellerai seulement que les Coréens ont imprimé au moyen de planches gravées avant le Xe siècle, qu'en 1403 et peut-être plus tôt, ils ont inventé les types mobiles, que des collections européennes, celle de l'École des Langues orientales, par exemple, due en grande partie à M. Collin de Plancy, renferment de nombreux et intéressants ouvrages coréens⁵⁰⁷. »

⁵⁰⁶ C. Malitte, Le pavillon de la Corée à l'exposition universelle de 1900, Paris, BNF, Département des Cartes et Plans, Collection Société de Géographie, SG WD-369

⁵⁰⁷ Archives Nationales. ANF. Série F/12/4224, dossier 1, liste par classe des demandes d'admission du gouvernement impérial de Corée. Groupes III à XVIII. Classes 11 à 120 and Dossier 2, Corée. Les pièces anciennes ou d'art.

Emile Berr cite également les livres présentés par Collin de Plancy, mais également Maurice Paléologue⁵⁰⁸.

Etait ainsi exposé le *Jikji* ou *Anthologie des enseignements zen des grands prêtres bouddhistes*, appartenant à Collin de Plancy, et considéré comme le plus vieux livre au monde imprimé à l'aide de caractères mobiles en métal⁵⁰⁹. Le livre est évoqué par un journaliste qui le date même de 1317, soit 60 ans avant la date réelle de l'impression⁵¹⁰.

II.3.2.3. Les porcelaines du pavillon : pièces anciennes et contemporaines

Le second ensemble remarquable est constitué par les porcelaines. Les porcelaines anciennes proviennent de la collection personnelle de Collin de Plancy. Elles « rappellent que les Japonais ont emprunté aux Coréens l'art de la fabrication de la porcelaine⁵¹¹ ». Un journaliste détaille :

« La céramique indigène, je veux parler de la fabrication moderne, est plutôt grossière. En revanche, nous avons sous les yeux des fragments et même des pièces entières vieilles de quatre ou cinq cent ans et dont la terre est revêtue d'un bel émail gris avec dessins sous la couverte. La poterie coréenne présente encore d'autres types, moins connus et dont l'origine est mal établie ; elle a depuis des siècles ses amateurs fanatiques au Japon : M. Collin de Plancy, chargé d'affaires de France à Séoul, dont les collections ornent l'exposition coréenne, par un don fait au musée de Sèvres, a permis aux amateurs français de se faire une idée de ces produits céramiques nouveaux pour eux⁵¹². »

Les observateurs font ainsi le lien entre le pavillon et les collectes antérieures de Collin de Plancy pour les musées et institutions parisiens.

⁵⁰⁸ Fonds société de géographie, Legs Collin de Plancy, Dossier de presse, Le Figaro, 26 juin 1900

⁵⁰⁹ Il fut publié en 1377 dans le temple de Heugdeok, soit 78 ans avant la Bible de Gutenberg.

⁵¹⁰ Fonds société de géographie, Fonds Collin de Plancy, Dossier de presse, Petit Temps, 26 juin 1900

⁵¹¹ Fonds société de géographie, Fonds Collin de Plancy, Dossier de presse, Petit Temps, 26 juin 1900

⁵¹² Fonds société de géographie, Fonds Collin de Plancy, Dossier de presse, Petit Temps, 7 novembre 1900

Parmi les porcelaines exposées, certaines ont été créées pour l'occasion. Dès 1893, le Roi avait exprimé sa volonté de faire créer des objets spécifiquement pour l'exposition afin de témoigner de la vitalité des industries coréennes⁵¹³ mais aussi de développer un marché pour l'exportation de produits coréens.

Un ensemble de pièces portant un étonnant décor de motifs japonisants, en bleu sur fond blanc témoignent des tentatives de développement d'une industrie porcelainière en Corée. Un pot à pharmacie et surtout un grand plat en porcelaine aujourd'hui conservés au Musée National des arts et métiers en font partie. Ces objets contrastent de façon étonnante avec les autres porcelaines exposées, au décor très simple voire inexistant. Le grand plat est orné d'emblèmes – lettre pliée et cordons, éventails – et de motifs floraux stylisés dont certains sont encadrés par des formes géométriques. Ces motifs relèvent plus de la tradition des *mon* japonais, ces armoiries fréquemment représentées sur les objets au Japon, que de la tradition coréenne de la dynastie Joseon. On distingue même sur les deux objets un chrysanthème stylisé, motif associé à l'empereur du Japon. De plus, le décor est rendu avec une grande netteté, sans variation dans l'intensité du bleu, contrairement au décor peint au pinceau directement sur la pièce crue, dans la tradition coréenne. Ces objets ont été décorés en utilisant la technique de l'impression sur porcelaine ou "chromo"⁵¹⁴. Le motif est fixé sur une feuille de papier de style décalcomanie et posé ensuite sur une pièce en blanc avant d'être cuit. Cette technique occidentale était utilisée dans les manufactures, notamment celles de Limoges, depuis le début du XIXe siècle. Les décalcomanies utilisées pour les objets coréens ont probablement été réalisées à l'étranger, soit au Japon, ce qui expliquerait les motifs, soit en France ou en Angleterre, où l'art japonais était déjà bien connu en 1900 et la mode du japonisme bien installée. L'utilisation de ces techniques modernes pour décorer des objets coréens avait sans doute pour but de témoigner du développement industriel récent de la Corée.

⁵¹³ AMAE. Affaires diverses commerciales. 1894-1901. Exposition 1900. Corée. 1893.07.12

⁵¹⁴ Eom Seunghui, « The ceramic cultural exchange between Korea and France in Korean modern period », dans *Journal of Korean Modern and Contemporary Art History*, Seoul, 2013, p. 29

D'autres porcelaines exposées au pavillon témoignent de ce goût pour les porcelaines européennes modernes et de la volonté de l'empereur de Corée de s'en rapprocher. Il s'agit d'une verseuse et d'une soupière en porcelaine blanche portant un décor à l'or représentant une fleur de prunier. Ces porcelaines ont été commandées par l'empereur coréen à la manufacture parisienne de Charles Pillivuyt spécialement pour l'exposition, à laquelle elles ont remportées un grand prix⁵¹⁵. Ces premières tentatives de moderniser la production céramique coréenne sont suivies en 1903 par l'installation à Séoul d'une fabrique de porcelaines sur le modèle de la manufacture de Sèvres, confiée à l'ingénieur Rémion.

Rémion est un céramiste, ayant collaboré à la manufacture de Sèvres en tant que décorateur. Il est chargé par le roi, par l'intermédiaire de Collin de Plancy de créer une fabrique de porcelaine moderne, sur le modèle de Sèvres. Il en profite pour mener des recherches sur la porcelaine coréenne et informe régulièrement la manufacture de l'avancée de ses travaux. Un de ses rapports, très complet, daté de 1903 figure dans les documents personnels que Collin de Plancy a légués à la bibliothèque municipale de la ville de Troyes. Rémion y décrit d'abord précisément les procédés de fabrication de la porcelaine coréenne tels qu'il a pu les observer à « Poug-Ouen, localité située à 30 km environ de Séoul et où est installée une petite fabrication de porcelaine » : matières premières, procédés de fabrication (tour), glaçure et émaillage, four, décoration. Rémion s'attarde ensuite plus longuement sur les procédés qu'il tente de mettre en place à Séoul : « Suivant le désir du fonctionnaire coréen chargé de la porcelainerie, l'installation de la manufacture devait comprendre [...] une porcelainerie coréenne et une porcelainerie européenne. » Malgré ces efforts, soutenus par Collin de Plancy, une remise en ordre des finances de l'État coréen entraîna en 1904 la fermeture de la fabrique de porcelaine⁵¹⁶.

⁵¹⁵ *National Palace Museum of Korea. General Catalogue*, 2011, p. 216, n° 54

⁵¹⁶ Stéphanie Brouillet, « Collin et Sèvres, des relations privilégiées », dans *Roman d'un voyageur. Les collections coréennes en France au XIXe siècle*, 2015, pp.95-96

II.3.3. Collin de Plancy, artisan de la répartition des collections présentées entre les différentes institutions françaises

Le coût du transport des biens envoyés par le gouvernement coréen s'élève à 200 000 francs⁵¹⁷. Quelques semaines avant la fin de l'exposition, le comte Mimerel interroge la commission impériale coréenne pour savoir si elle serait prête à faire don de certains des objets exposés au gouvernement français. Le Prince Min Yong-Chan, délégué par le Gouvernement coréen à l'exposition à Paris, répond favorablement, au moins en ce qui concerne les objets de faible valeur pour lesquels les frais de transport seraient trop importants⁵¹⁸. Les objets appartenant aux collections impériales sont cependant réexpédiés en Corée.

II.3.3.1. La répartition des objets entre les institutions françaises

Les objets donnés par la Corée au gouvernement français sont divisés en groupes et offerts à des musées en fonction de leur spécialité. Victor Collin de Plancy joue un grand rôle dans la répartition de ces objets entre les différentes institutions. Il demanda même à prolonger son congé en France afin de finaliser ces démarches : « Je désirerais en effet voir terminer avant mon départ plusieurs questions dont je poursuis la solution, telles que la répartition à titre de don, entre les établissements publics français de tous les objets qui figurent à la section coréenne de l'Exposition.⁵¹⁹ » Arrivé en France en février 1900 pour finaliser l'installation des objets coréens, Victor Collin de Plancy obtient de ne retourner en Corée qu'en janvier 1901.

L'exposition ayant un but technique et commercial, une grande partie des objets est ainsi proposée au Conservatoire National des Arts et Métiers et à son musée. Paul Labbé, représentant du ministère de l'Instruction Publique se rend sur place dès le 15 novembre 1900 afin de récupérer les objets qui sont inventoriés en

⁵¹⁷ Alfred-Maurice Picard (dir.), Exposition universelle internationale de 1900 à Paris. Rapport général administratif et technique, Paris, Imprimerie nationale, 1902-1903, vol. I, p. 256.

⁵¹⁸ Archives nationales, Paris. série F/12/4320. Dossier "Dons faits à divers établissements français de collections ou d'objets laissés gracieusement par les commissariats étrangers".

⁵¹⁹ AMAE, Série 2, Personnel, Volume 374 Cote 394QO/374. Lettre de Collin de Plancy à Monsieur Delcassé, Ministre des Affaires étrangères, 7 novembre 1900

tant que « donation de son Excellence le Prince Min Lung Chu (ou Chou)⁵²⁰ ». Des porcelaines, des instruments de mesures, des bronzes, des exemplaires de papiers ainsi qu'une petite table de cérémonie pour les ancêtres sont ainsi conservés au Musée national des arts et métiers, certains portent encore les étiquettes originales. Les objets en bronze sont des outils du quotidien : fourneau, bol à riz, petite cloche pour un temple bouddhique. Les papiers regroupent des papiers huilés sur lesquels ont été recopiés des calligraphies chinoises d'époque Tang. D'autres sont des échantillons de papiers colorés⁵²¹.

Un courrier du 15 novembre 1900 adressé au directeur du Musée instrumental du Conservatoire de Musique (actuel musée de la musique de la Philharmonie de Paris) indique que des instruments de musique étaient également présentés au pavillon. Ces objets ne sont pourtant pas mentionnés par Maurice Courant, ni par les commentateurs de l'époque⁵²². Une photographie prise à l'intérieur du pavillon présente néanmoins ces instruments *in situ*, accrochés dans une vitrine. Ils sont inscrits sur les inventaires du musée de la musique⁵²³. Les informations disponibles sur ces objets sont peu nombreuses. Le formulaire de demande d'admission soumis par le commissariat général de la section coréenne, porte la simple désignation d'« Instruments de musique anciens » sans aucune autre précision. Cela explique sans doute le peu d'informations qui figurent sur le registre d'entrée du musée instrumental. Leur maigre descriptif est repris sans autre ajout dans le troisième supplément (1903) du catalogue du musée⁵²⁴. Ces instruments datent du XIXe siècle et sont associés au culte des ancêtres, aux religions et croyances animistes (bouddhisme, confucianisme, chamanisme), ainsi qu'aux divertissements de cour (célébrations de rites agraires, naissances et mariages)⁵²⁵. Les dix-sept instruments constituent le cœur d'un orchestre traditionnel : une cithare sur table à douze cordes

⁵²⁰ CNAM, Numéros d'inventaire 13283-0043

⁵²¹ CNAM n° inv. 13283-0039

⁵²² Philippe Bruguère, « Les instruments de musique du pavillon coréen. », dans Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur. Les collections coréennes en France*, 2015, p.102

⁵²³ Numéros d'inventaire E.1584 à 1599

⁵²⁴ Philippe Bruguère, « Les instruments de musique du pavillon coréen. », op.cit., 2015, p.102

⁵²⁵ Philippe Bruguère, « Les instruments de musique du pavillon coréen. », op.cit., 2015, p.102

kayagum, une cithare sur table à six cordes appelée *komungo*, la cithare sur caisse *yanggum*, une vièle à deux cordes *haegum*, flûtes, hautbois, tambours, grelot.

Il faut reconnaître dans ces envois le souci de Collin de Plancy de trouver le meilleur destinataire possible pour mettre en valeur et faire connaître la Corée, ces deux institutions s'ajoutant à la liste des établissements auxquels lui-même avait déjà adressé des dons auparavant.

II.3.3.2. Les objets remis au musée Guimet : la peinture à l'Ambroisie

Un autre musée a pu bénéficier des dons du gouvernement coréen à l'occasion de l'exposition universelle. Il s'agit du musée Guimet, avec lequel Collin de Plancy entretient déjà des rapports étroits. Le 20 novembre 1900, Paul Labbé remet au musée Guimet plusieurs objets : une grande peinture coréenne ancienne, une peinture représentant une pagode à sept étages, une tablette en bois gravé, un trône de divinité, deux chandeliers en bois, un canard en bois peint, deux statuettes de prêtres en bois peint et une petite statuette en bronze⁵²⁶. Ces objets sont difficiles à identifier parmi les objets de la collection coréenne du musée, faute de description suffisamment précise. Ils n'ont pas immédiatement été portés sur les inventaires et les indications concernant la provenance des objets n'ont pas toujours été conservées.

Un objet peut cependant être identifié avec précision puisqu'il est clairement reconnaissable sur une des photographies de C. Malitte représentant l'intérieur du pavillon coréen : sur la sixième photographie, on le voit accroché au mur du fond, à droite⁵²⁷. Mais il n'est pas certain que cette peinture ait fait partie des envois du gouvernement coréen. Elle a pu également faire partie de la collection personnelle de Collin de Plancy exposée au pavillon⁵²⁸.

⁵²⁶ Archives, Musée des Arts asiatiques Guimet, Lettre de Paul Labbé, ministère de l'instruction public au directeur du musée, 13 novembre, et lettre du directeur du musée à Paul Labbé, 30 novembre 1900

⁵²⁷ Elisabeth Chabanol, "Korean collections kept overseas : The Case of the Korean Pavillion at the Paris Exposition of 1900", op.cit., 2010, p.4

⁵²⁸ Pierre Cambon, « Peinture bouddhique "à l'ambroisie"... Une peinture coréenne du XVIII siècle de la collection Collin de Plancy », dans *La Revue du Louvre et des musées de France*, n°5-6, 1994, pp.63-73

Il s'agit d'un exemple de peinture bouddhique de qualité, provenant du temple de Konbong-sa, une peinture « à l'ambroisie » représentant le Paradis d'Amithabâ . Cette peinture sur soie, doublée sur papier, a été réalisée au temple Konbong-sa, le « temple du Phénix », dans les « monts du Diamant », en 1755. Elle représente un thème bouddhique propre à la Corée, associant une légende bouddhique, celle du moine Maudgalyayana descendant aux Enfers pour y sauver sa mère, et la représentation du « Paradis de l'Ouest » sur lequel règne le « Bouddha à la vie sans limite », Amitabha (en coréen Amita Bul), auquel sont associés les Bodhisattva Ksitigarbha (Jijang Bosal) et Avalokitesvara (Gwansae-eum Bosal). Le thème est ici le prétexte à une mise en scène de la société de Joseon, sur fond de paysage, avec la représentation minutieuse et foisonnante de « scènes de genre » correspondant à toutes les activités sociales coréennes, de l'exorcisme pratiqué par une *mudang*, femme chamane, à la scène de bataille, en passant par une correction administrée par un *yangban* à son esclave. Le tout est traité comme autant de petit tableau, très vivant, évoquant la complexité et la diversité du royaume à l'époque Joseon. Contrastant avec la vivacité et la richesse des motifs, la technique paraît très simple, puisque les couleurs sont posées en aplat, sans couche préparatoire ou mélange de couleurs. La peinture est relativement grande (hauteur 1.59 m, Largeur : 1.96 m).

Il est possible que d'autres institutions aient été destinataires de dons provenant du pavillon coréen à l'exposition universelle. Les costumes traditionnels, certaines broderies, les céramiques ont certainement été distribuées également. Il est possible que le musée national de la céramique de Sèvres ait également été destinataire d'objets. C'est ce que laissent penser les archives, et la proximité de Collin de Plancy avec le musée national de la céramique de Sèvres. Faute d'archives décrivant suffisamment les pièces, elles n'ont pu pour l'instant être localisées. Les porcelaines fabriquées expressément pour le pavillon présentant des caractéristiques très différentes des porcelaines coréennes traditionnelles, peut-être ont-elles été inventoriées par erreur comme des porcelaines chinoises, japonaises voire même européennes. En 1904, une série de pièces coréennes est prise aux inventaires du musée de Sèvres de manière rétrospective. Retrouvées en réserve, elles avaient perdu toute indication de provenance. Si certaines de ces pièces correspondent de manière

certaine aux objets mis de côté par Collin de Plancy lui-même, en collaboration avec Champfleury pour être proposées aux musées de Limoges et de Rouen (voir plus haut), peut-être certaines d'entre elles proviennent-elles du pavillon coréen de l'exposition de 1900⁵²⁹.

Quant aux textiles, les collections coréennes du musée du Quai Branly – Jacques Chirac conservent plusieurs exemples de vêtements coréens traditionnels, sans indication de provenance⁵³⁰. Certains costumes ont pu être donnés au musée d'ethnologie du Trocadéro et intégrer ainsi les collections du musée de l'Homme.

II.3.3.3. La reconnaissance coréenne : Collin de Plancy décoré

De la constitution d'une commission à la distribution des objets coréens dans les musées français en passant par la mise en place de l'exposition au sein du pavillon coréen à l'exposition universelle de Paris en 1900, le rôle de Collin de Plancy est prépondérant. Ce rôle lui vaut d'être proposé par le gouvernement coréen pour recevoir le titre d'officier de la Légion d'Honneur. Dans un courrier adressé à M. Millerand, ministre du commerce de l'industrie, des postes et des Télégraphes dès le mois d'août 1900 l'ensemble des membres de la commission coréenne chargée d'organiser la participation coréenne à l'exposition salue le rôle prépondérant de Victor Collin de Plancy et détaille les actions entreprises par le représentant français en Corée pour rendre possible la participation coréenne :

« Les Président, Vice-Président et membres de la Commission d'organisation de la section Impériale de Corée à l'Exposition universelle de 1900 ont l'honneur d'appeler notre bienveillante attention sur les services qu'a rendus à leur section monsieur Collin de Plancy consul général et chargé d'affaires de la République Française à Séoul, et ils prennent la liberté de vous signaler le désir qu'ils auraient de voir ce concours récompensé par la Croix d'Officier de la Légion d'honneur.

⁵²⁹ Stéphanie Brouillet, « Victor Collin de Plancy et la connaissance de la céramique coréenne en France », op.cit., 2015, pp.17-29

⁵³⁰ Collections du musée du Quai Branly

C'est pour la première fois que le Gouvernement coréen participe officiellement en Europe, à une Exposition universelle. Après avoir agréé en 1896, l'invitation du Gouvernement de la République, son acceptation n'aurait pas été suivie de résultats, si notre représentant à Séoul ne l'avait amené, par ses instances réitérées, à préparer sérieusement sa participation.

Monsieur Collin de Plancy obtint d'abord la désignation d'un délégué, puis celle d'un commissaire général. Il suggéra ensuite la formation d'une commission partagée en deux groupes : celui de Paris qui devait assister le Commissaire général et celui de Séoul chargé de réunir les objets destinés à figurer à l'Exposition et auquel il fit adjoindre un secrétaire français Monsieur Alevêque. Enfin il insista pour qu'un des hauts dignitaires, membre du groupe de Séoul, Son Exc. Min Yong Tchan, vice-ministre de l'Instruction Publique, fut choisi pour représenter son gouvernement à l'Exposition de 1900. C'est grâce à ces démarches constantes, à ces conseils réitérés de notre chargé d'affaires que put être réunis l'ensemble qui figure au pavillon de Corée, les séries de meubles, de soieries, d'ustensiles en métal, de porcelaines, de papiers etc... et notamment l'importante collection es productions végétales, alimentaires, industrielles et médicinales, qui ont attiré particulièrement l'attention des Jurys⁵³¹. »

Les auteurs de la lettre mentionnent au-delà le rôle fondamental de Collin de Plancy dans la connaissance générale de la Corée en France :

« Il convient de rappeler ici, que la Corée nous a été révélée, dans ses manifestations artistiques et littéraires, par M. Collin de Plancy qui, après avoir réuni en 1889 pour le compte de M. Varat, la collection Ethnographique, actuellement déposée au Musée Guimet, a fait connaître aux Orientalistes l'histoire de la céramique et celle de la Typographie en Corée, en mettant sous leurs yeux, en 1900, les objets recueillis pendant les

⁵³¹ AMAE Série 2, Personnel, Volume 374 Cote 394QO/374. Copie de la lettre adressée à Monsieur Millerand, ministre du commerce, de l'Industrie, des postes et des télégraphes, 13 août 1900

sept années de son séjour en Corée, notamment dans les fouilles exécutées dans les anciens tombeaux et qui lui ont fourni une collection de poteries extrêmement anciennes et du plus grand intérêt. Tous nos établissements nationaux (musée Guimet et de Sèvres, Ecole des Langues orientales) ont d'ailleurs eu leur part de ses libéralités et Paris possède à ce point de vue les plus riches collections coréennes qui existent en Europe. »

Collin de Plancy est ainsi présenté comme le « révélateur » de la Corée en France, et au-delà en Europe puisque les auteurs soulignent fort justement que les collections coréennes conservées en France sont en 1900 les plus importantes d'Europe.

Les membres de la commission concluent sur les difficultés que les capacités de Collin de Plancy ont réussi à surmonter :

« En rentrant dans ces détails, Monsieur le Ministre, nous n'avons voulu qu'indiquer les nombreuses difficultés qui ont présidé à la formation de la section coréenne, difficultés qui n'ont été obtenues que par le zèle, l'insistance et la coopération désintéressés de M Collin de Plancy. Aussi nous avons tenu à vous faire connaître que c'est grâce à son dévouement infatigable et à sa collaboration vraiment efficace que l'Exposition coréenne a pu être menée à bonne fin. »

Collin de Plancy, chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1891 est également officier de l'ordre des palmes académiques⁵³². Il lui faut néanmoins attendre 1906, alors qu'il vient de quitter la Corée pour le poste de représentant français à Bangkok pour obtenir enfin le grade désiré d'Officier de la Légion d'Honneur, preuve qu'être le « révélateur » d'un pays méconnu ne constitue pas en France en 1900 un argument suffisant pour obtenir une décoration, malgré les efforts du souverain coréen et des membres de la commission.

Le gouvernement coréen montre quant à lui sa gratitude au représentant français en lui accordant deux distinctions honorifiques prestigieuses : la première

⁵³² Base LEONORE, Dossier 19800035/254/33892, Victor Emile Marie Joseph Collin

charge de l'ordre du Htai-Keuk en 1902 et la grand-croix de l'ordre de la Fleur de Prunier⁵³³.

De la présence des objets coréens dans les musées français à la publication de la *Bibliographie coréenne* et à la participation coréenne à l'exposition universelle de 1900, Collin de Plancy joue à plein son rôle de « révélateur » de la Corée en France, au point qu'on lui doit aujourd'hui encore la base des collections coréennes présentées en France. Sa présence dans le livre *En Corée* de Frandin et Claire Vautier, même en tant que « méchant » de conte oriental, montre qu'il est véritablement incontournable quand il s'agit de la Corée à l'aube du XXe siècle.

Mais la Corée peine à séduire que ce soit le grand public ou le milieu plus réduit des Orientalistes, et les perspectives du pays s'assombrissent. Les efforts de Collin de Plancy restent en partie vains.

⁵³³ Chantal ROUGIER, « Portrait de Victor Collin de Plancy », dans *Roman d'un voyageur. Les collections coréennes en France*, 2015, p. 78

TROISIEME PARTIE : « Rester fidèle » à la Corée, un pays « disparu », 1906-1922

L'invasion de la Corée par le Japon à l'occasion de la guerre contre la Russie marque un coup d'arrêt définitif à l'intérêt timide que le pays commençait à susciter en Europe. Collin de Plancy est en 1906 le dernier diplomate étranger à quitter à la demande du Japon le territoire coréen. Quand il prend sa retraite quelques années plus tard après un séjour bref mais intense au Siam, où il est chargé de négocier et signer un traité d'amitié, il s'occupe de « solder » son passé coréen. S'il n'oublie pas le pays, comme en témoigne la veille documentaire effectuée, il disperse les derniers objets et documents extrême-orientaux en sa possession et se consacre à l'héritage de son père, Jacques Collin de Plancy, polygraphe du XIXe siècle.

III.1. L'actualité d'un pays en train de disparaître : « veille documentaire » et réseau d'amis de la Corée

La guerre russo-japonaise est l'occasion pour le Japon d'envahir définitivement la Corée, déjà en large partie placée sous tutelle dès 1895. Collin de Plancy s'en émeut visiblement, mais ne peut que constater, impuissant la disparition du petit pays.

III.1.1 De Joseon à Chosen : la disparition de la Corée

Jusqu'à la fin de sa vie, Collin est resté abonné à des revues d'information coréennes, notamment la revue anglophone *Korea Review*. Il a rassemblé dans de grands cahiers conservés aujourd'hui à Troyes toutes les informations disponibles sur la Corée, dans les revues françaises, anglaises ou japonaises, qu'il s'agisse d'actualités politiques ou de reportages et d'informations historiques. Ces archives documentent notamment la guerre russo-japonaise qu'il n'a pas vécu sur place étant alors en congé en France.

III.1.1.1. La disparition de l'Empire de Corée : la guerre russo-japonaise de 1904-1905

Depuis la guerre sino-japonaise de 1894-1895 qui s'est conclue par le traité de Shimonoseki entérinant la défaite de la Chine et la suzeraineté de fait du Japon sur la péninsule coréenne, la Corée vit sous la menace d'une annexion par son puissant voisin. En octobre 1895, l'assassinat de la reine Min dans son palais par des soldats japonais a poussé le roi Gojong à se réfugier à l'ambassade de Russie. En érigeant le royaume en Empire, il tente de repousser la menace japonaise, mais s'appuie sur un autre voisin aux appétits déclarés, la Russie, dont un des objectifs est de posséder en Corée ou en Mandchourie un port sur le Pacifique, utilisable toute l'année⁵³⁴. La Chine éliminée du jeu coréen, restent face à face la Russie et le Japon. Après plusieurs années de conflit larvé, la guerre éclate ouvertement en février 1904, les Japonais prenant comme prétexte l'extension russe en Mandchourie via la construction d'une ligne ferroviaire destinée à relier le Transsibérien récemment achevé. L'escadre navale russe de Port Arthur est attaquée en février. Les troupes japonaises débarquent ensuite en Corée⁵³⁵. L'occupation se fait dans le calme. La Corée avait au préalable déclarée sa neutralité, et ne possédait de toute façon pas les troupes nécessaires pour résister. Un témoin contemporain commente ainsi :

« L'Empereur qui, sur les injonctions de ses amis étrangers dépense pour son armée beaucoup plus qu'il ne le désirerait, veut au moins en avoir pour son argent ; en faisant sans cesse défiler ses troupes dans les rues de la capitale, il a la satisfaction de constater qu'elles existent réellement et se donne l'illusion qu'elles pourraient combattre au besoin. (...) L'armée coréenne compte peu de soldats, beaucoup d'officiers et énormément de généraux. Ce personnel est rarement payé⁵³⁶. »

⁵³⁴ André Fabre, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2000, p. 300

⁵³⁵ André Fabre, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2000, p. 300

⁵³⁶ Réginald Kann, « Journal d'un correspondant de guerre », in *Voyageurs au pays du matin calme*, op.cit., 2006

La faiblesse de l'armée et du gouvernement coréens contraint l'empereur Gojong à accepter un accord avec le Japon : le pays s'engage à « respecter l'indépendance de la Corée et l'intégrité de son territoire », en échange de quoi la Corée accepte de « recevoir des conseils du Japon pour améliorer son gouvernement » et autorise l'Empire nippon à prendre toutes mesures nécessaires au cas où la sécurité de l'empereur Gojong serait menacée par des troubles internes ou une tierce puissance. Sont également annulés tous les accords précédents avec la Russie. Enfin les conseillers étrangers auprès de l'empereur sont remplacés par des conseillers japonais qui assurent l'administration du pays. Avec une grande efficacité, sans combats, le pays passe dorénavant sous gouvernement japonais⁵³⁷. Maurice Courant note dans une chronique annuelle pour la revue des *Annales des sciences politiques* : « Le petit empire péninsulaire semble désormais abandonné à la merci de son ennemi héréditaire⁵³⁸. »

L'annexion se fait également en toute discrétion. Les observateurs étrangers ne retiennent souvent du conflit que l'affrontement entre le Japon et une puissance occidentale. Les soldats japonais – qui ont reçu l'ordre d'agir avec humanité envers les soldats russes, contrairement à la façon dont ils avaient agi avec les Chinois lors du conflit sino-japonais de 1894-1895⁵³⁹ – font l'admiration de la presse internationale. Jack London, correspondant de guerre, écrit ainsi : « Les soldats et l'équipement japonais semblent attirer l'admiration universelle. On n'entend aucune voix discordante parmi les résidents européens et américains en Corée⁵⁴⁰. » La victoire finale à Port-Arthur puis la bataille navale de Tsushima remportée par la marine japonaise moderne et bien équipée bouleversent les Occidentaux. Il s'agit de la première victoire d'un pays non occidental sur une puissance européenne. Elle marque l'entrée du Japon dans le cercle des grandes puissances.

⁵³⁷ André Fabre, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2000, p. 301

⁵³⁸ Maurice Courant, « La vie politique en Extrême-Orient (1904-1905), dans *Annales des sciences politiques*, 1905

⁵³⁹ Voir Dany Savelli (dir.), *Faits et imaginaires de la guerre russo-japonaise (1904-1905)*, Centre recherches Interculturalités et Monde Slave, Université de Toulouse, Editions Kailash, Paris, 2005

⁵⁴⁰ Jack London, *La Corée en feu*, Paris : Union générale d'édition, 1982, p. 55

Le pays se sent désormais autorisé à se comporter en Asie comme les Occidentaux eux-mêmes en se constituant un empire colonial en Corée⁵⁴¹. Au début du conflit, Maurice Courant résume ainsi les enjeux de la guerre :

« C'est le destin de la Corée qui est en question ; mais l'enjeu est plus considérable : il s'agit de savoir si (...) les Japonais prendront pied sur le continent (...), si l'expansion de l'Europe en Extrême-Orient va se briser contre une expansion rivale et suscitée par eux⁵⁴². »

Anatole France estime ainsi que la guerre russo-japonaise constitue « un des grands moments de l'histoire du monde ». Pour la première fois « les nations chrétiennes européennes, habituées à mener des guerres coloniales contre des nations infiniment plus faibles du point de vue militaire, se trouvent devant des Jaunes armés à l'européenne, et qui l'emportent beaucoup sur leurs adversaires par leur savoir et leur intelligence⁵⁴³ ». Les Européens sont partagés entre l'admiration pour les Japonais et la crainte du « péril jaune », mais le sort de la Corée est la plupart du temps ignoré.

III.1.1.2. La Corée à l'heure japonaise : Chosen

Une fois la guerre achevée, le Japon contraint la Corée à signer un traité de protectorat en novembre 1905. Le premier résident japonais, Itô Hirobumi (1841-1909) parvient en Corée en février 1906, avec pouvoir de donner des ordres à toutes les administrations coréennes en ce qui concerne la politique intérieure, mais également la politique étrangère. « Triste fin d'un Etat qui a eu sa grandeur et qui a brillé d'une civilisation bien spéciale⁵⁴⁴. » Le Japon prenant en charge les relations avec les pays étrangers, les représentants occidentaux présents en Corée quittent le

⁵⁴¹ André Fabre, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2000, p. 302

⁵⁴² Maurice Courant, « La Corée et les puissances étrangères. », dans *Annales des sciences politiques*, 15 mars 1904, XIX. Article reproduit dans *Etudes coréennes de Maurice Courant*, Daniel Bouchez, Cahiers d'Etudes coréennes, numéro 1, Editions du Léopard d'or / Collège de France, 1983, p.252

⁵⁴³ Anatole France, « Paradoxes sur la guerre russo-japonaise », *Neue Freie Presse*, septembre 1904

⁵⁴⁴ Maurice Courant, « La vie politique en Extrême-Orient (1905-1906), dans *Annales des sciences politiques*, 1906, p. 791

pays⁵⁴⁵. Victor Collin de Plancy est le dernier diplomate étranger à partir de Séoul en mars 1906, pour Bangkok où il est nommé représentant français⁵⁴⁶.

Les Coréens tentent bien de résister. Les troubles et tentatives de protestation sont réprimés dans le sang dans le pays⁵⁴⁷. Le roi Gojong, dans une ultime tentative, envoie des représentants à la conférence de la paix de La Haye. La délégation coréenne se voit refuser l'accès à la conférence, sous prétexte qu'elle n'est pas un pays indépendant et doit être représentée par le Japon. Les Coréens parviennent à rencontrer la presse, sans résultat. Cette tentative désespérée fournit l'occasion aux Japonais de resserrer encore leur contrôle sur la péninsule en déposant le roi Gojong remplacé par le prince héritier Sunjong marié à une princesse japonaise. En août 1910, un traité d'annexion entérine la situation de fait. Le Roi Sunjong renonce à régner, la Corée devient une province de l'empire japonais, sous le nom de Chosen⁵⁴⁸.

L'opinion publique française, japonophile et colonialiste, voit cette annexion d'un œil plutôt positif, approuvant l'œuvre civilisatrice du Japon en Corée. Certains auteurs se félicitent des changements que la présence du Japon fait intervenir en Corée « opposant l'ancien royaume craintif et doux, peuplé de mornes Coréens, à la nouvelle colonie, pour laquelle le Japon a réinfusé un sang neuf dans les veines d'un très vieux peuple⁵⁴⁹. » Dès 1903, certains louent la « propreté retrouvée » : « Nous devons remercier les Japonais d'avoir imposé l'hygiène de la rue aux Coréens⁵⁵⁰. »

« Le spectacle de la Corée est peut-être un des plus hétéroclites du monde : mais c'est un de ceux où se manifeste le mieux la force « romaine » du Japon et le rôle dont sa civilisation rajeunie s'est emparé en Extrême-Orient. La Corée fut jadis son éducatrice. Il est en train de lui rendre ses bienfaits. (...) Quelques années de domination japonaise, et cette Corée n'est plus reconnaissable. Elle est devenue aussi paisible

⁵⁴⁵ André Fabre, *Histoire de la Corée*, Editions Langues Mondes, l'Asiathèque, Paris, 2000, p. 302

⁵⁴⁶ AMAE, Collin de Plancy, personnel, dossiers 2e série, volume 374 et Maurice Courant, « La vie politique en Extrême-Orient (1905-1906) », op.cit. 1906, p. 791

⁵⁴⁷ Maurice Courant, « La vie politique en Extrême-Orient (1905-1906), op.cit., 1906, p. 792

⁵⁴⁸ André Fabre, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2000, p. 303

⁵⁴⁹ Frédéric Boulesteix, *La Corée, un Orient autrement extrême. Essai de géopoétique*, op.cit. 2015, p. 40

⁵⁵⁰ Matignon, 1903, cité par Frédéric Boulesteix, *La Corée, un Orient autrement extrême. Essai de géopoétique*, op.cit., 2015, p. 75

qu'une île du Japon. Les Japonais ont commencé par la délivrer des bandits et des voleurs qui l'infestaient depuis des siècles. (...) L'ordre assuré, les japonais ont entrepris de nettoyer ce vieux pays appesanti sous la crasse, et que ravageait le typhus, la petite vérole et le choléra⁵⁵¹. »

Ou encore : « Les Japonais ont le droit de dire qu'ils ont apporté ici le progrès et les chances de l'évolution.⁵⁵² » Cette vision du rôle positif du Japon culmine sous la plume de Claude Farrère (1876-1957) :

« J'ai connu la Corée il y a quarante ans. C'était un désert de pierres. L'ancien Empire du Matin Calme, (..) s'était vu (...) d'abord appauvri, puis paralysé, enfin abêti. (...) Il ne subsistait là qu'un peuple craintif et doux, qui, peu à peu, renonçait au travail et même à l'effort de vivre. (...) Les mornes Coréens de jadis sont devenus des paysans, des fermiers, des hommes qui travaillent et qui mangent⁵⁵³. »

Dans le domaine de l'étude et de la connaissance de la Corée, la prééminence du Japon est nette à partir de 1905. Les collections coréennes qui parviennent en France après cette date le font via le Japon. Ce sont notamment les céramiques *punchong* collectionnées par les amateurs japonais et utilisées pour la cérémonie du thé. Vendues par des marchands d'art japonais, elles sont conservées dans des boîtes en bois de paulownia, les *tebako*, ornées d'inscription et des sceaux des collectionneurs et trouvent naturellement leur place auprès des bols *raku* ou des pièces réservées à la cérémonie du thé. La collection du peintre Raphaël Collin (1850-1916), acquise en 1917 par le musée des Beaux-Arts de Lyon est par exemple emblématique de ce mouvement. Elle comporte des grès japonais, des céramiques chinoises et des pièces coréennes de grande valeur, utilisées pour la cérémonie du thé⁵⁵⁴.

⁵⁵¹ André Bellessort, 1907, Frédéric Boulesteix, *La Corée, un Orient autrement extrême. Essai de géopoétique*, 2015, p. 75

⁵⁵² Hugues Le Roux, « La Corée qui meurt et ressuscite. Une visite à Séoul », *Le Matin*, 17 novembre 1915. Revue de presse de Victor Collin de Plancy, fonds de la société française de géographie, BNF / Département des Cartes et Plans

⁵⁵³ Claude Farrère, *Les grands drames de l'Asie*, 1938

⁵⁵⁴ http://www.mba-lyon.fr/mba/sections/fr/collections-musee/objets-d-art/oeuvres-objets-art/collection_r_collin/ceramique_japonaise, consulté le 28/06/2019

De même, les rares études encore consacrées à l'histoire ou l'art coréens doivent beaucoup aux recherches entreprises par les Japonais. En 1907, Edouard Chavannes (1865-1918), archéologue et sinologue, entreprend une mission de Pékin à la frontière coréenne. Il se rend en Corée pour reconnaître la stèle de *Kwanggaeto* découverte quelques années auparavant par des Japonais. Il publie à son retour dans le *T'oung pao*, revue du musée Guimet, un article sur le royaume de Koguryo (Ie – VIIe siècle), le premier en langue occidentale⁵⁵⁵.

La Corée est bien devenue province japonaise, avec la bénédiction de la plupart des Occidentaux ; et son étude un chapitre accessoire des études japonaises.

III.1.1.3. Collin de Plancy : un engagement discret ?

Au moment où commence la guerre russo-japonaise, Victor Collin de Plancy se trouve en France. Le ministre accorde alors une interview à la Revue *Armée et Marines* dans laquelle il exprime sa position et celle de la France, discrètement favorable à la Corée et surtout à la position que la France occupe alors en Corée, via ses nombreux conseillers. Il établit ainsi une sorte de bilan de son action diplomatique en Corée, dressant un état des lieux de l'influence française dans le pays, imputable largement à la présence de conseillers étrangers placés par Collin de Plancy auprès du gouvernement coréen.

En dehors de sa correspondance privée ou des dépêches qu'il adresse au ministère des affaires étrangères, Victor Collin de Plancy n'a pas publié d'écrits sur la Corée. L'article – richement illustré par des photographies de la collection personnelle du diplomate – est donc l'unique écrit « coréen » du diplomate.

« La question coréenne est en ce moment d'actualité, puisque selon qu'elle sera résolue dans un sens ou dans un autre, elle peut créer un conflit redoutable, ou au contraire, ramener vers la paix, deux nations puissantes toutes les deux. Nous avons la bonne fortune de pouvoir publier

⁵⁵⁵ Pierre Cambon, « La diplomatie culturelle, de Varat à Collin de Plancy. Les collections coréennes du Musée Guimet au XIXe siècle » op.cit., 2015, p. 14

à ce propos, des documents photographiques absolument inédits, accompagnés d'ailleurs de renseignements recueillis à une source des plus autorisées. Pour arriver à ce résultat, nous nous sommes adressés à l'honorable ministre de France à Séoul, M. Collin de Plancy, lequel est en ce moment de passage à Paris.

Ce très distingué diplomate a bien voulu faire un excellent accueil au rédacteur *d'Armée et Marine*, et voici, en réponse à nos questions, les très intéressantes déclarations qu'il a bien voulu nous faire :

« La Corée, nous a-t il dit, est un des principaux enjeux de la grosse partie qui va peut-être se jouer entre la Russie et le Japon. Vous allez le comprendre. Les Japonais qui prennent continuellement de l'extension, chercher naturellement un débouché du côté de la Corée. Ils ont d'ailleurs déjà de très gros intérêts engagés dans ce pays, leur commerce y atteint le chiffre de 80 millions par an; ils ont le chemin de fer de Séoul à Fou-San, qui se déroule sur un parcours de 500 kilomètres; ils ont toutes les compagnies de navigation aboutissant en Corée, enfin, ils possèdent toutes les banques de Séoul. Le nombre avoué des résidents japonais dans cette ville, se monte environ à 20.000. De plus, pour leur population qui est à l'étroit dans leurs îles, les Japonais ont besoin, en quelque sorte, d'un déversoir : la Corée est tout indiquée pour cela. »

Comme dans les nombreuses dépêches écrites dans le cadre de son service, la réponse au journaliste de la revue *Armée et Marine* est précise et étayée par des chiffres vérifiés. Elle montre la grande connaissance que Collin a non seulement de la Corée, mais également des intérêts du Japon voisin. Il poursuit son analyse sur la Russie :

« Maintenant, les Russes qui sont tout puissants en Mandchourie, ne voient pas d'un œil favorable l'influence naissante des Japonais en Corée. Ces derniers ne veulent pas admettre qu'on s'oppose à leur extension : voilà tout le conflit, qui, lorsque j'ai quitté Séoul, n'était pas encore à l'état aigu, où nous le voyons aujourd'hui. »

Collin a quitté Séoul à l'automne 1903 pour un congé de quelques mois en France où il n'est pas revenu depuis 1900. Il a voyagé pour la première fois par le Transsibérien, traversant la Sibérie enneigée⁵⁵⁶. Ses collègues restés en Corée l'entretiennent néanmoins régulièrement de la situation sur place.

Le rédacteur s'intéresse ensuite aux Français en Corée.

« — Et demandons-nous, que pense de cela la colonie française de Séoul?

— Naturellement, nous préférierions le *statu quo*, et vous allez vous en rendre compte, lorsque vous saurez ce qui est d'ailleurs assez ignoré, que notre influence est très grande auprès du gouvernement coréen. Certains de nos nationaux, par exemple, ont des situations officielles, comme M. Cremazy, conseiller du gouvernement coréen; Trémoulet, inspecteur supérieur des Mines impériales; M. Clémencet, directeur des Postes; M. Rémion, céramiste du gouvernement. »

Collin de Plancy cite ici les conseillers français qu'il est parvenu à placer auprès du gouvernement coréen après bien des efforts, dont il estime lui-même qu'ils restent malheureusement « assez ignorés » en France. Laurent Crémazy (1837-19..) est juriste. Ancien président de la cour de Saïgon, connu pour ses études de droit chinois, il est recruté par le gouvernement coréen, sur la suggestion de Collin de Plancy afin de travailler sur le code pénal coréen⁵⁵⁷. M. Trémoulet se voit confier la création d'une école d'exploitation minière, mission assortie du titre d'Inspecteur supérieur des Mines de la Maison Impériale. Cette école ne voit cependant jamais le jour⁵⁵⁸. Etienne Clémencet, conseiller-inspecteur, organise le service des postes et permet aux postes coréennes de rejoindre en 1900 l'Union Postale Universelle⁵⁵⁹. Enfin, Rémion est un

⁵⁵⁶ AMAE, Papiers d'agent, Victor Collin de Plancy, correspondance avec Bradier, et Berteaux

⁵⁵⁷ Marc Orange, « Victor Collin de Plancy et les conseillers français », op.cit., 2006, p. 106

⁵⁵⁸ Marc Orange, « Victor Collin de Plancy et les conseillers français », op.cit., 2006, p. 105

⁵⁵⁹ Elisabeth Chabanol, avec la participation de Min Kyoung-Hyoun, « Etienne Clémencet, conseiller-inspecteur et le service des postes en Corée », dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul. Destins croisés France-Corée de 1886 aux années 1950*, Atelier des Cahiers, Paris, 2019, pp. 35-56

céramiste chargé par le roi de créer une fabrique de porcelaine moderne, sur le modèle de Sèvres.

« Aux Français aussi, est confié la construction du chemin de fer du Nord-Ouest allant de Séoul à la frontière chinoise, et dont 20 kilomètres sont en exploitation. L'administrateur de la compagnie est M. Lefèvre; et les ingénieurs en sont nombreux, notamment MM. de la Peyrière, Bourdaret⁵⁶⁰. »

Ce projet de chemin de fer est une grande réussite pour Collin de Plancy. En effet, dès 1896, il tente d'imposer à l'empereur, pour la construction d'une ligne ferroviaire reliant les lignes coréennes aux lignes de Mandchourie et aux provinces russes et chinoises, des ingénieurs français et la société Fives-Lille. L'opposition du ministre Yi Wan-yong, méthodiste et partisan de l'influence américaine, et de Waeber, tout puissant conseiller russe auprès du roi, ne permet pas à ce premier projet d'aboutir. Mais Collin ne renonce pas et obtient en 1900 la nomination des ingénieurs français Lefèvre, La Peyrière et Bourdaret pour étudier le tracé d'une ligne de Séoul à la frontière Nord⁵⁶¹.

« L'exploitation des charbonnages de Ping-Yang est également confiée à nos compatriotes, sous la direction de M. Cuvillier. »

Les mines sont un énorme enjeu de la présence étrangère en Corée, et la France, grâce à Collin de Plancy, essaye également d'obtenir des concessions et reçoit l'exploitation d'une mine près de Pyong'yang⁵⁶².

« Enfin, il faut mentionner spécialement la mission du capitaine Payeur et de M. Louis, officier d'administration, contrôleur d'armes. Ces deux officiers, qui sont depuis trois ans en Corée, sont spécialement chargés par le gouvernement coréen, de réorganiser les ateliers de construction d'armes et de munitions du gouvernement coréen. Je ne dois

⁵⁶⁰ La correspondance privée de Collin de Plancy, conservée au Ministère des Affaires étrangères laisse à penser que l'épouse de M. Clémencet, conseiller pour les postes, quitta ce dernier pour Bourdaret. La vie dans la petite colonie française à Séoul devait être relativement animée.

⁵⁶¹ Marc Orange, « Victor Collin de Plancy et les conseillers français », op.cit., 2006, p. 104

⁵⁶² Marc Orange, « Victor Collin de Plancy et les conseillers français », op.cit, 2006, p. 105

pas oublier non plus la maison Rondon, qui est une importante maison de commerce française, dont les exploitations et importations s'élèvent à un chiffre d'affaires considérable. Voilà qui vous montre notre influence en Corée, d'autant plus grande que nous n'avons guère eu, jusqu'à présent à redouter la concurrence des autres nations. »

S'il est vrai que les résultats de Collin de Plancy auprès du gouvernement coréen sont importants, le diplomate exagère sans doute la position de la France dans la péninsule, d'autant plus, contrairement à ce qu'il sous-entend, que la concurrence en Corée est féroce. La Russie et le Japon sont les mieux placés, mais l'Allemagne ou encore les États-Unis cherchent également à placer leurs conseillers et obtenir des concessions économiques.

« Nous ne pourrions donc que souffrir d'un conflit, dont le résultat serait de diminuer assurément notre situation là-bas ».

Collin de Plancy fait preuve de lucidité sur le sort de la colonie française à l'issue du conflit. En effet, en 1905, l'ensemble des conseillers français, jugés indésirables par les nouveaux maîtres japonais, sont renvoyés en France⁵⁶³.

« — Et le gouvernement coréen, interrogeons-nous, quelle attitude aurait-il en cas de guerre?

— « Oh ! il se conformerait scrupuleusement à la déclaration de neutralité qu'il vient de faire. L'armée coréenne jouerait un rôle des plus effacés. Elle n'est guère importante d'ailleurs. Son effectif ne va pas au-delà de 10.000 hommes de troupe: elle est surtout une garde impériale ».

Le diplomate laisse par ses mots mesurés transparaître la véritable faiblesse de l'armée et du gouvernement coréens face à l'armée japonaise bien équipée et bien entraînée. L'article s'achève sur quelques mots du journaliste, qui décrit des photographies du fonds personnel de Collin de Plancy, mis à disposition par le diplomate.

⁵⁶³ Marc Orange, « Victor Collin de Plancy et les conseillers français », op.cit, 2006, p. 105

« C'est sur ces mots que nous prenons congé de l'éminent diplomate, non sans l'avoir remercié des déclarations qu'il a bien voulu nous faire.

Nous publions, à la seconde page de ce numéro une photographie très intéressante qui le représente au milieu de toutes les personnes de son entourage. Nos lecteurs trouveront aussi, au moyen des documents photographiques ci-contre, un aperçu d'ensemble de l'armée coréenne. L'une de ces photographies met en parallèle les costumes de deux générations successives et témoigne de la rapide transformation, des mœurs en Corée. Tout ne paraît pourtant pas avoir aussi vile marché que dans l'armée. On en jugera par la curieuse photographie que nous reproduisons à la p. 148, représentant le bac qui traverse la rivière de Séoul à Young San, soit à 3 kilomètres de la capitale; habitations, attelage, costumes, coiffures, semblent assez primitifs et, dans tous les cas, très caractéristiques⁵⁶⁴. »

C'est avec discrétion et mesure que Collin de Plancy exprime dans cet article son attachement à la Corée et son soutien à sa cause bien qu'il semble considérer l'affaire déjà comme entendue.

III.1.2. Collin de Plancy au cœur d'un réseau d'amis marginalisés de la Corée

Collin de Plancy, « révélateur » de la Corée, a pu compter sur des proches, pour la « photographier » ou en réaliser les « tirages ». Ces amis de la Corée s'en trouvent tous à un degré ou à un autre éloignés par l'invasion japonaise mais continuent dans leurs courriers à évoquer avec le diplomate le pays perdu.

III.1.2.1. La Corée en héritage : Eugène Bradier (1877-1945)

« Pour moi le vide est plus profond encore. C'est que des liens de tendre affection m'unissent à vous, des liens aussi de profonde reconnaissance. Vous avez été

⁵⁶⁴ Rolfe de Sussex, « Chez le ministre de France en Corée », *Armée et Marine. Sports et Actualités*, Février 1904, p.144-147

bien bon avec moi, merci de tout mon coeur⁵⁶⁵. » Ce sont les termes qu'Eugène Bradier, élève-interprète à la légation de France à Séoul emploie pour écrire à Collin de Plancy qui vient de quitter la Corée pour la France, via le transsibérien.

Ces termes affectueux ne s'adressent pas seulement au supérieur hiérarchique : Eugène Henri Jean Marie Bradier est en effet un cousin de Victor Collin de Plancy, du côté de sa mère, Augusta Clarisse née Bradier (1827-1913). Il est en effet le fils aîné de Joseph Victor Eugène Bradier (1850-1920), employé de chemin de fer, fils de Jean-Baptiste Bradier (1823-1896) qui était le frère aîné d'Augusta Clarisse Bradier. Victor Collin de Plancy semble avoir entretenu des liens étroits avec la famille de sa mère, en particulier avec Eugène Bradier. Jacques Collin de Plancy ((1794-1881), père de Victor, avait fondé une société d'édition de livres religieux, la société Saint-Victor, dans laquelle étaient employés plusieurs membres de la famille de sa femme, Augusta Clarisse, notamment son frère Joseph Eugène Bradier (1831-1920)⁵⁶⁶ et son beau-frère Henri Loonès, époux d'Adèle Bradier, sœur d'Augusta⁵⁶⁷. Lors du décès d'Augusta, Eugène Bradier se trouve aux côtés de Victor Collin de Plancy⁵⁶⁸. Et ce dernier est présent lorsque décède Joseph, le père d'Eugène en 1920⁵⁶⁹. Eugène Bradier et son jeune frère Gaston Victor Marie Bradier⁵⁷⁰ (1884-1961) choisissent de suivre la même voie que leur cousin. Tous deux sont diplômés de l'INALCO avant de s'orienter vers la carrière diplomatique. Gaston commence sa carrière à Tokyo avant d'être nommé en Norvège, puis au Portugal. Il dirige ensuite le service du chiffre du Ministère des Affaires étrangères.

Eugène Bradier commence quant à lui sa carrière en Corée en janvier 1903, sous les ordres directs de son cousin, Victor Collin de Plancy. Lorsque ce dernier prend un congé à l'hiver 1903-1904, Eugène lui adresse une dizaine de courriers emplis de sollicitude afin de le tenir informé des événements politiques en Corée (décès de l'impératrice douairière, montées des tensions avec le Japon) mais aussi

⁵⁶⁵ AMAE, Papiers d'Agents, Victor Collin de Plancy, PAAP 50, Lettre d'Eugène Bradier à Victor Collin de Plancy, 28 novembre 1903

⁵⁶⁶ Archives Nationales, AN, F/18 2031

⁵⁶⁷ Archives de Paris, registre V4E 4487 p 20 n°154

⁵⁶⁸ Archives de Paris, registre VIIIE491, p.9 Acte de décès 15D243 n°2262, p.4

⁵⁶⁹ Archives de Paris, acte de décès 6D204 p 18 n°666

⁵⁷⁰ Archives Nationales, Base Léonore, Dossier 19800035/343/46237

des petits événements quotidiens survenus à la légation de France (changement de domestique, pigeons « à l'abri de la dent vorace du chat »). Il exprime toute son amitié, et demande même à Collin de remettre un courrier à ses parents, de saluer sa « chère tante » pour lui, et d'intercéder auprès de son frère Gaston, avec qui il semble avoir eu un différend au sujet de leur père⁵⁷¹. Ses lettres révèlent une certaine tendresse pour le pays où il séjourne. Il décrit notamment la remise de la Légion d'honneur à l'Empereur Gojong en décembre 1903 et la réception qui a suivi, au cours de laquelle les danseuses ont pu montrer leurs talents.

Malheureusement, son séjour en Corée ne dure pas. A l'été 1904, alors qu'il n'est dans le pays que depuis quelques mois, il est atteint d'une ulcération du duodénum compliquée d'une jaunisse⁵⁷². Son état s'aggrave à l'automne et Collin de Plancy, sur les conseils du médecin de la légation, demande son renvoi en France afin qu'il puisse s'y faire soigner et faire une cure. Trop faible pour supporter le voyage, Bradier garde le lit encore quelques mois. Il ne revient en France qu'en avril 1905. Son état nécessite un repos et des soins prolongés et c'est seulement au printemps 1906 qu'il peut reprendre du service.

Mais la situation en Corée a changé : la guerre russo-japonaise s'est soldée par une victoire nipponne entérinant la mainmise du Japon sur la péninsule coréenne. Collin lui-même a quitté le pays pour la Thaïlande. Bradier poursuit donc sa carrière en Chine. Il s'installe à Mongtseu, tout en regrettant une installation bien plus difficile qu'à Séoul : « là-bas, me prouvant votre bonne affection, vous aviez tout préparé en vue de ma prochaine arrivée, et je n'avais eu qu'à prendre les meubles ou objets de Teissier⁵⁷³. » Il poursuit : « Vous savez, mon cher cousin : je le regrette bien mon poste de Séoul avec vous comme chef, et si cela se pouvait encore, je paierais une fière chandelle à tous les bons saints du Paradis pour retourner sous vos ordres. J'abandonnerais volontiers une gérance de consulat, même celle de Mongtseu. Mais voilà, cela se peut-il, et surtout, le voudriez-vous ? » Quelques mois plus tard, il évoque avec nostalgie la « pauvre et douce Corée » : « Je me souviendrais toujours de

⁵⁷¹ AMAE, Papiers d'Agents, Collin de Plancy, PAAP 50, 15 lettres entre le novembre 1903 et mars 1904

⁵⁷² Nicole Bensacq-Tixier, *Dictionnaire du corps diplomatique et consulaire en Chine, 1840-1911*, p.177

⁵⁷³ AMAE, Papiers d'agent, Collin de Plancy, PAAP 50, Lettre d'Eugène Bradier à Victor Collin de Plancy, 12 mai 1907

la « pauvre et douce Corée » pour bien des raisons heureuses et pour celle aussi des bonnes promenades et des chasses que l'on pouvait y faire⁵⁷⁴. » Il recommande également régulièrement son jeune frère Gaston à la bienveillance de leur cousin plus âgé⁵⁷⁵. Lui-même choisit de s'orienter vers l'enseignement ce qui lui vaut par la suite d'être nommé « inspecteur des étudiants chinois en France » et directeur de l'Association Amicale Franco-chinoise ⁵⁷⁶ . Il œuvre alors au rapprochement intellectuel entre la France et la Chine, faute de pouvoir continuer à promouvoir la Corée devenue colonie japonaise.

III.1.2.2. Maurice Courant, un coréanologue en province

Fidèle ami de Collin de Plancy, Maurice Courant reste lui aussi attaché à la Corée, malgré les difficultés du pays, et les siennes propres.

En 1896, las d'attendre sa titularisation et fatigué par une vie nomade et difficile, Maurice Courant décide de renoncer à la carrière d'interprète. Le gouvernement coréen lui ouvre alors une perspective intéressante, celle de devenir conseiller étranger en Corée afin d'organiser une réforme du système d'éducation et de participer à la formation des jeunes fonctionnaires. La demande officielle en est faite par le ministre coréen de l'Instruction Publique, un certain Min Chongmuk auprès de Collin de Plancy⁵⁷⁷ . Maurice Courant accueille la proposition avec enthousiasme : « Vous tâchez d'arranger pour moi à Seoul une situation qui m'irait parfaitement : j'y aurais divers avantages, fixé puisque j'aurais un contrat d'une durée donnée, appointements convenables et surtout facilités pour des travaux et des recherches scientifiques de tous genres⁵⁷⁸. » Dans un autre courrier, Maurice Courant précise ses conditions, notamment en termes de traitement (18 000 fcs par an pour la durée du contrat) et indique qu'il aimerait profiter de son séjour pour continuer ses

⁵⁷⁴ AMAE, Papiers d'agent, PAAP 50, Lettre d'Eugène Bradier à Victor Collin de Plancy, 7 septembre 1907

⁵⁷⁵ « Je pense que mon frère vous aura fait part de son succès à l'Ecole des Langues orientales et de son admission à la première partie de sa licence en droit. », AMAE, Papiers d'agent, Lettre d'Eugène Bradier à Victor Collin de Plancy, 7 septembre 1907

⁵⁷⁶ Nicole Bensaïq-Tixier, *Dictionnaire du corps diplomatique et consulaire en Chine, 1840-1911*, p. 177

⁵⁷⁷ Daniel Bouchez, « Un défricheur méconnu des études Extrême-Orientales : Maurice Courant (1865-1935) » op.cit., 1983, 271, p. 57

⁵⁷⁸ AMAE, Papiers d'agents, Collin de Plancy, PAAP 50, Lettre de Maurice Courant, 5 février 1897

recherches archéologiques, linguistiques et autres⁵⁷⁹. Mais l'enthousiasme de Maurice Courant et le talent diplomatique de Victor Collin de Plancy ne suffisent pas à concrétiser ce projet. Le ministre coréen se doit de consulter le représentant russe Waeber, alors tout puissant en Corée. Celui-ci s'oppose au projet. L'accord entre la France et la Corée n'aboutit pas.

Installé à Paris avec sa famille⁵⁸⁰, Maurice Courant décide de s'orienter vers les études orientales et de ne plus repartir en Extrême-Orient. Cette décision est sans doute également motivée par de douloureux événements personnels survenus en Chine⁵⁸¹. En août 1895, il perd en effet dans la même journée ses deux fils, du choléra. Il accepte ainsi de rédiger, pour la Bibliothèque nationale, un nouveau catalogue des manuscrits chinois, japonais et coréens. Il cherche également à obtenir une place dans l'enseignement. Son épouse étant la fille du directeur de l'École Nationale des Langues Orientales, M. Schefer, il espère peut-être de son beau-père une certaine bienveillance. Mais celui-ci décède en 1898. Maurice Courant remplace d'abord Édouard Chavannes, chargé de cours de chinois au Collège de France, en 1897. Il tente également de se faire nommer à l'École des langues orientales, notamment à la chaire de japonais, tenue par l'orientaliste Léon de Rosny, déjà très âgé. Il publie, pour se faire connaître, une *Grammaire japonaise*. La chaire de chinois de l'École des langues orientales se libère finalement la première au moment du décès prématuré de Dévéria en 1899. Mais l'École des langues orientales préfère un praticien, Arnold Vissière (1858-1930), ancien interprète en Chine, lui-même ami proche de Collin de Plancy, au savant Maurice Courant, qui renonce à enseigner à Paris.

Ces années lui ont néanmoins permis de poursuivre ses recherches sur l'Extrême-Orient et notamment sur la Corée, à laquelle il consacre plusieurs conférences au musée Guimet, notamment une sur les rapports entre le Japon et la Corée, dans laquelle il insiste sur les apports culturels et artistiques de la Corée au

⁵⁷⁹ AMAE, Papiers d'agents, Collin de Plancy, Lettre de Maurice Courant, 20 septembre 1897

⁵⁸⁰ Maurice Courant et son épouse eurent deux autres fils.

⁵⁸¹ Daniel Bouchez, « Un défricheur méconnu des études Extrême-Orientales : Maurice Courant (1865-1935) » op.cit. 1983, 271, p. 63

Japon : bouddhisme, arts de la sculpture et de la céramique⁵⁸². Mais il a en réalité peu de temps à accorder à la Corée, comme il s'en ouvre lui-même dans un courrier : « Mes travaux depuis mon retour en France, travaux imposés par les circonstances m'ont surtout tourné du côté de la Chine et du Japon, et je ne vois pas encore quand ni comment je pourrai utiliser tous les documents ramassés pendant mes deux ans de Séoul. Cela se fera peut-être un jour cependant. Il me faudrait pour cela avoir plus de temps, pouvoir davantage travailler à mon goût et en somme que ma situation fût plus assise⁵⁸³. »

Une autre occasion de s'intéresser de plus près à ce pays qui lui tient à cœur lui est donnée par Victor Collin de Plancy en 1898, qui lui propose, à l'occasion de la participation de la Corée à l'exposition universelle de 1900 de rédiger une monographie complète sur la Corée. Maurice Courant fournit un premier plan pour l'ouvrage, en cinq sections : géographique, historique, administrative et sociale, artistique et industrielle, géologique, botanique et zoologique⁵⁸⁴. Il décline cependant l'offre : la documentation lui manque, de même que le temps nécessaire à l'élaboration d'un tel ouvrage, et l'argent, étant toujours dépourvu d'un poste et d'appointements fixes⁵⁸⁵.

En 1900, Maurice Courant obtient enfin le poste tant désiré. Mais c'est loin de Paris qu'il est finalement chargé d'un cours de chinois. L'université et la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon ont créé conjointement une chaire de chinois qui lui est confiée. Les liens avec la Chine sont très importants pour cette ville où règne l'industrie de la soie. Loin de Paris, Maurice Courant se consacre à l'enseignement du chinois et à des cours de civilisation extrême-orientale. Il participe également à la création d'un institut franco-chinois, financé par les deux pays et destiné à former en France des étudiants chinois. Ces tâches administratives et ses activités d'enseignement l'accaparent. En 1909, il écrit ainsi à Collin de Plancy :

⁵⁸² Maurice Courant,

⁵⁸³ Lettre du 30 décembre 1898 à Mgr Mutel, cité par Daniel Bouchez, « Un défricheur méconnu des études Extrême-Orientales : Maurice Courant (1865-1935) » dans *Journal Asiatique*, Leuven : Peeters Publishers, 1983, 271, p. 64

⁵⁸⁴ AMAE, Papiers d'agents, Collin de Plancy, Note liée à la lettre du 26 juin 1898

⁵⁸⁵ AMAE, Papiers d'agents, Collin de Plancy, Lettre du 26 juin 1898

« Vous trouverez ci-joint, cher Monsieur, un résumé très serré, presque une traduction des passages relatifs à la poterie, je n'ai laissé que quelques phrases insignifiantes, entre crochets, j'ai ajouté quelques remarques. Je vais vous envoyer ce très intéressant volume par colis postal. En le parcourant, je me vois revenu de vingt ans en arrière et je parcours de nouveau tous ces lieux communs, sur plus d'un point, spécialement sur l'épigraphie je pourrais compléter l'ouvrage. Jamais je n'ai eu le temps d'utiliser mes documents, cela se retrouvera peut-être un jour et alors je serai bien aise d'avoir cet ouvrage⁵⁸⁶.»

Une blessure à la main droite en 1910, dont il ne se remet jamais complètement, limite encore ses recherches et ses publications⁵⁸⁷. En 1913, il présente sa thèse de doctorat consacrée à la musique chinoise, avec un appendice sur la musique coréenne.

En 1919, Maurice Courant fait partie d'une mission diplomatique universitaire en Asie, dont l'objectif est d'établir des liens plus étroits entre les universités françaises et les établissements chinois et japonais. Ce séjour en Extrême-Orient est l'occasion de se rendre une dernière fois en Corée et de retrouver pour quelques jours Mgr Mutel avec lequel il correspond jusqu'à la fin de sa vie. Ses dernières années sont consacrées à l'enseignement et à la rédaction d'articles de commentaires sur l'actualité des pays extrême-orientaux dans les *Annales des sciences politiques*. Les thèmes de ses derniers cours prouvent que Maurice Courant a amassé des connaissances très importantes sur la Corée lors de ses deux courts séjours. Il aborde ainsi des sujets très pointus, tels que le changement dynastique qui fit passer de Goryeo à Joseon en 1392, et ses conséquences politiques, sociales, culturelles et religieuses (passage d'un bouddhisme d'Etat au néo-confucianisme).

Maurice Courant est le seul orientaliste de sa génération à s'intéresser de manière approfondie à la Corée. Mais cet intérêt pour un pays méconnu ne lui a pas

⁵⁸⁶ Médiathèque de Troyes, Fonds Collin de Plancy, Dossier Céramique, Lettre de Maurice Courant (3, chemin du chancelier Ecully, Rhône), 29 novembre 1909.

⁵⁸⁷ Daniel Bouchez, « Un défricheur méconnu des études Extrême-Orientales : Maurice Courant » op.cit., 1983, 271, p. 82

été profitable : exclu des grandes instances d'enseignement parisiennes, Maurice Courant n'a finalement pu entreprendre le catalogue des manuscrits coréens de la Bibliothèque nationale, catalogue qui aurait peut-être permis un véritable essor des études coréennes. Ses travaux demeurent marginaux et aucun des étudiants formés à Lyon ne prend son relai dans le domaine des études coréennes.

III.1.2.3. Monseigneur Mutel (1854-1933), missionnaire dans une colonie japonaise

Monseigneur Mutel est une des figures majeures du catholicisme coréen.

Entré au Séminaire des Missions Étrangères de Paris le 4 octobre 1873, il étudie à Rome, est ordonné prêtre le 24 février 1877 et, destiné pour la Corée, part de Paris le 5 avril 1877⁵⁸⁸. Une de ses missions principales concerne les martyres coréens victimes des persécutions de 1839, 1846 et 1866. Il rejoint la Corée avec la volonté d'obtenir leur béatification. En route vers la péninsule, il s'arrête ainsi au Tonkin où l'instruction d'une cause en béatification est en cours. Il parvient enfin en Mandchourie en décembre 1877 où il peut étudier le chinois et le coréen à Notre-Dame des Neiges, aux environs de Tcha-keou. Cette localité est le refuge des missionnaires de Corée ayant échappé aux persécutions. C'est également là que ceux désireux de gagner le pays, encore fermé aux influences étrangères, patientent. En novembre 1880, le Père Mutel parvient enfin à pénétrer en Corée où il est abrité par des Coréens convertis avant de gagner Séoul. La vie des missionnaires français est alors difficile. Ils vivent dans le secret et dans la peur des persécutions, et ne se déplacent que de nuit, ou enveloppés dans des grands habits de deuil, la tête couverte d'un chapeau à large bord⁵⁸⁹. Au printemps 1885, le Père Mutel quitte la Corée pour rejoindre Paris où il enseigne le dogme et la liturgie aux Missions étrangères. À la suite du décès de Mgr. Blanc en février 1890, il est nommé évêque titulaire et vicaire apostolique de Corée en août 1890. La situation a beaucoup changé par rapport à son

⁵⁸⁸ Biographie de Gustave Mutel dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul. Destins croisés France-Corée de 1886 aux années 1950*, Atelier des Cahiers, Paris, 2019, pp. 132-137

⁵⁸⁹ Charles Dallet, *Histoire de l'Église de Corée : précédée d'une introduction sur l'histoire, les institutions, la langue, les moeurs et coutumes coréennes*, Paris, 1874

premier séjour : le traité entre la France et la Corée garantit la liberté de culte et d'exercice pour les missionnaires. Le représentant français en Corée est le garant de cet exercice. Mgr Mutel rencontre Collin de Plancy. Le contact est chaleureux, l'entente immédiate. Elle durera toute la vie du diplomate. Les deux hommes échangent ainsi de nombreux courriers.

Après le départ des diplomates, Mgr Mutel demeure en Corée jusqu'à son décès en 1933. L'évêque s'occupe de développer l'Eglise de Corée en faisant venir des missionnaires français et allemands, et des religieuses, en développant les séminaires et les paroisses en région. Durant son épiscopat, Mgr. Mutel ordonne 64 prêtres coréens. Les catholiques coréens sont chaque année en moyenne 4 à 5000 de plus. Lors de l'annexion de la Corée par le Japon en 1910, il y a dans le pays 69 postes missionnaires, dont certains ont leur église et leur presbytère solidement construits, 73.000 chrétiens et 15 prêtres coréens.

Pour exercer son ministère, Mgr Mutel doit composer avec plusieurs autres acteurs ou concurrents. Ce sont d'abord les missionnaires protestants américains, arrivés en force à partir de 1890, et qui rencontrent un grand succès auprès des Coréens. Ces derniers publient ainsi une revue anglophone le *Korean Repository* qui diffuse des informations sur la Corée. Comprenant tout l'intérêt de la presse, Mgr Mutel a également l'idée d'éditer un journal. Il s'agit d'un hebdomadaire illustré de photographies et écrit en coréen, le *Kyonghyang sinmun*, dont la rédaction et la publication sont gérés par le père Florian Demange (1875-1938)⁵⁹⁰. Cette publication, en coréen et au ton énergique, heurte les intérêts de Japonais qui la font finalement interdire en 1911.

Une autre préoccupation de l'évêque, incarnée par la devise épiscopale qu'il se choisit – « Florete, flores martyrum », « Que fleurisse la fleur des martyrs » - est la béatification des Catholiques – Français et Coréens – victimes des persécutions du XIXe siècle. Ces efforts sont récompensés en 1925 avec la béatification d'une partie de ces martyrs, le reste de la procédure étant suspendue du fait de l'appesantissement du

⁵⁹⁰ René Dupont, « Un pionnier, monseigneur Florian Demange » dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul. Destins croisés France-Corée de 1886 aux années 1950*, Atelier des Cahiers, Paris, 2019, pp.139-147

jou japonais sur la péninsule coréenne⁵⁹¹. Le travail effectué par Mutel pour alimenter le dossier de béatification des martyrs coréens est un travail de recherche minutieux : il étudie et traduit les archives nationales coréennes du siècle précédent et rassemble les témoignages anciens.

Mutel est pendant toute sa vie le correspondant de Victor Collin de Plancy et de Maurice Courant. A leur demande, il rassemble des documents, vérifie des informations, traduit, expédie ouvrages rares, documents intéressants, « bibelots ». Mais si son action aboutit après de longs efforts à la béatification des martyrs coréens, elle ne permet pas à la Corée de gagner une visibilité sur la scène culturelle française.

Ainsi, les amis de Collin de Plancy qui s'intéressent à la Corée – et qui sont toujours en vie au début du XXe siècle – se retrouvent marginalisés et bien éloignés de leur centre d'intérêt.

III.1.3. Oublier la Corée ? L'absence de publication et de soutien officiel à la cause coréenne

III.1.3.1. Une abondante documentation sur la céramique coréenne

Parmi les archives de Victor Collin de Plancy léguées à la Bibliothèque de sa ville natale de Troyes figure un volumineux dossier contenant une documentation abondante et variée sur la céramique coréenne : notes manuscrites listant des objets trouvés dans des tombeaux lors de fouilles, traductions d'ouvrages chinois ou anglophones consacrés à la céramique chinoise ou coréenne, parfois assorties de dessins, nombreuses mentions bibliographiques, catalogues de ventes, articles de presse, courriers des correspondants habituels de Collin de Plancy (Maurice Courant, Arnold Vissière) répondant à des questions précises posées par le diplomate (dates d'ambassades, transcription de titres en coréen, etc...).

⁵⁹¹ Cho Kwang, « L'intérêt de l'évêque Mutel pour les martyrs coréens », dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul. Destins croisés France-Corée de 1886 aux années 1950*, Atelier des Cahiers, Paris, 2019, pp. 123-131

Le document le plus ancien de ce corpus disparate est la traduction d'un ouvrage chinois de 1771 sur la manière de recevoir les hôtes à la table de l'empereur, mentionnant les porcelaines. Le document le plus récent, le résumé manuscrit d'un article de presse consacré aux descendants coréens au Japon, actifs dans l'industrie céramique, date du 8 février 1917 :

« Comme suite à l'article de l'Osaka Mainichi, nous trouvons dans un livre intitulé « Seiyuki » (Voyage dans les provinces occidentales) une description d'une visite faite il y a 100 ans à ce même village. L'auteur était un médecin de Kyoto, Harutomo Miyagawa, plus connu sous le pseudonyme de Tachibana Nanjein. Son voyage eut lieu de 1782-83 (2^e et 3^e Temmei).

Noshiroko, village à 14 milles l'ouest de Kagoshima est entièrement habité par des descendants de Coréens, dont les ancêtres furent amenés en Satsuma avant 1598. Ils parlent coréen et se vêtent à la mode coréenne. A leur arrivée ils constituaient 17 familles : Sin, Yi, Pak, Pyen, Jun, Chyong, Cha, Kang, Chin, Choi, No, Sim, Kim, Paik, Chong, Ha et Chu.

Il remarqua que tous portaient des noms comme Kin Keizan (Kim Kyong-San) et Haku Koki (Paik Hyo-kein), Boku Yoshin (Pak Yong-Sin), Boku Yoan (Pak Yong-an).

Il vit quelques spécimens de céramiques, fabriqués selon les préceptes de leurs ancêtres. La porcelaine blanche de qualité supérieure n'est faite que sur l'ordre du seigneur et sa vente est interdite. Les particuliers ne peuvent s'en procurer, l'exportation est défendue. Il en demanda sans succès un spécimen et ne reçut qu'une petite coupe à saké noire. Les qualités inférieures sont « thick » et bleu et sont tout à fait « fire-proof ». Elles ont la forme d'une théière et sont envoyées dans les provinces voisines. On en trouve à Osaka où les habitants les conservent comme des trésors sous le nom de porcelaine de Satsuma. En Satsuma on

les appelle communément « Noshiroko choka », choka étant un idiotisme de Satsuma pour théière⁵⁹². »

Les notes manuscrites et traductions d'ouvrages de la main de Collin de Plancy ne sont pas datées. Certains documents datés montrent que ce travail de constitution d'une documentation a commencé lorsque Collin se trouvait en poste en Corée, ainsi de plusieurs courriers de Maurice Courant, datés de 1893 et traduisant à la demande de Collin de Plancy des inscriptions relatives aux porcelaines. Sans doute s'agit-il là de la documentation promise par Collin au musée de Sèvres dès les années 1889. Mais le diplomate continue d'enrichir sa connaissance de la céramique asiatique, et en particulier coréenne une fois revenu en France.

Les sujets abordés dans la documentation constituée sont également variés. Collin de Plancy s'intéresse d'abord à la classification des céramiques coréennes, dont il propose une tentative :

« Céladon avec dessins sous couverte épaisse, avec dessins en reliefs couv épaisse, avec dessins en relief couv. fine, uni / porcelaine blanche craquelée, porcelaine avec dessins bleus craquelé / moderne : porcelaine blanche ou grisâtre non craquelé, avec dessins bleu non craquelé⁵⁹³ ».

Il tente également de proposer un historique de ces objets et de les dater. Les fouilles, dont les relevés mentionnent avec précision les monnaies trouvées avec les céramiques, lui permettent de proposer des datations grâce aux dates de règne indiquées sur les sapèques :

« Des fouilles faites à Koyang à 30 li de Séoul dans une caverne qui semblait un tombeau pour l'inscription qui s'y trouvait (sans art) ont donné les sapèques de Sam-han ou hait tong, plus des sapèques chinoises des Long et des Yuan. Les plus récentes étaient tche yuan tong pao du règne de Tchen tsang (1295-1308). (...) Vases de bronze, cuillers et

⁵⁹² Médiathèque de l'agglomération troyenne, Fonds Collin de Plancy, carton 9, dossier sur la céramique coréenne, Note manuscrite, N°23, The Seoul Press, 8 février 1917

⁵⁹³ Médiathèque de l'agglomération troyenne, Fonds Collin de Plancy, carton 9, dossier sur la céramique coréenne, Note manuscrite (N°151)

bâtonnets, ferrures, une dent. Porcelaines unies brunes à grandes craquelures avec fleurs. 1 vase très évasé avec des parois translucides genre coquille d'œuf très blanc, tasses évasées, petits vase blanc avec couvercle, bouteille avec fleurs en couleur brunes⁵⁹⁴. »

Il n'hésite pas à étudier les collections déjà classées et présentes à l'étranger. Ainsi en 1916, il note :

« Nous apprenons par une dépêche de New York en date du 17 mars que 32 spécimens de poteries coréennes ont été offerts au Metropolitan Art Museum par M. Samuel T. Peters. La Dépêche expose : « Jusqu'à présent, le musée n'avait possédé qu'une demi-douzaine de spécimens de cette belle porcelaine coréenne, et le don de M. Peters est une augmentation bienvenue. Ce sont des vases en forme de bouteilles, des bols d'un délicat contour et des boîtes à fard parmi d'autres objets en porcelaine céladon d'un vert tendre et exquis appelé par les indigènes « vert de martin-pêcheur ». Un chrysanthème stylisé figure comme ornement et la grue est également tracée sur beaucoup de ces pièces. On savait relativement peu de chose sur cette porcelaine coréenne jusqu'aux dernières affaires russes. Dans ces dix dernières années, où l'on a recueilli dans les tombes où elle avait été conservée. On suppose qu'elle est une production de la dynastie de Koryo de 936 à 1392, période pendant laquelle le pays était bouddhiste et où la poterie était enterrée avec les morts⁵⁹⁵».

Le diplomate conserve également les références des objets coréens présents dans les ventes des grands collectionneurs parisiens : Samuel Bing, Hayashi Tadamasu, Philippe Burty. Cet intérêt pour les collections de céramiques coréennes ne s'est semble-t-il pas limité à l'observation passive. Ainsi, un échange de courriers indique que Collin de Plancy a contacté M. Charles Lang Freer (1854-1919) afin de lui indiquer des objets présentés dans une galerie parisienne et susceptible de

⁵⁹⁴ Médiathèque de l'agglomération troyenne, Fonds Collin de Plancy, carton 9, dossier sur la céramique coréenne, Note manuscrite (N°153)

⁵⁹⁵ Médiathèque de l'agglomération troyenne, Fonds Collin de Plancy, carton 9, dossier sur la céramique coréenne, Note manuscrite (N°31), The Seoul Press, 13 avril 1915

l'intéresser. L'industriel et collectionneur américain avait rassemblé une collection très importante d'objets d'art asiatiques, notamment 451 objets coréens⁵⁹⁶. En février 1910, Collin de Plancy lui adresse un courrier et une photographie de céramiques chinoises proposées par le marchand M. Worch, Rue Bleue, 9 et 11, Paris :

« Dear Mr Freer,

I received on the 26th of december your kind letter of november 30th and I was glad to know how you were satisfied with your trip to China and Japan.

I have been lately to see the things newly received by Mr Worch from China and I have specially noted those reproduced on the two photos included. If any one will be of interest for you, M. W. said to me that he will be pleased to send it to you for inspection. Hoping that you will find the opportunity to assist me in the selling of my collection. I remain...⁵⁹⁷ »

Collin a par ce courrier sans doute voulu attirer l'attention du collectionneur sur sa propre collection qu'il s'apprête alors à mettre en vente. Sans succès, puisque Freer n'est pas présent à la vente en 1911 et n'acquière donc aucun objet de la collection du diplomate.

Parmi les sujets qui semblent avoir particulièrement préoccupé Victor Collin de Plancy figure l'exportation vers le Japon des savoir-faire coréens en matière de céramiques. Le dossier compte ainsi au moins treize documents uniquement consacrés à cette question. Lors de l'invasion de la Corée par Toyotomi Hideyoshi au XVI^e siècle, des potiers coréens sont en effet déportés au Japon et installés dans l'île de Kyûshû. Leur installation marque le début de l'industrie céramique au Japon⁵⁹⁸. La volonté de démontrer ce que la céramique japonaise doit aux potiers coréens est peut-être une façon pour l'ancien représentant en Corée de soutenir discrètement la péninsule annexée.

⁵⁹⁶ Thomas Lawton et Linda Merrill, *Freer: A Legacy of Art*, Washington, DC: Freer Gallery of Art, 1993

⁵⁹⁷ Médiathèque de l'agglomération troyenne, Fonds Collin de Plancy, carton 9, dossier sur la céramique coréenne, Note manuscrite (N°76), Brouillon de lettre

⁵⁹⁸ Christine Shimizu, *L'art japonais*, Tout l'art, Flammarion, Paris, 2008, p. 260

III.1.3.2. L'impossibilité d'écrire sur la Corée ?

Face à cette abondante documentation, il faut s'interroger sur l'objectif de Collin de Plancy. Avait-il rassemblé ces documents pour le musée de Sèvres, comme le laisse penser la correspondance avec le musée dans les années 1890 ? Mais dans ce cas, pourquoi ne pas remettre l'ensemble aux conservateurs du musée ? Il est vrai qu'à son retour de Corée, Collin a la surprise de constater que les objets offerts par lui-même au musée en 1894 ne sont pas présentés au public. En cause, l'absence de place évoquée dans un rapport d'Edouard Garnier au secrétariat aux Beaux-arts. Il faut des vitrines supplémentaires pour présenter cette collection abondante : « Jusque-là (...) les poteries et porcelaines coréennes rapportées par M. Collin de Plancy (...) resteront forcément dans les combles et réserves de la Manufacture, sans aucun profit pour le public ni pour les donateurs⁵⁹⁹. » Le sort réservé aux céramiques destinées à être déposées au musée de la porcelaine de Limoges ou au musée de Rouen, qui n'ont été prises aux inventaires du musée de la céramique de Sèvres qu'en 1904, sans aucune mention de provenance ni du donateur, témoigne également que la céramique coréenne n'est pas une priorité pour le musée de Sèvres. Ce désintérêt explique sans doute que Collin n'ait pas voulu livrer sa documentation au musée.

Cependant, la nature même des notes prises, assorties de dessins, de commentaires, de mentions parfois elliptiques, semblent les destiner non pas à un tiers mais bien au diplomate lui-même. Il y a là matière à un ouvrage fondateur sur la céramique coréenne. Mais ce livre n'est jamais écrit. En 1913, Collin fait publier la traduction d'un ouvrage chinois sur les vers à soie⁶⁰⁰. Il s'agit d'un travail ancien, réalisé en collaboration avec Maurice Jametel, décédé en 1889 et qui se situe à la croisée de deux passions du diplomate : le chinois et l'entomologie.

⁵⁹⁹ Archives du Musée national de la céramique de Sèvres, 4W70

⁶⁰⁰ *Guide pour l'élevage des vers à soie sauvages*, par Tch'ang-Ngen,... traduit du chinois par M. Victor Collin [avec l'assistance de Maurice Jametel], Paris, Editions P.Dupont, 1913. Extrait du *Bulletin de l'Association amicale franco-chinoise*, vol. V, n 1, janvier 1913

Il est très difficile de savoir pourquoi Collin n'a pas utilisé cette documentation très abondante pour publier sur la Corée. Sa santé fragile⁶⁰¹, la vente de sa collection personnelle en 1911, un difficile procès à propos de son patronyme constituent autant de raisons personnelles qui ont pu contribuer à l'empêcher d'écrire. Peut-être également le diplomate a-t-il pris acte du désintérêt des intellectuels français pour ce petit pays devenue colonie japonaise... Tout comme Maurice Courant cantonné à Lyon aux tâches administratives et à l'enseignement du chinois, Victor Collin de Plancy renonce à rassembler dans une publication la documentation abondante constituée patiemment. Ces informations se retrouvent à sa mort, perdues au milieu du fonds des archives léguées à la bibliothèque de Troyes.

III.1.3.3. L'absence de Collin de Plancy aux côtés des lobbyistes français pro-coréens à partir de 1919

L'« abandon » de la Corée par Collin de Plancy se manifeste également si on observe les mouvements d'opinion français favorables à la Corée, desquels il est absent.

Certes rares, certains observateurs français jugent cependant avec sévérité la brutale main mise japonaise sur la péninsule coréenne. C'est le cas notamment de Félicien Challaye (1875-1967), auteur socialiste et anticolonialiste. Il dénonce les violences japonaises, les cas de tortures, les privations, le « génocide d'une culture millénaire ». Admirateur du Japon auquel il consacre plusieurs ouvrages⁶⁰², il n'en est pas moins sensible aux souffrances infligées par ce dernier aux Coréens et rassemble des témoignages de violences recueillis dans la presse ou auprès de ses amis coréens. Ces derniers sont publiés dans ses *Souvenirs sur la colonisation*⁶⁰³, dans lequel il consacre un chapitre complet à la Corée japonaise.

⁶⁰¹ Il fait de nombreuses cures pour lutter contre une affection respiratoire contractée lors de son premier séjour coréen.

⁶⁰² *Au Japon et en Extrême-Orient*, 1906 ; *Le Japon illustré*, 1914 ; *La Chine et le Japon politique*, 1921

⁶⁰³ *Souvenirs sur la colonisation*, Paris, 1935

Son action en faveur de la Corée se concrétise en 1919 lorsqu'il accepte de présider un comité de soutien au peuple coréen. 1919 marque en effet l'essor d'un mouvement indépendantiste coréen. Les changements dans la situation internationale entraînés par la fin de la première guerre mondiale suscitent l'espoir des Coréens, notamment des intellectuels membres d'associations patriotiques camouflées derrière des organisations religieuses chrétiennes ou bouddhistes. A l'annonce du décès de l'ancien roi Gojong dont les obsèques doivent être célébrées le 3 mars, plusieurs représentants de ces associations proclament l'indépendance de la Corée avant d'organiser un défilé pacifiste dans les rues de Séoul, auquel se joignent de nombreux étudiants. Les autorités japonaises sont informées officiellement de cette action par les signataires de la déclaration d'indépendance. Elles réagissent avec violence, et la manifestation pacifique est réprimée avec force avec l'aide de la police et de l'armée. Les chiffres officiels font état de 16 000 blessés, 47 000 arrestations et 7 000 morts parmi lesquels Yu Kwan-sun, étudiante de seize ans morte en prison sous la torture et devenue le symbole de la résistance pacifique des Coréens⁶⁰⁴. Suite à cette déclaration, un gouvernement provisoire coréen est créé à Shanghai par des Coréens en exil. Ses membres tentent d'adhérer à la Société des Nations et envoient une délégation à la conférence de la paix de Paris en 1919-1920. C'est à cette occasion que se forme le comité pro-coréen que préside Félicien Challaye⁶⁰⁵. La délégation coréenne n'obtient cependant aucun résultat concret, pas plus qu'à la Société des Nations l'année suivante.

« Malgré toute leur bonne volonté, les auteurs qui parlèrent avec amitié de ce pays [la Corée], contribuèrent à en donner l'image d'une terre affaiblie, venue d'une autre époque, l'image d'un doux Moyen-Âge que l'Occident combattait alors sur toute la planète, afin de mieux asservir, sous prétexte de civilisation⁶⁰⁶. » De plus, Félicien Challaye inscrit la défense de la Corée dans sa lutte générale contre l'exploitation de l'homme par l'homme, aux côtés d'autres luttes, pour les femmes, les ouvriers, les démunis. Ce parti pris socialiste exclut du comité les autres admirateurs de la Corée,

⁶⁰⁴ André Fabre, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2000, p. 317

⁶⁰⁵ Jacques Amirault, « La délégation coréenne à la Conférence de la Paix de Paris 1919-1920 et les lobbies pro-coréens en Occident », *Etudes franco-coréennes*, n°4. Université Yonsei, Séoul, décembre 1977, pp. 147-179

⁶⁰⁶ Frédéric Boulesteix, *La Corée, un Orient autrement extrême. Essai de géopoétique*, op.cit., 2015, p. 76

aux premiers rangs desquels Victor Collin de Plancy, fervent catholique et conservateur. S'il continue à collecter les articles de presse consacrés au pays jusqu'à la fin de sa vie⁶⁰⁷, il ne se joint pas à la défense du gouvernement provisoire coréen, trop orientée politiquement. Il est par contre membre de l'Association amicale franco-chinoise, apolitique, regroupant des Orientalistes admirateurs de la Chine.

La promotion de la Corée, dont il est pourtant l'un des meilleurs connaisseurs en France, échappe donc à Collin de Plancy, tant sur le plan des publications scientifiques, que de la reconnaissance diplomatique.

III.2. La vente de la collection personnelle de Victor Collin de Plancy en 1911

En 1911, Victor Collin de Plancy met en vente l'ensemble de sa collection personnelle constituée pendant ses années en Asie. La vente se déroule à l'Hôtel Drouot, du lundi 27 au jeudi 30 mars, après une exposition publique le 26 mars. Le commissaire-priseur est maître André Desvouges, successeur de maître Maurice Delestre (1848 – après 1907)⁶⁰⁸ qui avait par exemple œuvré sur la vente de la collection de Philippe Burty en 1891. Le catalogue est publié par Ernest Leroux (1845-1917) qui fait également office d'expert. Proche d'Ernest Schefer, ancien directeur de l'École des Langues orientales, Ernest Leroux est connu des orientalistes. Il publie de nombreuses revues, notamment *Le Journal asiatique* ou *La Revue d'Extrême-Orient*⁶⁰⁹. C'est également lui qui avait publié en 1879 la traduction par Collin de Plancy de l'ouvrage du sinologue allemand Emil Bretschneider, *Recherches archéologiques et historiques sur Pékin et ses environs* ou encore la *Bibliographie coréenne* de Maurice Courant. Le catalogue de vente ne nomme pas Collin de Plancy, la collection est présentée comme celle d'un « amateur », les objets d'art de la Corée sont cités les premiers, avant ceux de la Chine et du Japon. Les objets vendus sont

⁶⁰⁷ Médiathèque de Troyes, Recueil d'articles de presse sur la Corée, 1887-1920, Fonds Collin de Plancy

⁶⁰⁸ Base de données de l'Institut National d'Histoire de l'art, Répertoire des ventes d'antiques en France au XIXe siècle – INHA, « Delestre, Maurice », <https://agorha.inha.fr/inhaprod/ark:/54721/002144577>, consulté le 28/06/2109

⁶⁰⁹ Archives Nationales, LH/1605/41, Ernest Leroux

révélateurs du goût de Collin de Plancy, de son intérêt en particulier pour les livres. L'examen des objets permet de dresser un portrait du « collectionneur », de l'amateur, qui vient compléter celui du collecteur au service des institutions publiques françaises. Le devenir de ces objets, dont l'immense majorité intègre à plus ou moins brève échéance les collections publiques, éclaire encore le rôle central de Collin de Plancy pour la connaissance de la Corée en France.

III.2.1. Collin de Plancy, « bibeloteur » ou « collecteur » ?

III.2.1.1. La variété des objets rassemblés pendant la carrière de Collin de Plancy

Le texte accompagnant le catalogue est extrait du *Bulletin de l'association franco-chinoise*, de janvier 1911. Il indique bien l'importance de la Corée dans « cette collection, réunie pendant un séjour de trente ans dans les divers Etats de l'Asie orientale » : « d'après les indications que nous avons pu recueillir, la série coréenne paraît être une des plus considérables qui aient jamais été dispersées et elle est particulièrement riche en spécimens d'un intérêt artistique ou ethnographique⁶¹⁰. »

La vente compte 883 numéros répartis dans trente catégories d'importance diverses, et classés par pays de provenance à l'intérieur de ces catégories. Viennent d'abord les arts décoratifs : bronzes et émaux ; bois naturels et bois laqués ; pierres, marbres et matières précieuses ; éventails, nattes et paravents ; armes et accessoires, instruments de musique ; étoffes et peaux ; meubles, nattes et stores ; verres. Des céramiques chinoises et japonaises complètent cet ensemble dévolu aux arts décoratifs. Mais l'ensemble le plus important, est constitué par les peintures, les livres et gravures, les cartes et manuscrits et les monnaies. Un supplément ajoute même des peintures chinoises et japonaises. Ce sont en tout plus de sept cent objets

⁶¹⁰ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, p. III

d'art, trois mille pièces de monnaie, une centaine de livres et documents coréens, une trentaine de documents chinois et une cinquantaine d'objets coréens.

Deux rubriques se distinguent du reste. La première est consacrée aux influences de l'Europe en Chine. Elle rassemble une série d'objets européens qui étaient importés en Chine aux XVII^e et XVIII^e siècles : émaux de Limoges, boîtes et drageoirs, bonbonnière et étuis de montre, boucles de ceintures, nécessaires de toilette, étuis. Figure ainsi dans cette vente un socle en porcelaine anglaise de Chelsea, décoré de peintures dans le genre hollandais, qui aurait pu être apporté à Pékin par l'ambassade de lord Macartney en 1792. Cette rubrique regroupe aussi « les peintures et figurines en pierre ou en ivoire, dans lesquelles la fantaisie des artistes chinois s'est exercée pour représenter les étrangers apportant le tribut à la Cour impériale⁶¹¹. » Il s'agit de petites figurines en ivoire représentant des Occidentaux. Un vase en marbre blanc sculpté, forme balustre à deux anses, dragons dont les doubles queues sinueuses partent de chaque face et reposent sur des corps antérieurs d'oiseaux » provient du Palais d'été⁶¹². Cet ensemble de petits bibelots précieux, sans grand intérêt, vaut surtout par leur provenance orientale. Il démontre également l'ouverture d'esprit de Victor Collin de Plancy qui collecte des bibelots occidentaux en Asie, afin de documenter l'influence qu'ils ont pu avoir sur les arts extrême-orientaux. C'est la démarche plus que les objets qui a un intérêt documentaire.

La deuxième catégorie qui rompt avec le reste du catalogue est la rubrique des « Objets du Maroc et du Levant », soit sept objets, répartis dans 4 numéros (n°457 à 460). Une lampe de synagogue, une table-tabouret en cuivre ajouré, ainsi que trois poteries proviennent du Maroc. Elles ont sans doute été acquises par Collin de Plancy lorsqu'il était en poste à Tanger, de 1894 à 1896. La présence des trois poteries, à ajouter à celle conservée au musée Saint-Loup de Troyes, témoigne de l'intérêt constant de Collin de Plancy pour ce médium, depuis ses premiers échanges avec le musée national de la céramique de Sèvres. Deux étagères proviennent quant à elle de Turquie., sans que l'on puisse savoir si Collin de Plancy a voyagé dans le pays.

⁶¹¹ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, p. IV

⁶¹² *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, Etoffes, n°393, p. 36

L'ensemble donne une impression de grande hétérogénéité, la majeure partie des biens vendus – à l'exception des livres et peintures – ayant plus un intérêt décoratif ou ethnographique, que réellement artistique. Les prix réalisés par ces objets lors de la vente prouvent d'ailleurs leur faible intérêt, la plupart ne dépassant pas les 60 francs de l'époque⁶¹³. La collection d'objets décoratifs ne peut pas se comparer aux grandes collections constituées à la fin du XIXe siècle et vendus au début du XXe siècle, dont Collin possédait d'ailleurs les catalogues : les ventes Hayashi, Burty, Bing.

III.2.1.2. L'absence de céramiques coréennes

Certaines catégories sont étonnamment absentes de la vente de la collection de Collin de Plancy. La vente comprend des céramiques : 98 lots de céramiques chinoises, auxquelles s'ajoutent une dizaine de tabatières et flacons ainsi que 39 lots de céramiques japonaises. Il s'agit pour la plupart de pièces récentes datant des Ming ou des Qing pour les pièces chinoises. Parmi les céramiques japonaises dominent les faïences de Satsuma, production récente de l'ère Meiji, destinées à l'exportation. L'ensemble se compose surtout de pièces ornementales, sans grand intérêt historique, à part une pièce signalée comme provenant du palais d'été : une « sphère entièrement recouverte de gros bleu, pièce intéressante parce qu'elle provient des ornements en faïence polychrome qui décoraient un des bâtiments du palais d'été (*Yuan ming yuan*) construit par les Jésuites⁶¹⁴. »

Cependant, aucune céramique coréenne n'est présentée à Drouot en 1911. C'est d'autant plus étonnant que Collin de Plancy a pourtant étudié avec grand intérêt et rassemblé avec patience de nombreux exemplaires de céramiques coréennes, qui ont enrichi les collections du musée national de la céramique de Sèvres et celles du musée Guimet. Ces céramiques ont en réalité été expédiées directement dans les musées destinataires et Collin de Plancy a pris soin de répartir les pièces entre les deux institutions.

⁶¹³ Archives de Paris, D6E3 83, dossier de la vente, Me André Desvougues, commissaire-priseur

⁶¹⁴ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, Etoffes, n°562, p.55

Si aucune céramique coréenne n'est vendue en 1911, il semble cependant que toutes les céramiques coréennes rassemblées par Collin n'aient pas été envoyées directement dans les institutions muséales parisiennes. Plusieurs céramiques coréennes conservées aujourd'hui au musée Guimet ont été acquises en 1945 auprès de Charles Ratton (1895-1986)⁶¹⁵. Ce collectionneur, marchand d'art et galeriste, se passionne pour les arts dits « primitifs ». Lors de l'acquisition en 1945, il indique au musée la provenance de ces céramiques. Elles avaient été acquises auprès d'Albert Bouasse-Lebel. Ce dernier les tenait directement de Collin de Plancy. L'inventaire mentionne une « cession à l'amiable ⁶¹⁶ » sans mention ni de la date, ni des circonstances exactes de cet échange. Ces quatorze céramiques sont des céladons de l'époque Koryô, des pièces anciennes et importantes. Albert Bouasse-Lebel appartient à une famille d'éditeurs et imprimeurs spécialisés dans l'imagerie religieuse et pieuse⁶¹⁷. Les activités de la famille Bouasse-Lebel se rapprochent de celles du père de Victor Collin de Plancy, polygraphe et éditeur catholique prosélyte. Peut-être ce lien explique-t-il cette cession directe. Il est probable qu'elle intervient avant la mise en vente des collections en 1911. Il est intéressant de noter que ces œuvres – bien que cédées par Collin de Plancy – sont néanmoins parvenues dans un musée. Ainsi, l'ensemble des céramiques coréennes collectées par Collin de Plancy sont-elles aujourd'hui conservées dans les collections publiques.

III.2.1.3. L'abondance de bibelots et de « produits de décoration »

La collection d'un amateur, telle qu'elle apparaît dans le catalogue de la vente de 1911, paraît surtout riche en bibelots et objets décoratifs de toutes sortes, dont le prix et l'intérêt sont relativement faibles. Seuls deux meubles sont d'ailleurs

⁶¹⁵ Charles Ratton, *l'invention des arts « primitifs »* : Catalogue de l'exposition au Musée du quai Branly, Skira Flammarion, Paris, 2013

⁶¹⁶ Inventaire du musée national des arts asiatiques – Guimet, MA 79 à MA 93

⁶¹⁷ Ecole Nationale des Chartes, *Dictionnaire des imprimeurs-lithographes du XIXe siècle*, Lebel, épouse Bouasse, Eulalie, <http://elec.enc.sorbonne.fr/imprimeurs/node/21913>, consulté le 25/06/2019

reproduits dans le catalogue, les œuvres représentées (y compris pour illustrer les chapitres consacrés aux arts décoratifs) étant des peintures.

On retrouve ainsi en grande quantité des éventails, des écrans, des nattes. « Nattes et stores de Corée » forment même une catégorie à part, avec sept lots, comportant vingt-huit nattes ou stores, notamment « Neuf stores rotin, pour fenêtres, décorées du double caractère de félicité conjugale, environ 1.50 sur 1.25⁶¹⁸ ». Ces objets semblent avoir été utilisés par Collin et ses amis pour décorer leurs intérieurs. La correspondance de Collin avec Vissière en témoigne :

« Vous serez bien aimable de nous rapporter deux de ces nattes fines de Corée, que l'on accroche au mur et qui ont généralement quelques gros caractères antiques, en couleurs, dessinés sur leur surface. Mme Vissière qui en a vu chez Vapereau notamment voudrait en orner un mur de notre salon. Je me fie là-dessus à votre bon goût et à votre obligeance. (...) Autre commission, pourriez-vous aussi nous rapporter une douzaine de petits éventails coréens, de couleurs variées comme ceux qui viennent de vous et que nous voyons ici ? ⁶¹⁹»

Quelques jours plus tard, il ajoute une autre commande :

« Vous seriez bien aimable de joindre aux objets que j'ai pris la liberté de vous demander (...) un de ces grands écrans de la forme ci-contre [dessin] qui ont environ 0m80 de longueur (manche compris) et qui sont une des spécialités du pays Ermite.⁶²⁰ »

Deux de ces écrans figurent également dans la vente de 1911 :

« Deux longs et larges écrans de forme demi-circulaire, à longs manches. Les feuilles, de 0.60 de large sur 0.50 de haut, sont rayonnées de lamelles de bambou doublées de feuilles de papier huilé décorées autour et au centre de laque noir mat d'animaux chimériques et de fleurs. Comme

⁶¹⁸ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, Etoffes, n°456, p.43

⁶¹⁹ AMAE, Papiers d'agent, PAAP 50, Courrier de Vissière à Collin de Plancy, 25 juillet 1890

⁶²⁰ AMAE, Papiers d'agent, PAAP 50, Courrier de Vissière à Collin de Plancy, 31 juillet 1890

poignée un long manche en bois laqué, décoré au sommet d'une incrustation de fleurs en nacre⁶²¹. »

De même, un grand coffre « en bois garni de larges plaques en bronze doré figurant de grands papillons. » reproduit dans le catalogue⁶²² correspond à un meuble décrit par Vissière dans un courrier adressé à Collin avant même le premier séjour coréen de ce dernier, acheté très peu cher :

« On trouve ici de beaux meubles, des coffrets ornés de cuivres assez bien travaillés et des boîtes de fer constellées d'argent. Les prix sont encore très modestes. J'ai acheté un énorme et très beau bahut pour 10 dollars (beaux bois, charnières nombreuses en cuivre, à forme de papillons)⁶²³. »

La majeure partie de la vente correspond à ces objets de moindre valeur, ce qui explique le total relativement modeste de l'adjudication qui atteignit trente-quatre mille trois cent soixante-sept francs, soit l'équivalent de cent quinze mille euros en 2015⁶²⁴.

Quelques photographies conservées aux Archives diplomatiques présentent l'intérieur de l'Ambassade de France à Séoul et permettent de se faire une idée, même partielle, de la décoration qui entourait le diplomate. Une photographie de Victor Collin de Plancy le montre assis à son bureau, devant un paravent coréen représentant des scènes de danse et de cérémonies devant un palais. Il s'agit probablement d'un des paravents présentés à la vente de 1911 et décrit ainsi : « Deux paravents à 10 feuilles de 1.80 de haut et de 5 mètres de largeur, représentant, en tons polychromes sur fond crème, des réceptions au palais impérial. Peinture sur soie, bordée en haut et en bas de bleu ; montures et ornements en bronze. Pièces remarquables par le petit nombre de personnages. Les deux paravents représentent les scènes d'un banquet royal (voir Bib. Cor. N°1305 et planches IV et V du vol. II).

⁶²¹ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, Eventails, écrans, pièces diverses, n°212, p.22

⁶²² *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, Meubles, Corée, n°426, p. 40. Illustration p. 41

⁶²³ AMAE, Papiers d'agent, PAAP 50, Courrier de Vissière à Collin de Plancy, 31 juillet 1890 Séoul, 9 mai 1886

⁶²⁴ Francis Macouin, « Victor Collin de Plancy et les livres », dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul. Destins croisés France-Corée de 1886 aux années 1950*, Atelier des Cahiers, Collection Essais, 2019, p. 18

Les danses qui y sont figurées sont l'offrande de la pêche de longévité, le jeu de balles, la terrasse des lotus, les cigognes, la cueillette des pivoinies, le tambour, le chant du loriot, le bateau en marche, la danse des couteaux, etc⁶²⁵. » Le bureau lui-même, de style occidental est décoré d'une panetière en osier, à côté de laquelle sont posés un petit soulier de bronze, une statuette de chien en bronze, et ce qui semble être un porte-plume. Cet assortiment hétéroclite montre le goût de l'ambassadeur pour les bibelots. La photographie correspond exactement au contenu de la vente de 1911 : aux côtés d'objets modestes, dont l'intérêt est purement décoratif, figurent des trésors de l'art coréen traditionnel qu'affectionnaient les lettrés de l'époque Joseon.

III.2.2. Le goût du « lettré » : un intérêt marqué pour la peinture et la culture lettrée

La formation de Collin de Plancy le porte naturellement vers les arts traditionnels hérités de la Chine, dans la tradition lettrée. Une partie des œuvres vendues en 1911 témoigne de ce goût particulier.

III.2.2.1. La collection de peintures coréennes : un résumé exhaustif de l'art pictural de la péninsule

La vente de 1911 ne compte pas moins de 277 peintures coréennes, de tout format – kakémonos, feuilles rassemblées en album, rouleaux – et de tout style : paysages⁶²⁶, portraits de femme⁶²⁷, calligraphies, peintures bouddhiques, peintures populaires⁶²⁸. Cette collection illustre la richesse de l'art pictural coréen à la fin de l'époque Joseon et le goût particulier de Collin de Plancy pour l'art lettré des *yangban*.

⁶²⁵ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, Paravents, Corée, n°461-462, p. 46

⁶²⁶ N°486, « Sites célèbres. Paysages de Keum-kang-san. Neuf peintures du XVIIe siècle », p. 49

⁶²⁷ N°495 « Une jeune femme coréenne entrouvrant une porte. », p. 49

⁶²⁸ N°504 : « Grande feuille papier (...) peint d'un grand tigre au repos. Peinture que les Coréens exposent dans une chapelle, pour s'assurer la protection divine contre le tigre. », p. 49

Un album, aujourd'hui conservé au musée Guimet est un bon résumé à la fois des peintures présentées à la vente et de l'art pictural de l'époque Choson. Il s'agit d'un « recueil factice de six peintures des XVIIIe et XIXe siècles, accompagnées d'un texte par Ri Koang-sa ⁶²⁹ ». Acquis en 1993, cet album, *Changju ch'op* regroupe six peintures et calligraphies représentatives de l'art pictural et calligraphique à la fin de la période Joseon. La calligraphie de Yu Han-ji (Kiwon, né vers 1760) représente quatre idéogrammes tracés dans un style inspiré de l'antique passé chinois, suivant une pratique courante à la fin du XVIIIe siècle coréen. Ils forment la sentence « Les ours entrent dans le rêve », faisant référence à une poésie antique chinoise. Rêver à un ours annonce pour l'empereur la naissance d'un garçon. Référence littéraire à un auteur ancien et style archaïsant de la calligraphie sont caractéristiques de l'atmosphère qui prévaut dans le milieu *yangban* de la fin de l'époque Joseon⁶³⁰.

Le paysage de l'artiste Pyo'am (nom de pinceau de Kang Se-hwang, actif au XVIIIe siècle) est également représentatif de la peinture de paysage de l'époque Joseon qui parvient à s'affranchir de ses modèles chinois plus abstraits pour représenter avec simplicité des paysages coréens réels dans lesquels apparaissent des lettrés *yangban* dans leur traditionnel costume blanc⁶³¹.

Une peinture d'orchidée, peut-être de la main de l'artiste Im Hui-ji (1765-1820) illustre un genre à part, la représentation des « quatre plantes nobles » – bambou, chrysanthème, prunier et orchidée – qui incarnent les vertus de l'idéal lettré. Par sa fragilité et son élégance, la fleur personnifie la rigueur aristocratique et lettrée. Ces représentations demandent une maîtrise du pinceau qui rappelle la calligraphie⁶³².

Enfin, deux scènes de genre de l'artiste Shin Yun-bok (Hyewon, env.1758-1813) illustrent ce genre typiquement coréen qui s'épanouit au XVIIIe siècle. Shin Yun-bok est, avec Kim Hong-do (1745-1806), un des grands représentants de la peinture de genre coréenne. L'artiste se plaît à représenter les lettrés mais également des femmes,

⁶²⁹ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, Peintures, n°482 ter

⁶³⁰ Pierre Cambon, « Calligraphie de Yu Han-ji (Kiwon) », dans *L'art coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, p. 242

⁶³¹ Pierre Cambon, « Paysage », dans *L'art coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, p. 242-243

⁶³² Pierre Cambon, « Orchidée », dans *L'art coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, p. 246

les *kisaeng* (courtisanes) aux vêtements colorés et aux lourds cheveux nattés, dans leurs occupations habituelles : déjeuner en plein air, concours de poésie, musique, le tout dans des paysages rendus avec subtilité. Cet album apparaît ainsi comme un résumé de l'art pictural de l'époque Joseon et chacune de ses feuilles est d'une grande qualité. Il prouve que Collin connaissait parfaitement l'art coréen de l'époque Joseon et s'est comporté en lettré coréen, collectant et rassemblant les plus belles peintures dans des albums marqués de son ex-libris écrit en chinois.

III.2.2.2. Le remarquable ensemble de portraits de fonctionnaires lettrés

Parmi les peintures, un lot se distingue particulièrement, celui des portraits. La première illustration du catalogue de la vente de 1911, placée entre le sommaire et les premiers lots, est ainsi un portrait de lettré coréen, n°477 de la vente⁶³³. Ce positionnement indique bien que la collection de portraits constitue un des éléments majeurs de la vente. Elle est d'ailleurs citée dès l'introduction :

« Nous ne devons pas oublier une remarquable série de portraits représentant les grands Conseillers du royaume, qui, par leur facture, rappellent les œuvres de nos primitifs⁶³⁴. »

Cette œuvre appartient en effet à une série de 40 « portraits des grands conseillers du Royaume. Peintures coréennes du XVIIe siècle. (...) Les personnages sont coiffés de la tiare noire qu'on portait à l'intérieur du Palais Royal et qui rappelle l'ancien costume chinois du temps des Ming⁶³⁵. » Sur le portrait, l'homme est représenté en gros plan, de face, vêtu d'une robe traditionnelle et portant un haut chapeau noir en crin, agrémenté d'ailettes à l'arrière. Ses traits sont rendus avec précision et un souci de véracité. Une inscription en chinois indique de qui il s'agit. Un second portrait représente un homme plus âgé, aux traits creusés, à la longue

⁶³³ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, p. X

⁶³⁴ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, p.III

⁶³⁵ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, Peintures coréennes, n°477, p. 47

barbe blanche, aux yeux mi-clos⁶³⁶. Le catalogue insiste dans la notice sur le rapprochement avec l'art du portrait à l'occidental :

« Nous signalons tout particulièrement à l'attention des amateurs ces spécimens extrêmement rares de l'art coréen. Tous ces portraits témoignent d'une maîtrise exceptionnelle. Tous sont d'une exécution remarquable, d'une sincérité absolue et d'une intensité de vie extraordinaire. Telle de ces figures évoque le souvenir de quelque habile portraitiste de notre XVI^e siècle français. En voyant tous ces personnages à figure grave, à mine austère, à barrette noire, on songe à quelque synode de pasteurs protestants au début de la Réforme, à quelque Colloque de Poissy. Il est curieux de trouver là, au milieu de cet Orient traditionnel, un maître qui s'affranchisse autant des conventions pour affirmer une telle personnalité. »

Cette série de portraits s'inscrit dans une tradition de la Chine des Ming, restée très vivace en Corée. La période Joseon est en effet marquée par un confucianisme rigoureux, empreint de respect des ancêtres, du savoir et de l'autorité. Les fonctionnaires se font ainsi représenter avec sobriété, à l'apogée de leur carrière, et leurs traits vieillis et sages constituent les ornements principaux des peintures⁶³⁷. Les quarante portraits de fonctionnaires résument ainsi l'atmosphère intellectuelle de la Corée de Joseon et le goût des lettrés. Cette sobriété si caractéristique ne semble pas avoir rencontré un grand succès en France, malgré les efforts de l'expert pour rapprocher la tradition coréenne et la tradition des portraitistes européens. Malgré la qualité artistique de ces peintures, vendues individuellement, les prix d'adjudication ne vont pas au-delà de 200 francs et dépassent rarement les 100 francs⁶³⁸.

⁶³⁶ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, Peintures coréennes, n°477 (2), p.48

⁶³⁷ Voir pour comparaison, Pierre Cambon, « Portrait de Cho Man-yong (1776-1846), par Yi Han-ch'ol » dans *L'art coréen au musée Guimet*, op.cit., 2001, p. 251-252

⁶³⁸ Archives de Paris, D6E3 83, dossier de la vente, Me André Desvougues, commissaire-priseur

III.2.2.3. Collin numismate : les monnaies coréennes

Un des lots numériquement les plus importants de la vente rassemble plus de 3000 monnaies coréennes :

« Une importante collection de monnaies coréennes et autres. Plus de 3000 pièces. La collection comprend environ 2500 spécimens différents des monnaies coréennes frappées depuis le Xe siècle jusqu'à nos jours. Les pièces anciennes de Tong Kouk et de Tjyo-syen se réduisent à quelques exemplaires. Ce n'est, en effet, que depuis le XVIIIe siècle que les monnaies de la Péninsule ont porté l'indication de l'endroit où elles ont été fabriquées. Depuis cette époque, les séries qui figurent dans la collection sont aussi complètes que possible bien qu'il y existe encore des lacunes. Pour l'époque moderne on y a joint les monnaies d'argent à inscription sous émail bleu et celles frappées à l'imitation du Yen et des pièces divisionnaires du Japon. Quelques amulettes y sont annexées, ainsi qu'environ 750 monnaies chinoises, japonaises et annamites et quelques billets de banque chinois et japonais. La collection sera vendue en bloc⁶³⁹. »

Cette importante collection témoigne de l'intérêt de Collin pour les médailles qu'il rassemble et étudie avec grand intérêt. Découvertes lors des fouilles, certaines lui servent de repère de datation pour les autres objets collectés. C'est le cas par exemple d'une « monnaie chinoise de Ten-tsong de la dynastie des Song trouvé lors des terrassements effectués à Séoul pour la construction du mur longeant le terrain Yi-t'ai (octobre 1896)⁶⁴⁰ » ou encore de monnaies trouvées dans les tombeaux coréens avec un bol céladon⁶⁴¹. Le catalogue manuscrit des monnaies et médailles coréennes est conservé à la médiathèque de Troyes⁶⁴².

⁶³⁹ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, Monnaies, n°473, p. 45

⁶⁴⁰ Médiathèque de Troyes, Archives personnelles de Collin de Plancy, Carton 9, Dossier « Céramique »

⁶⁴¹ Médiathèque de Troyes, Archives personnelles de Collin de Plancy, Carton 9, Dossier « Céramique »

⁶⁴² Médiathèque de Troyes, Archives personnelles de Collin de Plancy, Carton 1

Comme pour les céramiques, Collin demande à ces amis des éclaircissements, des informations complémentaires. « Je ne perds pas de vue vos recherches sur la porcelaine et les monnaies de Corée et je compte vous envoyer un jour ou l'autre, une petite note là-dessus⁶⁴³. », lui écrit ainsi Vissière.

Cet intérêt n'est pas uniquement celui d'un numismate collectionneur. Les rapports consulaires qu'il adresse régulièrement au Ministère des Affaires étrangères témoignent de son intérêt pour l'économie monétaire coréenne, et son évolution de la sapèque à l'étalon or japonais⁶⁴⁴. Maurice Courant répond par exemple à une question posée par Collin sur la réforme monétaire entreprise par le gouvernement coréen en 1891 :

« Il est, par contre, fortement question de la monnaie coréenne : on va frapper, on aurait déjà frappé des piastres d'argent portant inscrit : 二十五⁶⁴⁵ ; ces ligatures seraient effectivement composées de 100 sapèques, sans distinction entre grandes et petites ; cette mesure me semble d'une opportunité contestable⁶⁴⁶. »

Le chercheur et ami de Collin de Plancy consacre également une note historique aux espèces de monnaies utilisées en Corée⁶⁴⁷. On peut penser, comme pour la *Bibliographie coréenne*, que Maurice Courant s'est appuyé pour rédiger cet essai sur la collection personnelle de Collin de Plancy. L'ensemble de cette collection est acquise lors de la vente de 1911 par la Bibliothèque nationale de France où elle est aujourd'hui conservée au Cabinet des Médailles.

⁶⁴³ AMAE, Papiers d'agents, Collin de Plancy, 50 PAAP, Courrier d'Arnold Vissière à Collin de Plancy, 29 décembre 1890

⁶⁴⁴ Sylvain Michon, *Le commerce de la Corée selon Victor Collin de Plancy, ministre plénipotentiaire (1887-1906)*, Moneta, Documents and Studies on 19th century Monetary History, 184, 2015

⁶⁴⁵ *Ishibo nyang*, vingt cinq piastres

⁶⁴⁶ AMAE, Papiers d'agent, Collin de Plancy, 50 PAAP, Courrier de Maurice Courant à Collin de Plancy, 17 décembre 1891

⁶⁴⁷ Maurice Courant, *Note historique sur les diverses espèces de monnaie qui ont été usitées en Corée*, Paris : Imprimerie nationale, 1893

III.2.3. Les livres précieux et leur entrée dans les collections publiques

III.2.3.1. Les livres précieux : clou de la vente de la collection

Les imprimés coréens constituent sans conteste le clou de la vente de la collection de Collin de Plancy. Déjà mis à l'honneur dans le pavillon coréen à l'exposition universelle de 1900, les livres rapportés par Collin de Plancy sont au cœur de cette vente. Il s'agit des derniers imprimés que possède le diplomate en 1911 puisqu'il a déjà fait don d'une partie des ouvrages rassemblés auparavant. Ainsi de l'ensemble important envoyé à son *alma mater*, l'Ecole Nationale des Langues orientales de 1888 à 1891, don salué à l'époque par son ami Arnold Vissière : « Vous avez eu une pensée généreuse en réunissant une collection de livres coréens que vous destinez à l'Ecole des Langues⁶⁴⁸. » Il fait également don d'un certain nombre d'ouvrages au musée Guimet en 1900, des livres qu'il devait avoir en double, quatorze titres formant quatre-vingt huit fascicules, ouvrages religieux ou textes historiques⁶⁴⁹.

Le catalogue évoque cette « précieuse collection de livres imprimés en caractères mobiles, dont le plus ancien est daté de 1377. Parmi ces ouvrages, on remarquera trois éditions rarissimes du *Sam kang haing sil to*, publié en 1434 avec des planches qui, d'après M. Satow auraient indiqué aux Japonais le parti qu'ils pouvaient tirer de la gravure sur bois pour l'illustration des livres⁶⁵⁰. » Le catalogue détaille encore, à l'ouverture du chapitre consacré à ces ouvrages :

« Collection précieuse d'ouvrages rares, imprimés en Corée depuis l'invention des caractères mobiles dans ce pays jusqu'à nos jours, et qui n'a pu être formée que peu à peu, grâce à un concours de circonstances favorables et durant un long séjour fait dans cette *Terre du calme matinal* si obstinément fermée pendant des siècles à tous les étrangers. »

L'expert poursuit avec un rappel historique sur l'impression en Corée :

« Longtemps avant que Gutenberg eût doté l'Europe de sa merveilleuse invention, la Corée connaissait les caractères mobiles. En 1403, le roi Htaï-

⁶⁴⁸ AMAE, Papiers d'agents, Courrier d'Arnold Vissière à Collin de Plancy, 29 décembre 1890

⁶⁴⁹ Francis Macouin, « Victor Collin de Plancy et les livres », dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul. Destins croisés France-Corée de 1886 aux années 1950*, Atelier des Cahiers, Collection Essais, 2019, p. 20

⁶⁵⁰ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, p. III

tjong rendait un décret où l'on remarque le passage suivant : « Pour gouverner, il faut répandre la connaissance des statuts et des livres : notre pays est situé à l'orient, au-delà de la mer, aussi les livres chinois y sont rares. Les planches gravées s'usent facilement ; de plus, il est difficile de graver tous les livres de l'univers. Je veux qu'avec du cuivre, on fabrique des caractères qui serviront pour l'impression, de façon à étendre la diffusion des livres⁶⁵¹. »

Ce bref résumé historique doit bien sûr beaucoup à la *Bibliographie coréenne* de Maurice Courant d'ailleurs remercié « Nous n'avons pu décrire tous ces volumes que grâce à l'excellent ouvrage de Maurice Courant, auquel nous renvoyons les lecteurs curieux ». « De ces précieux et rarissimes documents de l'art typographique en Corée aux XIVe et XVe siècles, nous possédons quelques spécimens dignes de toute l'attention des bibliophiles européens »

Les livres de la collection de Collin de Plancy portent un ex-libris imprimé à l'aide d'un bois gravé. Il représente le caractère chinois prononcé *kal* en lecture coréenne, premier caractère du nom chinois de Collin, Ko Lin-to. Cet ex-libris rattache la collection de Victor Collin à la tradition des lettrés chinois. Il permet aussi de retracer le devenir des ouvrages lui ayant appartenu.

III.2.3.2. L'enrichissement indirect des collections publiques : les achats de la Bibliothèque Nationale de France et de Jacques Doucet

Parmi les ouvrages vendus en 1911 la grande majorité rentre immédiatement dans les collections publiques. La Bibliothèque nationale de France se porte en effet acquéreuse de 80% des livres, auxquels il faut ajouter l'ensemble des gravures et des cartes⁶⁵². Ils sont conservés au département des manuscrits où ils sont cotés comme « manuscrit coréen » à partir du numéro 1 correspondant au numéro 715 de la vente de 1911⁶⁵³. L'ensemble comprend 110 notices et est très varié : manuscrits, imprimés

⁶⁵¹ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, Livres et gravures imprimés en Corée depuis le XIVe siècle jusqu'au XIXe, p. 68

⁶⁵² Francis Macouin, « Victor Collin de Plancy et les livres », op.cit., 2019, p. 29-32

⁶⁵³ Description du fonds, <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc4399c>, consulté le 28/06/2019

typographiques ou xylographiques traitant de sujets variés : bouddhisme, confucianisme, traités politiques ou militaires, recueils de langues, romans populaires. A cela il faut ajouter des cartes et un recueil illustré de la forteresse de Hwasong (Suwon), construite selon la volonté du roi Chongjo de 1794 à 1796. Les livres vont du XVe siècle à la fin du XIXe siècle. Le *Soutra du Diamant, Kumganggyong* date ainsi de 1488⁶⁵⁴. De belles éditions royales du XVIIIe siècle sont également acquises à cette occasion comme le classique chinois *Printemps et automnes* accompagné de commentaires classiques *Gh'unchu Chwassi chon* imprimé en 1796⁶⁵⁵ ou les *Annales du Kyujang-kak (Historique de la Bibliothèque Royale)–Kyujang-kak chi*, imprimé en caractères mobiles en 1776⁶⁵⁶.

La Bibliothèque Nationale ne peut cependant pas acquérir l'ensemble des livres, d'autant plus que, contrairement au reste de la vente, les prix sont relativement élevés. Les livres dépassent souvent les 100 francs, certains atteignant même les 1000 ou 2000 francs⁶⁵⁷. Des collectionneurs intéressés et fortunés peuvent ainsi acquérir des livres particulièrement précieux. C'est le cas de Jacques Doucet (1858-1929). Riche couturier, collectionneur de l'art du XVIIIe siècle et bibliophile passionné, il possède une collection d'objets d'art très importante, dispersée en 1912⁶⁵⁸. Mais c'est surtout sa bibliothèque qui le rend célèbre. A partir de 1908, il rassemble ainsi des ouvrages consacrés à l'art. Aux côtés de manuscrits d'écrivains français contemporains (Apollinaire, Gide, Cocteau), il réunit également des livres destinés aux historiens de l'art et censés couvrir l'art de tous les pays⁶⁵⁹. Il fait pour cela appel à des spécialistes reconnus pour constituer ses fonds⁶⁶⁰. C'est ainsi Edouard Chavannes, alors professeur au Collège de France, qui s'occupe de l'acquisition des

⁶⁵⁴ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, N°718, p.70

⁶⁵⁵ Archives de Paris, D6E3 83, dossier de la vente, Me André Desvougues, commissaire-priseur

⁶⁵⁶ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, N°741, p. 76

⁶⁵⁷ Archives de Paris, D6E3 83, dossier de la vente, Me André Desvougues, commissaire-priseur

⁶⁵⁸ Chantal Georgel (dir.), *Jacques Doucet, collectionneur et mécène*, Paris, Les Arts Décoratifs et Institut national d'histoire de l'art, 2016.

⁶⁵⁹ Bernard Comment & François Chapon, *Doucet de fonds en combles : Trésors d'une bibliothèque d'art*, Paris, Herscher, 2004.

⁶⁶⁰ René Jean, « La formation de la section extrême-orientale de la Bibliothèque d'art et d'archéologie », *Actes du congrès d'histoire de l'art*, Paris, 1921, p. 146-153

ouvrages relatifs à l'art de la Chine et qui représente à ce titre Jacques Doucet à la vente de la collection de Collin de Plancy en 1911. Chavannes se porte acquéreur de deux ouvrages. Le premier est un manuel d'enseignement secondaire, le *Ch'onjamum* (chinois *Qianziwen*) dans lequel les caractères chinois sont calligraphiés en trois styles différents.

Mais l'acquisition majeure de Chavannes et Doucet est une édition ancienne illustrée du *Samgang haeng-sil to*, *Tableaux des actions des trois principes relationnels*, compilation de scénettes confucéennes datant du XVe siècle : chaque scène édifiante est contée par un poème et illustrée par une gravure au bois de fil⁶⁶¹. La notice consacrée à cet ouvrage dans le catalogue est particulièrement détaillée : « Planches figurant les belles actions dues à l'observation des trois devoirs fondamentaux, le dévouement envers le prince, la piété filiale, la fidélité conjugale « *Sam kang haing sil to* ». Texte sino-coréen avec traduction coréenne en marge. Préface de 1432. Imprimé en 1434 par ordre du roi Syei-tjong, avec TYPES MOILES EN CUIVRE. Illustré de 107 gravures. 3 volumes in-folio, en un carton⁶⁶². » L'ouvrage attribué au XVe siècle est en réalité une édition ultérieure, quoique ancienne (XVIIe-XVIIIe siècle)⁶⁶³. Le catalogue insiste sur son caractère ancien : « Ce vénérable ouvrage, imprimé en types mobiles à une date où l'imprimerie européenne en était encore aux planches de bois, est digne de figurer dans les collections des bibliophiles les plus délicats. »

Mais c'est paradoxalement pour son lien avec le Japon et l'art japonais que cet ouvrage et ses illustrations sont particulièrement recommandés aux curieux. En effet, « Les artistes y chercheront dans les planches, l'influence que l'art coréen a pu exercer sur les plus anciennes productions de la gravure en bois au Japon. » Pour appuyer sa thèse, l'auteur du catalogue évoque Bing (*Japon artistique*, tome V, page 10) et cite Eduard Satow, diplomate et amateur d'art japonais : « On the early history of printing in Japan, *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, vol. X (1882) :

⁶⁶¹ Francis Macouin, « Victor Collin de Plancy et les livres », op.cit., 2019, p. 33

⁶⁶² *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, N°713, p.

68

⁶⁶³ Francis Macouin, « Victor Collin de Plancy et les livres », op.cit., 2019, p. 33

« The earliest example of a Japanese illustrated book is a copy of the *Isé monogatari* of 1610, already referred to as a specimen of the *hiragana* books printed in movable types. The style, though undoubtedly Japanese, reminds us a little of the contemporary Chinese and Korean woodcuts. As an example of the latter, the illustrated history of Paragons of virtue, *Sam kang haing sil to*, of 1432 and the *Ni-ryan haing sil*, of 1518, may be cited. »

Ce sont donc les sources des gravures et estampes japonaises que les amateurs d'art et de livres anciens sont invités à découvrir en acquérant cet ouvrage précieux. L'auteur du catalogue ne s'arrête pas à cette comparaison et poursuit :

« M. Christian, dans ses *Origines de l'Imprimerie en France*, signale l'intérêt capital de cet ouvrage : « On y remarque, dit-il, des figures sur bois qui ressemblent assez exactement à certaines illustrations de livres imprimés à Lyon au XVe siècle ».

Sources d'inspiration pour l'art japonais de l'imprimerie, rapport troublant – à l'image des portraits de fonctionnaires – avec l'art européen de la Renaissance, le *Samgang haeng-sil to* est un des clous de la vente, et propre à exciter les convoitises. Il s'arrache pour 3000 francs, le prix le plus élevé de la vente.

Ce livre aurait également exercé une influence sur le peintre Raoul Dufy (1877-1953) chargé d'illustrer un livre de poèmes de Guillaume Apollinaire (1880-1918), le *Bestiaire ou cortège d'Orphée*, paru en 1911⁶⁶⁴. Guillaume Apollinaire est d'ailleurs le seul poète de sa génération à s'intéresser à la Corée, qu'il évoque de manière très renseignée dans son poème, « Le Roi-Lune », paru en 1916. Les descriptions étonnamment précises doivent sans doute beaucoup à la lecture du récit d'Emile Bourdaret, *En Corée*⁶⁶⁵ : « L'inconnu écouta un moment avec attention ces rumeurs. Tout à coup il se leva, et, (...) s'écria : « Royaume ermite! ô pays du Matin Calme! (...) Mais les rumeurs lointaines qui provenaient du triste royaume des ermitages me sollicitaient trop pour que je ne me laissasse point aller au charme qui m'arrivait de la terre des Vêtements blancs. » L'intérêt de Guillaume Apollinaire pour « le triste

⁶⁶⁴ Francis Macouin, « Victor Collin de Plancy et les livres », op.cit., 2019, p. 33

⁶⁶⁵ Yong-Joon Kwon, « Apollinaire et la Corée », dans *Que Vlo-Ve?* Série 3 No 26 avril-juin 1997, pp 61-70

royaume des ermitages » a-t-il été éveillé par les illustrations de Raoul Dufy, et donc indirectement par la collection de Victor Collin de Plancy ?

Quoiqu'il en soit, les deux ouvrages coréens achetés par Jacques Doucet à la vente de la collection Collin rejoignent une collection publique, puisque le collectionneur et mécène cède sa bibliothèque à l'université de Paris en 1917, créant ainsi la Bibliothèque d'art et d'archéologie. Les livres se trouvent aujourd'hui dans les collections de l'Institut National d'histoire de l'art.

Un autre collectionneur se porte acquéreur d'ouvrages rares et anciens à la vente de 1911. Il s'agit d'Henri Vever (1854-1942). Ce riche joaillier est aussi un collectionneur passionné : estampes japonaises, miniatures persanes, bijoux anciens, et également livres rares et précieux dont il admire les reliures⁶⁶⁶. Les ouvrages qu'il achète à la vente de Victor Collin de Plancy sont au nombre de six, et particulièrement prestigieux. Il obtient deux autres éditions du *Samgang haeng-sil to*⁶⁶⁷, plus récentes et en moins bon état, ainsi qu'un second recueil illustré, *Planches figurant les belles actions dues à l'observation des deux relations sociales, les relations entre vieillards et jeunes gens, et les relations entre amis. (I ryoun haing sil to)*. « Cet ouvrage rédigé par ordre du roi Yjyong tjong, en 1518, fut gravé par ordre du gouverneur Ri Hyeng tja en 1550 (?). (...) Ouvrage extrêmement rare dont il n'est connu qu'un exemplaire en Europe, celui du British Museum⁶⁶⁸ ». Vever achète également des ouvrages bouddhiques : un livre consacré au Bodhisattva Avalokitesvara, également richement illustré, mais incomplet⁶⁶⁹, et le *Yukcho taesa poppodan kyong, Sermon sur l'estrade du sixième patriarche*. « Préface de 1290. (...) L'impression semble être du début du XIVe siècle⁶⁷⁰. » Cet ouvrage est une impression xylographique datée de 1370⁶⁷¹. Le dernier livre acquis par Henri Vever

⁶⁶⁶ Wilfried Zeisler, « Henri Vever », *Dictionnaire critique des historiens de l'art*, INHA – Publication numérique, consulté le 01/07/2019

⁶⁶⁷ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, N°713bis et 713 ter, p. 70

⁶⁶⁸ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, N°714, p. 70

⁶⁶⁹ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, N°731, p. 74

⁶⁷⁰ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, N°712, p.68

⁶⁷¹ Bibliothèque Nationale de France, Coréen 110

est le *Jikji*. Deux de ses livres, les plus importants, sont offerts à la Bibliothèque Nationale en 1950 par les héritiers d'Henri Vever.

21 livres présentés à la vente de 1911 sont achetés par E. Leroux, mandataire de Collin de Plancy pour le compte de celui-ci. 19 de ces livres sont à la Bibliothèque Nationale de France, sans qu'il soit possible – dans l'état actuel des recherches – de savoir comment ils y sont parvenus, sans doute via un don postérieur à la vente de Collin de Plancy directement à l'institution⁶⁷².

Enfin, les livres invendus lors de la vente, notamment le n°747, *Ojong Pyonghaktong*, sont conservés à la Médiathèque de Troyes avec les ouvrages légués par Collin de Plancy, parmi lesquels figurent seulement six livres coréens ordinaires⁶⁷³.

Au final, la quasi totalité des livres et imprimés (cartes et plans) présentés à la vente de 1911 sont conservés dans des institutions publiques, la Bibliothèque Nationale de France en conservant 95%. La vente de 1911 n'est pas une dispersion mais permet au contraire la patrimonialisation d'un ensemble cohérent et représentatif, complété par la suite par des dons importants de livres du même ensemble. La BNF peut se permettre d'acquérir cet ensemble car les prix d'adjudication restent relativement faibles. L'ouvrage le plus cher de la vente n'est pas le plus intéressant historiquement ou culturellement, mais son lien avec l'art japonais attire les collectionneurs dont l'intérêt pour la Corée est beaucoup plus faible.

III.2.3.3. Le cas particulier du *Jikji*

Les *Traitéés édifiants des Patriarches rassemblés par le bronze Paik-oun*, imprimé en 1377 est le premier ouvrage de la vente, sous le numéro 711 :

« Ce rarissime volume, imprimé en caractères chinois, semble être le plus ancien livre que nous possédions sorti des presses coréennes. Il porte à la fin l'indication suivante : *En 1377, à la bonzerie de Heung-tek, imprimé à l'aide de caractères fondus*. D'après cette indication, le volume

⁶⁷² Francis Macouin, « Victor Collin de Plancy et les livres », op.cit., 2019, p. 29

⁶⁷³ Francis Macouin, « Victor Collin de Plancy et les livres », op.cit., 2019, p. 29

serait de vingt-six ans antérieur au décret de Htai-tjong ordonnant la fabrication de types mobiles en cuivre. »

Il est également antérieur de plus de cinquante ans aux essais d'impression de Gutenberg avec des types métalliques amovibles. Sur la couverture, une mention manuscrite, sans doute de la main de Collin de Plancy indique « Le plus ancien livre coréen imprimé connu en caractères fondus avec date 1377. »

Ce recueil d'enseignements des patriarches de l'école zen fut compilé par le bonze Kyonghan (Paegun, mort en 1375). L'impression a été réalisée au Hungdok-sa, petit monastère bouddhique situé près de la ville de Ch'ongju. Malgré son intérêt historique majeur, signalé d'ailleurs par le catalogue, il est acquis pour la somme relativement modeste de 180 francs, bien loin de l'adjudication maximale de 3000 francs pour un ouvrage illustré. C'est Henri Vever qui parvient à acquérir cet ouvrage inestimable. Au moins deux volumes avaient été imprimés, mais seul le second volume subsiste actuellement. Le livre est ensuite légué à la Bibliothèque nationale de France par les héritiers de Henri Vever.

Cet imprimé, Coréen 109, est connu en Corée et en France sous l'abréviation *Jikji*. Maurice Courant le publie dans le *Supplément à la « Bibliographie coréenne » jusqu'en 1899* (n°3738, p. IX et 70-71) dans lequel il indique les circonstances de l'acquisition de l'ouvrage par Collin de Plancy :

« M. Collin de Plancy, aujourd'hui ministre plénipotentiaire de France en Corée, réunit pendant son récent séjour à Séoul une nouvelle série de livres coréens, destinés à compléter la collection qu'il avait formée dans les années 1888 à 1891. (...) Parmi les ouvrages arrivés l'an dernier en France, ceux qui présentent le plus d'intérêt pour l'histoire de l'imprimerie en Corée ont figuré dans le pavillon coréen à l'Exposition universelle⁶⁷⁴. »

A propos du *Jikji*, il remarque dès l'introduction :

⁶⁷⁴ Maurice Courant, *Supplément à la Bibliographie coréenne jusqu'en 1899*, Collection : Publications de l'école des Langues orientales vivantes, 21, Paris, 1901, p. VII

« Le n° 3738 pose un problème curieux. Le roi Htai-tjong, dans un édit de 1403 (n° 1673), se vante d'avoir inventé les types mobiles en cuivre, qui depuis lors ont été souvent employés. Or, le volume en question a été imprimé avec des caractères fondus, mobiles, en 1377. Le roi s'est-il attribué le mérite d'une idée appliquée plus de vingt ans avant son règne? Comment concilier ces faits divergents? Peut-être des trouvailles ultérieures nous l'apprendront-elles⁶⁷⁵. »

Dans la notice elle-même, Maurice Courant précise :

« Ce volume porte à la fin l'indication suivante : En 1377, à la bonzerie de Heung- tek, hors [du chef-lieu] du district de Tchyeng-tjyou, imprimé à l'aide de caractères fondus. Si cette indication est exacte, les caractères fondus, c'est-à-dire mobiles, auraient été en usage vingt-six ans avant le décret du roi Htai-tjong (n° 1673), qui se fait gloire de l'invention des types mobiles. Il faut en outre remarquer la date ; elle est écrite : 7^e année de SIUEN-KOANG ; ce nom de règne fut adopté en 1371 par TCHAO-TSONG, prétendant de la famille des *YUEN*⁶⁷⁶. »

La notice se place du point de vue unique des orientalistes, spécialistes de la Corée, en ne commentant la date que par rapport à l'histoire coréenne. Si Maurice Courant note l'ancienneté de l'impression, il n'établit pas de comparaison avec l'Europe, pas plus que ne le fait le catalogue de la vente de 1911. En omettant de replacer l'ouvrage dans l'histoire mondiale de l'imprimerie, et de signaler ainsi son antériorité par rapport aux impressions occidentales utilisant la même technique, Maurice Courant et Ernest Leroux à sa suite, s'adressent aux orientalistes, en marginalisant les bibliophiles intéressés par l'histoire de l'impression en général. Cela explique peut-être le prix modeste auquel s'est vendu l'ouvrage en 1911.

Le peu d'intérêt porté par les amateurs français à cet ouvrage extraordinaire est également à l'origine d'un intense débat et d'un litige juridique entre la France et la Corée. Bien que la légalité de l'acquisition du document ne soit pas contestée, ni le

⁶⁷⁵ Maurice Courant, *Supplément à la Bibliographie coréenne jusqu'en 1899*, op.cit., 1901, p. IX

⁶⁷⁶ Maurice Courant, *Supplément à la Bibliographie coréenne jusqu'en 1899*, op.cit., 1901, p. 70-71

fait que le premier volume a disparu lors des conflits armés du XXe siècle en Corée, certaines voix s'élèvent dans la péninsule pour réclamer la restitution du *Jikji*. La Bibliothèque nationale de France a bien numérisé le document, accessible sur son site internet. Mais les Coréens estiment qu'il n'est pas assez mis en valeur en France. Il attribuent sa « découverte » à Mme Park Byung-sun qui a travaillé dans les années 1960 à la BNF et a effectivement publié le *Jikji*. En 1972, une exposition lui est même consacrée⁶⁷⁷. En 2001, les Coréens obtiennent son inscription au programme de l'UNESCO, « Memory of the World » qui recense des écrits dont la technique ou le contenu ont une signification universelle⁶⁷⁸.

En 1993, en marge des négociations concernant la construction d'une ligne ferroviaire grande vitesse de Séoul à Pusan avec des technologies françaises, François Mitterrand s'entend avec ses homologues coréens pour restituer un manuscrit pillé lors de la campagne militaire française en 1866, sous la forme juridique d'un prêt longue durée⁶⁷⁹. En 2010, les 296 manuscrits restants, également inscrits au programme de l'UNESCO, Memory of the World, empruntent le même chemin, après avoir été numérisés et mis en ligne par la Bibliothèque Nationale de France. Le prêt longue durée est assorti d'une clause indiquant que ces manuscrits pourront être exposés en France notamment lors des années croisées France – Corée. Certains saluent alors « un geste historique⁶⁸⁰ » et un « beau succès pour les diplomates de ces deux pays ». La tribune n'évoque qu'à peine les conditions dans lesquelles ces manuscrits furent rapportés en France, suite à une attaque militaire et un pillage, mais insiste sur le fait qu'ils « constituent l'un des ciments essentiels de l'identité historique et culturelle coréenne ».

Pour certains Coréens, c'est également le cas du *Jikji*, même si ce dernier ouvrage a été acquis légalement, par un diplomate amoureux de la Corée, à une époque où les écrits bouddhiques étaient méprisés par une élite lettrée éprise de néo-

⁶⁷⁷ Bibliothèque Nationale de France

⁶⁷⁸ <http://www.unesco.org/new/en/communication-and-information/memory-of-the-world/register/full-list-of-registered-heritage/registered-heritage-page-1/baegun-hwasang-chorok-buljo-jikji-simche-vojeol-volii-the-second-volume-of-anthology-of-great-buddhist-priests-zen-teachings/>, Consulté le 06/07/19

⁶⁷⁹ Laurent Carpentier, « La rocambolesque histoire des manuscrits coréens », *Le Monde*, 04/09/2014

⁶⁸⁰ Vincent Berger, Jack Lang, Jean-Loup Salzman, « Restitution des manuscrits royaux coréens, un geste historique », Tribune, *Le Monde*, 17 novembre 2010

confucianisme. De nombreuses organisations exigent donc la restitution à la Corée de ce précieux ouvrage. C'est le cas par exemple de la Voluntary Agency Network of Korea (VANK), organisation fondée en 1999 qui a pour but de valoriser la culture coréenne à l'étranger⁶⁸¹. L'ouvrage possède d'ailleurs son musée dédié en Corée, sur le lieu où il fut imprimé en 1377, le « Chengju Early Printing Museum⁶⁸² », dont le *Jikji Pavillon* n'attend plus que l'ouvrage enfin restitué.

Ainsi, près d'un siècle après son décès, l'ouvrage acheté par Victor Collin de Plancy en Corée continue-t-il d'être un enjeu diplomatique complexe. Il incarne aussi certaines des valeurs propres aux collections publiques françaises, au premier rang desquels l'inaliénabilité des collections, mais aussi l'universalité. Le *Jikji* est en ce sens un symbole et pourrait servir de résumé de la carrière de Collin de Plancy et de ses contradictions, diplomate et collecteur, représentant de la France et au service de ses musées, mais amoureux de la Corée, de sa culture et de son art.

La vente de la collection de Collin de Plancy en 1911 permet de mieux cerner une figure complexe, collecteur d'objets précieux pour les musées, amateur de bibelots, collectionneur lettré bercé de culture traditionnel asiatique.

III.3. Le retour aux origines : les dons aux institutions troyennes après 1911

III.3.1. Collin cartophile : la collection de cartes postales répartie entre la Société de Géographie et la bibliothèque de Troyes

III.3.1.1. La constitution de la collection de cartes postales

La correspondance personnelle de Collin de Plancy, conservée aux Archives Diplomatiques est remplie de références à des achats de bibelots, de bracelets, de tentures, de livres. Un type d'objets se distingue cependant, bien modeste compte tenu de la richesse des collections rassemblées par Collin de Plancy pour les musées et institutions culturelles françaises : les cartes postales. En 1908, Berteaux, un de ses

⁶⁸¹ http://www.prkorea.com/france/f_jikji1.htm Consulté le 06/07/2019

⁶⁸² <http://jikjiworld.cheongju.go.kr/jikjiworld/index.do> Consulté le 06/07/2019

anciens collaborateurs en Corée, alors en partance pour la Chine, lui demande ainsi : « Collectionnez-vous encore les cartes postales et quelques vues de Moukdéou vous feraient-elles plaisir ? ⁶⁸³ » C'est la seule « collection » attribuée au diplomate par ses amis et contemporains. Tout au long de sa carrière, ses interlocuteurs lui adressent ainsi des cartes afin de compléter sa collection. Berteaux lui envoie des « cartes postales historiques qui je crois, manquent à votre collection⁶⁸⁴ », des cartes de « proclamation du protectorat, carte commémorative de l'inauguration de la résidence générale oblitérée avec un timbre spécial qui n'a servi que pour cette occasion ⁶⁸⁵. » Eugène Bradier lui fait également parvenir : « 2 collections des anciennes cartes postales coréennes, et 2 collections des nouvelles.⁶⁸⁶ », ainsi qu'une « série de cartes illustrées satiriques publiées par les Japonais » manifestement à la demande expresse du diplomate.

La cartophilie, comme la philatélie, est assez répandue au début du XXe siècle. Le développement des cartes postales illustrées à partir de 1889, d'abord par des dessins, puis par des reproductions de photographies rendues par impression photo-mécanique, culmine dans le premier quart du XXe siècle⁶⁸⁷. On n'y écrit d'abord qu'au recto, la correspondance partageant l'espace avec l'illustration. En 1904, le verso devient plus libre, et se divise en deux, une partie pour l'adresse, une autre pour le texte. Encouragé pendant la première guerre mondiale, l'usage des cartes postales permet un exercice facilité de la censure, et la diffusion simultanée d'images de propagande. Face à la diffusion de ces nouveaux supports illustrés apparaît une nouvelle pratique, celle de la collection de cartes postales⁶⁸⁸. Dès juin 1900, l'hebdomadaire « L'Écho du Public » cite dans une liste de néologismes : « Cartophile : collectionneur de cartes postales illustrées. Cartophilie : goût des cartes postales

⁶⁸³ AMAE, Papiers d'agent, Collin de Plancy, PAAP 50, Lettre de Berteaux à Collin de Plancy, décembre 1908

⁶⁸⁴ AMAE, Papiers d'agent, Collin de Plancy, PAAP 50, Lettre de Berteaux à Collin de Plancy, février 1906

⁶⁸⁵ AMAE, Papiers d'agent, Collin de Plancy, PAAP 50, Lettre de Berteaux à Collin de Plancy, mars 1906

⁶⁸⁶ AMAE, Papiers d'agent, Collin de Plancy, PAAP 50, Lettre d'Eugène Bradier à Victor Collin de Plancy, 10 avril 1904

⁶⁸⁷ Voir : Ripert Aline, Frère Claude, *La carte postale, son histoire, sa fonction sociale*, Lyon/ Paris, Presses universitaires de Lyon / Editions du CNRS, 1983 ; Christian MALAURIE, *La Carte postale, une oeuvre. Ethnographie d'une collection*, Paris, L'Harmattan, 2003

⁶⁸⁸ Caroline Amadei, *Sur le frigo ou dans une boîte à chaussures, une des histoires de la carte postale*, Mémoire de design graphique, Haute école des arts du Rhin, Mulhouse, 2017

illustrées. Cartomane : celui qui pousse à l'extrême le goût des cartes postales illustrées. ». En mai 1904, c'est « Le Tour de France – Guide du Touriste » qui emploie le terme, repris dans le premier numéro du bulletin mensuel « Le Collectionneur » le 10 mai 1905. Les collectionneurs rassemblent des cartes en fonction de ce qu'elles représentent : vues d'une ville, d'un pays, d'une région ; représentations paysagères, représentations d'un thème particulier.

Collin de Plancy cartophile rassemble des cartes postales relativement variées, qu'il classe, date, annote ou légende⁶⁸⁹. Elles représentent des vues, des sites, des monuments, des personnages historiques ou anonymes. Elles viennent de Paris ou de France, d'Égypte ou des pays du Maghreb, de la péninsule arabique, de l'Indochine française mais surtout d'Extrême-Orient (Chine, Japon) et bien entendu de Corée.

Ces cartes postales, réunies avec patience sont dispersées par le diplomate en deux ensembles. L'un d'eux est donné, avec un ensemble de documents, d'articles de presse et de photographies, à la Société de Géographie en 1920. La société de géographie, une des plus anciennes sociétés savantes de France, fondée en 1821, encourage les voyages de découverte dans les pays inconnus, distribue des prix, publie des bulletins et des récits de voyage. Elle conserve également une documentation considérable adressée par ses membres : photographies, cartes postales, livres. L'ensemble est déposé aujourd'hui au Département des Cartes et Plans de la Bibliothèque Nationale de France.

Le second ensemble, constitué majoritairement de doubles du précédent, est légué par Collin de Plancy à la Bibliothèque de Troyes : « Tous mes livres, documents et papiers renfermés dans les bibliothèques, les vitrines du salon et le grand cartonnier, y compris les albums de cartes postales et de photographies⁶⁹⁰. »

A Troyes, 1812 cartes postales sont ainsi conservées⁶⁹¹. Certaines ont été adressées par Collin de Plancy à sa famille en France. D'autres lui ont été adressées par ses correspondants, soit comme support à un message écrit, soit vierges, pour

⁶⁸⁹ François Berquet, « Le fonds Collin de Plancy à la médiathèque du Grand Troyes », dans Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*. op.cit., 2015, pp.73-74

⁶⁹⁰ CARAN, Minutier central des notaires, MC ET LIX 1184 Testament de Collin de Plancy, 18 juillet 1922

⁶⁹¹ François Berquet, « Le fonds Collin de Plancy à la médiathèque du Grand Troyes », op.cit., 2015, pp.73-74

satisfaire ses goûts de collectionneurs. Les autres enfin ont été visiblement acquises directement par Collin de Plancy.

Malgré la modestie des objets, le diplomate suit la même ligne de conduite que pour des biens plus prestigieux, céramiques ou ouvrages rares, en répartissant sa collection entre deux institutions susceptibles de l'exploiter et de la diffuser. Sa fidélité transparaît également. La Société de Géographie avait ainsi soutenu son ami explorateur Charles Varat avant son décès, en l'invitant à présenter le pays qu'il venait de visiter via des conférences. Le don de ses cartes postales et documents vient ainsi clore un chapitre plus ancien. Quant au legs à la bibliothèque de sa ville natale, il souligne la fidélité à ses origines, marquée également par une attention importante accordée aux documents lui venant de son père.

III.3.1.2. Souvenirs d'un monde en voie de disparition

Les nombreuses cartes postales de Corée datent des années 1900 – 1906 et sont illustrées en noir et blanc, sauf quelques rares cartes colorisées. La plupart des cartes sont éditées en Corée, et portent des mentions en caractères chinois, voire en *hangueul*, caractères coréens. Mais certaines sont visiblement des éditions françaises, puisqu'elles sont légendées en français⁶⁹², voire avec des légendes bilingues coréen (en *hangueul*) et français⁶⁹³. Enfin, d'autres portent des légendes en japonais, ou en anglais. Elles ont été classées avec soin par Collin de Plancy dans des albums, en fonction de leur thème. Celles qui ne possèdent pas de légende imprimée sont datées et annotées de la main de Collin de Plancy.

Les premières sont des cartes postales paysagères : vues du port de Chemulpo (actuel Incheon, port situé à proximité de Séoul), vues générales de Séoul, vues de monuments de Séoul (une rue animée, la grande porte Daian-mon, la porte de l'ancien Palais impérial de Séoul). D'autres représentent des activités traditionnelles : paysans dans une rizière, marchands dans les rues de Séoul, étalages traditionnels, femmes en train de faire la lessive, funérailles traditionnelles.

⁶⁹² Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*. op.cit., 2015, n°21, p. 55, Médiathèque du Grand Troyes, Fonds Collin CP 2453

⁶⁹³ Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*. op.cit., 2015, n°22, p. 56, Médiathèque du Grand Troyes, Fonds Collin CP 2425

On retrouve – également classées avec soin – des portraits des différentes classes de la population : lettrés dans leur costume traditionnel blanc, coiffés d'un chapeau de crin noir, paysannes aux seins nus, portant leurs enfants. Enfin, une importante série est consacrée aux « beautés coréennes » ou « danseuses ». Parmi les cartes de cette série, de nombreuses sont colorisées : touche de carmin sur les lèvres, costumes chatoyants restitués par des aplats de couleurs vives (roses, violets). Une chanteuse, vêtue d'une ample robe est représentée sur plusieurs cartes, de face en pied, ou assise de profil, portant dans ses bras un bouquet de chrysanthèmes. On la retrouve sur plusieurs cartes dans un sens ou l'autre, colorisées ou non⁶⁹⁴. Son air mélancolique, le bouquet de chrysanthèmes (la fleur est l'emblème de la dynastie impériale japonaise) marquent l'imagination et semblent faire de cette danseuse une incarnation de la Corée destinée à souffrir sous le joug japonais. Une romancière coréenne y a vu un portrait de « Li Chin », cette danseuse à laquelle Frandin attribue une liaison avec Victor Collin de Plancy⁶⁹⁵

L'ensemble des cartes postales paysagères ou des portraits ont en commun de documenter un monde en voie de disparition, menacé par l'occidentalisation. Sur les photographies de Chemul'po, on distingue la cheminée d'une usine⁶⁹⁶. Des cartes postales témoignent de l'arrivée à Séoul du tramway, des poteaux télégraphiques, des constructions en style occidental et en briques (opposées aux constructions traditionnelles basses en bois et chaume), notamment la Légation de France ou, plus emblématique encore, la cathédrale Myeong-dong.

Cette cathédrale est une des preuves tangibles, très marquante dans le Séoul de l'époque, de l'influence de Collin de Plancy et de sa bonne entente avec les autorités coréennes. En effet, quelques années à peine après la signature du traité qui accorde la liberté de culte et de prêcher aux missionnaires, le diplomate obtient l'autorisation pour les missionnaires catholiques français d'édifier une cathédrale en plein Séoul, avec un plan et une architecture pseudo-gothiques. Commencés en 1892, les travaux s'achèvent en 1898. En 1900, les reliques des martyrs coréens du siècle précédent y sont transférées. Collin de Plancy en conserve des photographies dans ses archives

⁶⁹⁴ Médiathèque de Troyes, Fonds Collin de Plancy 2703 et 2704

⁶⁹⁵ Shin Kyung Sook, *Li Chin*, Picquier Poche, 2012

⁶⁹⁶ Médiathèque de Troyes, Fonds Collin de Plancy 2366

personnelles⁶⁹⁷. Elle est aujourd'hui classée Trésor National en Corée, comme premier témoignage d'une architecture occidentale dans le pays⁶⁹⁸. On la repère ainsi sur une vue de Séoul datée de 1903⁶⁹⁹, dominant une rue encore traditionnelle où se presse l'habituelle « foule en blanc » décrite par les voyageurs de l'époque. Le costume traditionnel reflue lui-même, certaines cartes postales représentant des soldats en uniforme occidental, avec képis, uniforme de drap et bandes molletières⁷⁰⁰.

III.3.1.3. Témoigner des événements contemporains

L'autre menace qui pèse sur la Corée du début du XXe siècle est la main mise japonaise grandissante. Deux séries de cartes postales plus « événementielles » en témoignent.

La première série est consacrée aux obsèques de « sa majesté l'impératrice de Corée en novembre 1897 ». L'« impératrice » dont il s'agit est la reine Min, assassinée en 1895 par les Japonais. Le roi Gojong se réfugie après l'assassinat de son épouse à la Légation de Russie. Il parvient en 1897 – grâce à la protection russe – à proclamer l'« Empire de Corée », afin de tenter de s'affranchir ainsi de la tutelle chinoise (devenue inexistante suite à la défaite chinoise face au Japon et au traité de Shimonoseki), et de contenir l'influence japonaise grandissante. Les restes de la reine assassinée – brulée vive par les Japonais – sont retrouvés. La reine reçoit le titre posthume d'impératrice sous le nom de Myeongseong. Afin de démontrer diplomatiquement la puissance du nouvel empire de Corée, et de célébrer la reine décédée et son courage face aux Japonais, le roi Gojong lui organise des funérailles grandioses : 5000 soldats, 650 policiers, 5000 porteurs de lanternes, des centaines de rouleaux en son honneur, des chevaux en bois géant destinés à sa tombe⁷⁰¹. Les cartes postales rassemblées sur le sujet par Collin de Plancy représentent les dignitaires coréens dans leurs plus beaux atours, vêtus de costumes traditionnels : *hanbok* serré sous la poitrine, chapeau de crin noir, écharpes de soie colorées. Sur une autre, on

⁶⁹⁷ AMAE, Fonds photographique, Collin de Plancy, A00040, 41, 42

⁶⁹⁸ Trésor national historique n°258

⁶⁹⁹ Médiathèque de Troyes, Fonds Collin de Plancy 2453

⁷⁰⁰ Médiathèque du Grand Troyes, Fonds Collin CP 2434

⁷⁰¹ André Fabre, *Histoire de la Corée*, op.cit., 2014, p.

remarque une foule compacte de porteurs de lanternes⁷⁰². Les scènes expriment moins la dévotion pour une impératrice disparue et fort peu appréciée par le peuple coréen que les derniers flamboiements d'une cour condamnée à disparaître.

La seconde série de cartes postales « événementielles » documente la guerre russo-japonaise de 1904-1905. Elles adoptent le point de vue japonais (propagande militaire), celui des Russes ou un point de vue « neutre » (cartes éditées en Corée, par des officines privées, notamment anglo-saxonnes). Elles sont illustrées de reproductions de photographies ou de caricatures dessinées, tant japonaises que russes ou occidentales. Les photographies représentent des cuirassés japonais mouillant dans les ports coréens, notamment celui de Chemulpo, des troupes japonaises à Séoul, des prisonniers russes en Mandchourie. Elles offrent une vision relativement édulcorée de la guerre⁷⁰³. Les batailles navales sont évoquées par les navires, les combats par les blessés, légers, puisqu'ils sont représentés debout. Des représentations illustrées donnent également une vision idéalisée : représentation épique de batailles, dans lesquelles les généraux dominent les combattants représentés au loin au milieu des nuées, à l'image de la carte postale représentant le passage du Yalu par les troupes japonaises le 30 avril 1904. L'infanterie figure au premier plan, tandis que les fantassins chargent à l'arrière⁷⁰⁴.

Des caricatures dessinées permettent également de nuancer un conflit qui a suscité de nombreux débats en Occident. Cette première victoire d'une nation non-occidentale sur une nation occidentale inaugure en Occident les thèmes du "péril jaune", de la férocité asiatique, du "sing" japonais battant l'"ours" russe. Les cartes postales éditées en France reprennent cette vision violente, le "dragon asiatique" crachant du jaune pour "dévorer" la Russie. Les caricatures japonaises mettent en avant l'héroïsme des troupes et insistent avec nationalisme sur le bien-fondé du conflit. L'ensemble de ces cartes postales événementielles sont précieuses car elles documentent non seulement des événements mais surtout le discours construit par les différents acteurs et observateurs autour de ce conflit, un des plus importants du début du XXe siècle dans l'imaginaire. L'usage de la carte postale pour véhiculer la

⁷⁰² Médiathèque du Grand Troyes, Fonds Collin CP 2425

⁷⁰³ Dany Savelli (dir.), *Faits et imaginaires de la guerre russo-japonaise*, op.cit., 2005

⁷⁰⁴ Dany Savelli (dir.), *Faits et imaginaires de la guerre russo-japonaise*, op.cit., 2005

propagande politique, tel qu'il apparaît dans la collection de Collin de Plancy annonce également la première guerre mondiale. Ces cartes collectionnées par le diplomate constituent donc aujourd'hui des documents précieux, tant au niveau historique que sociologique ou politique.

III.3.2. Le legs de 1922 : mémoires ou objets d'art ?

En juillet 1922, fatigué par des soucis de santé récurrents (affection des voies respiratoires et du larynx, contractée lors de son premier séjour coréen), Victor Collin de Plancy – alors âgé de 69 ans – rédige son testament. Ce document est instructif à plus d'un titre : il permet de faire le point sur les biens que Collin de Plancy a conservés après ses dons multiples et la vente de sa collection en 1911. Il témoigne également de l'état d'esprit du diplomate à la fin de sa vie. Curieusement, les institutions honorées précédemment de dons par Collin de Plancy ne sont pas citées dans son testament : les musées Guimet ou de Sèvres, l'INALCO, sont ignorés des dispositions testamentaires du diplomate vieillissant. Trois institutions sont ainsi évoquées : le ministère des affaires étrangères, la bibliothèque de Troyes et le musée de Troyes, géré par la société académique de l'Aube, à laquelle appartient Collin de Plancy. Ces bénéficiaires s'expliquent par la nature des objets conservés et légués par le diplomate : il ne s'agit pas d'objets de collection, mais d'objets ou de documents supports de souvenirs personnels ou familiaux.

III.3.2.1. Le fonds photographique et les papiers d'agent conservés aux Archives diplomatiques

Dans son testament, Collin de Plancy précise : « Après mon décès, les scellés devant être apposés par les soins du Ministère des Affaires Etrangères, on trouvera soigneusement classés dans le petit cartonnier de l'antichambre tous les documents pouvant être revendiqués par le département⁷⁰⁵. » D'après le diplomate, les papiers ne « sont en général que des minutes de ma correspondance officielle⁷⁰⁶ ». Si une

⁷⁰⁵ CARAN, Minutier central des notaires, MC ET LIX 1184 Testament de Collin de Plancy, 18 juillet 1922

⁷⁰⁶ CARAN, Minutier central des notaires, MC ET LIX 1184 Testament de Collin de Plancy, 18 juillet 1922

partie des papiers, aujourd'hui conservées aux archives diplomatiques, est effectivement constituée des brouillons des dépêches adressées par Collin de Plancy au ministère des affaires étrangères tout au long de sa carrière, l'ensemble comporte également un grand nombre de courriers reçus par le diplomate tout au cours de sa vie, de la part de correspondants qui sont ou non des collègues, mais tous croisés pendant ses séjours orientaux.

On y retrouve ses amis – Vissière, Courant –, ses supérieurs – Cogordan, Patenôtre –, les militaires ou les missionnaires présents en Corée, notamment Monseigneur Mutel. Ces documents éclairent certes la carrière diplomatique de Collin, et les relations diplomatiques entre la France et la Corée entre 1888 et 1906 mais ils apportent aussi des informations sur la vie personnelle des protagonistes. On y apprend que Mme Clémencet a quitté son époux pour M. Bourdarel⁷⁰⁷, que le boy recommandé par Mme Sonntag⁷⁰⁸ à la légation de France ne fait pas l'affaire.

Plus étonnant, on y découvre en filigrane, dans des courriers adressés par Vissière à son ami au début du séjour de celui-ci en Corée en 1889 et 1890 que Collin de Plancy entretenait visiblement à Pékin une relation adultère avec Mme Verhaeghe, épouse de l'ambassadeur de Belgique en Chine⁷⁰⁹. Ce genre d'aventures n'était visiblement pas exceptionnelle. Patenôtre, supérieur de Collin de Plancy en Chine, avait ainsi eu une aventure avec l'épouse d'un diplomate américain en poste en Chine. Nommé à Washington en 1896, il y retrouve le diplomate, devenu secrétaire d'état. Le souvenir de l'épisode chinois fait scandale et Patenôtre est muté en urgence à Madrid en 1897⁷¹⁰.

L'ensemble de ces lettres, y compris les documents plus personnels, documente la vie quotidienne des diplomates étrangers en Asie, rythmée par les courriers provenant de France, les fêtes, les mariages, les rencontres entre diplomates. Les relations diplomatiques entre les pays comptent relativement peu dans ce quotidien des étrangers, qui vivent relativement isolés par rapport à la population locale, parfois hostile.

⁷⁰⁷ AMAE, Papiers d'agents, Collin de Plancy, PAAP 50, Lettre d'Edouard Bradier, 18 septembre 1908

⁷⁰⁸ Cuisinière française du roi Gojong et personnage incontournable de la vie à Séoul à l'époque

⁷⁰⁹ AMAE, Papiers d'agents, Collin de Plancy, PAAP 50, Courrier de Vissière, 22 août 1890

⁷¹⁰ Nicole Bensacq-Tixier, *Dictionnaire du corps diplomatique et consulaire français en Chine 1840-1911*, op.cit., p. 429

Les photographies léguées par Collin de Plancy représentent également ce monde disparu, cette vie mondaine bien rythmée, qui constitue souvent le seul divertissement des diplomates et de leurs familles. On y dine “en Russie” ou “en Italie”, on y célèbre le 14 juillet avec chansonnettes et “récits” comme en témoigne le programme de la soirée du 14 juillet donnée à la Légation de France en Corée, en 1903 : « musique, M. Eckert, Pianistes : Mme Monaco, M. Stein, Monologue par M. de Lapeyrière, Mandoline et Guitare par Melles Marie et Elise Vincart, Récit de M. Bradier, Chant et Piano, Mr et Mme Stein, Chansonnette, M. Rémion⁷¹¹ » Comme le note Jules Patenôtre dans ses *Mémoires* :

« La vie diplomatique, telle qu'on la pratique ou du moins telle qu'on la pratiquait en Extrême-Orient, était alors toute familiale. Non seulement une même résidence groupait en son entier le personnel des secrétaires et interprètes, mais une même table les réunissait, matin et soir, sous la présidence du chef de mission⁷¹². »

Les photographies de Collin de Plancy gardent ainsi le souvenir des mariages célébrés à la Légation de France et des fêtes à l'occasion du 14 juillet. Parmi la centaine de clichés, ces témoignages de réceptions, d'excursions, de visites, forment la majeure partie.

D'autres clichés ont une valeur plus politique comme celles où figurent les représentants de la France, de l'Allemagne, de la Russie, du Royaume-Uni et du Japon, posant ensemble d'un air sévère en 1899⁷¹³, alors même que le conflit entre Russie et Japon menace déjà. Hayashi, représentant japonais, se tient au centre et semble concentrer le pouvoir bien qu'il soit physiquement dominé par les Occidentaux plus grands.

Le fonds légué par Collin de Plancy au ministère des affaires étrangères, s'il possède un intérêt pour l'histoire des relations diplomatiques, a plus valeur de

⁷¹¹ Fonds Collin de Plancy à la Société de Géographie, Carton COR – CZ 309 à 316

⁷¹² Cité par Jean-Philippe Dumas, “ La collection de photographies de Victor Collin de Plancy conservée aux Archives du Ministère des Affaires étrangères”, dans Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*, op.cit., 2015, p. 66

⁷¹³ AMAE, Fonds photographique, Collin de Plancy, A000027

souvenirs pour le diplomate, et pourrait aujourd'hui servir à une étude sociologique sur la vie quotidienne de ces premiers "expatriés" français. Ce fonds ne constitue d'ailleurs pas une exception, puisque la pratique de la photographie documentaire est relativement répandue chez ses collègues diplomates. Si elle ne fait pas encore partie du protocole diplomatique, elle constitue pour les représentants français à la fois une distraction, un passe-temps, une pratique mondaine et un outil de travail. Les consuls ou ministres collectionnent ou font réaliser des clichés rassemblés dans des albums. Il s'agit de garder en mémoire, ou de montrer aux proches les endroits où ils vivent, ou les personnes rencontrées. La collection de photographies d'Extrême-Orient rassemblée par Victor Collin de Plancy est ainsi à la fois remarquable par sa variété et typique par les usages qu'elle révèle⁷¹⁴.

Deux photographies se distinguent du lot par leur portée historique : le portrait de l'empereur de Corée et de son fils héritier vers 1900⁷¹⁵, et le portrait du Daewong'un⁷¹⁶, le régent, père du roi Gojong, vers 1890. Ces deux photographies précieuses illustrent les bons rapports entretenus par Collin avec le souverain coréen, et constituent un témoignage historique précieux.

Mais l'ensemble des photographies « souvenirs », d'ordre plutôt mondain, ne constitue pas une documentation sur la Corée susceptible d'intéresser un musée, une bibliothèque ou la Société de Géographie, ce qui explique que Collin de Plancy ait préféré les léguer au Ministère des Affaires étrangères et non à une institution culturelle ou savante.

III.3.2.2. La donation de 1916 à la Société Académique de l'Aube : tourner la page de l'Asie

Le second bénéficiaire indiqué sur le testament de Victor Collin de Plancy est le musée de Troyes, alors géré par la Société académique de l'Aube, dont le diplomate est membre depuis au moins le début de sa carrière professionnelle.

⁷¹⁴ Jean-Philippe Dumas, " La collection de photographies de Victor Collin de Plancy conservée aux Archives du Ministère des Affaires étrangères », op.cit., 2015, p. 66

⁷¹⁵ AMAE, Fonds photographique, Collin de Plancy, A000138

⁷¹⁶ AMAE, Fonds photographique, Collin de Plancy, A000139

La Société Académique de l'Aube avait déjà été en 1916 la bénéficiaire d'une donation relativement importante⁷¹⁷. Les objets aujourd'hui conservés au musée Saint-Loup de Troyes sont variés et proviennent de Chine, du Japon, de Corée, du Maroc ou de Thaïlande, retraçant ainsi l'itinéraire professionnel de Collin de Plancy. Il s'agit de pièces dont l'intérêt artistique est souvent faible, mais ayant un caractère de souvenirs pour Collin de Plancy.

C'est le cas par exemple des cadeaux reçus par le diplomate dans l'exercice de ses fonctions. Ainsi d'une petite tasse et soucoupe en porcelaine à décor de chrysanthèmes⁷¹⁸ : la facture n'en est pas très luxueuse, et l'objet paraît banal, mais le chrysanthème est l'emblème de l'empereur au Japon. Il s'agit là sans doute d'un cadeau reçu par Collin lorsqu'il occupait un poste dans l'archipel. La petite statuette de Coréenne, seins nus, est également un cadeau, déjà évoqué, de la part de la veuve du Baron Delort de Gléon en souvenir de la participation avortée de ce dernier à l'érection du pavillon coréen à l'exposition universelle de 1900.

D'autres souvenirs évoquent le Maroc ou la Thaïlande. En 1894, Collin est nommé consul de France à Tanger, au Maroc. Bien qu'il n'y séjourne que brièvement avant de regagner la Corée, il y acquiert plusieurs objets dont certains figurent dans la vente de sa collection en 1911 : une lampe de synagogue en bronze, une table-tabouret et des poteries marocaines : un « vase forme gourde, fond blanc décoré d'ornements polychromes », un « vase ovoïde à col cylindrique rétréci vers la base et à deux anses, fond blanc décoré d'ornements en bleu » et un « tambour en terre provenant de Tétouan⁷¹⁹ ». Le plat en terre cuite vernissée à décor bleu et blanc légué au musée de Troyes est une pièce de grande taille provenant de Fès, ville du nord du Maroc réputée pour sa production de poteries vernissées à décor bleu de cobalt, parfois rehaussé de vert ou de jaune. C'est également à cette ville qu'on doit pouvoir rattacher la gourde et le vase à anses vendus en 1911. Le plat du musée de Troyes est représentatif de cette production, avec son décor d'arabesques tracé en « bleu de Fès ». Il témoigne également de la curiosité, de l'ouverture d'esprit et du goût pour la

⁷¹⁷ Voir références aux bulletins de la société académique de l'Aube, dans un de mes cahiers

⁷¹⁸ Musée Saint Loup, 16.6.11

⁷¹⁹ Collections d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon, Paris, E. Leroux, 1911, n° 457-460 : « Objets du Maroc et du Levant ».

céramique de Collin de Plancy. Ce dernier avait en effet été nommé au Maroc contre son gré, et n'appréciait pas son poste sur place : « Permettez-moi [...] de vous demander votre appui en vue d'obtenir un poste mieux rémunéré et qui réponde davantage à mes goûts que Tanger⁷²⁰. » Bien que n'ayant visiblement pas apprécié son court séjour au Maghreb, Collin en conserve donc un souvenir jusqu'à la donation au musée de Troyes

La fin de la carrière de Collin en Thaïlande est également évoquée par une céramique. Il s'agit là non pas d'une pièce acquise dans un marché, mais d'un bol à la couverte céladon, déformé, manifestement un déchet de cuisson, retrouvé lors des fouilles des fours de porcelaine de Sawankhalok, comme l'indique d'ailleurs l'étiquette fixée sur l'objet⁷²¹. Le premier à entreprendre des fouilles sur les sites de production de Sawankhalok est l'archéologue français (1846-1906). Ses découvertes confirment l'existence d'une production de porcelaines en Thaïlande, contre les affirmations des contemporains qui pensaient que toutes les porcelaines retrouvées dans le pays étaient de fabrication chinoise. Les fouilles de Lucien Fournereau dans les années 1890-1891, puis à nouveau dans les années 1905-1906, alimentent un important don au musée national de la céramique de Sèvres dès 1894, et à nouveau en 1906⁷²². Une centaine de pièces y sont ainsi conservés. Lucien Fournereau, malade, n'a cependant pas le temps de publier l'ensemble de ses découvertes⁷²³. Le fait que Collin ait conservé une pièce provenant des fouilles de Lucien Fournereau, ainsi que la présence dans ses notes consacrées à la céramique et conservées à Troyes de plusieurs documents concernant la céramique thaïe montrent que le diplomate avait conservé à Bangkok l'intérêt pour la céramique qu'il avait déjà manifesté en Corée.

L'objet asiatique ayant le plus de valeur est un grand brûle-parfum chinois en bronze. Le corps est supporté par trois pieds à décor de têtes de monstres, deux anses en forme de dragons élancés l'encadrent, il est surmonté d'un couvercle ajouré en bronze, lui-même couronné d'un chien de Fô, créature fantastique et protectrice

⁷²⁰ AMAE, Série 2, Personnel, Volume 374 Cote 394QO/374, lettre de Collin de Plancy à Monsieur Révoil, le 29 juin 1895

⁷²¹ Musée Saint Loup, Troyes, 2014.0.34

⁷²² MNC 12720

⁷²³ Voir Mirouze Michel. «Sawankhalok» ou «Sri Sachanalai»? À propos d'une évolution de terminologie en matière de céramique thaïe. In: *Arts asiatiques*, tome 60, 2005. pp. 160-171, notamment la note n°10

typique de la Chine. L'objet est caractéristique des bronzes de l'époque Qing, qui accumulent les références à l'antiquité, tels qu'on en retrouve notamment dans la collection de Henri Cernuschi, conservée aujourd'hui au musée des arts asiatiques de la ville de Paris⁷²⁴. Une restauration en 2014 a révélé des incrustations d'argent, formant des motifs archaïques. Il s'agit en réalité d'un invendu de la vente de la collection du diplomate en 1911, le n°15 de la rubrique Bronzes et métaux diverses, décrit ainsi dans le catalogue :

« Grand brûle parfum tripode à panse sphérique, col droit et large orifice, pieds à masques de monstres se terminant vers la base en grosses pattes à griffes. Les anses sont formées par deux dragons redressés partant de l'épaule et appuyant leurs pattes antérieures sur le bord supérieur du col. Pièce niellée en or et argent de fleurs et de masques de *taot'ies*. (...) Cet objet, qui provient de Séoul, passait pour avoir été offert en cadeau à un souverain coréen par un empereur de la dynastie des Ming. En raison de sa forme surhaussée qui révèle une origine antérieure au XVe siècle, où les brûle parfums de ce genre prirent une apparence beaucoup plus ramassée et plus arrondie, ce bronze semble avoir été fabriqué avant l'ère King t'ai (1450-1457) ⁷²⁵ »

Ce brûle parfum n'a donc pas été conservé par Collin de Plancy volontairement mais avait été destiné à la vente

Enfin, un ensemble de *tsuba*, gardes de sabre japonaises fort appréciées des collectionneurs occidentaux, semble être une concession au japonisme. Ces *tsuba* ne figurent ainsi pas dans la vente de 1911. Une vingtaine de ces pièces de métal délicatement ouvragées, aux motifs pittoresques de dragons, de paysages grotesques ou de paysages, est ainsi conservée au musée Saint-Loup de Troyes⁷²⁶.

Avec cette donation, Collin semble clore – cinq ans après la vente de sa collection, et alors qu'il lui reste encore six ans à vivre – le chapitre de sa vie de

⁷²⁴ Michel Maucuer, *Bronzes de la Chine impériale, des Song aux Qing*, Paris : Musée Cernuschi, Paris musées, 2013

⁷²⁵ *Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon*, Editeur E. Leroux, 1911, Etoffes, n°15, p.2

⁷²⁶ Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*. op.cit, 2016, N°61, pp 90-91

collectionneur d'art asiatique. En effet, aucun objet asiatique ne figure dans le legs à la Société académique de l'Aube.

III.3.2.3. Le legs de 1922 à la Société Académique de l'Aube : des souvenirs personnels et paternels

La liste des objets légués au Musée de Troyes est établie dans le testament de Victor Collin : « Portrait de mon père par Teckhout, le mien par Henri Bénard, Descente de Croix sur verre, deux miniatures (Saintes et Nativité), portrait d'homme par Restout, fils, scène de famille par Madon, médaille de mariage de mes parents, tabatière d'argent de mon père, ses cachets et ceux de la société de Saint-Victor, mes décorations et médailles, la Sainte Famille, petite peinture attribuée à Rubens, ayant servi d'emblème à la société de Saint-Victor, l'enfant Jésus, bois doré⁷²⁷. »

Malgré la modestie du legs, la Société académique de l'Aube, destinatrice, ne l'accepte pas d'emblée. En témoigne un courrier adressé au notaire de Collin de Plancy quelques mois après sa mort :

« Il appartiendra à la Société d'accepter ou de refuser le legs. Nos ressources financières étant très limitée, s'il serait avant tout nécessaire de connaître la valeur des objets légués, à moins que le légataire universel⁷²⁸ n'accepte de compléter le geste généreux de notre regretté collègue et sans doute ses intentions réelles en prenant à sa charge les droits de mutation⁷²⁹. »

Au-delà de l'aspect financier, le véritable motif de l'hésitation de la société est justement la modestie du legs, comme l'exprime d'ailleurs le président :

« Les objets légués ne paraissent pas d'ailleurs présenter un caractère artistique, pouvant leur donner une valeur considérable, et il importerait dans tous les cas que la prisée en soit aussi peu élevée que possible. (...) La

⁷²⁷ CARAN, Minutier central des notaires, MC ET LIX 1184 Testament de Collin de Plancy, 18 juillet 1922

⁷²⁸ Il s'agit de Gustave Tricart, avoué à Arras.

⁷²⁹ Archives Départementales de l'Aube, 2 J 1264 Legs Collin Victor (dit Collin de Plancy), au musée de Troyes. Courrier du 22 décembre 1922 à M. Louis Bossy, notaire à Paris

Société se réserve en tout cas, le droit de faire visiter les objets légués après la levée des scellés, par un des conservateurs du Musée ou un membre de la Société, qui en appréciera la valeur et l'intérêt pour le Musée, et le droit d'accepter ou de refuser le legs en totalité ou en partie⁷³⁰. »

Le legs est finalement accepté par la société académique.

Nulle part dans la liste établie par Collin de Plancy il n'est mention de sa carrière en Asie. Seul son grand portrait dû au peintre Henri Bénard (1860-1927)⁷³¹ permet de l'évoquer. Le diplomate y est représenté déjà relativement âgé, autour de la cinquantaine, la barbe et les moustaches grisonnantes, peut-être au moment où Victor Collin de Plancy prit sa retraite (en 1907). Sa barbe bien taillée, ses moustaches fournies, son binocle, sont fidèles aux portraits photographiques existants. Le ministre plénipotentiaire est représenté avec tous les attributs de sa charge : il en porte l'uniforme en drap bleu foncé à longue jaquette à boutons dorés, parée de cannetilles or au col, sur les parements des manches et au plastron, l'écharpe de taffetas rouge bordée de deux fines rayures blanches barrant la poitrine et la ceinture – écharpe à cinq raies rouge ponceau sur or. Cet uniforme est complété par un bicorne à plumes blanches et à cocarde qu'il tient de la main droite au niveau de la taille, et par une longue épée.

Ce portrait est surtout remarquable par les nombreuses décorations représentées, dont les originaux ont été légués en même temps au musée de Troyes. Au col droit est suspendu l'ordre du Soleil Levant du Japon et sur le plastron brodé figurent d'autres décorations. La croix d'officier de la Légion d'honneur se reconnaît à son ruban rouge vif et la médaille d'officier d'Académie, à son ruban violet et sa palme d'olivier et de laurier. Ces deux médailles sont épinglées à côté de celle de chevalier de l'ordre d'Isabelle la Catholique, obtenue au tout début de sa carrière afin de récompenser l'attitude humaniste et altruiste qu'avait eu Collin de Plancy lors d'une grave épidémie en Chine⁷³².

⁷³⁰ Archives Départementales de l'Aube, 2 J 1264 Legs Collin Victor (dit Collin de Plancy), au musée de Troyes. Courrier du 22 décembre 1922 à M. Louis Bossy, notaire à Paris

⁷³¹ Chantal Rouquet, "Portrait de Victor Collin de Plancy", op.cit., 2015, p. 78-79

⁷³² Nicole Bensacq-Tixier, *Dictionnaire du corps diplomatique et consulaire français en Chine*, op.cit., 2003

Dessous, sont réparties d'autres médailles notamment, représentées côte à côte, les deux distinctions décernées par l'Empereur de Corée en 1902 et en 1906 : la première charge de l'ordre du Htai-Keuk et la grand-croix de l'ordre de la Fleur de Prunier. Ces décorations récompensent le diplomate pour les nombreux services rendus à la Corée, depuis le prêt bancaire obtenu pour la Corée, de la part du gouvernement français, en passant par la participation coréenne à l'Exposition universelle de 1900. Le diplomate porte également l'ordre russe de Saint-Stanislas. Le fait qu'il arbore en même temps une décoration russe et une distinction japonaise témoigne de la neutralité du diplomate et des bons rapports qu'il sut entretenir tout au long de sa carrière avec les représentants étrangers. Une dernière décoration est visible au côté droit. Il s'agit de la grande plaque de commandeur de l'ordre royal du Dragon du Cambodge que Victor Collin de Plancy reçut en 1885.

Les autres œuvres léguées sont des œuvres d'art occidental – tableau d'après Rubens, *Descente de Croix* – mais surtout des souvenirs personnels, et particulièrement paternels.

Il semble que Collin ait vécu les dernières années de sa vie dans le souvenir de son père Jacques Collin de Plancy, bien loin de ses souvenirs asiatiques et particulièrement coréens.

III.3.3. Valoriser les activités de son père, Jacques Collin de Plancy

La dernière institution bénéficiaire d'un legs de Collin de Plancy est la bibliothèque de Troyes. Il lui lègue les objets suivants : « Portraits (Dessins lithogravures de mon père), Vues de la Société de Saint Victor, portraits de ma mère et de ma sœur⁷³³, deux daguerréotypes exécutés à Plancy, tous mes livres, documents et papiers renfermés dans les bibliothèques, les vitrines du salon et le grand cartonier, y compris les albums de cartes postales et de photographies. » Dans ce legs, comme dans celui fait à la société académique de l'Aube domine la figure de Jacques Collin de Plancy, le

⁷³³ Victor n'a pas connu sa sœur aînée, décédée avant sa naissance. Cf Chantal Rouquet, « Victor Collin de Plancy, un homme curieux des choses et ouvert aux autres », dans Stéphanie Brouillet (dir.), *Corée Mania : Roman d'un voyageur. Collections coréennes en France*, p. 76

père de Victor, décédé en 1881 alors que le jeune interprète de vingt-huit ans séjournait depuis 1877 en Chine.

III.3.3.1. Le parcours étonnant de Jacques Collin de Plancy (1794-1881), de libre-penseur à propagandiste catholique

Jacques Collin (1794-1881), père de Victor, est né à Plancy, dans l'Aube (aujourd'hui Plancy l'Abbaye). Il est le fils d'Edmé Collin, fabricant de bas et de Marie-Anne Danton, fille de Pierre Danton, oncle paternel du célèbre conventionnel⁷³⁴. Influencé par les écrits des libre-penseurs, notamment Voltaire, le jeune Jacques Collin consacre ses premiers efforts à la publication de compilations historiques dénonçant et tournant en dérision les superstitions de son temps. Installé à Paris en 1813, il publie ainsi en 1818 un *Dictionnaire infernal ou recherches et anecdotes sur les démons, les esprits, les fantômes, les spectres, les revenants, les loups-garoux... en un mot, sur tout ce qui tient aux apparitions, à la magie, au commerce de l'Enfer, aux divinations, aux sciences secrètes, aux superstitions, aux choses mystérieuses et surnaturelles, etc...*⁷³⁵ Une seconde édition paraît en 1826, agrémentée d'illustrations. Le frontispice représente la « Superstition foulant aux pieds la Raison, l'Humanité et la Nature. Elle est entourée d'êtres fantastiques effrayants, porte des oreilles d'âne, un bandeau sur les yeux, un poignard, une torche et des chaînes⁷³⁶. »

Ce frontispice illustre bien l'objectif premier de l'auteur qui est de combattre la superstition par la Raison : Jacques Collin de Plancy rassure ses lecteurs sur l'existence des tourments infernaux⁷³⁷, donne des explications rationnelles à des phénomènes considérés comme inexplicables. Ainsi, à propos des morts mangeant dans leurs tombes, dont la superstition populaire fait des vampires, il avance comme

⁷³⁴ Chantal Rouquet, « Victor Collin de Plancy, un homme curieux des choses et ouvert aux autres », dans Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*, op.cit., 2015, p. 76

⁷³⁵ Librairie Universelle de P. Mongié Aîné, 1818

⁷³⁶ Librairie Universelle de P. Mongié Aîné, 1826, Frontispice

⁷³⁷ Jacques Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal*, 1818, p.164

hypothèse qu'il s'agit là de personnes enterrées vivantes et ayant tenté vainement de s'extraire de leurs tombes⁷³⁸.

La première épouse de Jacques Collin de Plancy, Clotilde Marie Paban, est connue sous le nom de Marie d'Heures sous lequel elle publie des traductions de contes persans d'après leur version anglaise⁷³⁹.

En 1830, ruiné après la Révolution de Juillet, Jacques quitte la France pour s'installer à Bruxelles, où il fonde une revue et une société d'édition. De retour en France en 1837, il s'installe à Plancy où il établit en 1846 une imprimerie et une nouvelle société d'édition : la Société de Saint-Victor pour la propagation des bons livres. Cette société témoigne d'une conversion complète de Jacques Collin de Plancy, qui consacre désormais tous ses efforts à l'écriture et à la publication d'ouvrages édifiants, notamment des vies de saints. La *Bibliographie catholique* de 1847-1848 célèbre ainsi la création de la Société Saint-Victor :

« Une société formée pour la propagation des bons livres sous le titre de Société de Saint-Victor, et ayant pour fondateur et pour principal agent M. Collin de Plancy, dont on se rappelle la conversion si sincère et si édifiante. M. Collin de Plancy prit dès lors l'engagement de réparer, par la publication de bons livres, le mal qu'il avait pu faire en publiant de mauvais. C'est l'accomplissement de cette promesse que nous le voyons opérer aujourd'hui par son active participation à l'œuvre de la *Société de Saint-Victor*. Cette Société commence la publication d'une *Bibliothèque approuvée*, c'est-à-dire d'une collection de volumes d'élite, dans tous les genres, comprenant un système complet de sciences et d'histoire, et un choix étendu de livres amusants. Elle se propose de reproduire tous les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, dans tous les temps et dans toutes les langues, écartant tout ouvrage hostile à la religion ou aux mœurs, supprimant toutes parties d'ouvrages qui offriront des doctrines répréhensibles, n'admettant que partiellement les écrivains connus par

⁷³⁸ Jacques Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal*, 1818, p.334

⁷³⁹ Ziya' al-Din Nakhshabi, *Les Trente Cinq Contes d'un perroquet, ouvrage publié à Calcutta en persan et traduit en anglais*, traduit de la version anglaise de Francis Gladwin par Mme Marie d'Heures, P. Mougie aîné, 1826

leurs écarts, et éclairant par des notes le choix qu'on donnera de leurs œuvres. Aucun de ces volumes ne sera mis en vente que revêtu de l'approbation ecclésiastique. Ce projet et ce plan, honorés des suffrages d'un grand nombre d'archevêques et évêques, ne peut que réunir toutes nos sympathies⁷⁴⁰. »

La société de Saint-Victor est finalement dissoute en 1858, Jacques Collin de Plancy termine sa carrière comme directeur d'une « Bibliothèque approuvée » au sein de la maison d'édition Henri Plon, fondée en 1852⁷⁴¹ et qui s'affirme elle-même comme une maison d'édition catholique. L'« Imprimeur-éditeur du catéchisme du diocèse de Paris, de livres liturgiques illustrés, du Chemin de la croix, etc. » publie notamment une « Bibliothèque des familles chrétiennes et des maisons d'éducation » sous le patronage de Monseigneur l'Archevêque de Paris et sous la direction d'un abbé.

Ce zèle catholique conduit Collin de Plancy à publier de nouveaux ouvrages rassemblés dans une *Bibliothèque des légendes* dont chaque volume est orné de deux grandes miniatures en or et en couleurs « dans le genre du Moyen Âge ». D'après le catalogue de la Maison Plon, l'ambition de cette bibliothèque des légendes est de « ranimer le passé et le remettre debout, évoquer les personnages héroïques, traduire sous une forme vivante les faits éclatants et les faits mystérieux, peindre, avec bonhomie et simplicité, mais aussi avec exactitude, les mœurs, les usages, les croyances, les idées des époques qui ne sont plus.⁷⁴² » La collection complète paraît en 1864, la rédaction des vingt volumes ayant été retardé par « des maladies, des voyages et des affaires ayant nécessité tous ses soins.⁷⁴³ »

Jacques Collin de Plancy va même jusqu'à reprendre son ancien *Dictionnaire infernal* dont la sixième et dernière édition paraît aux éditions Plon en 1863 pour le mettre en conformité avec les canons de l'Eglise. Edulcorée, relue et approuvée par

⁷⁴⁰ *Bibliographie catholique, Revue critique des Ouvrages de religion, de philosophie, d'histoire, de littérature, d'éducation*, Tome VII, Paris, Bureau de la Bibliographie catholique, 1847-1848, p. 157

⁷⁴¹ Patricia Sorel, *Plon : le sens de l'histoire (1833-1962)*, Presses Universitaires de Rennes, 2018, p. 33

⁷⁴² BNF, fonds Q10, Catalogue Plon, 1849, cité dans Patricia Sorel, *Plon : le sens de l'histoire*, op.cit., 2018,, p. 34

⁷⁴³ BNF, fonds Q10, Catalogue Plon, novembre 1864, cité par Patricia Sorel, *Plon : le sens de l'histoire*, op.cit., 2018, p. 34

des ecclésiastiques, cette version accrédite l'existence des démons condamnés par l'Église et évoque même le moyen de les combattre. L'ensemble est illustré de gravures de Louis Le Breton.

En mars 1848, Jacques Collin de Plancy épouse en seconde noce Augusta Clarissa Bradier, de trente-trois ans sa cadette, fille d'un bonnetier de Plancy. Leur fils, Victor, né en 1853 reçoit le nom de Saint-Victor, ermite de Plancy, sous la protection de qui avait déjà été placée la société d'édition de Jacques Collin de Plancy quelques années auparavant. Victor Collin grandit dans une atmosphère de religiosité dans laquelle il semble replonger à la fin de sa vie. Son testament en est imprégné et commence par ces mots : « Je meurs dans la religion catholique dans laquelle j'ai vécu et confiant en la miséricorde infinie de Dieu, je remets mon âme entre ses mains⁷⁴⁴. »

III.3.3.2. Victor, l'héritier d'un nom usurpé : le procès de 1906-1908

Victor n'hérite pas uniquement de son père sa foi catholique. Il hérite également d'un nom d'usage, celui de « Collin de Plancy ». Jacques Collin ajoute en effet à son patronyme le nom de « Plancy », son village de naissance. A partir de 1817, il utilise ce nom de plume pour signer ses ouvrages, mais également en tant qu'éditeur, et même dans les actes de la vie quotidienne. Naturellement, l'usage perdure et Victor fait ses études et commence sa carrière sous le nom de son père « Collin de Plancy ». Mais très vite, il se heurte à l'hostilité de Georges Godard d'Aucour, Baron de Plancy, qui lui conteste l'utilisation du terme « de Plancy ». Ce dernier, né en 1844, est le petit-fils d'Auguste Charles Godard d'Aucour, anobli par Napoléon I^{er}, dont il servait le frère Jérôme⁷⁴⁵. L'opposition du baron de Plancy s'explique par le fait qu'il est lui-même dans la carrière diplomatique.

⁷⁴⁴ CARAN, Minutier central des notaires, MC ET LIX 1184 Testament de Collin de Plancy, 18 juillet 1922

⁷⁴⁵ Auguste Charles Godard d'Aucour, baron de Plancy, Base Léonore, Dossier LH/1158/68

Dès 1880, le baron, alors rédacteur à la Direction politique, questionne le ministère des affaires étrangères à propos du jeune interprète appelé à rejoindre la carrière diplomatique. Interrogé par le ministère suite à la requête du Baron, Victor Collin répond par un courrier qui manifeste son attachement au patronyme utilisé par son père :

« Monsieur le Directeur,

J'ai reçu par les dernières valises une note en date du 25 novembre dernier, par laquelle le Directeur des Consulats m'invitait à lui transmettre une expédition de mon acte de naissance (...) Si j'en crois certains renseignements qui me sont communiqués à titre privé, cette demande m'aurait été adressée à la suite d'une réclamation de M. le Baron de Plancy, rédacteur à la Direction Politique, qui aurait exprimé la surprise de me voir porter un nom qu'il supposerait n'être pas le mien. Il me paraît par suite nécessaire de vous donner, Monsieur le Directeur, quelques explications à ce sujet. J'ai été inscrit sur les registres de l'état civil sous le seul nom de Collin, mais dès 1817, mon père a été connu uniquement sous celui de Collin de Plancy qu'il n'a cessé de porter depuis et dont ont été signés les nombreux ouvrages qu'il a publiés, sans que jamais, pendant cette période de 63 ans, la famille de M. le Baron de Plancy ait élevé à cet égard la moindre objection. J'ai été naturellement désigné sous le même nom depuis ma naissance et il m'est difficile d'y renoncer à l'âge de 26 ans.

746 »

Le jeune homme indique d'ailleurs dès ce moment qu'il est prêt à porter l'affaire en justice, afin d'obtenir une autorisation formelle de porter ce nom qu'il considère comme le sien :

« Il y a d'ailleurs là une question de droit que les tribunaux civils ont seuls la compétence d'apprécier et que je ne suis pas à même de discuter. » Il fait néanmoins preuve de souplesse en proposant un arrangement au

⁷⁴⁶ AMAE, Papiers d'Agents, PAAP 50, Courrier de Victor Collin de Plancy à M. Herbette, directeur du Personnel, 15 mai 1880

ministère : « Pour trancher cette difficulté et en attendant les instructions que le Département pourrait juger à propos de me donner, j'aurai soin, sur les actes officiels que je serai appelé à rédiger, de modifier ma signature, en mettant les mots « de Plancy » entre parenthèses. »

En parallèle de ce courrier, il fait intervenir Léon Baudez, avocat et cousin du côté maternel de sa famille, directement auprès du baron :

« Monsieur, Mon cousin M. Victor Collin (de Plancy) me prie de vous voir au sujet d'une réclamation que vous avez soulevé relativement aux mots « de Plancy » qui accompagnent généralement son nom. Son père qui est un écrivain connu, signe depuis plus de cinquante ans ses écrits et tous les actes de sa vie privée par « Collin de Plancy » : le nom de Collin simplement dérouterait absolument le public et ne permettrait pas de savoir de qui mon cousin peut être fils⁷⁴⁷. (...) » Léon Baudez propose au baron de Plancy la même concession, en laissant croire que l'idée vient de lui, et non pas de Collin : « Cependant, comme j'ai l'intention de vous proposer, à titre de transaction, que mon cousin s'engage à ne jamais séparer « de Plancy » de « Collin » et en outre à renfermer « de Plancy » entre deux parenthèses, vous pourriez peut-être acquiescer par un mot de réponse à cet arrangement que je compte bien faire accepter par mon cousin, élève interprète à Pékin. »

Les choses semblent en rester là entre les deux hommes pendant quelque temps. Mais la progression de Victor Collin dans la carrière diplomatique et dans l'ordre de la Légion d'honneur – il est nommé chevalier en 1891 puis officier en 1906 – entraînent de nouvelles difficultés avec le Baron de Plancy. En 1906, ce dernier intente un procès à son collègue. Il en informe le ministère des affaires étrangères, à l'occasion de la promotion de Victor Collin au grade de ministre plénipotentiaire.

« J'ai vu avec une vive surprise parmi les dernières nominations parues au Journal Officiel la promotion de M. Victor Emile Marie Joseph Collin,

⁷⁴⁷ AMAE, Papiers d'agents, PAAP 50, Courrier de M. Léon Baudez au baron de Plancy, 11 mai 1880

ministre plénipotentiaire sous le nom de Collin de Plancy. Le nom de Plancy appartient exclusivement à la famille dont je fais partie et ne figure pas à l'acte de naissance de M. Collin, précité. Une instance est d'ailleurs pendante devant le Tribunal de la Seine pour faire cesser l'usurpation dont le nom de Plancy est l'objet de la part de M. Collin. Mais en attendant que le Tribunal ait statué sur les sanctions que comporte cet abus, il m'appartient de protester hautement contre la désignation dans un acte officiel de ce personnage sous un nom autre que celui que l'état civil lui attribue et qu'il a reconnu dans les écritures du procès ne pas lui appartenir⁷⁴⁸. »

Ce procès est le premier acte d'une procédure judiciaire longue et complexe. Collin fait en effet appel de la première décision du Tribunal de la Seine, qui lui est défavorable. En 1908, la Cour d'appel de Paris rend sa décision finale, également défavorable, et condamne Collin à payer les dépens d'appel :

« La Cour, (...)

Vidant son Délibéré et Statuant sur l'appel interjeté par Collin d'un jugement rendu par le Tribunal civil de la Seine, le trois novembre mil neuf cent six : adoptant les motifs des premiers juges ; (...)

Que ce nom a été constamment porté, d'ailleurs, conformément à leur état civil, par le père de l'intéressé, et par ce dernier, qui a évidemment qualité pour se plaindre de l'usurpation non contestée par l'appelant ; que les parties appartiennent à la même carrière et que la confusion des noms est préjudiciable à l'intéressé ;

Considérant, en dernier lieu, que le sort de la demande en addition de nom, introduite par l'appelant devant le Conseil d'Etat, ne peut avoir aucune influence sur le procès qui est soumis à la Cour et sur lequel elle doit statuer :

Par ces motifs :

⁷⁴⁸ AMAE, Papiers d'agents, PAAP 50, Lettre du Compte de Plancy, ministre plénipotentiaire et officier de la Légion d'honneur au ministre des affaires étrangères, 31 juillet 1906

Confirme le jugement dont est appel et ordonne qu'il sortira son plein et entier effet : dit toutefois que l'astreinte de Cent francs par chaque contravention constatée, pendant dix ans, ne courra qu'à l'expiration d'un délai de deux mois à compter de la signification du présent arrêt ;

Déboute respectivement les parties de toutes autres demandes, fins et conclusions tant principales que subsidiaires ; Ordonne la restitution de l'amende et condamne Collin aux dépens d'appel (...)749. »

Un des motifs évoqués par les magistrats pour condamner Collin est la similitude des carrières, et le fait que l'usage par Collin du nom « de Plancy » puisse provoquer des confusions préjudiciables au baron de Plancy. C'est que dans le milieu diplomatique, même sous la IIIe république, l'aristocratie domine. S'il s'agit là d'un héritage d'une situation ancienne, l'idée sous-jacente est également que l'« aristocratie étant l'essence de la nation française, elle est la plus habilitée pour la représenter750 » et que des aristocrates sont mieux outillés pour nouer des relations diplomatiques dans les pays dominés par des monarchies. Dans un milieu où ce sont les apparences qui comptent, de nombreux titulaires portent des patronymes aristocratiques, plus ou moins justifiés751. Cela explique que Collin – entré dans la carrière diplomatique par une voie moins prestigieuse que celle du concours – ait tenu à conserver son nom « complet ». Cela explique également le ressentiment du baron de Plancy, issu d'une noblesse d'empire elle-même moins assurée que la noblesse d'Ancien Régime, encore très présente dans le corps diplomatique.

Parallèlement à cette procédure, Collin émet une demande en addition de nom devant le Conseil d'Etat. Pour motiver cette demande, le ministère des affaires étrangères adresse au Conseil d'Etat un état des services du diplomate :

« Monsieur le Président, M. Collin (de Plancy), ministre plénipotentiaire de 1ere classe est actuellement en instance auprès du conseil d'Etat pour obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom patronymique de Collin celui de de Plancy que sa famille et lui-même

⁷⁴⁹ Base Léonore, Dossier 19800035/0254/33892

⁷⁵⁰ Christophe Charle, *Les hauts fonctionnaires en France au XIXe siècle* op.cit., 1980, p. 156

⁷⁵¹ Christophe Charle, *Les hauts fonctionnaires en France au XIXe siècle* op.cit., 1980, p. 154

auraient toujours porté depuis 1815. Il m'a demandé de vouloir bien vous faire connaître sous quel nom il a accompli sa carrière au ministère des affaires étrangères. J'ai dû constater, par l'examen du dossier de cet agent, que toutes les fonctions dont il a été chargé par mon Département, et que vous trouverez dans la note ci-jointe ont été exercées sous le nom de Collin suivi de celui de « de Plancy » entre parenthèses.⁷⁵² »

Mais le résultat vient confirmer le jugement rendu par la Cour d'appel de Paris :

« Le Garde des Sceaux. Ministre de la Justice et des Cultes, à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères. M. Collin (Victor-Emile-Marie-Joseph), ministre plénipotentiaire, demeurant à Paris, 15 avenue de Villars, a formé une demande en vue d'être autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de « de Plancy » est subsidiairement celui de « Plancy ». J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil d'Etat ayant émis l'avis dans sa séance du 14 mai 1908 que cette demande n'était pas suffisamment justifiée, j'en ai prononcé le rejet⁷⁵³. »

Parallèlement, en 1907, Collin demande sa mise en retraite. Cette décision est vécue par certains des interlocuteurs du diplomate comme une déception. Berteaux, un de ses collaborateurs en Corée lui indique ainsi :

« Nous voulons croire que ce n'est pas votre état de santé qui vous a amené à prendre pareille résolution et cependant nous ne parvenons pas à nous expliquer cette détermination après un succès aussi solide que celui qui a marqué votre gestion de Bangkok. (...) J'ajoute à titre confidentiel, que M. Bapts ne devant pas, selon toutes apparences, retourner à Pékin (...) Berthelot avait envisagé votre envoi en Chine comme la meilleure des

⁷⁵² AMAE, Papiers d'agents, PAAP 50, Courrier à M. le Président du conseil d'Etat, 27 janvier 1908

⁷⁵³ AMAE, Papiers d'agents, PAAP 50, Note du Conseiller d'Etat, Directeur des affaires civiles et du sceau, 13 juin 1908

solutions. (...) Votre décision est venue tout bouleverser. Est-elle irrévocable?⁷⁵⁴ »

Cette mise à la retraite, alors qu'existait l'espoir d'une nomination en Chine, couronnement d'une carrière consacrée presque toute entière à l'Extrême-Orient, ne laisse pas de surprendre. Collin de Plancy invoque en effet des motifs médicaux :

« C'est avec un sentiment d'indéfinissable tristesse que je me vois obligé de solliciter de Votre Excellence l'autorisation de renoncer à la carrière active. J'étais rentré en France, au mois de mars 1906, très éprouvé par le dernier séjour que j'avais fait à Séoul et pendant lequel, après la guerre russo-japonaise, j'avais eu à liquider les situations des nombreux Français licenciés à la suite de la transformation survenue en Corée. Lorsque quelques mois plus tard, le Département me proposa d'aller représenter à Bangkok le gouvernement de la République j'eus quelque hésitation, en raison de mon état de santé, à accepter cette mission, craignant de n'être pas en mesure de la remplir. Toutefois, après avoir consulté divers médecins et notamment le Dr Landouzy, je repris courage et je pensai qu'il me serait possible de prolonger mon séjour au Siam pendant un laps de temps normal.

Les circonstances en ont voulu autrement. J'ai dû, dès mon arrivée ici, me livrer à un labeur ininterrompu pour me mettre au courant des affaires si multiples du poste et poursuivre les négociations qui ont abouti au traité du 29 mars. Après cette période, si la bonne volonté et le désir de m'acquitter de mes fonctions pour le mieux ne me manquent pas, les forces physiques me font défaut et je sens que je ne puis plus fournir l'activité nécessaire dans une Légation aussi chargée que celle-ci. J'ai résisté jusqu'à présent à la fatigue, en m'efforçant de n'en rien laisser paraître, mais je suis à bout de résistance. Je viens donc prier votre Excellence de me permettre de rentrer en France (...) Je serai heureux (...)

⁷⁵⁴ AMAE, Papiers d'agents, PAAP 50, Courrier de Berteaux à Collin de Plancy, 12 août 1907

qu'Elle consentit à (...) prononcer ma mise à la retraite pour invalidité physique à partir du 24 novembre 1907⁷⁵⁵. »

Cette mise à la retraite intervient un an après la perte en première instance du procès de Collin pour conserver son nom. La décision de Collin de Plancy – outre les raisons médicales incriminées – a peut-être également été motivée par la volonté de se défendre directement devant la Cour d'appel, et par le refus de poursuivre sa carrière sous un nom tronqué.

La perte du procès semble avoir eu des répercussions importantes pour Victor Collin. La vente de 1911, anonyme, a peut-être été organisée par Collin de Plancy afin de rentrer dans ses frais après un procès coûteux. Par ailleurs, ce procès, et ses suites, ont mis à mal la relation de confiance que Collin de Plancy avait bâtie avec les institutions culturelles parisiennes. A l'issue du procès, l'avoué du baron de Plancy contacte les institutions culturelles qui ont bénéficié de dons de Collin de Plancy afin que les listes des donateurs soient modifiées et les termes « de Plancy » systématiquement effacés. C'est le cas à Sèvres où Victor Collin en visite constate :

« J'ai remarqué que la plaque des donateurs portant la mention : 1893 Collin de Plancy, secrétaire d'ambassade, avait été recouverte d'une feuille de papier qui dissimule les mots "de Plancy" et que les mêmes mots peints sur certaines vitrines ont été effacés par l'application d'une nouvelle couche de peinture.

Mes avoués et avocat auxquels j'ai signalé cet incident désireraient connaître la procédure qui a pu être suivie à l'égard de la manufacture pour amener ce changement, celui-ci, en effet, leur paraît en complète opposition avec les décisions judiciaires intervenues. De ces dernières découle bien l'obligation pour moi de ne plus employer, à partir du 6 mai 1908, l'adjonction de "de Plancy", mais rien n'est changé en ce qui

⁷⁵⁵ AMAE, Dossier de Personnel, «Victor Collin de Plancy », Courrier du 28 mai 1907

concerne le passé. Mes adversaires auraient dès lors outrepassé leurs droits, en envoyant une injonction à la manufacture⁷⁵⁶. »

Ce courrier témoigne d'abord du fait que Collin fréquente encore Sèvres en 1908, puisqu'il a pu constater la disparition d'une partie de son nom. Il éclaire également les motivations tant de Collin que de son adversaire dans ce procès qui les a opposés, puisqu'il s'agit de la postérité du patronyme adopté par le père de Victor. Dans le cas de Collin, célibataire et sans enfant, cette postérité ne peut s'exprimer que dans le marbre des listes des donateurs de musées. C'est là que le Baron de Plancy décide donc d'intervenir en faisant ôter les mots « de Plancy », outrepassant, d'après Collin, les droits que lui reconnaît le jugement de la Cour d'Appel.

Malgré ces allégations, le Baron obtient gain de cause, en faisant appel directement au sous-secrétariat d'état aux Beaux-Arts qui enjoint alors les institutions à modifier les inscriptions nominatives : « Je viens de recevoir notification par ministère d'huissier, d'avoir à faire disparaître la dénomination "de Plancy" sur les tapisseries chinoises ou tous autres objets ayant pu être donnés à la manufacture nationale des Gobelins par M. Collin. M. Collin ayant également donné à la manufacture nationale de Sèvres une collection importante, je vous prie de prendre, d'urgence, vos dispositions pour que les panneaux et pancartes sur lesquels se trouve inscrit le nom de M. Collin ne portent plus la dénomination "De Plancy"⁷⁵⁷ » En mars 1909, M. Vogt, l'administrateur de la Manufacture de Sèvres reçoit encore une fois Collin à ce sujet, sans pouvoir lui donner raison⁷⁵⁸. Une réponse officielle lui est adressée en septembre, le brouillon porte la mention manuscrite : « Le ministère n'est-il pas intervenu ? ⁷⁵⁹»

Le dépit de n'avoir pas été défendu par les institutions culturelles auxquelles il avait donné beaucoup a-t-il joué dans la décision de Collin d'organiser une vente de ses derniers biens ? Le fait qu'aucune de ces institutions ne figurent dans son testament

⁷⁵⁶ AMNS, 4W57, Courrier du 25 octobre 1908, Le sous-secrétaire d'Etat des Beaux-arts à Monsieur l'administrateur de la Manufacture nationale de Sèvres.

⁷⁵⁷ AMNS, 4W57, Courrier du 25 octobre 1908, Le sous-secrétaire d'Etat des Beaux-arts à Monsieur l'administrateur de la Manufacture nationale de Sèvres.

⁷⁵⁸ AMNS, 4W57, Collin à Vogt, 10 mars 1909. Mention manuscrite en marge « M. Vogt a vu M. Collin 12/03/09 ».

⁷⁵⁹ AMNS, 4W57, Courrier de Baumgart à Collin, 9 septembre 1909

est-il également lié à ce désaveu ? Victor Collin, en perdant le « de Plancy », semble s'être également détourné des institutions parisiennes, et – progressivement – de tout ce qui le liait à l'Extrême-Orient. Les dernières années de sa vie sont toutes entières consacrées à la mémoire de son père. Mais l'attachement à son nom « de naissance » se manifeste encore dans son testament, puisqu'il y précise : « L'inscription à graver sur la pierre de la sépulture sera Victor Collin de Plancy, ministre plénipotentiaire, 1853-19...⁷⁶⁰ »

III.3.3.3. Le classement des archives paternelles et leur legs à la bibliothèque de Troyes

A sa mort, Victor Collin lègue à la Bibliothèque de Troyes : « Portraits, dessins, lithographies, gravures, de mon père – vues de la société de Saint-Victor, portraits de ma mère et de ma sœur, deux daguerréotypes exécutés à Plancy, tous mes livres, documents et papiers renfermés dans les bibliothèques, les vitrines du salon, et le grand cartonier, y compris les albums de cartes postales et de photographies. »

Ce sont ainsi 956 imprimés qui rejoignent la Bibliothèque de Troyes⁷⁶¹. L'immense majorité concerne la carrière de Jacques Collin de Plancy, de ses premiers écrits à ses travaux d'éditeur religieux. Les ouvrages beaucoup moins nombreux qui appartiennent à la bibliothèque personnelle de Victor Collin de Plancy concernent l'Extrême-Orient. Y figurent même quelques ouvrages coréens, invendus de la vente de 1911⁷⁶².

Outre les imprimés, l'intérêt du fonds se situe dans les documents manuscrits. Le fonds compte neuf cartons. Huit cartons sont consacrés aux papiers de Jacques Collin de Plancy. Ils ont été classés et inventoriés avec soin par son fils qui en fournit un inventaire manuscrit⁷⁶³. Le premier carton est le moins cohérent. Il rassemble des

⁷⁶⁰ CARAN, Minutier central des notaires, MC ET LIX 1184 Testament de Collin de Plancy, 18 juillet 1922

⁷⁶¹ François Roudaut, *Le fonds Collin de Plancy déposé à la Bibliothèque municipale de Troyes: bibliothèque de Jacques Collin de Plancy, polygraphe du XIXe siècle (1794-1881) : ouvrages ayant appartenu à Victor Collin, diplomate en Extrême-Orient (1853-1922)*, Genève, Slatkine, 1994

⁷⁶² Francis Macouin, « Victor Collin de Plancy et les livres », *op.cit.*, 2019, p. 20

⁷⁶³ François Roudaut, *Le fonds Collin de Plancy déposé à la Bibliothèque municipale de Troyes*, *op.cit.*, 1994, p. 105

élégies, des livres de comptes, des notes « de peu d'intérêt » que Victor n'a cependant pas voulu jeter, un « livre de raison » pour lequel le fils note « intéressant pour la vie du possesseur (remariage 30 mars), pratiques religieuses, organisation de la Société de Saint Victor, etc. », des documents relatifs à la Société de Saint Victor mais aussi – plus inattendu – un « catalogue des monnaies coréennes. Dressé par M. Victor Collin de Plancy », ainsi que « quatre cahiers de thèmes de Victor Collin de Plancy », datant de 1861 à 1865, qui avaient sans doute étaient conservés par les parents du jeune Victor.

Les autres cartons sont rangés avec plus de soin, les pièces étant rassemblées par thème et classées par ordre chronologique. Le second comporte ainsi soixante chemises par années, contenant des « actes d'état-civil, lettres, notes, articles de journaux, contrats, traités, quittances, etc. concernant J.A.S. Collin de Plancy ainsi que les diverses entreprises typographiques auxquelles il a été mêlé ». Le troisième carton regroupe la bibliographie des ouvrages publiés par la Société de Saint-Victor. Le quatrième carton rassemble des éléments éclairant le parcours professionnel et personnel de Jacques en Belgique et en Hollande, et contient également un dossier relatif aux Bradier, la famille maternelle de Victor Collin. Le cinquième carton est consacré à la Société de Saint-Victor. Les sixième et septième comportent la bibliographie des ouvrages que Jacques fait paraître en tant qu'éditeur. Enfin, le huitième carton rassemble des manuscrits de la main de Jacques Collin de Plancy : « Les Journées de 1830. (...) Petite biographie pittoresque des rois de France. (...) Le Divorce, Napoléon Ier et sa foi de chrétien ; Apostolat d'une jeune fille. Un petit roi breton du IXe siècle. Le cheval fée. Les douze mois. Calendrier infernal. »

En comparaison, les documents évoquant la vie et la carrière de Collin sont très peu nombreux : un carton regroupe quelques documents relatifs aux ouvrages publiés dans sa jeunesse sur l'entomologie et les batraciens, ainsi que le volumineux dossier de recherches sur la céramique asiatique, déjà évoqué. Parmi les autres documents, on retrouve des diplômes et certificats correspondants aux médailles et décorations reçus par Collin, ou commémorant sa participation à l'exposition de

Hanoï⁷⁶⁴. Le diplomate a également légué des revues de presse, articles consacrés à la Corée ou aux affaires d'Extrême-Orient et rassemblés dans des albums reliés. L'ensemble de ces documents est aujourd'hui conservé à la médiathèque de l'Agglomération troyenne. Ils permettent surtout aux historiens du XIXe siècle de retracer le parcours du polygraphe Jacques Collin de Plancy, ses activités d'écrivain, d'imprimeur et d'éditeur, mais n'évoquent que marginalement les activités de diplomate, érudit et amateur de la Corée de Victor Collin.

CONCLUSION

Du Muséum national d'histoire naturelle à la Bibliothèque Nationale de France en passant par le Musée national des arts asiatiques – Guimet, ou le musée national de la céramique de Sèvres, la plupart des collections coréennes constituées en France avant les années 1950 ont pour origine Victor Collin de Plancy.

Après l'annexion de la Corée par le Japon, ces collections ont connu des fortunes diverses. La collection constituée par Charles Varat et Victor Collin de Plancy installée dans la galerie coréenne du musée Guimet est présentée jusqu'en 1919, date à laquelle une rénovation profonde du musée Guimet, qui entend séparer de manière bien plus définie les documents d'intérêt artistique de ceux présentant un intérêt religieux ou ethnographique, les relègue en réserve. Une grande partie de la collection de Charles Varat est alors déposée en région, au musée d'ethnographie de la faculté de médecine de Bordeaux, au musée du Havre, au musée de l'Homme, le reste étant conservé en caisse²⁷⁶. A Sèvres, les collections données par Collin – dont certaines ne sont inventoriées que dix ans après le don – ne sont pas non plus exposées et sont conservées en réserve.

La réouverture du musée Guimet en 1991 permet aux collections coréennes de retrouver la place qui leur avait été accordée à l'époque du fondateur du musée dans la galerie du deuxième étage et la rotonde surplombant la bibliothèque. La Corée qui

⁷⁶⁴ François Roudaut, *Le fonds Collin de Plancy déposé à la Bibliothèque municipale de Troyes*, op.cit., 1994, p. 104, n°760

réapparaît alors aux yeux des visiteurs est celle qu’ont connu Charles Varat et Collin de Plancy ; les objets sont ceux qu’ils ont choisi de porter à la connaissance du public parisien. L’esprit lettré de Collin de Plancy, et – dans une moindre mesure puisque les objets ethnographiques avaient été déposés dans d’autres institutions – la curiosité ethnographique de Charles Varat jouent encore une large part dans la représentation de la Corée mise en scène aujourd’hui au musée Guimet.

De même, à Sèvres, les collections coréennes sont présentées de manière permanente au public depuis la rénovation du rez-de-chaussée du musée en 2011 et l’ouverture d’une salle consacrée à la céramique extrême-orientale. Cette présentation modeste – une seule vitrine comportant une douzaine de pièces coréennes – propose un résumé de l’art céramique coréen de l’époque des Trois Royaumes jusqu’au XIXe siècle, grâce aux objets rapportés par Collin de Plancy.

Les manifestations artistiques de la Corée aujourd’hui visibles en France doivent donc encore beaucoup au regard du diplomate du siècle précédent, artisan de la constitution des collections muséales.

Au-delà même de ces représentations matérielles, toutes les évocations de la Corée au XIXe et au début du XXe siècle sont liées de prêt ou de loin à Collin de Plancy. Ce dernier constitue ainsi le plus petit dénominateur commun entre Sadi Carnot, président assassiné en 1894 et donateur de céramiques et de livres coréens aux institutions françaises, et Guillaume Apollinaire (1880-1918), poète majeur du début du XXe siècle qui rend hommage dans son œuvre le *Roi-fou* au “Triste Royaume Ermite, Pays du matin calme”, en puisant ces images dans le récit d’Emile Bourdaret, conseiller du gouvernement coréen appelé sur place par Collin. L’attention d’Apollinaire est sans doute attirée sur la Corée grâce à Raoul Dufy (1877-1953) qui s’inspire d’un ouvrage coréen acquis par Jacques Doucet pour illustrer les poèmes de son ami.

Pourtant, le rôle central de Collin de Plancy dans la connaissance de la Corée en France n’est pas évalué à sa juste valeur par ses contemporains. La nécrologie que

lui consacre l'orientaliste Henri Cordier (1845-1925) est éloquente par la place minime qu'elle accorde à la péninsule :

« Victor Collin. M. Victor Collin, ministre plénipotentiaire en retraite, officier de la Légion d'honneur, est mort en son domicile à Paris, 10 square du Croisic, et ses obsèques ont eu lieu le samedi 28 oct. 1922, à 9 heures, en l'église Saint-François-Xavier. Fils du publiciste bien connu COLLIN DE PLANCY, Victor Emile Marie Joseph était né le 22 novembre 1853 ; élève diplômé de l'Ecole des Langues orientales vivantes, au cours du Comte KLECZKOWSKI, élève-interprète à Péking, 23 nov. 1877, il suivit toute sa carrière en Extrême-Orient ; il fut chargé de procéder à l'échange des ratifications du traité conclu entre la France et la Corée le 8 avril 1887 ; le 9 novembre de la même année il était nommé consul et commissaire du Gouvernement à Seoul. Consul de première classe, 22 déc. 1888, il devenait secrétaire d'ambassade de première classe à Péking, 12 juillet 1890 (non installé) puis à Tokyo, 16 août 1890. Depuis envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bangkok, Victor Collin a eu l'honneur de signer le dernier traité entre la France et le Siam.

Il a traduit en 1879 pour la collection de l'Ecole des Langues Orientales les *Recherches archéologiques et historiques sur Pékin* du Dr E. BRETSCHNEIDER ; il a généreusement fait des dons aux collections du Musée du Trocadéro, du Musée de Sèvres, de la Bibliothèque Nationale, etc. Il ne comptait que des amis⁷⁰⁹. »

L'évocation de la Corée dans ce résumé est anecdotique, l'auteur donne l'impression que le séjour de Collin dans la péninsule a été très bref, à peine deux ans avant une nomination en Chine, puis au Japon et enfin au Siam. Des efforts de Collin en faveur de la connaissance de la Corée en France, nulle mention. La seule publication notable relevée est une traduction d'un ouvrage consacré à Pékin. Si Cordier relève les dons nombreux faits aux institutions françaises, c'est avec une certaine inexactitude (Collin n'a pas fait de dons personnels au musée du Trocadéro), et en omettant les principaux bénéficiaires, en particulier le musée Guimet, temple de l'Orientalisme

dans les années 1920. Il ne précise d'ailleurs pas la nature des dons ni leur provenance, oubliant encore une fois la Corée...

L'originalité de l'intérêt de Collin de Plancy pour un petit pays méconnu et tôt marginalisé par l'annexion japonaise ne semble pas avoir marquée ses contemporains. La signature du traité d'amitié avec le Siam en 1907, achèvement d'une carrière consacrée pour l'immense majorité à la Corée, efface dans l'esprit du commentateur les exploits diplomatiques en faveur de l'influence française en Corée, réels mais éphémères et effacés par la mise en place du protectorat japonais. De la même façon que les modestes dons d'objets japonais de Collin de Plancy éclipsent chez les journalistes les importants envois d'objets coréens, la simple traduction d'un ouvrage sur Pékin masque des efforts éditoriaux plus importants, mais restés anonymes, en faveur de la Corée, en particulier le rôle joué par Collin de Plancy dans la préparation de la *Bibliographie coréenne* de Maurice Courant.

C'est qu'en 1922, la Corée n'existe déjà plus, absorbée par l'empire nippon dont la riche culture dévoilée, la modernisation rapide et le caractère belliqueux fascinent ou inquiètent. Les biens collectés et les informations diffusées et publiées ne sont plus que des souvenirs d'un pays dont les vingt années d'ouverture au reste du monde n'ont pas été suffisantes pour l'installer dans le paysage intellectuel, artistique et culturel européen. N'ayant pas trouvé sa place sur le devant de la scène à la Belle époque, le "Royaume ermite" coréen, devenu la province Chosen, est définitivement marginalisé dans l'Europe de l'entre-deux-guerres.

Cet oubli s'explique également en partie par la modestie personnelle de Victor Collin de Plancy, et par son éloignement progressif de la Corée à la fin de sa vie. « Mes funérailles seront très simples : ni fleurs, ni couronnes, ni lettres de part, ni honneurs militaires⁷⁰⁸. » A ces désirs exprimés dans son testament, le diplomate aurait pu ajouter : « ni mention de la Corée » tant celle-ci semble absente de ses dernières volontés et des dernières années de sa vie, toutes entières consacrées à la « liquidation » de l'héritage extrême-oriental – vente de sa collection personnelle, dons des derniers objets coréens aux institutions troyennes – et aux souvenirs de

Jacques Collin de Plancy. Parmi les éléments qui rattachent encore Collin de Plancy à la Corée à la fin de sa vie figurent ses amis, notamment Maurice Courant et l'évêque Monseigneur Mutel. Mais Maurice Courant a dû lui aussi faire le deuil d'un pays aimé, auquel il se contente de consacrer quelques cours, faute de pouvoir publier les connaissances accumulées lors de ses deux séjours coréens. Suite à des difficultés familiales et financières importantes, Maurice Courant termine en effet sa vie dans un meublé étroit, sans bibliothèque, et sans espace pour pouvoir ouvrir les caisses de livres rapportées de son dernier voyage en Extrême-Orient⁷⁶⁵. Quant à Monseigneur Mutel, missionnaire dans un territoire occupé, il doit composer avec les Japonais pour exercer son ministère et protéger les fidèles dont il a la charge des exactions commises par l'occupant.

La mémoire de Collin de Plancy est cependant demeurée vive en Corée, tout comme celle de Maurice Courant, et l'on sait gré dans le pays aux deux Français d'avoir – dans une période difficile – pris le parti du royaume menacé et tenté de le faire connaître en Europe. La culture populaire coréenne conserve ainsi ce souvenir, et plusieurs œuvres récentes sont consacrées ou évoquent le diplomate.

C'est d'abord la romance prêtée à Collin avec une jeune danseuse de la cour qui inspire les Coréens, notamment la romancière Shin Kyung Sook. Elle imagine dans un roman traduit en anglais et en français (*Li Chin*, Editions Picquier, 2010) la vie romancée de Li Chin. Le diplomate y apparaît comme un véritable amoureux de la Corée, collectionneur, qui considère d'ailleurs la jeune femme comme une œuvre d'art. Autant la danseuse suscite l'admiration de tous et l'amour de l'ensemble des personnages masculins, y compris Maupassant qu'elle croise lors d'un séjour en France ; autant le Français y est dépeint comme un homme relativement froid, qui finit par abandonner la jeune femme qui se suicide à son retour en Corée. Le final dramatique de l'histoire a inspiré un ballet, *Lee Jin* de Kim Sang-deok, directeur artistique de la National Dance Company (*Lee Jin*, 2017).

Dans le roman de Shin Kyung-Sook, la jeune Coréenne, chrétienne convertie, parlant parfaitement le français, est présentée comme une proche de la reine Min,

⁷⁶⁵ Daniel Bouchez, « Un défricheur méconnu des études orientales : Maurice Courant », op.cit, 1983, p.30

dont elle assiste à l'assassinat. Ce roman mêle ainsi événements historiques et faits imaginaires. Le point de vue coréen par rapport aux collectes de Collin de Plancy y est retranscrit par le biais de la fiction et du personnage de Li Chin. La jeune femme exprime ainsi son admiration et sa gratitude au diplomate qui apprécie son pays, son art et sa culture, et lui offre une liberté supérieure à ce qu'elle peut espérer chez elle. Mais elle questionne néanmoins le fait qu'il expédie en France toutes ces œuvres d'art et en particulier le *Jikji*, témoin précieux des débuts de l'imprimerie coréenne.

C'est d'ailleurs surtout pour le *Jikji* que Collin de Plancy est connu en Corée. Le *Jikji printing museum* de Cheongdu consacre ainsi une section au diplomate. Et pas moins de deux téléfilms récents évoquent le document. Le premier restitue le contexte de création de l'œuvre, au XIVE siècle (*Jikji*, chaîne MBC, 2005). Le second – plus polémique – retrace l'histoire de l'œuvre et de son départ pour la France. Un Canadien effectuant des recherches sur le *Jikji* se rend en France et constate que les conservateurs de la BNF ne connaissent ni l'œuvre ni ses origines (*Dancing with Jikji*, 2017, production IMTV).

Collin de Plancy apparaît au final comme une personnalité complexe, dont l'action discrète s'est étendue à de multiples domaines, de la collecte d'objets, de livres ou de spécimens naturels à l'édition ou à l'enseignement et est diversement interprétée entre la France et la Corée. Parmi les éléments rassemblés, certains mériteraient d'être étudiés de manière plus approfondie ou d'être utilisés par des chercheurs travaillant sur des domaines éloignés de l'histoire des collections muséales, de l'étude de la faune coréenne, à l'aide des spécimens envoyés au Museum national d'histoire naturelle, à l'étude sociologique de la vie des premiers expatriés français en Extrême-Orient grâce aux documents conservés aux Archives du Ministère des Affaires étrangères.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES CONSULTEES

Archives nationales

**Centre d'Accueil et de Recherches des Archives Nationales (CARAN),
Paris.**

Minutier central des notaires

- MC ET CII 1193. Etude de maître Grignan, Dossier 22 avril 1893. Testament olographe de M. Charles Louis Varat
- MC ET CII 1194. Etude de maître Grignan. Dossier 15 mai 1893. Notoriété et inventaire après décès de M. Varat
- MC ET LIX 1184. Etude de maître Bossy. Dossier 30 octobre 1922. Testament olographe de M. Collin. 2 janvier 1923 Dépôt de la Grosse
- MC ET LIX 1185. Etude de maître Bossy. Notoriété après le décès de M. Collin

Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Série F/12 MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES
TELEGRAPHES

- F/12/4224. Dossier 1. Corée. Exposition contemporaine. Classes 11 à 120. Demandes d'admission approuvées émanant du Gouvernement impérial de Corée-Séoul, sans garantie d'inscription au catalogue général officiel.
Liste par classe des demandes d'admission du gouvernement impérial de Corée. Groupes III à XVIII. Classes 11 à 120 and Dossier 2, Corée. Les pièces anciennes ou d'art.
Dossier 2. Correspondance relative à l'« exposition centennale ». Corée. Demandes d'admission approuvées
Dossier 2, Corée. Les pièces anciennes ou d'art.
- F/12/4320. Dons faits à divers établissements français de collections ou d'objets laissés gracieusement par les commissariats étrangers.

- F/12/4357

Série F/17 INSTRUCTION PUBLIQUE

- F/17/2846/2. Appendice 1, Correspondants du ministère, membres résidants et non résidants du comité des travaux historiques. Dossiers individuels et communications.

Dossier Collin de Plancy, premier secrétaire de la Légation de France à Tokio (Japon), membre honoraire du comité du ministère de l'Instruction Publique, 1892-1921

- F/17/2949. Appendice 2. Missions scientifiques et littéraires. dossiers individuels, XIXe siècle

Dossier n°26. Mr Collin de Plancy, Consul général et chargé d'affaires de la République à Seoul. Don de livres, porcelaines et objets divers provenant de Corée. 1891-1900.

- F/17/3012 : Appendice 2. Missions scientifiques et littéraires. dossiers individuels, XIXe siècle

Dossier n°1. M. VARAT (Consul de France à Seoul ?). Mission dans la Russie septentrionale et la Sibérie. Arrêté du 16 juin 1886.

Dossier n°2. M. VARAT, Mission en Corée. 19 avril 1888.

Dossier n°3. M. VARAT. Mission Hollande, Suède, Irlande ethnographie, 1891

- F/17/3886 Muséum national d'histoire naturelle. Procès-verbaux des assemblées des professeurs, 1894-1898

Série F/21 BEAUX-ARTS

- F/21/2354. Construction du musée Guimet. 1880-1901
- F/21/3937. Musée d'ethnographie
- F/21/4470. Musée Guimet 1880-1896
- F/21/4471. 1b. Musée Guimet. Dossier de personnel de Hong-Jong Ou
- F/21/4472. Dossier 1 Attribution au musée Guimet des pièces de Charles Varat
Dossier 2 Séquestre des caisses de la collection de Charles Varat
Dossier 3 Inventaire de la Collection d'Ethnographie de l'Asie

300

Série AJ : FONDS DIVERS REMIS AUX ARCHIVES NATIONALES

- 62 AJ Ecole nationale des langues orientales vivantes
- 62 AJ/11 Nominations des élèves pensionnaires, 1873-1893
- 62 AJ/13 Vacance de la chaire de Chinois. 29 septembre 1899. Candidature de Maurice Courant à la chaire de Chinois de l'INALCO
- 62 AJ/15 Inscriptions en cours de chinois. 1873.
- 62 AJ/16 Cours de chinois, 1874-1876
- 62 AJ/23 Liste des diplômés, 1873-1896
- 62 AJ/32 Rapports sur les examens, 1873-1876
- 62 AJ/39 Bourses et indemnités, 1872-1897

Base Léonore

19800035/343/46237. Dossier BRADIER Gaston, Victor, Marie

19800035/254/33892. Dossier COLLIN Victor Emile Marie Joseph

19800035/762/86509. Dossier COURANT Maurice Auguste Louis Marie

LH/718/71. Dossier DELORT DE GLEON Alphonse Léopold

LH/1158/68. Dossier GODARD d'AUCOUR Auguste Charles, baron de Plancy

LH/1605/41, Dossier LEROUX Ernest

LH/1823/50. Dossier MENE, Edouard

LH/1882/51. Dossier MIMEREL Armand Florimond Joseph Auguste

LH/2397/68. Dossier ROULINA Charles

Archives municipales, Paris

Archives judiciaires, commissaires-priseurs

- D 60 E3 83. Etude de maîtres Delbergue, Delestre, Desvougues et Boisgirard.
Dossier de la vente de la collection de M. Victor Collin, mai 1911

Successions

- DQ7 28711. Déclaration de succession de Victor Collin de Plancy

Etat-civil

- Registre V4E 4487 p 20 n°154
- Acte de décès 6D204 p 18 n°666
- Registre VIIIE491, p.9
- Acte de décès 15D243 n°2262, p.4

Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, La Courneuve

Correspondance politique, Corée (origines-1896)

Volume 1. 1888. Collin de Plancy, consul et commissaire du gouvernement

Volume 2. 1889. Collin de Plancy, consul et commissaire du gouvernement

Volume 3. 1890. Collin de Plancy, consul et commissaire du gouvernement

Volume 4. 1891-1892. Rocher - Frandin, consuls et commissaires du gouvernement

Volume 5. 1893-1894. Frandin, consul et commissaire du gouvernement. Lefèvre, chancelier, gérant du consulat par intérim

Volume 6. 1895-1896. Lefèvre, Collin de Plancy, consuls généraux et chargés d'affaires

Correspondance commerciale

Corée 1886-1901. 2 volumes

Correspondance politique et commerciale, dite "Nouvelle série" (1896-1918)

Volume 1. Politique intérieure. 1895-1904

Volume 2. Politique intérieure. 1905-1906

Volume 7. Questions dynastiques et cour. 1897-1917

Volume 8. Etrangers en Corée. 1897-1898

Volume 9. Etrangers en Corée. 1899-1901

Volume 10. Etrangers en Corée. 1902-1904

Volume 11. Etrangers en Corée 1905-1915

Volume 13. Relations avec la France. Français en Corée. 1897-1902

Volume 14. Relations avec la France. Français en Corée. 1903-1916

Affaires diverses Politiques

21 ADP Corée 1841 - 1896

Affaires diverses commerciales.

Corée. 1894-1901

Correspondance consulaire et commerciale (1793-1901)

Tome 1. Séoul. 1886-1892

Tome 2. Séoul. 1893-1901

Série 2, Personnel, V394QO.

Volume 156 BERTEAUX Fernand Jules François Joseph

Volume 374. COLLIN de PLANCY, Victor Emile Marie Joseph, né en 1853

Volume 401. COURANT, Maurice Auguste Louis Marie, né en 1865

Volume 642. FRANDIN, Joseph Hippolyte, né en 1852

Volume 1549. VISSIERE, Arnold Jacques Antoine, né en 1858

Papiers d'agent

Papiers Victor Collin de Plancy, 50PAAP

**Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Archives
Consulaires, Nantes**

Archives consulaires, poste de Séoul, 1889-1912

Archives départementales de l'Aube, Troyes

Fonds de la Société académique de l'Aube

- 2 J 1264 Legs Collin Victor (dit Collin de Plancy), au musée de Troyes

**Archives de la société de géographie, Bibliothèque nationale de
France, site Richelieu**

Fonds donné par Collin de Plancy

303

Corée, dossier de presse, 1883-1915, et documents coréens provenant de la bibliothèque de Collin de Plancy : Gazette officielle de Séoul, calendriers populaires, formules d'invocation et d'exorcisme, charmes, plan de Séoul au 1/10 000, 1888-1898 (26 pièces)

Archives des missions étrangères de Paris, Paris, rue du Bac

Notice de Gustave Charles Marie Mutel,

<https://archives.mepasie.org/fr/notices/notices-biographiques/mutel>

Médiathèque Jacques Chirac - Médiathèque de l'Agglomération Troyenne, Troyes

Fonds Collin de Plancy

Carton 9

Revue de presse

New York Public Library – Manuscripts and Archives Division

Horace Newton Allen papers, Manuscripts and Archives Division, The New York Public Library. MssCol 49

Musée national des arts asiatiques - Guimet, Bibliothèque et Archives, Paris

Courriers échangés à propos de Billequin entre Collin de Plancy, Deshayes, Emile Guimet

Courriers d'Emile Guimet à Collin de Plancy

Institut de France, Manuscrits, Paris

Ms 5443/pièces 205-207. Courriers de M. Anatole Adrien Billequin

Sèvres – Manufacture et Musées nationaux, Département des Collections, Service des Archives et de la Documentation, Sèvres

Série 4W : Archives du Musée national de la céramique de Sèvres

4W39. Minutes du courrier, 1878

4W45. Minutes du courrier, 1884

4W48. Minutes du courrier, 1887
4W57. Don Collin de Plancy, 1887-1888
4W388. Mission Billequin, 1875-1882
4W389. Mission Collin de Plancy. Chine, Japon, 1893
4W559. Dons, 1889

Dossier documentaire Etranger / Porcelaine / Extrême-Orient : Chine de Commande
Lettre de Collin de Plancy, don d'objets coréens, 1889

Archives de la Manufacture nationale de Sèvres

Série M Administration intérieure

Carton M23, 1887-1895. Budget et procès-verbaux du conseil d'administration

Série T Correspondance générale

Carton T30 Correspondance 1891-1895

Série U Dons et concessions

Carton U17/Liasse 2 / Dossier 4 : Notes sur les échanges avec le CNAM

Carton U21/Liasse 5 : Pièces remises en présents ou concédées 1872-1893

Carton U22 / Liasse 10 : Concessions diverses 1880-1905

Carton U23/Liasse 2 : Présents diplomatiques 1879-1910

Carton U27/ Liasse 1 : Présents diplomatiques 1890-1930

Carton U60 / Liasse 1 : Attributions à des personnalités diverses 1878-1910

Série V : Registres correspondance et administration générale

Registre Vaa, 1e série. Dons et attributions. Porcelaines remises pour emploi, cadeaux. 1892-1897

Registres Vaa, 2e série. Dons et attributions. Concessions individuelles. 1883-1929

Registre VB, 2e série, registres 1 à 87. Correspondance 1879-1939

Registre Ve Bis, 1e série. Administration générale. Comptes-rendus des séances du conseil. 1892-1908

Y13 à Y 17 / Registre Ve. Administration générale. Procès verbaux des conférences et des assemblées générales. 1818-1936

SOURCES IMPRIMEES

Bibliographie catholique, Revue critique des Ouvrages de religion, de philosophie, d'histoire, de littérature, d'éducation, Tome VII, Paris, Bureau de la Bibliographie catholique, 1847-1848

Catalogue sommaire des objets d'art antique et de Haute curiosité de la Chine composant la collection de M. de Montigny, consul de France à Shang-Kai et Ning-Po, Paris, Maulde et Renou, 1854

Catalogue d'une collection intéressante de céramique de l'Extrême Orient, théières de matières et de formes différentes... vente... 4 octobre 1880 / [expert] Margelidon, 1880.

Catalogue de la belle collection de M. A. Fournier aîné : céramique ancienne, objets d'art, meubles..., tapisseries anciennes... / [expert] E. Gandouin, 1886.

Die Koreanische Sammlung des Museum Umlauff, Hamburg... S. l, 1893.

Musée Guimet. Les Collections de l'Extrême-Orient au Musée Guimet.... Aymonier,... De Saint-Pol-Lias,... De Groot,... Coll. coréenne de Charles Varat. S. l. ?, 1894.

Estampes japonaises, livres et objets d'art du Japon, poterie et céramique, bronzes, inros, laques, netzkès, gardes de sabre... : collection W. Dye... 2 Décembre 1897... / [expert] Ernest Leroux, 1897.

Société des études japonaises, chinoises. Mémoires de la Société des études japonaises, chinoises, tartares et indo-chinoises. Paris: E. Leroux, 1897.

The Korea Review, Volume 2, Séoul : The Methodist Publishing House, 1902.

The Korea Review, Volume 3, Séoul : The Methodist Publishing House, 1903.

The Korea Review, Volume 4, Séoul : The Methodist Publishing House, 1904

The Korea Review, Volume 5, Séoul : The Methodist Publishing House, 1905.

Objets d'art de la Chine et du Japon, sculptures, peintures, estampes, gardes de sabres, laques, grès, petits bronzes de la Chine et du Japon... collection M. G.... Paris... vente... 9 février 1911... / [expert] Marcel Bing, 1911.

Collection d'un amateur. Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon... [Vente :

- 27-30 mars 1911.], Expert : E. Leroux, 1911.
- Objets d'art de la Chine et du Japon : céramique japonaise, bronze, laque, Nehuke, gardes de sabres..., céramique chinoise, émaux cloisonnés, verres, ivoires, pierres dures... / [expert] André Portier, 1914.*
- Société asiatique. *Société asiatique. Le Livre du centenaire, 1822-1922...* Paris: P. Geuthner, 1922.
- Estampes chinoises, coréennes et japonaises peintures et Kakemono chinois et japonais. Livres illustrés japonais... : vente Hôtel Drouot les 2, 3, 4 juillet 1925, 1925.*
- Bulletin franco-chinois : faisant suite au Bulletin de l'Association amicale franco-chinoise.* Paris: s.n., 1927.
- Deux voyages en Corée - Charles Varat, Charles Chaillé-Long, édité par Francis Macouin, Pondichéry Paris: Kailash, 1994.*
- Corée. Voyageurs au Pays du matin calme, Récits de voyage 1788-1938.* Textes rassemblés par Charles-Edouard Saint-Guilhem, Loïc Madec. Paris: Omnibus, 2006.
- Allen, Horace Newton. *Korean Tales, Being a Collection of Stories Translated from the Korean Folk Lore, Together with Introductory Chapters Descriptive of Korea, by H. N. Allen,...* New York, and London: G. P. Putnam's sons, 1889.
- . *Things Korean : a collection of sketches and anecdotes, missionary and diplomatic.* RAS Korea. Reprint series. Seoul: Kyung-In publ. for the Royal Asiatic society, 1975.
- . *A Chronological Index : Some of the Chief Events in the Foreign Intercourse of Korea from the Beginning of the Christian Era to the Twentieth Century.* Seoul : Press of Methodist Pub. House, 1901.
- Audsley, George Ashdown, et Bowes James Lord, *La céramique japonaise. Tome 1 / par G.-A. Audsley et James L. Bowes,...* ; édition française, publiée sous la direction de M. A. Racinet ; traduction de M. P. Louisy, 1880.
- Baudens, G. « La Corée », *Revue maritime et coloniale*, tome 82, mars-août 1884, p. 206-353.
- Bayard, Émile. *L'art de reconnaître la céramique française et étrangère, terre-cuite,*

- faïence, porcelaine, grès, etc., avec les marques et monogrammes... / Émile Bayard,...*, Paris, 1913.
- . *L'art de reconnaître les fraudes : peinture, sculpture, gravure, meubles, dentelles, céramique, etc.*, Paris, 1914.
- Billequin, Anatole Adrien, *Note sur la porcelaine coréenne*, Paris : Editions du Musée Guimet, 1894
- Bing, Siegfried. *Objets d'art Japonais et Chinois, peintures, estampes composant la collection des Goncourt, dont la Vente aura lieu... les... 8..., 9..., 10..., 11..., 12... et 13 mars 1897...*, 1897.
- Bourdaret, Émile. *En Corée*, Paris: Plon-Nourrit et Cie, 1904.
- . *Rapport sur une mission scientifique en Corée, par M. Émile Bourdaret...* (Extrait des « *Nouvelles Archives des missions scientifiques* », t. XII.). Paris, Impr. nationale, 1904.
- . *Les Coréens, esquisse anthropologique, par E. Chantre,...* E. Bourdaret,... Lyon: A. Rey, 1902
- . *Religion et superstition en Corée*, Paris, 1904.
- . *Note sur les dolmens de la Corée. (15 novembre 1902.)*. Lyon, impr. de A. Rey, 1902
- . *Société d'anthropologie de Lyon. Séance du 4 juillet 1903. I. Note sur les dolmens de la Corée. II. Les monuments préhistoriques de l'île Kang-Hoa*. Lyon, 1904.
- Bretschneider, Emil. *Recherches archéologiques et historiques sur Pékin et ses environs*, traduit V. Collin de Plancy, Paris : E. Leroux, 1879
- Carles, W.R. *Life in Corea, by W. R. Carles,...* London: Macmillan, 1888.
- Chaillé-Long. *La Corée ou Tchösen (la Terre du Calme matinal)*, Paris: E. Leroux, 1894.
- Challaye, Félicien. *Au Japon et en Extrême-Orient*, 1906
- . *La paix menacée en Extrême-Orient (Chantoung-Corée)*. Paris, France: Ligue des droits de l'homme, 1920.
- . *Souvenirs sur la colonisation*, Paris, 1935
- Champfleury. *Bibliographie céramique : nomenclature analytique de toutes les*

- publications faites en Europe et en Orient sur les arts et l'industrie céramiques depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours / par Champfleury,...., 1881.*
- Clark, Austin Hobart, *Report on a collection of birds made by Pierre Louis Jouy in Korea*, Washington : Government Printing Office, 1911
- Collin de Plancy, Jacques. *Dictionnaire infernal ou recherches et anecdotes sur les démons, les esprits, les fantômes, les spectres, les revenants, les loups-garoux... en un mot, tout ce qui tient aux apparitions, à la magie, au commerce de l'Enfer, aux divinations, aux sciences secrètes, aux superstitions, aux choses mystérieuses et surnaturelles, etc.*, Paris : P. Mongié aîné, Librairie Universelle de Paris, 1818
- . *Dictionnaire infernal : répertoire universel des êtres, des personnages, des livres ... qui tiennent aux esprits, aux démons*, Paris : Plon, 1863
- Collin de Plancy, Victor. *Recherche sur l'alimentation des reptiles et des batraciens de France*, Paris : Imprimerie Durand, 1876
- . *Catalogue des reptiles et batraciens du département de l'Aube, et étude sur la distribution géographique des reptiles et batraciens de l'est de la France*, Semur: impr. de Verdoy, 1878.
- . *Distribution géographique de la mante religieuse en France*, Rennes, Editeur : typ. Oberthür, sans date
- . *L'Accouplement et la ponte chez les lézards de France*. Paris: au siège de la Société zoologique de France, 1877.
- . *Note sur les insectes diptères parasites des batraciens*, par V. Collin de Plancy, Paris: impr. de A. Lucan, 1877.
- . *Règlements des concessions étrangères de Tjeung-nam-hpo et de Mok-hpo. Suivi des Règles pour la désignation des membres élus des conseils municipaux de ces concessions*, Shanghai : Imprimerie de la Presse Orientale, 1898
- Courant, Maurice. *Répertoire historique de l'administration coréenne*, 1891, préface de Daniel Bouchez, Cahier d'études coréennes, n°3, Paris, 1986
- . « Note historique sur les diverses espèces de monnaie qui ont été usitées en

- Corée », in *Journal asiatique*, 9-II, 1893, pp. 270-289
- . *Bibliographie coréenne : tableau littéraire de la Corée, contenant la nomenclature des ouvrages publiés dans ce pays jusqu'en 1890.... Tome 1*, Paris, 1894
- . *Bibliographie coréenne : tableau littéraire de la Corée, contenant la nomenclature des ouvrages publiés dans ce pays jusqu'en 1890.... Tome 2*, Paris, 1894.
- . *Bibliographie coréenne : tableau littéraire de la Corée, contenant la nomenclature des ouvrages publiés dans ce pays jusqu'en 1890.... Tome 3*, 1896.
- . « Principales périodes de l'histoire de la Corée », *Revue française du Japon*, 1895, pp.1-9, 127-146 et 1779-186, et 1896, pp.131-142 et 179-185
- . « Note sur les différents systèmes d'écriture employés en Corée », *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, XXIII, décembre 1895, pp.5-23
- . « La complainte mimée et le ballet en Corée », *Journal asiatique*, 9-X, 1897, pp.74-76
- . « La Corée jusqu'au IXe siècle, ses rapports avec le Japon et son influence sur les origines de la civilisation japonaise. », conférence faite au musée Guimet le 21 février 1897, *T'oung Pao*, Paris, 1898, pp. 1-27
- . « Stèle chinoise du royaume de Ko kou rye », *Journal asiatique*, 9-XI, 1898, pp. 210-138
- . *De l'utilité des études chinoises*, Paris, 1899
- . « Note sur les études coréennes et japonaises », *Actes du onzième congrès international des orientalistes*, Paris, 1897, 2e section, Paris : Imprimerie nationale, 1899, pp.67-94
- . « Sommaire et historique des cultes coréens » conférence faite au Musée Guimet le 17 décembre 1899, *T'oung Pao*, 1900, pp. 295-326
- . *Souvenir de Séoul, Corée : 1900*, Paris : Exposition universelle, 1900.
- . *Supplément à la Bibliographie coréenne jusqu'en 1899*, Paris : Publications de l'Ecole des Langues orientales, IIIe série, tome XXI, Paris : E. Leroux, 1901.
- . *Catalogue des livres chinois, coréens, japonais, etc.. 1 / Bibliothèque*

- nationale. Département des manuscrits ; par Maurice Courant,..., 1900.*
- . *Catalogue des livres chinois, coréens, japonais, etc.. 2 / Bibliothèque nationale. Département des manuscrits ; par Maurice Courant,..., 1900.*
- . *Catalogue des livres chinois, coréens, japonais, etc.. 3 / Bibliothèque nationale. Département des manuscrits ; par Maurice Courant,..., 1900.*
- . « La Corée et les puissances étrangères », *Annales des sciences politiques*, Paris, 15 mars 1904, pp. 253-267
- . « Un établissement japonais en Corée, Pou-san depuis le XVe siècle », *Annales coloniales*, août-octobre 1904
- . "La Corée" dans Claudius Madrolle (dir.), *La Chine du Nord*, Paris, Comité de l'Asie française, 1904
- . « La vie politique en Extrême-Orient (1904-1905), dans *Annales des sciences politiques*, 1905
- . « La vie politique en Extrême-Orient (1905-1906), dans *Annales des sciences politiques*, 1906, p. 791
- . « De l'alliance à la domination. Etapes d'un protectorat », *Annales coloniales*, Paris, 11 novembre 1909
- . *Essai historique sur la musique classique des Chinois. Avec un appendice sur la musique coréenne*. Paris : Delgrave, 1912
- . Article "Korea", in James Hastings, *Encyclopedia of Religion and Ethics*, Aberdeen, 1908-1915
- . « La Corée » dans Claudius Madrolle (dir.), *Le Nord-Est de la Chine*, Paris : Hachette, 1913
- . « L'écriture coréenne », *Notices sur les caractères étrangers anciens et modernes*, Paris, Imprimerie nationale, 1927
- . *Études coréennes de Maurice Courant*. Cahiers d'études coréennes, 1 : , éd. Daniel Bouchez, 1983
- . *La Corée ancienne à travers ses livres*. Cahiers d'études coréennes 2 – , éd. Daniel Bouchez, 1985
- . *Une amitié pour la Corée. « Cher Monsieur Collin de Plancy »*, Institut d'Études coréennes, 2017

- Corday, Michel. « Les étrangers à l'exposition », *La Revue de Paris*, 6, nov-décembre, 1899
- Cordier, Henri. « Charles Varat ». *T'oung Pao* 4, n° 3 (1893), p.311.
- . *La Collection de feu M. Charles Schefer, objets d'art et de curiosité orientaux, chinois et européens*, Paris, vente du 8 au 11 juin 1898
- . « Nécrologie du Docteur Emile Vasilievitch Bretschneider ». *T'oung Pao*, n°3 (1901), p.
- . « Nécrologie. Victor Collin ». *T'oung Pao* 21, n° 5 (1922), p. 445.
- Dallet, Charles. *Histoire de l'Église de Corée : précédée d'une introduction sur l'histoire, les institutions, la langue, les moeurs et coutumes coréennes.... Tome 1 / par Ch. Dallet,...*, 1874
- Dautremer, Joseph. *L'Empire japonais et sa vie économique*, 1910.
- Delort de Gléon, *L'Architecture arabe des khalifes d'Égypte à l'Exposition universelle de Paris en 1889 : la rue du Caire*, Paris: Plon, 1889
- Demmin, Auguste. *Histoire de la céramique en planches phototypiques inaltérables, avec texte explicatif, par Auguste Demmin.... Partie 1*, 1875.
- Direction des musées. « Bulletin des musées : revue mensuelle publiée sous le patronage de la Direction des beaux-arts et de la Direction des musées nationaux ». Issue. Gallica, février 1890.
- Ducrocq, Georges. *Pauvre et douce Corée*, Paris : H. Champion, 1904
- Du Sartel, Octave. *La Porcelaine de Chine*, 1881.
- Duruy, Victor. « Dispositions réglementaires relatives aux voyageurs naturalistes du Muséum ». *Bulletin administratif de l'instruction publique* 9, n° 169 (1868): 206-7.
- Eudel, Paul. *Collections et collectionneurs*. Paris: G. Charpentier, 1885.
- Farrère, Claude. *Les grands drames de l'Asie*, 1938
- France, Anatole. « Paradoxes sur la guerre russo-japonaise », *Neue Freie Presse*, septembre 1904
- François, Auguste. *Le mandarin blanc : souvenirs d'un consul en Extrême-Orient 1886-1904*. Édité par Pierre Seydoux. Temps et continents. Paris: Calmann-Lévy, 1990.

- Frandin, Hippolyte, et Vautier, Claire, *En Corée*, Paris, 1904
- Gaspardone, E. « Arnold Vissière ». *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient* 30, n° 1 (1930): 649-53.
- Gonse, Louis. *Catalogue de l'exposition rétrospective de l'art japonais / organisée par M. Louis Gonse,...*, 1883
- . *L'art japonais / par Louis Gonse,...*, 1886.
- . *L'art japonais (Nouvelle édition augmentée d'un appendice)*, 1926.
- Griffis, William Elliot, *Corea, the Hermit Nation : I, Ancient and Mediaeval History ; II, Political and Social Corea ; III, Modern and Recent History. By William Elliot Griffis,...* London: W. H. Allen, 1882.
- Hamel, Hendrik, *Relation du naufrage d'un vaisseau hollandais sur la Coste de l'isle de Quelpaerts*, Paris, 1670
- Hamilton, Angus, *En Corée*, Paris : F. Juven, ?
- Hough, Walter, « The Bernadou, Allen aud Jouy Korean Collections in the US National Museum », in *Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution, Showing the Operation, Condition and Expenditures of the Institution for the Year Ending June 30, 1891. Report of the US National Museum*, Washington : Government Printing Office, 1892, pp. 429-488
- Jacquemart Albert et E. Le Blant. *Histoire artistique, industrielle et commerciale de la porcelaine*, Paris : J. Techener, 1861
- Jacquemart, Albert. *Les merveilles de la céramique, ou L'art de façonner et décorer les vases en terre cuite, faïence, grès et porcelaine depuis les temps antiques jusqu'à nos jours. I. Orient / par A. Jacquemart,...*, 1866.
- . *Histoire de la céramique : étude descriptive et raisonnée des poteries de tous les temps et de tous les peuples / par Albert Jacquemart,...* ; ouvrage contenant 200 figures sur bois par H. Catenacci et J. Jacquemart, 12 planches gravées à l'eau-forte par Jules Jacquemart et 1000 marques et monogrammes, 1873.
- . *Catalogue de la collection Jacquemart : publié d'après le manuscrit original laissé par Albert Jacquemart / Ville de Limoges. Musée céramique Adrien*

- Dubouché ; avec une introduction par M. Paul Gasnault...*, 1879.
- . *Histoire de la céramique : étude descriptive et raisonnée des poteries de tous les temps et de tous les peuples (2e édition) / par Albert Jacquemart...*, 1884.
- Julien, Stanislas. *Histoire et fabrication de la porcelaine chinoise*, Mallet-Bachelier, Paris, 1856
- Jouan. "L'expédition de Corée en 1866 : épisode d'une station navale dans les mers de Chine", *Bulletin de la société des lettres de Cherbourg*, 1868
- Jouy, Pierre Louis. « The Collection of Korean Mortuary Pottery in the U.S. National Museum » in *Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution, Showing the Operation, Condition, and Expenditures of the Institution for the Year Ending June 30, 1888*. Vol. 2, *Report of the U.S. National Museum*, Washington : Government printing Office, 1890, pp. 589-96
- . « The Corean Potter's Wheel », *Science*, 12, n. 294, septembre 1888, p. 144-145
- Lataste, Fernand. *Batraciens et reptiles recueillis en Chine par M. V. Collin de Plancy...* par Fernand Lataste. Saint-Ouen: impr. de J. Boyer, 1880
- Lee, William. *L'art de la poterie : Japon-France, par un potier*, 1913.
- Le Roux, Hugues. « La Corée qui meurt et ressuscite. Une visite à Séoul », *Le Matin*, 17 novembre 1915
- Jack London, *La Corée en feu*, Paris : Union générale d'édition, 1982
- Lowell, Percival, *Chosön, the Land of the Morning Calm, a Sketch of Korea, by Percival Lowell...* London: Trübner, 1886.
- Maître, Claudius-Eugène, *L'art du Yamato*, Paris : Librairie de l'art ancien et moderne, 1904
- Marceron, D. « Chronique du personnel : Charles Varat » in *Bulletin de la Société d'ethnographie*, Paris, 30 avril 1893
- Matignon Jean-Jacques, *L'Orient lointain. Au pays du calme matinal*, Paris, 1902
- Missions étrangères de Paris, *Le catholicisme en Corée, son origine et ses progrès, Hong Kong* : Imprimerie de la Société des Missions étrangères de Paris, 1924
- Mouchez, *Rapport annuel sur l'état de l'observatoire de Paris, pour l'année 1887*,

- présenté au conseil dans sa séance du 21 janvier 1888, Paris, 1888*
- . *Rapport annuel sur l'état de l'observatoire de Paris, pour l'année 1888*, Paris, 1889
- . *Rapport annuel sur l'état de l'observatoire de Paris, pour l'année 1889*, Paris, 1890
- . *Rapport annuel sur l'état de l'observatoire de Paris, pour l'année 1892*, Paris, 1893
- Neff, Robert. *Letters from Joseon: 19th Century Korea through the Eyes of an American Ambassador's Wife*. Seoul Selection, 2012.
- Ohlinger F., H. G. Appenzeller. *The Korean Repository*. The Trilingual Press, 1896.
- Oppert, Ernst, *A Forbidden Land : Voyages to the Corea, with an Account of Its Geography, History, Productions, and Commercial Capabilities, Etc...* London: S. Low, 1880.
- Papillon, Georges. *Guide illustré du musée / par Georges Papillon... ; Manufacture nationale de Sèvres*, 1909.
- . *Musée céramique de Sèvres : guide illustré / par Georges Papillon,... ; revu et mis à jour, par Maurice Savreux,...*, 1921.
- Pelliot, Paul. « Nécrologie d'Arnold Vissière », *T'oung Pao*, vol. XXVII, 1930, n°41, p. 407
- Picard, Alfred-Maurice (dir.). *Exposition universelle internationale de 1900 à Paris. Rapport général administratif et technique*, Paris, Imprimerie nationale, 1902-1903, vol. I
- Pimodan, Claude de Rarécourt de la Vallée. *Promenades en Extrême-Orient (1895-1898) : de Marseille à Yokohama, Japon, Formose, îles Pescadores, Tonkin, Yézo, Sibérie, Corée, Chine*, Paris, 1900.
- Quantin, A. *L'exposition du siècle. 14 avril – 12 novembre 1900. Paris*. Paris, Le monde moderne, 1900
- Renart, Ernest, et Oscar-Edmond Ris-Paquot. *Répertoire général des collectionneurs et des principaux artistes, lettrés, savants et curieux de la France, la Belgique et la Suisse, publication périodique donnant la liste inédite des principaux collectionneurs ayant exposé en 1900, dans les Séries rétrospectives et les*

- Musées centennaux du Champ-de-Mars et des Invalides*. Paris, 1901.
- Ris-Paquot, Oscar-Edmond. *Céramique enseignée par la reproduction et la vue de ses différents produits. Terres cuites antiques, poteries, grès, faïences et porcelaines anciennes, françaises et étrangères...*, 1888.
- . *Répertoire annuel général des collectionneurs de la France et de l'étranger*. Paris, France, 1892.
- Rosny, Léon de, *Sur la géographie et l'histoire de la Corée*, Paris, 1868
- Ross, John, *History of Corea Ancient and Modern, with Description of Manners and Customs, Language and Geography..*, Paisley : J. and R. Parlane, 1879
- Rostaing (de). "Note sur une récente exploration du Han-Kyang en Corée", *Bulletin de la société de Géographie*, Paris, janvier 1867
- Scherzer, F. (traduction et commentaire), « *Tchao-sien-tche* », *mémoire sur la Corée, par un Coréen anonyme*, Paris: Impr. nationale, 1886.
- Simon, Eugène. « Etudes arachnologiques. 11e Mémoire. XVII. Arachnides recueillis aux environs de Pékin par M. V. Collin de Plancy. », *Annales de la Société entomologique de France*, 1880, (5) 10 : 97-128
- Société académique de l'Aube. *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Aube*, Troyes, 1901, 1915, 1916, 1921, 1923, 1926
- Société de géographie commerciale. *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, Paris, 1886, 1890, 1902
- Sussex, Rolfe (de). « Chez le ministre de France en Corée », *Armée et Marine. Sports et Actualités*, Février 1904, p.144-147
- Tchang-Ngen, *Guide pour l'élevage des vers à soie sauvages*, traduit du chinois par M. Victor Collin avec l'assistance de Maurice Jametel, Paris : R. Dupont, 1913
- Varat, Charles. « Voyage en Corée », *Le Tour du Monde*, vol. I, 1889, p. 421 et vol. I, 1892, p.289-368
- Vincart, Léon Marie Marcel André. *La Corée*, Bruxelles: P. Weissenbruch, 1901.
- Vissière, Arnold, « Notice nécrologique de Victor Collin de Plancy », *Bulletin franco-chinois*, 8 (4), 1927, pp. 337-340
- Vitry, Paul (dir.). *Bulletin des musées de France*, mai - décembre 1932
- Zuber, Henri. *Note sur la carte de Corée*, Paris : société de Géographie, juin 1870

----. "Une expédition en Corée", *Le Tour du monde*, Paris, 1873

BIBLIOGRAPHIE

- 1996, *Âges et visages de l'Asie: un siècle d'exploration à travers les collections du musée Guimet : Dijon, Musée des Beaux-Arts, 2 juillet-28 octobre 1996*. Dijon, France: Musée des Beaux-Arts, 1996.
2004. *Encounters : the meeting of Asia and Europe 1500-1800*. Exhibition, Londres, Victoria and Albert Museum, Septembre – Décembre 2004, Londres : Victoria and Albert Museum, 2004
2005. *Les expositions universelles à Paris de 1855 à 1937*. Paris et son patrimoine. Paris: Action artistique de la Ville de Paris, 2005.
2007. *L'ambassadeur extravagant : Alexandre Vattemarre, ventriloque et pionnier des échanges culturels internationaux*. Paris : le Passage Paris bibliothèques / Boston : Boston Public Library, 2007.
2013. *Charles Ratton, l'invention des arts « primitifs »* : Catalogue de l'exposition au Musée du quai Branly, Skira Flammarion, Paris, 2013
2016. *Des voyageurs à l'épreuve du terrain : études, enquêtes, explorations, 1800-1960 [exposition, Paris, Musée des Archives nationales, 13 avril-19 septembre 2016]*. 1 vol. Pierrefitte-sur-Seine: Archives nationales, 2016.
- Abrigeon, Pauline (d'). « La collection extrême-orientale du musée Adrien Dubouché de Limoges », *Les Cahiers de l'École du Louvre* [En ligne], 6 | 2015, mis en ligne le 01 avril 2015, consulté le 30 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cel/317> ; DOI : 10.4000/cel.317
- . « Des sciences naturelles à l'histoire de l'art : la porcelaine chinoise dans les classifications françaises du XIXe siècle », in *Histoire de l'Art*, n°882, Asie-Occident, Paris, 2018, pp.110-132
- Adams, Edward Ben, et Evelyn McCune. *Korea's pottery heritage*. Séoul, Corée, République de: Seoul international publishing house, 1986.

- Aimone, Linda et Olmo, Carlo. *Les expositions universelles 1851-1900*, Paris : Belin, 1993
- Ageorges, Sylvain. *Sur les traces des expositions universelles. 1855 Paris 1937*. Paris : Paragramme, 2006
- Amadei, Caroline. *Sur le frigo ou dans une boîte à chaussures, une des histoires de la carte postale*, Mémoire de design graphique, Haute école des arts du Rhin, Mulhouse, 2017
- Amirault, Jacques. « La délégation coréenne à la Conférence de la Paix de Paris 1919-1920 et les lobbies pro-coréens en Occident », *Etudes franco-coréennes*, n°4. Université Yonsei, Séoul, décembre 1977
- Association of Korean history teachers. *A Korean History for International Readers : What Do Koreans Talk about Their Own History and Culture ?* Seoul, Korea: Humanist, 2010.
- Auffret, Anne-Lise, *Le musée céramique de la Manufacture de Sèvres : progrès techniques, enjeux artistiques et pratiques savantes en France (1800-1914)*, Thèse de doctorat, sous la direction de Dominique Poulot et de Rossella Froissart-Pezone, Université Paris I, décembre 2014.
- Bacha, Myriam. *Les Expositions universelles à Paris, de 1855 à 1937*, Paris, 2005
- Beillevaire, Patrick, François Macé, Philippe Rothstein, et Thomas Jacquaeu. « Léon de Rosny, passeur de cultures », 2 décembre 2014. <https://hal.archives-ouvertes.fr/medihal-02133258>.
- Béguin, Gilles, Maucuer, Michel, Hélène Chollet. *Arts de l'Asie au Musée Cernuschi*. Paris, France: Paris-Musées : Editions Findakly, 2000.
- Belevitch-Stankevitch, Henri. *Le goût chinois en France à l'époque de Louis XIV*. Paris, 1970
- Bensacq-Tixier, Nicole. *Dictionnaire du corps diplomatique et consulaire français en Chine : 1840-1911*. Paris: les Indes savantes, 2003.
- . *Dictionnaire biographique des diplomates et consuls en Chine : 1918-1953*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2013.
- . *Histoire des diplomates et consuls français en Chine (1840-1911): histoire des relations avec le gouvernement impérial et les puissances présentes en*

- Chine : évolution des postes, des carrières et des conditions de vie*. Paris, France: Les Indes Savantes, 2008.
- Berger, Vincent, Lang, Jack et Salzman, Jean-Loup. « Restitution des manuscrits royaux coréens, un geste historique », Tribune, *Le Monde*, 17 novembre 2010
- Bergère, Marie-Claire, et Angel Pino, éd. *Un siècle d'enseignement du chinois à l'école des langues orientales: 1840-1945*. Paris, France: L'Asiathèque, 1995.
- Beurdeley, Michel, et Maurice Rheims. *Trois siècles de ventes publiques*. Paris, France: Tallandier, 1988.
- Berquet, François. « Le fonds Collin de Plancy à la médiathèque du Grand Troyes », dans Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*. op.cit., 2015
- Blanchard, Pascal et Lemaire, Sandrine. *Culture coloniale, 1871-1931 : la France conquise par son empire*. Collection Mémoires, n° 86. Paris: Éd. Autrement, 2011.
- Blauhut, Adam. *Collectors' knowledge: what is kept, what is discarded*. Édité par Anja-Silvia Goeing, Anthony Thomas Grafton, et Paul Michel. Leiden, Pays-Bas, 2013.
- Bouchez, Daniel. « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant, 1865-1935 ». *Journal Asiatique*. Leuven : Peeters Publishers, 1983. <halshs-00724923>
- Bouchez, Daniel, Robert C. Provine, et Roderick Whitfield, éd. *Twenty Papers on Korean Studies Offered to Professor W. E. Skillend*. Paris: Collège de France, Centre d'études coréennes, 1989.
- Boulesteix, Frédéric. "Quelques images de Séoul dans les récits des voyageurs français au début du 20e siècle", in *Culture coréenne*, Paris : Centre culturel coréen, n°19, novembre 1989, pp.16-25
- . « La Corée, un Orient autrement extrême ». *Revue de littérature comparée* no 297, n° 1 (2001): 93-111.
- . *La Corée, un Orient autrement extrême : essai de géopoétique*. Collection Essais. Paris: Atelier des cahiers, 2015.
- Bourquin, Jean-Christophe. « L'État et les voyageurs savants : légitimités individuelles et volontés politiques : les missions du ministère de l'Instruction

- publique, 1842-1914 ». Thèse, Paris 1, 1993.
- Breuker, Remco E., éd. *Korea in the Middle : Korea Studies and Area Studies Essays in Honour of Boudewijn Walraven*. CNWS Publications 153. Leiden: CNWS Publications, 2007.
- Brizay, Bernard, *La France en Chine du XVIIe siècle à nos jours*, Paris : Perrin, 2013
- Brossollet, Guy. *Annuaire des Français de Shanghai : 1842-1955 identités, professions, familles, dates de séjour, etc.* Paris: Éd. Rive droite, 2002.
- . *Les Français de Shanghai : 1849-1949*. Paris: Belin, 1999.
- Brouillet, Stéphanie (dir.), *Roman d'un voyageur : Victor Collin de Plancy, l'histoire des collections coréennes en France [exposition, Sèvres, Cité de la céramique, 21 janvier-20 juillet 2015]*. Sèvres : Cité de la Céramique / Carbonne : Loubatières, 2015.
- Bruguière, Philippe. « Les instruments de musique du pavillon coréen. », dans Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur. Les collections coréennes en France*, op.cit. 2015, p.100-103
- Brunel, Georges (dir.). *Pagodes et dragons. Exotisme et fantaisie dans l'Europe rococo : 1720-1770*, Paris: Paris Musées, 2007
- Cambon, Pierre. « Peinture bouddhique "à l'ambroisie"... Une peinture coréenne du XVIII siècle de la collection Collin de Plancy », dans *La Revue du Louvre et des musées de France*, n°5-6, 1994, pp.63-73
- . "Il y a 100 ans, la Corée au musée Guimet", in *Culture coréenne*, Paris : Centre Culturel Coréen, n°38, 1995, pp.7-12
- . *L'art coréen au Musée Guimet*, Paris, France: Réunion des musées nationaux, 2001.
- . « La nouvelle galerie coréenne au Musée Guimet », *Culture coréenne*, 57, 2001, pp.2-7
- . *Tigres de papier : [exposition, Paris, Musée national des arts asiatiques Guimet, 14 octobre 2015-22 février 2016]*. 1 vol. Gand Paris: Snoeck Musée national des arts asiatiques Guimet, 2015.
- . "Hong Jong-ou, un Coréen à Paris (1890-1893)", in Li Jin-Mieung et Yi Saankyun, *France-Corée, 130 ans de relations, 1886-2016*, Paris :

- L'Harmattan, 2016, pp. 49-71
- Carpentier, Laurent, « La rocambolesque histoire des manuscrits coréens », *Le Monde*, 04/09/2014
- Carre, Eunjoo, Na. « 프랑스 한국학 동향및 학술기관 = Status of Korean Studies and Related Academic Institutions in France ». *해외한국학도서관 동향보고서 (Trends in Overseas Korean Studies Libraries)*, 국립중앙도서관 (*The National Library of Korea*), n° 5 (2011): 1-37.
- Chabanol, Elisabeth (dir.), *Souvenirs de Séoul : France/Corée 1886-1905*. Paris : Ecole française d'Extrême-Orient / Séoul: Musée de la Korea University, 2006.
- . « Le pavillon de la Corée à l'exposition universelle de 1900 à Paris », in Chabanol, Elisabeth (dir.), *Souvenirs de Séoul*, op.cit., 2006, p.133-145
- . "Korean collections kept overseas : The Case of the Korean Pavillion at the Paris Exposition of 1900" in 5th World Congress of Korean Studies de l'Academy of Korea Studies, « Korean Studies for the Advancement of Global Civilization », 2010
- . *Souvenirs de Séoul : destins croisés France-Corée de 1886 aux années 1950*, Paris : l'atelier des Cahiers, 2019
- Chabanol, Elisabeth, avec la participation de Min Kyoung-Hyoun. « Etienne Clémencet, conseiller-inspecteur et le service des postes en Corée », dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul. Destins croisés France-Corée de 1886 aux années 1950*, op.cit., 2019, pp.35-51
- Chaline, Jean-Pierre. *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France, XIXe-XXe siècles*. Format 31. Paris: Éd. du CTHS, 1998.
- Chang, Duk-Sang et Arenijevic, Georges (dir.), *Culture coréenne. Numéro spécial : cent ans de Relations entre la Corée et la France*, n°13, octobre 1886
- Chang, Ting. *Travel, Collecting, and Museums of Asian Art in Nineteenth-Century Paris*. The Histories of Material Culture and Collecting, 1700-1950. Burlington, VT: Ashgate, 2013.
- Chappuis, Françoise, Macouin, Francis (dir.). *D'Outremer et d'Orient mystique... les*

- itinéraires d'Emile Guimet*. Suillyzeau : Editions Findakly, 2001
- Charle, Christophe (dir.) *Les Hauts fonctionnaires en France au XIXe siècle*. Archives 82. Paris: Gallimard Julliard, 1980.
- Charle, Christophe et Jeanpierre, Laurent (dir.), *La vie intellectuelle en France. 1. Des lendemains de la Révolution à 1914*, Paris : Editions du Seuil, 2016
- Comment, Bernard ; Chapon, François. *Doucet de fonds en combles : Trésors d'une bibliothèque d'art*, Paris, Herscher, 2004
- Conklin, Alice L., *Exposer l'humanité. Race, ethnologie et empire en France (1850-1950)*, Trad. de Agathe Larcher-Gorscha, Paris : Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, 2015
- Cordier, Henri. *La Chine en France au XVIIIe siècle*. Paris: Laurens, 1910
- Dayez-Burgeon, Pascal. *Histoire de la Corée*. Paris : Tallandier, 2012.
- . *Histoire de la Corée: des origines à nos jours*. Paris, France: Éditions Tallandier, 2019.
- Delporte, Christian, Mollier, Jean-Yves, Sirinelli, Jean-François. *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*. 1 vol. Quadrige. Paris: PUF, 2010.
- Delpuech, André, Laurière, Christine & Peltier-Caroff, Carine, (dir.). *Les années folles de l'ethnographie : Trocadéro 28-37*, Paris : Muséum national d'Histoire naturelle, 2017
- De Poorter, Erika Gerlinde, éd. *As the Twig Is Bent... : Essays in Honour of Frits Vos*. Amsterdam: J.C. Gieben, 1990.
- Denès, Laurence. « Le battage dans la fabrication des céramiques coréennes à l'Âge du Fer ». *Techniques & Culture. Revue semestrielle d'anthropologie des techniques*, n° 42 (1 avril 2004): 43-75.
- Détrie, Muriel. *France-Chine : quand deux mondes se rencontrent*. Découvertes Gallimard 447. Paris: Gallimard, 2004.
- Dumas, Jean-Philippe. " La collection de photographies de Victor Collin de Plancy conservée aux Archives du Ministère des Affaires étrangères", dans Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*, op. cit., 2015, p. 66.
- Dumasy, Jacques. *La France & la Chine, 1248-2014 : de la méconnaissance à la*

- reconnaissance*. Paris: N. Chaudun, 2014.
- Dupaigne, Bernard, *Histoire du musée de l'Homme, de la naissance à la maturité (1880-1927)*, Paris : Sépia, 2016
- Dupont, René. « Un pionnier, monseigneur Florian Demange » dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul. Destins croisés France-Corée de 1886 aux années 1950*, Atelier des Cahiers, Paris, 2019, pp.139-147
- Dzalba-Lindis, Catherine. « CHAVANNES, Edouard », *Dictionnaire critique des historiens de l'art français*, INHA, 2011, consulté le 07/06/2019
- Ecole Nationale des Chartes, *Dictionnaire des imprimeurs-lithographes du XIXe siècle*, Lebel, épouse Bouasse, Eulalie,
<http://elec.enc.sorbonne.fr/imprimeurs/node/21913>
- Elisseeff, Vadime. *Trésors d'art coréen: Paris, 1961-1962. Musée Cernuschi*. Édité par Musée Cernuschi. Paris, France: Presses artistiques, 1961.
- Équipe de recherches Histoire et critique des arts, éd. *Territoires du japonisme : [actes du colloque tenu à l'Université de Rennes 2, 27-29 septembre 2012]*. Art & société. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2014.
- Espagne, Michel. *L'horizon anthropologique des transferts culturels*. Revue germanique internationale (Evry). Paris: Presses universitaires de France, 2004.
- . *L'histoire de l'art comme transfert culturel : l'itinéraire d'Anton Springer*. Paris: Belin, 2009.
- Espagne, Michel ; Lafi, Nora ; Rabault-Feuerhahn, Pascale, *Un pionnier de la découverte de l'Orient en Europe. Silvestre de Sacy. Le projet européen d'une science orientaliste*, Paris : Editions du Cerf, 2014
- Fabre, André. "Pierre Loti en Corée", in *Culture coréenne*, Paris : Centre culturel coréen, n°17, avril 1981, pp.16-21
- . *Histoire de la Corée*. Paris, France: Langues & mondes-l'Asiathèque, 2000.
- Fabre, Daniel et Arnaud, Annick (dir.). *Emotions patrimoniales*, Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2013
- Feng, Jingyuan. « La place de la Chine et l'Extrême-Orient dans les Expositions universelles françaises de 1855 à 1937 », Thèse sous la direction de Dominique

- Barjot, Sorbonne Université, Ecole doctorale Histoire moderne et contemporaine (Paris)
- Ferriot, Dominique, Jacomy, Bruno et André, Louis, *Le Musée des arts et métiers*, Paris, Fondation BNP Paribas / Réunion des musées nationaux, 2003
- Fierro, Alfred. *La Société de géographie : 1821-1946*. Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IV^e section de l'École pratique des hautes études, Paris : Droz H. Champion, 1983.
- Fredet, Jean. *Quand la Chine s'ouvrait... : Charles de Montigny consul de France*. Bibliothèque d'histoire coloniale. Paris: Société de l'histoire des colonies françaises, 1953.
- Freer gallery of art, et Arthur M. Sackler gallery. *Korean art in the Freer and Sackler Galleries*, Washington (D.C.), Etats-Unis d'Amérique: Smithsonian Institution, 2012.
- Galy, Laurent. « Les répétiteurs indigènes pour la langue chinoise. 1873-1925 » in Marie-Claire Bergère et Angel Pino (dir.), *Un siècle d'enseignement du chinois à l'École des Langues orientales (1840-1945)*, Paris, l'Asiathèque, 1995, pp. 287 - 313
- . « Entre sinologie pratique et sinologie savante : les interprètes professeurs de l'école des langues orientales vivantes, 1871 – 1930 », dans Marie-Claire Bergère et Angel Pino (dir.), *Un siècle d'enseignement du chinois à l'École des Langues orientales (1840-1945)*, Paris, l'Asiathèque, 1995, p. 144
- Georgel, Chantal (dir.). *Jacques Doucet, collectionneur et mécène*, Paris, Les Arts Décoratifs et Institut national d'histoire de l'art, 2016
- Gompertz, Godfrey St George Montague. *Korean pottery and porcelain of the Yi period*. London, Royaume-Uni : Faber, 1968.
- Guex, Samuel. *Au pays du matin calme. Nouvelle histoire de la Corée des origines à nos jours*, Paris : Flammarion, 2016
- Hamon, Françoise. « Collections : ce que disent les dictionnaires ». *Romantisme. Revue du Dix-Neuvième*, n° 112 (2001): 55-70.
- Han'guk Kukche Kyoryu Chaedan. *Miguk sojang: The Korean relics in the United States. 2, The Honolulu Academy of Arts, The Cleveland Museum of Art, The*

- Art Institute of Chicago, The Seattle Art Museum.* Seoul, Corée, République de: Korea Foundation, 1996.
- Herbert F. Johnson museum of art. 국립 문화재 연구소, et Kungnip Munhwajae Yŏn'guso. *미국 코넬대학교 허버트 F. 존슨 미술관 한국 문화재.* 대전 광역시, Corée, République de: 국립 문화재 연구소, 2009Taejŏn Kwangyŏksi : Kungnip Munhwajae Yŏn'guso, 2009.
- Honour, Henry. *Chinoiseries. The Vision of Cathay.* Londres, 1961
- Houchins, Chang-su. *An Ethnography of the Hermit Kingdom : The J. B. Bernadou Korean Collection 1884-1885.* Washington : Smithsonian institution press, 2004.
- Hughes, P. *Eighteenth-century France and the East.* Londres: The Trustees of the Wallace Collection, 1981
- Institut d'études coréennes. *Mélanges offerts à Li Ogg et Daniel Bouchez.* Cahiers d'études coréennes 7. Paris: Collège de France, Centre d'études coréennes, 2000.
- , éd. *Mélanges offerts à Marc Orange et Alexandre Guillemoz.* Cahiers d'études coréennes 8. Paris: Collège de France, Institut d'études coréennes, 2010.
- Ishii, Minako. *Girls' Day/Boys' Day,* Honolulu: Bess Press Inc., 2007
- Itoh, Ikutarō, et Yutaka Mino. *The Radiance of jade and the clarity of water: Korean ceramics from the Ataka collection.* Édité par Art institute, Asian art museum of San Francisco-the Avery Brundage collection, et Metropolitan museum of art. Chicago, Etats-Unis d'Amérique: Art Institute of Chicago, 1991.
- Jackson, Ben, et Korea foundation. *Museums & galleries: displaying Korea's past and future.* Édité par Hye-young Park. Seoul, Corée, République de: Seoul Selection, 2011.
- Jean, René. « La formation de la section extrême-orientale de la Bibliothèque d'art et d'archéologie », *Actes du congrès d'histoire de l'art*, Paris, 1921, p. 146-153
- Jong, Ki-Sou. *La Corée et l'Occident : diffusion de la culture française en Corée.* La Thésothèque 17. Paris: Minard, 1987.
- Joyeux-Prunel, Béatrice. « Les transferts culturels ». *Hypothèses* 6, n° 1 (2003): 325

149-62.

- Kane, Daniel. "Bellonet and Roze: Overzealous Servants of Empire and the 1886 French Attack on Korea" in *Korean Studies*, University of Hawaiï Press, Volume 23, 1999, pp. 1-23
- . "Display at Empire's End: Korea's participation in the Paris Universal Exposition", in *Sungkyun Journal of East Asian Studies*, 2004, pp. 41-66
- . "Display at Empire's End: Korea at the World's Fairs", *Korean Culture*, 22(2), 2001, pp 20-25
- Kang, Kyöng-suk. *Korean ceramics*. Traduit par Yoon-Jung Cho. Seoul, Corée, République de: Korea Foundation, 2008.
- Kim, Chae-wön, et Godfrey St George Montague Gompertz, éd. *The ceramic art of Korea*. Londres, Royaume-Uni : Faber and Faber, 1961.
- Kim, Che-Won, Wön-yong Kim, et Madeleine-Paul David. *Corée. 2000 ans de création artistique. Chewon Kim,... Won-Yong Kim,... Version française par Madeleine-Paul David,...* Paris, France: Bibliothèque des arts, 1966.
- Kim, Young-Won, Young-Won Kim, 김 영원, Yöng-wön Kim, Kungnip munhwajae yön'guso, 국립 문화재 연구소, et Kungnip Munhwajae Yön'guso. 영국 빅토리아 앨버트 박물관 소장 한국 문화재. Daejeon, Corée, République de: National Research Institute of Cultural Héritage, cop. 2013대전 : 국립문화재연구소, 2013Taejön : Kungnim munhwajae yön'guso, 2013.
- Kim, Youn-Mi, éd. *New perspectives on early Korean art: from Silla to Koryö*. Cambridge, Etats-Unis d'Amérique: Early Korea Project, 2013, 2013.
- Korea foundation. *A collection of theses on Korean studies*. Seoul, Korea, Corée, République de: Korea Foundation, 1995.
- Korea foundation, Museum für ostasiatische Kunst, Grassi Museum, Museum für Angewandte Kunst, et Linden-Museum, éd. *Entdeckung Korea!: Schätze aus deutschen Museen*. Seoul, Corée, République de: The Korea Foundation, 2011.
- Kumja Paik, Kim. *The art of Korea: highlights from the collection of San Francisco's Asian Art Museum*. Édité par Asian art museum. San Francisco, Etats-Unis

- d'Amérique: Asian Art Museum, 2006.
- Kungnip Chungang Pangmulgwan, éd. *Goryeo celadon*. Seoul, Corée, République de: National Museum of Korea, 2013.
- Kwak, Sun-Young, "World Heritage Rights Versus National Cultural Property Rights: The Case of the *Jikji*", in *Human Rights Dialogue: "Cultural Rights"*, New York : Carnegie Council for Ethics in International Affairs, 2005 Online Exclusive
https://www.carnegiecouncil.org/publications/archive/dialogue/2_12/online_exclusive/5153
- Kwang, Cho. « L'intérêt de l'évêque Mutel pour les martyrs coréens », dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul. Destins croisés France-Corée de 1886 aux années 1950*, Atelier des Cahiers, Paris, 2019, pp. 123-131
- Kwon, Yong-Joon. « Apollinaire et la Corée », dans *Que Vlo-Ve? Série 3 No 26* avril-juin 1997
- Labrousse, Pierre (dir.), *Langues'O, 1795-1995 : deux siècles d'histoire de l'École nationale des langues orientales*. Paris: Éd. Hervas, 1995
- Lacambre, Geneviève (dir.), *A l'aube du japonisme : premiers contacts entre la France et le Japon au XIXe siècle*. Paris : Maison de la culture du Japon à Paris, 2017
- Lacambre, Geneviève. « Les collections chinoises et japonaises du musée de la Marine avant 1878 : un cas marginal pour l'ethnographie », dans Marie-Barbara Le Gonidec et Didier Bouillon (dir.). *Le rôle des voyages dans la constitution des collections*, 130e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005, p.94-109
- Lai, Guolong. *Collectors, collections & collecting the arts of China: histories & challenges*. Édité par Jason Steuber. Gainesville (Fla.), Etats-Unis d'Amérique: University Press of Florida, 2014.
- Laissus, Yves. « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot. » *Revue d'histoire des sciences* 34, n° 3 (1981): 259-317.
- Lambourne, Lionel. *Japonisme : échanges culturels entre le Japon et l'Occident*.

- Traduit par Jacques Guiod. 1 vol. [Londres] Paris: Phaidon, 2007.
- Lawton, Thomas et Merrill, Linda. *Freer: A Legacy of Art*, Washington, DC: Freer Gallery of Art, 1993
- Lee, Hee-Jae « Maurice Courant et la *Bibliographie coréenne* », dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul*, op.cit. 2006, p. 57
- Lee, Jungmin, "European Porcelain for the Royal Court in the Late Choson Dynasty: Production, Analysis and Evaluation", *International Journal of Korean History*, 2015, 20 (2), pp. 1-45
- Lee, Peter H., éd. *Sourcebook of Korean Civilization, Volume 2: From the Seventeenth Century to the Modern Period*. Columbia University Press, 2010.
- Lee, Soyoung, Ja-Hyun Kim, Haboush, Sunpyo Hong, et Chin-Sung Chang. *Art of the Korean Renaissance, 1400-1600*: Édité par Metropolitan museum of art. New York, Etats-Unis d'Amérique: Metropolitan Museum of Art, 2009.
- Lee, Soyoung, Seung-chang Jeon, et Leeum. Samsŏng Misulgwan. *Korean Buncheong ceramics from Leeum, Samsung Museum of Art*: Édité par Metropolitan museum of art. New York, Etats-Unis d'Amérique: Metropolitan Museum of Art, 2011.
- Lee, Yur-Bok, Wayne Patterson, American Historical Association, et Association for Asian Studies, éd. *One Hundred Years of Korean-American Relations, 1882-1982: Based on Papers Presented at the Annual Meeting of the American Historical Association or That of the Association for Asian Studies in 1982*. University, Ala.: The University of Alabama Press, 1986.
- Lejeune, Dominique. *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIXe siècle*. Bibliothèque Albin Michel. Paris: A. Michel, 1993.
- Lequeux, James, Bobis, Laurence, *L'Observatoire de Paris : 350 ans de science*, Paris : Gallimard, 2012
- Lequin, Frank. *À La Recherche Du Cabinet Titsingh : Its History, Contents and Dispersal . Catalogue Raisonné of the Collection of the Founder of European Japanology*. Alphen an den Rijn: Canaletto/Repro-Holland, 2003.
- Li, Jin-Meung, "La France et les mouvements d'indépendance du Gouvernement provisoire de Corée (1919-1945)"

- Li Jin-Mieung, « Etudes coréennes en France : les origines, le passé et le présent », Actes du Séminaire international coréano-francophone sur la situation géopolitique en Asie de l'Est, Paris, 2013
- Li Jin-Mieung, "Les moments forts des relations franco-coréennes des origines à 2015" in Li Jin-Mieung et Yi Saankyun, *France-Corée, 130 ans de relations, 1886-2016*, Paris : L'Harmattan, 2016, pp. 15-49
- Li Jin-Mieung et Yi Saankyun, *France-Corée, 130 ans de relations, 1886-2016*, Paris : L'Harmattan, 2016
- Long, Véronique. « Les collectionneurs d'œuvres d'art et la donation au musée à la fin du XIXe siècle: l'exemple du musée du Louvre ». *Romantisme* 31, n° 112 (2001): 45-54.
- Mabire, Jean-Christophe (dir.), *L'Exposition universelle de 1900*, Paris : L'Harmattan, 2000
- Macouin, Francis. « Des livres coréens anciens à Paris » in *Culture coréenne*, Paris : Centre culturel coréen, 26 juillet 1991
- . « Un album coréen ». *Arts Asiatiques* 50, n° 1 (1995): 131-33.
- . « Le musée Guimet, la Corée et Maurice Courant » in Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul*, op.cit., 2006, pp. 115-120
- . *La Corée du Choson. 1392-1896*, Guide Belles Lettres des Civilisations, Paris, 2009
- . « Victor Collin de Plancy et les livres », dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul. Destins croisés France-Corée de 1886 aux années 1950*, op.cit., 2019
- Macouin, Francis, Keiko Omoto, *Emile Guimet et les arts d'Asie. Quand le Japon s'ouvrit au monde*, Découvertes Gallimard, Paris : Gallimard, 2001
- Maison franco-japonaise, éd. *Henri Cernuschi (1821-1896), homme politique, financier et collectionneur d'art asiatique : actes du colloque du 20 juin 1998*, *Maison franco-japonaise, Tôkyô*. 1 vol. Tôkyô: Maison franco-japonaise, 1998.
- Malaurie, Christian. *La Carte postale, une oeuvre. Ethnographie d'une collection*, Paris, L'Harmattan, 2003
- Marquet Christophe. « Emmanuel Tronquois (1855-1918), un pionnier des études sur

- l'art japonais. Sa Collection de peintures et de livres illustrés d'Edo et de Meiji
 ». In: *Ebisu*, n°29, 2002. pp. 115-165
- Maucuer, Michel et Béguin, Gilles, *Henri Cernuschi, 1821-1896 : voyageur et collectionneur*, Paris, Paris-Musées, 1998
- Maucuer, Michel. *Bronzes de la Chine impériale, des Song aux Qing*, Paris : Musée Cernuschi, Paris musées, 2013
- Maurel, Chloé. *Manuel d'histoire globale : comprendre le global turn des sciences humaines*. 1 vol. Collection U. Paris: Armand Colin, 2014.
- McCune, George McAfee, Spencer J. Palmer, et John A. Harrison. *Korean-American relations: documents pertaining to the Far Eastern diplomacy of the United States*. Berkeley: University of California Press, 1951.
- McKillop, Beth, et Victoria and Albert museum. Samsung gallery of Korean art. *Korean art and design*. London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord: Victoria and Albert Museum, 1992.
- Medley, Margaret. *Korean and Chinese ceramics from the 10th to the 14th century: contact-cross fertilization-divergence*. Cambridge, GB, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord: Fitzwilliam Museum, 1975.
- Meltz, Renaud, et Isabelle Dasque. « Pour une histoire culturelle de la diplomatie. Pratiques et normes diplomatiques au XIXe siècle ». *Histoire, économie & société* 33e année, n° 2 (17 juillet 2014): 3-16.
- Ménonville, Corinne de. *Les aventuriers de Dieu et de la République : consuls et missionnaires en Chine (1844-1937)*. Rivages des Xantons. Paris: Les Indes savantes, 2007.
- Mercier, Alain, *Un Conservatoire pour les arts et métiers*, Paris : Gallimard, 1994
- Meyer, Charles. *Histoire des Français en Chine : 1698-1939*. 1 vol. Paris: You-Feng, 2009.
- Michon, Sylvain. *Korea : Le commerce de la Corée selon Victor Collin de Plancy, ministre plénipotentiaire, 1887-1907*. 1 vol. Moneta 184. Wetteren: Moneta, 2015.
- Mirouze, Michel. «Sawankhalok» ou «Sri Sachanalai»? À propos d'une évolution de terminologie en matière de céramique thaïe. In: *Arts asiatiques*, tome 60,

2005. pp. 160-171

Mozet, Nicole. « Le passé au présent. Balzac ou l'esprit de la collection ». *Romantisme* 31, n° 112 (2001): 83-94.

Ogg, Li. *Articles du professeur Li Ogg*. Mémoires de l'Institut d'études coréennes 10. Paris: Collège de France, Institut d'études coréennes, 2003.

Oppenheim, Robert. *An Asian Frontier : American Anthropology and Korea, 1882-1945*. Critical Studies in the History of Anthropology. Lincoln: University of Nebraska press, 2016.

Orange, Marc. *Archives françaises relatives à la Corée : inventaire analytique*. Mémoires du Centre d'études coréennes 7. Paris: Collège de France, 1987.

———. *Archives françaises relatives à la Corée : inventaire analytique , 2 : Ministère des affaires étrangères*. Mémoires de l'Institut d'études coréennes, Volume 7 2. Paris: Collège de France, Institut d'études coréennes, 2013.

———. « Victor Collin de Plancy et les conseillers français », dans Elisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul, 1886-1905*, op.cit., 2006, Séoul, 2006, p.100-108

Paul-David, Madeleine. *Exposition d'art coréen: Musée Cernuschi*. Édité par Musée Cernuschi. Paris, France, 1946.

Pate, Alan Scott, *Japanese Dolls: The Fascinating World of Ningyo*, 1992.

Peltre, Christine. *Dictionnaire culturel de l'orientalisme*. 1 vol. Bibliothèque Hazan. Paris: Hazan, 2008.

———. *Les orientalistes*. Paris: Hazan, 1997.

Pety, Dominique. « Le personnage du collectionneur au XIXe siècle : de l'excentrique à l'amateur distingué ». *Romantisme* 31, n° 112 (2001): 71-81.

———. *Poétique de la collection au XIXe siècle: du document de l'historien au bibelot de l'esthète*. Nanterre, France: Presses universitaires de Paris Ouest, 2010.

Philadelphia museum of art, 국립 문화재 연구소, et Kungnip Munhwajae Yŏn'guso.

미국 필라델피아 미술관 소장 한국 문화재. 대전 광역시, Corée, République de:
국립 문화재 연구소, 2008.

Pino Angel, « Les débuts du chinois à Langues O' », dans Jacques Dumasy (dir.), *La France et la Chine. De la méconnaissance à la reconnaissance, 1248-2014*,

331

- Paris : Editions Nicolas Chaudun, 2014, p.397-398
- Pino Angel et Isabelle Rabut, « La Chaire de Chinois à l'affiche de l'école des Langues O. 1843-1945 », in Marie-Claire Bergère et Angel Pino (dir.), *Un siècle d'enseignement du chinois à l'Ecole des Langues orientales (1840-1945)*, Paris, l'Asiathèque, 1995, pp. 315-337
- . « Les élèves brevetés de langue chinoise à l'école des Langues O. 1874-1945 » in Marie-Claire Bergère et Angel Pino (dir.), *Un siècle d'enseignement du chinois à l'Ecole des Langues orientales (1840-1945)*, op.cit., 1995, pp. 333-356
- Polak, Christian. *Lys et canons : Images et correspondances retrouvées (1860-1900)*. Tokyo: Chambre de commerce et d'industrie française du Japon, 2013.
- . *Soie et lumières : l'âge d'or des échanges franco-japonais (des origines aux années 1950)*. 1 vol. Tokyo: Hachette Fujingaho, 2002.
- Pomian, Krzysztof. « Collection : une typologie historique ». *Romantisme. Revue du dix neuvième*, 31, n° 112 (2001): 9-22.
- Pouillon, François (dir.). *Dictionnaire des orientalistes de langue française*. Nouvelle éd. revue et Augmentée. 1 vol. Paris: IISMM Karthala, 2012.
- Poulot, Dominique. *Bibliographie de l'histoire des musées de France*. Mémoires de la Section d'histoire moderne et contemporaine 9. Paris: Éd. du CTHS, 1994.
- . « La morale du musée : 1789-1830 ». *Romantisme* 31, n° 112 (2001): 23-30.
- . *Musée et muséologie*. Nouvelle éd. 1 vol. Repères 433. Paris: la Découverte, 2009.
- . *Une histoire des musées de France, XVIIIe-XXe siècle*. 1 vol. La Découverte-poche 292. Paris: Éd. la Découverte, 2008.
- Poulot, Dominique et Cerezales, Nathalie, *Goûts privés et enjeux publics dans la patrimonialisation : XVIIIe-XXIe siècle*, Paris : Ecole doctorale Histoire culturelle et sociale de l'Art / Publications de la Sorbonne, Université Paris 1, 2012
- Prost, Martine. *Scènes de vie en Corée : un essai d'interprétation*. 1 vol. Paris: l'Asiathèque-Maison des langues du monde, 2011.
- Quisefit, Laurent, « Les voyageurs français en Corée au XIXe siècle », in Stéphanie

- Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*. op.cit., 2015, p.30-33
- Rabault-Feuerhahn, Pascale. « « Les grandes assises de l'orientalisme ». La question interculturelle dans les congrès internationaux des orientalistes (1873-1912) ». *Revue germanique internationale*, n° 12 (8 novembre 2010): 47-67.
- . « Une entreprise orientaliste. Identité scientifique et échelles de rayonnement du Musée Guimet à l'époque de sa fondation » in *La part étrangère des musées*, *Revue germanique internationale*, n° 21 (29 mai 2015): 79-98.
- . « La science la robe au vent. Les congrès internationaux des orientalistes et la disciplinarisation des études orientales ». *Dossier HEL n°5*. Consulté le 28 mars 2017.
- Rabault-Feuerhahn, Pascale ; Passini, Michela, *La part étrangère des musées*, *Revue germanique internationale*, 21, 2015
- Rabut, Isabelle. « Un siècle d'enseignement du chinois », in Marie-Claire Bergère et Angel Pino (dir.), *Un siècle d'enseignement du chinois à l'Ecole des Langues orientales (1840-1945)*, Paris, l'Asiathèque, 1995
- Rey, Marie-Catherine (dir.), *Paris 1730-1930 : A Taste for China*. Hong Kong: Hong Kong Fine Arts Museum, 2008
- . *La soie et le canon. France-Chine 1700-1860*, Exposition au Musée d'histoire de Nantes, Château des Ducs de Bretagne, Paris : Gallimard, 2010.
- Ripert, Aline ; Frère, Claude. *La carte postale, son histoire, sa fonction sociale*, Lyon/Paris, Presses universitaires de Lyon / Editions du CNRS, 1983
- Rio, Gaëlle. *Le musée national de la Marine : histoire d'une institution et de ses collections (1748-1998)*, Thèse de doctorat en histoire de l'art, sous la direction de Jean-Yves Andrieux, Université Paris IV, Centre André Chastel, Paris, Décembre 2018
- Roudaut, François. *Le fonds Collin de Plancy déposé à la Bibliothèque municipale de Troyes: bibliothèque de Jacques Collin de Plancy, polygraphe du XIXe siècle (1794-1881) ; ouvrages ayant appartenu à Victor Collin, diplomate en Extrême-Orient (1853-1922)*. Genève, Suisse: Slatkine, 1994.
- Rouquet, Chantal. « Victor Collin de Plancy, un homme curieux des choses et ouvert aux autres », dans Stéphanie Brouillet (dir.), *Roman d'un voyageur*, op. cit.,

2015, p. 76

- Roux, Pierre-Emmanuel. *La croix, la baleine et le canon : la France face à la Corée au milieu du XIXe siècle*. Paris : les Éd. du Cerf, 2012.
- Rujivacharakul, Vimalin (dir.), *Collecting China : The World, China, and a History of Collecting*. Newark [Del.]: University of Delaware Press, 2011.
- Salmon, Pierre. *De la collection au musée*. Bruxelles, Belgique: Office de publicité, 1958.
- Savelli, Dany (dir.). *Faits et imaginaires de la guerre russo-japonaise (1904-1905)*, Centre recherches Interculturalités et Monde Slave, Université de Toulouse, Editions Kailash, Paris, 2005
- Seth, Michael J. *A History of Korea: From Antiquity to the Present*. Rowman & Littlefield Publishers, 2010.
- Seunghui Eom, « The ceramic cultural exchange between Korea and France in Korean modern period », in *Journal of Korean Modern and Contemporary Art History*, Seoul, 2013, pp. 30-36
- Siary, Gérard. « Images et contre-images de l'extrême-orient au Japon et en Occident, Images and Counter-images of Far East in the West and Japan ». *Revue de littérature comparée* no 297, n° 1 (2001): 67-77.
- Sin, Sangchel, et Françoise Hamon. *Présentation des ensembles d'arts asiatiques en France, XVIIIe-XIXe siècles: évolution des conceptions muséales*. Lille, France: Atelier national de Reproduction des Thèses, 2008.
- Sook, Shin Kyung. *Li Chin*, Picquier Poche, 2012
- Song, Ki Joong. *Basic glossary of Korean studies*. Édité par Korea foundation. Seoul, Corée, République de: Korea Foundation, 1993.
- Soper, Alexander Coburn, et Istituto italiano per il Medio ed Estremo Oriente. *Chinese, Korean and Japanese bronzes: a catalogue of the Auriti collection donated to IsMEO and preserved in the Museo nazionale d'arte orientale in Rome*. Roma, Italie: Istituto italiano per il Medio ed Estremo Oriente, 1966.
- Sorel, Patricia. *Plon : le sens de l'histoire (1833-1962)*, Presses Universitaires de Rennes, 2018
- Soubrier, Stéphanie. « Les éconduits de la Science : les demandes de missions

- lointaines rejetées par le ministère de l'Instruction publique (1842-1900) ». *Revue d'histoire du XIXe siècle* n° 57, n° 2 (2018): 75-90.
- Tessier du Cros, Rémi. « Victor Collin de Plancy à Séoul 1888-1906 », dans *Culture coréenne*, Paris : Centre culturel coréen, no 52, 1994, p. 16-22
- Van Gucht, Bie, et Musée royal de Mariemont. *Nature et religion dans la céramique coréenne contemporaine*. Morlanwelz, Belgium, Belgique: Musée royal de Mariemont, 1996.
- Voisenat, Claudie, Eva Julien, et France, éd. *L'Europe entre cultures et nations : actes du colloque de Tours, décembre 1993*. Collection Ethnologie de la France, 10; Regards sur l'Europe. Paris: Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1996.
- Volait, Mercedes. « Amateurs français et dynamique patrimoniale : aux origines du Comité de conservation des monuments de l'art arabe » dans Daniel Panzac et André Raymond, *La France et l'Égypte à l'époque des vice-rois 1805-1882*, Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, 2002, p. 311-326
- . « Ambroise Baudry, Alphonse Delort de Gléon », 2004. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00005278>.
- . « La rue du Caire » dans Bacha, Myriam. *Les Expositions universelles à Paris, de 1855 à 1937*, Paris, 2005, pp. 131-134
- . « Les intérieurs orientalistes du comte de Saint-Maurice et d'Albert Goupil : des « Cluny arabe » au Caire et à Paris à la fin du XIXe siècle », décembre 2016. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01508863>.
- Vouilloux, Bernard. « Le collectionnisme vu du XIXe siècle ». *Revue d'histoire littéraire de la France* 109, n° 2 (5 juin 2009): 403-17.
- . « Le discours sur la collection ». *Romantisme* 31, n° 112 (2001): 95-108.
- Weber, Jacques et Sesmaisons, François de, *La France en Chine : 1843-1943*, Paris : L'Harmattan, 2013
- Werner, Michael et Zimmermann, Bénédicte, "Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité", in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 58e année, n°1, Cambridge University Press, Janvier- Février 2003, pp. 7-36
- White, Craig, éd. *Korea up Close : Photographic Encounters by Foreign Observers*.

- Seoul: Seoul selection, 2007.
- Yi, Ŏ-Ryōng, et Han'guk Munhwajae Poho Hyōphoe. *Cultural treasures of Korea*. Édité par Foundation for the Preservation of Cultural Properties. 8 vol. Seoul, Korea, Corée, République de: Tae Hak Dang Pub. Co., 1991.
- Yon, Jean-Claude. *Histoire culturelle de la France au XIXe siècle*. 1 vol. Collection U. Paris: A. Colin, 2010.
- Yuh, Leighanne, "The historiography of Korea in the United States" in *International Journal of Korean History*, 15 (2), août 2010, pp. 127-144
- Yun, Yong-i. *Korean art from the Gompertz and other collections in the Fitzwilliam Museum: a complete catalogue*. Édité par Regina Krahl. Traduit par Pak Youngsook et Roderick Whitfield. Cambridge, UK, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, s. d.
- Zeisler, Wilfried, « Henri Vever », *Dictionnaire critique des historiens de l'art*, INHA – Publication numérique, consulté le 01/07/2019

ANNEXES

Archives du musée national de la céramique relatives à Victor Collin de Plancy

4W48

Note dans registre courrier / 1887

15 novembre : M. Collin de Plancy. Rendez-vous pour voir Vase de Chine proposé en don au Musée n°861

Minute de Lettre du 15 novembre 1887 à Monsieur V. Collin de Plancy, 58 rue de Babylone, Paris

Service Musée. Rendez-vous pour voir Vase de Chine proposé en Don au Musée

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remercier de la bonne intention que vous avez d'offrir au musée de Sèvres un vase provenant du palais d'été. Déjà le musée possède des poteries de revêtement provenant de ce monument et je serai heureux d'y joindre la pièce que vous voulez bien offrir aux collections de la Manufacture.

Jeudi prochain, 17 courant, j'enverrai dans la matinée vers 10 heures, un attaché du musée voir cette pièce, si de nombreuses occupations administratives ne me retenaient pas à la manufacture, je me serai empressé de me rendre à ce rendez-vous. En vous priant de m'excuser, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

L'administrateur adjoint, conservateur du musée

21 novembre 1887 : M. Victor Collin de Plancy. Accusé de réception et remerciements pour vase de Chine n°873

(...)

Je m'empresse de vous remercier du chapiteau ? Ou du vase? Provenant du Palais d'Eté que vous avez bien voulu offrir au musée céramique de la manufacture de Sèvres.

Je vous serais très particulièrement obligé si, à un de vos moments de loisir, il vous était possible de pousser jusqu'à la Manufacture pour me donner votre avis sur une figure et d'autres pièces d'ornementations que j'ai tout lieu de croire provenir du même monument.

En vous priant de m'excuser de ce dérangement, veuillez agréer, Monsieur l'expression de ma considération distinguée.

L'administrateur adjoint, conservateur du musée

4W57

Paris, 4 novembre 1887

Monsieur le conservateur,

Le musée céramique de Sèvres doit posséder une brique de la tour de porcelaine de nankin qui lui a été jadis envoyée par la Légation de France. J'ignore si vous avez également quelque spécimen des motifs d'ornement en terre vernissée qui décoraient autrefois le Palais d'été. Depuis quelques années, ces objets sont devenus fort rares. Les Chinois ayant détruit systématiquement les ruines qui étaient restées après l'incendie.

Je serai heureux d'offrir à la collection du musée un vase de ce genre, si cette proposition pouvait vous agréer. Dans le cas où vous accepteriez, je vous serais obligé de me faire connaître le jour où vous enverriez quelqu'un chez moi pour voir l'objet en question.

Veillez agréer, Monsieur le conservateur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

V. Collin de Plancy
58 rue de Babylone

Paris, 30 novembre 1887

Monsieur,

Je me suis rendu dimanche dernier à Sèvres et je n'ai pas eu la chance de vous rencontrer. M. Leroy était également absent mais je me promets de retourner vous voir d'ici un mois, quand je serai de retour d'un voyage que je dois entreprendre ces jours-ci. Je serai heureux alors de vous fournir quelques indications sur certains objets exposés dans votre musée. Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

V. Collin de Plancy

Paris, 17 mars 1888

Monsieur le conservateur,

Je n'ai point oublié ma promesse et j'ai préparé depuis longtemps les photographies et le vase dont je vous ai parlé. Mais le temps m'a manqué pour aller à Sèvres. Je pense ces jours-ci avoir une après-midi de libre et je vous préviendrai par un télégramme de ma visite.

Dans le cas où vous penseriez qu'il serait intéressant de faire décorer en Chine et au Japon quelques échantillons de porcelaine de Sèvres, je vous serai obligé de vouloir bien faire emballer les objets que vous voudriez bien me confier. Si la caisse n'est pas trop volumineuse, je la prendrai avec moi, lors de ma visite.

Veillez agréer, Monsieur le conservateur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

V. Collin de Plancy

Paris, 6 avril 1888

Monsieur,

Malgré toute ma bonne volonté, il m'a été impossible de trouver une demie journée pour me rendre à Sèvres avant mon départ. Je n'ai pas cependant oublié ce dont nous avons parlé. Je charge en conséquence mon cousin Mr Baudez, 29 boulevard St Jacques, de vous porter le vase et les photographies dont nous nous sommes entretenus. Quant aux assiettes qu'il s'agissait de décorer en Chine et au Japon, vous pourriez les lui remettre. Elles me seraient envoyées avec d'autres objets qu'on m'expédiera d'ici peu. Dans le cas où vous donneriez suite à ce projet, je vous serai obligé de joindre à cet envoi vos instructions.

En vous rappelant que je penserai au musée de Sèvres pendant mon séjour en Corée, je vous prie de me croire Monsieur,

Votre très dévoué Serviteur,

V. Collin de Plancy

4W57

Commissariat du Gouvernement français en Corée

339

Séoul, le 23 novembre 1888

Monsieur l'administrateur,

M. Varat, chargé d'une mission scientifique en Corée, a passé quelques jours ici et a recueilli une importante collection ethnographique qui contient plusieurs spécimens de porcelaine indigène. Je lui ai conseillé de faire don de ces objets à la manufacture et notre compatriote s'est rendu à cette proposition. Vous recevrez donc vers le mois de juin ou juillet prochain ce qui pourra commencer une série nouvelle dans votre musée, où j'espère que vous consacrerez une vitrine spéciale à la Corée.

Pour ma part, j'ai déjà une douzaine de pots, bols, aiguières, amphores provenant de diverses sources et d'une antiquité incontestable que je vous destine.

Enfin, le roi de Corée a offert divers cadeaux à M. Le Président de la République et parmi ceux-ci deux bols d'une superbe conservation avec ornements au trait, que l'on considère comme remontant au XIII^e siècle. C'est ce que j'ai vu de mieux jusqu'à présent et en transmettant ces objets à Paris, j'ai indiqué l'intérêt qu'il y aurait pour la manufacture à les posséder. Je pense que M. Carnot consentira volontiers à vous les donner.

Il resterait un intéressant problème à élucider : l'historique de la fabrication. Malheureusement, on ne possède pas en Corée comme en Chine des livres sur ces matières et je n'ai pas encore rencontré un seul indigène qui se préoccupât de cette question. Si je puis recueillir quelques mots, je ne manquerai pas de vous les communiquer. S'il était permis de fouiller les anciens tombeaux, on arriverait à composer une série qui donnerait des termes de comparaison, mais c'est là chose impossible.

Veillez agréer, Monsieur l'administrateur, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

V. Collin de Plancy

4W389

Séoul, le 16 juillet 1888

Monsieur le conservateur,

J'ai reçu le 1^e de ce mois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 9 mai dernier et m'empresse de vous en accuser réception.

D'après ce qui m'a été assuré et ce que je crois moi-même, l'objet que j'ai offert au musée était destiné à la Birmanie ou peut-être à l'Inde mais certainement pas à la Mongolie. Comme je pense vous l'avoir dit, la manufacture ne possède aucun spécimen de porcelaine chinoise fabriquée pour la Mongolie. Si j'ai l'occasion de retourner à Pékin, je tâcherai de vous en procurer un et vous reconnaîtrez sans peine la différence.

Ces vases sont d'autant plus remarquables qu'ils portent toujours une inscription en mongol. Enfin, on en trouve quelquefois avec des caractères arabes, mais ils sont fort rares et je ne me rappelle plus si le musée en possède de ce genre.

Depuis mon arrivée, je m'occupe de la porcelaine coréenne et j'essaie sans beaucoup de succès de recueillir quelques indications sur cette obscure question.

J'ai déjà commencé une petite collection que je compte offrir au musée, quand elle présentera un peu d'intérêt. Je ne manquerai pas d'y joindre les notes que je réussirai à obtenir sur la fabrication de ces objets.

J'ai présenté ces jours ci au Roi de Corée les trois vases que le Ministère des beaux-arts avait bien voulu me donner pour ce souverain. Le cadeau a été accepté avec beaucoup de plaisir et sa majesté coréenne m'a avoué n'avoir jamais rien vu de si beau.

Veillez agréer, ...

V. Collin de Plancy

4W389

Monsieur Collin de Plancy

Chine – Japon

341

1893 -

Note pour le musée de Sèvres sur les objets contenus dans la caisse envoyée par M. Collin de Plancy à S.E. M. Le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts

En marge au crayon 8748

1° Le plus grand vase est celui qui a été offert par le Colonel Lee (voir note ci-jointe). Malgré l'assertion du donataire, je ne crois pas que cet objet remonte au delà du XVIIe siècle

Copie : On his Corean Majesty's Military Service, Séoul le 7 janvier 1889

A Monsieur V. Collin de Plancy, commissaire de la République française en Corée

Monsieur le Commissaire,

Revenant à notre conversation de ces derniers jours, au sujet du désir que vous aviez d'envoyer au musée national de Sèvres quelques échantillons de porcelaine coréenne, j'ai l'honneur de vous offrir un vase qui m'a été donné, l'été passé, par un de mes officiers interprètes et qu'on dit âgé de cinq cents ans.

Comme ce jeune homme n'avait aucun intérêt à me faire ce cadeau ou à me tromper en le faisant, je suis disposé à croire ce vase assez ancien. Si donc vous l'en jugez digne, je vous prie de l'adresser au musée national de Sèvres.

Ci-inclus, vous trouverez la pièce justificative qui accompagnait le vase

Veillez agréer...

(Signé) John G. Lee, Colonel au service de S. M. Coréenne

Annexe

Soül, 18th July 1888

342

To Major John G. Lee

I have the honour to send you a little present : this is a jar old about 500 years being in the ground. Although it is a jar, but it is a very old, so I send it to you with my great compliments.

I am, Your humble servant

Yi Hak-Kim

Commissariat du gouvernement français en Corée

Séoul, le 21 mars 1889

A Son Excellence. Monsieur Lockroy. Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts

Monsieur le Ministre,

Par une communication particulière en date du 9 mai 1888, le Conservateur du Musée de Sèvres a appelé mon attention sur la question de la céramique coréenne. Il ajoutait qu'il serait à souhaiter que les collections confiées à sa garde s'accrussent de divers types de cette fabrication.

Je n'ai pas encore réussi à recueillir des indications précises sur l'industrie de la porcelaine indigène, mais j'ai pu me procurer quelques spécimens que je m'empresse d'adresser à Votre Excellence, en la priant de les offrir, en mon nom, à la Manufacture.

Je joins à mon envoi un vase qui m'a été remis pour recevoir la même destination, par M. John G. Lee, Colonel américain au service de S.M. Coréenne. J'espère que votre Excellence voudra bien exprimer à cet officier ses remerciements pour le don qu'il a fait à l'Etat.

Veillez agréer Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Collin de Plancy

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux Arts / Beaux-arts / Bureau des Travaux d'art, Expositions et Manufactures Nationales / Avis pour le retrait d'une caisse de porcelaines

Reçu la caisse le 20 juin 1889

Palais royal, le 17 juin 1889

Monsieur l'Administrateur,

Pour faire suite à ma lettre du 6 de ce mois, je vous prie de faire retirer du dépôt central des livres du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, 110 rue de Grenelle, une caisse de porcelaines de la Corée envoyée par Mr Varat, pour le Musée Céramique de la Manufacture nationale de Sèvres.

Agrérez, Monsieur l'administrateur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le directeur des Beaux-Arts

Larroux (?)

4W389

Note pour le directeur de la Manufacture nationale de Sèvres (21 juillet 1891)

Envoi de 11 caisses de porcelaines coréennes pour le musée

Par diverses lettres en date des 9 mai 1888, 26 janvier et 25 juillet 1889, M. Champfleury m'avait entretenu de l'intérêt que présenterait pour le musée de Sèvres une collection de porcelaines coréennes, presque inconnues en Europe. Après un premier envoi de quelques spécimens que j'avais fait en 1889, M. Deck m'écrivait à son tour, le 16 décembre de la même année, pour me prier de continuer mes recherches. J'envoie actuellement, dans les onze caisses destinées à la manufacture et qui lui seront transmises par le Ministère de l'Instruction Publique, les objets que j'ai pu me procurer pendant les trois années que je viens de passer à Séoul.

La collection comprend, à côté de pièces remontant à une époque assez éloignée (XIV^e siècle), et qui sont les plus nombreuses, des porcelaines modernes et contemporaines. Parmi les spécimens anciens, je signalerai une tasse en porcelaine blanche coquille d'oeuf, d'une excessive rareté.

Mon intention avait été d'opérer le classement de ces objets avant de les expédier, mais les nécessités de service qui m'ont obligé à quitter la Corée pour me rendre au

Japon ne me l'ont pas permis, et je compte, lorsque je rentrerai en France, me mettre à la disposition du conservateur du musée pour effectuer la mise en ordre de la section coréenne.

Pour l'instant, je prie M. Le directeur, de veiller à ce que chaque objet soit déballé avec soin et à ce qu'on en rapproche les morceaux qui doivent le compléter, dans le cas où il s'agirait d'un vase brisé. Plusieurs d'entre eux, en effet, me sont parvenus assez endommagés et on ne s'en étonnera pas, si on veut bien se rappeler que tous les spécimens anciens proviennent de fouilles.

Outre les objets à peu près intacts, j'avais réuni un grand nombre de fragments qui devaient m'être utiles pour la rédaction d'une note sur l'histoire et la fabrication de la porcelaine coréenne. Ces fragments ont été placés dans les deux dernières caisses et je serais désireux qu'ils fussent conservés, mon travail par le fait de mon déplacement, n'ayant pu être terminé et devant être repris quand je me trouverais à Paris.

Enfin, plusieurs objets feront sans doute double emploi dans la collection exposée à Sèvres; Je propose de les garder provisoirement en magasin, pour être plus tard, après un examen définitif, attribués soit au musée Guimet (galerie coréenne de M. Varat), soit aux musées céramiques de Limoges et de Rouen.

Tokio, 21 juillet 1891

V. Collin de Plancy

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts / Beaux -Arts

Palais royal, 23 septembre 1891

Monsieur l'administrateur,

J'ai l'honneur de vous informer que M. Collin de Plancy, premier secrétaire de notre légation au Japon, m'annonce l'arrivée prochaine de quinze colis dont onze vous sont spécialement destinés en me priant de vous communiquer la note ci-jointe.

Je préviens par le même courrier, M. Le Directeur du Secrétariat et de la Comptabilité afin que les caisses qui vous sont destinées ne soient pas ouvertes.

Agréez, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Directeur des Beaux Arts en congé,

Le Chef du secrétariat des services des Beaux-Arts

Légation de France

Tokyo le 20 janvier 1892

Monsieur l'Administrateur,

Par une lettre en date du 23 septembre dernier, M. Le ministre de l'instruction publique et des beaux arts a bien voulu m'accuser réception de l'envoi de porcelaines coréennes que j'avais fait au musée céramique de Sèvres. Mais par suite d'une erreur de copiste sans doute, la lettre officielle dont il s'agit me remercie "des spécimens de la fabrication japonaise ancienne". Je serai heureux que si les objets que j'ai expédiés à Paris avaient été catalogués comme Japonais, une rectification fut faite dans le sens indiqué plus haut.

Après un séjour de trois ans en Corée, je suis actuellement au Japon et il me serait agréable d'être utile au musée de Sèvres. Si vous vouliez bien m'indiquer ce qui pourrait être intéressant pour compléter vos collections, je m'efforcerai de le trouver. J'ignore ou plutôt je ne me souviens plus de ce que vous possédez en fait de porcelaine, mais je crois me rappeler que vous n'avez pas d'émaux ni de cloisonnés japonais. J'en ai déjà réuni quelques-uns que je vous réserve.

Veillez agréer, Monsieur l'administrateur, les assurances de ma haute considération
V. Collin de Plancy

Manufacture de Sèvres

Minute de lettre

Du 22 février 1892 M. Baumgart à M. Le directeur des Beaux-Arts

M. Le directeur

Par lettre du 23 7bre dernier, votre prédécesseur m'annonçait l'arrivée prochaine de 11 caisses contenant des poteries coréennes envoyées du Japon à destination du Musée de Sèvres par M. V. Collin de Plancy, 1^{er} secrétaire de la Légation française à Tokyo.

M. C. De Plancy m'informe aujourd'hui qu'à la date précitée du 23 7bre, M. Le M. De L'instr. Publique lui accusait réception de ces caisses et, supposant que nous sommes en possession des pièces qu'elles contiennent, il me donne certaines indications de détail les concernant. Or, je n'ai encore rien reçu à l'heure actuelle.

Je viens vous prier, M. Le D. De vouloir bien faire rechercher si les objets destinés à notre musée ne seraient pas restés en souffrance à la direction du Secrétariat et de la Comptabilité du Ministère où nous pourrions les prendre [...] au premier avis.

Ministère de l'instruction publique

Palais Royal, le 5 mars 1892

Monsieur l'administrateur,

Par lettre en date du 2 mars courant, M. Le Directeur du Secrétariat et de la Comptabilité m'a fait savoir que les onze caisses renfermant les poteries coréennes offertes par M. Collin de Plancy au Musée de la Manufacture nationale de Sèvres étaient dès à présent à ma disposition.

Je vous prie en conséquence de vouloir bien le plus tôt possible, faire retirer, contre reçu au dépôt de la direction du secrétariat, les objets en question, au sujet desquels M. Collin de Plancy vous a d'ailleurs adressé directement des instructions.

Agréez, Monsieur l'administrateur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le directeur des Beaux-Arts

Note

23 mars 1892

Le conservateur du musée à l'Administrateur, M. Baumgart

Note

Le conservateur du musée a l'honneur d'informer M. L'administrateur que les poteries coréennes envoyées à la Manufacture par M. Collin de Plancy viennent d'être

triées et classées, autant que possible, par nature de matières ou de fabrication et de décoration

Cet ensemble se subdivise en trois sections : 1° Poteries mates. 2° Poteries vernissées
3° Porcelaines

La 1^e section poteries mates comprend 23 pièces

La 2^{ème} poteries vernissées, comprend d'abord 35 pièces, décorées par incustration, plus 23 pièces décorées en gravure, et 66 pièces unis

Enfin, la section des porcelaines comporte 113 pièces, soit un total de 260 pièces auquel il convient d'ajouter 83 pièces avariées dont l'importance a paru moindre et deux petites caisses de fragments que M. Collin de Plancy a prié de mettre en réserve jusqu'au moment de son retour en France. Chaque objet a reçu un numéro d'ordre et un état détaillé a été préparé dont copie sera prochainement remise à M. L'administrateur s'il le désire.

31 mars 1892

L'administrateur Baumgart à M. Le directeur des Beaux Arts

M. le directeur,

Conformément aux termes de votre lettre du 5 de ce mois, j'ai fait retirer du dépôt de la direction du secrétariat au ministère de l'instruction publique les 11 caisses de poteries coréennes offertes par M. Collin de Plancy au Musée de la Manufacture de Sèvres.

Ces poteries ont été déballées avec soin, numérotées et classées en trois sections : 1

A ce moment, nous ferions, d'accord avec le donateur, une sélection définitive des objets à conserver à Sèvres et les doubles, assez nombreux, seraient répartis entre le musée Guimet, le musée de Rouen et celui de Limoges.

J'aurai l'honneur de vous adresser alors un état de notre nouvelle collection et je vous en demanderai l'acceptation.

Ministère de l'instruction publique et des beaux arts

Le 25 mai 1893

Monsieur l'administrateur

Par lettre du 19 mai courant, M. Le directeur du secrétariat et de la comptabilité m'informe que M. Collin de Plancy, 1^e secrétaire de la Légation de France à Tokio, vient d'annoncer l'envoi au ministère de 3 caisses de produits de l'industrie de la Corée et du Japon destinés au musée céramique de Sèvres.

Dès que ces caisses seront arrivées à destination, je prendrai soin de vous en informer afin que vous en fassiez prendre livraison.

Agréez, Monsieur l'administrateur, etc...

Paris, le 30 mai 1893

Monsieur,

Je viens d'arriver à Paris après un séjour prolongé en Extrême-Orient et serais heureux de m'entretenir avec vous de la collection coréenne que je vous ai envoyé il y a deux ans. Si vous vouliez bien me fixer un rendez vous dans les premiers jours de la semaine prochaine, je vous en serais fort reconnaissant.

Veillez agréer, Monsieur ...

V. Collin de Plancy

58 rue de Babylone

Ministère des Beaux Arts

Paris, le 2 juin 1893

Monsieur l'administrateur

Comme suite à ma lettre du 25 mai, j'ai l'honneur de vous annoncer que les 3 caisses contenant des produits de la Corée et du Japon destinés au musée céramique de Sèvres et expédiés par M. Collin de Plancy, 1^e secrétaire de la Légation de France à Tokio sont parvenues au ministère.

Je vous prie en conséquence de vouloir bien faire prendre à la direction du secrétariat, 1^{er} bureau, livraison des caisses dont il s'agit qui pèsent ensemble 200 kgs environ.

349

(Mention en marge au crayon : Fait 5/6)

Le directeur des beaux-arts

Paris, le 4 juin 1893

Monsieur l'administrateur,

Je vous remercie de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser le 31 mai et m'empresse de vous annoncer que j'aurai l'honneur de me rendre chez vous demain lundi vers 2 heures et demie.

Veillez agréer, Monsieur l'administrateur, les assurances ...

V. Collin de Plancy

4W559 DONS 1889

Commissariat du gouvernement français en Corée

Séoul, le 1^e mai 1889

Monsieur l'administrateur,

J'ai reçu il y a quelques jours votre aimable lettre du 26 janvier, où vous me parliez des deux bols offerts par le Roi de Corée à M. Le Président de la République. En les expédiant à Paris, j'avais signalé au ministère l'intérêt que ces objets auraient pour la manufacture et je viens de lire avec plaisir dans les journaux que M. Carnot a bien voulu s'en dessaisir en faveur de Sèvres. Vous êtes sans doute déjà en possession des spécimens que M. Varat a emporté d'ici. Vous aurez, je pense, également reçu la caisse que j'ai expédiée le 13 avril au ministre de l'instruction publique et qui contient onze vases de formes diverses que j'ai recueillis à votre intention. Les données qui figurent sur ma note explicative ne peuvent être considérées que comme provisoires : je poursuis mes recherches sur la céramique indigène et si je parviens à élucider le problème, je vous apporterai à mon prochain congé, les éclaircissements qu'il m'aura été donné d'obtenir.

Veillez agréer...

V. Collin de Plancy

Dossier porcelaines Extrême-Orient

Commissariat du gouvernement français en Corée

Séoul le 10 octobre 1889

A M. Champfleury, administrateur adjoint de la manufacture nationale de Sèvres, conservateur du musée, etc...

Cher monsieur,

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 25 juillet, et par laquelle vous m'annonciez l'arrivée de la caisse contenant mon premier envoi de porcelaines coréennes. Vous ajoutiez que, sur votre proposition, M. Le Directeur des beaux-Arts avait bien voulu m'offrir une série d'objets de Sèvres de la valeur de mille francs et à Mr le Colonel Lee une autre série de cinq cent francs. J'ai fait part à ce dernier de cette mesure bienveillante et lui ai remis le pli qui lui était destiné. En ce qui me concerne, je vous prie d'agréer l'expression de mes plus vifs remerciements et, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'attendrai l'époque de mon prochain congé pour choisir moi-même les vases que vous me réservez. M. Lee, devant partir pour l'Europe à bref délai, se promet d'aller vous rendre visite et de retirer alors les pièces dont le gouvernement lui fait don.

Je n'avais pas attendu votre aimable communication pour continuer mes investigations sur la céramique indigène, mais plus je pénètre dans les phases de la fabrication, plus je me sens environné de ténèbres : il faut marcher sans guide. J'ai vainement consulté ici tous les plus hauts fonctionnaires : personne n'entend un mot à cette question complexe. En outre, j'ai cherché les livres coréens qui auraient pu traiter ce sujet : il n'en existe pas. Je m'efforce en ce moment de découvrir dans les ouvrages chinois et japonais quelques indications : dans ce but, j'ai demandé à des amis de Pékin et de Tokio d'examiner les documents qu'ils auraient entre les mains.

De mon côté, je poursuis un certain nombre de fouilles qui m'ont déjà fourni une grande quantité de fragments du plus vif intérêt et permis de restituer une sorte de chronologie dans les étapes de la fabrication. Autant qu'il m'est donné d'en juger dès maintenant, l'art de la terre a été beaucoup plus avancé en Corée et a subi plus de transformations que je ne l'aurais supposé tout d'abord. Mais, puisque j'ai entrepris cette étude, vous estimerez sans doute comme moi qu'il faut tâcher de la faire aussi

351

complète que possible, et je vous demande encore un crédit de quelques mois, avant de vous transmettre les notes archéologiques que vous désirez. Dès que je me serai fait une quasi-certitude, je vous communiquerai les résultats auxquels je serai arrivé.

La réunion des fragments ne m'empêche pas de rechercher des spécimens plus complets. Outre ceux que j'ai pu trouver dans le sol, j'ai acquis deux jolis vases fort anciens, l'un notamment de forme lagène, décoré de charmants bouquets blancs sous émail céladon et une trentaine d'autres échantillons que je réserve au musée, mais que je garde provisoirement comme types, pour m'aider dans ma classification.

Si ce n'était pas trop abuser de votre obligeance, je vous prierais de me faciliter l'expédition ultérieure de ces objets, en m'envoyant une dizaine des étiquettes que le ministère des beaux-arts remet aux personnes chargées de mission pour être apposées sur les caisses de collections destinées à l'Etat.

Veillez agréer...

V. Collin de Plancy

PS : Il suffirait de déposer les étiquettes au ministère des affaires étrangères qui me les ferait parvenir.

Ministère de l'instruction publique / Manufacture nationale de porcelaine de Sèvres

Sèvres, le 13 juillet 1893

Note

Dans le rapport trimestriel joint à cette note, je signale les deux derniers dons faits par M. Collin de Plancy, laissant à M. L'administrateur le soin de demander l'autorisation de faire à notre généreux donateur un présent de porcelaines de Sèvres. Il m'est impossible de déterminer l'importance de ce cadeau, mais je puis affirmer que le don fait par M. Collin de Plancy est, sous tous les rapports, d'une valeur inestimable.

M. Collin de Plancy demande que M. L'administrateur veuille bien adresser à M. Le Comte Okuma, ancien ministre des affaires étrangères du Japon, qui lui a donné pour le musée de Sèvres la belle jarre qui se trouvait sur la tête de la statue de Chôjô, une lettre de remerciements qui lui serait transmise par les soins de la Légation française à Tokyo.

Je demande à être autorisé à faire graver el nom de V. Collin de Plancy sur la table de marbre des donateurs du musée.

Ayant l'intention de remanier quelques vitrines et de faire des essais d'aménagement et de réorganisation qui me permettent de ranger les pièces nouvellement entrées au musée, je prie Monsieur l'administrateur de faire porter au musée un des établis de menuiserie qui se trouvent actuellement disponibles et d'autoriser M. L'agent comptable à donner à Glodard, sur bons signés de moi et sous ma responsabilité, les quelques planches de bois dont il pourrait avoir besoin.

Edouard Garnier,

Conservateur du musée et des collections

De M. L'administrateur Baumgard au directeur des Beaux Arts

Sèvres, le 15 juillet 1893

M.

Dans son dernier rapport trimestriel, M. Le conservateur du musée signale l'importance des nouveaux dons faits à notre musée par M. Collin de Plancy, secrétaire d'ambassade attaché à la légation de France au Japon.

On en saurait trop encourager les libéralités qui viennent enrichir nos collections de pièces introuvables aujourd'hui et de se montrer trop reconnaissant vis à vis de nos représentants à l'étranger qui nous procurent, à grands frais pour eux et à titre gracieux pour nous, des objets d'une valeur inestimable.

Je vous prie donc de vouloir bien accorder une suite de porcelaines de Sèvres d'une valeur de 2000 à 3000 francs au moins à M. Collin de Plancy. Je vous demande en outre de nous autoriser à faire graver son nom sur les tables de marbre placées à l'entrée du musée.

Je vous serai très obligé d'examiner s'il ne serait pas possible d'accorder à M. Collin de Plancy une distinction honorifique.

17 juillet 1893

Manufacture de Sèvres à M. Le Comte d'Okuna

M. le Comte,

Nous avons reçu par l'obligeante entremise de M. Collin de Plancy (...) la grande jarre en grès que vous avez la gracieuseté d'offrir au musée céramique de Sèvres.

Cette pièce présente un véritable intérêt pour l'étude de l'art japonais et je m'empresse de vous adresser mes bien sincères remerciements avec l'expression de mes sentiments de haute considération.

17 juillet 1893

A M. J Collin de Plancy

Monsieur,

Sur le conseil que vous m'en avez donné, M. L'administrateur de la manufacture a signé, avant son départ en congé une lettre de remerciements pour M. Le Comte Okuma qui a bien voulu se dessaisir en notre faveur de la jarre en grès accompagnant la tête de Cho-jo dont vous nous avez fait hommage.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer la voie par laquelle nous pourrions adresser à M. Okuma la lettre dont il s'agit.

ARRETE

Une suite de porcelaines de Sèvres d'une valeur de 2000 francs est accordée à M. Collin de Plancy, secrétaire d'ambassade, en reconnaissance du don qu'il a fait au musée de la Manufacture nationale, d'une importante collection d'objets céramiques provenant de la Corée et du Japon

Paris, le 27 juillet 1893

Signé : Poincaré

Ministère à l'administrateur de la Manufacture

27 juillet 1893

J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus l'ampliation d'un arrêté qui, conformément à votre demande, concède à M. Collin de Plancy, secrétaire d'ambassade, en reconnaissance du dernier don qu'il a fait au musée de la manufacture, une suite de porcelaines de Sèvres d'une valeur de 2000 frc. Je vous prie de donner avis de cette décision à M. Collin de Plancy et je vous autorise à faire graver son nom sur els tables de marbre placées à l'entrée du musée et consacrée aux bienfaiteurs de l'établissement.

M. le ministre Poincaré

Manufacture de Sèvres,

1e août 1893,

A Monsieur Collin de Plancy, secrétaire d'ambassade, rue de Babylone 58

Je suis heureux de vous annoncer que par arrêté ministériel en date du 27 juillet dernier, M. Le ministre m'a autorisé à faire graver votre nom sur la table de marbre situé dans le hall du musée et qu'il vous est accordé, non pas en échange des pièces si intéressantes que vous avez bien voulu nous donner, mais à titre de remerciement, une allocation de porcelaines de Sèvres d'une valeur de deux mille francs.

Veillez agréer ...

Lettre de Collin à M. L'administrateur

5 septembre 1908 (15 avenue de Villars)

Mention en marge : Rép que c'est sur injonction par lettre de l'avoué adverse que nous avons afi. 09/09/08

Monsieur l'administrateur,

J'ai appris, en retournant avant-hier à Sèvres que l'état de votre santé ne s'était pas amélioré. A mon grand regret, je n'ai pu vous voir et je viens vous exposer ici la question dont je désirais vous entretenir en vous priant de me faire répondre par le secrétaire de la manufacture.

J'ai remarqué que la plaque des donateurs portant la mention : 1893 Collin de Plancy, secrétaire d'ambassade, avait été recouverte d'une feuille de papier qui dissimule les mots "de Plancy" et que les mêmes mots peints sur certaines vitrines ont été effacés par l'application d'une nouvelle couche de peinture.

Mes avoué et avocat auxquels j'ai signalé cet incident désireraient connaître la procédure qui a pu être suivie à l'égard de la manufacture pour amener ce changement, celui-ci, en effet, leur paraît en complète opposition avec les décisions judiciaires intervenues. De ces dernières découle bien l'obligation pour moi de ne plus employer, à partir du 6 mai 1908, l'adjonction de "de Plancy", mais rien n'est changé en ce qui concerne le passé. Mes adversaires auraient dès lors outrepassé leurs droits, en envoyant une injonction à la manufacture. C'est donc sur ce point que je serais heureux d'être renseigné.

Par la même occasion, je vous serais reconnaissant de me faire savoir à quelle époque la statue de la charité dont vous avez bien voulu vous occuper sera terminée.

En vous renouvelant mes vœux pour votre prompt rétablissement, je vous prie d'agréer, Monsieur l'administrateur,

Victor Collin

25 octobre 1908. Le sous-secrétaire d'Etat des Beaux-arts à Monsieur l'administrateur de la Manufacture nationale de Sèvres

Je viens de recevoir notification par ministère d'huissier, d'avoir à faire disparaître la dénomination "de Plancy" sur les tapisseries chinoises ou tous autres objets ayant pu être donnés à la manufacture nationale des Gobelins par M. Collin.

M. Collin ayant également donné à la manufacture nationale de Sèvres une collection importante, je vous prie de prendre, d'urgence, vos dispositions pour que les

panneaux et pancartes sur lesquels se trouve inscrit le nom de M. Collin ne portent plus la dénomination "De Plancy"

Mention en marge : Très urgent. Noté que la modification a été faite 2 nov 08

10 mars 1909

De M. Collin à M. Vogt

Mention en marge : R 17/3 Qu'après renseignement l'affaire a été rédigée par le SS d'Etat, invité M. Collin à s'y adresser. M. Vogt a vu M. Collin 12/03/09

Monsieur l'administrateur,

Je me suis rendu hier à la manufacture pour vous entretenir d'une question que j'avais déjà abordée avec M. Baumgart et qui a trait à la plaque de marbre sur laquelle mon nom a été autrefois gravé. SI je ne reçois pas d'avis contraire de votre part, je compte aller vous voir samedi vers 3 heures pour m'entendre avec vous sur la ligne de conduite à tenir en cette affaire. Dans le cas où la date que j'ai indiqué ne vous conviendrait pas, je vous serais très obligé de m'en fixer une autre.

Veillez agréer, Monsieur l'administrateur, les assurances de mes sentiments très dévoués.

Victor Collin

15 avenue de Villars, VIIe

Mention en marge :

Collin, 9 septembre, lettre Baumgart

"C'est par une lettre de l'avoué de votre adverse que nous avons reçu injonction etc."

Le ministère n'est-il pas intervenu?

Médiathèque de Troyes. Fonds Collin de Plancy. Carton 9. Dossier céramique. Lettres de Maurice Courant à Collin de Plancy

1. 13 juillet 1893, Maurice Courant à Collin de Plancy, Château de la Croix Saint Alban, Chambéry

Cher Monsieur de Plancy,

Voici les dates de deux ambassades siamoises en Corée, tirées du Kien nyen à ram, je n'en ai pas trouvé d'autres : « En 1391, le royaume de Siam vient rendre hommage. En 1397, le royaume de Siam envoya des produits de son sol ». Je ne vous écris pas plus long, car j'ai été piqué à la main droite par une guêpe et il m'est très difficile de ternir la plume. Voulez-vous quelque nouvelle du ministère ? J'ai été informé que le prix du concours des interprètes m'a été accordé.

Veillez agréer, cher Monsieur de Plancy, l'assurance de mon dévouement bien respectueux.

Maurice Courant

2. 7 juillet 1893, Maurice Courant à Collin de Plancy

Cher Monsieur de Plancy,

Voici les renseignements que j'ai obtenus à propos des caractères qui se trouvent sur la garde du sabre :

歩兵, ho hei, fantassin, pion (aux échecs)

戎車, ki siya, chariot de guerre (pièce analogue au cavalier)

金将, kin siyan, garde du roi (il y en a deux dans le jeu japonais)

王将, wan siyan, le roi, ou le général en chef. S'il est pris, la partie est terminée. Je vous enverrai prochainement ce que j'aurai pu trouver pour les rapports de la Corée et du Siam. Veillez agréer, cher Monsieur de Plancy, l'assurance de mon respect bien dévoué.

Maurice Courant

3. Tokyo, le 3 mai 1894, Maurice Courant à Collin de Plancy

Cher Monsieur de Plancy,

Je commence par vous annoncer la naissance de mon fils ; l'événement a eu lieu le 14 avril ; ma femme est bien remise et le bébé va bien.

J'ai reçu votre bonne lettre du 6 mars dernier et vous en remercie vivement, ainsi que des documents qui l'accompagnaient. Je réponds aux différents points dont vous me parlez.

La Bibliographie coréenne, telle que nous l'avions élaboré et que je l'ai comprise, ne renferme que de très brèves références aux ouvrages européens, simplement titre, nom d'auteur et date pour les ouvrages sur lesquels je m'appuie ou que je cite ; je ne crois pas possible de supprimer ces indications de source, et d'autant moins qu'à l'heure présente 160 pages sont déjà imprimées selon cette méthode. Si vous avez quelques centaines de fiches sur le sujet, vous en possédez dix fois plus que je n'en connais. Je n'ai d'ailleurs pas d'autres indications sur le sujet qu'une note manuscrite de vous dont je vous envoie copie.

Je vous suis reconnaissant de m'avoir fait remarquer que le 之綱 qui date de 1432 contient du 諳文, je ne saurais expliquer le fait ; les textes officiels, dont je donne des traductions exactes, emploient à propos du 世宗 des expressions qui ne peuvent s'appliquer qu'à une invention nouvelle : impossible de traduire autrement. L'autorité du lettré coréen de M. Devéria me semble contestable ; vous savez combien les Coréens sont en général ignorants de leurs antiquités ; le Tai tong ou n'ok ni le Tjo tour ok ne parlent de ce 金春澤. Je ne puis accorder grande valeur à l'opinion qui attribue l'invention des caractères à 檀君, personnage absolument légendaire et qui est descendu du ciel.

Je me rappelle, en effet, le fragment de porcelaine, pourriez-vous m'envoyer copie des caractères ? Je connais, en effet, aujourd'hui trois ou quatre caractères coréens qui ne sont plus usités et que j'ignorais alors. L'affirmation de Klaproth me paraît bien hasardée et, pour ma part, j'admets l'introduction des caractères chinois en Corée pour cette fin du I^{er} siècle, à laquelle Klaproth rapproche l'invention du en moun. Cette question se rattache à celle de l'extension de la domination des 漢 en Corée,

laquelle me semble très obscure et que je n'ai pu encore élucider à ma satisfaction. Quoi qu'il en soit, pour l'alphabet coréen, je vais donner dates, 1446 et 1432, et j'y insisterai dans la préface.

Je ne sais à quelle époque remontent les tuiles vertes. Le 南廟 a été bâti en 1597 et le 東廟 en 1600.

J'ai écrit plusieurs fois à M. Laporte au sujet de la caisse, car je n'ai pas pu jusqu'ici trouver de traces à Changhai. Vous savez comme il est mauvais correspondant : il m'a répondu une seule fois qu'il allait prendre des informations à la douane de Changhai et m'envoyer une déclaration de la douane de Tchémoulpo établissant le départ de la caisse : je n'ai pas eu de nouvelles depuis lors et lui ai fait rappeler la chose par Mgr Mutel.

Je m'occuperai avec plaisir de vos commissions. J'ai, pour mon malheur, fait la connaissance des bouquinistes et leur ai déjà laissé pas mal de piastres ; outre les ouvrages purement japonais, j'ai trouvé qqs belles éditions d'historiens chinois et qqs ouvrages coréens curieux et longtemps cherché, mais je déplore toujours la perte du précieux 之國史記, qui se trouvait dans la caisse égarée.

Comme je vous le disais, la Bibliographie en est à la page 160 pour l'impression et plus avant pour les placards ; ces 160 nous mènent au n°247 et vers la fin du livre III (Confucianisme), le premier volume aura environ 600 pages et sera suivi d'un ou deux autres ; j'ai mis des culs de lampe et des planches nombreuses tirées des dessins, ouvrages et atlas coréens. Je vous enverrai qqs spécimens de tout cela pour vous en donner une idée. Mais l'impression ne pourra guère être finie qu'à la fin de l'année, et encore je l'espère à peine : c'est bien long, et je me sens si peu solide à Tôkyô. Si j'étais déplacé, que deviendrait la bibliographie ? Il ne faut pas que je sois déplacé.

Mais que va-t-il arriver avec tous les changements qui se passent ici ? Veillez sur moi. Veillez me croire, cher Monsieur de Plancy,

Votre bien affectueusement dévoué,

Maurice Courant

PS : Je suis extrêmement occupé : M. de Baudez prépare son départ et n'appartient plus à vrai dire à la Légation ; le Ministre, qui prépare aussi son départ, écrit peu,

mais il y a toutes les petites choses courante qui retombent sur moi seul, et puis le registre politique que M.S. désire avoir le plus avancé possible et que M. Casenave avait soigneusement laissé dormir au milieu d'une dépêche de 1893, juillet 1893 : je n'ai pas de chance avec les registres politiques, rappelez-vous celui de Guérin.

4. 9 octobre 1893, Maurice Courant à Victor Collin de Plancy, La Croix

En marge, de la main de Collin de Plancy : Klaproth aperçu des 3 royaumes p. 20 (note) dit que l'alphabet coréen fut inventé en l'an 374 de J.C. dans le royaume de Tetsi (trois mots illisibles) 1432

Cher Monsieur de Plancy,

Je regrette de ne pouvoir répondre à votre première question : toutes mes notes sont déjà parties en petite vitesse et je n'ai pu arriver à me souvenir même du nom du Palais des Mûriers : j'ai retrouvé les noms des autres palais et celui-là m'a échappé : je vous enverrai ce renseignement de Tokyo.

Pour la seconde question, voici ce que je sais : Syel Tchong 薛聰, au VIIe siècle, a le premier employé des caractères chinois phonétiquement pour transcrire des particules de liaison coréennes, mais il ne s'agit là aucunement d'un alphabet. Quant à l'alphabet coréen actuel, il a été inventé de toutes pièces en 1446 par Syei tjong, 世宗, et je n'en connais aucune réforme, il y a seulement deux ou trois lettres qui sont peu à peu tombées en désuétude.

Veillez croire, cher Monsieur de Plancy, à mes sentiments tout dévoués.

Maurice Courant

5. A Tokyo, 8 janvier 1894, Maurice Courant à Collin de Plancy

Cher Monsieur de Plancy,

Je suis enfin en mesure de répondre aux deux questions que vous m'avez posées dans votre lettre du 7 octobre dernier :

1° le Palais des Mûriers s'appelle Hyeng henï Koug, 慶熙宮, depuis 1760 ; construit en 1616 il a été diverses fois résidence royale et l'était encore en 1834. Il a été détruit en 1865 et l'on s'est servi des matériaux pour réédifier le Kyeng pok koug, 景福宮 (palais actuel).

2° D'après les documents que nous avons trouvés ensemble dans le Moun hen poko et quelques préfaces de dictionnaires, je crois pouvoir dire que l'alphabet coréen a été inventé par Tyeï tjong, 世宗, en 1446, depuis lors, les lettres O et O se sont confondues en une seule (ng en initiale), o h (doux) a disparu, de même que >, j. Je ne connais pas de réforme proprement dite de l'alphabet coréen. Je ne pense pas que vous comptiez comme alphabet les particules de Syel Tchong 薛聰 qui vivait au 7e siècle.

Depuis ma dernière lettre, il ne s'est passé ici aucun fait saillant : peu d'affaires, combien est-on moins occupé qu'à Péking ! Si je n'avais mes travaux et surtout le japonais, je n'aurais vraiment pas d'occupation. Jusqu'ici notre installation ne pas laissé un instant de repos et c'est d'hier seulement que je puis me mettre à ma table dans mon cabinet et écrire tranquillement. Notre maison n'est pas grande mais suffisamment habitable : mais le premier aspect, cet air d'abandon et de saleté, n'était pas engageant : il y a fallu trois semaines de travail, tous les corps de métier y ont passé pour la remettre en état.

J'ai assisté avec plaisir à la réception impériale du 1e janvier qui m'a changé du froid glacial de Séoul et du délabrement extérieur du palais de Péking.

Ma femme me charge de vous envoyer ses meilleurs souvenirs.

Veillez agréer, cher Monsieur de Plancy, l'assurance de mes sentiments bien dévoués

6. A bord du « Natal » 17 mai 1896, Maurice Courant à Collin de Plancy

Cher Monsieur de Plancy,

Je vous ai fait envoyer à Séoul après que j'ai appris que vous y étiez arrivé la lettre que je vous avais d'abord adressée au consulat de Hobe. Mais mon premier soin à bord, maintenant que je suis débarrassé de la correction des épreuves et des emballages, c'est de vous donner de nos nouvelles.

362

Réellement mon séjour à Tôkyô a été écrasant d'occupations : après cinq ou six heures de correction d'index, les chiffres et les caractères me tourbillonnaient devant les yeux ; pendant ce temps, j'ai fait imprimer 21 feuilles, soit 168 pages : restent environ 16 feuilles d'index que M. Tronquois, un ami à moi, qui connaît bien M. Devéria, va achever : il en est tout à fait capable et m'a déjà suppléé pendant une partie de mon séjour à Tientsin. D'ici à 2 mois 1/2 ou 3 mois, j'espère que nous urons vu la fin de ce travail. J'ai recommandé à M. Tronquois de vous envoyer toute la collection des épreuves, dès que l'impression sera finie.

Il ne m'a pas été possible de finir cette correction moi-même, à cause de la saison qui avance. Madame Courant eut mal supporté, je le crains, une traversée en pleine mousson ; il est d'ailleurs nécessaire pour sa santé qu'elle soit en France avant le mois de juillet, et pour la même raison, il n'y avait pas à songer au retour par l'Amérique.

Je retrouve dans une lettre que vous m'avez écrite le 24 janvier une question relative à la méthode sanscrite (?) indiquée p. CCXXVIII de l'introduction : le titre doit en être 秘密教 et elle se trouve sûrement à la bonzerie de 白蓮寺 situé au n-O de séoul : on prend, je crois, la route de Clivre jusqu'à la rivière qui descend du 北漢 et là on traverse et on oblique un peu vers la gauche. Il faut 2 ou 3 h. à partir du commissariat pour aller et revenir.

Je me suis occupé du 維新史料 et ai tâché de faire identifier ce que vous m'en aviez envoyé : mais je n'ai pu trouver aucun exemplaire de cette publication qui me permit le rapprochement. D'autre part, l'ouvrage a cessé de paraître depuis plusieurs mois : celui qui s'en occupait est ruiné et a disparu : je n'ai donc, à mon grand regret, rien pu faire de ce côté. Je vous renvoie sous ce pli les qqs feuilles que vous m'aviez adressées. J'ai vu à Ouéno un vase coréen portant une inscription en en moun : c'est un rare et peut être unique spécimen. J'ai pris un calque de l'inscription et vais en envoyer un double à Mgr Mutel pour lui en demander le sens, car cela me paraît être du vrai coréen.

En prenant congé de vous, je vous prie de croire, cher Monsieur de Plancy, à mes sentiments bien affectueusement dévoués.

Maurice Courant

7. Lettre de Maurice Courant (3, chemin du chancelier Ecully, Rhône), 29 novembre 1909.

Cher Monsieur de Plancy,

Vous trouverez ci-joint, cher Monsieur, un résumé très serré, presque une traduction des passages relatifs à la poterie, je n'ai laissé que quelques phrases insignifiantes, entre crochets, j'ai ajouté quelques remarques. Je vais vous envoyer ce très intéressant volume par colis postal. En le parcourant, je me vois revenu de vingt ans en arrière et je parcours de nouveau tous ces lieux communs, sur plus d'un point, spécialement sur l'épigraphie je pourrais compléter l'ouvrage. Jamais je n'ai eu le temps d'utiliser mes documents, cela se retrouvera peut-être un jour et alors je serai bien aise d'avoir cet ouvrage. Je voudrais l'acquérir, mais à qui m'adresser à Tokyo ? L'abbé Eurarol est vieux et malade, je crains de l'ennuyer, je ne sais où est l'abbé Papinot ni s'il serait à même de faire la commission.

Je n'ai aucune nouvelle du côté de MM Aynard et Isaac.

Veillez croire, cher Monsieur le Ministre, à mes sentiments bien dévoués.

Maurice Courant

Chronologie comparative

Dates	Collin : vie, formation et carrière	Présence coréenne en France	Présence française en Corée	Situation politique en Corée	Collections coréennes hors de France
1851		Charles de Montigny offre au musée de Sèvres des bouteilles qui avaient été apportées aux naufragés du Narval par des Coréens	Le Baleinier Narval s'échoue sur l'île de Bigum, au large de la province de Cholla, Charles de Montigny (1805-1868), se rend sur place pour secourir les naufragés		
1853	Naissance à Plancy, dans l'Aube				
1865		Naissance de Maurice Courant			
1866		<ul style="list-style-type: none"> • A la suite de l'expédition de l'amiral Roze, des ouvrages en coréen établissant les protocoles royaux de la dynastie Choson sont saisis et envoyés à la BNF 	<ul style="list-style-type: none"> • Novembre : expédition punitive de l'amiral Roze contre la Corée. Les troupes françaises envahissent et pillent l'île de Kanghwa, à l'embouchure du fleuve Han et bombardent Séoul. 	<ul style="list-style-type: none"> • Février : Massacre de 8000 chrétiens en Corée, dont 9 missionnaires français et Mgr Berneux, évêque de Corée et missionnaire français 	
1871	Etudes à l'école de l'immaculée conception			Expédition militaire américaine punitive en représailles suite au massacre des	

				marins du voilier General Sherman	
1872	Elève à l'Ecole des langues orientales				
1873				Henri Zuber, <i>Une expédition en Corée, Le Tour du Monde</i>	
1874	Pensionnaire à l'Ecole des langues orientales, cours de chinois du comte Kleczkowski				
1876	Diplôme de chinois de l'INALCO, quitte l'école le 4 mars 1877 Licencié en droit			Signature du premier traité inégal avec le Japon à la suite de la défaite militaire de Gangwha	
1877	Nommé élève interprète à l'ambassade de France à Pékin				
1879	Traduit pour la collection de l'école des langues orientales les <i>Recherches archéologiques et historiques sur Pékin</i> du Docteur E. Bretschneider				

1880	Collin demande à être intégré au corps diplomatique en tant qu'élève consul				
1881	Officier d'académie (14 juillet)				
1882	Février – Mai : Interprète de 2 ^e classe à Foutcheou Mai – Août : Canton Août : Pékin				
1883	Nommé Consul 2 ^e classe à Pékin, par dérogation				Arrivée à Pusan de Pierre L. Jouy, ornithologue au Smithsonian, Washington DC.
1884	Consul 2 ^e classe à Shanghai de septembre 1884 à octobre 1885			Décembre : Révolte Gapsin en Corée : tentative des réformistes souhaitant moderniser le pays de prendre le pouvoir. Cette révolte est un échec.	Voyage en Corée de J. B. Bernadou, officier de marine américain dont les collections sont aujourd'hui conservées à Washington. Arrivée en Corée de Horace W.

					Allen(1858-1932), missionnaire américain.
1885		Maurice Courant intègre l'Ecole des Langues orientales vivantes après une licence de droit. Diplôme de chinois et de japonais, cours de Jametel		Traité de Hanseong par lequel le gouvernement japonais obtient des réparations suite à la révolte de Gapsin, pendant laquelle des Japonais avaient été tués.	
1886			Signature du traité d'amitié, de commerce et de navigation entre la France et la Corée		
1886	Médaillé d'or pour la conduite pendant l'épidémie cholérique de Pékin (décret du 10 février 1886)		<ul style="list-style-type: none"> • Mai : F. G. Cogordan, ministre plénipotentiaire, muni de pleins pouvoirs arrive à Inch'on pour signer le Traité d'amitié avec Kim Man-sik, maire de Séoul et O. Denny, conseiller, représentants le gouvernement coréen • 4 Juin : Signature du traité qui accorde la liberté religieuse et le droit de voyager à l'intérieur du pays aux étrangers munis de visas 		Départ de Pierre L. Jouy, ornithologue à la Smithsonian, ayant rassemblé une importante collection de poteries funéraires pour le musée national de Washington
1887	31/05 – 2/06 :			Sim Sang-Hak	

	Collin à Séoul pour ratification du Traité Officier de l'instruction publique (29 décembre 1887)			puis Cho Sin-hui et Yi Yong-t'ae nommés représentants de la Corée en Europe mais échouent à s'y rendre	
1888	Consul 1 ^e classe 6 Juin : arrivée de Collin à Séoul, installation de l'ambassade dans la maison de Supiotady Hutchinson pendant 1 an. Il est rejoint par Guérin, secrétaire 20 août : 1 ^e audience officielle avec le roi Kjong, échange de porcelaines de Sèvres		Voyage en Corée de Charles Varat, premier Occidental à avoir traversé la partie méridionale de la péninsule de Séoul à Pusan.	Interdiction de propager les religions notifiée aux représentants des nations occidentales hors France....	
1889	Premier envoi de céramiques coréennes au musée de Sèvres Nommé correspondant du ministère de l'instruction publique	Exposition au musée d'ethnographie du Trocadéro des œuvres rapportées par Charles Varat			

1890	Nommé secrétaire d'ambassade de 1 ^e classe à Pékin (ne prend pas son poste) puis à Tokyo	Décembre : Arrivée en France de Chong-u, premier Coréen à Paris, qui travaille au musée Guimet	Février : Décès à Séoul de Mgr Blanc, évêque de Corée. Il est remplacé par Mgr Mutel Mai : arrivée à Séoul de Maurice Courant		
1891	Juin : Collin quitte Séoul pour Tokyô. Il est remplacé par E. Rocher Second envoi de céramiques à Sèvres. Chevalier de la légion d'honneur, 11 juillet	Transfert de la collection Varat au Musée Guimet. Hong Chong-u participe à son classement			
1892		Novembre : Parution de <i>Printemps parfumé</i> , adaptation d'un roman coréen, l'histoire de Chunhyang par H. Rosny et Hong Chong-u. C'est la première traduction d'une œuvre littéraire coréenne en Occident	Mars : Maurice Courant quitte Séoul Avril : Hippolyte Frandin arrive à Séoul en tant que chargé d'affaires à la légation de France		
1893	Collin nommé rédacteur à la direction politique du ministère des	Charles Varat publie son récit de voyage dans la revue <i>Le Tour du monde</i>	Mai : G. Lefèvre, secrétaire à la légation de France arrive à Séoul, il devient chargé		

	<p>affaires étrangères à Paris</p> <p>Pendant son séjour parisien, Collin travaille avec Sèvres au tri et à l'inventaire des collections coréennes envoyées en 1891</p>	<p>Ouverture de la galerie coréenne au musée Guimet</p> <p>Mort de Charles Varat</p> <p>Départ de Hong Chong-u</p>	d'affaires l'année suivante		
1894	<p>Collin nommé 1^e secrétaire d'ambassade et chargé d'affaires à Tanger au Maroc</p>	<p>Publication à titre posthume de la <i>Note sur la porcelaine coréenne</i> d'Anatole Billequin</p> <p>Publication par Maurice Courant de la <i>Bibliographie Coréenne</i>, 1^e volume</p>		<p>Les représentants occidentaux protestent contre le gouvernement coréen qui n'emploie comme conseillers que des ressortissants de certains pays de son choix (Russie notamment)</p> <p>Révolte paysanne</p> <p>Juin : Début de la guerre sino-japonaise pour le contrôle de la Corée. Les troupes japonaises envahissent le pays et menacent la</p>	

				Mandchourie	
1895	Collin nommé consul général en Corée	Publication par Maurice Courant de la <i>Bibliographie Coréenne</i> , 2 ^e volume Octobre : <i>Le Bois sec fleuri</i> , roman coréen traduit en français par Hong Chong-u, est publié à Paris	Octobre : Arrivée à Séoul d'E. Martel, nommé professeur de français à l'école nationale des langues étrangères	Avril : Signature du traité de Shimonoseki qui met fin à la guerre sino-japonaise. La Chine reconnaît l'indépendance de la Corée et la victoire du Japon Mai : Publication d'un décret sur les écoles de langues étrangères Octobre : Assassinat de la Reine Min, épouse du roi Kojong, sous les ordres des japonais.	
1896	Avril : Collin de Plancy arrive à Séoul en tant que consul général de France en Corée		Juillet : Le droit de la construction de la ligne de chemin de fer Séoul – Uiju (frontière sino-coréenne) est accordé à la société française Fives-Lille	Février : Le roi se réfugie à la légation de Russie Réformes Kabo visant à moderniser le pays : suppression des concours et des traditions confucéennes	Décembre : Charles Lang Freer (Detroit) achète son premier objet coréen, un bol à thé utilisé au Japon
1897		Publication par Maurice Courant de la	Maurice Courant est candidat pour devenir conseiller	Février : le roi Kojong regagne son palais	Collection de l'ancien musée

		<p><i>Bibliographie Coréenne</i>, 3^e volume</p> <p>Conférence de Maurice Courant au musée Guimet sur la Corée ancienne (21 février)</p> <p>Parution dans les <i>Annales</i> du musée Guimet d'une traduction française d'un ouvrage d'astrologie coréen (traduction d'Hong Chong-u et de Henri Chevalier) : « Guide pour rendre propice l'étoile qui garde chaque homme »</p> <p>Parution dans les <i>Annales</i> du musée Guimet du récit de voyage de Charles Chaillé-Long (1842-1917), consul général des Etats-Unis à Séoul entre 1887 et 1889</p>	<p>pour l'Instruction Publique en Corée. Les pourparlers échouent.</p>	<p>Kyong-un</p> <p>Octobre : Proclamation de l'empire de Corée. Cérémonie d'intronisation de l'empereur Kjong. La reine Min est nommée impératrice Myeogseong à titre posthume</p>	<p>Umlauff à Hambourg, <i>Die Koreanische Sammlung des Museum Umlauff</i> Hambourg, Hambourg 1897</p>
1898				<p>Inauguration de la cathédrale de Myongdong à Séoul</p> <p>Publication d'une loi</p>	

				interdisant aux interprètes coréens employés par les légations étrangères de cumuler une fonction dans le gouvernement coréen	
1888				Ratification de l'accord sur l'union postale	
1899	Novembre : Retour de Collin de Plancy en France pour veiller à l'organisation du pavillon de la Corée à l'exposition universelle de 1900	<p>Wi-Chong, fils du ministre Yi Pom-Chin, entre au lycée Janson de Sailly. Il poursuit ses études à l'école militaire de Saint-Cyr, premier étudiant coréen en France</p> <p>Décembre : conférence de Maurice Courant au musée Guimet sur la religion en Corée</p>	<p>Annulation du droit de construction de la ligne de chemin de fer Séoul-Uiju, accordé à Grille, représentant de la société Five-Lilles</p> <p>E. Clémencet engagé comme directeur de la Poste au ministère de l'Agriculture et de l'Industrie</p>	<p>Envoi en Europe d'un ambassadeur coréen</p> <p>Signature de l'accord sur les règlements des concessions étrangères à Kusan, Masan'ŏ et Songjin</p>	
1900	Octobre : Collin nommé Ministre plénipotentiaire	La Corée participe à l'exposition universelle de 1900. Maurice Courant, nommé membre de la commission de Paris, rédige le guide <i>Souvenir de Séoul</i> présentant le pavillon de l'avenue de	<p>Juin : De Lapeyrière et Emile Bourdaret engagés en qualité d'ingénieurs à l'Office du chemin de fer du nord ouest. Laurent Crémazy engagé en qualité de conseiller juridique.</p>	<p>Adhésion de la Corée à l'union postale internationale.</p> <p>Visite en Corée du prince Jaime de Bourbon</p> <p>Inauguration de l'église catholique de Yongsan à Séoul</p>	

		<p>Suffren. Les œuvres sont ensuite réparties entre diverses institutions parisiennes dont le CNAM et le musée de la musique</p> <p>Décembre : Conférence de Maurice Courant au Musée Guimet sur les monuments coréens.</p> <p>Maurice Courant est nommé maître de conférences à la Faculté de Lettres de Lyon où il enseigne la civilisation de l'Extrême Orient et de la langue chinoise.</p>			
1901	<p>Mars : Collin regagne la Corée après son congé, il est nommé « chargé des fonctions de ministre résident en Corée »</p>	<p>Kim Man-su, ambassadeur de Corée en France</p> <p>Laporte, nommé directeur de la douane</p>	<p>G. Payeur, capitaine d'artillerie, et Léopold Louis, lieutenant, engagés par l'arsenal coréen</p> <p>Signature de l'accord postal entre la France et la Corée, signé par Collin</p> <p>Saltarel obtient la concession des mines d'or à Changsong, dans le</p>	<p>Corée adopte l'étalon or</p> <p>Min Yong-chan nommé ambassadeur en France</p>	

			<p>nord</p> <p>L. Randon signe un contrat d'approvisionnement de riz d'Annam avec le gouvernement coréen</p> <p>Lefèvre nommé directeur de l'office du chemin de fer du nord ouest</p> <p>Léonce Cu villier, Lecoy de la Marche, Rabec nommés professeurs et ingénieurs des mines en Corée</p> <p>Voyage de Louis Marin à Séoul</p>		
1902			<p>Mars : Collin demande une indemnité au gouvernement pour les dégâts causés aux missionnaires français lors de l'émeute de la population dans l'île de Cheju</p> <p>Avril : Léopold Rémion, de la Manufacture de Sèvres, est engagé par le gouvernement coréen pour établir à Séoul une fabrique de porcelaines</p> <p>Mai : Début des travaux de construction du</p>	Déclaration franco-russe à propos de la Corée en réponse à l'Alliance anglo-japonaise	

			chemin de fer à laquelle assistent Collin et l'amiral Bayle		
1903	Retour de Collin en France pour congé	Vente de la collection Hayashi à Paris, parmi laquelle figurent des objets coréens	Gouvernement français accorde une décoration à l'empereur Kojong.		
1904		Dépôt de collections coréennes du musée Guimet au musée d'ethnologie de l'université de Bordeaux	Publication par L. Crémazy du Code pénal de la Corée	Février : Début de la guerre russo-japonaise. Les troupes japonaises envahissent la Corée	
1905			Suppression de l'office du chemin de fer du nord ouest et licenciement de Lefèvre Inauguration de la ligne de chemin de fer entre Séoul et Pyongyang	Victoires japonaises de Port-Arthur et de Tsushima contre les troupes russes Septembre : signature du traité de Portsmouth qui reconnaît la défaite des Russes. La Corée devient protectorat japonais Novembre : le ministère japonais des affaires étrangères	Départ de Horace N. Allen de Corée

				demande aux légations étrangères d'évacuer la Corée	
1906	<p>Janvier : Collin quitte la Corée pour Bangkok, en tant qu'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.</p> <p>Nommé officier de la légion d'honneur</p> <p>Juillet : Nommé officier de la légion d'honneur</p> <p>Novembre : Le Tribunal de la Seine interdit à Collin de porter le nom « de Plancy » suite à un procès intenté par la famille de Plancy</p>				
1907	Collin fait valoir ses droits à la retraite			Kojong cède le trône à son fils Sunjong. L'armée coréenne est dissoute par le Japon	Charles Lang Freer acquière la collection de céramiques de Koryo de Horace N. Allen (1858-1932)
1908	Confirmation en				

	appel du jugement interdisant à Collin de porter le nom « de Plancy »				
1909				Octobre : le représentant du Japon en Corée est assassiné	
1910				Annexion de la Corée par le Japon. Le pays devient la province Joseon de l'empire japonais	
1911	Vente de la collection personnelle de Collin à l'hôtel Drouot : meubles, ouvrages coréens, céramiques chinoises et japonaises, etc... Une partie de la collection de livres est acquises par Henri Vever.				
1915		Dépôt d'une partie des collections coréennes du musée Guimet au musée de l'Homme			

1918		Mort d'Emile Guimet			
?		Les collections coréennes du musée Guimet sont transférées en réserve			
1922	22 juillet 1922 : Testament Octobre : Mort de Collin à son domicile parisien, 10 rue du Croisic	Legs de Collin à la société académique de l'Aube			

Stéphanie Brouillet, COURANT, Maurice (12 octobre 1865, Paris – 18 août 1935, Lyon)

Dictionnaire critique des historiens de l'art actifs en France de la Révolution à la Première Guerre mondiale, sous la direction de Philippe Sénéchal et Claire Barbillon.
Mise à jour le 28 mars 2019

Autrice de la notice : Stéphanie BROUILLET, conservatrice du patrimoine, inspectrice des collections au Mobilier national, doctorante en histoire des collections à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Dominique Poulot.

Profession ou activité principale

Secrétaire-interprète au ministère des Affaires étrangères, puis professeur de chinois

Autres activités

Sinologue, linguiste, philologue

Sujets d'étude

Littérature, histoire, civilisation et langue coréennes, histoire et langue chinoises, langue japonaise

Carrière

1883 : bachelier ès lettres et ès sciences

1886 : licence de droit de l'université de Paris

1885-1888 : diplôme de chinois et de japonais de l'École des langues orientales

1888-1890 : élève-interprète chargé des fonctions de premier interprète à la légation de France à Pékin, Chine

1890-1892 : interprète-chancelier à la légation de France à Séoul, Corée

1892-1893 : interprète à la légation de France à Pékin, Chine

1893-1895 : premier interprète à la légation de France à Tokyo, Japon

1895-1896 : premier interprète au consulat de France à Tianjin, Chine

1897-1912 : chargé de la rédaction du catalogue des fonds extrême-orientaux de la Bibliothèque nationale, d'abord à temps plein, jusqu'en 1900, puis à temps partiel (deux mois dans l'année)

1897-1899 : chargé de la chaire de chinois au Collège de France, en remplacement d'Édouard Chavannes, malade

1900-1913 : maître de conférences chargé des cours de chinois à la faculté de lettres de l'université de Lyon ; chargé de cours de chinois (langue chinoise, civilisation) à la Chambre de commerce de Lyon

1913-1934 : professeur, titulaire de la chaire de chinois de l'université de Lyon

1919 : membre d'une mission universitaire au Japon et en Chine ; bref voyage en Corée

1920 : membre fondateur de l'Institut franco-chinois de Lyon

1922-1926 : administrateur délégué de l'Institut franco-chinois de Lyon

1926-1934 : chargé d'un cours de civilisation extrême-orientale à l'université de Lyon

Décoration

Chevalier de la Légion d'honneur, juillet 1934

Étude critique

Interprète et savant

Maurice Courant fut formé à l'École des langues orientales. Créée en 1795 et réorganisée par un décret du 8 novembre 1869, cette école avait pour rôle principal de former des interprètes pour le compte du ministère des Affaires étrangères. Les professeurs de chinois de Maurice Courant sont donc d'anciens praticiens : Gabriel Dévéria (1844-1899) d'abord, qui avait servi en Chine de 1860 à 1882, puis Maurice Jametel (1856-1899), ancien gérant du consulat de France à Hong Kong (Galy 1995). L'enseignement du chinois y est pensé à des fins pratiques, fondé sur l'acquisition de la grammaire, de la prononciation et de notions de civilisation permettant aux futurs interprètes de comprendre leurs interlocuteurs chinois. Titulaire d'une bourse d'études versée par le ministère des Affaires étrangères, Maurice Courant y commence naturellement sa carrière, en tant qu'élève-interprète à Pékin. Ses activités diplomatiques lui laissent néanmoins le loisir de se consacrer à des recherches historiques sur le fonctionnement de la cour de Pékin. Il ne fait pas figure d'exception au sein du personnel diplomatique de l'époque, qui s'occupe souvent de sujets intellectuels ou artistiques (Bensacq-Tixier 2008). Le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts s'appuie ainsi sur un réseau de correspondants pour accroître les connaissances sur ces pays étrangers et alimenter en œuvres d'art les musées français. Maurice Courant s'oriente naturellement vers la sinologie et l'étude des textes anciens. La note qu'il consacre à la cour de Pékin devait être la première partie d'un travail plus ambitieux.

Le goût de la Corée

En 1890, une nouvelle affectation vient bouleverser ses projets. Maurice Courant est nommé à Séoul, où la légation de France est ouverte depuis 1887. Le personnel diplomatique se limite – outre le secrétaire – au représentant de la France, Victor Collin de Plancy (1853-1922). La Corée est un petit pays méconnu, qui ne s'est ouvert à l'extérieur qu'en 1885. Sa langue et sa culture sont un territoire vierge pour les orientalistes (Quisefit 2015). Mais, pour un jeune interprète ambitieux et passionné par la culture chinoise, être nommé à Séoul, ville

provinciale bien éloignée de la Chine, apparaît plutôt comme une punition. Pour distraire son collègue, Collin de Plancy l'initie à la littérature coréenne en lui faisant découvrir les librairies de la ville et en lui ouvrant les portes des bibliothèques officielles. Un projet commun naît alors : faire connaître au public français la culture coréenne en dressant un panorama complet des ouvrages publiés dans le pays sur tous les sujets. Nommé loin, Victor Collin de Plancy renonce au projet. Maurice Courant le poursuit seul avec assiduité. La *Bibliographie coréenne* est publiée en quatre volumes entre 1894 et 1901. Il s'agit d'une somme conséquente de connaissances sur la Corée, réparties en notices bibliographiques complètes, classées par thèmes. Cette vaste entreprise est toujours reconnue aujourd'hui par les coréanologues comme une source importante de savoirs sur la Corée, notamment parce qu'elle recense des ouvrages disparus dans les conflits du xx^e siècle (Lee 2006). Édouard Chavannes (1865-1918), éminent sinologue, salue dans le *Journal asiatique* la parution du premier tome de cette *Bibliographie*, indiquant qu'il ne s'agit pas uniquement d'une liste d'ouvrages mais bien d'une somme importante de savoirs, les titres étant accompagnés de brèves notices décrivant le contenu des livres (Chavannes 1895). Le compte rendu concerne cependant surtout l'introduction de l'ouvrage, qui dresse, en cent-soixante pages un panorama synthétique et pertinent de l'histoire de la Corée, de sa langue, de sa littérature et de l'impression coréenne. Éditée à part, l'introduction de la *Bibliographie coréenne* aurait pu susciter l'intérêt des orientalistes, voire du grand public, comme ce fut le cas par exemple en Angleterre, où l'introduction traduite fut rééditée à plusieurs reprises (Massy Royds 1936). Mais l'ouvrage intégral, du fait de sa volonté d'exhaustivité et de son classement par thèmes, est aride et difficilement abordable pour des non-spécialistes. Or, en dehors de Maurice Courant lui-même, il n'existe alors en France aucun spécialiste de la Corée. Édouard Chavannes conclut d'ailleurs son compte rendu en émettant le vœu que l'auteur de la *Bibliographie* puisse « revenir en France et faire un catalogue raisonné des livres chinois que possède la Bibliothèque nationale », marginalisant ainsi les études coréennes.

L'ambition d'un orientaliste

En 1896, las d'attendre sa titularisation et fatigué par une vie nomade et difficile, Maurice Courant décide de renoncer à la carrière d'interprète et s'oriente plutôt vers les études

orientales et l'enseignement. Il remplace ainsi Édouard Chavannes, chargé de cours de chinois au Collège de France, en 1897. Il accepte aussi de rédiger, pour la Bibliothèque nationale, un nouveau catalogue des manuscrits chinois, japonais et coréens. Maurice Courant tente également de se faire nommer à l'École des langues orientales. Il vise la chaire de japonais, tenue par l'orientaliste Léon de Rosny, déjà très âgé. Il publie, pour se faire connaître, une *Grammaire japonaise*. Il consacre également une conférence au musée Guimet aux rapports entre le Japon et la Corée, dans laquelle il insiste sur les apports culturels et artistiques de la Corée au Japon : bouddhisme, arts de la sculpture et de la céramique (Courant 1898). La chaire de chinois de l'École des langues orientales se libère finalement la première au moment du décès prématuré de Déveria en 1899. Mais l'École des langues orientales préfère un praticien, Arnold Vissière (1858-1930), ancien interprète en Chine, au savant Maurice Courant, qui renonce à enseigner à Paris. Ces années lui ont néanmoins permis de poursuivre ses recherches sur l'Extrême-Orient et notamment sur la Corée, à laquelle il consacre plusieurs conférences au musée Guimet. Il est également chargé en 1900 de rédiger le livret qui accompagne la présentation officielle du pays à l'Exposition universelle de Paris. Il y exprime tout son intérêt pour ce petit pays méconnu et menacé par les ambitions croissantes du Japon voisin. Cet ouvrage lui permet également de présenter de façon synthétique sa conception de l'art coréen, entre l'art chinois et l'art japonais. Il décrit ainsi un « art coréen, plus vivant, plus observateur que l'art chinois des derniers siècles, sans atteindre à la fantaisie, à la richesse, à la vérité sobre de l'art japonais » (Courant 1900, p. VIII). Selon lui, l'art coréen, bien qu'héritier de l'art chinois, doit beaucoup à l'observation de la nature, que les artistes et artisans coréens savent rendre avec vivacité. Maurice Courant loue aussi l'« austérité et le bon goût » de l'art coréen « qui ne sont pas sans grâce » (Courant 1900, p. VII).

Un orientaliste en province

En 1900, Maurice Courant est chargé de cours de chinois à l'université et à la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon. Les liens avec la Chine sont très importants pour cette ville où règne l'industrie de la soie. Loin de Paris, Maurice Courant se consacre à l'enseignement du chinois et à des cours de civilisation extrême-orientale. Il participe également à la création

d'un institut franco-chinois, financé par les deux pays et destiné à former en France des étudiants chinois. Ces tâches administratives, ses activités d'enseignement et une blessure à la main droite en 1910, dont il ne se remet jamais complètement, limitent ses recherches et ses publications (Bouchez 1983). En 1913, il présente sa thèse de doctorat consacrée à la musique chinoise, avec un appendice sur la musique coréenne. En 1919, Maurice Courant fait partie d'une mission diplomatique universitaire en Asie, dont l'objectif est d'établir des liens plus étroits entre les universités françaises et les établissements chinois et japonais. Ce séjour en Asie est l'occasion de se rendre une dernière fois en Corée. Les dernières années de sa vie sont consacrées à l'enseignement et à la rédaction d'articles de commentaires sur l'actualité des pays extrême-orientaux dans les *Annales des sciences politiques*. Les thèmes de ses derniers cours prouvent que Maurice Courant a amassé des connaissances très importantes sur la Corée lors de ses deux courts séjours. Il aborde ainsi des sujets très pointus, tels que le changement dynastique qui fit passer de Goryeo à Joseon en 1392.

Maurice Courant fut le seul orientaliste de sa génération à s'intéresser de manière approfondie à la Corée. Mais cet intérêt pour un pays méconnu, annexé en 1905 par le Japon, ne lui a pas été profitable : exclu des grandes instances d'enseignement parisiennes, Maurice Courant n'a finalement pu entreprendre le catalogue des manuscrits coréens de la Bibliothèque nationale, catalogue qui aurait peut-être permis un véritable essor des études coréennes. Ses travaux sont restés longtemps confidentiels et il fallut attendre les années 1950 et la création d'une chaire de coréen par le professeur Li Ogg à l'École nationale des langues orientales vivantes, ainsi que la création d'un institut d'études coréennes au Collège de France, pour que fût enfin reconnu Maurice Courant.

Principales publications

Ouvrages

- *La Cour de Péking. Notes sur la constitution, la vie et le fonctionnement de cette cour*, Paris, E. Leroux, 1891.
- *Bibliographie coréenne. Tableau littéraire de la Corée. Contenant la nomenclature des ouvrages publiés dans ce pays jusqu'en 1890 ainsi que la description et l'analyse détaillées des principaux d'entre ces ouvrages*, Paris, E. Leroux, 1894-1901 (trad. partielle en anglais de l'introduction par James S. Gale, *The Korea Review*, 1901, p. 155-163 ; trad. anglaise intégrale

par Mrs W. Massy Royds, *Transactions of the Korea Branch of the Royal Asiatic Society*, XXV, 1936, p. 1-99).

- Maurice Courant, « La Corée jusqu'au ix^e siècle. Ses rapports avec le Japon, influence sur les origines de la civilisation japonaise », *T'oung Pao*, 1898, p. 1-27.
- *Grammaire de la langue japonaise parlée*, Paris, E. Leroux, 1899 (imprimé par Tokyo Tsukiji Type Foundry, Tokyo).
- *Souvenirs de Séoul. Corée, 1900*, Paris, imprimerie de la Photo-couleur, 1900.
- *Supplément à la « Bibliographie coréenne », jusqu'en 1899*, Paris, E. Leroux, 1901.

Articles

L'ensemble des articles sur la Corée rédigés par Maurice Courant a été publié dans un numéro spécial des *Cahiers d'études coréennes* :

- *Cahiers d'études coréennes*, 1 : *Études coréennes de Maurice Courant*, éd. Daniel Bouchez, 1983.

Bibliographie critique sélective

- Édouard Chavannes, « Compte rendu de *Bibliographie coréenne* », *Journal asiatique*, 9-V, 1895, p. 539-542.
- Daniel Bouchez, « Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant (1865-1935) », *Journal Asiatique*, 271, 1983, p. 43-150, [en ligne] halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00724923/document.
- James Scarth Gale, *The Korea Review*, 1901.
- Laurent Galy, « Entre sinologie pratique et sinologie savante. Les interprètes professeurs de l'École des langues orientales vivantes, 1871-1930 », dans Marie-Claire Bergère et Angel Pino (dir.), *L'Histoire des Langues'O. Un siècle d'enseignement du chinois à l'École des Langues orientales*, Paris, L'Asiathèque, 1995, p. 130-134.
- Élisabeth Chabanol (dir.), *Souvenirs de Séoul*, Séoul, École Française d'Extrême Orient, 2006, en particulier : Lee Hee-jae, « Maurice Courant et la *Bibliographie coréenne* », p. 50-62.
- Nicole Bensacq-Tixier, *Histoire des diplomates et consuls français en Chine, 1840-1912*, Paris, Les Indes savantes, 2008.
- Laurent Quisefit, « Les voyageurs français en Corée au xix^e siècle », dans Romane Sarfati (dir.), *Roman d'un voyageur. Victor Collin de Plancy et l'histoire des collections coréennes en France*, cat. exp. (Sèvres, Cité de la céramique, 21 janvier – 20 juillet 2015), Paris, Loubatières, 2015, p. 30-33.
- W. Massy Royds, « Introduction to Courant's "Bibliographie Coréenne" », *Transactions of the Korea Branch of the Royal Asiatic Society*, XXV, 1936.

Sources identifiées

La Courneuve, Centre des Archives diplomatiques

- PAAP 50 : Papiers d'agents, Victor Collin de Plancy. L'ensemble des lettres de Maurice Courant adressées à Victor Collin de Plancy a été publié en 2017 : Maurice Courant, *Une*

amitié pour la Corée. « Cher Monsieur Collin de Plancy », Paris, Collège de France (« Kalp'i – Études coréennes »), 2017.

Paris, Archives des Missions étrangères de Paris

- Archives de Mgr Mutel, évêque de Séoul.

Rituels chamaniques du « Royaume Ermite » : découvrir le chamanisme coréen en France à la fin du XIX^e siècle, Stéphanie Brouillet dans *Histoire de l'art. Asie-Occident*, n°82, 2018/1, pp.133-144

La Corée, longtemps restée fermée aux étrangers, est un pays assez peu exploré par les Orientalistes. En France, il faut ainsi attendre les années 1950 pour que naissent véritablement les études coréennes, sous la houlette du professeur Li Ogg (1928-2001). Parmi les aspects qui intéressent les chercheurs figure en bonne place le chamanisme⁷⁶⁶, ensemble de pratiques rituelles spécifiques rattachant la Corée à la sphère culturelle sibérienne. Le phénomène avait néanmoins frappé les rares voyageurs à s'être aventuré dans le pays pendant la brève période d'ouverture du pays à la fin du 19^e siècle, entre la signature des traités d'amitié avec l'Occident dans les années 1880 et son invasion par le Japon en 1905. Dans la manière dont les pratiques chamaniques ont été perçues par les voyageurs occidentaux pendant les deux décennies d'ouverture de la Corée, on remarque une hésitation entre l'orientalisme, simple « goût pour tout ce qui touche à l'Orient⁷⁶⁷ », et l'orientalisme « scientifique » entre ethnographie et études littéraires.

Le rituel chamanique (kut), un spectacle pittoresque

La cérémonie d'exorcisme pratiquée par une chamane est présentée comme une attraction incontournable lors d'un séjour à Séoul, une sorte de passage touristique obligé satisfaisant le goût pour l'exotique et le pittoresque des étrangers. Les voyageurs décrivent les chants, la musique stridente et le costume de la chamane (*mudang*). Le terme *kut* désigne les cérémonies rituelles effectuées par les *chamanes* en transe : elles accueillent l'esprit et communiquent avec lui *via* des danses accompagnées de chants et de musique⁷⁶⁸. Cette cérémonie n'est pas cachée aux étrangers, qui y assistent avec stupeur. **(Fig. 1)**

Le premier trait que signalent les voyageurs est le bruit, assourdissant : « En passant devant les dernières maisons de l'ultime village, mes oreilles sont déchirées par une cacophonie

⁷⁶⁶ Les *Cahiers d'Extrême-Asie* ont ainsi consacré en 1991 un numéro spécial entièrement consacré à l'étude de ce phénomène.

⁷⁶⁷ Définition du Trésor de la Langue Française Informatisée

⁷⁶⁸ F. Macouin, *La Corée du Choson, 1392-1896*, Paris, Guide Belles lettres des civilisations, 2009, p. 134 et aussi : C. Hông-Yun, « Le Chamanisme au début de la dynastie Choson », *Cahiers d'Extrême-Asie*, 1991, vol. 6. Numéro spécial Chamanisme coréen - Special Issue on Korean Shamanism, sous la direction de Alexandre Guillemoz . pp. 1-20.

épouvantable⁷⁶⁹. » « On cherche à le [l'esprit] convaincre en passant toute la nuit à chanter, à danser et à faire un infernal vacarme avec des instruments de toutes sortes, en poussant des clameurs qu'on entend à plus d'un kilomètre⁷⁷⁰. » Cette musique est jouée sur des instruments de musique traditionnels. Certains de ces instruments sont présentés à l'exposition universelle de Paris en 1900, dans le pavillon coréen. Il s'agit de flûtes, de tambours et de hochets à grelots⁷⁷¹. **(Fig. 2)** Le caractère strident de la musique orientale, et ce qu'elle peut avoir de désorientant pour un Occidental, est un cliché courant dans la littérature orientaliste du XIXe siècle, que l'on retrouve par exemple chez Pierre Loti qui décrit lui-même ainsi la musique coréenne : « L'air s'emplit de beuglements sinistres poussés par des trompes au timbre grave que des tam-tam en différents tons accompagnaient de leur fracas⁷⁷². »

La musique accompagne la danse et les cris de la chamane. « Adossés aux murailles d'une cour exigüe, les musiciens (?) frappent, les yeux fermés, sur leurs instruments, accompagnant la danse d'une femme aux vêtements flottants de gazes multicolores, dont les miroitements, à la longue, donnent un vertige. Cette femme tient d'une main un éventail ouvert, de l'autre une baguette. Les bras légèrement recourbés, le buste renversé, elle tourne sur elle-même avec une grâce grave⁷⁷³. » A la fin de l'époque Choson (1392-1895), les *chamanes*, traditionnellement des femmes, sont parfois remplacées par des sorciers masculins.

Musique, danses, cris et prières ont pour but de contraindre l'esprit mauvais à quitter la demeure qu'il hante ou le corps du malade qu'il possède. Cette expulsion s'opère après plusieurs heures : « Sorciers et sorcières, armés d'une fourche et d'un glaive montés sur bois peint en rouge et orné d'un gland de même couleur, pourchassent avec grand vacarme le mauvais esprit dans la pièce où on l'a forcé de se réfugier. Ils l'acculent dans un des angles de la chambre, et l'obligent, vers le matin, à entrer dans une bouteille préparée, qu'on rebouche

⁷⁶⁹ C. Vautier, H. Frandin, *En Corée*, Paris, 1904, dans *Voyageurs au pays du matin calme*, Récits de voyage 1788-1938, réunis par Loïc Madec et Charles-Edouard Saint Guilhem, Omnibus, 2006, p.86-87

⁷⁷⁰ C. Varat, « Voyage en Corée », *Le Tour du Monde*, Paris, 1892, LXII, page 305

⁷⁷¹ P. Bruguère, « Les instruments de musique du pavillon coréen », dans S. Brouillet (dir.) *Roman d'un voyageur. Victor Collin de Plancy. L'histoire des collections coréennes en France*, Paris, Sèvres – cité de la Céramique / Loubatières, 2015, pp.102-104

⁷⁷² P. Loti, *La troisième jeunesse de Madame Prune*, Paris, 1905, dans *Voyageurs au pays du matin calme*, Récits de voyage 1788-1938, réunis par Loïc Madec et Charles-Edouard Saint Guilhem, Omnibus, 2006, p. 328

⁷⁷³ C. Vautier, H. Frandin, *En Corée*, Paris, 1904, dans *Voyageurs au pays du matin calme*, Récits de voyage 1788-1938, réunis par Loïc Madec et Charles-Edouard Saint Guilhem, Omnibus, 2006, p.86-87

immédiatement avec le plus grand soin pour l'enterrer ensuite à tout jamais⁷⁷⁴. » Dans une autre description, la *chamane* enferme l'esprit dans une natte : « La moutan, soudain, s'est arrêtée. Elle pousse un cri guttural, sorte d'appel menaçant ou impérieux. Les jeunes gens l'ont guetté et, sitôt qu'ils l'entendent ils saisissent, dans un coin obscur de la cour, un objet informe, fait de pailles roulées et nattées, fétiche dans lequel, grâce à quelques mots solennels que la moutan va prononcer, l'esprit du mal sera précipité, expulsé du corps du patient. En toute hâte, les villageois entourent le monstre d'une longue corde, ils l'entraînent dans les champs et le brûlent en hurlant et dansant autour⁷⁷⁵. »

Ces scènes d'exorcisme sont décrites comme des épisodes pittoresques incontournables d'un séjour à Séoul. Mais chaque voyageur fait un effort d'interprétation, tente d'en percevoir la signification et d'apporter au lecteur une explication. Certains y voient une cérémonie archaïque mais sincère dont-il cherche à comprendre le sens : « Le Coréen (peut-être est-il logique) ne prie que le *Malin*. Pourquoi invoquerait-il le *Parfait*, l'être de toute bonté ? Celui-ci ne peut vouloir que le bien. On reçoit ses dons en le remerciant ; mais on ne lui demande rien. Il sait ce qu'il faut. Tandis que le Mauvais, on le redoute, on le supplie pour l'apaiser, et, s'il reste sourd, on le contraint, on le chasse, on l'anéantit. C'est l'affaire des bonzes et des sorcières.⁷⁷⁶ » La tentative d'explication de la signification de la cérémonie témoigne de la part de l'auteur d'une volonté de précision, d'une recherche anthropologique embryonnaire. Mais l'observation demeure conditionnée par les sentiments du voyageur, hésitant entre le rire et l'émotion : « C'est burlesque, et toutefois c'est poignant, par la conviction qui semble présider à cet acte. »

D'autres voyageurs perçoivent le rite comme une sorte de représentation malhonnête à destination de pauvres gens crédules. Ainsi, le but ultime de l'exorcisme n'est pas tant pour les sorcières de venir en aide aux possédés que de s'enrichir. Charles Varat note ainsi : « Cette cérémonie dure souvent plusieurs nuits, car nos sorciers, admirablement nourris et entretenus pendant ce temps, ne mettent ordinairement fin à leurs conjurations qu'après avoir épuisé les ressources de la maison; à moins qu'on ne les appelle ailleurs dans de meilleures

⁷⁷⁴ C. Varat, « Voyage en Corée », *Le Tour du Monde*, Paris, 1892, LXII, page 305

⁷⁷⁵ C. Vautier, H. Frandin, *En Corée*, Paris, 1904, dans *Voyageurs au pays du matin calme*, Récits de voyage 1788-1938, réunis par Loïc Madec et Charles-Edouard Saint Guilhem, Omnibus, 2006, p.86-87

⁷⁷⁶ C. Vautier, H. Frandin, *En Corée*, Paris, 1904, dans *Voyageurs au pays du matin calme*, Récits de voyage 1788-1938, réunis par Loïc Madec et Charles-Edouard Saint Guilhem, Omnibus, 2006, p.86-87

conditions. (...) La cérémonie est définitivement terminée. Il ne reste plus qu'à payer largement nos bruyants sorciers et à les congédier jusqu'à ce que de nouveaux malheurs obligent à recourir à leur aide.» Le même Charles Varat fait une remarque ironique sur les cérémonies destinées à venir en aide aux malades : « (...) on fait venir sorciers et sorcières, qui recommencent leur joyeuse vie d'excellents repas, de musique et de danses frénétiques, aux bonds prodigieux. Ces soi-disant invocations durent jusqu'à ce qu'enfin la mort ou beaucoup plus rarement la guérison mette un terme à cet effroyable sabbat⁷⁷⁷. »

Ces récits, notamment celui de Charles Varat publié dans la collection *Le tour du Monde, journal des voyages et des voyageurs*, étaient destinés au grand public passionné par les récits de voyage, non pas à la société savante des orientalistes, en cours de structuration autour des congrès internationaux des orientalistes au tournant du siècle⁷⁷⁸. *Le Tour du monde* était ainsi publié sous forme de fascicules hebdomadaires vendus dans les gares, avant d'être rassemblés en volume vendu tous les six mois en librairie⁷⁷⁹. Le lectorat visé était donc populaire, le récit mêlant texte et illustrations, et pouvant se poursuivre sur plusieurs semaines sous la forme d'un feuilleton. Si Charles Varat publie son récit dans le *Tour du monde*, il avait l'intention d'écrire un ouvrage plus ambitieux sur le pays, mais son décès prématuré ne lui en laisse pas le loisir⁷⁸⁰. Cette volonté manifeste cependant le désir de passer d'un orientalisme amateur à un orientalisme plus scientifique, perceptible également dans l'exposition des œuvres qu'il organise au musée d'ethnographie du Trocadéro.

Une approche ethnographique du chamanisme coréen : la collecte et l'exposition de Charles Varat au musée d'ethnographie du Trocadéro en 1890

En 1888, Charles Varat (1842-1893), explorateur fortuné, parcourt la Corée de Séoul à Pusan (sud-est). Avec l'aide du représentant de la France, Victor Collin de Plancy, il acquiert de nombreux objets illustrant la vie quotidienne, l'art populaire et les croyances des Coréens, en particulier le chamanisme.

⁷⁷⁷ C. Varat, « Voyage en Corée », *Le Tour du Monde*, Paris, 1892, LXII, page 305

⁷⁷⁸ Voir notamment : P. Rabault-Feuerhahn, « Les grandes assises de l'orientalisme ». La question interculturelle dans les congrès internationaux des orientalistes (1873-1912) », *Revue germanique internationale*, 12, 2010, 47-67

⁷⁷⁹ J-P. Bacot, « *Le Tour du monde* », dans *La Presse illustrée au XIX^e siècle : une histoire oubliée*, Limoges, PULIM, 2005, p. 95-98

⁷⁸⁰ P. Cambon, *L'art coréen au musée Guimet*, Paris, 2005

Il rassemble des costumes, des représentations de divinités, des instruments de musique dans un souci qu'il définit lui-même comme « ethnographique⁷⁸¹ ». Son voyage s'inscrit dans le cadre d'une mission du Ministère de l'Instruction Publique. Ces missions ont pour objectif de rassembler des informations précises sur un territoire donné : géographie, ethnologie, production artisanale, qui ont vocation à être publiées. Elles doivent également permettre de rassembler des objets destinés à enrichir les musées français. Un des points faibles cependant des missions menées sous l'égide du Ministère de l'Instruction Publique réside dans la variété des voyageurs mandatés, et dans l'absence de formation spécifique qui permettrait d'homogénéiser la collecte de données et d'objets. En réalité, ces missions reposent surtout sur la bonne volonté d'explorateurs fortunés, dont l'absence de formation scientifique est plus ou moins compensée par la curiosité intellectuelle. C'est précisément le cas de Charles Varat, qui a d'ailleurs lui-même sollicité le ministère pour être envoyé en mission.

Parmi les objets rapportés figurent des peintures relatives au chamanisme coréen. Une de ces peintures, aujourd'hui conservée au Musée Guimet, représente le dieu de la petite vérole. Dans son récit de voyage, Charles Varat évoque ainsi les peintures représentant cette divinité : « Cette maladie [la petite vérole], en dépit d'un vaccin nasal imaginé par les Coréens, exerce les plus épouvantables ravages. Presque tout le monde en porte les marques, et des milliers de personnes en meurent chaque année. Aussi, lorsqu'elle survient, chacun pour la désarmer suspend aux murs de sa maison de curieuses peintures représentant le terrible esprit sous la figure d'un personnage à pied ou à cheval, mais toujours revêtu, homme ou femme, du costume des plus hauts dignitaires du royaume: on espère, en l'honorant ainsi, détourner sa colère⁷⁸². » La description de l'usage qui est fait de la peinture témoigne d'une volonté de documenter avec précision le contexte de l'objet, et donc d'une démarche ethnographique relativement poussée. Le style de la peinture est coloré et vif, bien éloigné de la peinture traditionnelle lettrée à l'encre. Les couleurs sont posées par grands aplats, les traits légèrement caricaturaux, le tout empreint de naïveté⁷⁸³. On y voit ainsi un homme coiffé d'un chapeau orné de grelots et de plumes de paon, retenu sous son menton par un ruban orné de boules

⁷⁸¹ C. Varat : « j'examine [les objets] avec le plus grand soin au point de vue de ma collection ethnographique coréenne, rejetant impitoyablement tout ce qui vient de l'étranger », in *Le Tour du monde*

⁷⁸² C. Varat, « Voyage en Corée », *Le Tour du Monde*, Paris, 1892, LXII, page 305

⁷⁸³ P. Cambon, *L'art coréen au musée Guimet*, Paris, 2004, p.273

jaunes. Il est assis sur un trône recouvert d'une peau de tigre, le tout sur une estrade à côté de laquelle est figurée une lance. Il tient lui-même en main un sceptre. Le personnage, avec son magnifique costume et ses armes, est un cavalier royal, à même de protéger contre toutes sortes de maladies et de malheurs. (Fig. 3)

Les objets collectés en Corée par Charles Varat sont par la suite exposés dans une galerie d'ethnographie coréenne au musée du Trocadéro. Ce musée, fondé en 1878 dans un bâtiment hérité de l'Exposition Universelle de 1878 sous l'impulsion d'Ernest-Théodore Hamy (1842-1908), avait pour ambition de conserver ce qui était en train de disparaître du fait de la modernisation des sociétés et de présenter l'unité de l'espèce humaine à travers ses variétés à l'aide de nombreux artefacts présentés par aires géographiques⁷⁸⁴. Cultes et modes de vie occupaient une grande place dans la présentation muséographique. L'exposition coréenne est mise en place par Charles Varat lui-même, les objets n'étant pas inscrits sur les inventaires du musée d'ethnographie du Trocadéro. Ils ne restent d'ailleurs exposés que peu de temps, au grand regret de l'explorateur qui mène une campagne active pour que ces objets puissent bénéficier d'une exposition permanente⁷⁸⁵.

Les nombreuses peintures chamaniques frappent les visiteurs. Un article du Monde Illustré, paru en 1890 évoque ainsi la présentation du chamanisme dans l'exposition de Charles Varat : « les habitants restent adonnés surtout au chamanisme – témoin les nombreuses grottes fétiches et arbres, ornés de papiers de toutes couleurs, qui sont destinés à attirer la protection des esprits sur le voyageur qui leur fait son offrande. – Ils sont plus nombreux dans la montagne où les abîmes et les bêtes féroces mettent sans cesse sa vie en danger, aussi partout se dressent de petites chapelles où de grands dessins coloriés représentent des animaux sauvages et des génies protecteurs qui attendent en roulant des yeux féroces les baguettes parfumées que le pèlerin doit brûler devant eux.⁷⁸⁶ » Ce paragraphe est illustré par les peintures populaires rapportées par Charles Varat, notamment une représentant

⁷⁸⁴ Voir N. Dias, *Le Musée d'ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, Paris, CNRS, 1991

⁷⁸⁵ L'insistance de Varat est décrite avec humour par Hamy dans un courrier adressé fin 1889 au ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts : « Je suis fort embarrassé de Varat pour l'instant. Ce voyageur de Corée, qu'on n'a pas décoré, s'agite et se lamente, une collection unique, qu'il faut remettre en caisse et dont ses concitoyens vont être privés pour bien longtemps peut-être !! M. H. Hamy ». Archives Nationales, F 21/4472, Courrier du 3 décembre 1889

⁷⁸⁶ « Une mission en Corée », *Le Monde illustré*, 15 février 1890, p. 104

un tigre. Le style est vif et naïf, l'animal est représenté la queue dressée, les yeux ronds et les dents retroussées. Il est associé à divers éléments traditionnels comme le pin, et les champignons, symboles de longévité. Le tout est souligné par quelques aplats de couleurs vives. (Fig. 4)

Charles Varat apporte un grand soin à la présentation des objets, mis en scène de façon théâtrale grâce à des mannequins vêtus des costumes rapportés de Corée. Un des mannequins présentés est un danseur funèbre. Un masque aux traits exagérés couvre son visage. Il est figuré dans une attitude dramatique, bras levés et écartés, couverts d'une sorte de cape ou manteau. (Fig. 5) Cette mise en scène fut également remarquée par les visiteurs de l'exposition. L'article du *Monde illustré* poursuit ainsi, en commentant une gravure représentant le mannequin du danseur : « Des danseurs funèbres, costumés et masqués de la façon la plus tragique, dansent autour du cercueil pour empêcher le *mauvais esprit* de s'échapper⁷⁸⁷. » Grâce aux objets rapportés et présentés par Charles Varat, les visiteurs parisiens peuvent se faire une idée plus précise du chamanisme coréen et des modes d'expression artistiques qu'il a pu susciter. Cependant, cette présentation est brève et l'enthousiasme qu'elle a pu susciter retombe, les œuvres regagnant les réserves dès la fin 1890. Il faudra attendre 1894 pour qu'elles soient transférées au musée Guimet où elles seront exposées dans la rotonde du musée. Ce transfert est révélateur : les collections collectées ne sont pas jugées dignes de figurer dans un musée d'ethnographie qui se veut au centre de l'organisation d'une nouvelle discipline scientifique. La collecte de Charles Varat, et la présentation pittoresque, ont dû être considérées comme l'œuvre d'un amateur. Les collections rejoignent donc le musée Guimet, devenu après le départ des collections égyptiennes pour le musée du Louvre le haut lieu de l'orientalisme⁷⁸⁸.

L'approche philologique de Maurice Courant

⁷⁸⁷ « Une mission en Corée », *Le Monde illustré*, 15 février 1890, p. 106

⁷⁸⁸ P. Rabault-Feuerhahn, « Une entreprise orientaliste. Identité scientifique et échelles de rayonnement du Musée Guimet à l'époque de sa fondation », *Revue germanique internationale*, 21, 2015, 79-98

Un des champs favoris de l'orientalisme scientifique naissant est celui de la philologie. Les travaux des différents congrès orientalistes en témoignent⁷⁸⁹. L'étude des langues orientales est valorisée, permettant l'étude et l'analyse des textes anciens. Parmi les Orientalistes travaillant à la fin du 19^e siècle sur l'Extrême-Orient, un seul s'intéresse de manière approfondie à la Corée. Il s'agit de Maurice Courant (1865-1935), ancien élève de l'École des Langues orientales, il commence sa carrière comme interprète en Asie. Il est bientôt nommé secrétaire à l'ambassade de France à Séoul, auprès du consul Victor Collin de Plancy (1853-1922). D'abord déçu par son affectation, dans une contrée méconnue, Maurice Courant, poussé par son supérieur, se passionne bientôt pour la Corée en particulier pour sa littérature. Il entreprend alors une monumentale *Bibliographie coréenne*, ambitionnant de recenser l'ensemble des écrits coréens jusqu'en 1899. Nommé par la suite en Chine puis au Japon, il achève la publication de son œuvre en 1899. En 1900, de retour en France, il se consacre uniquement aux études chinoises et coréennes. Il donne une conférence au musée Guimet à propos des cultes coréens. Cette conférence est publiée sous le titre de *Sommaire et historique des cultes coréens*. Contrairement aux observations empiriques de Charles Varat et à son intérêt ethnographique, Maurice Courant, en fin lettré, se concentre sur les sources historiques de la tradition chamaniques coréennes. Cette étude est facilitée par le fait que les écrits historiques coréens sont rédigés en chinois, langue que Maurice Courant maîtrise parfaitement, et non pas en coréen, langue vernaculaire réservée à l'oral et aux écrits quotidiens. Le chapitre qu'il consacre à cette religion est intitulé « Cultes naturalistes et anciennes coutumes religieuses ». Il dresse un inventaire historique des pratiques rituelles relevant de ce qu'il définit comme des cultes naturalistes : rituels d'État liés à l'agriculture, rites astrologiques, pratiques magiques ou exorcisme. Il se concentre sur les cultes organisés par l'État, n'accordant que peu d'intérêt aux manifestations populaires contemporaines. Il indique d'ailleurs : « Si l'on remonte aux temps antérieurs à la dynastie de Ko-rye [dynastie de Koryô (962-1392)], on rencontre un grand nombre de faits indiquant une religion naturaliste développée, dont les traces ne peuvent suivre jusqu'à l'époque contemporaine⁷⁹⁰. » Il évoque ensuite de manière approfondie les cultes naturalistes rendus par les rois de

⁷⁸⁹ P. Rabault-Feuerhahn, « Les grandes assises de l'orientalisme ». La question interculturelle dans les congrès internationaux des orientalistes (1873-1912) », *Revue germanique internationale*, 12, 2010, 47-67

⁷⁹⁰ M. Courant, *Sommaire et historique des cultes coréens*, Paris, 1900, p. 16

l'Époque des Trois Royaumes (57 avant notre ère – 668 après), puis par ceux de la dynastie de Kôryo, tels qu'évoqués par des chroniques historiques. Maurice Courant rapproche ces cultes des pratiques taoïstes originaires de Chine ou encore des pratiques shintoïstes répandues au Japon. Parmi les cultes répandus depuis l'époque des Trois Royaumes, Maurice Courant énumère le culte du ciel, de la terre, du soleil, de la lune, des étoiles, des montagnes et des fleuves⁷⁹¹. Il note que les sacrifices aux esprits des portes et des routes, fréquents en Corée, existent également au Japon tout en indiquant avec prudence : « Je n'entends d'ailleurs pas indiquer qu'il y ait eu emprunt de la part du Sin-ra [le royaume de Silla] ou du Japon, mais rappeler seulement combien une commune origine des deux peuples offre de probabilité⁷⁹². » Les sanctuaires réservés à ces différents cultes sont également cités, avec leurs noms coréens et les caractères chinois utilisés. Ces temples sont supprimés à l'époque Choson à cause de l'influence du néo-confucianisme, d'origine chinoise, qui rejeta les cultes chamaniques vernaculaires, jugés archaïques et non compatibles avec les règles du confucianisme et notamment le respect dû aux ancêtres⁷⁹³.

Certains cultes sont considérés comme spécifiquement coréens. Il s'agit notamment des cultes rendus, non pas à la nature en général, mais à certains animaux « fantastiques ou réels », que l'on retrouve représentés sur les peintures rapportées par Charles Varat : corbeau, dragon, cheval, rat, sanglier et tigre. Il ajoute à cette liste le culte des montagnes, des fleuves et des mers ; ainsi que - dans les milieux populaires - les génies des maladies, variole et choléra.

(Fig. 6)

S'appuyant sur des textes juridiques interdisant les pratiques chamaniques et datant du début de l'époque *Choson*, Maurice Courant considère que ces rites n'existent plus à l'époque contemporaine. Il parle ainsi des danses ou exorcismes, comme d'un phénomène appartenant au passé, alors même qu'il a été observé par ses contemporains. « Les danses ou exorcismes dits *na*, furent encore plus vivaces⁷⁹⁴ (...) ils furent définitivement abolis avant 1744. » A propos des cultes rendus dans des lieux considérés comme magiques (montagnes, fleuves et mers), Maurice Courant remarque cependant que cet aspect « a survécu malgré l'intolérance

⁷⁹¹ Courant, *Sommaire et historique des cultes coréens*, Paris, 1900, p. 17

⁷⁹² M.Courant, *Sommaire et historique des cultes coréens*, Paris, 1900, p. 20

⁷⁹³ F. Macouin, *La Corée du Choson, 1392-1896*, Paris, Guide Belles lettres des civilisations, 2009, p. 134-135

⁷⁹⁴ M.Courant, *Sommaire et historique des cultes coréens*, Paris, 1900, p. 22

des confucianistes coréens qui a peu à peu fait disparaître d'autres manifestations des anciennes croyances ; il est très vivace dans le peuple, qui ne s'est jamais associé à aucun des cultes d'origine chinoise dont j'ai parlé plus haut⁷⁹⁵. » S'il n'évoque pas les danses d'exorcisme, Maurice Courant a cependant observé des pratiques quotidiennes liées au chamanisme, notamment les offrandes faites par les voyageurs aux esprits de la nature, présentes dans un arbre, un gué ou un chemin comme le dépôt d'un caillou ou d'un ruban au pied des arbres sacrés. Il évoque également les *mi-ryek*, statues gigantesques, dont les poteaux sont peints en rouge et le sommet grossièrement taillé pour figurer un visage. Charles Varat avait rapporté un objet de ce type, acquis lors de son voyage. Ce poteau est aujourd'hui conservé au musée d'ethnologie de l'université de Bordeaux. Il porte des caractères sur la partie centrale, les deux parties latérales figurent grossièrement les bras et un visage souriant est dessiné sur la partie supérieure, surmontée d'un chapeau. Il était présenté dans l'exposition du musée d'ethnographie du Trocadéro en 1890. **(Fig.7)**

Les chamanes sont évoquées brièvement comme des sorcières spécialisées dans la divination ou l'exorcisation des maladies. Maurice Courant conclut : « telles sont pratiquement les croyances du peuple, resté étranger d'une part au culte officiel réservé au roi et à ses représentants, d'autre part au culte des ancêtres et des grands hommes qui n'est jamais sorti de la classe des lettrés et des nobles, ces croyances ont beaucoup de points de contact avec le peu qui est connu de l'ancienne religion.⁷⁹⁶ » Il est surprenant de constater que Maurice Courant, hormis une vague allusion aux chamanes, et une autre aux rites pratiqués par les voyageurs, ne décrive pas avec plus de précision les pratiques religieuses populaires qu'il a pourtant pu remarquer en Corée. Il a même pu observer de près certains témoignages de ces pratiques, notamment les charmes xylographiés représentant des esprits - par exemple des vautours à trois têtes - et censés protéger les Coréens contre les maladies. Certains de ces charmes, rapportés par Collin de Plancy, ont été offerts par la suite à l'École des Langues orientales et à la Bibliothèque Nationale de France. Ils sont décrits par Maurice Courant lui-même dans sa *Bibliographie coréenne*⁷⁹⁷. **(Fig. 8)**

⁷⁹⁵ M.Courant, *Sommaire et historique des cultes coréens*, Paris, 1900, p. 25

⁷⁹⁶ M.Courant, *Sommaire et historique des cultes coréens*, Paris, 1900, p.26

⁷⁹⁷ M. Courant, *Bibliographie coréenne*, Tôkyô, 1894

L'analyse des religions, en partant des sources anciennes publiées en coréen, conduit Maurice Courant à une étude historique largement coupée de la réalité anthropologique contemporaine pourtant décrite et observée par ses contemporains, voyageurs en Corée ou simplement visiteurs de la galerie d'ethnographie du Trocadéro. Cette étude philologique ne remporte qu'un succès modéré, uniquement auprès de spécialistes fréquentant le musée Guimet et abonnés à ses publications. Elle inscrit cependant le chamanisme coréen dans le champ des savoirs orientalistes, l'éloignant des descriptions destinées à satisfaire le goût pour l'Orient du grand public. Elle marque ainsi l'aboutissement d'une démarche entamée par Charles Varat et visant à faire de la Corée un objet d'étude légitime, au-delà de la vision floue du « Royaume Ermite » ou du « Pays du matin calme ».


Professionnalisation et institutionnalisation des savoirs anthropologiques et philologiques relatifs au chamanisme coréen ne sont cependant pas suivies d'une prise en compte scientifique plus large de la Corée dans les études orientalistes. En 1904, un récit fantaisiste publié par Hyppolite Frandin, brièvement ambassadeur dans le pays, et Claire Vautier, auteure de romances à succès, remporte un relatif succès populaire puisqu'il est réédité plusieurs fois jusqu'en 1913⁷⁹⁸. Ce récit mêle souvenirs réels et visions fantasmées de l'Orient, et aligne un à un les clichés européens sur l'Extrême-Asie. On y croise des mandarins faignants et fourbes, des paysans « crasseux », une danseuse séduite et abandonnée, réduite au suicide, des rituels exotiques impliquant de la bouse de dromadaire... De nombreux passages du livre témoignent d'une méconnaissance évidente de la Corée de l'époque. C'est le cas par exemple de la piquante anecdote sur le mandarin chinois en visite en France qui souhaite loger dans un hôtel favorable au *feng-shui* (présenté à tort comme une déesse de l'eau et du vent à satisfaire)⁷⁹⁹. Ne trouvant aucun logement convenable, l'entourage de l'ambassadeur fait venir un sorcier et le convainc, avec l'aide de l'alcool, de pratiquer une cérémonie pour rendre l'endroit choisi acceptable. Le récit mêle bizarrerie (le sorcier utilise des boulettes de fiente de chameau) et clichés sur l'ivrognerie des Asiatiques. Ce récit donne une image totalement fautive du chamanisme coréen, bien loin des tentatives scientifiques de Charles Varat et Maurice Courant. Avec la fermeture en 1905 des frontières de la Corée, annexée par l'empire japonais,

⁷⁹⁸ L. Madec et C-E Saint Guilhem, *Voyageurs au pays du matin calme, Récits de voyage 1788-1938, Omnibus*, 2006, p. 67



⁷⁹⁹ H. Frandin et C. Vautier, *En Corée*, 1904, p. 56 et suivantes





l'étude de la Corée devient difficile, et c'est la vision fantasmée de Frandin et Vautier qui perdure, avant que des chercheurs ne s'intéressent à nouveau au chamanisme coréen à la fin du 20^e siècle.

ILLUSTRATIONS

PREMIERE PARTIE : DECOUVRIR LA COREE, UN PAYS MECONNNU : 1887-1894	
I.1. A la découverte du « Royaume Ermite »	
<p>Le Daewongun, régent de Corée pendant la minorité du roi Gojong, vers 1890</p> <p>Auteur : Anonyme</p> <p>Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Photographique, Victor Collin de Plancy</p>	
<p>L'empereur de Corée Yi-hyeng, et son fils, le prince héritier Yi-syek</p> <p>vers 1900</p> <p>Auteur : Anonyme</p> <p>Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Photographique, Victor Collin de Plancy</p>	

<p>Bouteille en grès vernissé, don Charles de Montigny, musée de Sèvres</p>	
<p>Corée, Séoul. Vieux palais. visiteur français posant devant un pavillon.</p> <p>Juin 1901</p> <p>Auteur : Anonyme</p> <p>Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Photographique, Victor Collin de Plancy</p>	
<p>La légation et le consulat général de France à Shanghai pendant le conflit franco-chinois. Au 1er rang, de gauche à droite : Guillien, Camille Imbault-Huart. Au 2ème rang : de Lobel-Malvy, Vissière, Collin de Plancy, Frandon, Dr Mirabel. Au 3ème rang : F. de Belabre, Louis Patenôtre, Hecquard - 1884. Auteur : F. Suzuki. Collection Collin de Plancy</p> <p>Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Photographique, Victor Collin</p>	

de Plancy	
<p>Le personnel de la légation de France à Pékin. Assis : Bruwaert, général Chanoine, M. et Mme Cogordan. Debout : Leduc, Delaroche-Vernet, Collin de Plancy, Vissière, dr Mirabel, Paléologue</p> <p>avril 1886</p> <p>Auteur : Anonyme</p> <p>Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Photographique, Victor Collin de Plancy</p>	
<p>I.2. Découvrir la Corée et enrichir les collections françaises : le premier séjour de Collin de Plancy en Corée</p>	
<p>Socle en grès, provenant du Palais d'été, Chine, Don Collin de Plancy, Musée national de la céramique, Sèvres</p>	

<p>Bol céladon, époque Koryo, 12^e siècle, don de M.Sadi Carnot au musée national de la céramique de Sèvres</p>		
<p>Bol céladon, époque Koryo, 12^e siècle, don de M.Sadi Carnot au musée national de la céramique de Sèvres</p>		
<p>Major John G. Lee, instructeur de l'armée coréenne. 1889 Auteur : S. Higuchi Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Photographique, Victor Collin de Plancy</p>		
<p>Vase, don du Major John Lee, Musée national de la céramique de Sèvres Porcelaine blanche, 18^e siècle</p>		

Jarre au dragon, Don de Collin de Plancy, Musée national de la Céramique, Sèvres



Jarre, Epoque Joseon, Don A. Billequin, Musée national de la céramique, Sèvres



Vase, Epoque Joseon, Don A. Billequin, Musée national de la céramique, Sèvres



Don A. Billequin, Musée national de la céramique, Sèvres



Don A. Billequin, Musée national de la céramique, Sèvres



Don A. Billequin, Musée national de la céramique, Sèvres



Don A. Billequin, Musée national de la céramique, Sèvres







I.3. La mission de Charles Varat, la présentation de la Corée au musée d'ethnographie




Portrait de Charles Varat









Masques.
Paris, musée Guimet - musée national des Arts asiatiques.
Don Charles Varat











<p><u>Paysage aux dix symboles de longévité</u> Paris, musée Guimet - musée national des Arts asiatiques. Don Charles Varat</p>	
<p><u>Coffre pour robe de dame</u> Paris, musée Guimet - musée national des Arts asiatiques. Don Charles Varat</p>	
<p><u>Armoire basse</u> Paris, musée Guimet - musée national des Arts asiatiques. Don Charles Varat</p>	
<p>Meuble bas à décor de bambou Paris, musée Guimet - musée national des Arts asiatiques.</p>	




<p>Don Charles Varat</p>	
<p>Table de lettré à écrire Paris, musée Guimet - musée national des Arts asiatiques. Don Charles Varat</p>	
<p>Coffre en bois laqué noir, à fermetures métalliques Paris, musée Guimet - musée national des Arts asiatiques</p>	
<p>Coffre à habits, avec tiroirs et ferrures Paris, musée Guimet - musée national des Arts asiatiques. Don Charles Varat</p>	

<p>Tortue, bois peint, Don Charles Varat, Musée du Quai Branly – Jaques Chirac</p>	
<p>Le général Han-Kyon-Syel (Séoul) vers 1900 Auteur : Anonyme Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Photographique, Victor Collin de Plancy</p>	
<p>Pack Tchou Yang, vice-président du Conseil des Affaires étrangères à Séoul vers 1900 Auteur : Anonyme Archives du</p>	

<p>Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Photographique, Victor Collin de Plancy</p>	
<p>Recueil de photos, galerie d'exposition, Charles Varat, Musée d'ethnographie</p>	
<p>Recueil de photos, galerie d'exposition, Charles Varat, Musée d'ethnographie</p>	
<p>Recueil de photos, galerie d'exposition, Charles Varat, Musée d'ethnographie</p>	




<p>Recueil de photos, galerie d'exposition, Charles Varat, Musée d'ethnographie</p>		
<p>Recueil de photos, galerie d'exposition, Charles Varat, Musée d'ethnographie</p>		
<p>Recueil de photos, galerie d'exposition, Charles Varat, Musée d'ethnographie</p>		
<p>Recueil de photos, galerie d'exposition, Charles Varat, Musée d'ethnographie</p>		

<p>Recueil de photos, galerie d'exposition, Charles Varat, Musée d'ethnographie</p>	
<p>Recueil de photos, galerie d'exposition, Charles Varat, Musée d'ethnographie</p>	
<p>Recueil de photos, galerie d'exposition, Charles Varat, Musée d'ethnographie</p>	
<p>Recueil de photos, galerie d'exposition, Charles Varat, Musée d'ethnographie</p>	

<p>Recueil de photos, galerie d'exposition, Charles Varat, Musée d'ethnographie</p>	
<p>Recueil de photos, galerie d'exposition, Charles Varat, Musée d'ethnographie</p>	
<p>Hong-Zjyong-Ou, qui assassina à Shanghai, le 28 mars 1894, Kim Ok Kynn, événement qui contribua à déchaîner la guerre sino-japonaise 1893 Auteur : Graffe, Paris</p>	

<p>Paris, musée Guimet, présentation des salles coréennes en 1895</p>	
<p>DEUXIEME PARTIE : PROMOUVOIR LA COREE, UN PAYS MENACE : 1895-1904</p>	
<p>II.1. La distribution des œuvres coréennes dans les musées français</p>	
<p>Vase à support en forme de tortue Sèvres, Cité de la céramique</p>	
<p>Coupelle, époque Joseon, Musée national de la céramique de Sèvres</p>	

<p>Chevaux dans un paysage Yi Myong-gi (2e moitié 18e siècle) Hwasanguan (dit) Don Collin de Plancy, Musée national des arts asiatiques Guimet</p>	
<p>Paravent à dix panneaux (hwajodo "décor de fleurs et oiseaux sur fonds bleu") Yi Han-Ch'ol Hui-Won (1818-?) Don Collin de Plancy, Musée national des arts asiatiques, Guimet</p>	

<p>Planisphère céleste, Corée, Musée de l'Observatoire, Don Collin de Plancy</p>	
<p>Boussole géomantique coréenne, musée de l'observatoire, don Collin de Plancy</p>	
<p>Cadran solaire coréen, Musée de l'Observatoire, Don Collin de Plancy</p>	

Jarre

Sèvres, Cité
de la
céramique
Japon




Bouddha et
seize rakan,
musée
national de la
céramique de
Sèvres



Vase monté
sur un support
haut, Corée,
royaume de
Silla, époque
des Trois
Royaumes,
Collection
Pierre Louis
Jouy,
Smithsonian
Institution,
Washington



<p>Support, royaume de Silla, époque des Trois Royaumes, Collection Pierre Louis Jouy, Smithsonian Institution, Washington</p>		
<p>Artefact coréens collectés par J.B. Bernadou, Smithsonian Institution, Washington</p>		
<p>Peintures coréennes, collectées par J.B. Bernadou, Smithsonian Institution, Washington</p>		

Un employé de la Smithsonian Institution porte un costume de deuil coréen rapporté par J.B. Bernadou



Docteur H.N. Allen, ministre des Etats-Unis en Corée (1897-1905)




1905


Auteur : Bodurtha









Verseuse, céladon, époque Koryo, Collection Jorace Allen acheté par Arthur Sackler






<p>Bol avec décor de lotus, céladon, époque Koryo, Collection Jorace Allen acheté par Arthur Sackler</p>	
<p>II.2. La Bibliographie coréenne de Maurice Courant</p>	
<p>Maurice Courant, interprète à Pékin, Séoul et Tokyo (1888-1894) 1888 Auteur : H.Perla, Chambéry Archives du Ministère des Affaires étrangères, Fonds Collin de Plancy</p>	
<p>Hippolyte Frandin, président de la Commission de la frontière entre la Chine et le Tonkin vers 1890 Auteur : Anonyme Archives du</p>	

<p>Ministère des Affaires étrangères, Fonds Collin de Plancy</p>	
<p>II.3. Le pavillon coréen à l'exposition universelle de 1900</p>	
<p>Min Yong-Tchan, commissaire de la Corée à l'exposition universelle de 1900, puis envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Paris.</p> <p>1900</p> <p>Auteur : Pirou (Eugène)</p> <p>Archives du Ministère des Affaires étrangères, Fonds Collin de Plancy</p>	

<p>Ch. Roulina, consul général de Corée à Paris</p> <p>1900</p> <p>Auteur : Ogereau, Paris</p> <p>Archives du Ministère des Affaires étrangères, Fonds Collin de Plancy</p>	
<p>Exposition universelle de 1900, pavillon de Corée, MUCEM</p>	
<p>Souvenirs de Séoul, Maurice Courant, 1900, Victor Collin de Plancy et trois représentants de la Corée en France</p>	

<p>Maurice Courant, Souvenirs de Séoul, Vieux Palais</p>	
<p>Peinture à l'ambroisie (amrta raja) Paris, musée Guimet - musée national des Arts asiatiques</p>	
<p>Cithare coréenne, Musée de la Musique</p>	

<p>Instrument de musique coréen, Musée de la Musique</p>		
<p>Porcelaine coréenne, Musée des Arts et Métiers</p>		
<p>Porcelaine coréenne, Musée des Arts et Métiers</p>		
<p>Porcelaine coréenne, Musée des Arts et Métiers</p>		

<p>Porcelaine coréenne, Musée des Arts et Métiers</p>		
<p>Statue offerte à Collin de Plancy par la veuve du Baron Delort de Gléon</p>		
<p>TROISIEME PARTIE : Rester fidèle à la Corée, un pays « disparu » 1906-1922</p>		
<p>III.1. L'actualité d'un pays en train de disparaître : « veille documentaire » et réseau d'amis de la Corée</p>		
<p>Blessés russes massacrés par des soldats japonais, Estampes, La Guerre en Extrême-Orient, Louis-Charles Bombled, BNF</p>		

Guerre russo-japonaise, vue du point de vue japonais, estampe anonyme, 1904




Interview de Collin de Plancy dans la revue Armée et Marine, février 1904





Cathédrale de Séoul. Vue d'ensemble.
29/05/1898
Auteur : Gyokusendo
Archives du Ministère des



<p>Affaires Etrangères, Fonds Collin de Plancy</p>	
<p>Inauguration de la cathédrale de Séoul. Au 1er rang : Martel, dignitaires coréens et missionnaires. Au 3è rang : prêtres coréens et missionnaires, Chalmers, Robert, Yi yong-ik, Lefebvre, Mgr Mutel, Brown, de Lapeyrière.</p> <p>22/03/1897</p> <p>Auteur : Seieikwan</p> <p>Ministère des Affaires étrangères, Fonds Collin de Plancy</p>	
<p>III.2. La vente de la collection personnelle de Victor Collin de Plancy en 1911</p>	

<p>Le Ministre Collin de Plancy assis dans le salon de la légation française à Séoul.</p> <p>vers 1904-1905</p> <p>Archives du Ministère des Affaires étrangères, Fonds Collin de Plancy</p>	
<p>Portrait du Ministre Collin de Plancy à Séoul.</p> <p>vers 1904-1905</p> <p>Archives du Ministère des Affaires étrangères, Fonds Collin de Plancy</p>	
<p>Calligraphie</p> <p>Yu Han-ji, Kiwon (dit)</p> <p>Album Chang'ju chop, Collection Collin de Plancy, Acquisition 1993, Musée</p>	

<p>national des arts asiatiques - Guimet</p>	
<p>Paysage, Pyo'am (nom de pinceau de Kang Sehwang, actif au XVIIIe siècle</p> <p>Album Chang'ju chop, Collection Collin de Plancy, Acquisition 1993, Musée national des arts asiatiques - Guimet</p>	
<p>Scène de genre</p> <p>Shin Yun-Bok (19e siècle)</p> <p>Album Chang'ju chop, Collection Collin de Plancy, Acquisition 1993, Musée national des arts asiatiques - Guimet</p>	

Portrait de fonctionnaire coréen, Catalogue de vente de la collection de Collin de Plancy







III.3.1. Collin cartophile : la collection de cartes postales répartie entre la Société de Géographie et la bibliothèque de Troyes




Porte Séoul
Médiathèque de l'Agglomération troyenne, fonds Collin de Plancy







Marchands à Séoul
Médiathèque de l'Agglomération troyenne, fonds Collin de Plancy









<p>Porte, Séoul</p> <p>Médiathèque de l'Agglomération troyenne, fonds Collin de Plancy</p>	
<p>Rue à Séoul,</p> <p>Médiathèque de l'Agglomération troyenne, fonds Collin de Plancy</p>	
<p>Carte postale, Tchemulpo</p> <p>Médiathèque de l'Agglomération troyenne, fonds Collin de Plancy</p>	
<p>Carte postale, Une rue à Séoul</p> <p>Médiathèque de l'Agglomération troyenne, fonds Collin de Plancy</p>	

<p>Carte postale, Une rue à Séoul</p> <p>Médiathèque de l'Agglomératio n troyenne, fonds Collin de Plancy</p>	 <p style="text-align: center;">Séoul (Corée), 1903</p>
<p>CARTE POSTALE : VUE PRISE AUX OBSÈQUES DE SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE DE CORÉE</p> <p>Médiathèque de l'Agglomératio n troyenne, fonds Collin de Plancy</p>	 <p style="text-align: center;">14 - Vue prise aux obsèques de sa Majesté l'Impératrice de Corée (Séoul) 1903. M. de Collin de Plancy</p> <p style="text-align: right;"> 1903. 11. 24. Séoul. Y. Collin de Plancy </p>
<p>CARTE POSTALE : VUE PRISE AUX OBSÈQUES DE SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE DE CORÉE</p> <p>Médiathèque de l'Agglomératio</p>	 <p style="text-align: center;">14 - Vue prise aux obsèques de sa Majesté l'Impératrice de Corée (Séoul) 1903. Porteurs du cercueil, 24 novembre 1903.</p> <p style="text-align: right;"> 1903. 11. 24. Séoul. Y. Collin de Plancy </p>

<p>n troyenne, fonds Collin de Plancy</p>	
<p>CARTE POSTALE : Kinsaeng</p> <p>Médiathèque de l'Agglomération troyenne, fonds Collin de Plancy</p>	
<p>III.3.2.1. Le fonds photographique et les papiers d'agent conservés aux Archives diplomatiques</p>	
<p>Le corps diplomatique et consulaire à Séoul. De gauche à droite : M. Reinsdorff (Allemagne), M. Allen (Etats-Unis), M. Kato (Japon), M. Collin de Plancy (France), M. Jordan (Grande- Bretagne).</p> <p>05/02/1899</p> <p>Référence de l'image</p>	

<p>: A000022</p> <p>Auteur : Gyokusendod e</p>	
<p>La garde du "Kersaint" à la légation de France à Séoul pendant la guerre russo-japonaise. Au premier rang : MM. Olive, Berteaux, Chancelier, Collin de Plancy, ministre de France, Eugène Bradier, élève interprète</p> <p>Juillet 1904.</p>	
<p>Corée, Séoul. Légation de France. La communauté française réunie pour la fête nationale. Au premier rang: un enseigne de vaisseau de La Surprise, Crémazy, monseigneur Mutel, collin de Plancy, un lieutenant de vaisseau de La</p>	

<p>Surprise, Lefèvre, Trémoulet</p> <p>14 juillet 1903</p>	
<p>M. Sands, conseiller du gouvernement coréen, ancien secrétaire de la légation des Etats-Unis à Séoul, et M. Martel, professeur à l'école de langue française (en costume coréen).</p> <p>1899</p>	
<p>Hôtel consulaire de France à Séoul.</p> <p>octobre 1898</p> <p>Auteur : Gyokusendo</p>	

<p>Mariage Baumcart – Vincart</p>	
<p>Séoul, à la légation du Japon après le déjeuner</p>	
<p>III.3.2.2. La donation de 1916 à la Société Académique de l’Aube : tourner la page de l’Asie</p>	
<p>Plat marocain, Fez, Don Collin de Plancy, Musée Saint Loup, Troyes</p>	
<p>Bol Thaïe, Sawankhalok, Don Collin de Plancy, Musée Saint Loup, Troyes</p>	

Ecritoire,
Japon
Don Collin de
Plancy, Musée
Saint Loup,
Troyes



Porcelaine,
Japon
Don Collin de
Plancy, Musée
Saint Loup,
Troyes




Brûle parfum
Don Collin de
Plancy, Musée
Saint Loup,
Troyes



Tsuba, Japon
Don Collin de
Plancy, Musée
Saint Loup,
Troyes



III.3.2.3. Le legs de 1922 à la Société Académique de l'Aube : des souvenirs personnels et paternels

<p>Portrait de Collin de Plancy</p> <p>Don Collin de Plancy, Musée Saint Loup, Troyes</p>		
<p>Boîte laqué, Japon</p> <p>Don Collin de Plancy, Musée Saint Loup, Troyes</p>		
<p>Décorations coréennes,</p> <p>Don Collin de Plancy, Musée Saint Loup, Troyes</p>		